This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

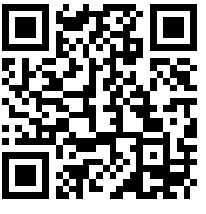

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Per. 175 hq

Revue

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

(13e ANNÉE)

9e LIVRAISON — 15 SEPTEMBRE 1881

SOMMAIRE

EMILE DE LAVELEYE. La séparation de l'Église et de l'État ou l'Eglise armée dans l'Etat désarmé.

GOBLET D'ALVIELLA. Souvenirs d'une excursion au Canada. — I. Les Montagnes blanches et le bas Canada.

PAUL VOITURON. Les idées premières dans l'enseignement. — I. Les idées premières.

ED. DE AMICIS. Un grand jour. (Traduit par FERDINAND GRAVRAND.)

ANAT. DURAND. La fin du *Kulturkampf* en Allemagne.

SUTOR. A propos du salon de peinture.

BRUXELLES

LIBRAIRIE C. MUQUARDT

MERZBACH & FALK, ÉDITEURS

LIBRAIRES DU ROI ET DE S. A. R. LE COMTE DE FLANDRE

RUE DE LA RÉGENCE, 45

MÊME MAISON A LEIPZIG

1881

TOUS DROITS RÉSERVÉS

A ce numéro est jointe une *Feuille d'annonces.*

105 by

Digitized by Google

COMITÉ DE LA *REVUE DE BELGIQUE.*

MM. Alb. Callier, recteur de l'Université de Gand.

Émile de Laveleye, professeur à l'Université de Liége, membre de l'Académie, à Liége, rue Courtois.

le comte Goblet d'Alviella, membre de la Chambre des représentants, à Bruxelles, rue Defacqz, 28.

Charles Potvin, membre de l'Académie, ancien directeur de la *Revue de Belgique,* à Bruxelles, rue Lens, 28.

J. Stecher, professeur à l'Université de Liége, membre de l'Académie.

On est prié d'envoyer à M. le comte Goblet d'Alviella, directeur de la REVUE, tout ce qui concerne la rédaction, à l'exception des livres, qui devront être adressés à M. Ch. Potvin, rue Lens, 28, à Bruxelles.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Belgique. . . . . fr. 12 par an.
— l'Étranger (Union postale) . . . 15 —

Tout ce qui concerne l'Administration devra être adressé à la librairie C. Muquardt, rue de la Régence, 45, à Bruxelles.

Bureaux de la Revue : Rue de la Régence, 45, à Bruxelles.

M. Weissenbruch, imp. du Roi

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

Digitized by Google

BRUXELLES
M. WEISSENBRUCH, IMP. DU ROI
45, RUE DU POINÇON

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

— TREIZIÈME ANNÉE —

TOME XXXIX

BRUXELLES
Librairie C. MUQUARDT
MERZBACH & FALK, ÉDITEURS
RUE DE LA RÉGENCE, 45
MÊME MAISON A LEIPZIG.

1881

Digitized by Google

BIBLIOTHECA
REGIA
MONACENSIS

Digitized by Google

BAYERISCHE
STAATS-
BIBLIOTHEK
MÜNCHEN

— 15 SEPTEMBRE 1881. —

LA SÉPARATION DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT

OU

L'ÉGLISE ARMÉE DANS L'ÉTAT DÉSARMÉ.

L'Etat et l'Eglise, par Marco Minghetti, traduction par Louis Borguet. Paris, Germer-Baillière ; 1881. — *La nuova Italia ed i vecchi Zelanti.* Sac. C. M. Curci. Firenze, Fratelli Bencini ; 1881.

Il n'est point de problème de l'ordre politique à la fois plus délicat et plus important que celui des rapports de l'Etat et de l'Eglise, et il n'en est pas non plus qui s'impose à nous d'une façon plus urgente. Partout, sous différents aspects, il est, en ce moment, l'objet de débats passionnés, dans les livres, dans les publications périodiques et dans les programmes électoraux : en Italie, question des garanties accordées au Pape ; en France, question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat ; en Allemagne, lutte ouverte dans le *Kulturkampf ;* en Belgique, conflits à propos de tout et surtout en matière d'instruction ; en Angleterre, suppression de l'Eglise établie ; dans l'Amérique catholique, au Brésil, au Mexique, dans les républiques centrales, querelles et batailles incessantes avec les péripéties les plus inattendues et parfois les plus violentes ; même aux Etats-Unis, où la constitution semblait avoir apporté une solution définitive, conflits fréquents au sujet des écoles.

D'un côté, ce problème a ses racines dans les premiers principes de la philosophie et de la science ; de l'autre, il touche, par ses applications, aux plus minimes détails de

Digitized by Google

l'administration. Il a des rapports intimes avec toutes les sciences sociales, la métaphysique, la morale, le droit, la politique, l'économie politique et le droit administratif. Celui qui entreprend de le traiter à fond doit donc être à la fois philosophe, juriste, économiste, canoniste et surtout homme d'Etat. C'est précisément ce qu'est Marco Minghetti, et à un degré d'éminence reconnu non seulement en Italie, mais dans l'Europe entière. Aussi son livre *l'Etat et l'Eglise* est-il, croyons-nous, le meilleur qui ait été publié sur cette matière, et nous devons être reconnaissants à M. Louis Borguet de nous en avoir donné enfin une excellente traduction. Elle vient à son heure, car les dernières élections en France y ont mis la question à l'ordre du jour de demain.

Le rare mérite de ce nouvel ouvrage de M. Minghetti n'est pas seulement la vue claire des conditions de la liberté qui en dicte toutes les conclusions et qui lui fait adopter, sans hésiter, à lui, chef du parti conservateur en Italie, une solution que n'osent encore accepter les meneurs du parti démocratique en France : c'est encore et surtout l'étude approfondie des conséquences de la séparation de l'Etat et de l'Eglise, et des lois nombreuses et diverses que nécessiterait ce nouvel ordre de choses. On reconnaît ici la main de l'homme d'Etat qui sait qu'il ne suffit pas, comme on le fait d'ordinaire, de répéter une formule générale. Il faut examiner aussi — et c'est le côté le plus difficile de la question — les réformes que son application imposerait. La difficulté consiste à respecter les droits individuels et les libertés modernes, sans sacrifier les droits de l'Etat et les garanties de son indépendance. Ce sont les lois en vigueur dans les Etats-Unis, en Australie et en Irlande qui peuvent, en cette matière, servir de guide et de modèle, et c'est là que M. Minghetti cherche la solution du problème.

Les croyances religieuses ont partout pour organes des hommes spécialement chargés de les conserver, de les étudier et de les enseigner. Mais c'est principalement, et l'on pourrait presque dire uniquement, dans l'Eglise catholique et dans celles qui ont la même origine — l'Eglise grecque et

Digitized by Google

l'Eglise réformée épiscopale — que ces hommes, réunis par un lien hiérarchique, sont devenus un corps organisé et un « pouvoir », qu'on a pu désigner par ce mot « l'Eglise », comme on dit « l'Etat ». Dans les sectes dissidentes du protestantisme, notamment chez les quakers, chez les unitairiens, chez les mennonites, les ministres du culte ne se prétendent investis d'aucune autorité surnaturelle, ni même d'aucun privilège spécial. Ils ne se distinguent des laïques que par une instruction spéciale : ils sont, à vrai dire, suivant la locution connue que la Révolution française avait empruntée à Mirabeau, « des officiers de morale ». Ils ne forment donc pas « une Eglise ». Dans ces groupes, comme dans le christianisme primitif, dont ils ont repris l'organisation et les principes, l'Eglise n'est autre chose que l'association des fidèles que réunit la même foi, εκκλεσια. Ici, le conflit avec l'Etat ne peut pas naître. Aussi n'a-t-il jamais surgi, dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre, fondés par les puritains, jusqu'au moment où les catholiques sont devenus assez nombreux pour réclamer les droits de leur Eglise. C'est dans les Etats catholiques et avec le clergé catholique que ce conflit s'est déclaré dans toute son étendue et dans toute sa gravité, parce que l'Eglise catholique prétend constituer un « pouvoir » auquel, suivant son dogme, l'Etat doit obéir.

Quels doivent être les rapports entre l'Etat et l'Eglise? A cette question, trois solutions ont été données, indépendamment des systèmes mixtes ou de transaction.

L'Etat est soumis à l'Eglise : solution théocratique.

L'Eglise est soumise à l'Etat : solution régalienne, comme dit M. Minghetti.

L'Etat et l'Eglise sont complètement séparés : solution libérale et moderne.

Depuis la suppression du pouvoir temporel des papes, le régime théocratique n'existe plus nulle part en Europe. Nous n'en parlerons donc pas. Le second système existe, au contraire, dans la plupart des Etats, d'une façon plus ou moins complète. En Angleterre, en Prusse, en Russie, l'Eglise

Digitized by Google

officielle est gouvernée, en théorie tout au moins, par le souverain. Dans les pays à concordat, comme en France, la direction des cultes reconnus est partagée entre le pouvoir civil et l'autorité spirituelle.

Le troisième système n'est guère en vigueur qu'aux Etats-Unis et aussi, jusqu'à un certain point, en Belgique.

C'est celui que préconisent généralement les amis de la liberté ; c'est aussi le seul qui semble en rapport avec les principes des constitutions modernes.

Il est difficile de concilier la liberté et l'égalité des cultes avec le régime régalien, même réduit à ce qu'il est en France, sous l'empire du concordat. En Belgique, où il n'a été conservé de l'ancien ordre des choses que le budget des cultes, celui-ci donne lieu à des inégalités injustifiables. Ainsi, on accorde un traitement à certains cultes et on le refuse à d'autres. Pourquoi ? L'Etat, essentiellement laïque, ne peut avoir la prétention de se faire juge de la vérité religieuse.

Dans tout pays où l'Etat se reconnaît incompétent en fait de dogmes et où tous les cultes non contraires aux lois sociales jouissent des mêmes droits, le seul régime logique est évidemment celui de la séparation complète de l'Etat et de l'Eglise. C'est celui que défend M. Minghetti, avec des arguments si nombreux et si puissants, qu'il n'est pas facile d'y répondre.

L'union de l'Eglise et de l'Etat, dit-il, était fondée sur l'unité de la foi : on était à la fois croyant et citoyen. Tous les citoyens devaient avoir les mêmes croyances. C'est, au fond, pour ce motif que l'hérésie était punie comme un attentat aux lois politiques. En effet, elle minait la base de l'Etat comme on le comprenait alors. L'union des deux pouvoirs fut grandement ébranlée du moment que plusieurs confessions religieuses furent admises à coexister dans un même pays. Elle est devenue, en réalité, impossible depuis que l'Etat a cessé d'être confessionnel. Lorsque le citoyen peut professer n'importe quel culte ou même les repousser tous, l'union juridique et légale de l'Etat et de l'Eglise ne répond plus aux conditions de la société. Ainsi le gouvernement doit

Digitized by Google

pouvoir distribuer les portefeuilles sans s'inquiéter des croyances religieuses des membres du cabinet; or, comprend-on un israélite réglant l'administration du culte catholique et un souverain athée nommant les évêques ? Il y a là une situation qui, joignant l'absurde au ridicule, ne peut durer. Les ultramontains qui, défendant l'union de l'Etat et de l'Eglise, veulent en même temps l'unité religieuse maintenue, au besoin, par la loi pénale sont parfaitement logiques. Les libéraux qui sont partisans de la liberté des cultes et du maintien de l'union de l'Etat et de l'Eglise se mettent en contradiction avec leurs principes.

Depuis l'époque de la Réforme, le système de la séparation n'a cessé de faire des progrès. Il a été enfin pleinement appliqué aux Etats-Unis, où le dogmatisme officiel a fait place à l'individualisme le plus complet dans le domaine religieux. L'histoire dégage lentement, mais sûrement, la conséquence des principes. Ce mouvement est irrésistible; il triomphera partout.

La mission de l'Etat consiste, d'abord, dans la protection du droit et, en second lieu, dans le soin de ces intérêts vraiment généraux auxquels ni les citoyens, ni leurs diverses associations ne sauraient pourvoir. A aucun de ces titres, l'Etat ne peut intervenir en matière de religion du moment qu'il a cessé d'être l'organe d'une croyance révélée et reconnue comme seule vraie et légitime. L'Etat moderne — toutes les opinions le proclament à l'envi — ne professe aucun dogme. A moins d'être le Saint-Siège, il ne peut invoquer le privilège d'une inspiration spéciale. Comment donc pourrait-il favoriser ou protéger tel ou tel culte quand tout critérium lui manque pour juger de leur valeur ?

On peut, il est vrai, concevoir un système mixte qui consiste à subsidier également tous les cultes, comme l'a voulu la Constitution belge. M. Minghetti n'y voit qu'un régime de transition qui ne peut avoir une longue durée et qui est moins logique que celui de l'ancien régime.

« Ce système, dit-il, ressemble trop à un expédient; il blesse le droit de ceux qui ne professent aucun culte déter-

Digitized by Google

miné, et par là l'égalité ; il a, en outre, ce désavantage de ne pouvoir s'étendre sans inconvénient à toutes les confessions religieuses qui peuvent se produire dans l'avenir. Il ne laisse pas non plus d'insinuer dans les âmes un certain sentiment de scepticisme, l'Etat paraissant juger toutes les formes de religion comme également vraies et bonnes, tandis qu'en réalité il n'a aucun titre pour prononcer en pareille matière. Il faut donc conclure qu'avec le principe moderne de la liberté religieuse, il n'y a de logiquement possible, à la longue, que la séparation de l'Etat et de l'Eglise. »

On ne peut le nier, l'argumentation de M. Minghetti, présentée avec tous les développements qu'elle comporte, paraît irrésistible. Mais les difficultés commencent quand on veut passer à l'application. Si l'on n'avait affaire qu'aux dissidents, rien de plus simple, car leurs tendances les conduisent à se séparer de l'État. Ce sont eux qui, dans les colonies de la Nouvelle-Angleterre, ont inauguré le système de la séparation. Mais dans les États catholiques, on rencontre la résistance absolue de l'Église de Rome, qui ne veut à aucun prix de la séparation, parce qu'elle est contraire à ses dogmes. L'article LV du *Syllabus* prononce l'anathème contre celui qui prétend « qu'il faut séparer l'Église de l'État et l'État de l'Église », et l'article LXXX, qui est le dernier, condamne quiconque prétend que « le Souverain Pontife doit se réconcilier avec le progrès, avec le libéralisme et avec la civilisation moderne ».

L'Église de Rome condamne donc non seulement l'indépendance du pouvoir civil, mais toutes les libertés inscrites dans les constitutions modernes. On ne peut, en ce point, accuser Pie IX d'exagération, comme le fait le Père Curci. Le *Syllabus* n'a fait que reproduire la doctrine constante de l'Église catholique.

Voici en quels termes Bossuet résume, sur ce point, la doctrine catholique :

« Je déclare, dit-il, que je suis et que j'ai toujours été du sentiment : premièrement, que les princes peuvent contraindre par des lois pénales tous les hérétiques à se conformer à la

Digitized by Google

profession et aux pratiques de l'Église catholique; deuxièmement, que cette doctrine doit passer pour constante dans l'Église, qui non seulement a suivi, mais encore demande de semblables ordonnances des princes.

« En établissant ces maximes comme constantes et incontestables parmi les catholiques, etc. »

L'évêque de Montauban, dans son débat avec Bossuet au sujet des protestants qu'on forçait, par la violence, à assister à la messe, cite les précédents à l'appui de cette pratique « de rigueur salutaire » :

« Saint Léon, dans sa 85e lettre à l'empereur Léon, lui adresse ces belles paroles : « Grand prince, vous devez punir les sectateurs de Nestorius, de Dioscore et d'Eutychès et ne pas permettre qu'ils divisent l'unité de l'Église. »

« Saint Grégoire, pape, dans sa lettre à Patrice, exarque d'Afrique, l'exhorte à employer le pouvoir que Dieu lui avait confié à la destruction de l'hérésie, et dans celle qu'il écrit à Audibert, roi d'Angleterre, il le loue d'avoir procuré le progrès de la religion par la terreur, par ses bienfaits et par ses exemples.

« Saint Bernard, qui a été le plus doux et le moins sévère des Pères de l'Église, dans le 60e sermon sur le cantique des cantiques, conclut qu'il vaut mieux punir les hérétiques par le glaive de la puissance temporelle que de souffrir qu'ils persistent dans leurs erreurs.

« C'est sur ces principes établis par une tradition constante de l'Église que les empereurs chrétiens ont toujours donné des lois très sévères contre les hérétiques, pour les obliger à se réunir à l'Église catholique.

« On ne voit point que l'Église se soit jamais plainte de la sévérité de ces lois; au contraire, nous avons prouvé qu'elles avaient été, pour la plupart, approuvées, demandées et sollicitées par les conciles. »

Voilà ce que dit un savant évêque, et il a raison. Le dogme de l'intolérance a été consacré par une suite de conciles, dont plusieurs œcuméniques.

Un grand nombre de conciles particuliers, notamment celui d'Aquilée en 381, celui de Milan, sous saint Ambroise, en 389, celui de Carthage en 400, celui de Milève en 418, implorèrent la puissance civile pour en finir avec les hérétiques.

Digitized by Google

Le troisième concile d'Orléans (538), le sixième de Tolède (838), celui de Toulouse (1119) préludèrent à l'Inquisition. — Le pape Innocent III, les conciles de Toulouse (1229), d'Arles (1234), de Narbonne (1245), de Béziers (1246), d'Albi (1254) achevèrent l'organisation de cette terrible institution, qui devint le pouvoir exécutif de l'intolérance dogmatique. Deux conciles œcuméniques ont ordonné l'extermination des hérétiques en des paroles sanguinaires qui font frémir.

Écoutez ce que dit le canon 3 du quatrième concile de Latran (1216), qui fut œcuménique, sous le pontificat d'Innocent III :

« Nous excommunions donc et anathématisons toute hérésie s'élevant contre cette foi sainte, orthodoxe et catholique que nous avons définie plus haut, condamnant tous les hérétiques, sous quelques noms qu'on les recense; ils ont, il est vrai, des visages différents, mais ils sont reliés entre eux par leurs queues (*sed caudas ad invicem coltigatas*), vu que sur le terrain du mensonge ils se rencontrent tous.

§ 1er. Que les condamnés soient livrés aux autorités temporelles actuelles ou à leurs représentants pour être punis du châtiment qui leur est dû; les clercs seront préalablement dégradés de leurs ordres. En conséquence, les biens de ces condamnés, si ce sont des laïques, seront confisqués; si, au contraire, ce sont des clercs, ils seront attribués aux églises qui salariaient lesdits condamnés.

§ 2. Que ceux qui auront été trouvés notoirement soupçonnés d'hérésie (à moins qu'ils n'aient démontré leur innocence par une justification en rapport avec l'importance des soupçons et la qualité de la personne) soient frappés du glaive de l'anathème et soient fuis de tous, jusqu'à justification convenable; de sorte que, s'ils sont restés durant une année en état d'excommunication, ils soient dès lors condamnés comme hérétiques.

§ 3. Que les autorités temporelles soient averties, exhortées et, s'il le faut, contraintes par la censure ecclésiastique, afin que, en tant que désirant être regardées et tenues pour fidèles, elles promettent officiellement sous serment, pour la défense de la foi, qu'elles s'efforceront de bonne foi et de toutes leurs forces, d'extirper des territoires soumis à leur juridiction tous les hérétiques signalés par l'Église; de sorte que, dès à présent, quiconque exerce une autorité, soit perpétuelle, soit passagère, soit tenu d'adhérer sous serment à ce principe. Cependant, si un seigneur temporel, requis et averti par l'Église, néglige de purger son ter-

Digitized by Google

ritoire de la peste hérétique, qu'il soit chargé des chaînes de l'excommunication par le métropolitain et les autres évêques coprovinciaux; et s'il néglige de donner satisfaction, qu'il en soit donné avis endéans l'année au Souverain Pontife, afin que ce dernier proclame ses vassaux relevés désormais de leur fidélité et livre son territoire à l'occupation des catholiques qui, après l'extermination des hérétiques, le possèderont sans aucune contestation et le conserveront dans la pureté de la foi, le droit du seigneur principal restant sauvegardé, pourvu que lui-même n'y oppose aucun obstacle ni empêchement : cette loi sera appliquée néanmoins contre ceux qui n'ont pas de seigneurs principaux.

« § 4. Quant aux catholiques qui, après avoir pris la croix, se seront armés pour l'extermination des hérétiques, qu'ils jouissent de l'indulgence et du saint privilège qui sont accordés à ceux qui volent au secours de la Terre Sainte.

« § 5. Nous décrétons, en outre, que les coréligionnaires, recéleurs, défenseurs et fauteurs d'hérétiques encourent l'excommunication, décidant inébranlablement que, si quelqu'un de ceux-ci a été frappé d'excommunication et s'il a négligé de donner satisfaction endéans l'année, il devienne de plein droit infâme à l'avenir et ne soit plus admis à remplir des charges ou à siéger dans des assemblées publiques, ni à élire des magistrats de cette espèce, ni à porter témoignage : qu'il soit, en outre, *intestable,* c'est-à-dire qu'il ne possède plus la libre faculté de tester et ne puisse recueillir des héritages. Qu'en outre, aucune personne ne soit forcée de lui rendre des comptes sur quoi que ce soit, mais que lui, au contraire, y soit forcé à l'égard d'autrui. Et si cet hérétique se trouve être juge, que ses sentences n'aient aucune autorité et qu'aucune cause ne soit portée devant lui; s'il est avocat, qu'en aucune manière son patronage ne soit admis; s'il est notaire, que les actes dressés par lui ne soient d'aucune valeur, mais soient condamnés comme est condamné leur auteur. Et dans les autres cas semblables, nous ordonnons d'observer les mêmes règles. »

On ne peut pas prétendre, comme le font les catholiques libéraux, que l'Église a renoncé à ces doctrines du moyen âge. Comme elles ont été proclamées par des conciles œcuméniques, elles sont de dogme et, en outre, elles ont été promulguées très nettement à notre époque et précisément à propos des constitutions belges, qui consacraient les libertés modernes, et, en 1815, dans le *Jugement doctrinal* des évêques de Belgique, condamnant la constitution accordée par le roi Guillaume des Pays-Bas à ses États en 1832, dans la fameuse Encyclique du pape Grégoire XVI.

Digitized by Google

Voici comment s'expriment les évêques belges :

« C'est donc pour remplir un des devoirs les plus essentiels de l'épiscopat, pour nous acquitter envers les peuples, *sur lesquels le Saint-Esprit nous a établis évêques pour gouverner l'Église de Dieu* (act. 20, v. 28), de l'obligation qui nous a été strictement imposée par l'Église, que nous avons jugé nécessaire de déclarer qu'aucun de nos diocésains respectifs ne peut, sans trahir les plus chers intérêts de sa religion, sans se rendre coupable d'un grand crime, prêter les différents serments prescrits par la constitution, par lesquels on s'engage à maintenir la nouvelle loi fondamentale ou à concourir au maintien et à l'observation de ladite loi.

« En effet, on s'oblige, par lesdits serments, à observer et à maintenir tous les articles de la nouvelle constitution et, par conséquent, ceux qui sont opposés à l'esprit et aux maximes de la religion catholique ou qui tendent évidemment à opprimer et à asservir l'Église de Jésus-Christ.

« Or, tels sont les articles suivants :

« Art. 190. La liberté des opinions religieuses est garantie à tous.

« Art. 191. Protection égale est accordée à toutes les communions religieuses qui existent dans le royaume.

« Art. 192. Tous les sujets du roi, sans distinction de croyance religieuse, jouissent des mêmes droit civils et politiques et sont habiles à toutes dignités et emplois quelconques.

« Art. 193. L'exercice public d'aucun culte ne peut être empêché, si ce n'est dans le cas où il pourrait troubler l'ordre et la tranquillité publique.

« Art. 196. Le roi veille... à ce que tous les cultes se contiennent dans l'obéissance qu'ils doivent aux lois de l'État.

« Art. 226. L'instruction publique est un objet constant des soins du gouvernement. Le roi fait rendre compte tous les ans aux États généraux de l'état des écoles supérieures, moyennes et inférieures.

« Art. 145. Les états (provinciaux) sont chargés de l'exécution des lois relatives à la protection des différents cultes et à leur exercice extérieur, à l'instruction publique, etc.

« Nous nous bornerons à faire sur chacun de ces articles quelques courtes observations.

« Art. 190 et 191. 1° Jurer de maintenir la liberté des opinions religieuses et la protection égale accordée à tous les cultes, qu'est-ce autre chose que de jurer de maintenir, de protéger l'erreur comme la vérité ; de favoriser le progrès des doctrines anti catholiques ; de semer, autant qu'il est en son pouvoir, dans le champ du père de famille l'ivraie et le poison qui doivent

Digitized by Google

infecter la génération présente et les générations futures ; de contribuer ainsi, on ne peut plus efficacement, à éteindre peu à peu dans ces belles contrées le flambeau de la vraie foi ? L'Église catholique, qui a toujours repoussé de son sein l'erreur et l'hérésie, ne pourrait regarder comme ses vrais enfants ceux qui oseraient jurer de maintenir ce qu'elle n'a jamais cessé de condamner. Il est notoire que cette dangereuse nouveauté n'a été introduite, pour la première fois, dans un pays catholique que par les révolutionnaires de France, il y a environ vingt-cinq ans, et qu'à cette époque le chef de l'Église la condamna hautement.

« Art. 192. 2° Jurer de maintenir l'observation d'une loi qui rend tous les sujets du roi, de quelque croyance religieuse qu'ils soient, habiles à posséder toutes les dignités et emplois quelconques, ce serait justifier d'avance et sanctionner les mesures qui pourront être prises pour confier les intérêts de notre sainte religion dans ces provinces, si éminemment catholiques, à des fonctionnaires protestants...

« Art. 196. 4° Jurer d'observer et de maintenir une loi qui suppose que l'Église catholique est soumise aux lois de l'État et qui donne au souverain le droit d'obliger le clergé et les fidèles à obéir à toutes les lois d'État, de quelque nature qu'elles soient, c'est s'exposer manifestement à coopérer à l'asservissement de l'Église catholique. *C'est, au fond, soumettre,* suivant l'expression de notre Saint Père le Pape, *la puissance spirituelle aux caprices de la puissance séculière.* (Bulle du 28 juin 1809.)

« Art. 226. 5° Jurer d'observer et de maintenir une loi qui attribue au souverain, et à un souverain qui ne professe pas notre sainte religion, le droit de régler l'instruction publique, les écoles supérieures, moyennes et inférieures, c'est lui livrer à discrétion l'enseignement public dans toutes ses branches, c'est trahir honteusement les plus chers intérêts de l'Église catholique... Le pouvoir qu'ont les évêques de surveiller l'enseignement de la foi et de la morale chrétiennes dans toute l'étendue de leurs diocèses, comme celui de remplir toutes les autres fonctions de leur ministère émane de la volonté et de l'autorité de Jésus-Christ lui-même. On ne peut le leur ôter ni le diminuer sans soumettre la doctrine de la foi et toute la discipline ecclésiastique à la puissance séculière, sans renverser, par conséquent, tout l'édifice de la religion catholique. »

Nous avons cru nécessaire de bien établir quels sont les dogmes de l'Église catholique relativement aux libertés modernes, parce que c'est cela qui rend singulièrement difficile l'application du principe de la séparation de l'État et de l'Église.

Digitized by Google

Est-il possible de mettre en pratique et de maintenir en vigueur dans un pays catholique le système de la séparation, alors qu'il est condamné par l'Église catholique comme contraire à ses dogmes? Voilà le redoutable problème qui s'impose et dont on ne peut se dissimuler la gravité. Remarquez bien qu'en appliquant la séparation, on viole un article de foi des populations catholiques et qu'ainsi on porte atteinte, comme le prétendent leurs organes, à leur liberté religieuse. Il en est de même pour la tolérance. L'intolérance étant un dogme catholique, on attente à la foi en proclamant la liberté des cultes et des opinions.

Vous espériez mettre fin à la lutte en coupant les derniers liens qui attachent l'Église à l'État et en assignant à chacun un domaine séparé : vous n'arrivez qu'à la rendre plus violente. Je n'en veux d'autre preuve que ce qui se passe en Belgique. Sauf l'inconséquence du budget des cultes, le système préconisé par M. Minghetti est consacré par la Constitution belge. Cependant, nulle part l'antagonisme entre les partisans de l'indépendance du pouvoir civil et ceux de la prédominance de l'Église n'a été plus persistant, plus universel et plus ardent; on peut dire qu'il a absorbé toute la vie politique du pays. La raison en est simple. La Constitution ayant établi un régime condamné par l'Église, le devoir de tous les bons catholiques est évidemment de préparer les voies pour arriver à le modifier et, à cet effet, de s'efforcer de conquérir le pouvoir par les moyens mêmes que la liberté met à leur disposition : journaux, associations, meetings, élections, accaparement des places. Aux États-Unis, où la séparation est aussi complète qu'elle peut l'être, les mêmes conflits commencent à se produire partout où augmente le nombre des catholiques.

S'il est certain que la séparation n'apporte point la paix et si, de toutes façons, la lutte doit continuer, la question qui s'impose n'est plus celle-ci : La séparation est-elle le système théoriquement le plus logique et le plus rationnel? mais plutôt celle-ci : Avec la séparation complète, l'État peut-il, oui ou non, mieux défendre son indépendance et les libertés con-

Digitized by Google

fiées à sa garde? C'est ici que les doutes commencent et que les meilleurs esprits hésitent. Voyez le revirement qui s'est produit en France à ce sujet : Il y a quelques années, le parti libéral, qui a maintenant à la Chambre une majorité considérable, réclamait à peu près unanimement la séparation de l'Église et de l'État. Aujourd'hui, il n'en est plus question et, récemment encore, M. Gambetta, dans un programme électoral qui ne reculait pas devant des réformes très radicales, repoussait celle-ci de la façon la plus décidée. Quels sont les motifs de ce changement d'opinion?

Le premier motif paraît être celui-ci : le clergé à qui l'on supprimerait tout traitement deviendrait encore plus hostile qu'il l'est maintenant aux institutions établies, et comme il semblerait persécuté, il pourrait trouver dans ce rôle le moyen de s'attirer de nombreuses sympathies.

En second lieu, les prêtres, réduits à la besace de l'apôtre, deviendraient certainement encore plus fanatiques qu'ils le sont actuellement. Le clergé irlandais en est un exemple frappant.

Troisièmement, en France, en Italie et presque partout, en échange du budget des cultes, l'Etat a une part d'intervention dans la nomination des évêques et, par eux, il peut excercer une certaine influence sur le clergé national tout entier. Tout lien étant rompu, les évêques, nommés exclusivement par Rome, seraient des prêtres de combat, qui auraient pour unique mission de faire à l'État une guerre à mort. La Belgique en offre la preuve concluante.

Pour leur résister, faudrait-il recourir à la persécution, comme l'a fait la Révolution française? Outre que ce serait fouler aux pieds les premiers principes des constitutions libres, on peut dire que le moyen n'aboutirait pas plus aujourd'hui qu'en 93. Helvetius a dit, il est vrai : « La seule religion intolérable est une religion intolérante, » mais comment mettre à exécution une politique qui prendrait cet aphorisme pour mot d'ordre? Ne vaut-il pas mieux prévenir que sévir?

Enfin, quatrièmement, la séparation soulève la grave ques-

Digitized by Google

tion de la propriété ecclésiastique. Si l'on veut bien relire le testament politique d'un esprit fin, tempéré et remarquablement judicieux, c'est-à-dire *la France nouvelle* de Prévost-Paradol, on verra que c'est cette difficulté qui l'arrête :

« Si, dit-il, vous supprimez le budget des cultes, vous devez accorder aux différentes communions le moyen d'entretenir leurs ministres, de posséder des lieux de culte et de subvenir à leurs autres dépenses. A moins de vouloir rendre impossible toute organisation religieuse, on ne pourra se refuser à accorder la personnification civile aux citoyens qui s'associent dans un but d'édification commune.

« Il faudrait s'attendre à voir un spectacle bien nouveau pour la France et capable de porter l'inquiétude dans bien des esprits. Il est probable que l'Église catholique de France ne voudrait pas faire dépendre l'existence de chaque pasteur de son propre troupeau et qu'elle prendrait le sage parti de former une caisse commune qui serait administrée par ses chefs, comme l'est aujourd'hui son budget par l'administration des cultes. Mais les chefs de cette puissante association, qui seraient-ils ? Probablement un comité formé d'évêques et de laïques choisis parmi les plus considérables ; et ce comité remplirait sans doute les fonctions actuelles de l'administration des cultes : il présenterait les évêques à l'institution papale, payerait leur traitement et administrerait la fortune commune ; il représenterait enfin l'Église de France auprès du Saint-Siège, du consentement de cette Église et du consentement de la papauté. On ne conçoit guère d'une autre façon la nouvelle organisation de l'Église catholique, une fois que seraient retirés d'elle le soutien que l'État lui prête et le frein qu'il lui impose ; et lorsqu'on se représente exactement ce futur état des choses, on comprend que plus d'un esprit politique ne considère pas sans appréhensions l'existence d'une organisation si puissante et le rôle si considérable des citoyens, ecclésiastiques ou laïques, qu'elle mettrait à sa tête et reconnaîtrait pour chefs. La crainte de voir subsister, sans contrepoids suffisant, un État dans l'État ne serait-elle point légitime ? »

Digitized by Google

M. Minghetti ne s'effraie pas de ce qui fait hésiter Prévost-Paradol et M. Gambetta.

C'est ce côté du problème de la séparation qu'il discute avec le plus de soin, dans les chapitres III et IV de son livre. Il s'efforce de montrer que les craintes qu'inspire le rétablissement de la mainmorte sont très exagérées. Il conseille, au reste, toute une série de dispositions à prendre pour en prévenir l'extension excessive. Les corporations ne pourraient posséder que les biens fonciers strictement indispensables à leur objet. Le principe électif devrait être maintenu dans la composition et dans le recrutement du personnel administratif. Les prêtres, comme les médecins et les avocats, devraient faire preuve de capacité. Ne pourrait enseigner que celui qui serait muni d'un diplôme, et l'enseignement privé ne pourrait jamais se soustraire à l'inspection officielle. L'Etat aurait, en tout temps, le droit de supprimer les personnes civiles auxquelles il aurait donné l'existence, et il devrait le faire dès qu'elles cesseraient de répondre au but qui les a fait instituer. Vous vous alarmez, dit M. Minghetti, de l'accroissement rapide des corporations religieuses. Elles grandissent ainsi parce qu'elles échappent aux mesures restrictives de votre législation. Reconnaissez leur existence et, dès lors, vous aurez prise sur elles.

En théorie, on ne peut méconnaître les avantages des fondations ayant un but d'utilité générale.

Des œuvres utiles se perpétuent ainsi, sans rien coûter aux contribuables. En outre, elles constituent des centres de vie indépendante. Lieber attribue à la multiplicité de ces institutions la vie politique vigoureuse et prospère de la race anglo-saxonne. Le grand danger de la démocratie, comme l'a si bien montré de Tocqueville, c'est que, réduisant la société tout entière à une plaine uniforme où roulent emportés des grains de sable sans consistance, elle prépare ainsi admirablement le terrain pour le césarisme, en détruisant tout ce qui pourrait lui faire obstacle. Autonomie de la commune, autonomie de la province, autonomie des associations et des fondations, voilà les bases essentielles de la liberté.

Digitized by Google

Nous le voyons bien en Suisse et aux États-Unis. Mais, dans un pays catholique, un tel régime ne conduirait-il pas fatalement à la perte de la liberté qu'on veut fonder ?

Ne l'oublions pas, nous nous trouvons en présence d'une corporation sacerdotale d'une puissance incomparable, organisée comme une armée, ayant son représentant dans chaque village, sans compter les communautés religieuses d'hommes et de femmes, qui se multiplient sans cesse, et pouvant user de ces armes spirituelles, auxquelles il est difficile de résister : les sacrements. Je ne connais pas de preuve plus remarquable de la force dont dispose l'Église catholique que ce qu'elle a fait en Belgique depuis la réforme de l'enseignement primaire en 1879. Deux ans lui ont suffi pour ouvrir dans presque toutes les communes du pays une école de garçons et une école de filles et pour y attirer un nombre d'élèves plus considérable que celui des écoles officielles.

C'est, sans doute, en usant de contrainte sur les parents, avec une violence dont l'enquête parlementaire révèle chaque jour les excès, que ce résultat a été obtenu ; mais la contrainte est subie, les écoles ecclésiastiques sont fondées et elles sont remplies. Donc, la force et l'influence existent. Des faits sont des faits, et il faut en tenir compte. S'il est certain que l'Église de Rome condamne les libertés modernes, tout ce qui peut accroître sa puissance est un danger pour la liberté. Voilà ce qui fait hésiter quand il s'agit de lui accorder le droit de fondation.

Il ne faut pas s'imaginer, d'ailleurs, que la séparation puisse mettre fin à la lutte entre l'État et l'Église. La séparation n'est qu'une mesure de droit public : elle n'a pas d'application dans le domaine de la vie individuelle. Le citoyen et le croyant ne font qu'un seul individu. Ici, on ne peut tracer de ligne de démarcation. Le citoyen, quand il aura à prendre parti et à agir dans la vie publique comme électeur, conseiller communal, représentant, ministre ou même, chose plus grave, comme juge, obéira nécessairement à sa conscience, c'est-à-dire à sa foi, et au prêtre qui en est l'arbitre. L'Église peut donc ici reconquérir, sur le terrain de

Digitized by Google

la liberté et par le mécanisme des institutions libres, toute l'influence qu'on lui aura ôtée en lui enlevant les privilèges d'un pouvoir reconnu. C'est ce que le clergé et les catholiques belges ont compris depuis longtemps, et c'est de ce côté qu'ils ont porté leurs efforts.

Leur exemple ne tardera pas à être suivi ailleurs. Déjà, en Allemagne, le parti clérical, grâce au nombre de voix dont il dispose dans les collèges électoraux et dans la Chambre, a réduit le gouvernement à modifier sa politique ecclésiastique. En Italie, le Père Curci, dans un livre récent, du plus grand intérêt : *La nuova Italia ed i vecchi Zelanti*, prouve très clairement que l'Église doit renoncer définitivement au pouvoir temporel et s'efforcer de reprendre le pouvoir par les moyens que la constitution italienne met à sa disposition. Le parti conservateur devient alors un parti clérical et les questions politiques des questions religieuses. On a séparé l'Église de l'État dans les lois, mais dans les faits on retrouve devant soi le dogme armé en guerre, et le conflit, transporté jusqu'au fond des consciences, nous replace sur le terrain des guerres de religion. Ce n'est plus, comme auparavant, l'État qui défend son indépendance par la réglementation : ce sont les amis de la liberté qui attaquent des croyances religieuses qu'ils considèrent comme des instruments de servitude. Cette forme du conflit est-elle moins grave que l'autre?

Pour ceux qui ne voient dans toute religion qu'un mal ou, tout au moins, une illusion destinée à disparaître par le seul progrès des lumières, la question se résout aisément. Ils ne peuvent que se féliciter d'une situation qui entraîne tous les partisans des institutions libres à favoriser une guerre qui, au fond, doit s'en prendre aux sacrements et aux dogmes, dont le clergé se fait un moyen de domination. Mais ceux qui croient que le sentiment religieux est la base nécessaire de la morale et de la vie sociale n'ont-ils pas lieu de s'inquiéter de l'avenir? La neutralité, qui semble s'imposer à l'État du moment qu'il est complètement séparé de l'Église, n'est pas facile à maintenir; car il reste des points de contact

Digitized by Google

inévitables et, en même temps, très délicats, dans l'instruction publique notamment.

Sans doute, là aussi on s'efforcera de faire le partage entre les deux domaines, en décrétant l'enseignement laïque ou non confessionnel, d'après l'exemple des États-Unis et de la Hollande. Mais, dans ces deux pays protestants, le caractère pour ainsi dire laïque de la religion dominante permet d'exclure complètement le dogme, tout en conservant, comme base de la morale, les principes spiritualistes du christianisme. Cette solution rencontre les plus grandes difficultés dans les pays catholiques, premièrement à cause du caractère essentiellement dogmatique du catholicisme, secondement parce que les représentants de la religion n'admettent pas un enseignement religieux séparé du dogme. L'instruction laïque, même si l'État la désire neutre, deviendra presque forcément hostile à l'Église, qui la condamne et la poursuit de ses anathèmes. L'instituteur sera, comme on l'a dit, un anticuré. La lutte, qui n'existait autrefois que dans les sphères administratives, sera transportée ainsi au fond des consciences et s'imposera aux populations, dès l'enfance et jusque dans le moindre village. C'est le spectacle que nous offre en ce moment la Belgique, où le régime de la séparation de l'État et de l'Eglise a été introduit dans l'enseignement primaire par la loi de 1879. On ne pourra de sitôt apprécier les résultats de cette tentative. Mais ce que l'on peut affirmer, c'est que, loin de terminer la guerre entre les deux partis que l'on appelle maintenant partout, en Europe, libéral et clérical, elle n'a fait que l'entretenir et l'exaspérer.

Le comte Henri d'Arnim, discutant un jour avec la nièce de Cavour, la marquise Alfieri, la valeur pratique de la fameuse formule : *Chiesa libera in Stato libero*, résumait ainsi sa pensée : « Voulez-vous savoir à quoi aboutit cette chimère? le voici : elle signifie tout simplement : *Chiesa armata in Stato disarmato*. L'État n'a plus aucune arme pour résister à l'Église, et l'Église peut faire usage de toutes les siennes. Des songe-creux se sont imaginé qu'on affaiblirait la papauté en lui enlevant le pouvoir temporel. Quelle erreur !

Digitized by Google

Tant que Pape avait des États, nous pouvions employer contre lui des moyens de contrainte physique, par exemple envoyer une frégate devant Civita-Vecchia. Maintenant qu'il n'est plus qu'une puissance spirituelle, les États, qui ne disposent que de forces matérielles, n'ont plus aucun moyen d'action sur lui. »

Les *Preussische Jahrbücher* de février 1873 ont développé les mêmes considérations.

Le pouvoir temporel devait disparaître en vertu de ce puissant mouvement historique qui a emporté les autres principautés ecclésiastiques et qui aboutira finalement à la séparation complète de l'Église et de l'État ; mais l'observation du comte d'Arnim est profonde et juste. C'est le même ordre d'idées qui a inspiré le programme tracé récemment par le Père Curci. Puisque Dieu, dit-il, semble vouloir la séparation de l'État et l'Église, il faut l'accepter. Dans le meilleur livre qui ait été écrit sur la matière, ajoute-t-il, Marco Minghetti a parfaitement formulé les conditions qui peuvent rendre la réforme acceptable. Déjà aujourd'hui l'Église est bien plus libre qu'autrefois et, par conséquent, elle peut beaucoup mieux faire usage de la puissance dont elle dispose. Plus elle se retirera des intérêts temporels, plus grandira son influence spirituelle. Ainsi, en Italie, les curés de campagne vivent du produit de la culture des terres de la paroisse. Que l'État reprenne ces biens, comme le veulent les adversaires de l'Église, et ils lui auront rendu un grand service. Dès lors, les curés, n'ayant plus à faire valoir leurs biens, pourront se vouer tout entiers à leur ministère. « On ne les verra plus sur les marchés occupés à vendre le plus cher possible leur vin ou leur grain, leurs bœufs ou leurs porcs : occupation indigne de leur état quand ils le font pour les produits de leur propre culture, mais bien plus regrettable encore quand ils s'occupent de ce trafic par spéculation, en vendant les denrées d'autrui. » Curci a raison. Pourquoi le curé italien n'est-il pas un zélateur fanatique de la papauté, comme ses confrères en France, en Belgique, en Allemagne ou en Irlande? Parce qu'étant fermier, il est forcément mêlé à la

Digitized by Google

vie civile et que les soins de sa culture lui font oublier souvent la cause de Rome. Y eut-il jamais un clergé qui s'occupa moins d'étendre le pouvoir de l'Église que celui du XVIII^e siècle en France? Vivant à la cour et dans les salons, il ne songeait qu'à dépenser joyeusement les gros revenus de ses bénéfices. Ce n'est certes pas une raison pour rétablir la propriété ecclésiastique, mais c'en est une pour prévoir qu'un clergé privé de biens et même de traitements sera un clergé missionnaire et âpre à reconquérir, par d'autres voies, la position que la séparation lui aura enlevée.

Le Père Curci recommande à l'Église de s'allier franchement à la démocratie et même de ne pas s'effrayer du socialisme. L'Église de Jésus-Christ, dit-il, s'adapte merveilleusement aux formes démocratiques de la société moderne ; car son fondateur, dans ses enseignements, s'est toujours montré d'une sévérité impitoyable envers les riches et envers les puissants de toute espèce ; il a vécu de la vie de l'homme du peuple et du pauvre ; il a passé son existence parmi les déshérités de ce monde et il s'est toujours tenu à l'écart des grands de la terre ; il n'a paru à la cour d'un roi que pour y être insulté et au tribunal du gouverneur romain que pour y être condamné. Le rôle de l'Église est de défendre les faibles contre l'oppression des forts, et elle pourra le faire bien mieux sous le régime de la liberté absolue que sous l'ancien régime, avec les entraves de toute sorte qu'il lui imposait. Pour la question sociale, le Père Curci adopte ainsi complètement le programme de feu l'évêque de Mayence, Ketteler, et des socialistes évangéliques de la nuance Stöcker et Todt, en Allemagne [1]. Les prêtres doivent étudier l'économie politique et enlever aux mains de l'Internationale et du nihilisme les principes de justice et d'égalité dont les sectes subversives font un si mauvais usage. C'est au christianisme qu'appartient la mission de défendre le travail exploité par le capital

[1] J'ai exposé leurs vues et leurs principes dans mon livre *le Socialisme contemporain.*

Digitized by Google

et de faire régner l'équité dans le monde économique, où aujourd'hui les faibles sont écrasés au profit des forts. D'autre part, les catholiques doivent partout s'allier aux conservateurs, en formant ainsi un parti puissant, qui serait bientôt assez fort pour arrêter les fauteurs des révolutions violentes. A cet effet, ils doivent, en toutes circonstances, prendre une part active dans la vie politique et voter dans toutes les élections. Telle est la ligne de conduite que préconise l'un des prêtres les plus éminents et les plus clairvoyants de l'Église catholique. Le Père Curci applaudit au livre de M. Minghetti, parce qu'il croit que c'est dans la séparation que l'Église retrouvera sa force et les moyens de reprendre une influence bien plus grande que celle dont elle disposait sous l'ancien régime.

Les amis de la liberté doivent-ils reculer devant les périls qui peuvent résulter de la solution préconisée par M. Minghetti? Ce serait en vain, car elle s'impose. Comme l'a démontré l'éminent écrivain ; elle est la conséquence nécessaire de la marche de l'histoire et de la situation créée par les institutions libres. Elle s'accomplira partout, dans les pays protestants comme dans les États catholiques, en Angleterre comme en France et en Italie. Elle est en vigueur depuis leur origine dans les États de la Nouvelle-Angleterre et dans les colonies australiennes. Elle a été inscrite dans la Constitution belge en 1830, avec cette singulière inconséquence d'un budget payé par l'État à des prêtres qu'il ne nomme pas, qu'il ne connaît pas et qui l'attaquent. Récemment, elle a été appliquée en Irlande, où aucun culte n'est plus officiellement rétribué. Elle est énergiquement réclamée en France, où la République sera forcée tôt ou tard de renoncer à la protection illusoire du concordat. En Italie, on peut prévoir qu'elle sera un jour votée à une grande majorité, quand on la voit préconisée par les hommes les plus considérables du parti conservateur, comme Minghetti et Bonghi.

C'est quand cette réforme sera accomplie que se dresseront, dans les États catholiques, les plus redoutables problèmes. Est-il possible de maintenir dans un pays un régime

Digitized by Google

que repousse et condamne le culte des populations? L'État, pour défendre son indépendance, ne sera-t-il pas forcé de se maintenir en état d'hostilité permanente et agressive contre l'Église? Cette lutte, comme on l'a vu après 1793, n'amènera-t-elle pas un trouble si profond que la perte des institutions libres en résultera? Et, d'autre part, ne s'ensuivra-t-il pas l'ébranlement et la destruction même des croyances religieuses et des sentiments religieux, déjà si attaqués et si minés de divers côtés?

Il faut relire et méditer l'admirable livre qu'Edgard Quinet a consacré à la Révolution française. D'après lui, si elle a échoué dans son œuvre, c'est parce qu'elle a poursuivi une contradiction et une impossibilité. Une contradition : faire la guerre à la religion nationale, tout en la conservant; une impossibilité : se soustraire à la domination de l'Église dans le domaine politique sans secouer son joug dans le domaine religieux. Guizot a publié un écrit avec ce titre : *Pourquoi la révolution d'Angleterre a-t-elle réussi?* Je réponds à cette question, non comme Guizot, mais comme Quinet, et je dis : Les révolutions des Pays-Bas, d'Angleterre et des États-Unis ont réussi parce que la réforme politique a eu pour base la réforme religieuse. La République française se prépare à recommencer la tentative que son aînée de 93 n'a pu mener à terme et qui a abouti à l'Empire et au concordat. Réussira-t-elle mieux? Grave question, à laquelle l'avenir seul peut répondre.

EMILE DE LAVELEYE.

Digitized by Google

SOUVENIRS D'UNE EXCURSION AU CANADA.

I. — *Les Montagnes-Blanches et le bas Canada.*

Bien des gens se représentent encore l'intérieur de l'Amérique septentrionale sous les traits que lui a prêtés Fenimore Cooper et, sans ignorer l'existence des grandes voies ferrées qui traversent en tous sens le continent américain, s'imaginent volontiers qu'on ne peut s'écarter des lignes principales sans s'exposer à toutes les aventures d'une excursion en plein pays de sauvages. Malheureusement pour la poésie du tableau, — fort heureusement pour la prospérité des États-Unis, — si l'on excepte les territoires voisins de la baie d'Hudson et des Montagnes-Rocheuses, Peaux-Rouges et forêts vierges n'existent plus, au nord du Mexique, qu'à l'état de souvenirs.

Dans l'est et le centre des États-Unis, ainsi que dans les provinces maritimes du Canada et dans toute la vallée du Saint-Laurent, vous traversez continuellement des campagnes presque aussi peuplées de nos congénères que l'Europe elle-même et beaucoup plus civilisées que certaines régions de notre continent. Quelque itinéraire que vous projetiez, des agences de voyage, établies dans toutes les grandes villes de l'Est, vous fournissent d'avance les billets nécessaires non seulement pour les chemins de fer, mais encore pour les bateaux à vapeur et pour les diligences des parages même les plus écartés. Je ne parlerai pas des chemins de fer, si souvent décrits, où l'on peut trouver sa table et son lit sans sortir du train; mais il n'est si petit cours d'eau qui ne soit sillonné par des steamers aussi rapides que commodes et bien aménagés, et, quant

Digitized by Google

aux diligences, dès que le paysage en vaut la peine, elles sont remplacées par des chars à bancs découverts qui ne sont pas de nature à faire regretter nos patachès traditionnelles et qui devraient bien être adoptés dans les principaux passages des Alpes. — D'autre part, les hôtels sont montés presque partout sur une échelle assez considérable pour pouvoir traiter leur clientèle avec un luxe qui ailleurs serait du gaspillage. — Nos lecteurs ont déjà entendu parler du *check system*, qui épargne au touriste l'ennui de s'occuper de ses bagages. Ce système ne fonctionne pas seulement dans les grandes villes et sur les lignes principales : on le retrouve, avec les mêmes conditions de sûreté et d'économie, dans toutes les entreprises de transports et sur tous les points du pays.

En résumé, du golfe Saint-Laurent au golfe du Mexique, vous pouvez voyager au gré de votre fantaisie, avec autant de facilité qu'en Belgique, en France, en Allemagne, avec plus d'agrément et de confort qu'en Espagne, en Sicile, voire dans certaines parties de l'Autriche et de l'Italie.

Prenant pour point de départ New-York ou Philadelphie, quiconque désire, suivant l'expression anglaise passée dans notre langue, « faire un tour » dans l'Amérique septentrionale peut choisir entre quatre itinéraires pour ainsi dire concentriques, qu'il est facile de saisir sur la carte au premier coup d'œil :

D'abord, la vallée de l'Hudson, souvent comparée à la vallée du Rhin, et les *White-Mountains*, cette « Suisse » de la Nouvelle-Angleterre, avec retour par Boston, la « capitale intellectuelle » des États-Unis. Huit ou dix jours suffisent, à la rigueur, pour visiter ces différents points, pourvu qu'on soit favorisé par l'état de l'atmosphère.

En second lieu, le Canada, les Monts Alleghanys et Washington, itinéraire de trois semaines environ.

Troisièmement, Chicago, le Mississipi et l'Ohio. Six semaines, ici, ne sont pas de trop, quand on ne se contente pas de traverser le pays à toute vapeur.

Enfin, l'itinéraire rêvé par tous les amateurs de voyages : les Prairies et les Montagnes-Rocheuses, les wigmans des

Digitized by Google

Peaux-Rouges et le sanctuaire des Mormons, la Californie avec ses merveilles naturelles, la Nouvelle-Orléans et la Floride. C'est le voyage dont M. Ed. de Laveleye a récemment esquissé, dans la *Revue*, une relation à la fois si colorée et si précise. Mais c'est un plan qu'il est difficile de réaliser si l'on ne dispose que de quatre à cinq mois.

I

Pour nous, dont les loisirs étaient comptés à la fin de l'été dernier, nous ne pouvions mieux choisir que l'itinéraire du Canada, en y comprenant les Montagnes-Blanches et en y ajoutant une visite aux grandes villes des États de l'Est.

Le 7 septembre, le train de New-York nous déposait donc à Saratoga, alors dans les derniers beaux jours de sa saison. Saratoga, suivant une expression consacrée aux États-Unis, est le « Spa » de l'Amérique; mais un « Spa » qui héberge jusque 30,000 visiteurs à la fois. On conçoit ce que doivent être les aménagements d'un pareil caravansérail. L'*Hôtel des États-Unis*, assurément un des plus vastes du monde, renferme 12,000 lits et 11,000 chambres, sans compter les installations générales. Il forme un édifice carré de cinq étages, avec un immense jardin au centre, entouré par une vérandah où la foule des visiteurs passe la plus grande partie de la journée à causer, à flâner et à écouter des orchestres ou simplement à se balancer dans des chaises à bascule.

La ville se concentre sur un assez petit espace; elle ne se compose, en quelque sorte, que d'une grande rue, *Broadway*, qui conduit aux fontaines principales. Ces sources, déjà connues des Indiens pour leurs propriétés curatives, sont ombragées par un assez joli parc. Mais là se bornent les charmes de Saratoga. Le site n'a rien de remarquable en lui-même et les environs n'offrent que des excursions assez monotones. Aussi, la vogue extraordinaire de cette localité semble-t-elle due à un simple caprice de la mode. On a peine à s'imaginer l'extravagance du luxe que les Américaines déploient ici dans leurs toilettes; ce serait à croire qu'elles y viennent

Digitized by Google

exclusivement pour s'habiller. Il ne faudrait pas s'imaginer, toutefois, que cette population flottante se recrute parmi les oisifs, — catégorie sociale du reste fort peu répandue en Amérique. Mais un ou deux mois de congé par an entre dans l'hygiène pratique des familles américaines, et c'est ainsi que se peuplent, chaque été, d'innombrables lieux de villégiature, dont Saratoga est simplement le plus fashionable, sinon le plus fréquenté.

Le jour suivant, quittant sans regret cette tour de Babel, nous reprîmes le chemin de fer jusque Caldwell, où nous montâmes dans le *coach* du lac Georges. Tout ce pays semble médiocrement fertile ; ce sont des plaines ondulées, sablonneuses, aux champs enclos de palissades, entrecoupés de taillis et de sapinières. Nous aurions pu nous croire en pleine Europe, n'eût été le nombre infini de réclames qui s'épanouissent en lettres d'un pied sur chaque planche des clôtures, aux abords de la route, — depuis les miracles opérés par la poudre dentifrice de Zozodont et par les pillules d'Herrick jusqu'à l'adresse de la célèbre « chiropodiste » de New-York, la *doctoresse* Pray.

Nous suivons, au petit trot de nos six chevaux, une route de planches; on voit que le bois est ici à meilleur marché que le pavé. Aux approches du lac Georges, les taillis épars se transforment en forêt, et bientôt nous débouchons dans le parc de l'hôtel *Fort William Henry*, moins grandiose, mais beaucoup plus pittoresquement situé que notre gîte de la veille. A nos pieds frissonnent les eaux bleues du lac Georges, qui se perd au loin, dans la brume, entre deux lignes de collines ondoyantes et boisées.

Les Indiens donnaient à cette nappe d'eau le nom d'Horicon, « ondes argentées ». Quand les Français du Canada la découvrirent, au commencement du XVII^e^ siècle, ils l'appelèrent le lac du Saint-Sacrement. Ce sont les Anglais qui lui donnèrent son nom actuel, après la dépossession de la France, sous le règne de Georges II. Les Américains ont essayé de lui restituer son appellation indienne, à la fois plus poétique et plus rationnelle ; mais il était trop tard, la dénomination

Digitized by Google

britannique a prévalu, sans doute parce qu'elle était contemporaine de la colonisation. C'est un lac de dix lieues de longueur, sur une largeur de quelques kilomètres à peine, encaissé, surtout dans sa partie septentrionale, entre des chaînes assez élevées et entrecoupé d'îlots qui contribuent à le faire paraître plus étroit encore. Il a, du reste, un écoulement vers le nord et appartient déjà au bassin du Saint-Laurent.

Le lendemain, embarqués de grand matin, à bord d'un petit steamer qui dessert les points les plus importants d'un rivage parsemé d'hôtels et de pensions, à l'instar des lacs suisses, nous ne tardâmes pas à atteindre le rivage septentrional, d'où un petit chemin de fer assez primitif nous fit traverser la langue de terre qui nous séparait du fort Ticonderoga, sur le lac Champlain.

Le fort Ticonderoga, construit par les Français en 1756, était tombé, peu après, aux mains des Anglais. Ceux-ci y avaient établi une petite garnison lorsqu'éclata la guerre de l'indépendance américaine. Les premières nouvelles de l'insurrection n'étaient pas encore parvenues à Ticonderoga qu'un beau matin Ethan Allen, à la tête des milices du Vermont, surprit la garnison désarmée et pénétra, sans coup férir, jusqu'à la chambre du commandant encore endormi, pour le sommer, l'épée à la main, de rendre sa forteresse. « Au nom de qui? exclama le malheureux, tout abasourdi. » — « Au nom de Jehovah et du Congrès continental, » répondit Allen, en vrai puritain qu'il était. — C'était trop tard pour songer à la résistance, les Américains restèrent maîtres de la position; mais ils en furent délogés l'année suivante, et le fort, démantelé à la paix, ne tarda pas à tomber en ruines.

Champlain, Dieskau, Montcalm, Abercrombie, Burgoyne, tous les héros des guerres du dernier siècle, se sont livré, dans ces environs, les batailles qui ont décidé de l'avenir de l'Amérique. Le lac Georges et le lac Champlain ont, en effet, constitué de tout temps une sorte de route naturelle entre l'Hudson et le Saint-Laurent; aujourd'hui encore ils se

Digitized by Google

trouvent sur l'itinéraire qui est à la fois le plus direct et le plus pittoresque entre New-York et Montréal.

Le lac Champlain, qui porte le nom de son premier explorateur, Samuel de Champlain, gouverneur du Canada au début du XVIIIe siècle, passe pour un des lacs les plus charmants des États-Unis. Beaucoup plus considérable que le lac Georges, il mesure quarante-deux lieues de longueur sur une largeur moyenne de quatre. Son principal attrait consiste dans les groupes de montagnes qui le dominent à une certaine distance, les Adirondacks à l'ouest, les Montagnes-Blanches à l'est. Malheureusement, à peine nous étions-nous embarqués à Ticonderoga, qu'un épais brouillard nous déroba complètement la vue des côtes. Cette brume, fort vexante dans un paysage aussi réputé, n'était pas, toutefois, assez épaisse pour retarder la marche du vapeur qui, trois heures plus tard, relâchait à Burlington, petit port de la rive orientale, situé dans l'État de Vermont. Nous n'étions ici qu'à quelques heures de Montréal; mais, fidèle à notre itinéraire, nous voulions faire le tour des Montagnes-Blanches avant de franchir les frontières du Canada. Nous quittâmes donc le steamer pour prendre la ligne du Central-Vermont.

Burlington, où nous passâmes la nuit, est une bourgade manufacturière de 17,000 habitants, qui reproduit assez exactement le type des petites villes provinciales de la Nouvelle-Angleterre. La ville proprement dite ne se compose que de quelques *blocs*, formés par de larges rues se coupant à angle droit et renfermant les magasins, les hôtels, les églises, les édifices publics. Mais, sur le prolongement des artères qui rayonnent de ce noyau central, s'espacent, dans un rayon de plusieurs kilomètres, une multitude d'habitations particulières, en pierre ou en bois, isolées dans leur jardin et généralement précédées d'une large vérandah. Cette disposition rappelle assez bien les villes anglo-indiennes, où l'on distingue le *bazar* ou quartier marchand, aux maisons étroitement juxtaposées, et le *cantonment*, véritable damier de jardins, au centre duquel s'élèvent les habitations privées des fonctionnaires et des négociants européens.

Digitized by Google

De Burlington à Profile House, — notre première étape dans les Montagnes-Blanches, — la distance serait aisément franchie en cinq ou six heures par un express. Malheureusement, nous devions nous engager sur des embranchements secondaires et, aux États-Unis, dès qu'on s'écarte des lignes principales, on est réduit à des trains mixtes d'une désespérante lenteur. Partis de Burlington à neuf heures du matin, nous n'eûmes pas moins de six fois à changer de voiture, et lorsque la nuit vint nous surprendre à Bethléhem-Junction, où nous arrivions avec un retard de deux heures, nous apprîmes que l'avant-dernier train de Profile-House s'était lassé de nous attendre. Notre seule ressource était de patienter jusqu'au train de neuf heures. La pluie, qui tombait à torrents depuis midi, n'était pas de nature à nous faire prendre notre mal en patience. Heureusement Bethléhem avait une gare, — ce qui n'est pas toujours le cas sur cette ligne, de construction récente, où mainte station se réduit à un carrefour en pleine forêt. Mais c'était l'heure où nous avions compté nous mettre à table, et la *Junction* ne renfermait pas la moindre apparence de buffet. Tout à coup, de l'autre côté de la voie, nous vîmes un filet de lumière qui, s'échappant d'un volet clos, se reflétait dans les flaques du sol. Nous nous approchâmes pendant une éclaircie : c'était une petite *refreshment house* (maison de rafraîchissement), où bon feu et nappe blanche invitaient le voyageur à entrer. Pour un demi-dollar par tête (2 fr. 50 c.), nous trouvâmes là un excellent souper, familièrement servi par la maîtresse de la maison : bœuf pressé, jambon, œufs, pommes de coing étuvées, thé, crème, beurre et gâteau à discrétion.

II

Il était dix heures du soir lorsque nous arrivâmes à la « Maison du Profil », vaste hôtel capable de donner l'hospitalité à plus de 500 personnes. Les Montagnes-Blanches sont parsemées d'hôtels luxueusement aménagés, où de nombreuses familles de Boston, de New-York, voire de Montréal,

Digitized by Google

viennent passer, chaque année, la saison des chaleurs. Ces établissements, souvent construits en plein désert, au fond des bois, sont de véritables villes avec toutes les installations imaginables : salons de lecture, de conversation, de musique, de danse, de billard et de coiffure, fumoirs, bains, écuries, ferme et laiterie, bureaux de poste, de télégraphe, de chemins de fer, débits de cigares et de journaux, magasins de modes et de curiosités, etc. Que vous restiez dans ces caravansérails trois mois ou vingt-quatre heures, vous y payez invariablement le même prix, par jour : 4 ou 5 dollars, suivant la situation et la vogue de l'hôtel. Pour cette somme, qui comprend même l'éclairage et le service, vous avez droit, outre le logement, aux quatre ou cinq repas de la journée et aux quarante ou cinquante plats de chaque repas, si le cœur vous en dit. Le vin seul n'y est pas compris; mais, comme il est aussi cher que mauvais, vous êtes libre de vous en abstenir sans que l'hôtelier vous regarde de travers, comme il vous arriverait infailliblement de ce côté de l'Atlantique. J'ai même été surpris, à cet égard, de la sobriété que les Américains montrent hors de chez eux. La grande majorité des familles ne boit, à dîner, que de l'eau claire et, si quelques individus se rattrapent, au *bar*, sur ces boissons nationales dont l'eau-de-vie forme le fond principal, on dirait, à les voir pendant leur repas, de « bons Templiers » qui auraient laissé au vestiaire les insignes de leur société de tempérance.

Les *tables d'hôte* sont inconnues aux États-Unis. Elles se trouvent avantageusement remplacées par de petites tables, de quatre ou six couverts, où — de neuf heures à midi, d'une à quatre et de six à neuf généralement — vous pouvez commander sur la carte un repas, servi au bout de quelques minutes par un des nombreux nègres debout derrière les chaises [1]. C'est le règne de l'individualisme appliqué à la vie

[1] Voici un de ces menus pris au hasard :

POTAGES : Okra de poulet. Consommé royal. HUITRES : au naturel, étuvées, frites, panées. POISSON : *Bass* boulli, sauce aux œufs. *Blue-fish* au four, sauce aux fines herbes. BOUILLIS : Jambon. Langue de bœuf. Gigot

Digitized by Google

d'hôtel. Personne, du reste, ne s'inquiète d'où vous venez, ni où vous allez, et, s'il s'exerce quelque surveillance pour éviter que vous ne disparaissiez discrètement sans solder votre compte, même en emportant votre couvert, elle est trop occulte pour que vous en aperceviez trace.

Le revers de la médaille, c'est que, si vous n'avez pas à craindre d'empressements indiscrets, vous n'avez pas non plus à compter sur les attentions les plus vulgaires du personnel. C'est bien ici que vous êtes un numéro à autant de dollars par jour, et rien de plus. Quant à l'hôtelier, — ou plutôt au « manager » s'il s'agit d'une compagnie, — c'est à peine si cet élégant gentleman, assis près de sa caisse derrière le comptoir, daignera répondre par monosyllabes à vos demandes de renseignements plusieurs fois réitérées. Je dois reconnaître, toutefois, qu'il y a des exceptions, mais ce n'est guère dans les grands hôtels qu'on doit les chercher.

Sans doute, il y a, dans tout hôtel qui se respecte, aux États-Unis et au Canada, un bureau spécialement affecté à la délivrance des billets (*ticket office*) ; mais on n'y trouve de renseignements que sur les lignes dont il tient les coupons. De leur côté, les compagnies de transport vous inondent de charmants petits livrets, où elles exposent, avec force réclames,

de mouton, sauce aux câpres. Bœuf pressé aux choux. Poule. Porc, sauce au beurre. PLATS FROIDS : Agneau. Jambon. Rosbif. Salmis de poulet mayonnaise. Bœuf pressé. Chapon désossé à la gelée. Pâté de foie gras. Salade de légumes. ENTRÉES : Crabes frits à la créole. Salmis de canards à la bourguignonne. Ragoût d'agneau aux petits pois. Bouchées de poulet à la reine. Macaroni à l'italienne. Beignets de pommes glacés au rhum. RÔTIS : Bœuf. Agneau, sauce à la menthe. Poulet farci aux abattis d'oie. Jambon au champagne. Porc, sauce aux pommes. LÉGUMES : Pommes de terre bouillies. Pommes de terre en purée. Fèves de Lima. Tomates étuvées. Blé turc. Choux-fleurs. Haricots verts. Riz bouilli. *Eggplant* frite. Betteraves. Navets. Pastèques. ENTREMETS : Pudding cabinet, sauce au madère. Pâté aux pêches. Pâté aux pastèques. Tartes aux raisins. Gâteaux de Boston à la crème. Gâteaux de Vienne. Gâteau au citron. Crème bavaroise. DESSERT : Raisins. Pêches. Melons d'eau. Bananes. Noix du Pecan. Noix anglaises. Noisettes. Raisins secs. Amandes. GLACES : Vanille. Sorbet au citron. CAFÉ et THÉ.

Il va sans dire que le voyageur peut se faire servir de chaque plat non seulement autant de fois qu'il lui plaît, mais encore dans l'ordre qui lui convient. C'est le triomphe des grands appétits.

Digitized by Google

tous les avantages qu'elles mettent à la disposition du public; mais elles se gardent bien de donner des indications sur leurs rivales, de sorte que chaque nouveau déplacement exige du touriste une véritable étude de géographie comparée.

Profile House est une des stations que je recommanderais le plus volontiers dans les Montagnes-Blanches, tant pour le confort de ses aménagements que pour le charme du site et l'attrait des environs. L'hôtel s'élève, au fond d'un cirque boisé, entre deux lacs aux eaux limpides et aux rives verdoyantes : l'*Echo lake*, que ferme, vers le sud, une barrière de roc couverte de sapins, et le *Profile lake*, où se mire le Mont du Profil, ainsi nommé pour la vague ressemblance de sa cime avec une tête de vieillard vue de profil.

Quand nous nous réveillâmes, le lendemain, pas un nuage ne troublait la sérénité de l'azur. Aussi nous empressâmes-nous de prendre place dans un des nombreux *coaches* qui font chaque jour l'excursion du Flume. La matinée était déjà chaude; mais la route suivait le fond de la vallée sous des bois épais et encore humides des pluies de la veille, où les premières feuilles de l'automne commençaient à trancher en pourpre sur le vert tendre de l'été. De temps à autre, une éclaircie nous laissait entrevoir les eaux du lac Profil miroitant sur la droite, ou, du côté opposé, les crêtes ondulantes des Monts Franconiens, qui courent du nord au sud. Les Montagnes-Blanches, dont les Monts Franconiens sont simplement la ramification occidentale, se dressent sur un plateau long de 45 milles sur 30 de large, et élevé de 16,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Elles se composent, à proprement parler, de deux chaînes parallèles. Sauf le mont Washington, qui atteint 6,293 pieds, aucun de leurs pics ne dépasse 5,800 mètres. Aussi ne justifient-elles guère, par leur élévation, le nom de Suisse américaine qu'elles ont valu à ce district. La gracieuseté de leurs lignes et l'harmonie de leurs tons, jointes à la luxuriance des forêts qui s'étagent sur leurs flancs, évoquent plutôt le charme si frais et si romantique des paysages de l'Écosse.

Cependant notre véhicule nous dépose au bord du Flume,

Digitized by Google

petit torrent rocailleux dont nous nous mettons à gravir le lit, actuellement transformé, par la sécheresse, en escalier de roc. Un quart d'heure de montée nous fait pénétrer dans une gorge étroite dont les parois de plus en plus hautes et abruptes finissent par nous dévoiler le but de notre excursion. C'est un énorme bloc de granit, qui, tombé du faîte, s'est arrêté dans sa chute et encastré entre les parois, à mi-hauteur de la gorge, formant ainsi un pont naturel suspendu sur l'abîme. Il semblerait que le moindre choc dût suffire — sans parler du poids d'une pareille masse — pour lui faire reprendre le cours de sa chute; cependant, de mémoire d'homme, sa position ne s'est pas modifiée.

En attendant, nous nous arrêtons à la *mare*, « the Pool », sorte de bassin circulaire creusé dans le roc par l'eau d'un torrent qui s'y précipite en cascade. Le site est ravissant, en plein bois, sous des montagnes dont la crête chauve se dessine entre la verdure des taillis et l'azur du ciel, — un vrai tableau d'Arcadie, où l'on ne s'étonnerait pas de voir glisser dans la pénombre des troupes de naïades et de tritons. L'eau du bassin est parfaitement limpide; mais, par un phénomène de coloration assez curieux, elle nous parut, surtout aux endroits éclairés par le soleil, absolument jaune, non pas d'un jaune trouble et argileux, mais d'un jaune cristallin, ambre ou topaze.

Cette même après-midi, ayant pris le train pour Crawford House, hôtel situé au pied méridional du mont Washington, nous employâmes les dernières heures du jour à faire l'ascension du mont Willard, qui domine le fameux *notch* ou défilé de Crawford. Comme nous atteignions le sommet, le cône du mont Crawford, derrière lequel venait de disparaître le soleil, nageait dans une brume mauve qui, plus haut, passait à l'or pâle et à la turquoise. De la base de cette montagne s'étendait jusqu'à nos pieds une longue vallée boisée et déserte, fermée, en face de nous, par une succession de crêtes que dominait, vers le nord-est, la cime du mont Washington, le géant de la chaîne, encore frappée par les derniers rayons de l'astre disparu.

Digitized by Google

Le 16, nous fîmes, de bonne heure, une promenade dans le fameux *notch*. C'est une pittoresque vallée, bien boisée, bien encaissée, mais qui produisit sur nous beaucoup moins d'effet que le même site vu de la hauteur du mont Willard. Le point le plus remarquable consiste en un défilé, appelé la Porte, où des montagnes de 2,000 pieds dominent, des deux parts, un passage à peine large de 22, partagé entre la rivière, le chemin de fer et la route. Quelques rochers, surnommés, à raison de certaines ressemblances assez vagues, la Tête d'éléphant, la Vieille Fille de la montagne, l'Enfant, la Chaise du diable, etc., témoignent des efforts de l'imagination américaine pour suppléer à l'absence de l'élément légendaire dans les paysages du nouveau-monde.

Les Montagnes-Blanches, ainsi nommées à raison de la teinte prédominante dans leurs roches, sont une conquête récente sur la sauvagerie. Connues des Indiens sous le nom d'Agiochook, « la demeure du Grand Esprit », elles restèrent, jusqu'à la guerre de l'indépendance, en dehors de la colonisation anglo-saxonne. Vers 1771, la famille des Crawford vint s'établir dans le *notch*, alors complètement désert. L'histoire rapporte que la première auberge des Montagnes-Blanches s'ouvrit en 1803, le premier *hôtel* en 1852. On voit que la civilisation y a fait du chemin depuis cette dernière date.

Bien que ce fût un dimanche, nous apprîmes, à notre grande surprise, qu'un train quittait, vers trois heures, la station voisine de Fabyan pour le sommet du mont Washington. Régler notre note et retenir un wagonnet pour Fabyan House fut l'affaire d'un quart d'heure, et bientôt nous nous trouvâmes installés dans l'unique voiture du train qui allait escalader les pentes de la montagne. Ce petit chemin de fer est formé par trois rails parallèles réunis par des travées de bois qui font ressembler la ligne à une échelle sans fin. Le rail central est découpé par des entailles où viennent s'engrener des roues placées au centre, à l'avant et à l'arrière de chaque voiture. Le train est *poussé* par une petite machine dont la chaudière est inclinée de façon à

Digitized by Google

conserver une position horizontale malgré la pente. L'inclinaison est très forte; il s'agit, en effet, de gravir près de 4,000 pieds en moins d'une heure ; sur certains points, elle dépasse 33 p. c. Le trajet se fait en une heure et demie. Commencée en 1866, cette ligne fut achevée en 1869, c'est-à-dire deux ans avant la ligne du Righi.

Nous nous élevons lentement, le long des premières assises, poursuivis par l'ombre des montagnes, qui, descendant du versant opposé, envahit déjà le fond de la vallée. Derrière cette première chaîne, à mesure que nous montons, de nouvelles crêtes se succèdent en plans parallèles, comme si elles sortaient les unes des autres, à l'instar des différentes parties d'un télescope.

Le conducteur expliquait, avec une complaisance et un empressement assez rares chez les employés américains, les détails du paysage et les particularités de la route. C'est, paraît-il, ce même conducteur à qui une brave dame demandait, un jour, où elle irait si le frein venait à casser : « Nous en avons un second, qui arrêterait le train. — Et si le second cassait? — Nous en avons un troisième. — Et si le troisième cassait? — Alors, madame, cela dépendrait absolument de votre conduite en ce bas-monde! »

Heureusement les freins ne cassèrent pas et, de fait, je ne crois pas que cette mésaventure leur soit jamais arrivée. Mais on n'en éprouve pas moins un léger frisson de soulagement lorsqu'après avoir côtoyé ces vertigineux abîmes, la petite locomotive s'arrête, en lâchant sa vapeur, sur le plateau de la cime. Le soleil n'était plus qu'une boule de fonte en fusion, s'aplatissant déjà en une calotte d'or qui allait bientôt s'effacer dans la brume ; mais il jetait sur les nuages du couchant d'éclatants reflets de pourpre qui devaient contraster longtemps encore avec les brumes rosées de l'est. A nos pieds, Glen House, notre prochaine étape, tranchait, par la blancheur de ses constructions, sur les fonds sombres de la vallée, tandis qu'à notre gauche un lac lointain reflétait, dans un fouillis de montagnes noires, les teintes brillantes du ciel. Vers l'est et le sud se déroulait à perte de vue le panorama des

Digitized by Google

chaînes que le mont Washington domine de toute sa hauteur, véritable océan de crêtes qui, par leurs lignes ondulantes et leur direction parallèle, faisaient songer à une succession de vagues figées en pleine tempête. C'est un spectacle merveilleux, grandiose même, mais qui, il faut bien le dire, ne vaut pas le Righi, avec son panorama de lacs et de glaciers.

Tout l'espace disponible à la cime de la montagne est occupé par le hangar où l'on remise le train, par une station météorologique des États-Unis et par le petit hôtel où nous passâmes la nuit. La soirée, extrêmement froide, nous fit rentrer de bonne heure, malgré l'attrait des étoiles qui brillaient avec une profusion et un éclat inconnus dans les pays de plaines. Du reste, il gèle ici même dans les nuits d'été, alors qu'en hiver on y a relevé des températures de 60° centigrades au-dessous de zéro, et cela par un vent de 250 kilomètres à la minute! Aussi comprend-on que le propriétaire de l'hôtel ait cru prudent d'attacher son immeuble au roc par d'énormes chaînes de fer qui font le tour de la maison et s'enroulent autour du toit.

Nous dormions profondément lorsqu'un peu avant cinq heures du matin une formidable sonnerie, ébranlant les cloisons de l'hôtel, nous annonça l'approche de l'aurore. Une bande rougeâtre apparut à l'est, puis le soleil se leva pour éclairer à rebours notre tableau de la veille. Malheureusement, une brume épaisse sommeillait au fond des vallées et lorsqu'elle se leva, ce fut pour nous voiler le contour des montagnes.

La cime du mont Washington n'a rien qui puisse retenir le touriste. Une heure plus tard, installés dans le coach de Glen House, nous franchissions rapidement par une bonne route en tourniquet les zones de végétation qui se succèdent sur les flancs de la montagne, — d'abord les lichens s'étalant comme autant de moisissures sur les blocs épars, puis les arbres nains, tordus par la violence des ouragans, enfin les luxuriantes forêts des vallées inférieures.

Digitized by Google

III

Nous désirions arriver le plus tôt possible à Gorham, sur la ligne de Portland à Québec, et il nous eût été facile d'y atteindre le train de midi si nous avions pu quitter immédiatement Glen House. Mais il fallait bien laisser à l'hôtelier du Glen l'occasion de nous offrir à déjeuner et à celui de Gorham la chance de nous retenir à dîner. Aussi le coach en correspondance avec la voiture du mont Washington ne nous emmena-t-il qu'à midi, pour nous faire attendre deux heures, à Gorham, le train du soir. Celui-ci, heureusement, arriva sans trop de retard, et nous pûmes nous installer dans le *sleeping-car*, avec l'idée de n'en plus sortir que le lendemain, à Québec. Mais nous avions oublié la douane, et, au milieu de la nuit, il nous fallut descendre pour la visite des bagages. Je dois dire, à la vérité, que les formalités sont ici des plus simples, surtout en comparaison des vexations que le voyageur doit subir dans les douanes des États-Unis, à New-York par exemple. Il est facile de voir que le protectionnisme est encore d'institution récente dans la colonie anglaise.

Devant moi se trouvait un petit vieillard, rasé de frais, de condition moyenne, qui se rapprochait un peu du type normand ou picard. Je n'en fus pas moins surpris quand le douanier, un Anglais pur sang, lui cria en excellent français: « Et vous, *père*, qu'avez vous dans cette boîte ? » Ce seul mot montrait bien que, si le bas Canada s'appelle encore la Nouvelle-France, il n'en a pas moins conservé les vieilles traditions patriarcales de sesp remiers colons.

A l'aube, nous n'étions encore qu'à Richmond, la bifurcation de Montréal, avec quatre heures de retard. De là à Québec, la ligne se dirige vers l'est, parallèlement au Saint-Laurent, qui, toutefois, reste invisible. Le pays, plat et cultivé, est assez monotone. A entendre le nom bizarre des stations où nous faisons d'interminables arrêts, il est inutile de demander quelles races se sont disputé ce coin de terre. Danville,

Digitized by Google

Warwick, Arthabaska, Sainte-Julie, Black River, la Chaudière, etc., — toutes ces dénominations géographiques, qui étalent au grand jour leur nationalité d'origine, semblent elles-mêmes surprises de se succéder le long du train, à quelques kilomètres de distance, plus ou moins torturées, il est vrai, par une prononciation qui varie suivant la langue maternelle du conducteur.

La ligne ne pénètre pas dans Québec ; elle s'arrête, sur la rive droite, à Point Lévi, d'où il nous fallut traverser le fleuve sur un bac à vapeur, sale, étroit, enfumé, formant un singulier contraste avec les splendides *ferry boats* à trois ponts qui sillonnent, à New-York, l'embouchure de l'Hudson. Ajoutez que Point Lévi est l'endroit le plus défavorable pour apprécier Québec. Le fameux Saint-Laurent est ici moins large que l'Escaut à Anvers. Le mouvement du port nous parut à peu près nul. Pas un steamer en marche, sauf notre bac ; à peine, dans un repli du rivage, quelques voiliers à l'ancre. Quant à la ville, elle ne nous montrait, dans cette direction, que quelque lignes de maisons dominées par la citadelle. Nous aurions pu nous croire en face de Dinant sur Meuse si un arrière-plan de collines nues et bosselées, aux tons d'un gris pâle qui tranchait à peine sur l'horizon clair et froid du nord, ne nous avait fait plutôt songer aux petits ports de la Scandinavie.

Notre impression ne s'améliora guère lorsqu'après avoir gravi, dans un mauvais omnibus, des rues étroites et boueuses, garnies de trottoirs en planches et bordées de maisons basses, nous descendîmes à un hôtel de maigre apparence, qui passe pour le meilleur de la ville. Et cependant, après la monotone régularité des cités américaines, il serait injuste de refuser à Québec un certain charme pittoresque, en raison même de l'irrégularité presque européenne qui préside à ses alignements ; seulement, il faut prendre son point de vue au nord, d'où l'on peut embrasser d'un même coup d'œil la ville haute et la ville basse. La ville haute, qui, sur certains points, domine à pic le Saint-Laurent, offre de merveilleuses échappées sur tout le bassin du

Digitized by Google

fleuve. La ville basse est la ville française par excellence ; on s'en aperçoit vite aux annonces—parfois assez drôlatiques—qui ornent la devanture des magasins.

Québec fut fondé en 1608, par Champlain, le premier gouverneur français du Canada. Ce n'était alors qu'un humble fort dans une presqu'île du Saint-Laurent. Un siècle et demi plus tard, c'était déjà la capitale d'un vaste empire qui s'étendait vers l'ouest jusqu'au-delà des grands lacs et descendait ensuite, par le bassin du Mississipi, jusqu'au golfe du Mexique, enveloppant, en quelque sorte, de toutes parts les modestes colonies que quelques émigrants anglais avaient fondées, au XVII^e siècle, sur les rivages de l'Atlantique. Mais, à la cour de France, on ne se souciait guère de ces « quelques arpents de neige », qu'en 1763, Louis XV céda sans scrupule à l'Angleterre. Celle-ci, il est vrai, s'en était déjà rendue maîtresse par une longue et laborieuse campagne où le futur allié de la France, Georges Washington, à peine âgé de vingt ans, s'était distingué dans l'armée anglaise comme adjudant général des milices virginiennes. Québec avait été livrée aux forces britanniques dès 1759, par une sanglante bataille où les généraux en chef, le Français Montcalm et l'Anglais Wolff, étaient tombés tous deux mortellement blessés. Par une touchante attention des vainqueurs, un même monument, sur la terrasse de Québec, commémore leur bravoure et leur trépas.

La réunion du Canada aux colonies de la Nouvelle-Angleterre ne devait pas être de longue durée. En 1773, l'émeute de Boston donna le signal de la révolution qui aboutit à l'indépendance des États-Unis. On devrait croire que les Canadiens n'avaient guère de raisons pour aimer leurs nouveaux maîtres. Cependant ils ne firent aucune tentative pour se joindre aux colons de la Nouvelle-Angleterre et, en cette circonstance, comme plus tard pendant la guerre de 1813, ils prirent spontanément les armes pour résister aux invasions soi-disant libératrices de leurs voisins émancipés.

C'est qu'en premier lieu l'Angleterre s'était empressée de

Digitized by Google

garantir à ses nouveaux sujets la pleine liberté de leur langue et de leur religion. Dès 1774, elle avait remis en vigueur l'ancien droit canadien pour toutes les contestations civiles, introduit le jury dans les affaires criminelles, proclamé l'admissibilité des catholiques à tous les emplois, enfin organisé les administrations municipales d'après les principes du *self government*, préparant ainsi le terrain aux institutions parlementaires dont elle devait bientôt doter le Canada. D'autre part, l'étendue même de ces concessions, en excitant la jalousie non moins que les défiances religieuses des colons protestants, avait été comptée par les insurgés américains comme un grief de plus, et, le 10 octobre 1774, le Congrès de Philadelphie prit à l'unanimité une résolution dénonçant comme une violation des droits des colons « l'acte qui établit la religion catholique romaine dans la province de Québec ». « Sachez, ajoutait le Congrès dans une proclamation au peuple anglais, que nous pensons que la législature de la Grande-Bretagne n'est point autorisée par la constitution à établir une religion qui proclame des doctrines sanguinaires et impies. » — On conçoit qu'un pareil langage n'était pas de nature à gagner les sympathies d'une population indifférente à la querelle des colonies américaines, et d'autant plus à l'aise sous l'hégémonie tolérante du gouvernement anglais qu'à cette époque l'immigration protestante était encore nulle dans le bassin du Saint-Laurent.

Le triomphe final des insurgés devait naturellement provoquer, dans la Nouvelle-Angleterre, l'exode des colons qui étaient restés fidèles à la couronne britannique. Les « loyalistes », comme ils s'appelaient eux-mêmes, furent reçus à bras ouverts par les autorités du Canada, qui les établirent, au nombre d'environ vingt-cinq mille, dans la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick, ainsi que dans le bassin supérieur du Saint-Laurent. Le ressentiment que ces exilés gardaient aux États-Unis devint une garantie nouvelle de leur fidélité à l'Angleterre. Mais, d'un autre côté, la présence de ce noyau anglo-saxon et protestant à côté des Canadiens français et catholiques ne pouvait manquer de produire des difficultés

Digitized by Google

et des complications qui pouvaient compromettre l'avenir de la colonie. Suivant l'acte constitutionnel de 1791, le pouvoir législatif était partagé entre le gouverneur général, un conseil législatif, sorte de sénat nommé à vie par la couronne, et une chambre directement élue par les contribuables. Comme l'ancienne population restait partout en majorité, elle fermait obstinément l'entrée de la Chambre aux nouveaux venus. Ceux-ci, de leur côté, dominaient dans le Conseil législatif, de sorte que le dernier mot appartenait toujours au gouverneur général, et celui-ci, d'autant plus puissant qu'il était irresponsable sauf vis-à-vis de la couronne, penchait forcément pour ses compatriotes. Les Canadiens ne cessèrent plus de protester contre ce système, qu'ils qualifiaient d'antiparlementaire, et de réclamer, pour leur Chambre élue, le contrôle suprême sur les actes des fonctionnaires, ainsi que sur le règlement du budget. En 1828, ils envoyèrent au Parlement anglais une pétition, revêtue de 27,000 signatures, qui resta sans suite. Six ans plus tard, la chambre du bas Canada votait 92 résolutions pour attaquer la politique générale du gouvernement et dénoncer sa partialité dans la distribution des emplois. Ces protestations restant sans écho, des émeutes éclatèrent sur plusieurs points du pays. Ce ne fut, toutefois, qu'une échauffourée, dont les forces britanniques eurent facilement raison. Mais le gouvernement anglais estima qu'au lieu de s'entêter dans une politique de répression, il ferait mieux de saisir cette occasion pour couper court au mal par de sages réformes. L'acte de 1839 concéda aux Canadiens ce qu'ils avaient réclamé avec le plus d'insistance: la responsabilité ministérielle et le droit de la Chambre élue à régler le budget. Seulement, pour éviter la prédominance de l'élément français, les deux Canadas étaient réunis en une seule province.

L'expédient n'empêcha pas les Franco-Canadiens d'obtenir encore la majorité dans le nouveau Parlement, et une de leurs premières mesures fut de voter une indemnité aux auteurs de la récente insurrection. Cette imprudence, qui était un véritable défi, exaspéra la population anglaise, qui,

Digitized by Google

à son tour, prit les armes à Montréal et brûla le palais du Parlement. Cette fois encore, l'ordre matériel ne tarda pas à être rétabli; mais le désaccord n'en continua pas moins entre les éléments si dissemblables des deux Canadas, et les Anglais durent songer à quelque nouvelle combinaison pour conjurer les périls de cet antagonisme. Ne pouvant y mettre fin, ils essayèrent au moins de l'absorber dans un organisme plus vaste. C'était, du reste, l'époque où commençait à prévaloir en Angleterre la doctrine que les colonies britanniques ne devaient pas compter sur les forces de la mère patrie pour la protection de leur indépendance et qu'elles devaient organiser leur propre défense contre l'ennemi du dehors. L'idée d'une confédération entre toutes les colonies britanniques de l'Amérique septentrionale était d'autant plus naturelle qu'à côté du Canada le flot de l'émigration anglaise avait successivement couvert le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'île de Terre-Neuve et l'île du Prince-Edouard, sans compter la Colombie, sur la côte du Pacifique. La plupart de ces colonies avaient chacune leurs institutions représentatives; sur l'invitation de la couronne, elles nommèrent, en 1864, des délégués qui se rallièrent, après de nombreux pourparlers, à la combinaison du gouvernement. On avait eu soin, d'ailleurs, de faire miroiter à leurs yeux la perspective de consacrer immédiatement les ressources de la future confédération à la construction d'un chemin de fer qui, traversant les colonies anglaises du golfe Saint-Laurent au Pacifique, contribuerait puissamment au développement de leurs richesses respectives. Seules, Terre-Neuve et l'île du Prince-Édouard se refusèrent à sacrifier leur indépendance.

L'acte impérial du 1er juillet 1870 réunit donc en confédération, sous le titre de *Puissance du Canada*, la Nouvelle-Écosse, aussi grande que le royaume de Grèce,—le Nouveau-Brunswick, d'une étendue égale à celle du Danemark et de la Suisse réunis, — le bas Canada, qu'on peut comparer au territoire de la France, — le haut Canada, qui mesure 20,000 milles carrés de plus que l'Angleterre et l'Irlande

Digitized by Google

réunies, — enfin, sur la côte du Pacifique, la Colombie anglaise, d'une superficie égale à celle de l'Autriche.

En même temps, la mère patrie y ajoutait une nouvelle province, le Manitoba, détachée des immenses territoires que la Compagnie de la baie d'Hudson avait monopolisés, jusque-là, au nord des possessions britanniques. Le Manitoba était habité, en grande partie, par une race métisse, provenant des unions entre les Français de la conquête et les femmes des tribus indiennes. Cette population, fort attachée à son indépendance, refusa d'entrer dans la combinaison et essaya de se constituer en république. Mais elle ne put résister aux forces anglaises; ses chefs se dispersèrent, et aujourd'hui le Manitoba est une des provinces agricoles les plus prospères du Dominion. Le territoire entier de la baie d'Hudson a, du reste, été incorporé, à son tour, dans la confédération.

L'acte de 1870 a de nouveau subdivisé l'ancien Canada en deux provinces, qui conservent, ainsi que les autres provinces du Dominion, le droit de gérer leurs propres affaires, par l'intermédiaire d'une assemblée élue, d'un conseil législatif nommé à vie par le pouvoir exécutif, enfin d'un lieutenant-gouverneur, représentant de la couronne. Tous les travaux publics dépassant la sphère des intérêts provinciaux, le recensement, la défense du pays, la législation criminelle, en un mot toutes les questions que la constitution ne réserve pas formellement aux législatures provinciales, appartiennent à la compétence du pouvoir central. Celui-ci se compose d'une chambre des communes élue par comté, d'après le chiffre de la population; d'un sénat nommé à vie par la couronne, mais en nombre limité; enfin, d'un gouverneur général choisi par la Reine. Le gouverneur général est irresponsable, mais ses ministres restent responsables devant le Parlement. On voit que, sauf le mode de nomination appliqué au Sénat, c'est, à tous les degrés de l'échelle, une copie de la constitution britannique.

Digitized by Google

IV

Québec, dont la population ne dépasse guère une cinquantaine de mille habitants, a cessé depuis longtemps d'être la capitale de l'Amérique anglaise. C'est Ottawa, ville de création artificielle, comme Washington, qui a été désignée pour servir de siège aux autorités du Dominion. L'activité commerciale de Québec est restreinte au trafic du bois ; c'est probablement ce qui lui a permis de conserver son cachet franco-canadien. La ville ne renferme guère de monuments qui méritent d'être cités, sauf peut-être la Basilique, en raison des peintures qui la décorent. Il existe ici une université catholique, l'université de Laval, *incorporée* en 1852, et fort fréquentée par la jeunesse canadienne. Elle comprend quatre facultés : la théologie, la médecine, le droit et les arts, cette dernière se subdivisant en lettres et en sciences. Ses professeurs sont au nombre de quarante environ ; détail assez curieux : quelques-uns d'entre eux sont protestants. D'autre part, les étudiants doivent prendre l'engagement de n'assister à aucune représentation théâtrale et de ne s'abonner à aucune publication périodique sans l'autorisation de l'autorité académique. Il leur est même interdit de fréquenter les bibliothèques publiques. Enfin, ils doivent assister aux cours *en robe*, comme leurs professeurs.

L'université de Laval a, du reste, été placée sous le patronage spécial de la Vierge, « considérant, disent les statuts, que la divine Providence, en faisant expédier la charte d'érection de cette université le 8 décembre, jour consacré au mystère de l'Immaculée Conception de Marie, semble avoir indiqué la fête patronale qu'elle veut donner à l'institution ». Cette protection aura, sans doute, paru insuffisante ; car, le 18 juin 1873, l'université a été, en outre, solennellement consacrée au « Sacré Cœur de Jésus », par une résolution de son conseil académique, « afin, y lit-on, que, par la protection de ce divin cœur, l'œuvre de l'université de Laval soit toujours une œuvre de zèle pour

Digitized by Google

la propagation des saines doctrines et que cette université ne dévie jamais des droits sentiers de l'orthodoxie et de la soumission due à l'Église romaine, mère et maîtresse de toutes les Églises ». Décidément, il y a encore de beaux jours pour le fétichisme dans les deux mondes! Et dire que l'université de Laval passe, près des orthodoxes canadiens, pour être imprégnée de catholicisme libéral!

Nous comptions faire l'excursion de la Saguenay, affluent du Saint-Laurent inférieur, qu'on dit égaler en grandeur sauvage les plus sombres fjords de la Norvège. Malheureusement, il nous eût fallu attendre trois jours encore le vapeur de Ha! Ha! Bay, et, de plus, le temps semblait sur le point de se gâter. Nous nous résolûmes donc à gagner Montréal sans plus de retard, après avoir fait une excursion aux chutes de Montmorency, pour profiter de nos dernières heures à Québec. Les fiacres, qui se nomment ici des « calèches », simples cabriolets juchés sur deux roues, sont d'un bon marché phénoménal si on compare leur tarif aux prix des grandes villes américaines, et leurs cochers se distinguent par une jovialité qui ajoute au pittoresque du langage franco-canadien. Ayant hélé un des « charretiers » qui stationnaient devant l'hôtel, nous ne tardâmes pas à franchir la rivière Saint-Charles, qui borde la ville au nord et offre certainement la plus belle vue de Québec. La route de Montmorency traverse une campagne plate, admirablement cultivée, parsemée de cottages en bois, avec vérandahs fleuries, et de maisonnettes en briques blanchies à la chaux. Semez dans ce cadre quelques bouquets d'arbres, — des flèches d'églises, — çà et là une croix ou une chapelle votive; — introduisez-y des gamins qui escortent la voiture en courant, — des mendiants, les premiers que j'ai rencontrés en Amérique, — des jeunes filles causant sur leur porte en un français quelque peu traînant: on se croirait en Normandie plutôt qu'en plein Nouveau-Monde. Quant au but de l'excursion, c'est une jolie chute, un peu étroite, mais assez haute, qui fait grand effet lorsqu'on voit le Montmorency se précipiter d'un bond dans le gouffre de 250 pieds qu'il s'est creusé pour rejoindre le

Digitized by Google

Saint-Laurent. Cette route offre également de gracieuses échappées sur le port et la ville de Québec, qui gagnent décidément à être vues d'une certaine distance.

La population franco-canadienne est restée essentiellement agricole. Loin de se fondre, comme aux États-Unis, dans l'immigration anglo-saxonne, elle s'est considérablement accrue, sans aucun appoint de l'extérieur, depuis la cession du pays à l'Angleterre. A cette époque, elle n'était évaluée qu'à environ 70,000 âmes; aujourd'hui elle en compte 1,500,000 et, débordant de son ancien territoire, elle commence à coloniser les bassins des rivières qui viennent du nord se jeter dans le Saint-Laurent. On cite nombre de districts où la majorité électorale a passé entre ses mains depuis vingt ans. Ses colonies ont même pénétré dans le Nouveau-Brunswick, où elles ont trouvé une autre population, française d'origine, les Accadiens.

Les Français du Canada ont fidèlement conservé non seulement la langue et les croyances, mais encore les mœurs, les coutumes et jusqu'aux chansons de leurs ancêtres. Il est assez étrange d'entendre parfois retentir, dans ces campagnes du Nouveau-Monde, non-seulement les couplets populaires de *Malbrough* ou les mélancoliques complaintes du *Juif errant* et du *Pont d'Avignon*, mais encore ce vieux refrain de la *Guignolée*, qui nous reporte aux forêts druidiques de l'ancienne Gaule. Ajoutons d'ailleurs que le régime féodal, établi par les premiers occupants, n'a été complètement aboli qu'en 1854 par le paiement d'une indemnité aux *seigneurs*. Aujourd'hui encore, le clergé perçoit son salaire au moyen de la dîme.

Ce n'est pas que cette existence pastorale réalise absolument le mythe de l'Éden. Les domaines ruraux du bas Canada, qui forment de longs parallélogrammes au bord des routes, ne peuvent faire subsister qu'une famille et ne sont guère susceptibles d'un partage entre les enfants. D'autre part, le cultivateur épuise peu à peu la terre par la culture continue du blé et le dédain de l'engrais. De là une double cause d'appauvrissement, qui, dans ces dernières années, a

Digitized by Google

provoqué parmi la population agricole du bas Canada une émigration vers les États-Unis assez intense pour préoccuper le gouvernement et alarmer particulièrement les chefs du mouvement franco-canadien.

L'émigration européenne au Canada est peu considérable ; elle oscille annuellement entre 40,000 et 50,000 individus. Bien que, dans ces derniers temps, on lui ait cherché des renforts en France et même en Belgique pour peupler les vallées septentrionales du bas Canada, elle se compose surtout d'Anglais et d'Écossais qui, dès leur débarquement, se dirigent vers les provinces du centre et de l'ouest. Aussi le haut Canada, surtout dans ses villes, offre-t-il une physionomie beaucoup plus anglo-saxonne que même les États de la Nouvelle-Angleterre.

GOBLET D'ALVIELLA.

Digitized by Google

LES

IDÉES PREMIÈRES DANS L'ENSEIGNEMENT.

I

LES IDÉES PREMIÈRES.

On sait depuis longtemps que l'enseignement a un double but : le développement de l'esprit et l'acquisition de connaissances effectives d'une application plus ou moins immédiate aux besoins de la vie. Mais l'importance relative de ces deux buts n'est pas également comprise par tous ceux qui s'occupent de la théorie ou de la pratique de l'enseignement. Les uns s'attachent plus spécialement à la culture de l'intelligence ; les autres, aux connaissances utiles qu'on peut acquérir. Les premiers veulent, avant tout, former l'homme, et, à ce titre, ils pourraient être appelés les humanitaires. Les derniers cherchent surtout à procurer à l'élève l'instrument intellectuel de son action sur la nature et dans la société ; on les nomme les utilitaires.

Mais, outre cette divergence d'opinion sur la valeur relative des deux buts de l'enseignement, il y en a une autre sur la méthode à suivre pour les atteindre. Suivant les uns, il faut aller du concret à l'abstrait, des faits particuliers à la loi qui les régit ; l'étude des sciences positives doit précéder celle des sciences morales. Selon les autres, au contraire, l'enfant est capable de comprendre directement les idées générales par une sorte d'intuition intérieure ; il faut procéder du général au particulier, du simple au composé ; l'étude des sciences morales doit être placée avant celle des

Digitized by Google

sciences physiques et naturelles. La méthode doit être dogmatique, rationnelle et déductive, d'après ceux-ci ; elle doit être empirique et inductive, d'après ceux-là. La cause de ces divergences d'opinions réside dans l'idée opposée qu'on se fait de la nature de l'homme, de ses facultés et des lois de leur activité.

La pédagogie n'est rien autre chose qu'une application de la psychologie. Comment, en effet, travailler avec succès au développement des facultés de l'enfant, à la culture de son esprit et à l'acquisition de ses connaissances si l'on ne sait ce que sont ses facultés, quelles sont les lois qui président à leur développement et comment se forment les idées dans la pensée. Pour dresser les animaux, on cherche à connaître les lois de leur nature. Est-il admissible que l'éducateur puisse se passer de connaissances sur la nature de l'esprit humain pour développer l'intelligence de l'enfant, éclairer sa conscience, lui faire acquérir des idées et enrichir son imagination ? Aussi tous ceux qui ont écrit sur les doctrines de l'éducation ont-ils reconnu que la pédagogie dépend de la psychologie et que le problème de l'instruction n'est qu'un problème de philosophie.

A vrai dire, tout le monde a quelque idée sur la nature humaine, sur les facultés de l'esprit et les lois de leur développement. Seulement, il y a ici, comme dans l'économie politique, selon l'heureuse expression de Bastiat, ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas. Ce qu'on voit, c'est l'apparence, qui produit l'illusion et l'erreur ; ce qu'on ne voit pas, c'est la vérité, c'est la science réelle. Ceux qui n'ont pas suffisamment réfléchi au problème de la nature humaine ou qui n'ont pu profiter des travaux des penseurs de tous les siècles se laissent guider par les apparences et suivent, dans l'éducation des enfants, une fausse voie. Aujourd'hui que l'on a compris enfin toute l'importance de l'enseignement, il importe donc de vulgariser les connaissances acquises de la philosophie, c'est-à-dire de la science de l'homme intellectuel et moral et des idées premières.

La pensée peut être conçue comme une force particulière

Digitized by Google

agissant sous l'excitation des choses extérieures, ou bien comme une simple résultante des forces de la nature matérielle, à la façon des centres de gravité en mécanique. La première conception est celle du spiritualisme; la seconde, celle du sensualisme. De chacune d'elles dérive une pédagogie différente.

Si, comme le veut le spiritualisme, la pensée est une force distincte de la force physiologique du corps, qu'elle soit créée directement ou issue de celle-ci par voie de transformation et d'épuration, il faudra admettre qu'elle a des lois qui lui sont propres. Les principales seront celles de la conscience et de l'intelligence, qui, formulées et réunies en système, constituent la morale et la logique. A cause de leur importance, elles devront occuper la première place dans l'enseignement. Si le caractère essentiel de la pensée est de se replier sur elle-même ou de réfléchir, de se pénétrer et de se connaître, elle aura, par le seul fait de son existence, les idées générales d'être, d'attribut et de relation, sans lesquelles la connaissance de soi, comme toute autre connaissance, est impossible ; elle aura, en outre, les idées absolues et nécessaires qui sont le fondement de tout ce qui existe et qu'elle seule, par la propriété qu'elle a de réfléchir et de se saisir dans son fond, a le privilège de sentir et de comprendre. Dès lors, l'éducation devra commencer par éclaircir, dans l'esprit des élèves, ces idées générales et absolues qui sont nos idées premières. Si toutes nos connaissances ne sont que des combinaisons et des déterminations de nos idées générales, absolues et nécessaires, si la science consiste à rendre raison des choses, c'est-à-dire à rattacher des faits, des phénomènes et des idées particulières aux idées générales et premières, préexistantes dans l'esprit, l'enseignement devra procéder du général au particulier, des règles à leurs applications, de la théorie à la pratique. La méthode, en un mot, sera celle que l'on a nommée dogmatique rationnelle, pour la distinguer de la méthode dogmatique confessionnelle, qui admet des vérités révélées extérieurement, auxquelles la raison humaine doit se soumettre malgré l'évidence contraire.

Digitized by Google

Enfin, si l'esprit, pour se saisir lui-même et s'élever aux idées générales, sources de toutes nos connaissances, doit réagir contre les sensations extérieures ; si, pour connaître les lois de la nature, il faut s'arracher aux apparences et aux illusions des sens, l'acquisition de la science nécessitera un effort, un travail plus ou moins pénible, et la discipline de l'éducation sera le *labor improbus ;* ce ne sera qu'à ce prix que pourra s'effectuer dans l'enfant le passage de l'état instinctif et sensuel à l'état rationnel et réfléchi.

Tout autres seront les conséquences des principes du sensualisme. Si la pensée n'est qu'une résultante des forces physiologiques du cerveau, elle n'aura en soi aucune réalité ; ses lois seront celles des choses qui lui donnent naissance ; la conscience sera un produit des milieux, un effet des habitudes prises ; les idées de l'intelligence seront le résultat d'une élaboration intérieure des sensations représentatives fournies par les sens. Il s'ensuivra que les sciences positives naturelles et mathématiques seront les plus importantes et que ce seront elles qu'il faudra faire acquérir d'abord aux élèves. Les principes ne seront plus les notions générales, mais les faits et les idées concrètes, les nombres et les formes géométriques les plus simples. Il faudra s'attacher, avant tout, à l'éducation des sens et s'efforcer de donner aux enfants le plus de sensations et d'images possible. La méthode sera empirique, elle ira du particulier au général et emploiera l'induction plus que la déduction. Enfin, s'il n'y a plus de différence fondamentale entre la pensée et la sensation, entre la conscience et l'instinct ; si le passage de l'un à l'autre se fait naturellement, sans effort ou réaction intérieure, la discipline disparaîtra, et il faudra laisser à l'élève la liberté d'apprendre ce qui lui plaît le plus ; on recherchera l'instruction attrayante, le jeu sera la règle ; la gymnastique, la promenade, les expériences amusantes de la physique et les manipulations de la chimie prendront une place prépondérante dans l'éducation ; elles serviront de base à tout l'enseignement.

On le voit, la divergence des principes philosophiques et

Digitized by Google

de leurs applications à la pédagogie est complète. Cependant le langage des deux écoles est parfois le même, ce qui ne contribue pas peu à jeter de la confusion dans les esprits et à égarer dans la pratique. De part et d'autre, on nous dit que l'instruction doit éviter de surcharger la mémoire des élèves, mais qu'elle doit développer leur raison et leurs autres facultés mentales ; qu'il faut aller du simple au composé, des idées premières aux idées dérivées; enfin que, dans le choix des connaissances à faire acquérir aux élèves, il faut préférer celles qui sont le plus utiles à celles qui le sont moins. Mais, du moment qu'on cherche à préciser et à définir le sens des mots, on ne s'entend plus et la contradiction des deux systèmes philosophiques éclate aussitôt. Pour les spiritualistes, c'est la raison qui est la faculté maîtresse, c'est elle qui doit dominer toutes les autres dans le développement intégral des forces et des aptitudes de l'enfant ; pour les sensualistes, ce sont les sensations qui servent de fondement à toutes nos opérations intellectuelles ; par conséquent, ce sont les sens qu'il faut développer en premier lieu. Pour les spiritualistes, les idées premières et simples sont les idées générales et absolues de la raison ; pour les sensualistes, ce sont les idées individuelles des choses que saisissent les sens. Pour les premiers, les connaissances les plus utiles sont celles de l'homme intérieur : la psychologie, la logique et la morale ; pour les derniers, ce sont celles qui ont pour objet les choses extérieures et qui nous permettent d'approprier la nature à nos besoins : la physique, la chimie, l'astronomie, la géologie, la botanique, la zoologie et les mathématiques. Comment choisir entre ces deux systèmes, si complètement différents? Evidemment il n'y a que la science de l'homme, de sa nature et du but de son existence qui puisse nous éclairer à ce sujet. Mais où trouverons-nous notre critérium : est-ce dans les sens ? est-ce dans la conscience ?

Toute philosophie contraire aux vérités des sciences naturelles, découvertes par l'expérience, disent les naturalistes, est fausse et doit disparaître. C'est l'expérience extérieure qui nous donne le critérium de la certitude, la pierre

Digitized by Google

de touche de nos connaissances et de nos hypothèses. Ce sont les sciences naturelles et les mathématiques, sur lesquelles elles se fondent, qui nous fournissent nos idées premières. Il en résulte que ce sont les vérités établies par ces sciences qui ont le plus d'importance et que c'est par elles qu'il faut commencer toute éducation. Il faut les enseigner aux enfants en les mettant à leur portée, en leur procurant la vue des choses et en les amenant à tirer eux-mêmes, par l'observation et l'induction, la loi des phénomènes qu'ils constatent.

Ce dogmatisme sensualiste et les conséquences qu'on en déduit ne résistent pas à un examen un peu approfondi.

Les sciences naturelles nous montrent que les phénomènes se suivent et s'enchaînent; mais elles ne nous donnent pas l'idée de nécessité et de permanence sans laquelle nous ne saurions concevoir une loi. De ce qu'on a constaté que tel fait suit tel autre dans cent, dans mille ou un million de cas, il ne s'ensuit pas que les choses doivent se passer toujours et nécessairement comme nous les avons vues et que de nouvelles observations ne détruiront pas l'ordre qui a été remarqué dans les phénomènes observés. Si nous concluons d'un certain nombre d'observations semblables à la permanence et à la nécessité des rapports constatés, c'est que nous transportons dans l'ordre du relatif et de la contingence une idée qui le dépasse, celle de la nécessité; ce n'est qu'au moyen de cette idée que nous parvenons à concevoir la loi. Il en est de même de l'idée de cause. L'enchaînement particulier de cause à effet, qui résulte de ce que celui-ci, avant de se produire, est contenu dans celui-là, ne nous est point montré par les sciences naturelles. Ces sciences ne nous font voir que des faits qui se succèdent; elles ne nous font point assister à la naissance d'un phénomène comme nous concevons que l'effet sort d'une cause. Ici encore nous transportons dans l'ordre des faits successifs une idée qui les dépasse et qui nous vient d'ailleurs. Nous avons donc les notions de nécessité, de permanence et de relation de cause à effet, et nous en faisons constamment usage, sans que l'observation

Digitized by Google

extérieure et les sciences naturelles les expliquent. Suffit-il que ces sciences ne les fournissent pas, pour les proscrire et condamner avec elles les sciences philosophiques, dont elles font l'objet essentiel? C'est dans notre raison que nous trouvons les idées générales, nécessaires et absolues, et c'est dans notre volonté libre que nous puisons l'idée de cause. Faut-il n'y voir que des chimères de notre imagination? Mais, du même coup nous ferions disparaître la conception des lois de la nature et nous rendrions l'induction impossible. Les sciences naturelles et les sens ne nous donnent donc pas le critérium que nous cherchons.

Les sciences naturelles nous apprennent que tous les êtres dont elles s'occupent, depuis la pierre jusqu'aux animaux, sont soumis à l'empire de la fatalité, que tout en eux est déterminé, fixe et enchaîné par les liens de l'antécédent et du subséquent. Les corps inertes obéissent à la loi de l'attraction ; les animaux, à celle de leur instinct, qui semble résulter d'images plus ou moins distinctes produites dans leurs centres nerveux. La philosophie spiritualiste établit que l'homme, au contraire, est libre, qu'il n'obéit pas nécessairement soit aux images qui se produisent dans son cerveau, soit aux sensations qu'il éprouve, soit enfin aux raisons qu'il se donne, mais que sa volonté est une force indépendante qui peut suivre les lois de sa nature corporelle ou celles de sa nature spirituelle ; en un mot, elle proclame que l'homme délibère avant d'agir et que sa volonté est une vraie cause, tandis que l'animal obéit nécessairement à ses instincts et que la pierre subit fatalement laloi de l'attraction. Faut-il nier la liberté humaine et condamner la philosophie spiritualiste au nom de l'expérience dans les sciences naturelles, sans examiner s'il n'y a pas, pour nous, d'autres sources de connaissance qui nous permettent d'expliquer la croyance invincible de l'homme à sa propre liberté? Les sensualistes font une pétition de principe lorsqu'ils disent que la pensée humaine est soumise aux mêmes lois que l'instinct des animaux, la force végétative des plantes, l'attraction ou l'affinité de la matière. Il ne suffit pas de dire que l'homme

Digitized by Google

appartient au règne animal pour en conclure qu'il obéit aux lois des êtres animés; car la question est précisément de savoir s'il n'y a pas en lui un principe différent, duquel découlent d'autres lois que celles auxquelles les animaux obéissent, et cette question ne peut être résolue par le seul témoignage des sens.

Les sciences naturelles conduisent aussi à refuser aux animaux toute responsabilité de leurs actes; c'est cette idée qui règle nos rapports avec eux. Nous pouvons les tuer dans l'intérêt de notre sécurité ; nous les habituons, par la crainte ou par la douceur, à s'abstenir de certains actes qui nous sont nuisibles et que leur instinct leur commande; mais nous ne songeons pas à les punir, à leur infliger une souffrance quelconque comme compensation du mal qu'ils ont fait. Les sciences morales et politiques reposent, au contraire, sur l'idée de la responsabilité humaine; elles proclament à la fois en nous l'existence d'une force intérieure que nous dirigeons à notre gré, et la connaissance innée d'une nature supérieure à celle de notre corps, ayant d'autres lois qui s'imposent à notre volonté; elles reconnaissent la nécessité d'une sanction matérielle de ces lois, afin de nous amender ou de nous ramener à notre nature supérieure, lorsque, par nos actes, nous nous en sommes écartés. L'opposition entre les sciences naturelles et les sciences morales, on le voit, est flagrante. Suffit-elle pour faire condamner celles-ci? N'est-il pas nécessaire, pour juger entre elles, de recourir à d'autres moyens de connaissance que l'expérience extérieure?

Enfin, les sciences naturelles nous font voir que les animaux obéissent à la double loi de l'égoïsme et de la lutte pour l'existence. Les actes de dévouement de la part de quelques-uns ne sont qu'apparents ; en les faisant, ils obéissent à leur instinct et rien, chez eux, ne dénote qu'ils ont le sentiment d'un sacrifice ou qu'ils subordonnent leurs actions à une idée de justice. Un chien s'attachera au plus grand criminel de la terre, comme au plus honnête homme. C'est l'instinct du bien-être ou de la conservation de soi qui le

Digitized by Google

guide. Il en est de même des animaux qui vivent en troupe. La philosophie et les sciences morales nous disent, au contraire, que les hommes doivent préférer la justice à l'égoïsme et qu'au lieu de lutter entre eux pour l'existence, ils doivent s'associer afin de se procurer, par l'union de leurs forces et leur travail en commun, les moyens de vivre et de se développer. Les animaux obéissent à des images purement individuelles formées dans leurs centres nerveux ; les hommes, à des idées générales innées dans leur conscience et leur raison. Ces distinctions doivent-elles disparaître et devrons-nous désormais vivre comme des animaux, en acceptant comme seules prouvées les données des sciences naturelles ? Ce serait nier des faits intérieurs qui s'imposent à nous, et les nier uniquement parce qu'ils échappent au mode de constatation des sciences naturelles, c'est-à-dire à l'expérience extérieure.

Ces faits intérieurs, que les sens sont incapables d'expliquer, sont les idées générales, nécessaires et absolues, le libre arbitre, le devoir, la responsabilité, la justice, l'amour désintéressé et quelques autres de même nature. Ils nous sont attestés par le sens intime, la conscience et la raison. Mais non-seulement les sens extérieurs ne nous apprennent rien sur eux, ils nous trompent même sur ceux qui sont de leur domaine. Ainsi, ils nous disent, par exemple, que le soleil se lève à l'orient et se couche à l'occident, tandis qu'en réalité il reste immobile et que la terre tourne d'occident en orient. Ils nous font croire que les couleurs sont une qualité des choses, tandis qu'elles ne sont qu'une modification des nerfs optiques en nous, produite par les vibrations de la lumière après sa décomposition à la surface des corps. La conscience et la raison, au contraire, ne nous trompent point sur les faits de l'ordre spirituel. Notre conscience nous atteste notre propre existence intérieure, et la raison nos idées générales, nécessaires et absolues. Quand nous affirmons une vérité de cet ordre, nous avons la vue directe de la conformité de ce que nous pensons avec ce qui est immuable au fond de notre pensée. Le témoignage des sens est toujours incertain. C'est

Digitized by Google

ce qui a fait dire au célèbre physiologiste Claude Bernard : « Nous n'avons de critérium absolu que dans notre conscience, et dès que nous nous livrons aux interprétations des phénomènes qui sont en dehors de nous, nous ne sommes entourés que de causes d'erreur et d'illusions [1]. »

La conscience est la connaissance innée que nous avons de notre nature spirituelle ou de notre *moi*. L'idée de notre moi nous est donnée avec notre existence spirituelle elle-même, avec notre pensée ; notre moi intérieur et l'idée de notre moi sont une seule et même chose. Cette identité, qui est la notion même de spiritualité, nous donne aussi celle de certitude. Il n'y a pas de place au doute lorsque l'être connaissant et l'objet connu s'identifient. Ce n'est pas tout. Connaître, c'est rattacher une chose particulière à une idée générale. La connaissance de ce qui est purement individuel, a dit Aristote, n'existe pas. Avoir la conscience ou la connaissance de notre moi individuel, c'est donc avoir aussi la conscience ou la connaissance de l'être en général, c'est avoir l'idée générique d'être. Cette idée fait le fond de notre pensée. Étant indestructible en nous, elle est aussi idée nécessaire et absolue, ce qui, dans le monde de l'esprit, est la même chose qu'être absolu et nécessaire. Cependant, la conscience ne nous permet pas de nous considérer nous-mêmes comme absolus et nécessaires ; elle nous atteste donc notre union intime avec l'Être possédant ces qualités, avec l'Être suprême. C'est sur l'Être absolu et nécessaire que repose tout ce qui existe, et nous avons le privilège de le connaître, au moins dans sa généralité, parce que nous avons celui de nous connaître nous-mêmes et de pénétrer jusqu'au fond de notre substance. Enfin, la connaissance du *moi* implique la connaissance de notre perfection, car connaître une chose c'est savoir ce qu'elle est dans sa perfection. La perfection d'un être, c'est cet être achevé, ayant atteint le but de son existence. Nous connaissons donc le but pour lequel nous sommes créés ; ce but, c'est la perfection de notre nature spirituelle, ce qui fait notre dignité. De tout cela nous avons une certi-

[1] *Revue des Deux-Mondes*, 1er septembre 1864.

Digitized by Google

tude complète, parce que c'est le résultat de l'identité de notre être et de notre savoir, ou de notre conscience. Or, la vue directe de nous-mêmes en tant qu'êtres pensants, dans ce que nous avons à la fois d'individuel et de général, et de ce qui nous soutient hors du néant, c'est ce qu'on appelle l'évidence. Voilà notre critérium de la certitude.

La conscience s'applique à toutes nos facultés : à l'intelligence, au sentiment et à la volonté. Pour l'intelligence, elle est la source du savoir ou de la science; pour le sentiment, le principe de la félicité ou du bonheur intérieur; pour la volonté, l'origine du devoir ou de la morale. Occupons-nous de la conscience dans ses rapports avec l'intelligence; c'est le point de vue le plus important pour l'enseignement.

Toutes nos connaissances sont en germe dans l'idée d'être, qui fait le fond de notre pensée ou de notre conscience. Comme il nous est impossible de penser le néant, l'idée de l'être nécessaire et absolu se retrouve dans toutes nos pensées et leur sert de base. L'idée d'être se développe en nous sous l'excitation de forces diverses, intérieures et extérieures, et produit nos connaissances. Il en est d'elle comme des germes dans la nature : la semence d'un chêne, par exemple, contient à l'état latent tout ce que ce chêne peut devenir, et elle se développe sous l'excitation des forces qui constituent le milieu. La conscience se sent à la fois principe actif ou force, et principe de détermination, de limitation ou quantité; par la réunion de ces deux principes, elle conçoit la substance, ce qui subsiste dans l'être sous la variété des phénomènes. Elle se sent aussi en même temps unité, par l'identité du moi, et diversité indéfinie, par toutes les pensées qui peuvent naître de son fonds inépuisable; l'égalité de ces deux termes lui donne l'idée de l'infini. Notre conscience intellectuelle embrasse notre être et toutes nos manières d'être, l'idée générale d'être et toutes les connaissances particulières qui en sont des déterminations. En d'autres termes, nous saisissons en nous l'être, l'attribut et le rapport de l'un à l'autre. L'acte par lequel nous le faisons se nomme le jugement. La conscience est essentiellement un jugement, et

Digitized by Google

cela est vrai au point de vue de la morale comme à celui de la logique. Par le jugement, nous affirmons qu'une qualité appartient à l'être dont nous avons l'idée ou la notion plus ou moins générale. Il est l'opération fondamentale de l'intelligence; les notions sont des abstractions que nous obtenons en portant notre attention sur l'un de ses éléments. La notion exprime l'être dans son unité; mais ce n'est que d'une manière toute relative qu'elle est un élément simple; au fond, elle contient aussi une idée générale, un attribut et un rapport. L'attribut dans la notion est l'ensemble des qualités essentielles sans lesquelles nous ne saurions distinguer les êtres entre eux ou les définir. Nous ne pouvons penser que sous la forme du jugement, même lorsque nous faisons les plus hautes abstractions. On peut le nommer la molécule constitutive de notre savoir; la notion peut être comparée à l'atome, qui nous apparaît comme simple et indivisible, mais qui, en réalité, est lui-même composé de force et de matière. Les notions sont des jugements implicites; les jugements, des notions développées sous l'un ou l'autre aspect.

Les idées de force, de quantité et de substance; d'unité, de nombre et d'infini, sont, avec celles de l'existence absolue ou contingente, les idées premières de la pensée. Au delà nous ne trouvons rien. Il nous est impossible de penser quoi que ce soit sans le secours des idées d'être, d'attribut et de rapport de l'un à l'autre. C'est le mode universel d'existence des choses, comme la loi suprême de la pensée. L'attribut sort de l'être par l'évolution de la force qui constitue celui-ci, et il est rattaché à l'être par l'élément de détermination ou de quantité, sans lequel la force se dissiperait et serait insaisissable pour la pensée. L'égalité de l'être considéré dans son unité et de ses manières d'être envisagées dans leur multiplicité indéfinie forme l'infini. Tout est infini, soit absolu, soit relatif. Le moindre brin d'herbe est divisible à l'infini pour la pensée, c'est un infini relatif. Les mathématiques font un usage fréquent decette espèce d'infinis; le calcul différentiel et intégral s'en occupe même spécialement.

Digitized by Google

Les idées premières d'être, d'attribut et de relation sont susceptibles de déterminations et de combinaisons diverses qui constituent ce qu'on a coutume d'appeler les catégories de l'esprit. Bien que dérivées, ces catégories sont comprises parmi les idées premières ou fondamentales de la pensée, à cause de leur généralité et du rôle qu'elles jouent dans toutes nos connaissances. Le degré d'extension de l'idée d'être ou du sujet nous donne les idées d'unité, de pluralité et de totalité. C'est le point de vue de la *quantité*, parce qu'on considère spécialement ici l'élément de détermination de la substance. Le degré d'extension de l'attribut par rapport au sujet nous fournit les idées de réalité, de négation et de limitation ou d'exclusion : c'est le point de vue de la *qualité* proprement dite. Si l'on considère la *relation* de l'attribut à l'être, au point de vue de l'élément actif de celui-ci, on a les idées de substance, de causalité et de réciprocité, c'est-à-dire de cause et d'effet, d'activité et de passivité, etc. Enfin, si l'on envisage les idées d'être, d'attribut et de relation dans leur rapport avec les idées rationnelles de l'absolu et de la contingence, on obtient celles de possibilité, d'existence et de nécessité, que l'on appelle les idées de *modalité*. C'est au moyen de ces idées fondamentales ou catégories de l'esprit que nous connaissons toutes les choses du monde spirituel et du monde des sens. Seulement, pour ces dernières, nous avons besoin de trois idées qui ont leur source dans l'union de l'âme et du corps et qui servent à la pensée pour sortir d'elle-même et embrasser les choses du dehors : ce sont les idées de temps, d'espace et de mouvement. Elles sont aussi des idées premières, mais d'une autre nature que celles que nous avons rencontrées en scrutant la conscience intellectuelle.

Toutes ces idées constituent les grandes divisions de nos connaissances particulières ; ce sont des espèces de cases dans lesquelles celles-ci viennent se ranger. Elles sont, à cause de cela, comme la lumière de l'esprit, car elles sont un principe d'ordre et de discernement. Dans chaque classe d'idées premières ou de catégories, le troisième terme est la synthèse des deux autres : la totalité, c'est la pluralité con-

Digitized by Google

sidérée comme unité ; la limitation, c'est la réalité unie à la négation ; la réciprocité, c'est la causalité d'une substance déterminant la causalité de l'effet ; la nécessité, c'est l'existence donnée par la possibilité même ; enfin le mouvement, c'est la combinaison du temps et de l'espace.

Les jugements se diversifient d'après les mêmes principes que les idées fondamentales ou catégories de la pensée ; ils se classent comme elles, parce qu'ils ne sont que ces idées développées, dont ils rendent les éléments explicites. Ainsi, au point de vue de la quantité, on a les jugements généraux, particuliers ou singuliers, selon que le sujet est universel, pluriel ou individuel. Au point de vue de la qualité, on obtient les jugements affirmatifs, négatifs ou limitatifs, selon que l'attribut est affirmé ou nié du sujet en totalité ou en partie. Au point de vue de la relation, on a les jugements catégoriques, hypothétiques ou disjonctifs, selon que le rapport de la qualité au sujet est un rapport d'inhérence, de dépendance ou d'exclusion. Enfin, au point de vue de la modalité, on trouve les jugements problématiques, assertoriques ou apodictiques, selon que l'affirmation ou la négation est présentée comme possible, certaine ou nécessaire.

Toutes nos connaissances sont des applications des idées fondamentales et des jugements typiques de notre esprit. Mais on ne trouve ces idées et ces jugements d'une manière complète et précise qu'en étudiant la pensée en elle-même ; les sciences naturelles et mathématiques ne nous les fournissent pas directement. Les principes et les axiomes de ces sciences sont bien loin des idées premières que la conscience intellectuelle nous découvre, et leurs méthodes ne font point employer tous les jugements que la logique nous apprend à connaître. Un coup d'œil sur ces sciences va nous le prouver.

Les mathématiques reposent sur le principe d'identité : *le même égale le même*, duquel découlent ceux de contradiction et d'exclusion : « la même chose ne peut être à la fois et ne pas être » et « une chose est ou n'est pas ». La géométrie a quelques axiomes de même nature : « deux quantités égales à une troisième sont égales entre elles ; le tout est plus

Digitized by Google

grand que sa partie; le tout est égal à la somme des parties dans lesquelles il a été divisé », et elle en a un qui lui est propre : « d'un point à un autre on ne peut mener qu'une seule ligne droite ». Mais il suffit d'un instant de réflexion pour reconnaître que ces principes et ces axiomes ne vont point au fond des choses et, par conséquent, ne fournissent pas les idées premières. Avant de pouvoir être comparées, deux quantités doivent exister. Or, qu'est-ce que l'existence ; qu'est-ce que la quantité? Les mathématiques ne répondent point à ces questions; nous ne trouvons de réponse qu'en consultant notre conscience, qui saisit notre être jusqu'au fond de lui-même et nous fait connaître les idées fondamentales de force et de quantité, d'expansion et de limitation, d'unité et de pluralité, d'être et d'attribut, etc. D'un autre côté, l'objet des mathématiques est abstrait et purement formel. La propriété que possède la quantité de pouvoir être exactement représentée par des signes permet de raisonner sur ceux-ci sans devoir s'enquérir de la réalité des choses. On n'est pas forcé de se rendre constamment compte de ce que les signes représentent, parce que le résultat de l'opération sera toujours conforme à la réalité, si elle a été bien faite. Les mathématiques ne nous font donc point pénétrer au fond des choses; elles sont peu propres, par conséquent, à nous conduire aux idées premières de nos connaissances. Enfin, elles sont des sciences de déduction, qui nous apprennent bien plus à raisonner dans le domaine qu'elles embrassent qu'à juger les choses en elles-mêmes et dans leur fondement réel. Quant à la géométrie, ses axiomes peuvent nous donner la notion de l'espace, mais ils ne nous font rien connaître sur ce qui constitue les corps solides et les idées qui leur correspondent dans l'esprit.

Les progrès des sciences physiques et naturelles ont conduit à faire admettre que tout, dans la nature, n'est que mouvement. C'est l'idée première à laquelle elles s'arrêtent. Mais ici encore nous dirons que, pour se mouvoir, il faut être, et que, dès lors, on conçoit qu'il y a d'autres idées premières se rapportant à l'existence, dont ces sciences ne s'occupent

Digitized by Google

point. Elles nous fournissent aussi des classifications; mais les idées de genre et d'espèce y ont quelque chose de factice et d'arbitraire, qui ne permet pas de les élucider complètement. Quant à la méthode qu'elles emploient, elle apprend, comme celle des mathématiques, bien plus à raisonner qu'à juger, parce qu'elle n'a pas non plus pour but de faire pénétrer au fond des choses; seulement, le raisonnement auquel elle a recours est le raisonnement inductif, tandis que, dans les mathématiques, on fait usage du raisonnement déductif. Les sciences naturelles et physiques nous apprennent sans doute à ne point nous contenter de l'apparence des sens et à chercher les lois derrière l'espèce de rideau que la nature déploie à nos yeux, comme un brillant décor destiné à nous faire sans cesse illusion; mais elles ne nous donnent point les bases mêmes de l'existence des êtres et, par suite, les idées premières de nos connaissances, parce que leurs moyens de connaître ne leur permettent pas de pénétrer jusqu'au fond de l'existence, comme le fait la conscience par rapport à la substance du *moi*.

Ce ne sont donc ni les sciences naturelles, ni les sciences mathématiques qui peuvent nous apprendre à connaître, d'une manière complète, les idées premières sans lesquelles nous ne saurions mettre de l'ordre et de la clarté dans nos pensées. Pour les trouver, nous devons nous adresser à la science de l'homme, à la philosophie, laquelle repose sur la conscience ou la connaissance innée de nous-mêmes.

Par l'examen auquel nous venons de nous livrer, nous avons essayé de résoudre la question qui divise les spiritualistes et les sensualistes. Nous savons que, s'ils sont d'accord sur ce point, que l'enseignement doit aller du simple au composé, des idées premières aux idées dérivées, et que cela est aussi nécessaire pour le développement de la pensée que pour l'acquisition des connaissances utiles, ils diffèrent d'opinion sur ce que sont les idées premières et simples. Nous avons montré que ces idées sont les idées générales et nécessaires que nous révèle l'étude du moi ou notre conscience intellectuelle. Ce sont elles qui sont la base de tout notre savoir, parce qu'en elles réside la raison des choses.

Digitized by Google

Savoir, en effet, c'est rattacher des idées particulières à des idées générales et nécessaires, évidentes par elles-mêmes. Il n'y a pas de vérité dans l'esprit si ce que l'on pense n'est pas conforme à ce qui est en soi, c'est-à-dire à ce qui existe essentiellement, absolument et éternellement dans l'intelligence suprême, à laquelle nous sommes unis au fond de nous-mêmes par les idées de notre raison. La représentation des choses sensibles qui affectent nos sens ou les images qui se peignent dans notre cerveau ne constituent point encore la connaissance ; les animaux les ont comme nous, et cependant ils n'ont jamais créé la science, pas plus qu'ils n'ont formé une morale ou institué une religion. Pour qu'il y ait savoir ou science, il faut que les idées particulières qui, en nous, correspondent aux images ou sensations représentatives des choses extérieures dans notre cerveau, soient reliées aux idées premières, générales, universelles et nécessaires de notre entendement et de notre raison.

C'est ce que méconnaissent les sensualistes et les utilitaires. En prescrivant de faire commencer l'instruction des enfants par l'acquisition de nombreuses représentations d'objets sensibles et par des descriptions, ce que l'on nomme les leçons de choses, ils ne les font point entrer dans le domaine de la science proprement dite et aller du simple au composé, du connu à l'inconnu, comme ils le croient ; c'est le contraire qu'ils font en réalité : ils plongent leur esprit dans l'obscurité, ils le font errer dans un dédale de faits et de phénomènes non expliqués. Ainsi, mille figures du cercle, par exemple, n'apprendraient rien aux élèves sur ses propriétés et ne leur donneraient pas le principe de la science du cercle comme le ferait la définition ou la formule algébrique. Ainsi encore, l'astronomie descriptive, qui se borne à reproduire par le dessin ou par la parole les figures des constellations, ne leur ferait pas faire un pas dans la science de l'astronomie, qui a pour objet la connaissance des lois du mouvement des astres. L'astronomie mécanique est une science véritable, parce que, en remontant à ce qui est général, fixe et permanent dans les phénomènes que nous présentent les corps

Digitized by Google

célestes, elle s'adresse à l'esprit, à la raison ; l'astronomie descriptive, au contraire, ne s'adresse qu'à l'imagination considérée comme faculté de représentation des choses sensibles. Les sensualistes font une confusion ; ils croient que, pour l'esprit, ce sont les images des choses qui sont les idées premières, tandis que ce sont les idées générales et simples, au moyen desquelles on acquiert la science ou le savoir. Ce sont celles-ci et non celles-là qu'il faut s'attacher à éveiller, par l'enseignement, dans l'esprit de l'enfant, afin de l'arracher aux illusions des sens.

L'enfant est sous l'empire de ces illusions ; l'instruire c'est lui apprendre à s'y soustraire et à pénétrer au fond des choses, à atteindre la vérité au delà des apparences trompeuses. Aussi l'acquisition de toute véritable science exige-t-elle un effort, un travail, une peine, et c'est une nouvelle erreur de la part des sensualistes de poursuivre l'utopie de la science facile et amusante. En habituant les enfants à faire de l'instruction un jeu, ils les rendent incapables de l'effort qu'exige le vrai savoir. Le danger de la pédagogie sensualiste, c'est de produire dans l'esprit des enfants une certaine étroitesse d'idées et de ne leur inspirer du goût que pour la science superficielle, pour ce qui occupe les sens, pour les expériences de la physique, les manipulations de la chimie et les spectacles de l'astronomie. Elle fait l'éducation des sens peut-être, mais non celle de l'esprit, parce qu'elle ne se fonde point sur la connaissance des conditions psychologiques de l'acquisition des idées et de la formation de la vraie science.

Une autre erreur est celle des conceptualistes. Ces philosophes suivent la doctrine d'Aristote et de Kant ; ils admettent que la pensée ne contient par elle-même que des formes vides, et que, pour constituer la connaissance, ces formes doivent être remplies par les représentations sensibles du dehors. En réalité, ils détruisent toute certitude et arrivent au scepticisme. Tel a été, en effet, le terme de l'évolution historique de cette doctrine. Dans l'enseignement, l'école conceptualiste se montre indifférente à l'acquisition des connaissances et ne vise qu'au développement de la pensée.

Digitized by Google

Mais elle le comprend mal; elle croit y parvenir par ce qu'elle nomme la gymnastique de l'esprit. Son but est de rendre l'intelligence de l'élève habile à former des combinaisons d'idées et d'images; les moyens qu'elle préconise sont les exercices difficiles. Dans l'enseignement secondaire, elle veut l'étude du latin, uniquement à cause des difficultés de sa grammaire; mais elle préférerait une autre langue, l'allemand par exemple, s'il était démontré que l'étude grammaticale de cette langue offre plus de difficulté que celle du latin. Elle veut aussi que l'on fasse résoudre les problèmes de mathématiques par l'arithmétique plutôt que par l'algèbre, comme étant plus difficile. Le dernier mot de sa pédagogie serait de proposer des rébus aux élèves. La conception première de ce système est erronée. L'esprit humain n'est pas une forme vide, mais une force se connaissant elle-même et connaissant l'absolu qui soutient toute existence contingente. L'esprit se connaît et connaît toute chose par ses idées générales et nécessaires. Toutes ses connaissances sont des combinaisons ou des individualisations de ces idées premières, lesquelles, loin d'être des formes vides, sont elles-mêmes des connaissances effectives. Ce sont ces idées que l'instruction doit s'attacher à éclaircir dans l'intelligence de l'enfant, afin d'établir une base solide au savoir qu'il peut acquérir. Ce sont elles qui font la force de la pensée, et les élucider c'est travailler à la culture de l'esprit. Ce sont elles enfin qui nous permettent de remonter à la raison des choses, qui nous donnent la certitude et des convictions raisonnées. Il faut donc que l'enseignement, pour atteindre le double but qui lui est assigné — développer la pensée et faire acquérir des connaissances utiles — débute par l'étude des idées premières que nous avons déterminées.

Mais comment faut-il les enseigner? C'est la question des programmes et des méthodes.

PAUL VOITURON.

Digitized by Google

EDMONDO DE AMICIS[1].

UN GRAND JOUR.

La famille G*** était en villégiature, à quelques milles de Florence, quand l'armée italienne se préparait à aller à Rome. L'entreprise n'était pas vue de bon œil. Le père, la mère, les deux grandes filles, catholiques ardents et patriotes tranquilles, voulaient les *moyens moraux*. Nous — disait la dame aux amis — nous ne comprenons rien à la politique, moi moins que qui que ce soit; et s'il me fallait dire clair et

[1] De Amicis (Edmondo), publiciste italien, né à Oneglia en 1846. Sa famille était gênoise. Après ses études, il entra à l'école militaire de Turin (1863) et, comme il s'adonnait à la poésie, une de ses pièces de vers lui valut une lettre affectueuse de Manzoni. Au sortir de l'école, il fut promu au grade de sous-lieutenant au 3e régiment d'infanterie, fit en cette qualité la campagne de 1866 et se trouva à la bataille de Custozza. Appelé à diriger, à Florence, l'*Italia militare* en 1867, il y écrivit une foule d'articles qui lui donnèrent une certaine notoriété et qui ont été recueillis en un volume sous le titre de *Vita militare* (1869-1870), in-18; il en a paru une traduction française dans la collection Hachette. De Amicis entra avec son régiment à Rome en 1870, et recueillit ses impressions sous le titre de *Ricordi*. En 1871, il donna sa démission pour se livrer entièrement à la littérature et publia successivement un volume de contes, *Novelle* (1872, in-18) et des récits de voyages en Espagne, au Maroc, en Hollande et en Angleterre : *la Spagna* (1873, in-18); *la Olanda*, traduite en français dans la collection Hachette (1873, in-18); *il Marocco* (1876, in-18) et *Ricordi di Londra* (1877, in-18). Ses derniers ouvrages, qui ont mis le comble à sa réputation, sont : *Constantinopoli* (2 volumes in-18), dont la dixième édition est épuisée; *Ricordi di Parigi*, publiés à la suite de l'exposition de 1878 et qui ont eu déjà quatre éditions; enfin, un volume de vers où le poète s'est montré à la hauteur du prosateur. Les éditeurs Trèves frères, de Milan, annoncent une nouvelle production en prose de De Amicis, intitulée simplement : *Cœur*.

Digitized by Google

net pourquoi je pense comme je pense, je me trouverais embarrassée. Mais, que voulez-vous ? J'ai un pressentiment dans le cœur, j'entends intérieurement une voix, je sens un frémissement, un je ne sais quoi qui me dit : On ne va pas à Rome de cette façon, on n'y doit pas aller, on n'y peut pas aller. Je me souviens de 48, je me souviens de 59, je me souviens de 60 ; eh bien, en ces jours-là je n'ai jamais eu peur, je ne me suis jamais senti au cœur l'anxiété que j'éprouve maintenant, je pensais toujours que cela devait bien finir... Mais cette fois, messieurs, vous avez beau dire, je vois de l'obscurité dans l'air, et beaucoup ! Vous riez !... Priez le Ciel qu'un jour ou l'autre il n'y ait pas lieu de pleurer. Pour moi, ce jour ne me paraît pas fort éloigné.

Le seul de toute la famille qui ne pensât pas ainsi était le fils, jeune homme de vingt ans, qui précisément alors relisait l'histoire romaine et était en ébullition. Pour celui-ci, dans la maison, prononcer le nom de Rome était livrer bataille, et il y en avait déjà eu une très vive, après laquelle on était convenu de ne plus jamais aborder ce sujet.

Un soir, au commencement de septembre, ils reçurent un journal *officieux* dans lequel on assurait que les soldats italiens passeraient la frontière. Le jeune homme tressaillit de joie. Le père lut l'article, resta un instant pensif et, secouant la tête, il murmura : Non ! Puis de nouveau : Non ! Et une troisième fois : Non, non, non !

« Mais, permets, père ! s'écria le fils en s'échauffant.

— Ne recommençons pas, interrompit affectueusement la mère. » Et ce soir-là il n'en fut pas dit davantage. Mais le débat sérieux eut lieu le soir suivant, un peu avant d'aller au lit, quand le jeune homme, d'un air franc, sans préambule, comme si c'était la chose la plus naturelle du monde, manifesta l'intention d'aller à Rome avec l'armée.

Ce fut un cri général de surprise et d'indignation. Et ensuite une tempête de reproches et de menaces : Que ce n'étaient pas des choses que l'on pouvait honnêtement désirer voir ; qu'il ne revenait déjà que trop à chacun, comme Italien, une part de la faute, sans qu'il fût nécessaire d'y ajou-

Digitized by Google

ter la responsabilité de témoin oculaire, et que ci et que là, et qu'enfin on pouvait tout accorder et pardonner à un jeune homme bien né, excepté la folie (ainsi s'exprimait la mère) d'aller voir *bombarder un pauvre vieillard*. Belle guerre! belle gloire! en vérité.

Quand ils eurent fini, le jeune homme garda le silence, mit en pièces un journal, se leva brusquement, alluma une bougie et alla s'enfermer dans sa chambre en frappant du pied, comme un acteur italien quand il représente un roi furibond.

Mais, après une demi-heure, tout doucement, sur la pointe des pieds, il revint dans la salle à manger. Il ne s'y trouvait plus que le père et la mère, silencieux et mélancoliques. Il demanda pardon à son père, qui se laissa serrer la main en murmurant; puis il retourna vers sa chambre. Sa mère l'accompagna.

« Donc jamais plus de ces idées, n'est-ce pas? » lui dit-elle tendrement en lui mettant la main sur l'épaule.

Le jeune homme lui répondit par un baiser.

Et le lendemain, il passait la frontière des États pontificaux.

Dans la maison, à peine se fut-on aperçu de son départ, que ce furent des larmes, des fureurs, des invectives, des résolutions de ne plus vouloir le voir, de ne pas même se lever lorsqu'il reviendrait, de laisser passer un mois sans lui adresser une parole, de biffer le chapitre des *menus plaisirs* au bilan domestique, et cent autres choses. Du côté de la mère, des mots; mais les intentions du père étaient sérieuses. Ce n'était pas un homme à transiger; il était bon, mais dur, et quelquefois, dans ses colères, terrible; et son fils le savait et le craignait. Comment donc il avait pu se résoudre à le froisser de la sorte, on ne se l'expliquait pas. Les nouvelles du 20 septembre ne firent qu'envenimer beaucoup plus le père et la mère. Il nous entendra, — disaient-ils, les dents serrées, — qu'il vienne seulement! Les paroles, les gestes, le maintien à tenir, tout était pensé et préparé : ce devait être une leçon solennelle.

Digitized by Google

Le matin du 22, ils étaient tous dans la salle à manger, lisant, quand ils entendirent un grand coup à la porte, et aussitôt après ils virent le jeune homme, rouge, haletant, bronzé par le soleil, droit et immobile sur le seuil.

Personne ne bougea.

« Comment ! s'écria le jeune homme, en croisant les bras, d'un air de grand étonnement. Vous ne savez pas la nouvelle ? »

Personne ne répondit.

« On ne vous a rien dit? Il n'est venu personne de Florence? Vous n'avez encore rien appris? »

Personne ne souffla.

« La prise de Rome... — se risqua à dire un instant après une des jeunes filles, non sans avoir consulté son père du regard — ... nous la savons.

— Comment ! Rien d'autre?

— ... Rien d'autre.

— Mais quelle prise de Rome ! — dit vivement le jeune homme avec un cri qui les fit trembler tous ; quelle prise de Rome ! C'est donc moi qui vous l'apporte, la nouvelle ! »

Tous se levèrent et coururent à lui.

« Mais comment est-il possible, continua-t-il à crier en agitant les mains, comment est-il possible que vous ne sachiez rien? Le bruit ne s'est-il pas répandu dans la campagne? Les paysans ne se sont-ils pas réunis? Que fait le municipe? Oh ! c'est vraiment inconcevable ! Écoutez donc, mettez-vous tous autour de moi, je vous raconterai tout ; le cœur me bat au point que je puis à peine parler...

— Mais que s'est-il passé?

— Rien ! Je ne vous dirai rien. Je veux vous raconter les choses dans leur ordre, je veux me soulager, je veux que vous sachiez le fait peu à peu comme je l'ai vu moi-même.

— Mais sont-ce les fêtes des Romains?

— Est-ce le plébiscite?

— L'arrivée du Roi?

— Mais non ! mais non ! C'est bien autre chose !

— Mais parle !

— Mais asseyez-vous !

Digitized by Google

— Et comment n'a-t-on rien su ici?

— Mais que voulez-vous que je sache? Ce que je sais, c'est que vous apporter le premier cette nouvelle est le plus grand plaisir que j'aie éprouvé dans ma vie... Je suis arrivé ce matin à Florence, on savait tout, je suis parti immédiatement; qui sait? — pensais-je — peut-être la nouvelle ne sera-t-elle pas encore arrivée à la maison;... c'est tout au plus si je puis respirer!

— Dis donc tout, tout de suite! — s'écrièrent la mère et les jeunes filles en s'asseyant autour de lui. Le père était resté à l'écart.

— Tu vas entendre, mère! — commença le jeune homme. — Des choses à rendre fou! Venez plus près, ainsi. Vous savez tout ce qui se rapporte à la matinée du 21, n'est-ce pas? Les autres régiments entrèrent; foule, cris, musiques, comme la veille, jusqu'à midi. A midi, comme par suite d'un accord, le bruit cessa, d'abord au Corso, puis dans les autres grandes rues, et peu à peu partout. Les bandes de citoyens s'arrêtaient, se formaient en cercle et parlaient à voix basse; puis ils s'éparpillaient dans tous les sens, se saluant l'un l'autre, à la manière de gens qui doivent se revoir peu après. Il semblait que le bruit de se préparer à quelque grande chose eût couru. Les passants, en se rencontrant, se parlaient en hâte, puis, en avant, chacun pour son compte. D'un bout à l'autre du Corso c'était un mouvement général; l'un entrait dans les maisons, l'autre en sortait; celui-ci appelait de la rue, celui-là répondait de la fenêtre; les soldats se sauvaient de ça et de là comme s'ils avaient entendu un appel; des officiers à cheval passaient au trot; des hommes et des enfants passaient avec des faisceaux de drapeaux sur les épaules et entre les bras; tous pressés et inquiets comme s'ils eussent été poursuivis. Moi, qui ne savais rien et ne connaissais personne, je regardais dans le visage tantôt l'un, tantôt l'autre, seulement pour tâcher de deviner quelque chose. Tous paraissaient joyeux, mais ils ne démontraient plus l'allégresse vive et effrénée d'auparavant; tous laissaient paraître une pensée, un doute, presque une anxiété; on comprenait que

Digitized by Google

c'étaient des gens qui machinaient quelque chose. J'enfilai une des rues secondaires, j'allai plus loin, je m'arrêtai dans deux ou trois carrefours: partout le même spectacle; grande foule, grand mouvement, grande hâte, et un je ne sais quoi dans la manière de parler et dans les gestes, que j'avais déjà remarqué au Corso, comme si toute cette agitation voulait se faire en cachette de quelqu'un, bien qu'elle fût visible à tous. Il passait des groupes, des bandes, des centaines d'hommes et de femmes ensemble, et l'on n'entendait pas un cri; ils allaient tous du même côté, comme à un lieu convenu...

— Où allaient-ils? — demandèrent le père et la mère.

— Attendez. Je retournai vers le Corso. Plus j'avançais, plus j'entendais croître une rumeur sourde et continue, comme d'une grande foule. J'arrivai : le Corso était plein de gens, tous immobiles et tournés vers le Capitole, comme s'ils attendaient quelque chose de là. De la place du Peuple à la place de Venise, il y avait une foule à ne pouvoir bouger. Çà et là on chuchotait : — Ils vont bientôt venir. — Ils viennent de là-bas. — Qui vient de là-bas? — La colonne principale. — La colonne principale vient. — La voilà. — Non. — Si. — Tout à coup la foule s'agita avec une grande impétuosité, on cria de toutes parts : Ils sont là. Et en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, le milieu de la voie fut dégagé comme au passage d'une procession. Toutes les têtes se découvrirent. Moi, qui étais resté en arrière, je me fis un passage à coups de coudes, et je regardai... Je crois sentir le frémissement qui me courut de la tête aux pieds en cet instant. En avant venaient des généraux en grand uniforme, des messieurs en habit noir avec des écharpes tricolores; au milieu des messieurs et des généraux, des enfants, des femmes et des hommes aux vêtements déchirés et sans chemise; derrière, des ouvriers, des paysans, des femmes ayant au cou leurs petits enfants, des soldats de toute arme, des dames élégantes, des étudiants, des familles entières serrées en petits groupes et se tenant par la main pour ne point se perdre; tous affolés, foulés de façon à pouvoir à peine mar-

Digitized by Google

cher; et pourtant on n'entendait qu'un chuchotement monotone comme un bourdonnement; silence des deux côtés de la voie, silence aux fenêtres : c'était un spectacle solennel; on se sentait émerveillé et épouvanté à la fois; quant à moi, j'étais en extase.

— Mais où allaient-ils? demandèrent avec une plus vive insistance le père, la mère et les filles.

— Laissez-moi finir ! reprit le jeune homme. Je me glissai au milieu. Et avec moi s'y glissèrent peu à peu tous ceux qui étaient adossés au mur à droite et à gauche. Figurez-vous quelle presse ! La foule semblait être un véritable torrent, elle occupait tous les espaces; et en ondoyant elle lançait les gens, comme des vagues, dans les magasins, dans les portes cochères, de tout côté où il y avait un peu de place. A mesure que l'on avançait, d'autres foules de peuple se répandaient des rues latérales dans le Corso, pressées, elles aussi, d'un bout à l'autre; et la procession continuait à descendre du Capitole, et le bruit courait qu'il y avait encore dans le Campo Vaccino des milliers de personnes. On arrivait en masse de la place d'Espagne, en masse de la rue du Babouin, en masse de la place du Peuple. Tous avaient quelque chose en main, qui des guirlandes de fleurs, qui des rameaux d'olivier et de laurier, qui des bannières, qui des chiffons attachés au bout de bâtons; il y en avait qui portaient jusqu'à de saintes images déployées, les deux mains au-dessus de leur tête; des inscriptions, des emblèmes, des portraits du Pape, du Roi, des Princes, de Garibaldi; une variété, un mélange, une confusion de personnes et de choses, comme je crois qu'il ne s'en est jamais vu sous le soleil; et toujours et partout ce murmure discret, cette marche lente, cette sérénité, cette dignité, si étrange et merveilleuse en une pareille multitude, que je croyais rêver. »

Toute la famille se serra autour du jeune homme sans prononcer une parole.

« ... A un certain moment, je m'aperçois que la foule a tourné à gauche : tous suivent. Lentement, à grand'peine, pressés, comprimés, heurtés de toutes parts, sans pouvoir

Digitized by Google

remuer les bras, respirant difficilement, on arrive, de rue en rue, sur la petite place devant le pont Saint-Ange. Le pont était couvert de monde ; la foule se portait au delà du fleuve, vers Saint-Pierre ; toute la rive droite était une fourmilière. Le passage du pont fut une affaire sérieuse ; on y mit plus d'un quart d'heure, les malheureux qui étaient aux côtés, poussés par la masse du milieu, de peur d'être renversés, s'attachaient désespérément aux parapets et poussaient des cris d'épouvante ; on dit que des malheurs sont arrivés. Peu à peu, on parvint au delà. Toutes les rues qui mènent à la place regorgeaient. Quand on fut à l'entrée d'une des deux rues qui vont droit à la Basilique, on entendit tout à coup un grand vacarme sourd, profond, comme celui d'une mer en bourrasque, qui tantôt paraissait éloigné, tantôt proche, et venait vers nous à ondées. C'était la multitude entassée sur la place Saint-Pierre. La foule se poussa en avant avec plus de violence ; les uns sur les autres, portés, bousculés, jusqu'à ce que l'on fût arrivé à la place... Dieu éternel ! si vous aviez vu ! Un spectacle à abasourdir. Toute cette immense place comble, toute noire, toute mouvante, ce n'était plus une place, c'était une mer. Tout autour, entre les quatre files des colonnes, sur l'escalier de l'église, sous le portique, sur la grande terrasse de la façade, sur les galeries de la coupole, sur les chapiteaux, sur les pilastres ; et derrière, aux fenêtres des maisons, sur les balcons, sur les toits, dessus, dessous, à droite, à gauche, partout où une créature humaine pouvait poser le pied ou s'attacher ou se suspendre, partout des têtes, des bras et des jambes qui pendaient, des bannières, des gestes, des voix. Rome tout entière était là.

— Oh ! Dieu !... Et le Vatican ? demandèrent les femmes avec une grande frayeur.

— Il était fermé. Vous savez qu'une aile du Vatican donne sur la place, et là se trouve l'appartement du Pape. Toutes les fenêtres étaient closes, on eût dit un palais abandonné ; il semblait en ce moment avoir l'expression d'une personne froide, raide, impassible, qui regardait en bas, l'œil grand

Digitized by Google

ouvert et immobile. La multitude, bruyante, regardait en haut. On voyait, d'un côté, vers l'escalier, un grand mouvement d'officiers et de messieurs qui paraissaient donner des ordres, répétés ensuite de bouche en bouche. L'agitation allait croissant. Ils étaient tous tête nue : têtes blanches de vieillards, têtes brunes de soldats, têtes blondes d'enfants ; un beau soleil resplendissait ; mille choses, mille sons, mille couleurs ondoyaient et se confondaient sur cette foule immense ; les bannières, les rameaux, les chiffons agités dans l'air étaient emportés çà et là, comme s'ils avaient flotté sur l'eau ; la confusion était telle, qu'on eût cru qu'un feu brûlait sous terre. Tout à coup un cri s'entendit et se propagea de toutes parts : Les enfants ! Les enfants ! En avant les enfants ! C'était comme une chose convenue. En un instant, de chaque côté de la place, on vit s'élever les enfants au-dessus des têtes, et les femmes et les hommes qui les soutenaient fendre la presse, tous dirigés vers le Vatican ; les enfants plus grands s'ouvrirent d'eux-mêmes un chemin, glissant entre les jambes de la foule, à dix, à vingt ensemble, et se tenant par la main ; après quelques minutes, en partie à l'aide de leurs jambes, en partie poussés, en partie portés, des centaines d'enfants, tout un peuple de créatures jusqu'alors cachées, se trouva entassé dans un angle de la place ; et en même temps un cri assourdissant de femmes : Prenez garde ! Place ! Mon enfant ! Un peu après, un autre cri, plus fort, plus impérieux : Les femmes ! Les femmes ! Nouvelle confusion, nouveau mouvement de la foule dans tous les sens. Puis un troisième cri, plus formidable : L'armée ! Les soldats ! En avant ! Et cette fois encore un sens dessus dessous indicible, mais de toutes parts à la fois, résolu, rapide ; aucune des difficultés et des longueurs que l'on voit en pareil cas ; tous concouraient et servaient au but ; c'était une fougue, une impétuosité, et néanmoins un accord merveilleux ; il semblait que cette foule innombrable fût réglée et exercée. Peu à peu, le mouvement se ralentit, le tintamarre se calma, les bras s'abaissèrent, chacun regarda autour de soi, et l'on vit que les enfants, les femmes, les soldats avaient disparu

Digitized by Google

comme par enchantement. Ils étaient tous d'un côté de la place, à droite, divisés en trois grandes bandes, de la porte de Saint-Pierre jusqu'au milieu de la colonnade, tournés vers le Vatican, serrés et immobiles. La multitude éclata en un immense applaudissement.

— Mais le Vatican! demanda pour la troisième fois la famille tout d'une voix.

— Toujours fermé et tranquille comme un couvent; mais, attendez! A l'improviste, l'applaudissement cessa, et l'on vit toutes les têtes se tourner en arrière et murmurer: Silence! Silence! Le mot courut jusqu'au fond des deux rues qui débouchent sur la place. Le chuchotement, bientôt, cessa tout à fait, et il se fit un calme, un silence tel que je ne l'aurais jamais cru possible parmi tant de monde : c'était quelque chose de surhumain. Au milieu de ce silence, il me sembla entendre tout à coup une voix légère, d'une nature indéfinissable, un son vague, diffus, comme s'il venait d'en haut; peu à peu, insensiblement, il grandit; d'abord une émission de voix ici, puis là, puis plus loin, incertaines, discordantes; un peu après plus unies, plus résolues; enfin, comme par miracle, fondues ensemble; et un seul chant tremblotant, argentin, suave, s'éleva au ciel, résonnant comme la voix d'une légion d'anges. C'étaient des milliers d'enfants qui chantaient l'Hymne à Pie IX de 1847.

— Oh! Dieu bon! s'écrièrent la mère et les filles, en joignant les mains.

— Ce chant se répercuta dans le cœur de tous, il descendit droit au fond de l'âme pour y toucher ce qu'elle a de plus tendre; on sentit courir un frémissement parmi la foule; on voyait un grand mouvement de bras et de mains, comme de gens qui veulent parler et ne le peuvent; on n'entendait qu'un murmure confus. Saint-Père, — semblait-il que tous voulussent dire, — regardez, écoutez, ce sont nos enfants, ce sont vos fils qui vous cherchent, qui vous invoquent, qui implorent votre bénédiction; ce sont des âmes innocentes; rendez-vous à leur voix; bénissez-les; faites que la patrie et la foi soient un seul sentiment dans leurs cœurs;

Digitized by Google

un mot de vous, Saint-Père, un signe de vous, un seul regard de vous qui annonce le pardon et la paix, et nous serons avec vous, pour vous, tous, maintenant, toujours, pour toujours ! Ce sont nos enfants, vos fils ! — Des milliers de bannières s'agitaient dans l'air, le chant se tut, un profond silence lui succéda...

— Eh bien ? demandèrent-ils tous anxieux.

— Toujours fermé, continua le jeune homme. Vint le chant des femmes. On sentait un tremblement profond dans cette immense voix ; on y sentait ce je ne sais quoi qui ne jaillit que du sein des mères ; cela paraissait plutôt un cri qu'un chant ; c'était suave et solennel. La foule, aux premières notes, resta immobile ; aussitôt après, elle commença à s'agiter, comme mue par une ardeur irrésistible, les cris couvraient presque le chant. Ce sont nos mères, disait-on, nos épouses, nos sœurs. Saint-Père, écoutez-les ; elles n'ont jamais eu haine ni colère dans le cœur, elles ont toujours aimé et espéré, elles croient et elles prient, elles vous demandent de pouvoir enseigner à leurs enfants votre nom en même temps que celui d'Italie. Saint-Père, un mot de vous leur épargnera bien des doutes douloureux et bien des larmes amères ; bénissez nos familles, Saint-Père !

— Les auditeurs interrogèrent du regard et du geste.

— Fermé, — répondit le jeune homme — toujours fermé. Mais alors éclata un chant bruyant et accéléré, auquel succéda un trouble nouveau et plus violent ; c'étaient les soldats. Ce sont nos soldats, disaient-ils tous en eux-mêmes, ce seront les vôtres ; ce sont les enfants des campagnes et des ateliers ; ils veilleront à vos portes, Saint-Père, et escorteront vos pas ; eux, nés dans votre terre, eux qui entendirent dans leur jeune âge votre cri sublime de liberté et combattirent contre l'étranger avec votre nom et avec celui de leur Roi sur les lèvres et dans le cœur ; bénissez-les ; vous les trouverez serrés autour de votre trône à l'heure du péril, prêts à mourir ; un mot, Saint-Père, et ces épées, ces poitrines, ce sang sont à vous ! Ils vous demandent la bénédiction de la patrie ! Rappelez-vous, Saint-Père, votre cri sublime !... Une fenêtre

Digitized by Google

du Vatican s'ouvrit. Alors le chant cessa, les cris se turent: silence. A la fenêtre il n'y avait pas âme qui vive. Il y eut un instant où la respiration de la foule paraissait suspendue. On vit comme une ombre se mouvoir à la fenêtre, mais intérieurement, dans le fond, et disparaître. Il sembla que l'on voyait passer du monde, que l'on entendait du bruit. Toutes les faces, tous les yeux étaient là fixes, immobiles. Soudain, toute la multitude, comme inspirée, étendit à la fois les bras vers le palais, des milliers de femmes levèrent haut les enfants, les soldats portèrent les chapeaux sur la pointe de leurs baïonnettes, toutes les bannières flottèrent au vent, cent mille voix se dégagèrent en un seul terrible cri : Vivat! Vivat! Vivat! A la fenêtre du Vatican on vit quelque chose poindre, se mouvoir, briller, s'agiter en l'air tout à coup... Dieu éternel! cria le jeune homme en se jetant au cou de sa mère : — c'était le drapeau italien!

Dire l'allégresse, la joie, l'enthousiasme de ces bonnes gens est impossible. Le jeune homme avait parlé avec tant de chaleur, il s'était pris tellement lui-même à sa propre tromperie qu'il en était venu peu à peu à ne plus s'apercevoir qu'il inventait; et réellement ses yeux étaient devenus humides et la voix lui tremblait. Aussi, pas même une ombre de soupçon ne traversa l'esprit de ses parents et de ses sœurs. Ils s'embrassaient, ils riaient, ils pleuraient. De combien de doutes, de combien de scrupules, de combien de batailles douloureuses entre leurs cœurs d'Italiens et leurs consciences de catholiques se trouvaient-ils délivrés! La réconciliation entre l'Église et l'État! Le rêve de tant d'années! Quelle tranquillité d'âme désormais! Quelle belle vie d'amour et d'accord! Quelle respiration libre et sûre! Béni soit le Ciel! s'écria la mère, en se laissant tomber sur un siège, lasse d'émotion. Puis les voilà de nouveau tous ensemble autour du jeune homme, qui lui prenant la main, qui le tirant par ses vêtements.

— Est-il bien vrai?

— N'est-ce pas un rêve?

— Continue, raconte tout, le Pape, la foule, ce qui s'est passé...

Digitized by Google

— ... Ce qui eut lieu alors, reprit le jeune homme d'une voix fatiguée, à vrai dire je ne le sais pas, je ne me le rappelle pas. Ce fut un tel éclat de cris, un sens dessus dessous, une frénésie, un délire tel, que rien qu'à y penser, même maintenant, ma tête se confond. Je ne vis plus autour de moi que des bras et des bannières levés, qui me cachèrent tout le reste. Un coup de coude que je reçus dans la poitrine, dans une de ces terribles bousculades de la foule, m'enleva presque la respiration. Après quelques moments, il me parut que j'étais un peu plus au large et je me jetai dans une des rues qui mènent au pont, pour me soustraire à cette confusion. De toutes les rues de Borgo-Pio, le peuple se précipitait avec de grands cris sur la place. On dit ensuite que la foule s'était élancée aux portes du Vatican pour faire irruption à l'intérieur ; les soldats avaient dû la contenir, d'abord de leurs poitrines, puis à force de bras, enfin avec leurs armes. On parlait de personnes étouffées dans la presse. Ce qui s'est passé dans le Vatican même, on l'ignore jusqu'ici ; on disait que le Pape avait donné la bénédiction de la fenêtre. Je ne l'ai pas vu. Brisé, épuisé, j'arrivai sur le pont et le traversai. Le monde continuait à accourir de toutes parts, attiré par la nouvelle du grand évènement, qui s'était propagée avec la rapidité de l'éclair. De fortes troupes de cavalerie arrivaient au grand trot. Des guides et des aides de camp, envoyés pour porter des ordres ça et là, traversaient rapidement les rues en criant. On leur répondait des fenêtres. Des vieillards décrépits, des malades, des femmes portant de petits enfants dans les bras se montraient aux balcons, descendaient dans la rue, interrogeaient, s'émerveillaient, s'embrassaient... J'arrivai au Corso. Tout à coup on entendit un retentissement terrible du côté du Pincio, puis un autre du côté de Porta Pia, puis un troisième du côté de Porta San Pancrazio : c'étaient toutes les batteries d'artillerie de l'armée italienne qui saluaient le Pontife d'une salve précipitée. Peu après, on entendit les tintements de la cloche du Capitole, puis successivement les cloches de cent églises qui se confondirent en un concert grandiose. La foule, de Borgo

Digitized by Google

Pio, se reversa avec une impétuosité effrénée sur la gauche du Tibre, envahit en quelques instants les rues, les places, les maisons; découvrit les armoiries papales qui avaient été voilées, porta en triomphe des bustes de Pie IX, des portraits, des bannières; des milliers de personnes s'arrêtèrent devant les palais des patriciens romains les plus connus pour leur dévouement au Pontife et éclatèrent en applaudissements, et ceux-ci se présentèrent aux balcons et mirent dehors les bannières nationales... Un moment, laissez-moi reprendre haleine.

Quand il eut repris haleine, ils le pressèrent aussitôt de nouvelles questions : Et puis? Et le Vatican? Et le Pape?

— ... Je ne sais... Je ne puis vous dire ce que Rome, le soir, avait de beau, de grand, de merveilleux. La nuit était très sereine, et il y eut une illumination telle qu'on n'en vit jamais, je crois, depuis que le monde est monde : le Corso paraissait tout en feu; les églises pleines de gens avec des prêtres qui prêchaient; dans les rues, musiques, chants, danses; dans les cafés et dans les théâtres, des citoyens qui parlaient au peuple. Je voulus voir de nouveau la place Saint-Pierre. Le bruit s'était répandu que Sa Sainteté avait besoin de repos : Borgo Pio était calme comme dans une des nuits les plus calmes. La place était éclairée par la lune, une foule silencieuse était rassemblée autour des deux fontaines et sur les marches de l'escalier ; beaucoup assis par terre, beaucoup couchés ; une grande partie, les plus exténués par les fatigues et par les émotions de la journée, dormaient; femmes, soldats, enfants, pêle-mêle; des centaines de personnes agenouillées, et çà et là des sentinelles de tous les corps, avec de petits drapeaux et des croix plantés dans le canon de leurs fusils. Le sol était couvert de bannières, de feuilles, de fleurs, de chapeaux perdus dans la bagarre ; les fenêtres du Vatican étaient éclairées; on n'entendait pas une voix ; il semblait que tout ce monde retînt sa respiration. Je partis de là ému, exalté, pensant à tout ce que j'avais vu, à l'effet qu'aurait produit la nouvelle en Italie, dans le monde, sur vous autres, sur toi particulièrement, père; je me trou-

Digitized by Google

vai à la station presque sans m'en apercevoir, il y avait une confusion, un tumulte assourdissant; je montai dans le train, on partit, et me voilà. La chose était sue dès hier soir à Florence ; on m'a dit que ce fut un délire; le Roi est parti pour Rome; la nouvelle s'est déjà répandue par toute la terre.

A ce moment, il se laissa tomber sur un siège et se tut, comme le fait celui qui est hors d'haleine. Puis il se leva subitement et s'échappa pour intercepter les journaux qui devaient arriver à la villa à onze heures, si bien que la famille conserva sa chère illusion jusqu'au soir. Le dîner fut très joyeux, le jeune homme continua à accumuler particularités sur particularités, et la mère et les autres, satisfactions sur satisfactions, bénédictions sur bénédictions. Quand, à l'improviste, on entendit un pas accéléré dans l'escalier et puis un bruyant coup de sonnette. Une seconde après, la porte s'ouvrit, et un prêtre long, sec, au visage pâle et à la bouche de travers, parut sur le seuil. C'était un prêtre enragé, que la famille connaissait depuis peu et pour lequel elle n'avait pas grande sympathie, mais que, néanmoins, elle respectait et accueillait chez elle, par révérence de l'habit plutôt que de la personne. Tous, excepté le jeune homme, coururent à lui, en criant : Eh bien ! Vous avez appris la grande nouvelle ! Tout est fini, grâce au Ciel ! Ç'a été la main de Dieu ! Qu'en pensez-vous ? Parlez, racontez !

— Mais quelle nouvelle ? demanda le prêtre en ouvrant de grands yeux et les regardant l'un après l'autre dans le visage.

Tous lui dirent, ensemble, en hâte et avec ardeur, ce qu'ils savaient des fêtes, du pardon, de la réconciliation.

Le prêtre les regarda tous de l'air d'un homme qui craindrait d'être tombé au milieu d'une réunion de fous ; puis il foudroya d'un regard le jeune homme, et s'écria avec un sourire malin de triomphe :

« Il n'y a pas ombre de vrai, heureusement !

— Il n'y a pas ombre de vrai ! crièrent-ils tous, en se tournant vers le fils. »

Celui-ci, sans se déconcerter, regarda fixement le prêtre,

Digitized by Google

et, avec un accent mêlé de tristesse et de dédain, il lui dit : « Mais, révérend, ne dites pas : Heureusement! Vous êtes Italien; dites : C'est dommage que ce ne soit pas! »

Tous les autres restèrent quelques instants comme abasourdis, mais ensuite, se tournant de nouveau vers le prêtre, et piqués, comme il advient toujours, plus contre celui qui avait enlevé l'illusion que contre celui qui l'avait donnée, ils répétèrent presque involontairement : « Sans doute! dites plutôt : C'est dommage!

— Moi? répondit le prêtre, en tournant vers sa poitrine un long doigt noueux; puis d'une voix âcre et vibrante : Je ne le dirai jamais! »

A ces mots le vieillard, frappé brusquement dans le doux sentiment qui l'exaltait, s'emporta, selon son habitude, et étendant le bras vers le prêtre, il laissa échapper de sa bouche un : « Dehors! » qui résonna dans toute la maison comme un coup de pistolet.

Le prêtre disparut en fermant la porte avec violence. Le jeune homme jeta les bras au cou de son père, et celui-ci, lui mettant les deux mains sur la tête, s'écria avec un accent triste et affectueux : « Je te pardonne. »

Traduit de l'italien par
FERDINAND GRAVRAND.

Digitized by Google

LA FIN DU KULTURKAMPF EN ALLEMAGNE.

Il y a aujourd'hui fort peu de pays qui n'aient quelque démêlé avec le Vatican. C'est au point qu'on se dirait revenu au XVI^e^ siècle ou à la veille d'une de ces guerres de religion qui ont causé jadis tant de ravages dans toutes les contrées de l'Europe.

Cependant, en ce moment même où l'on voit renaître partout les anciennes luttes religieuses, il y a un pays où elles semblent s'amortir depuis quelque temps ; et, chose vraiment remarquable, ce pays est celui-là même où naguère encore elles sévissaient avec le plus de fureur, c'est-à-dire l'Allemagne. C'est là, sur cette terre qui garde le souvenir des combats les plus formidables que le pouvoir civil ait livrés à la papauté, qu'on cherche maintenant à apaiser le conflit qui divise partout l'Église et l'État et à ramener la paix que de longues années de luttes ont si profondément troublée. C'est ce que démontrent deux faits de la plus haute importance : d'abord, la nouvelle loi ecclésiastique qui a été votée l'année dernière par le Landtag de Prusse, et qui apporte certains adoucissements aux lois de mai, et ensuite la réoccupation de certains sièges épiscopaux soit par des administrateurs diocésains, comme c'est le cas pour Osnabrück et Paderborn, soit même par un évêque, comme c'est le cas pour Trèves, où vient d'être nommé un chanoine de Strasbourg, Mgr. Korum.

Digitized by Google

La réoccupation des sièges épiscopaux — devenus vacants par la mort ou la destitution des titulaires — n'est, à vrai dire, que la suite, la conséquence de la nouvelle loi ecclésiastique. C'est donc celle-ci qui mérite surtout d'attirer l'attention. Il est intéressant de rechercher par quel concours de circonstances le gouvernement de Berlin a été amené à présenter cette loi au Landtag et à apaiser ou à ralentir ainsi la lutte qu'il poursuit depuis tant d'années et avec une si grande vigueur contre la curie romaine. Pour cela, il faut reprendre les faits d'un peu loin et rappeler tout d'abord ce que le *Kulturkampf* a été dès le principe, et les résultats qu'il a produits en Allemagne jusque dans ces derniers temps.

Lorsqu'en 1873 M. de Bismarck présenta à la diète prussienne ses fameuses lois de mai, il n'avait d'autre but que de se créer une arme contre l'esprit dominateur et absorbant de l'Église, qui ne cessait de menacer, par des prétentions hautaines, les droits de l'État. A cela visaient surtout les dispositions relatives à l'instruction et à l'éducation du clergé, à la nomination et à l'installation des ministres du culte. Jusque-là, rien n'avait empêché le clergé de propager impunément les doctrines les plus contraires aux droits de l'État, les maximes les plus subversives de l'ordre public. Désormais, il n'en devait plus être ainsi, car tout administrateur d'un évêché était astreint à prêter serment de fidélité aux lois du pays ; tout évêque devait notifier au président supérieur de la province où il résidait toutes les nominations ecclésiastiques qu'il ferait dans son diocèse ; enfin, tout candidat à une cure devait, avant sa nomination, se soumettre à un examen spécial appelé *Staatsexamen*, examen d'État, afin de prouver qu'il possédait les connaissances nécessaires à l'exercice de ses fonctions.

Telles étaient les principales dispositions des lois de mai. C'était une réforme complète du clergé, principalement dans ses rapports avec le pouvoir civil.

Mais une réforme pareille devait rencontrer une vive résistance, devant laquelle tout autre que le chancelier eût

Digitized by Google

reculé avant même de l'avoir subie. Elle heurtait de front toutes les idées du clergé catholique sur les rapports de l'Église avec l'État, puisqu'elle sanctionnait l'intervention du pouvoir civil dans les affaires ecclésiastiques, ce que la curie a toujours repoussé comme une prétention exorbitante, comme une chose incompatible avec ses droits, comme un empiètement de la puissance séculière sur son propre domaine. Aussi n'y eut-il qu'un cri d'indignation dans tout le monde catholique lorsque les lois de mai eurent été votées par le Landtag et sanctionnées par l'autorité royale. Toute la presse catholique se livra à un concert de récriminations acerbes et de sanglantes injures. Elle attaqua avec une violence inouïe la nouvelle législation. C'était, à ses yeux, une chose impie et sacrilège, c'était une honte, un opprobre pour l'Allemagne et toute la chrétienté. Son irritation était d'autant plus grande, que les nouvelles lois arrivaient au lendemain de celles qui avaient décrété la suppression des congrégations religieuses et l'expulsion des jésuites. Bientôt le pape Pie IX les foudroya de ses anathèmes en les déclarant contraires aux doctrines de l'Église et en défendant au clergé de s'y soumettre sous peine d'excommunication. Dès ce moment, l'agitation fut au comble. Tous les journaux catholiques se mirent à répéter les paroles pontificales, en y ajoutant force commentaires des plus injurieux pour les auteurs des lois maudites. L'Empereur lui-même ne fut pas à l'abri des insultes de la presse religieuse. On le comparait à un Néron, à un Dioclétien avide du sang des chrétiens. Et, comme si ces injures ne suffisaient pas, on y joignait les prédictions les plus sinistres sur les destinées futures de l'empire. Les nouvelles lois, disaient les plus exaltés, loin de fortifier l'Allemagne, loin de contribuer à l'unité de l'empire, ne serviront qu'à le détruire, en portant le trouble et la désunion parmi les citoyens; elles le renverseront, elles le ruineront de fond en comble, afin de montrer à tout l'univers la folie de ceux qui méprisent les doctrines de l'Église ou qui méconnaissent ses droits.

Mais ce n'étaient là que de vaines déclamations, qui n'eu-

Digitized by Google

rent aucune prise sur le bon sens du peuple allemand. Le clergé prêcha en vain l'insurrection et la guerre civile, personne ne prêta l'oreille à ses clameurs révolutionnaires. Sa conduite ne lui valut que le mépris public, l'amende, la prison et le bannissement, car le gouvernement tenait la main à ce que les lois fussent exécutées et infligeait les peines les plus sévères aux agitateurs tonsurés. Il en résulta une situation des plus déplorables pour l'Eglise catholique en Allemagne : au bout de quelques années, on y vit un nombre considérable de paroisses privées de curés et de desservants, et huit sièges épiscopaux inoccupés. Des milliers de fidèles se trouvèrent ainsi privés de tout culte et de toute cérémonie religieuse. Beaucoup de catholiques sincères déploraient cette situation et demandaient hautement qu'on prît des mesures pour la faire cesser. Mais il n'y fallait pas songer sous le règne de Pie IX. Ce Pape, qui joignait au mysticisme d'un cénobite toute l'ardeur belliqueuse d'un croisé du moyen âge, ne voulait rien avoir de commun avec un gouvernement impie et applaudissait de toutes ses forces à la résistance de l'épiscopat et du clergé allemands. C'était là, à ses yeux, une manifestation éclatante en faveur de l'Eglise, un témoignage de filiale soumission et d'inaltérable dévouement au Saint-Siège.

Ce n'est qu'à l'avènement de Léon XIII qu'on put concevoir quelque espoir sur la possibilité d'un rapprochement du Vatican avec le gouvernement de Berlin. En effet, le successeur de Pie IX envisagea les choses sous un autre point de vue : avec son esprit lucide, avec l'intelligence qu'il a de son siècle, il comprit vite que la politique violente de son prédécesseur avait fait plus de mal que de bien à l'Eglise. Il résolut donc de recourir à des moyens plus doux, de se ménager quelque accommodement avec le gouvernement prussien, afin de rendre la paix à l'Eglise et de rétablir les évêques allemands sur leurs sièges. Il s'occupa sans retard de ce grand objet et, dès son avènement, il chargea le cardinal Franchi d'entamer des négociations avec le chancelier de l'empire d'Allemagne.

Digitized by Google

M. de Bismarck, convaincu des bonnes dispositions du Pape, se montra prêt à entrer en négociation avec la curie. Le moment d'en venir à un rapprochement lui semblait, d'ailleurs, des mieux choisis : il se disait que, touché des maux qui accablent l'Église en Allemagne et pressé de remédier à un état de choses qui s'aggrave de jour en jour, Léon XIII se montrerait très coulant sur des questions qui, au fond, ne touchent nullement le dogme et ne regardent que la discipline intérieure, laquelle, comme chacun sait, n'est pas immuable, mais peut changer selon les temps et les circonstances.

Les négociations, commencées à Kissingen, en 1878, avec Mgr Masella, furent presque immédiatement suspendues par la mort du cardinal Franchi. Mais elles furent aussitôt reprises par son successeur, le cardinal Nina, et, à cette occasion, le Pape lui-même entra en scène par la publication d'une lettre qu'il avait adressée au cardinal lors de sa nomination au poste de secrétaire d'État, et dans laquelle il déclarait de la manière la plus formelle qu'en entamant des négociations avec l'*illustre Empereur de la domination allemande*, il n'avait en vue que la réconciliation de l'Eglise avec la Prusse et l'établissement d'une paix solide et durable. « Il nous paraît opportun, disait le Pape au cardinal, au moment où vous allez entreprendre l'exercice de cette nouvelle charge, de vous adresser cette lettre, à l'effet de vous ouvrir notre esprit sur quelques points de la plus haute importance, auxquels vous devrez d'une manière toute particulière consacrer vos soins incessants. Déjà, au premier jour de notre pontificat, du haut du siège apostolique, nous avons jeté les yeux sur la société actuelle, afin d'en reconnaître les conditions, d'en rechercher avec soin les besoins et d'aviser au remède. Guidé par de telles intentions, nous avons voulu faire entendre notre voix à ceux qui règlent les destinées des nations, les invitant chaleureusement à ne pas refuser, dans ces temps où le besoin en est si pressant, le ferme appui que leur offre l'Eglise. En outre, poussé par la charité apostolique, nous nous sommes adressé aussi à ceux qui ne sont pas unis à nous

Digitized by Google

par le lien de la religion catholique, dans notre désir que leurs sujets puissent également éprouver les bienfaisantes influences de cette divine institution. »

« Vous savez bien, monsieur le cardinal, continuait le Pape, « que, suivant cette impulsion de notre cœur, nous avons aussi « adressé la parole au puissant Empereur de l'illustre nation « germanique, laquelle, par suite des conditions difficiles « faites aux catholiques, réclamait tout particulièrement notre « sollicitude. Cette parole, inspirée uniquement par l'ardent « désir de voir rendre la paix religieuse à l'Allemagne, a été « accueillie favorablement par l'auguste Empereur et elle « a eu le bon effet de le conduire à d'amicales négociations : « dans ces négociations, notre intention n'a pas été d'arriver « à une simple trêve qui laissât ouverte la porte à de nou- « veaux conflits, mais de conclure, tous les obstacles étant « écartés, une paix véritable, solide et durable. L'importance « de ce but, justement apprécié par le jugement supérieur « de ceux qui ont entre leurs mains les destinées de cet « empire, les amènera, nous en avons la confiance, à nous « prêter une main amie pour l'atteindre. Sans nul doute, « l'Eglise se réjouirait de voir la paix rétablie au sein de « cette noble nation ; mais, en même temps, l'empire n'en « éprouverait pas une joie moindre, puisqu'une fois les « consciences apaisées, il trouverait, comme autrefois, dans « les enfants de l'Eglise catholique ses sujets les plus fidèles « et les plus généreux. »

Cette lettre fut un véritable évènement dans le monde catholique : on remarqua partout le ton modéré et conciliant de Léon XIII ; sous ce rapport, son langage formait un contraste parfait avec les discours emportés de Pie IX. Mais ce qui excita surtout l'attention, c'était la manière dont le Pape s'exprimait au sujet de l'Empereur d'Allemagne ; c'était là le passage capital de sa lettre. Aussi toute la presse libérale en Allemagne, sauf quelques rares exceptions, fut-elle unanime à reconnaître et à louer les intentions pacifiques manifestées par le Pape. La *Gazette générale de l'Allemagne du Nord*, l'organe de M. de Bismarck, en témoigna surtout une

Digitized by Google

grande satisfaction et exprima l'espoir qu'en Prusse l'Eglise et l'Etat en arriveraient bientôt, sinon à terminer complètement la lutte, du moins à lui donner un caractère moins âpre et même à établir un *modus vivendi* qui équivaudrait à une paix réelle. L'établissement d'une entente pareille ne lui semblait pas d'ailleurs si difficile à obtenir : il suffisait, de la part du Vatican, disait-elle, de se conformer à celles des prescriptions de la législation prussienne qu'il accepte sans opposition dans d'autres pays et d'user de son influence sur la fraction du centre catholique pour la décider à renoncer à son opposition systématique envers la politique du gouvernement. A son avis, le Saint-Siège avait toute l'autorité nécessaire pour arriver à ce résultat, qui serait un gage positif de ses sentiments conciliants et un grand pas vers la pacification. La presse ultramontaine ne se montra pas aussi contente de la lettre du Pape ; elle en fut, au contraire, grandement scandalisée, parce que le langage de Léon XIII contrastait trop avec celui de son prédécesseur. Toutefois la *Germania*, le principal organe des ultramontains allemands, déclara qu'elle apprendrait avec joie la nouvelle que la haute sagesse du Saint-Siège réussirait enfin à terminer cette malheureuse lutte *au moyen d'une paix véritable, solide et durable ;* mais elle ajouta qu'elle n'avait aucune confiance dans les dispositions du gouvernement, qui n'avait, disait-elle, aucun désir sincère de conclure une paix véritable et excitait, à bon droit, la défiance des populations catholiques. Elle combattit aussi avec force l'opinion que Léon XIII condamnait la politique et les principes de Pie IX, et elle chercha à démontrer qu'au contraire il ne se départait en rien des principes que l'Eglise avait toujours suivis dans ses rapports avec les gouvernements.

Quant à la presse étrangère, deux courants d'opinions s'y firent jour : d'un côté, on crut reconnaître un changement *radical* dans la politique du Vatican ; de l'autre, on soutint que la politique de Léon XIII ne différait que par la forme de celle de son prédécesseur, mais qu'au fond elle en était la continuation logique et nécessaire. Ceux qui soutenaient

Digitized by Google

la première de ces opinions s'appuyaient non seulement sur le texte de la lettre du Pape au cardinal Nina : ils en appelaient encore et surtout aux antécédents de Léon XIII qui, avant son élévation au pontificat, avait toujours passé pour un des membres les plus modérés du Sacré Collège. A leurs yeux, le nouveau pontife était un pape libéral ; il avait compris les fautes commises par Pie IX et s'appliquait à les réparer dans la mesure du possible.— A cela, les défenseurs de la seconde opinion répondaient qu'en sa qualité de chef de l'Église, Léon XIII devait nécessairement marcher sur les traces de son prédécesseur, qu'il lui était impossible de se réconcilier avec le principe de la société moderne, en déchirant l'*Encyclique* et le *Syllabus*. Sans doute, il cherchait à pacifier les esprits, mais il ne fallait pas s'imaginer que, pour atteindre ce but, il allait faire plus de concessions que Pie IX en eût fait lui-même. « Son point de départ, disait à ce sujet le journal le *Monde*, a été la justification du Saint-Siège, la défense de Pie IX sur le terrain même où la mauvaise foi et l'ignorance l'attaquent le plus, et il a prouvé par là qu'il était non seulement le vrai successeur du grand Pape défunt, mais encore qu'il était un continuateur admirablement intelligent et zélé de son œuvre. »

Laquelle de ces opinions divergentes était la plus exacte ? C'est ce qu'il était alors assez difficile de découvrir. Personne ne pouvait se flatter d'avoir pénétré la véritable pensée, les véritables intentions du Saint-Siège. Des deux côtés, on se faisait illusion. Il est certain cependant que ceux qui soutenaient que la politique du nouveau Pape n'était, au fond, que la suite et la continuation de celle de son prédécesseur, étaient plus près de la vérité que les seconds. Pouvait-on admettre que le Vatican se donnât, du jour au lendemain, un démenti à lui-même, à ses principes, à son infaillibilité doctrinale ? Léon XIII, il est vrai, a un caractère plus indépendant que Pie IX, et il a voulu, dès le début de son règne, faire voir en lui un homme capable de se diriger lui-même, au lieu de se laisser diriger par les autres. Mais, malgré cela, il ne pouvait rompre violemment avec le passé, il ne pouvait

Digitized by Google

renier les principes suivis jusqu'alors ; il restait, en dépit de son indépendance de caractère, l'esclave de son infaillibilité.

Cependant les négociations entamées avec la curie à Kissingen furent poursuivies, mais mollement et sans vigueur, et il devint bientôt visible pour tout le monde que l'affaire ne marchait ni au gré de M. de Bismarck, ni au gré du Vatican. La conduite du chancelier fut même vivement critiquée à cette occasion par les libéraux, avec le concours desquels il avait commencé sa lutte contre Rome. Ceux-ci ne purent lui pardonner de s'être laissé engager si facilement dans des négociations qui, à leurs yeux, ne pouvaient aboutir à aucune conclusion pratique. Leur mauvaise humeur éclata en termes violents, lorsque, peu de temps après, il se détourna d'eux pour se rapprocher des catholiques. Ils considérèrent cette alliance comme une trahison et reprochèrent amèrement au chancelier de s'être laissé gagner par les hommes du centre qui, jusqu'alors, avaient été ses adversaires les plus acharnés. La vérité est que M. de Bismarck ne s'était rapproché des catholiques que parce qu'il avait besoin de leur concours pour réaliser ses projets économiques et financiers, pour établir la protection commerciale en Allemagne. Il les récompensa de ce service en leur accordant la démission de M. Falk, l'auteur des lois de mai, qui fut remplacé au ministère des cultes par M. de Puttkamer. Cette démission déplut fort aux libéraux-nationaux, qui redoublèrent leurs attaques. Mais le chancelier n'en eut cure et continua à montrer un fier visage à ses anciens alliés. Bien plus, il se mit à son tour à leur faire des reproches sur l'attitude hostile qu'ils n'avaient cessé de lui montrer lors de la discussion de ses projets économiques et financiers. S'imaginaient-ils donc mieux connaître les intérêts de l'empire que lui? Il ne comprenait pas d'ailleurs non plus la défiance qu'ils cherchaient à répandre dans le public en le représentant comme prêt à sacrifier les droits de l'État pour avoir la paix avec la curie. Il se plaignait surtout de leur journal officiel, la *Gazette Nationale*, « qui, à tout instant, disait-il, embouche la trompette guerrière, irrite les esprits, et propage de sombres inquiétudes et de fausses alarmes ».

Digitized by Google

Ce fut au milieu de ces récriminations réciproques qu'eurent lieu les élections pour le renouvellement du Parlement de l'empire. Elles furent un désastre pour le parti libéral national, qui sortit comme anéanti de cette épreuve et paya chèrement son opposition à la politique du chancelier. Il perdit cinquante sièges ; les progressistes en perdirent trente. Par contre, les conservateurs, qui avaient soutenu le gouvernement dans ses projets de réforme et qui n'avaient compté que quarante députés, atteignirent le chiffre de cent quinze. Le centre catholique conquit aussi quelques sièges et obtint un contingent de quatre-vingt-seize voix au lieu de quatre-vingt-neuf qu'il avait d'abord. Le Parlement était complètement renouvelé. Désormais, les conservateurs unis aux catholiques y avaient la prépondérance.

Ce revirement inattendu jeta dans une grande perplexité les partis libéraux qui croyaient que, maître du terrain et disposant d'une majorité dévouée, M. de Bismarck allait se laisser entraîner par la réaction et conclure avec le Vatican une paix funeste aux intérêts de l'État. Les bruits les plus étranges commencèrent aussitôt à se répandre dans le public, au sujet de la politique religieuse du gouvernement. On disait déjà qu'une entente était intervenue entre le Vatican et M. de Bismarck et que celui-ci avait enfin fait ce voyage de Canossa, dont il avait été tant de fois question dans les polémiques de la presse. Néanmoins ces appréhensions n'avaient rien de fondé. Le chancelier, tout en se montrant prêt à traiter avec la curie, n'avait nullement l'intention de capituler devant elle et de lui sacrifier les droits imprescriptibles du pouvoir civil. Sur ce point, on pouvait être pleinement rassuré.

Cependant la session parlementaire de 1880 avait commencé et l'on était curieux d'entendre le nouveau ministre des cultes s'expliquer sur sa politique. L'occasion ne tarda pas à s'en présenter, et, dès le 5 février, M. de Puttkamer fit à la Chambre des députés, lors de la discussion du budget des cultes, une déclaration de principes qui, si elle rassura pleinement les libéraux, ne fut guère de nature à plaire aux

Digitized by Google

ultramontains. Répondant à un discours de M. de Windthorst, le chef du centre, qui demandait au gouvernement des explications sur l'état des négociations entamées avec le Vatican, en affirmant que l'Église était animée du plus vif désir de faire la paix et de mettre un terme au conflit qui avait déjà causé tant de maux, il déclara que le gouvernement n'était nullement responsable de l'état de choses dont se plaignait le député catholique, qu'il n'avait pas provoqué le *Kulturkampf*, mais qu'il avait été forcé de s'armer contre l'Église pour sauvegarder son indépendance contre des prétentions inadmissibles ; que, néanmoins, il était prêt à faire la paix, mais qu'elle ne pouvait se faire que sur le terrain de la législation prussienne. « Si l'Église, ajouta-t-il, sort de la sphère des intérêts purement ecclésiastiques pour envahir le domaine réservé à l'État ou seulement celui qui forme la limite entre l'Église et l'État, — et c'est ce qu'elle a fait à toute évidence dans ces dernières années, — on ne doit pas s'étonner de ne voir aucun État civilisé supporter ses empiètements sans les repousser, et encore moins l'État prussien, dont ni l'origine, ni le développement historique ne reposent sur une pensée catholique, dont la dynastie a été pendant des siècles la gardienne de la tolérance et de la liberté de conscience et dont la population appartient, pour les deux tiers, à une confession religieuse qui ne reconnaît pas la mission divine de l'Église catholique. Si donc vous voulez maintenir absolument vos principes, qui sont en opposition avec ceux de l'État, vous devez comprendre vous-mêmes, messieurs les députés du centre, que, dans ce cas, vous vous condamnez à rester éternellement une infime minorité et à avoir contre vous tout le reste de la nation, depuis l'extrême gauche jusqu'à l'extrême droite. »

Ce discours produisit une vive impression sur la Chambre des députés. Il excita à plusieurs reprises les applaudissements des libéraux, mais il jeta dans un grand trouble et dans un embarras extrême les catholiques du centre. Ceux-ci avaient fondé les plus grandes espérances sur M. de Puttkamer; ils s'étaient imaginés qu'il ferait en tout le contraire

Digitized by Google

de ce qu'avait fait son prédécesseur, M. Falk; qu'il allait bientôt conclure la paix avec l'Église, et qu'il ne connaissait rien de mieux, pour gouverner les États modernes, que les principes proclamés par l'*Encyclique* et le *Syllabus*. Et voilà qu'il venait leur dire à brûle-pourpoint qu'ils s'étaient bercés d'illusions, que le gouvernement ne cédait sur aucun point, que sa politique vis-à-vis du Vatican n'avait subi aucun changement. Qu'avaient-ils donc gagné à changer de ministre ?

Assurément la déconvenue était grande, et plusieurs députés du centre se mirent à regretter le concours qu'ils avaient apporté à la réalisation des projets du chancelier, en se disant qu'ils avaient été joués par lui et en jurant que désormais il ne les trouverait plus que dans les rangs de ses adversaires.

Les choses en étaient là lorsque le bruit se répandit tout à coup que le Pape s'était encore rapproché davantage du gouvernement de Berlin en lui faisant une concession des plus importantes, dans une lettre qu'il avait adressée, le 22 février, à l'ancien archevêque de Cologne, Mgr Melchers, et dans laquelle il déclarait que, pour hâter le rétablissement de la paix, il était prêt à tenter les derniers efforts et à tolérer que le gouvernement fût informé, avant l'institution canonique, des noms des prêtres que les évêques désigneraient pour les aider dans le saint ministère. Ce bruit, d'abord vague, prit peu à peu de la consistance et finit par être confirmé pleinement par la publication de la lettre adressée à l'archevêque Melchers. Cette déclaration de Léon XIII était, en effet, une concession importante. C'était la reconnaissance implicite d'une des principales dispositions des lois de mai, c'est-à-dire du droit de l'État de recevoir notification des nominations ecclésiastiques. Mais, telle qu'elle était présentée, elle n'offrait cependant aucune utilité pratique. C'est ainsi qu'en jugea M. de Bismarck, qui y répondit, le 17 mars, qu'il ne méconnaissait pas les bonnes intentions du Saint-Siège, mais que, cependant, il ne pouvait attacher qu'une valeur théorique aux déclarations qu'il venait de faire, aussi

Digitized by Google

longtemps qu'elles n'auraient pas de conséquences pratiques. « Dès que le gouvernement possèdera, disait-il, une forme palpable de ces conséquences, il s'efforcera d'obtenir de la représentation nationale des pouvoirs discrétionnaires, qui lui permettront d'adoucir ou de suspendre celles des dispositions législatives que l'Église catholique considère comme trop sévères. Le gouvernement répondra ainsi, dans la mesure du possible, par des actes de clémence aux bonnes intentions manifestées par le Saint-Siège. »

Comme il fallait s'y attendre, la réponse du chancelier ne plut guère à la curie. Elle fut étonnée de voir qu'on ne se contentait pas de ses paroles, mais qu'on demandait des actes ; elle vit dans cette conduite une marque de méfiance et ne tarda pas à déclarer, par l'intermédiaire du nonce apostolique de Vienne, Mgr Jacobini, qu'elle ne pouvait approuver la voie dans laquelle s'engageait le gouvernement en se proposant de demander à la représentation nationale des pouvoirs discrétionnaires pour l'application des lois de mai, au lieu de proposer l'abrogation ou, du moins, la revision de ces lois. Elle attendait mieux des avances qu'elle avait faites au chancelier. Elle ne se fit pas faute non plus d'insinuer que le gouvernement n'avait pas un désir bien sincère de mettre fin au conflit, puisqu'il prétendait maintenir en principe les lois décrétées contre elle et demandait des pouvoirs discrétionnaires pour les appliquer ou les suspendre quand bon lui semblerait, ce qui, ajoutait-elle, était tout simplement aggraver la situation et établir contre l'Eglise un pouvoir arbitraire et dictatorial. Bref, la réponse de M. de Bismarck aux avances faites par Léon XIII dans sa lettre à l'archevêque de Cologne n'eut d'autre effet que d'amener la rupture des négociations et de faire retirer en même temps par la curie l'autorisation, qu'elle avait accordée, de notifier au gouvernement les nominations ecclésiastiques.

Ainsi, au moment même où, de part et d'autre, on se croyait tout près d'une entente pacifique, la rupture éclatait. En pouvait-il être autrement? Non, car, tout en promettant des concessions, le Vatican avait bien l'intention de ne rien

Digitized by Google

céder sur le terrain des principes. Au lieu de reconnaître l'indépendance de l'État, il aurait bien voulu que l'État se soumît à lui, et il se flattait même que, fatigué d'une longue lutte, l'État allait se jeter dans ses bras non seulement pour avoir la paix avec le clergé, mais encore pour pouvoir, avec son aide, mettre un terme à l'agitation socialiste. C'est ce qui ressort avec évidence des documents diplomatiques que les journaux publièrent à ce sujet vers la fin du mois de mai, juste au moment où le gouvernement venait de proposer à la Chambre des députés sa nouvelle loi ecclésiastique. Ces documents comprennent, entre autres pièces importantes, une dépêche du prince de Hohenlohe adressée à l'ambassadeur d'Allemagne à Vienne, M. de Reuss, sous la date du 5 mai 1880, et trois lettres de M. de Bismarck adressées au même haut fonctionnaire et portant respectivement les dates du 20 avril, du 14 et du 21 mai de la même année. Dans sa lettre du 20 avril, M. de Bismarck déclarait déjà que le prélat romain chargé des négociations entretenait des espérances exagérées en s'imaginant que le gouvernement prussien était contraint de faire la paix, et qu'il lui prêtait une ineptie inconcevable en pensant que, non seulement il était prêt à désarmer, mais à détruire ses armes. « Nous sommes obligés, disait le chancelier à l'ambassadeur, de continuer à appliquer sévèrement nos lois jusqu'au jour où nous aurons obtenu de la nation les pouvoirs qui nous permettront de les suspendre en tout ou en partie, ou d'en mitiger la sévérité. Voilà ce que nous avons dit dans notre déclaration du 17 mars dernier. Si le nonce voit quelque obscurité dans cette déclaration, nous lui demanderons s'il y a plus de clarté dans celles qui nous viennent de Rome. Nous avons fait des concessions positives depuis l'avènement de M. de Puttkamer au ministère des cultes ; le Pape n'y a répondu que par une déclaration vague, à savoir : qu'il autoriserait la notification des nominations ecclésiastiques. Elle ne nous servira à rien. De quelle utilité nous sont, d'autre part, les condamnations qu'il prononce contre les socialistes, si le centre se joint toujours à ce parti pour nous faire une opposition tracassière

Digitized by Google

et systématique? Il y a un an, je me flattais que le centre se rapprocherait du gouvernement. Cet espoir a été déçu, et depuis on a vu le centre toujours d'accord avec les ennemis du gouvernement pour voter contre tous nos projets de lois. Si on me dit que ce parti se laisse séduire par quelques chefs qui vivent de la lutte et qui deviendraient inutiles le jour où la paix s'établirait, je répondrai qu'il renferme dans son sein un grand nombre d'ecclésiastiques de tout rang et des membres de la noblesse la plus riche et la plus distinguée, qui soutiennent de leurs votes les socialistes et tous les partisans des doctrines les plus subversives. Un seul mot du Pape ou des évêques suffirait pour mettre fin à cette alliance contre nature du clergé et de la noblesse catholique avec les socialistes. Aussi longtemps que ce mot ne sera pas prononcé, aussi longtemps que ce parti continuera à ébranler le gouvernement dans ses bases fondamentales, il ne peut être question de condescendance pour lui. Le gouvernement répondra toujours amicalement à des dispositions conciliantes, mais qu'on ne se flatte pas de lui forcer la main par la lutte et les menaces, car, dans ce cas, il abdiquerait lui-même. » Le chancelier terminait en déclarant qu'il regrettait de voir que le Pape s'imaginait obtenir davantage du gouvernement par des menaces que par des concessions pacifiques. Quant à lui, il ne pouvait faire plus qu'il n'avait fait jusqu'ici; jamais, d'ailleurs, il n'avait prononcé une parole qui pût être interprétée dans ce sens que le gouvernement consentirait à la revision ou à l'abolition des lois de mai conformément aux exigences du clergé catholique: l'établissement d'un *modus vivendi* tolérable sur les bases de la législation existante, voilà la seule chose qui pouvait être obtenue.

La rupture des négociations ne détourna pas le gouvernement de la voie dans laquelle il était entré en préparant un nouveau projet de loi ecclésiastique. Bien au contraire, l'acte que venait de poser la curie, en rompant subitement les négociations, le confirma de plus en plus dans l'idée de persévérer dans cette voie et de régler la question religieuse en traitant directement avec la représentation nationale.

Digitized by Google

Le nouveau projet fut déposé à la Chambre des députés le 20 mai. Il modifiait dans une certaine mesure la législation existante et fut généralement fort mal accueilli par les catholiques aussi bien que par les libéraux. Il déplut aux premiers parce qu'il ne leur faisait pas assez de concessions ; il déplut aux seconds parce qu'il faisait au clergé des concessions qui leur paraissaient incompatibles avec les droits et l'indépendance du pouvoir civil. Aussi la critique s'acharna-t-elle contre le nouveau projet. On trouvait mauvaises presque toutes ses dispositions, surtout celles qui concernaient la position des évêques et la réoccupation des sièges épiscopaux devenus vacants par la destitution de leurs titulaires. L'article 4, entre autres, qui portait que les évêques destitués pourraient être réintégrés dans leurs diocèses par simple arrêté royal, souleva une vive opposition dans le camp du parti libéral. « Cet article, disait la *Gazette de Cologne*, *a dû nous* « *surprendre et nous effrayer*, car il n'est rien autre que la « voie qui mène à Canossa et dans laquelle le prince de « Bismarck a toujours et tout récemment encore énergique- « ment refusé de s'engager. Il nous semble absolument impos- « sible d'admettre l'article 4, non seulement pour des raisons « politiques, mais encore et surtout pour des motifs pratiques, « tirés des circonstances où nous nous trouvons. Le chance- « lier peut bien croire qu'en fait cette disposition n'aura de « suite que dans le cas où la curie reconnaîtra la législation « de l'État ; mais, en pratique, devant le monde et surtout « aux yeux de la foule des croyants catholiques, le retour « des évêques destitués pour désobéissance aux lois ne « sera rien autre que l'aveu public de la culpabilité de « l'État, le triomphe des évêques rebelles et la victoire du « centre ultramontain non seulement sur le prince de Bis- « marck, mais encore sur l'État et le roi lui-même. Peu « importent à la foule des croyants les conditions sous les- « quelles l'évêque rebelle sera réintégré dans son diocèse, « elle ne comprendra rien à ces conditions et ne s'en « inquiètera pas d'ailleurs ; elle n'envisagera que le fait « matériel du rétablissement de son évêque ; et cet évêque

Digitized by Google

« rétabli sera pour elle le monument vivant de l'action de « l'Église sur le souverain, comme sur l'État et sa législa- « tion. » Et la feuille rhénane concluait que l'honneur du Landtag prussien ne lui permettait pas de voter une pareille disposition.

Cependant, le premier mouvement de surprise et de mauvaise humeur passé, on en revint à une appréciation plus calme du projet du gouvernement. Beaucoup de catholiques trouvèrent que les dispositions concernant le retour des évêques n'étaient pas à dédaigner. Les conservateurs se prononcèrent d'une voix unanime en faveur du nouveau projet. Les libéraux-nationaux, de leur côté, finirent par déclarer qu'ils l'adopteraient moyennant certains amendements, tels que la suppression de l'article 4, relatif au retour des évêques.

La discussion ayant commencé au sein du Landtag, le nouveau projet fut vivement attaqué par les libéraux aussi bien que par les catholiques, notamment par M. Falk, l'ancien ministre des cultes, par MM. de Benningsen, Gneist, Wirchow, Reichensperger, Schorlemer-Alst, Windthorst et beaucoup d'autres. A la séance du 28 mai, M. Falk prononça un discours qui fut justement remarqué et dans lequel il fit ressortir, avec une vigueur d'expressions peu commune, les vices de la nouvelle loi, qui contenait, selon lui, des concessions telles, que la curie ne pourrait manquer de la regarder comme un acte de faiblesse de la part du gouvernement.

Dans celle du 26 juin, M. de Benningsen fit une charge à fond contre l'article 4, relatif à la réinstallation des évêques destitués. Jamais, disait l'éminent chef des libéraux-nationaux, on ne pourra permettre le retour dans leurs diocèses des évêques qui, à cause de leur opposition factieuse aux lois du pays, ont été juridiquement privés de leurs fonctions. Si l'on veut rétablir la paix religieuse, qu'on se garde bien de ramener ces brandons de discorde. Il ne peut plus être question de leur retour, car ils compromettraient tout et rendraient vains les efforts faits en vue du rétablissement de la paix. Si on devait rappeler les évêques destitués, il eût mieux

Digitized by Google

valu ne jamais voter les lois de mai. M. de Benningsen rappela en même temps le rôle que, depuis la promulgation des lois de mai, ces évêques ont joué en Allemagne et à l'étranger, principalement le rôle de l'archevêque de Cologne, qui s'est montré le plus âpre à la lutte et qui a reçu de Rome même des encouragements à mépriser les lois de son pays. Quelle impression produira sur le public le retour de pareils personnages? Assurément, on le considérera dans le monde catholique comme le triomphe de l'Église sur la société civile et comme la défaite la plus grave que l'État ait encore eu à essuyer. Nous voulons bien, ajouta M. de Benningsen, admettre quelques modifications aux lois de mai, nous ne méconnaissons pas l'utilité du projet qui nous est présenté, mais nous ne pouvons le voter si on n'en supprime l'article 4, qui méconnaît si formellement les droits du pouvoir civil.

Les députés catholiques prirent aussi une part active aux débats et se prononcèrent à plusieurs reprises contre le projet.

Quant à M. de Puttkamer, il le défendit de son mieux dans plusieurs discours qu'il prononça au cours de cette longue discussion. Dans celui qu'il fit le 28 mai, il chercha à démontrer que la nouvelle loi n'altérait en rien la législation de mai, qu'elle laissait debout cette législation, qui avait tracé, disait-il, d'une manière irrévocable les limites qui séparent le domaine de l'Église et celui de l'Etat. Il fit voir aussi aux catholiques les avantages que le projet accordait au clergé et exprima à maintes reprises les regrets que lui inspirait l'attitude hostile du centre. Dans la séance du 26 juin, notamment, il s'éleva avec force contre les chefs du parti catholique qui ne cessaient de demander à cor et à cri l'abolition des lois de mai.

« Le projet actuel, leur disait-il, contient de grands avantages pour le clergé catholique, c'est un premier pas vers la paix. Mais, au lieu d'accepter la main que nous vous tendons, vous la repoussez. Je vous demande alors, messieurs, quel est le but que vous poursuivez? Où voulez-vous aboutir? Vous ne voulez le rétablissement de la paix que par l'aboli-

Digitized by Google

tion des lois de mai, voilà l'alpha et l'oméga de votre politique! Eh bien, messieurs, je vous le déclare : jamais vous n'atteindrez ce but, jamais vous n'obtiendrez l'abolition de notre législation ecclésiastique. Et c'est pour moi une vive satisfaction de pouvoir dire ici, au nom du gouvernement, que, sauf le centre, toute la Chambre des députés est d'accord sur ce point. Jamais vous ne trouverez une Chambre prussienne dans laquelle vous ne soyez en minorité, ni un gouvernement prussien qui puisse s'accommoder de vos vues. La conséquence de votre conduite, c'est donc que vous resterez en état de guerre permanente avec le gouvernement de votre pays, et que vos espérances ne pourront reposer que sur quelque grande catastrophe, dont Dieu nous préserve! et que votre patriotisme vous défend de souhaiter. »

Enfin, après des discussions interminables et qui occupèrent la Chambre des députés pendant toute la session d'été, la nouvelle loi ecclésiastique fut votée, mais à une faible majorité et après qu'elle eut perdu un grand nombre de ses articles, notamment le fameux article 4, relatif au retour des évêques. La Chambre des seigneurs l'adopta ensuite, sans y apporter aucun changement, et elle fut enfin sanctionnée par l'autorité royale.

Quels furent maintenant les résultats de cette loi si laborieusement mise au jour? Certes, nul ne pouvait se figurer qu'elle mettrait fin immédiatement au *Kulturkampf*. Une lutte pareille ne se termine pas du jour au lendemain, et d'ailleurs la nouvelle loi n'était pas une revision des lois de mai; elle en laissait debout le principe fondamental, c'est-à-dire, l'indépendance du pouvoir civil vis-à-vis de l'Église. Mais, tout en sauvegardant ainsi les droits de l'État, elle apportait de grands adoucissements à l'ancienne législation. Elle permettait de reconnaître désormais comme aptes à remplir les fonctions sacerdotales les personnes dûment autorisées par l'autorité ecclésiatique et d'admettre dans les paroisses privées de desservants tous les prêtres des paroisses voisines qui étaient encore en fonction. Ces dispositions étaient sages et équitables et ne lésaient en rien les droits du pouvoir

Digitized by Google

civil. Les catholiques en profitèrent largement, si bien qu'au bout de quelques mois, dès le mois de janvier 1881, il n'y avait plus, dans tout le royaume de Prusse, que 150 paroisses privées de prêtres, tandis qu'avant la mise en vigueur de la nouvelle loi, ce nombre s'élevait à 1,103. C'était là un résultat inattendu. Il fit une profonde impression sur le Saint-Siège, qui comprit dès ce moment que ce serait commettre une faute grave que de ne pas tirer parti des avantages qu'offrait la nouvelle loi. Il permit immédiatement aux chapitres diocésains de la Prusse de nommer des administrateurs dans les évêchés vacants.

Deux de ces administrateurs furent aussitôt nommés : l'un à Paderborn, l'autre à Osnabrück, et leur nomination fut ratifiée par le gouvernement. Le chapitre de Trèves se mit à son tour à élire un administrateur, mais son élu, qui s'était particulièrement distingué par son opposition aux lois de mai, ne fut pas agréé par l'autorité civile. Ce fut pour les journaux catholiques une occasion de renouveler leurs attaques contre M. de Bismarck, qu'ils accusèrent d'être animé d'une haine implacable contre l'Église et d'empêcher par tous les moyens le rétablissement de la paix religieuse. Mais, au moment même où la presse pieuse éclatait en injures contre le chancelier, le Saint-Siège ouvrait de nouvelles négociations avec lui pour régler l'affaire de Trèves, et bientôt l'on apprit que ce diocèse allait obtenir non pas un administrateur, mais mieux que cela, un évêque dans la personne du chanoine Korum, de Strasbourg. Ce bruit, d'abord vague et incertain, ne tarda pas à se confirmer, et l'élu du Saint-Siège, après avoir notifié sa nomination au gouvernement, vient de recevoir, il y a quelques jours, l'investiture de son évêché. Et ce ne sera pas là un fait isolé : on annonce, en effet, que les autres évêchés vacants vont être pourvus de titulaires à bref délai et que la diète prussienne sera saisie, dès l'ouverture de sa prochaine session, d'un projet de loi qui complètera la loi votée l'année dernière et règlera définitivement la question religieuse.

Tels sont, jusqu'au moment où nous écrivons ces lignes,

Digitized by Google

les effets de la nouvelle loi ecclésiastique. Ils sont considérables, personne ne peut le nier. Ils ont dépassé les prévisions les plus optimistes, et les catholiques allemands en attendent avec grande confiance la fin prochaine du *Kulturkampf*. Puissent-ils ne pas être trompés dans cet espoir, ce que nous croyons fort, car il est impossible que l'Église renonce réellement à ce qui a toujours été sa doctrine et son but, la domination universelle. Les malheurs du temps peuvent l'obliger momentanément à cesser la lutte pour ce but suprême, mais on peut être certain qu'elle la recommencera à la première occasion favorable. Toutefois, il faut le reconnaître, tout ce que le Vatican et le gouvernement de Berlin ont fait dans ces derniers temps constitue un pas sérieux dans la voie d'un accommodement, d'un *modus vivendi* plus ou moins durable. Sans doute, la paix n'est pas encore signée, mais d'importantes concessions ont été faites de part et d'autre, et cela sans humiliation pour aucun des deux partis, puisque chacun prétend avoir conservé intacts ses droits et ses prérogatives. Cela suffit pour assurer à l'Allemagne, du moins pendant un certain temps, la paix religieuse, dont elle a si grandement besoin pour réaliser ses réformes économiques et financières. C'est même là, croyons-nous, le principal motif pour lequel M. de Bismarck se montre si accommodant avec la curie. Quant à celle-ci, les pertes immenses que subissait l'Eglise en Allemagne depuis nombre d'années suffisent pour expliquer sa conduite.

A. Durand.

Digitized by Google

A PROPOS DU SALON DE PEINTURE.

On a prétendu au congrès de l'*Union littéraire* que la critique devait avoir un parti pris de théorie et de passion, que l'éclectisme, bon peut-être pour classer les morts, devenait une complaisance nuisible aux vivants et que la lutte des idées, étant seule virile, seule pouvait être féconde. Cette passion, quel qu'en soit le mobile, va-t-elle nous ramener aux coups de couteau du XV^e^ siècle ou aux coups d'épée du XVIII^e^? En attendant, on commence par de stupides et lâches coups de canif à un tableau et par des prises de bec rappelant les procès de J. Janin contre Félix Pyat ou d'Ingres contre Th. Sylvestre.

La *Revue de Belgique* n'a pas coutume de se jeter dans ces bagarres. Il lui convient mieux d'essayer d'en tirer quelque profit pour l'art, sans prendre le mot d'aucun des artistes engagés, et dût-elle ne risquer que des idées d'écrivain.

Écrivain ou peintre, un principe ne mérite ce nom que s'il est assez large pour contenir toute la variété des manifestations de l'esprit humain dans l'art auquel il aspire à présider. Sinon, s'il tient des portes fermées au talent, s'il dresse des fourches caudines au génie, s'il proscrit un genre ou impose une convention, s'il nie l'histoire, le drame, l'allégorie, comme s'il exige le nu, le beau convenu ou un type hiératique, il pourra avoir son heure de vogue et de création, il n'aura ni puissance, ni fécondité, et passera comme une mode de printemps.

Bien des gens n'ont vu dans le réalisme, la modernité, le naturalisme, que l'idée — si c'est une idée — absolue, intolérante, étroite, condamnant tout ce qui ne serait pas peinture de genre, et dans le *genre* tout ce qui ne resterait pas dans le ton de l'école : convention nouvelle. S'il en était ainsi, il ne resterait d'espoir, de liberté, d'avenir pour l'art que de voir cette mode se faner au premier soleil, comme les étoffes légères qu'elle aime à peindre.

Il en est bien autrement. Aujourd'hui, non moins que dans le passé, lorsque la peinture se réfugie dans le « morceau », c'est pour se remettre en plus intime communication avec la nature et y renouveler la technique usée, les procédés épuisés, l'ancienne observation directe dégénérée en toute sorte de lieux communs. Ainsi, ce n'est pas dans un grand empire que se retrempent d'emblée les mœurs, que se rallume d'un jet de lumière la civilisation, après de longues ténèbres de décadence; l'autonomie humaine se refait laborieu-

Digitized by Google

sement, sûrement, dans les petits centres; la liberté naturelle éclôt dans l'œuf des gildes et des communes. Le *genre*, de même, a sa grandeur et ses triomphes. Ses chefs-d'œuvre marchent de pair avec tous les chefs-d'œuvre : il n'y a ni plus ni moins dans tout ce qui porte le cachet du génie. Mais aucune production n'est la négation des autres. Ce n'est pas un point d'arrêt que ce retour à l'école, c'est un effort de renaissance. C'est une science plus sûre, un art meilleur, un progrès nouveau que l'on cherche dans cette abstraction de l'étude, dans cette division du travail, dans ce doute méthodique appliqué à l'art et qui recommence tout par le commencement. La main que l'on forme ainsi doit servir à toutes les directions de la peinture.

Compris de cette façon, le *genre* moderne non seulement a produit un ensemble d'œuvres qui créent un art nouveau, vibrant, humain, représentant bien l'époque et imprégné de son originalité, mais il a préparé la palette et les pinceaux, assuré les principes, jeté les fondements du grand art de l'avenir. Avenir déjà vivant, déjà créateur. Est-ce que les *Tailleurs de pierre* de Courbet ne sont pas d'un grand style, et certain paysan de Millet n'est-il pas une vraie page d'histoire? S'il est un peintre qui ait observé et rendu chez la femme moderne la mise en scène de soi, les étalages de toilettes et de manières, de châles et de bibelots, de fleurs et de coquetterie, avec une vérité qui n'est ni de la satire, ni de l'absorption, qui ne vise pas au moral, mais au vrai, et qui arrive à ce haut comique, le plus désintéressé, le plus inconscient, le plus sincère, qui sort de presque toute la vie humaine quand on la voit dans le miroir pensant d'une rétine de philosophe ou d'artiste, c'est bien M. Alfred Stevens, et ses derniers tableaux de l'Exposition rétrospective marquaient encore toute une rénovation de lui-même : coloris plus hardi de moyens, faire plus franc d'effet. Ses toiles resteront comme des œuvres d'art en progrès et comme des « documents » féminins d'une classe luxueuse.

Les artistes cependant créent plus qu'ils ne calculent. Dans ces « moments historiques », on peut généralement constater deux courants, qui s'accusent au Salon de 1881.

En cette époque d'émulation dans le raffinement, les mœurs vont plus vite que les arts. M. Al. Dumas fils constata, un jour, que sa *Dame aux Camélias* avait cessé d'être vraie : ces mœurs, encore naïves, s'étaient vite démodées, avaient été distancées par le Demi-monde qui devait, à son tour, faire place à des manières que cherche à rendre le naturalisme. On pouvait donc s'attendre à ce que le principe de la modernité, pris à la lettre, conduisît à l'impressionisme le plus étrange, ou qu'après la mise en œuvre des petites dames de salon, on en arrivât à leur miniature. Le recours à la nature est une autre expression de ce principe; mais, sauf le paysage, nature naturante, comme disaient les scholastiques, la nature vivante, dans notre époque, la nature humaine, féminine plutôt, au moins dans la classe où les artistes sont le plus choyés, est faite de luxe et de pose, factice, apprêtée, raffinée, toute en dehors, jamais intime, souvent sensuelle de goût et d'idée, sinon de mœurs, et c'est encore une loi du réalisme de peindre les gens tels qu'ils sont, tels qu'ils se montrent. Dès lors, pendant que les artistes médiocres cherchent des sujets ingénieux — ô ingéniosité, éternelle ennemie de la composition! — et les rendent sans goût, les peignent sans art, que d'autres suivent servilement un maître et réduisent la magnificence de pinceau qui a produit la *Bête à bon Dieu*, à des arrangements de fleurs — pourquoi tant s'étonner qu'un artiste, habitué aux caprices d'une facilité de coloriste et de créateur, se soit plu à des jeux de fini, à des artifices de trompe-l'œil? Que ne l'encourageait-on davan-

Digitized by Google

tage quand il osait couvrir de vastes toiles! Cependant, c'est l'école qui a réussi à discréditer les grands sujets, qui a jeté feu et flamme contre lui. Tant il est vrai qu'on est moins offensé des attaques des principes ennemis que des excès dans le genre qu'on aime. — Je n'abaisserai pas ces questions d'art à des idées de concurrence. — C'est gâter le métier, comme on dit vulgairement, car c'est s'adresser au même public pour en corrompre le goût. Dépasser ainsi le but, c'est tout compromettre, et l'on y voit presque une trahison. « On n'est jamais trahi que par les siens ». De là cette accusation injurieuse de procédé, de retouche même photographique, lancée on ne sait par qui, et reproduite par des critiques sérieux; puis, cette profanation d'une œuvre d'art.

En supposant le procédé de poser ses personnages devant l'objectif, puis de peindre sur le dessin photographique, ne sait-on pas que chaque artiste y apporterait d'abord une invention différente, un sujet plus ou moins bien choisi, conçu, agencé, puis son exécution personnelle? Sur l'empreinte solaire, chacun mettrait son style, son coloris, sa touche entière. S'il n'y avait eu rien de cela dans les deux tableaux de M. Van Beers, on se serait tu; il eût suffi de le laisser passer confondu avec les imitateurs. On criera tout aussi fort s'il s'avise un jour de se jeter dans l'impressionisme! Il n'est pas donné à tout le monde de soulever un tel bruit : *Adire Corinthum.*

L'autre tendance est meilleure, s'il est vrai que le principe moderne doive tendre au ton, à l'élévation, au style du grand art. Que Courbet et Millet y aient atteint, comme Th. Rousseau, c'était en peignant ce qui reste naturel dans toutes les époques, le paysage et le peuple, ouvrier ou paysan. Ils y sont arrivés par une pénétration profonde du type, par une assimilation complète, une sorte d'incarnation de leurs sujets dans leur tempérament et leur âme. C'est aussi dans la vie des campagnards et des ouvriers que certains écrivains retrempent l'art du romancier et M. Busken-Huet a même cru voir un des caractères de nos romans et de nos poésies dans cette tendance à opposer aux travers bourgeois un idéal demandé au peuple des champs. Mais on pourrait faire des milliers de scènes d'ouvriers, comme il en est au Salon, sans faire de la peinture,— ni populaire, ni artistique.

Je n'explique le *tollé* contre M. Van Beers. Je comprends moins les reproches adressés à MM. Wauters et Hermans et le silence à propos de M. Cluysenaer. Il n'est pas douteux que, dans les œuvres de ces artistes, il n'y ait un effort sérieux, consciencieux, digne d'attention, les premiers, pour porter, dans le portrait de luxe ou dans le tableau de féminité, le style qu'on appelait jadis historique et qu'il suffit d'appeler le style; le dernier, pour étendre à un sujet d'histoire les qualités modernes dont il avait fait preuve ailleurs. *In magnis voluisse sat est*, dit le poète latin, et l'on aurait pu croire qu'on tiendrait compte à ces artistes d'avoir cherché à lutter avec la perfection actuelle du genre, dans un art plus élevé. S'ils avaient atteint du coup cette perfection où l'on n'arrive dans les moindres morceaux qu'après des années, j'aime à penser que l'esprit de système n'aurait pas été assez puissant pour y fermer les yeux des critiques. Ils sont loin des maîtres du *genre* de deux façons : par leurs visées supérieures et par certaines infériorités inhérentes à un effort pareil. On n'a vu que la petite bête, — tant les yeux sont faits aux intimités fines, aux vibrations étudiées des petits tableaux de chevalet!

Pour moi, — est-ce parce que je garde dans les yeux l'impression des œuvres de Rubens, de Michel-Ange et de Murillo? — j'y vois autre chose. J'y vois M. Wauters aller — à sa manière, une grande manière — vers la modernité,

Digitized by Google

et, s'il a mis dans ses deux portraits ce qu'on lui reproche, c'est que la vie moderne est ainsi faite et qu'il n'y a pas lieu de nous la dissimuler, je suppose, par une sorte d'hypocrisie artistique. Les deux tableaux de M. Hermans surtout me semblent un progrès, malgré les objections que je n'ai pas besoin de reproduire, tant on les lui a prodiguées. Ce n'est pas casse-cou qu'il faudrait crier à ces artistes, mais : courage ! J'engagerais cependant d'autres peintres, les inconnus, les débutants, les audacieux, à suivre la voie de l'histoire, plutôt que M. Cluysenaer, qui me semble mieux doué pour chercher le style dans des sujets plus modernes. Mais M. Cluysenaer n'eût-il fait que leur répéter qu'aucun domaine n'est fermé à la peinture, son effort serait utile. Quand un genre déchoit, on le nie, comme il y a des gens qui craignent la fin du monde pour une éclipse de soleil. On a nié ainsi le roman historique : il a suffi d'un Walter Scott pour lui rendre sa célébrité, et ce genre perdu a, du même coup, transformé l'histoire elle-même. Fils de Froissart, Walter Scott est devenu le père d'Augustin Thierry. Laissez passer l'éclipse ou le nuage, il en sera ainsi de la peinture historique et du grand style.

Je trouve à chaque salle de l'Exposition, à chaque page de critique, une autre question, plus délicate : c'est l'influence, la science, la supériorité de l'art français. Il semble que nos peintres en soient tellement pénétrés qu'ils sont prêts à s'y rallier, comme autrefois, l'art italien dominant tout génie national, on s'honorait d'italianiser sa peinture, même son nom. Je ne m'étonnerais pas qu'un jour nos artistes flamands, au rebours de Delecourt-Vanden Hove, ne traduisissent leur nom en français, comme on dit que le premier Roi, dans sa correspondance familière, aimait à appeler M. Vandenpeereboom, son cher Du Poirier.

Grâce à l'étude des maîtres flamands et hollandais, combinée avec l'étude de la nature et la conservation de son originalité, la France a fait de grands progrès en peinture. Mais l'art français — c'est encore une conséquence du principe réaliste qu'on oublie — ne convient qu'aux artistes français. Les artistes flamands ont peut-être à cultiver une somme de facultés moindre, si l'on veut, plus grossières peut-être: mais ce sont d'autres facultés, elles nous appartiennent, ce sont les seules qui nous conviennent. Il faut non seulement une grande force de personnalité, mais aussi des circonstances favorables pour rester soi-même à l'étranger. Si M. Alf. Stevens s'est maintenu, a progressé comme coloriste, c'est que l'école française était moins puissante, moins dominatrice quand il a acquis sa force, et, dès lors, il a pu porter dans ce milieu autant d'influence artistique qu'il y a subi d'influence morale. Ce n'est pas la peine, vraiment, d'aller au dehors pour y prendre une livrée. Mieux vaut rester chez soi si l'on ne peut rester soi qu'à ce prix. La préoccupation de l'art français, du marché français surtout, ne peut que nuire aux peintres flamands. Le marché anglais, moins propice aux aventures peut-être, mais prêt à accepter tout progrès, le marché allemand lui-même, très en éveil sur notre art, sont plus favorables au développement libre et intégral de nos facultés naturelles. C'est un riche Berlinois, par exemple, qui vient de découvrir et d'acquérir le charmant effet de neige où M. H. Staquet a montré qu'on pouvait passer de l'aquarelle poétique au tableau à l'huile réaliste, en restant flamand comme Dubois et Boulenger.

Les meilleurs tableaux du Salon, les moins contestés sont naturellement ceux où l'artiste accepte simplement l'impulsion de son milieu, garde le ton de son pays. Comment Mlle Breslan a-t-elle débuté par un véritable coup de maître, où l'on devine à peine de quel artiste elle a pris les leçons? C'est

Digitized by Google

en restant franchement dans l'école française, qui est la sienne. MM. Lamorinière, Verwée, H. de Braekeleer, Oyens — j'évite les énumérations — maintiennent leur maîtrise en suivant leur voie toute flamande.

L'art en France, comme dans tous les pays, a beaucoup et toujours à apprendre. Mais il est assez large, il s'adresse à un assez grand peuple et attire assez l'attention du monde pour n'avoir pas besoin qu'on jette à cet océan une goutte d'eau... ou de couleur flamande. Il peut même, sans qu'on proteste, risquer des erreurs qu'on attribuerait, chez un Belge, à l'ignorance. Si M. Van Beers, après avoir saisi sur le vif, dans les champs, à Damvilliers, une figure entière de paysanne dans l'hébétude du repos de midi, avait fait coudre une bande de toile au haut de cette superbe étude, pour faire du morceau un tableau en y ajoutant un horizon d'arbres sans dessin et un ciel sans perspective, quels cris n'aurait-on pas jetés !

Il est dans toutes les écoles et dans tous les pays des œuvres qui entrent dans l'art universel, soit par l'émotion du sujet, soit par la vérité exceptionnelle de l'exécution. Personne ne pense, par exemple, à chercher la marque de provenance du portrait de la reine Marie-Amélie : il porte le cachet d'un sentiment profond. Ces œuvres sont des modèles, partout. Mais combien de tableaux, auxquels les éloges sont prodigués, ne les justifient qu'à l'unique point de vue de l'ingéniosité française ! Ceux-là, tels que la plupart de nos critiques les mettent au piédestal, deviennent un danger pour nos artistes. Ah ! si M. Van Beers avait fait un déjeuner comme M. Dantan — sujet mesquin, ton fade, sans goût, sans art, — si M. Hermans valait M. Gervex — quoique les critiques les plus clairvoyants ne sachent pas se mettre d'accord sur le sujet de son tableau, les uns disant que c'est la femme qui a fait une scène de jalousie, les autres le mari, — ou si M. Wauters peignait le portrait comme M. Fantin a peint une dame en blanc, — ne la déshabillons pas ! — Je ne trouve rien de plus inepte, de plus anti artistique, de plus anti humain que ces vœux vraiment trop charitables ! C'est, en effet, un vrai malheur pour cette ignorante Belgique que ses peintres n'aient pas le bon sens de porter les yeux et les cheveux noirs, que ses paysagistes ne sachent pas venir au monde à Fontainebleau, de préférence à Tervueren, et quel dommage que nos tableaux d'histoire, nos portraits du grand monde ne puissent se peindre dans l'avenue Montparnasse, le boulevard Clichy ou le quartier Bréda !

Si les artistes flamands doivent faire peau neuve, c'est pour renouveler leurs qualités natives et non pour endosser une défroque étrangère, pas même celle du serpent Python de la France moderne.

Digitized by Google

SOUVENIRS D'UNE EXCURSION AU CANADA [1].

Le Saint-Laurent, les Mille-Iles et les chutes du Niagara.

I

J'ai raconté, dans la livraison précédente, comment nous nous étions embarqués à Québec pour remonter le Saint-Laurent jusqu'à Montréal. Les vapeurs qui desservent cette ligne ne sont pas tout à fait aussi luxueux que les « palais flottants » de l'Hudson. Cependant, leur aménagement reste de beaucoup supérieur à tout ce que la vieille Europe nous offre dans sa navigation tant fluviale que maritime. On doit avouer que, sous ce rapport, notre civilisation est singulièrement retardataire, et nos arrière-neveux auront peine à s'imaginer que nous ayons supporté si facilement une pareille absence de confort dans des traversées même de longue haleine. Pour le moment, je me bornerai à signaler ces deux innovations des paquebots américains : que chaque voyageur, même isolé, y a droit à une cabine, et que le salon y est distinct de la salle à manger. L'air circule partout en abondance et de nombreux promenoirs s'ajoutent à un énorme pont pour permettre au passager de prendre un peu d'exercice, sans le condamner forcément aux mouvements d'un ours en cage.

La navigation du Saint-Laurent manque de pittoresque, vu l'absence de rives escarpées; mais le grand fleuve peut être regardé à bon droit comme une des plus belles routes navigables que la nature ait offertes à l'homme pour porter la civilisation au cœur d'un continent. Que l'Afrique centrale

[1] Voir la livraison du 15 septembre.

Digitized by Google

n'en possède-t-elle de semblable : les cadavres de nos compatriotes n'y jalonneraient pas la route du progrès !

L'embouchure du Saint-Laurent mesure 500 kilomètres de largeur, et, comme elle se trouve à cinq ou six jours seulement des côtes irlandaises, elle présenterait certainement la meilleure tête de ligne pour les traversées transatlantiques, n'étaient les inconvénients et souvent les périls qui, pendant une partie de l'année, assiègent la navigation sous ces hautes latitudes.

Les plus puissants vapeurs peuvent remonter le fleuve jusqu'à Québec, les navires de 500 à 600 tonneaux jusqu'à Montréal. Au delà se rencontrent les rapides de La Chine et du Long-Saut ; mais ces obstacles sont tournés par une série de canaux à écluses qui mesurent ensemble 80 kilomètres de largeur et qui admettent des bâtiments de 300 tonneaux. Viennent alors le lac Ontario, puis une nouvelle barrière : les chutes du Niagara ; mais ici encore s'ouvre un canal qui conduit directement au lac Erié, le second anneau de cette chaîne de lacs qui drainent, en quelque sorte, tout le centre du continent et qui couvrent une superficie de 130,000 milles carrés. Ainsi se complète une navigation intérieure de 2,700 kilomètres, qui permet aux marchandises européennes de gagner, sans transbordement, Duluth, à l'extrémité du lac Supérieur, ou Chicago, à l'extrémité du lac Michigan.

Il était cinq heures et demie du matin quand nous arrivâmes, le 22 septembre 1880, à Montréal. Bien que située dans une position moins pittoresque, Montréal l'emporte de beaucoup sur Québec par l'étendue et l'élégance du panorama qu'elle déploie sur les bords du fleuve ; elle a, du reste, plus de 115,000 habitants et forme la ville la plus considérable du Dominion. Ses rues sont larges et régulières ; ses maisons hautes et spacieuses, avec des façades en pierre calcaire qui rappellent certaines de nos villes belges. Nombre d'habitations sont précédées de petits portiques qui, avec leur colonnade de granit, présentent un coup d'œil élégant et gracieux. L'hôtel Windsor, où nous nous

Digitized by Google

arrêtâmes, est un des plus beaux et des plus confortables que nous ayons rencontrés en Amérique.

Pour le moment, toutefois, nous n'y fîmes pas un long séjour, car, ayant appris que le train en correspondance avec le steamer des rapides partait à sept heures, nous nous fîmes immédiatement conduire à la gare et, comme huit heures sonnaient, nous descendions sur les bords du Saint-Laurent, au village de La Chine, ainsi nommé, dit la tradition, parce que les premiers explorateurs du Saint-Laurent, se croyant en Asie, — suivant une erreur géographique qui persista même après les découvertes de Christophe Colomb, — s'estimèrent ici sur les frontières de l'Empire Céleste.

Nous nous installons à bord d'un petit steamer, assez malpropre, qui porte à Montréal un troupeau de bœufs entassé sur l'avant. Le fleuve forme ici un véritable lac, aux bords plats et fuyants; mais bientôt les rives se rapprochent et une ligne blanche semble nous barrer la route: c'est l'écume des rapides. La machine stoppe; le steamer se laisse emporter par le fil de l'eau dans le remous des brisants qui lèchent la proue et rejaillissent jusque sur le pont; nous roulons quelque peu; les bœufs s'entrechoquent avec des beuglements plaintifs; mais nous poursuivons imperturbablement notre route et, en quelques minutes, le courant nous a ramenés dans des eaux calmes et paisibles.

Ces rapides sont les plus considérables et, paraît-il, les plus dangereux du Saint-Laurent; mais je ne crois pas qu'un steamer s'y soit jamais perdu, et l'on est tenté de sourire lorsqu'un auteur anglais parle, à leur propos, « d'excitation fiévreuse, intense, terrible au cœur faible, excitante (*exhilarating*) pour le brave ».

Bientôt une sorte de promontoire se dessine vaguement dans la brume : c'est le cap au pied duquel se trouve l'île de Montréal. La ville elle-même ne tarde pas à se montrer assise sur la rive gauche, avec ses palais, ses dômes et ses flèches. Nous passons sous le fameux pont tubulaire qui fait franchir le fleuve au chemin de fer, vrai tunnel aérien de

Digitized by Google

près de 3 kilomètres, reposant sur dix-huit énormes piliers, — et à neuf heures nous nous retrouvons, pour la seconde fois de la matinée, sur les quais de Montréal.

II

De même qu'à Québec, le fond de la population est d'origine française. Mais l'élément anglo-saxon et protestant y a, depuis longtemps, acquis la prépondérance numérique. Dans les familles franco-canadiennes, le catholicisme exerce une influence dont nos petites villes des Flandres peuvent seules donner une idée. Toutefois, l'esprit d'indépendance vis-à-vis du clergé y a trouvé plus d'occasions de se produire qu'à Québec, grâce sans doute au contact des protestants.

En 1844, quelques jeunes gens de Montréal avait organisé, sans préoccupation politique ni surtout religieuse, un cercle intitulé l'*Institut canadien*, pour servir de centre à une propagande littéraire et patriotique. Le clergé romain, naturellement, ne vit pas sans ombrage cette tentative de constituer, en dehors de son action, une œuvre qui devait contribuer à l'émancipation intellectuelle de ses ouailles. Il commença par susciter des œuvres rivales, où il s'efforça d'attirer la jeunesse bien-pensante. Cependant, malgré sa sourde hostilité, en 1858 l'Institut canadien comptait plus de 700 membres. L'Église démasqua alors ses batteries et somma le cercle de renoncer aux journaux et aux ouvrages hétérodoxes qui se trouvaient dans la bibliothèque de l'institution. Sur le refus de la majorité, l'évêque de Montréal déclara que les sacrements seraient refusés aux membres, même *in articulo mortis*, et, sous cette menace, 300 d'entre eux donnèrent leur démission. Ceux qui restaient en appelèrent à Rome.

C'était précisément l'année du Concile, et l'évêque de Montréal s'y était rendu. On juge l'accueil que la curie romaine fit à ces paroissiens révoltés. L'évêque triomphant lança, de Rome, une nouvelle pastorale, où il prononçait l'excom-

Digitized by Google

munication contre ceux qui se borneraient même à lire les publications du cercle.

Sur ces entrefaites, un des membres les plus estimés de l'Institut, J. Guibord, vint à mourir le 18 novembre 1869, et, bien que le défunt eût toujours vécu en catholique, le clergé de Montréal résolut de faire un exemple. Le curé de Notre-Dame fit donc savoir à sa veuve que le corps ne pouvait ni entrer à l'église, ni même être déposé en terre bénite; le trou des chiens était, du reste, là pour le recevoir. M^me^ Guibord, justement indignée, fit déposer provisoirement le cercueil dans le cimetière protestant et intenta au curé de Notre-Dame un procès qui a retenti dans les deux mondes. Un de nos collaborateurs, M. X. Olin, a même cité — dans une notice publiée par notre *Revue*, à la fin de 1874, sous le titre : *la Question des cimetières au Canada* — le jugement final du Conseil privé, qui venait alors de terminer l'affaire en condamnant le curé et les marguilliers de Notre-Dame à laisser enterrer Guibord dans la partie consacrée du cimetière catholique.

Nous sommes en mesure de raconter la fin de cette comédie qui pourrait s'intituler : « l'Histoire véridique d'un homme enterré cinq ans après sa mort », et qui faillit, deux fois encore, tourner au drame dans les rues de Montréal.

La veuve de Guibord était morte à la veille de son triomphe judiciaire. Mais elle avait légué sa petite fortune à l'Institut canadien, sous condition de poursuivre le procès. Armé de la décision du Conseil privé, le comité administratif de l'Institut se mit donc en mesure de transporter le cercueil au cimetière catholique, le 2 septembre 1874, après avoir fait creuser une fosse dans le lot de la famille Guibord. Mais, lorsque le cortège funèbre arriva au champ de repos, il trouva l'entrée barrée par trois à quatre cents catholiques, qui assaillirent le corbillard à coups de pierres. La légitime indignation des libéraux et des protestants qui accompagnaient le corps pouvait faire éclater une redoutable collision; mais les amis du défunt, tenant à rester dans la légalité, firent rebrousser chemin au corbillard, et le cercueil rentra une

Digitized by Google

fois de plus dans son abri provisoire, où l'on plaça chaque nuit une garde spéciale, par crainte de voir les catholiques enlever subrepticement l'objet du conflit.

Six semaines plus tard, nouvelle tentative. Mais, cette fois, le maire de Montréal, sommé de faire respecter l'ordre, avait mis sur pied toute la police et plusieurs corps de volontaires s'élevant à 1,100 hommes. Ce déploiement de forces en imposa aux fanatiques, qui se bornèrent à quelques huées sur le passage du cortège, et, à midi, par une brumeuse journée de novembre, les restes du malheureux Guibord étaient enfin déposés dans leur dernier asile, auprès de celle qui avait été la compagne de sa vie et la vengeresse de sa mémoire.

Pour éviter que la populace ne vînt déterrer le corps, on dut prendre la précaution de couler du ciment autour du cercueil.

Et, cependant, c'est l'Église qui a eu le dernier mot dans cette lutte de trente-cinq années contre l'unique citadelle du libre examen dans le Canada français.

M'étant rendu au local de l'Institut dès le premier jour de mon arrivée à Montréal, je fus assez surpris de lire sur la porte un avis annonçant, sans autre commentaire, que la bibliothèque était fermée depuis le mois précédent. Je n'en agitai pas moins la sonnette et, après quelques pourparlers, je fus introduit dans le cabinet du surintendant, M. A. Boisseau, un des principaux personnages qui jouèrent un rôle dans l'affaire Guibord. J'appris de lui, avec un vif regret, que l'Institut avait fini par succomber devant l'hostilité persistante du clergé. Mon interlocuteur, libéral et franc-maçon, avait depuis longtemps brûlé ses vaisseaux en se faisant protestant. Mais ses cosociétaires, restés catholiques, avaient, pour la plupart, fini par céder aux mille influences, directes et indirectes, que le clergé sait si bien mettre en œuvre, au Canada comme ailleurs, et l'Institut était mort d'anémie.

Le croirait-on? ces influences, grâce aux préoccupations électorales, s'étaient propagées jusque dans le milieu protes-

Digitized by Google

tant et anglo-saxon. Ainsi, l'Institut avait offert de léguer sa collection de 10,000 volumes à la ville de Montréal, sous condition que celle-ci en ferait une bibliothèque publique. Or, la corporation municipale, bien que les protestants y fussent en majorité, hésitait à accepter ce legs, tant elle craignait de s'exposer aux rancunes de l'Église romaine !

En résumé, le Canada français, malgré toutes les libertés dont l'a doté l'Angleterre, reste une des terres promises du catholicisme. Le rationalisme y est absolument ignoré, à de rares exceptions près, et même le libéralisme politique y possède à peine quelques timides organes, comme l'*Électeur* à Québec et la *Patrie* à Montréal.

La situation du clergé est des plus avantageuses. Amplement rémunéré par la dîme et les donations des fidèles, il ne se heurte à aucun des obstacles que le Code civil a essayé d'opposer chez nous à sa soif de domination et de richesse. La liberté de tester est absolue. Toutes les corporations religieuses peuvent obtenir la personnification civile. Même le Code, qui a remplacé en 1867 la coutume de Paris, lui laisse le droit de statuer sur la validité légale des mariages entre catholiques. Nous avons vu ce qu'il a fallu de temps et d'efforts pour faire trancher judiciairement, au détriment de ses prétentions, une question qui, même chez nous, n'a jamais été sérieusement contestée : le droit des familles à faire enterrer leurs membres dans les concessions dont elles sont propriétaires ; encore le juge anglais n'a-t-il donné raison auxh éritiers de Guibord qu'après avoir vérifié l'orthodoxie du défunt !

Aussi le clergé canadien, comme nous venons d'en montrer un exemple, use-t-il et abuse-t-il de sa puissance. De récents procès politiques ont établi que, là-bas ainsi que dans nos Flandres, il ne se gêne pas pour jeter dans la balance électorale toutes ses pressions spirituelles. A vrai dire, depuis l'avènement du nouveau Pape, l'épiscopat canadien a compris qu'il risquait de faire sauter la machine à force de la chauffer, et il s'est fait, comme ailleurs encore, plus insinuant, sinon plus modéré. Mais il suffit de voir sur

Digitized by Google

quel ton il le prenait, durant les dernières années de Pie IX, avec les éléments plus politiques et plus prudents de son propre parti, pour se convaincre qu'en fait de fanatisme et d'extravagance, les ultramontains du Canada ne peuvent rien envier à leurs coreligionnaires belges.

J'ai sous les yeux une petite brochure, publiée à Montréal en 1876, sous le titre : *Coup d'œil sur le libéralisme européen et le libéralisme canadien, démonstration de leur parfaite identité.* Il n'y est pas question de libres-penseurs; mais, s'appuyant sur les récentes déclarations de l'évêque de Montréal, l'auteur y assimile aux libéraux et aux *communards* les catholiques qui osent soutenir la nécessité d'agir, vis-à-vis des protestants canadiens, avec quelque peu de modération et de prudence : « Obligés que nous sommes d'être presque constamment en rapport avec eux et de traiter même avec eux des grandes questions politiques et sociales, il ne faut pas que cette triste nécessité devienne pour nous une pierre d'achoppement. Jadis, il était strictement défendu de communiquer avec les hérétiques, qu'ils fussent ou ne fussent pas dénoncés nommément, non seulement dans les choses divines et ecclésiastiques, mais même dans les choses humaines et civiles... Si la discipline de l'Église a été adoucie, l'esprit de cette mère demeure toujours le même. » Ce langage se retrouve dans la majorité de la presse catholique et, en lisant telle feuille française de Québec ou de Montréal, j'aurais cru parcourir le *Bien public* ou le *Courrier de Bruxelles.*

III

Les principales villes du Canada organisent chaque automne des expositions générales de l'industrie, de l'agriculture et des arts. Nous étions précisément arrivés à Montréal pendant une de ces *exhibitions*, qu'accompagnent toujours de nombreuses fêtes, jeux d'adresse, concerts, illuminations et feux d'artifice. Ne comptant séjourner ici que vingt-quatre heures, nous nous bornâmes à parcourir assez rapidement les galeries de l'exposition, construite sur un

Digitized by Google

vaste terrain au nord de la ville. Sauf le compartiment de l'industrie indienne et quelques vitrines de fourrures, nous n'y découvrîmes, toutefois, rien qui parût mériter une mention spéciale.

L'industrie est fort jeune encore au Canada et elle n'a pris quelque extension, dans ces derniers temps, que grâce aux mesures protectrices dont on l'a entourée. Jusque quel point ce développement n'est-il pas artificiel dans un pays essentiellement agricole, et de quel prix le Canada n'aura-t-il pas à payer un jour la prospérité factice due au premier épanouissement des industries protégées, c'est une question que nous ne pourrions examiner ici sans sortir de notre cadre. Bornons-nous à constater que, pour le moment, le parti conservateur, actuellement au pouvoir dans la Confédération, recueille tout le bénéfice de l'audace avec laquelle il a jeté le pays dans les voies du protectionnisme. Il a réussi, en effet, à se créer ainsi de nombreuses ressources sans les demander à l'impôt direct, et il vient de couronner ses triomphes financiers par la constitution d'un syndicat chargé de construire la ligne interocéanique, ce grand *desideratum* de l'Amérique anglaise. Aux termes du contrat, l'État cède à la compagnie, outre la propriété perpétuelle de la ligne, 25 millions d'hectares aux deux côtés de la route. D'ici à quelques années, une seconde voie ferrée traversera donc le nouveau continent de l'Atlantique au Pacifique.

Ainsi qu'on peut le prévoir, si l'on met à part la question religieuse ou plutôt la question catholique, ce sont les problèmes d'intérêt matériel qui dominent la politique générale de la jeune Confédération. Il y a bien une tendance à classer les électeurs, protestants aussi bien que catholiques, en conservateurs et en libéraux, en *rouges* et en *bleus*, les premiers, admirateurs de la constitution anglaise, les seconds penchant plutôt vers les institutions des États-Unis. Mais le grand cheval de bataille actuel, c'est la question des tarifs, et il en est d'autant plus étrange de voir les électeurs franco-canadiens, par haine des libéraux, appuyer une politique protectionniste dans laquelle, en leur qualité de

Digitized by Google

population essentiellement agricole, ils ont tout à perdre et rien à gagner.

Le lendemain 24, nous quittions Montréal par la ligne du *Grand-Trunk*, pour prendre, à la jonction de Prescott, la route d'Ottawa. Notre train, qui devait poursuivre sa course jusque dans le Far-West, était admirablement organisé pour un séjour prolongé ; il possédait même une salle à manger roulante, long wagon rempli de petites tables fort avenantes, à quatre couverts, où, moyennant un dollar, on pouvait se faire servir un repas copieux, préparé dans un wagon voisin. Ce chemin de fer, qui longe le Saint-Laurent, traverse un pays fertile et peuplé, où la colonisation semble déjà ancienne. En revanche, la petite ligne d'Ottawa à Prescott nous plonge en pleine sauvagerie. La forêt domine dans toutes les directions, sauf là où un incendie récent a ouvert une clairière encore encombrée de troncs calcinés et de cendres fumantes. Ces incendies sont assez fréquents après les sécheresses de l'été, et, cette année surtout, ils avaient fait rage dans tout le bas Canada ; l'odeur nous en arrivait jusque dans les rues de Montréal.

Tout à coup, le fourré s'éclaircit et on se trouve tout étonné lorsque, du milieu de cette solitude, émergent au loin, dans la brume, les tours et les clochetons gothiques de quelque construction cyclopéenne. Mais les États-Unis nous ont déjà habitués à ces coups de théâtre, et peut-être ce monument fantastique n'est-il qu'un hôtel de bains ou une gare de chemin de fer. Cette fois, cependant, c'est un palais de bon aloi : le palais du Parlement, qui domine la ville d'Ottawa.

Ottawa, fondée en 1827 sur la rivière du même nom, ne renferme encore aujourd'hui que 23,000 à 25,000 habitants, et, en cette saison de vacances parlementaires, son aspect est assez morne. L'hôtel où nous descendons est fort modeste; c'est cependant le principal de la ville et celui que fréquentent, de préférence, les membres de la législature. Nous nous hâtons de visiter le siège du gouvernement. Il comprend plusieurs édifices : au fond, le spacieux *Parliament Hall*

Digitized by Google

où se réunissent les deux Chambres et la Cour suprême ; à droite et à gauche, deux larges constructions occupées par les ministères. Heureux pays, serait-on tenté de s'écrier, dont toute l'administration tient dans trois bâtiments ! Il paraît, cependant, que la chasse aux places n'en est pas moins vive et que les abus de la bureaucratie se sont développés ici avec le gouvernement parlementaire, dont ils semblent les parasites universels.

Ces édifices se trouvent sur une terrasse qui domine de 150 pieds le cours de l'Ottawa. C'est un site fort original et véritablement canadien : la rivière, après avoir franchi, sous la ville même, un assez joli saut de 40 pieds sur 200 de large, s'écoule placidement entre de sombres collines couvertes de sapins. Des piles de planches, régulièrement entassées sur ses deux rives, révèlent la principale industrie dont elle se fait le véhicule. De la capitale, on peut la remonter sans interruption pendant 188 milles jusqu'à Mattawa, où commencent les solitudes inexplorées qui confinent à l'océan Glacial.

Le *Parliament Hall* est un imposant échantillon de ce style néo-gothique qui semble actuellement si populaire chez les Anglo-Saxons des deux mondes. Il est bâti en pierres d'un grès clair, sur lequel tranche, en grès rouge, l'encadrement des portes et des fenêtres ; ses toits, en forme de cônes tronqués, sont recouverts de tuiles rouges et vertes. La bibliothèque, qui renferme plus de 40,000 volumes, se trouve un peu en arrière, dans un bâtiment séparé, sorte de basilique polygonale d'un fort heureux effet, sauf que, de ce côté, elle écrase plus ou moins l'édifice principal.

Un huissier en disponibilité temporaire nous fit les honneurs du palais, sans nous épargner la visite d'un souterrain ni d'un calorifère. L'aménagement est assez ingénieux ; il présente ce caractère de confort et de *fini* qui distingue les édifices du nouveau monde. Nous remarquâmes surtout la salle du Sénat, en style mauresque, recevant le jour par des vitraux coloriés. C'est là que se trouve le trône du vice-roi. Les présidents des deux Chambres ont leurs appartements dans le palais, et il paraît même que le *speaker* de la

Digitized by Google

Chambre des Communes y donna un grand bal en 1879. On y trouve aussi un restaurant à l'usage des députés et jusqu'à des salles de bains, sans compter de vastes cuisines, qui parlent pour l'appétit des législateurs canadiens.

Nous terminâmes notre journée par une course en voiture au *Rideau*, la résidence du gouverneur général. Ces hautes fonctions sont actuellement remplies par le marquis de Lorne, gendre de la Reine. C'est une assez pauvre résidence, tout au plus comparable à un de nos *châteaux* de second ou de troisième ordre ; aussi comprend-on sans peine, s'il faut en croire la rumeur publique, que ses augustes occupants regardent un peu comme un exil l'honneur de gouverner le Canada.

Comme nous regagnions Ottawa, le Parliament Hall dessinait sa silhouette gracieuse en traits sombres sur l'horizon enflammé par le soleil couchant : on eût dit un édifice gothique se profilant sur l'or d'un vitrail.

Le 25, ayant quitté Ottawa de bonne heure, nous arrivâmes vers midi à Prescott, pour y prendre le steamer de Toronto. Le Saint-Laurent forme ici la limite du Canada et des États-Unis. Ce fleuve bizarre, qui semble s'évaser à mesure que nous le remontons, offre en cet endroit une largeur de près de 3 kilomètres ; c'est à peine si nous pouvons découvrir, sur la rive américaine, les clochers d'Ogdensburg, émergeant d'une masse de verdure. Plusieurs lignes de vapeurs desservent les deux rives ; malheureusement, nous avions retenu nos places sur la ligne Colingwood, que, faute de mieux, on peut être fort heureux de trouver sur les lacs supérieurs, mais qui, sur le Saint-Laurent, est loin d'avoir les meilleures installations. La marche est lente, le pont étroit, la cuisine primitive, — pas même de nappe ni de serviettes à table ! — et, d'autre part, de nombreux types qui font songer aux trappeurs de Fenimore Cooper. Au delà de Brockville, nous entrons dans la région des *Thousand-Islands*, tant vantée par les auteurs américains. Je n'affirmerai pas que les îles y soient exactement au nombre de mille ; mais, pendant plusieurs

Digitized by Google

heures, nous naviguâmes dans le plus charmant labyrinthe de roc et de feuillage qu'on puisse imaginer.

Ces îles, qui varient dans leur forme autant que dans leur dimension, encombrent le fleuve sur une longueur de dix lieues environ; il y en a dont le pourtour mesure plus d'un kilomètre; d'autres représentent de simples écueils à fleur d'eau; quelques-unes sont bordées par de véritables falaises; toutes supportent, jusqu'au bord de l'eau, une épaisse végétation, déjà revêtue, lors de notre passage, des teintes multicolores que l'automne jette sur les forêts du nouveau monde, comme un manteau diapré, d'un éclat inconnu en Europe.

On a peine à s'imaginer l'attrait et la variété d'une pareille navigation. A chaque tour de roue, les lignes du paysage se modifient comme les combinaisons d'un kaléidoscope. Tantôt nous passons entre des promontoires si rapprochés qu'ils nous semblent à portée de la main; tantôt nous naviguons au centre d'un lac circulaire, coupé dans toutes les directions par de véritables avenues d'îlots qui permettent à la vue de plonger sur des baies lointaines, aux contours capricieux estompés par la brume. La nuit se fait peu à peu; des phares s'allument de distance en distance pour marquer le chenal; puis la lune, qui se lève lentement à l'horizon, vient jeter un charme nouveau, plus mystérieux encore, sur les méandres du panorama qui défile silencieusement sous nos yeux.

Le 26, nous nous réveillâmes, je ne dirai pas en pleine mer, mais en plein lac Ontario, sans la moindre terre en vue. C'est seulement vers trois heures de l'après-midi que nous vîmes le rivage se dessiner au nord-est, sous forme d'une bande grisâtre, d'où finirent par se détacher les quais de Toronto, la capitale de la province d'Ontario. Toronto est, après Montréal, la ville la plus peuplée de l'Amérique anglaise. Elle s'élève à l'angle nord-est du lac Ontario, au fond d'une baie qu'une étroite langue de terre protège contre les vents du large. En 1817, la population n'était que de 12,000 habitants; en 1861, de 44,821. Aujourd'hui, elle en compte plus de 80,000. Ses rues, tracées à angles droits, sont larges et propres; quelques-unes ont leurs trottoirs

Digitized by Google

bordés d'arbres, innovation assez fréquente et assez heureuse des villes américaines.

Nous eûmes quelque peine à trouver un logis, grâce aux 30,000 *Odd Fellows* qui étaient venus tenir ici leur session annuelle. Les *Odd Fellows* sont une vaste association de secours mutuel qui ont modelé leur organisation sur la franc-maçonnerie. Comme celle-ci, ils ont leur rituel, leurs signes de reconnaissance, leur hiérarchie, leurs loges et leurs grandes loges. Ils ne se rencontrent guère que dans la Grande-Bretagne et dans l'Amérique anglo-saxonne; mais on assure qu'ils comptent plus d'un million d'affidés. Leur chef, ou *Souverain grand Sire,* qui habite actuellement la Californie, était arrivé à Toronto pour la circonstance. Nous n'eûmes pas l'honneur d'entrevoir ce haut personnage, mais, en revanche, nous ne traversâmes guère de rue sans rencontrer un cortège de loges qui défilaient, musique en tête, dans un costume assez pittoresque, bien qu'offrant un peu trop de ressemblance avec l'uniforme de nos médecins militaires, chapeau claque à plumes, tunique foncée à boutons de cuivre, épée et baudrier. Il est étrange d'avoir à constater combien, pour un peuple démocratique, les Américains ont la passion de l'uniforme.

Nous consacrâmes la matinée suivante à l'Université de Toronto, située aux abords de la ville, dans un parc de toute beauté. C'est un bâtiment régulier, de style normand, bâti sur les trois côtés d'un vaste rectangle. L'intérieur répond à la façade. Ici encore, on trouve ce luxe des détails qui caractérise les édifices américains, se révélant jusque dans les sculptures des moindres boiseries, les rampes d'escaliers et les serrures de portes. De même qu'à Cambridge et à Oxford, l'Université ne comprend ici qu'un corps d'examinateurs; les étudiants suivent leurs cours dans des collèges particuliers disséminés aux environs.

V

A trois heures de l'après-midi, nous quittions Toronto par un des grands steamers qui, pendant la saison, con-

Digitized by Google

duisent chaque jour un flot de touristes vers les chutes du Niagara. Mais, en Amérique, la saison des vacances commence et finit plus tôt que chez nous. Dès le commencement de septembre, les hôtels se vident et chacun regagne son domicile. Aussi nos compagnons de bord sont-ils clair-semés. Nous longeons l'extrémité occidentale du lac jusqu'à l'embouchure du Niagara, où un train nous attend pour nous mener en trois quarts d'heure à la station des Chutes. Quand nous prenons enfin l'omnibus de l'hôtel Clifton, il fait nuit, et la cataracte ne décèle son voisinage que par de sourds grondements, couvrant le bruit du train qui s'éloigne. Après les pourparlers d'usage, nous montons à la chambre qu'on nous a assignée, mais à peine y avons-nous poussé les volets qu'un vrai coup de théâtre nous cloue littéralement sur place. Quel tableau! Au delà d'un noir et profond abîme où des miroitements fugitifs, scintillant avec des reflets d'acier, décèlent les remous d'une eau tumultueuse, la lune qui vient de se lever sur notre gauche frappe en plein deux énormes murs de neige séparés par une masse sombre : c'est la chute canadienne et la chute américaine, avec l'île de la Chèvre entre deux.

Ce spectacle ne sortira jamais de ma mémoire. Sans doute la vallée de l'Hudson, le massif des Montagnes-Blanches, les Mille-Iles du Saint-Laurent avaient bien leur mérite ; mais d'autres pays m'en ont offert autant et plus, tandis que les chutes du Niagara restent sans rivales, même à côté des cataractes les plus justement renommées de la Norvège. C'est surtout par leur masse qu'elles frappent l'esprit, et elles ont, en outre, l'avantage d'un cadre qui les rehausse par une symétrie pittoresque, sans les écraser par sa propre grandeur.

Après tout ce que j'avais lu et entendu sur le Niagara, je m'attendais quelque peu à une de ces déceptions si fréquentes lorsqu'on visite pour la première fois les sites universellement célébrés par les peintres ou les poètes. Ici, au contraire, mon attente fut complètement dépassée, et cette première impression ne fit que s'accroître par une plus

Digitized by Google

longue fréquentation des lieux. La variété n'y manque pas plus que la grandeur. Je ne connais pas d'autres chutes qu'en une ou deux heures on ne puisse étudier sous tous leurs aspects. Ici, deux jours suffisent à peine pour visiter tout ce qui mérite réellement d'être vu !

Nous employâmes le reste de notre soirée à explorer le voisinage de l'hôtel, tantôt juchés sur la construction aérienne du pont suspendu qui unit les deux rives en aval des chutes, tantôt penchés sur la falaise canadienne, face à face avec la nappe formidable qui venait se briser à nos pieds pour s'épancher aussitôt en un fleuve de lait, — nous arrêtant çà et là pour admirer les arcs-en-ciel lunaires qui formaient parfois des halos concentriques dans les vapeurs tourbillonnant au fond du gouffre. Nous gagnâmes ainsi, un peu au-dessus de la chute canadienne, un petit promontoire de roc que le courant doit contourner avant de se précipiter dans l'abîme. De nos pieds,— jusqu'au bord opposé, que dessinaient vaguement quelques bouquets de sapins, — la lune déroulait, à angle droit, sur la surface agitée, une bande d'argent qui se brisait en une myriade de paillettes étincelantes. A gauche de ce chemin de lumière, c'était le chaos de la cataracte invisible, avec ses rugissements qui faisaient trembler le sol et ses vapeurs qui s'élevaient jusqu'aux étoiles; à droite, le courant, encore intact et muet, dégringolant, avec une vélocité vertigineuse, une pente régulière dont le sommet se perdait dans la nuit ou plutôt dans l'espace vague et insondable, où l'écume de quelques brisants tranchait seule sur les horizons confondus de l'eau et du ciel. Adossés aux rochers qui nous séparaient de la berge, nous aurions pu nous croire sur la proue d'un navire fendant le cours d'un fleuve impétueux, — emportés par une force mystérieuse vers quelque destination surnaturelle à travers des sites fuyants et fantastiques, comme on n'en voit qu'en songe.

En rentrant à l'hôtel, nous trouvâmes la chute américaine éclairée par des projections multicolores de lumière électrique qui faisaient le plus pitoyable effet en présence de l'illumination naturelle offerte par la lune. Quand l'homme apprendra-t-il à ne pas gâter la nature ?

Digitized by Google

Le 28, nous prîmes une voiture pour nous conduire aux principaux points de vue. Il y a, d'abord, sur la rive canadienne, le *Table Rock,* d'où l'on domine la chute du Fer-à-Cheval, ainsi nommée en raison de sa forme légèrement concave. C'est une nappe, haute de 158 pieds sur une largeur de 2,200, d'une teinte vert clair près de la rive gauche, blanc laiteux sur le bord opposé. Vers le centre de l'arc, le courant semble s'engloutir, par un vrai phénomène de succion, dans les profondeurs du globe. — Immédiatement au-dessus se rencontrent les rapides supérieurs, que nous avions déjà admirés dans la soirée précédente. Ils ne nous firent pas moins d'effet au grand jour, avec leurs eaux se précipitant le long d'une pente qui s'abaisse de plus de 50 pieds en moins de 2 kilomètres. Quand le ciel se couvre de nuages bas et orageux, on dirait une scène du déluge.

Revenant sur nos pas, nous traversâmes le pont suspendu qui conduit à la chute américaine. Ce pont est une merveille de hardiesse et de légèreté. Terminé en 1879, au prix de 835,000 francs, il mesure 1,268 pieds de longueur et il s'élève de 190 pieds au-dessus du courant. On nous a cependant affirmé qu'à plusieurs reprises des plongeurs se sont précipités de cette hauteur dans le gouffre et qu'ils en sont sortis sans accidents.

La chute américaine, haute de 164 pieds sur 1,100 de large, est moins gracieuse, mais peut-être plus imposante encore que sa voisine de la rive canadienne, au moins comme effet de masse. Il faut songer que les lacs supérieurs du Saint-Laurent mesurent une superficie carrée de 130,000 milles et que les deux chutes sont l'unique déversoir de cet énorme bassin. Sir Charles Lyell évalue à 90 millions de pieds cubes, et Dwight à 100 millions de tonnes, l'eau qui y passe en une heure.

Franchissant, au-dessus de la chute, le pont qui fait communiquer la rive américaine avec Goat-Island, l'île de la Chèvre, nous nous laissâmes persuader de descendre dans la *Caverne des vents.* — C'est une promenade qui manque un peu de charme. On nous fait revêtir un costume complet de toile

Digitized by Google

cirée qui sent la colle-forte, on nous entraîne à travers des sentiers de graviers, des passerelles branlantes, des escaliers de roc dont les rugosités nous blessent à travers nos chaussons sans semelle, enfin ou nous pousse — sous de véritables douches qui nous aveuglent, nous étourdissent, nous coupent la respiration et nous coulent le long du dos — jusque dans un coin, respecté par le vent, entre le roc abrupt et l'effroyable nappe qui semble s'arrondir volontairement autour de nous. On éprouve une singulière sensation à se trouver ainsi dans les entrailles mêmes de la chute, mais c'est une excursion qu'on ne peut recommander à quiconque n'a pas le pied sûr et la tête solide.

Goat-Island est réunie par un pont à d'autres petites îles, également situées entre les deux chutes, l'île Lunaire, les Trois-Sœurs, etc. Ces îlots boisés, qui se dressent à la séparation des deux courants, offrent de charmantes promenades, débarrassées désormais des annonces et des réclames qui s'y prélassaient autrefois sur les arbres et les rochers. Le calme de ces fraîches retraites contraste singulièrement avec l'agitation et le fracas qui les entourent. On rapporte que leurs bords fleuris ont été les témoins de plus d'un drame. Il est arrivé maintes fois que des enfants, des jeunes gens, s'étant imprudemment penchés sur les rochers, sont tombés dans le courant; ailleurs, ils auraient pu en être quittes pour un bain forcé : ici, ils ont été impitoyablement entraînés dans le gouffre, sous les yeux de leurs compagnons impuissants à les secourir. On cite cependant un ouvrier nommé Chappin qui fut assez heureux, en pareille circonstance, pour échouer sur un rocher de quelques pieds carrés, au-dessus de la chute américaine, et qui y vécut plusieurs jours en nouveau Robinson, tant qu'on trouva le moyen de lui faire regagner la terre ferme. Aussi l'îlot porte-t-il son nom.

Les embarcations elles-mêmes, qui essaient de franchir le fleuve au-dessus des rapides ne le font jamais sans péril. Un faux mouvement du gouvernail, un aviron perdu ou cassé, et tout est bientôt dit! On m'a assuré qu'en deçà d'un certain rocher, les canards sauvages, les sarcelles et autres

Digitized by Google

volatiles aquatiques qui abondent ici aux époques de passage, se trouvent dans l'impuissance de se dégager, s'ils tardent trop à prendre leur vol, dès qu'ils se sentent entraînés par le courant. Quand les eaux sont grossies par la fonte des neiges, des trains de bois entiers viennent quelquefois se briser dans le gouffre. En 1835, les troupes britanniques, ayant enlevé un steamer aux insurgés canadiens sur le Niagara supérieur, s'amusèrent à y mettre le feu et à le lancer ainsi dans la cataracte. Quant aux suicides, ils ne se comptent plus. Chaque saison en voit un certain nombre. Il semble, en effet, que ces chutes exercent une sorte de fascination sur les esprits brouillés avec l'existence, et les Américains viennent ici, des États mêmes les plus éloignés se suicider en due forme.

Au-dessous des chutes, les deux branches de la rivière se réunissent, en tourbillonnant, dans un large gouffre circulaire, d'où le courant s'échappe par une vallée étroite et profonde, fort curieuse à visiter. Les couches superposées de grès et de calcaire qui forment les parois de cette gorge se correspondent d'un côté à l'autre comme direction et comme niveau, d'où il résulte clairement que la vallée a été graduellement creusée par le fleuve lui-même, et que l'emplacement des chutes a dû reculer vers le lac Érié à mesure que s'accomplissait cette opération. On a constaté que ce mouvement de retrait se poursuit encore de nos jours, et on a pu ainsi prédire qu'une époque viendrait où l'érosion du roc ferait descendre les chutes à l'état de simples rapides ; seulement, d'après les calculs des géologues, ce triste évènement ne se passera que dans une centaine de siècles.

Le courant, enserré dans cette gorge étroite et tortueuse, descend plus de 100 pieds en moins de deux lieues. De là de nouveaux rapides, non moins considérables ni moins bruyants que les rapides supérieurs. Telle est la force de la poussée que, sur certains points, le niveau du courant est de 30 pieds plus élevé au centre que sur les bords. Le passage a cependant été franchi, un jour, dans des circonstances assez curieuses, par un petit steamer, *la Fille de la brume*, qui faisait le service des deux rives entre l'entrée de la gorge

Digitized by Google

et le pied des chutes. Il était amarré à l'embarcadère américain, quand un sheriff vint pour le saisir au nom des créanciers de son propriétaire. Le capitaine, qui avait eu vent de l'affaire, se tenait sous vapeur; il s'empressa de prendre le large, et, après quelques évolutions, s'engagea dans le défilé, où il disparut bientôt à tous les yeux, emporté par le courant. On le croyait perdu. Ce fut une course effrayante, vertigineuse, de vingt-sept milles à l'heure. Mais, par un bonheur inouï, il franchit tous les obstacles et atteignit le lac Ontario sans autre accident que la perte de sa cheminée. — *La Fille de la brume* navigue encore aujourd'hui dans le Saint-Laurent inférieur, à l'abri des sheriffs américains.

Le point le plus dangereux se trouve à un brusque détour de la vallée, où le courant se rejette sur la droite en formant un immense tourbillon. Tandis que son aile droite, si l'on peut s'exprimer ainsi, poursuit directement sa route dans le chenal inférieur, l'aile gauche, heurtant les falaises opposées, se replie sur elle-même vers la gauche et exécute, le long des parois, un véritable mouvement de rotation qui la ramène à l'entrée de l'entonnoir. Là, elle rentre dans les eaux du courant principal pour recommencer une évolution qui semble sans terme. Lorsque des troncs d'arbre ou des planches égarées s'engagent dans l'axe du tourbillon, ils s'engloutissent immédiatement pour reparaître sur les bords, où ils flottent indéfiniment dans une immobilité à peine troublée par les remous.

Le fleuve emplit naturellement tout le fond de la vallée; sauf là où quelques bosquets de pins ont trouvé place sur un éboulis. Çà et là, entre le pied des chutes et la sortie des rapides, on aperçoit sur les falaises d'immenses tuyaux, collés verticalement aux parois. Ce sont autant d'*ascenseurs* que d'ingénieux spéculateurs ont mis à la disposition des touristes pour leur permettre de descendre sans fatigue au bord du fleuve. C'est ici surtout qu'il faut du flair pour démêler le bon grain de l'ivraie, parmi les enseignes hyperboliques dont s'affublent les moindres curiosités. Il est bon de savoir, en effet, qu'au Niagara tout est clôturé et tarifé, — depuis la vue des chutes jusqu'à la traversée du moindre

Digitized by Google

pont — et, bien que les redevances soient assez raisonnables, elles arrivent vite à une somme importante.

A 3 kilomètres au-dessous des chutes, la vallée est traversée par un pont suspendu à deux étages superposés, dont l'un sert au passage des trains, le second, au passage des piétons et des voitures. Long d'environ 1,000 pieds, ce pont était originairement en bois. Récemment, on l'a refait en fer, sans que les travaux aient arrêté un seul jour la circulation des trains ; c'est là un de ces tours de force où se complait le génie américain.

De tous les hôtels qui encombrent les environs des chutes, le *Clifton-House* est sans contredit le mieux situé, car il est le seul d'où l'on puisse les apercevoir toutes deux à la fois. Accoudés sur le balcon, nous ne nous serions jamais lassés de contempler les jeux sublimes de cette double cataracte, qui emprunte un nouveau charme à tous les aspects du ciel, soit que le soleil la rougisse à l'aurore ou la dore au crépuscule, soit que des nuages intermittents promènent sur son cadre romantique des alternances d'ombre et de lumière, ou enfin que la lune prête aux vapeurs fugitives et bizarres de son écume la teinte livide des fantômes brumeux chantés par Ossian. Mais nous ne pouvions prolonger davantage notre séjour, et, le 29 au matin, force nous fut de dire adieu aux chutes, en même temps qu'au Canada. Franchissant une dernière fois le pont suspendu, nous prîmes sur la rive américaine la ligne de l'Érié et, le soir même, nous descendions à Genève, sur le lac Seneca, au pied occidental des monts Alleghanys.

Une année auparavant, jour pour jour, par une étrange coïncidence, nous avions traversé une autre Genève, — la vraie ou plutôt l'ancienne, la Genève du vieux monde, la Genève de Calvin et de Jean-Jacques. Que d'évènements, que de vicissitudes, que d'aventures un pareil rapprochement aurait jadis impliqués dans ce qui est aujourd'hui un simple passe-temps de vacances parlementaires.

GOBLET D'ALVIELLA.

Digitized by Google

LES

IDÉES PREMIÈRES DANS L'ENSEIGNEMENT[1].

II

LES MATIÈRES DE L'ENSEIGNEMENT.

Quoique les enfants possèdent la raison et les idées générales, leur pensée n'est ni assez forte ni assez dégagée de l'influence des sens pour saisir directement les idées premières et en faire usage d'une manière réfléchie dans l'acquisition des connaissances. Il ne peut donc être question de faire commencer l'instruction des enfants par la philosophie pure et la logique scientifique. Ce serait perdre son temps et ses peines que de vouloir les leur enseigner directement. Si les sensualistes et les positivistes sont dans l'erreur lorsqu'ils prétendent que tout ce qui est dans l'intelligence vient des sens, et en tirent la conclusion que l'éducation de ceux-ci doit être la base de tout développement intellectuel; s'ils ont le tort de maintenir, par leur méthode, les élèves dans les sensations et les impressions sensibles, — les idéalistes ne sont pas moins dans l'erreur lorsqu'ils croient que l'on peut s'adresser directement à l'intelligence des enfants et leur faire comprendre des notions abstraites, sans le secours des sens. Mais où trouvera-t-on une science concrète dont les éléments puissent fournir les idées premières et les lois de la pensée sous une forme accessible aux jeunes intelligences et dont l'étude fasse faire aux élèves des exercices qui les habituent à l'usage de ces idées et à l'application de ces lois? Ce n'est pas parmi les sciences naturelles et mathématiques qu'il faut la chercher; nous avons montré que ces sciences ne remontent pas aux idées premières et ne mettent point en œuvre toutes les facultés de l'esprit. Il n'y

[1] *Voir* la livraison du 15 septembre 1881.

Digitized by Google

a qu'une science qui réunisse les conditions exigées, c'est celle des règles du langage, c'est-à-dire la grammaire et la syntaxe. Les langues, en effet, n'ont point été formées arbitrairement ; elles sont le produit des idées fondamentales et des lois de l'intelligence humaine. Si elles se diversifient entre elles et contiennent des éléments dus à l'usage capricieux des différents peuples, elles ont aussi des éléments communs et des formes semblables dont la source est identique et se trouve dans les idées et les lois universelles de la pensée. Les découvertes de la philologie comparée ne laissent aujourd'hui aucun doute à cet égard. La grammaire, en enseignant les règles d'une langue, fait connaître en même temps les idées générales et les lois de l'esprit humain, incarnées dans les mots et dans les phrases de cette langue. Cependant, toutes les langues ne sont pas également parfaites ; toutes ne reflètent pas au même degré les lois de l'esprit et les idées premières. Par suite, leur étude n'est pas également utile à la culture intellectuelle. La pensée humaine ne s'est dégagée que lentement de l'empire des sens; les langues, qui sont son œuvre, ont subi les conditions de son évolution. Ce n'est que dans les idiomes des races les plus élevées, dans les langues indo-européennes, que l'on retrouve, d'une manière complète, les idées fondamentales et les lois essentielles de l'esprit, qui servent à former toutes nos connaissances. C'est donc l'étude de la grammaire de ces langues qui peut le mieux faire connaître aux enfants ces idées et ces lois.

Les trois notions fondamentales de la pensée, celles d'être, d'attribut et de relation, dominent toute la grammaire. La première est exprimée par le substantif et par le pronom; la seconde, par le verbe, le participe, l'adjectif, l'article et l'adverbe ; la troisième, par la préposition, la conjonction et les règles de l'accord ou de la subordination des mots, qui constituent la syntaxe. La grammaire apprend à distinguer dans les noms les degrés de généralité des idées et les qualités essentielles des choses : elle donne les notions de genre, d'espèce et d'individu, celles de collection, totale ou par-

Digitized by Google

tielle, d'unité et de pluralité, de masculin, de féminin et de neutre. Par les pronoms, elle enseigne la distinction des personnes; elle fournit les idées de possession, d'indication, de relation et de généralité indéfinie. Elle montre dans les verbes l'action faite ou reçue par le sujet, ce qui est une sorte de qualité fugitive de l'être, et dans l'adjectif et le participe la qualité proprement dite, laquelle n'est qu'une action devenue permanente. Les distinctions qui se rencontrent dans le substantif et le pronom se retrouvent dans les adjectifs et les verbes, notamment celles des personnes, des genres et des nombres; mais les adjectifs font connaître plus spécialement les différentes espèces de qualification et les degrés de celle-ci : la qualification simple du sujet et sa détermination par d'autres idées, le positif, le comparatif d'égalité, d'infériorité ou de supériorité, et le superlatif; tandis que les verbes apprennent à faire les distinctions si importantes du temps. Les conjugaisons, en effet, mettent en lumière les idées primordiales du temps : le présent, le passé et le futur, puis les idées immédiatement dérivées de celles-ci, c'est-à-dire celles qui résultent du présent, du passé et du futur transportés dans le passé ou dans le futur et considérés par rapport à une chose passée ou à venir. Aucune science ne donne, aussi bien que la grammaire, ces notions essentielles nettement définies et classées avec ordre. Les verbes font aussi connaître les idées de modalité ou de rapport d'une action avec les idées de nécessité et de contingence. Elles se trouvent dans l'indicatif, le conditionnel, l'impératif, l'optatif, le subjonctif et l'infinitif, sous des formes différentes. Le participe montre l'action prenant la permanence de la qualité. L'article et l'adverbe sont des déterminatifs, le premier du sujet, le second de l'attribut exprimé par le verbe ou l'adjectif. Les adverbes font distinguer les circonstances de temps, de lieu, d'instrument et de manière d'une action. Les prépositions ont, par rapport à l'espace, l'importance qu'ont les verbes par rapport au temps; elles déterminent la position des êtres dans l'espace et les différentes directions du mouvement. Les conjonctions expri-

Digitized by Google

ment la nature des rapports : compléments d'idées, opposition ou dépendance. Les interjections enfin indiquent les sentiments ou les passions dans le langage.

La notion de relation est l'âme de la syntaxe, comme elle est celle du jugement. L'idée dominante de la syntaxe est l'idée de causalité. Le sujet, considéré comme substance composée de force et de quantité, produit les manières d'être et les régit. Cette grande loi se peint avec force dans les langues à flexions, le sanscrit, le grec et le latin. D'elle naît l'accord ou la subordination des termes d'une proposition, expression du jugement. Le sujet impose son joug aux membres de la proposition dont le rôle est de marquer l'attribut : le verbe, l'article et l'adjectif; la manière dont le sujet est conçu se reflète dans la forme des mots et dans la construction de la phrase. De là les conjugaisons, les déclinaisons et les règles d'accord et de subordination. La syntaxe apprend à faire usage de toutes les idées primordiales de relation, de temps et de lieu. Enfin, elle enseigne toutes les formes du jugement qui résultent de la nature du sujet, de celle de l'attribut et de celle de la relation.

On voit que les grammaires des langues à flexions présentent, incarnées dans leurs formes et leurs règles, les idées premières et les lois de la pensée nécessaires à l'acquisition de nos connaissances. On ne les trouve que là classées et définies, à la portée des jeunes intelligences. C'est l'étude de la grammaire qui peut le mieux former le jugement et la logique de la pensée; elle fait acquérir les qualités maîtresses de la pensée : l'ordre, la justesse, la clarté et l'étendue. Apprendre la grammaire, c'est apprendre à penser, à faire usage des idées fondamentales de l'esprit et à appliquer les lois de l'intelligence, c'est, en un mot, apprendre à juger, à réunir les notions qui se conviennent et à former des idées justes. Aussi considère-t-on généralement ceux qui ne savent point parler ou écrire correctement leur langue comme ne sachant pas non plus penser avec ordre et clarté. La grammaire, en effet, d'après la définition vulgaire, est l'art de parler et d'écrire correctement, c'est-à-dire conformément

Digitized by Google

aux lois de la langue. Mais ces lois, sauf quelques-unes qui tiennent au caractère particulier de chaque peuple et à des circonstances locales, sont précisément les lois de la pensée. La grammaire apprend donc à parler et à écrire d'après les lois essentielles de l'esprit, et, par conséquent aussi, à penser conformément à ces lois. Elle est une logique élémentaire et pratique; l'étudier et l'appliquer, c'est acquérir l'intelligence des règles de la logique et l'habitude de les observer. Il s'ensuit que ce n'est pas un vain préjugé que celui qui refuse à quiconque ne sait pas parler et écrire correctement sa langue la faculté même de penser avec ordre, justesse et précision. Les fautes de construction surtout sont la preuve d'une certaine confusion dans l'esprit. Clarté des idées et clarté de l'expression sont choses inséparables. Qui cultive sa langue cultive, par cela même, sa pensée sous toutes ses faces, car il n'est pas d'exercice intellectuel qui fasse pénétrer plus sûrement et plus complètement au fond même des idées. Ceci nous montre quel non-sens professent ceux qui opposent l'étude des mots à celle des choses, comme si les mots n'exprimaient pas, dans leurs formes, les idées premières, les véritables réalités, les lois essentielles de l'esprit et des choses, c'est-à-dire le fondement même de toute science!

La nature semble avoir pourvu à l'enseignement de la logique au moyen de la grammaire, en donnant aux enfants une grande facilité pour apprendre les langues. C'est presque à leur insu qu'en étudiant leur langue maternelle ou une langue étrangère, ils se familiarisent avec les idées premières et les lois du jugement et du raisonnement. Le véritable enseignement, celui qui a pour but de faire passer l'enfant de l'état instinctif à l'état rationnel, doit profiter de cette facilité qu'il a pour l'étude des langues et s'attacher à lui donner l'intelligence des règles de la grammaire, ainsi que l'habitude de les appliquer. Lui apprendre à raisonner sa langue, c'est lui ouvrir les grandes voies de la pensée. L'art consiste ici à choisir, pour commencer cette étude, les règles les plus générales et les plus simples, et à passer

Digitized by Google

ensuite, par des degrés insensibles, aux règles spéciales et compliquées.

Le pivot de toutes les études doit donc être la grammaire. Dans l'enseignement primaire, on est forcé de se borner à celle de la langue maternelle. Mais, pour une instruction plus étendue, il faut la grammaire d'une langue plus parfaite. La question du choix de cette langue se pose naturellement dans l'enseignement moyen. Faut-il avoir recours au grec, au latin, au français ou à l'allemand? Jusqu'ici, on a préféré le latin; on l'apprend à la fois pour le savoir, pour développer l'intelligence et pour donner une base solide à l'instruction. L'étude du grec a le même but; mais le français et l'allemand ne sont guère appris qu'afin de s'en servir, c'est-à-dire dans un but d'utilité pratique. Cependant aujourd'hui on prétend substituer l'allemand au latin dans les pays de langue romane, et le français au latin dans ceux de langue germanique, pour faire de l'étude de leurs grammaires et de leurs littératures la base de ce que l'on a nommé les humanités modernes. La comparaison du latin, du français et de l'allemand, employés dans l'enseignement comme moyens de culture de l'esprit, s'impose donc à nous. Il s'agit de savoir laquelle de ces langues fait le mieux connaître les idées premières et les lois fondamentales de la pensée.

Le français est dérivé du latin, non par voie de perfectionnement, mais, au contraire, par corruption et matérialisation. Les Germains, qui ont conquis la Gaule, y ont trouvé une civilisation plus avancée que la leur, et ils ont adopté la langue des vaincus, laquelle était alors le latin. Mais cette langue était trop subtile pour leur intelligence grossière et trop flexible pour leurs organes épais et incultes. Ils l'ont corrompue et matérialisée par leur prononciation sourde et leurs lourdes constructions. Voici comment un partisan des langues germaniques a expliqué cette dégénérescence du latin adopté par les Barbares dans la Gaule, après la conquête :

« Ils parlèrent le latin, dit Lebrocquy, mais tout en continuant à penser en teuton; leurs mots étaient de Rome,

Digitized by Google

leurs phrases ne l'étaient pas; c'était le latin grossièrement et violemment jeté dans le moule germain... Le latin, comme le grec, indique par des terminaisons les rapports logiques des mots; l'ancien teuton, dans toutes ses branches, plus riche en flexions que ses rameaux modernes, se rapprochait un peu, à cet égard, des langues classiques, mais il en restait encore à une distance considérable : il faisait un emploi plus fréquent des pronoms et des particules en général; il exprimait par des auxiliaires les temps passés, le futur du verbe actif, tous les temps de la voix passive. Or, ce sont ces différences fondamentales qui reparaissent encore visiblement dans le français. Les particules, les auxiliaires y abondent : tous ces petits mots sont presque tous latins encore par la forme; mais ils ont un autre emploi, ils servent de traduction littérale à des phrases qui sont d'une autre langue... Analysez toute la langue française, et vous la trouverez faite ainsi dans la plupart de ses éléments; vocables latins en grande majorité, mais presque toujours structure germanique. Les Barbares réussissent à reproduire par la flexion le futur actif du latin, *amabo*, j'aimerai : c'est leur suprême effort; leur intelligence ne saurait saisir un rapport plus compliqué exprimé par une seule lettre de plus, *amabor*: ils disent : je serai aimé, manière plus rapprochée de celle qui leur était familière. La nuance devient-elle plus subtile et plus complexe encore, ils rendront deux mots par toute une longue phrase [1]. »

On ne peut mieux faire comprendre l'infériorité de l'allemand et du français à l'égard du latin. Les Germains étaient de vrais myopes sous le rapport de l'intelligence; pour apercevoir les distinctions entre les idées, il leur fallait de longues phrases, des formes épaisses et de lourdes constructions. Les peuples du Nord n'ont pas la conception prompte, l'esprit vif et la vue intellectuelle étendue de ceux du Midi. Quoique issus de la même souche, les Germains n'ont pu conserver, comme les Indiens, les Grecs et les Romains, les qualités spirituelles et compréhensives de la langue des Aryens pri-

[1] *Analogies linguistiques*, p. 38.

Digitized by Google

mitifs. Ils sont devenus barbares parce qu'ils ont vécu dans des régions froides où la nature exigeait de l'homme, pour satisfaire à ses besoins, un travail matériel incessant. Les Indiens, les Grecs et les Romains, plus favorisés sous ce rapport, ont pu mieux conserver leur vie intellectuelle et la finesse de leurs organes. Les Germains ont été rapidement subjugués par les sens ; ils n'ont pas tardé à perdre cette vue claire de la pensée et cette compréhension parfaite des lois de l'intelligence et de la conscience qu'avaient eues les Aryens primitifs. Leur langue est devenue barbare, grossière et lourde. Ceux qui ont adopté le latin dans les Gaules se sont trouvés avoir un instrument trop parfait dont ils ne pouvaient faire usage ; ils l'ont émoussé et alourdi. C'est ainsi qu'est né le français.

Quoique l'allemand ait des cas et des combinaisons de mots que le français ne possède plus, il est cependant plus matériel que ce dernier. Il a besoin de plus de mots pour exprimer les idées; ses phrases sont surchargées de termes; elles sont longues et enchevêtrées les unes dans les autres. L'expression y est presque toujours nuageuse. On a dit que ce qui n'est pas clair n'est pas français; on pourrait dire que ce qui n'est pas lourd et confus n'est pas allemand. Cette langue semble faite pour des esprits lents qui ont besoin qu'on leur explique longuement ce qu'on veut leur faire entendre. Le français, quoique bien inférieur au latin, est cependant plus dégagé de la matière que l'allemand ; il a une allure plus rapide, une forme plus nette et, en quelque sorte, plus spiritualisée. En comparaison du latin, il n'en est pas moins aussi une langue barbare. « Le latin, dit Laharpe, peint tout d'un coup à l'esprit ce que le français ne lui apprend que successivement ; c'est le contraste de la rapidité et de la lenteur; et, pour peu qu'on réfléchisse sur le caractère de l'imagination, on sentira qu'on ne peut jamais lui parler trop vite et qu'une des grandes prérogatives d'une langue est d'attacher une image à un mot [1]. »

Mme de Staël, de son côté, a fort bien montré les imper-

[1] *Cours de littérature*, ch. III.

Digitized by Google

fections grammaticales et littéraires de l'allemand dans le passage suivant de son livre sur l'Allemagne :

« La simplicité grammaticale est un des grands avantages des langues modernes : cette simplicité, fondée sur des principes de logique communs à toutes les nations, rend très facile de s'entendre ; une étude très légère suffit pour apprendre l'italien et l'anglais ; mais c'est une science que l'allemand. La période allemande entoure la pensée comme des serres qui s'ouvrent et se referment pour la saisir. Une construction de phrases à peu près telle qu'elle existe chez les anciens s'y est introduite plus facilement que dans aucun autre dialecte européen ; mais les inversions ne conviennent guère aux langues modernes. Les terminaisons éclatantes des mots grecs et latins faisaient sentir quels étaient parmi les mots ceux qui devaient se joindre ensemble, lors même qu'ils étaient séparés : les signes des déclinaisons chez les Allemands sont tellement sourds qu'on a beaucoup de peine à retrouver les paroles qui dépendent les unes des autres sous ces uniformes couleurs...

« L'allemand est peut-être la seule langue dans laquelle les vers soient plus faciles à comprendre que la prose ; une phrase poétique, étant nécessairement coupée par la mesure même du vers, ne saurait se prolonger au delà.

« Sans doute, il y a plus de nuances, plus de liens entre les pensées dans ces périodes qui forment un tout et rassemblent sous un même point de vue les divers rapports qui tiennent au même sujet ; mais, si l'on se laissait aller à l'enchaînement naturel des différentes pensées entre elles, on finirait par vouloir les mettre toutes dans une même phrase. L'esprit humain a besoin de morceler pour comprendre ; et l'on risque de prendre des lueurs pour des vérités quand les formes mêmes du langage sont obscures...

« L'on ne dit en français que ce qu'on veut dire, et l'on ne voit point errer autour des paroles ces nuages à mille formes qui entourent la poésie des langues du Nord [1]... »

Le latin a été la langue d'un peuple dont l'esprit était plus

[1] *De l'Allemagne*, 2e partie, ch. IX.

Digitized by Google

fin, plus prompt et plus clair que celui des Allemands et des Français. C'est pourquoi ceux qui apprennent le latin — et il en est de même du grec — entrent par la pensée dans un monde plus parfait, plus civilisé. Ainsi s'explique la supériorité, partout constatée, des élèves humanistes sur les élèves scientifiques ou professionnels, qui fait qu'ils paraissent, comme l'a dit M. Renouvier, appartenir à une autre société. Remplacer, dans les études classiques, le latin par l'allemand ou le français, ce ne serait pas un progrès, mais un recul; ce serait renoncer à tous les avantages de simplicité et de généralité qu'offrent les langues synthétiques, pour adopter des langues analytiques qui retiennent la pensée dans les détails et dans la multiplicité des formes particulières. Les caractères des langues synthétiques, qui les rendent éminemment propres à l'enseignement des idées premières sous une forme concrète, méritent d'être mis ici en lumière.

Les peuples primitifs, surtout ceux qui appartenaient à la race aryenne, ont été vivement frappés des faits généraux dans la nature et des lois essentielles de l'esprit ; ils les ont fortement exprimées dans leur langue. C'est ce qui fait que les idiomes de ces peuples sont synthétiques. Tel est le caractère de l'aryen primitif, que l'on tâche aujourd'hui de reconstruire par un travail de comparaison entre les langues qui en sont dérivées, notamment le sanscrit, le grec et le latin. Ce caractère se montre dans la formation des mots, dans les désinences, que nous nommons les déclinaisons et les conjugaisons, et enfin dans la construction des phrases.

L'attention des Aryens a d'abord été attirée sur les idées générales et sur les qualités communes des choses, et ils les ont exprimées par des monosyllabes. Les mots dérivés et composés, qui marquent le travail d'analyse de l'esprit, sont venus après; mais ce travail n'a pas fait disparaître, dans leur langue, le sens général des racines. Celui-ci continuait, au contraire, à dominer dans les mots, auxquels il imprimait, par suite, un caractère synthétique.

« Les langues à flexions, ramenées aux racines, dit M. Gas-

Digitized by Google

ton de Saporta, se décomposent, en dernière analyse, en termes monosyllabiques dont le sens est plutôt celui d'une qualification que d'un objet ou d'un acte déterminé ; l'attribut dans ce qu'il a d'abstrait semble donc avoir produit tous les mots, et ces mots auraient été d'abord des monosyllabes que le génie particulier de chaque race aurait ensuite coordonné de plusieurs manières, tendant toujours à particulariser et, par conséquent, à multiplier l'expression de toutes les idées, d'abord vagues et flottantes. Ce qui, plus tard, a constitué la grammaire serait donc sorti d'une sorte de fonds obscur où l'humanité originaire aurait puisé spontanément, amassant les matériaux informes du langage avant de les polir et de les assembler. Cette dernière tâche a pris des siècles ; mais certaines races se sont arrêtées avant les autres, leur élaboration plus hâtive a été aussi moins complète, surtout moins susceptible de perfectionnements [1]. »

Cette opinion sur la formation des langues est conforme à celle des linguistes les plus éminents de notre temps. Voici ce qu'a dit à ce sujet M. Max Muller :

« Toutes les racines expriment une idée générale et sont des types phoniques produits immédiatement par une puissance inhérente à la nature humaine [2].

« L'homme n'a pu nommer un arbre, un animal, une rivière ou tout autre objet qui l'intéressât, qu'après y avoir découvert préalablement quelque qualité générale qui le frappât comme étant le trait caractéristique de l'objet qu'il voulait nommer.

« Dans la période rudimentaire du langage, l'imitation du hennissement eût suffi pour désigner le cheval... Mais ce n'est pas encore là le langage... Il n'y a nul écho du hennissement dans les noms aryens du cheval : ce fut sa vitesse qui frappa l'esprit de l'Arya primitif, comme étant sa qualité marquante. C'est pourquoi de la racine *às*, être aigu ou rapide, a été dérivé *àsva*, le coureur, le cheval [3]. »

[1] *Les premières races humaines. Revue des Deux-Mondes*, 15 août 1868.
[2] *Premières études sur la science du langage*, p. 400.
[3] *Nouvelles études*, t. I. p. 78.

Digitized by Google

On a essayé de reconstruire la langue des premiers Aryas et de découvrir la loi de formation des mots dont ils se sont servis pour désigner les objets particuliers. Chavée est celui qui, dans ce travail, paraît s'être approché le plus de la vérité. Donnons ici un aperçu de son système, pour mieux faire comprendre ce que sont les langues synthétiques.

Ce savant linguiste a montré que les premiers mots ont été des pronoms et des verbes, et que tous les autres ont été formés par la combinaison des monosyllabes primitifs. Les pronoms tenaient lieu provisoirement de noms; ils s'appliquaient à tous les êtres et à tous les objets, la spécification se faisant par un geste indicatif. Ces pronoms démonstratifs étaient *ma* (moi), *twa* (toi), *ta* et *sa*, *na* et *ma*, *i* et *a* (ceci et cela, la chose qui est près de celui qui parle et celle qui est loin de lui). Les monosyllabes qui les exprimaient n'étaient pas choisis arbitrairement; ils étaient le produit du mouvement des organes vocaux indiquant la position de l'objet désigné. Ainsi « l'articulation *m* de la syllabe *ma*, en fermant la bouche externe, refoule la voix dans la cavité buccale et dans les narines; elle la replie et la retourne, pour ainsi dire, vers la personne qui parle : le personnage parlant ne pouvait donc trouver, dans les ressources de l'appareil vocal, de geste sonore plus propre à indiquer sa personnalité. Ce geste, d'ailleurs, doit être compris dans sa parfaite concordance avec le geste visible des mains qui se portent naturellement sur la poitrine [1]. » D'autres monosyllabes exprimaient les différentes espèces d'actions prises dans leur généralité. Ce sont les racines des verbes; elles se divisaient en cinq catégories : 1° souffler; 2° crier; 3° serrer; 4° étendre; 5° détruire. Comme les monosyllabes-pronoms, les monosyllabes-verbes résultaient de mouvements instinctifs ou réflexes des organes de la voix imitant soit le bruit que trahit une action, soit l'effort qui la produit. C'est ainsi que *as* exprimait souffler, respirer, *khab* serrer, *sta* presser, *ma* répandre, etc., et que le mouvement de la langue en prononçant la lettre *r* rendait

[1] CHAVÉE, *Français et Wallon*, p. 72.

Digitized by Google

l'idée de relation d'une action à l'être, dans sa généralité. On conçoit que plusieurs monosyllabes pouvaient exprimer la même idée générale, à cause de la similitude des mouvements de l'organe vocal. Les mots pour désigner des choses et des actions particulières ont été le résultat de la combinaison des monosyllabes primitifs. *As*, par exemple, qui signifiait souffler, aspirer, a conduit à *esse*, être, l'être vivant offrant, en quelque sorte, le type de l'existence; *khab*, serrer, a produit *habere*, avoir, contenir; *sta*, presser, ajouté à *to*, celui, et à *r*, qui fait l'action, a donné *stator*, celui qui fait l'action de poser, la sentinelle; *ma*, propager, réuni à *ta*, celle, et à *r*, qui fait l'action, a produit *matar*, *mater*, la mère; de même pour *da-to-r*, celui qui fait l'action de donner, le donneur; pour *can-to-r*, celui qui fait l'action de chanter, le chanteur, etc. Sans l'*r*, indicatif du rapport de l'action à l'être, on a eu *sta-ta*, la chose posée, *da-ta*, la chose donnée, *can-ta*, la chose chantée, etc. De même que les noms, les verbes composés ont été formés d'un verbe simple, d'un pronom et d'un signe accessoire de leur rapport. Ainsi, *pa*, nourrir, réuni à *ma*, moi, auquel on a fait subir le changement d'*a* en *i* pour indiquer que *ma* soutient avec *pa* un rapport du sujet à l'action, a donné *pami*, moi je fais l'action de nourrir, je nourris; *pa*, avec *ta* et la même modification du signe de rapport, a produit *pati*, lui fait l'action de nourrir, il nourrit. Voilà comment les mots de la langue primitive des Aryens étaient synthétiques; l'idée générale y était toujours clairement exprimée par la racine; la loi de l'individualisation y éclatait avec force par les combinaisons logiques qui les produisaient. « Toute syllabe verbale ou pronominale manifesta d'abord une idée plus générale, plus synthétique et comme vaguement conçue dans ses rapports nécessaires avec d'autres idées de séries analogues. Par des observations successives, l'analyse insista sur ces rapports nouveaux, et l'idée première alla toujours en se resserrant, en se particularisant, en s'individualisant enfin[1].»

Outre les rapports généraux et constants d'activité ou de

[1] CHAVÉE. *Français et Wallon*, p. 135.

Digitized by Google

passivité, exprimés dans la formation des mots, les Aryens représentaient d'autres rapports, internes ou externes, par des modifications apportées au commencement et à la fin des mots, c'est-à-dire par des préfixes et des suffixes. Ces dernières surtout jouaient un grand rôle dans leur langue. Au moyen de quelques lettres modifiant l'aspect et la consonnance des mots, ils parvenaient à exprimer les différences de personnes, de nombre, d'action, de temps, de lieu, de mouvement, de modalité, de subordination, etc. Ces rapports, conçus dans leur généralité et exprimés par des formes constantes, font l'objet des déclinaisons et des conjugaisons. C'est encore un des caractères des langues synthétiques; car les formes indiquant soit les cas dans les noms, les pronoms et les adjectifs, soit les temps, les modes et les voix dans les verbes, quoiqu'elles marquent des rapports accidentels et variables, présentent par elles-mêmes quelque chose de général qui fait qu'on reconnaît immédiatement l'espèce de rapport qu'elles expriment. Les langues analytiques décomposent ces rapports, en effacent l'expression générale dans les mots et les rendent par des particules, des auxiliaires et des prépositions.

Le latin a conservé, à un très haut degré, le caractère synthétique de l'aryen primitif non seulement dans la composition des mots, mais encore dans la modification des terminaisons. Ainsi, par exemple, il n'a pas d'article; il emploie peu de prépositions dans les cas, de pronoms et d'auxiliaires dans les conjugaisons; il n'a pas le conditionnel des langues analytiques, il l'exprime par le subjonctif ou le mode de la dépendance en général. La forme du mot indiquant le rôle que celui-ci joue dans la phrase, il en résulte que la place qu'il y occupe est à peu près indifférente. Par cela même que la loi faite à tous les éléments de l'attribut, au verbe, au pronom, à l'adjectif et au participe par le sujet ou le substantif est exprimée dans les mots eux-mêmes, cette loi plane, en quelque sorte, au-dessus de la phrase et saisit vivement l'esprit. C'est là le grand avantage des langues qui ont des cas fortement exprimés et des conjugaisons par suffixes, pour l'enseignement des idées premières et des lois essentielles de

Digitized by Google

la pensée. Elles forcent l'élève à chercher immédiatement au-dessus des détails de la phrase les rapports généraux des mots ou des idées. Les langues analytiques, comme le sont l'allemand et le français, n'offrent pas les mêmes avantages. Sans doute, l'allemand a conservé quelques traces du caractère synthétique des langues primitives; mais elles sont bien faibles. Les cas que l'on y retrouve ne vont pas sans des particules, et la conjugaison des verbes exige des pronoms et des auxiliaires. Comme l'a fait remarquer M^me^ de Staël, les désinences y sont tellement sourdes qu'on a beaucoup de peine à les reconnaître et que les inversions, conservées dans cette langue, ne font qu'obscurcir la pensée. Quant au français, les cas du latin y ont disparu; on n'y trouve plus les formes génériques qui expriment par elles-mêmes dans ce dernier les idées et les lois fondamentales de la pensée; il ne doit sa clarté qu'au fait matériel de la place qu'occupent les mots dans la phrase, parce qu'elle est conforme à l'ordre logique des éléments du jugement.

On comprend maintenant pourquoi l'allemand et le français, privés du caractère synthétique du latin, ne peuvent remplacer celui-ci comme instrument de la culture de l'esprit et comme moyen d'acquisition des idées premières. Les grammaires de ces deux langues ne peuvent servir à développer la pensée des enfants que dans l'instruction primaire; pour un enseignement supérieur, elles sont insuffisantes. Le latin, dont la grammaire est la plus complète et la plus rationnelle de toutes, doit rester la base de l'instruction secondaire, le but de celle-ci étant de donner à l'esprit des élèves tout le développement dont il est susceptible. Par ses formes synthétiques et le travail de constante analyse que son étude exige, il fait saisir vivement les idées fondamentales de la pensée. Le système des humanités modernes, dans lequel des langues analytiques remplaceraient le latin et seraient étudiées non par l'usage, mais par la grammaire, comme les langues mortes, n'est qu'une illusion. Le nom séduisant qu'on lui a donné cache une erreur capitale.

PAUL VOITURON.

Digitized by Google

Mme EMMY DE DINCKLAGE[1].

LE DOMINE.

NOUVELLE EMSLANDAISE.

I

Le vent sifflait en passant par-dessus les digues et lançait de lourdes gouttes de pluie contre la façade occidentale du presbytère. Les volets, peints en vert, avaient été fermés bien avant que le crépuscule eût pris les teintes mornes et plus sombres d'une nuit d'orage, où errait la clarté vague d'une lune invisible. Il pénétrerait ainsi moins du bruit de la

[1] Wilhelmine, ou Emmy, baronne de Dincklage, dame du chapitre noble de Börstel, est née le 13 mars 1825 au château de Campe, en Westphalie. C'est un des romanciers les plus caractéristiques de sa nationalité, et le succès que ses œuvres ont obtenu n'est que la juste conséquence de son talent et de son énergie.

Élevée au milieu de ces plaines basses qui forment le bassin de l'Ems, c'est là qu'elle a placé la scène de presque tous ses romans. Elle a fait, pour cette partie de l'Allemagne, si monotone dans les lignes et les accidents de ses paysages, ce qu'Auerbach a fait pour la Forêt-Noire, et la façon éclatante dont elle a accompli cette tâche est d'autant plus remarquable que la matière n'avait pas, pour elle, ces splendides variations de cadres et de sujets mis à la disposition du grand romancier. Auerbach a les *Histoires villageoises;* Mme de Dincklage, les *Histoires emslandaises.* C'est là ce qu'il y a de plus caractéristique dans son œuvre; la vogue en a été grande et plusieurs éditions en ont été faites en peu de temps. Elles ont pour elles, il est vrai, cette clarté de la pensée, cette énergie du style qui sont propres à leur auteur, et ces charmes simples, mais attachants, qui sont propres à leur sujet. Tout le terroir y est, sans que les descrip-

Digitized by Google

tempête dans la chambre spacieuse, éclairée par une lampe posée sur le tapis de laine d'une table occupant son milieu. La grande propreté et l'ordre sévère qui régnaient en toutes choses rendaient criardes les couleurs voyantes de l'ameublement rouge, des rideaux verts et du plafond jaune. Les murailles, blanches, étaient ornées de bonnes gravures aux sujets bibliques. Sur la cheminée, entre un service de Chine, deux chandeliers émaillés de rouge et quelques bibelots, il y avait deux bustes : Jean-Paul et Lessing. Tous deux paraissaient absorbés par la contemplation d'un méchant petit tableau qui les séparait et représentait un enfant jouant du violon ; le visage de l'enfant rayonnait d'extase. C'étaient les seules futilités que l'on eût pu découvrir dans la pièce. N'allez pas en conclure cependant que le *domine* n'avait pas l'instinct de la poésie intime. Le Frison — le Frison des polders en particulier — n'attache aucune importance ni aucune signification aux brimborions. Pratique dans toute la force du terme, il acquiert du bien, et sa persévérance tenace, qui prend, en cas de succès, quelque teinte d'orgueil, est quelque chose de trop grave pour s'arrêter aux enfantillages.

Le pasteur était doué de cette qualité ; collégien d'abord, étudiant ensuite, il avait terminé ses études sans user des

tions en rendent l'initiation fatigante aux lecteurs, sans que le patois local s'en mêle. C'est un écueil que Mme de Dincklage a su éviter avèc beaucoup d'habileté, sans faire cependant parler les rustiques Emslandais « comme on parle à la cour ».

En dehors des *Histoires emslandaises*, elle a aussi publié : *Hochgeboren* (De haute naissance), *Tolle Geschichten* (Histoires folles), *Sara, die Schule des Herzens* (l'École du cœur), *Die fünfte Frau* (la Cinquième femme), *Die Seelen der Hallas* (les Ames des Halla), romans, en plusieurs volumes pour la plupart, qui sont presque tous marqués au même cachet de couleur locale.

Une grande partie de ses écrits ont été traduits en hongrois, en hollandais et en anglais. Parmi ses nouvelles, j'ai choisi *le Domine*, non point parce que je l'ai trouvée la plus remarquable, mais parce que j'y ai vu, plus que dans toute autre, cette tranquillité d'allures et cette sérénité de sentiments si bien en harmonie avec la nature silencieuse et calme de la contrée qui lui sert de paysage.

Digitized by Google

sommes assez fortes qui étaient mises à sa disposition : c'était la concentration même que cet homme.

Ce soir, il était assis dans un fauteuil, les coudes appuyés sur la table, le visage caché dans ses mains, sur lesquelles retombaient, en flots capricieux, les boucles de ses épais cheveux bruns. Rien qu'à voir cette chevelure abondante, fine et soyeuse, et ces mains blanches, aux veines bleuâtres, il était facile de deviner que le *domine* était jeune et de ces natures nerveuses auxquelles succombent, on ne sait comment, les meilleures constitutions. Pour elles, l'influence du moral agit trop directement sur le mécanisme physique ; peut-être l'esprit se ferait-il jeune et serein si une certaine oppression secrète ne pesait sur ses aspirations et son essor.

Le *domine* Marcus Van der Gracht n'était pas seul. La jolie tête d'une jeune fille blonde se penchait sur un livre ouvert et se baignait dans la vive lumière de la lampe ; le corps, aux proportions pleines de force et d'harmonie, n'esquissait que des contours indécis dans la pénombre où il était plongé. La jeune fille lisait d'une voix claire et bien modulée, appuyant avec un heureux tact sur quelques mots qu'elle croyait propres à éveiller l'attention de son compagnon et à l'attacher à sa lecture.

Voici ce qu'elle lisait :

« Bien que les femmes historiques de la Frise ne soient point de réputation à la hauteur des Jeanne d'Arc et des Élisabeth, leur courage, leur savoir ou leurs hautes destinées ne méritent pas moins de passer à la postérité. La *quade*[1] Folke signa, avec tout autant de facilité que la reine d'Angleterre, un nombre considérable de condamnations à mort, parmi lesquelles il faut compter celle de son propre gendre. Anna Cirksena, veuve du comte Ermo, introduisit la religion réformée en Frise pendant sa régence, et la répandit avec une rapidité qui tient du prodige. La noble Maria de Jewer porta cuirasse pour défendre elle-même son château, attaqué par le guerroyeur sire d'Esens. Une tradition nous prouve

[1] *Quade*, méchante, en patois emslandais.

Digitized by Google

combien son courage était généralement admiré : pendant longtemps, on se refusa à la croire morte ; on la disait cachée dans les souterrains du manoir. Nul ne sait où se trouve son tombeau et, pendant des années, on s'attendit à la voir reparaître tout à coup. Exemple remarquable de l'amour du peuple pour les caractères réellement grands, qu'il grandit lui-même encore jusqu'au fantastique. Que notre littérature moderne nous semble pauvre à côté de la puissante poésie antique ! »

La jeune fille s'arrêta, laissant échapper un léger soupir. Pendant sa lecture, elle avait bien des fois regardé le pasteur à la dérobée, par-dessus la marge de son livre. En ce moment, le *domine* parut se réveiller ; sa main retomba, découvrant des traits d'une beauté noble et régulière ; ses yeux bruns, aux longs cils, éblouis d'abord, finirent par s'habituer à la lumière. Il redressa sa haute taille et demanda, d'une voix douce et fatiguée :

— Est-il déjà l'heure de se coucher, Tetta ?

— Tu rêves, Marcus, répondit-elle ; il est à peine huit heures. Mais à quoi bon lire, puisque tu n'écoutes pas ?

— Je crois, en effet, reprit-il, que je n'ai pas tout entendu. Je me sens une grande lassitude d'esprit les jours où la mer monte derrière la digue.

— Je serais curieuse de savoir, dit Tetta, qui avait conscience du bien-être qui l'entourait, pourquoi tu réfléchis tant. Maman pense...

— Eh bien ? fit Marcus, qui la regarda d'un air inquiet.

— Elle croit... ou plutôt il lui est venu dans l'idée que c'est la religion qui t'a rendu si triste et si froid envers nous tous.

— Ah ! murmura le pasteur, distrait.

Il se promenait, faisant craquer le plancher sous ses pas.

Tetta le suivait d'un œil anxieux ; enfin, n'y tenant plus, elle vint se mettre devant lui, les mains jointes.

— Mon Dieu ! Marcus, s'écria-t-elle, notre mère aurait-elle raison ? Mais non, car si cela était, prêcherais-tu comme tu le fais ? Comment pourrais-tu porter aux mourants la paix que tu n'as ni pour toi ni pour nous ?

Digitized by Google

— C'est vrai, reprit-il à voix basse. Quand je fus choisi par les habitants du polder, moi qui sortais à peine de l'université, moi qui étais le plus jeune des candidats, nos parents furent bien fiers de me voir rendre tant d'honneurs et bien contents de me sentir auprès d'eux. Moi-même, je ne puis qu'être satisfait : ma paroisse m'aime et vous êtes si bons !

— Eh bien ? fit à son tour la jeune fille, qui lui posa les mains sur les épaules.

Le *domine* secoua la tête.

— Quand je prêche ou que je prie, tout va bien ; mais si je suis seul, le jour ou la nuit, que tu sois là ou non, alors...

— Pour Dieu ! Marcus, parle, je t'en prie.

— Tu ne me comprendrais pas ! murmura-t-il tristement.

— N'importe, dis toujours. Je suis ta sœur ; ne m'aimes-tu plus ?

— Je voudrais partir... pour des contrées lointaines, faire une œuvre grande et forte. Je voudrais ne plus être *domine* dans les polders.

Tetta le regarda, stupéfaite. Ce ne fut qu'après une pause qu'elle reprit :

— Quitter les polders... T'en aller d'ici ?

Le front du *domine* s'assombrit.

— J'ai été absent pendant des années, fit-il ; en étiez-vous moins heureux pour cela ?

— Oh ! s'écria Tetta vivement, nous savions que tu nous reviendrais et nous étions si contents d'avoir un *domine* dans la famille. Puis, tu avais tout pour toi : de bons certificats, de brillants examens. Que de beaux jours tu m'as procurés, et — sa voix baissa — combien j'en attendais encore de ton retour !

— Ma pauvre enfant, soupira Marcus, ceux-ci n'ont pas été ce que tu les espérais ; je n'entends rien à égayer ou animer un foyer. Je ne suis bon qu'à vivre en ermite.

— Je t'y prends, *domine*, s'écria Tetta, joyeuse ; je suis sûre que tout marchera à merveille quand nous aurons une petite femme à la maison. Je ne crois pas toutes les filles

Digitized by Google

dignes d'être ta femme; mais celle que tu prendras, je te le jure, je l'aimerai : elle sera ma sœur.

— Ne parlons pas de cela, je t'en prie, fit Marcus, qui détourna la tête en rougissant. Je ne vois qu'une chose : c'est que ta gaîté s'en va et que tes yeux se font de plus en plus tristes. Quand j'entre chez eux, mes parents me saluent avec autant de solennité que si j'étais un étranger; mon père dit : Il n'entend rien à la culture et aux bestiaux; ma mère dit : Les livres changent l'homme et le rendent orgueilleux. Il n'y a que toi, Tetta, qui te montres patiente avec moi.

— Tu sais bien, cependant, reprit la jeune fille, que, malgré toutes les apparences, c'est une grande consolation pour nos parents d'avoir un fils comme toi. Aydolt leur a causé et leur causera peut-être encore tant de peines.

— Aydolt est jeune, avide de mouvement et de liberté; il n'aime pas le travail, c'est vrai; mais ne vous en attristez pas outre mesure pourtant. Quand les ardeurs fougueuses de la jeunesse seront passées, Aydolt deviendra plus raisonnable. Il est le plus intelligent de nous tous; il arrivera, en se jouant, où ni moi ni un autre n'arriverions malgré tous nos efforts.

— Est-ce bien toi que j'entends, s'écria la jeune fille avec irritation, toi qui, à vingt-cinq ans, possèdes les honneurs et une bonne position, pendant qu'Aydolt, ton aîné, en est réduit à se faire matelot, un peu plus que mousse. Son caprice pour le commerce n'a été qu'un feu de paille et je suis curieuse de savoir combien de temps il restera cultivateur. Il faut qu'il se décide à faire quelque chose, enfin ! Notre père trouve que les soirées n'en finissent plus depuis que le *mauvais sujet* est parti.

— Tu vois bien, reprit Marcus d'une voix triste; il ne leur a causé que soucis et déboires, et pourtant il leur manque. Moi, je suis l'hôte qui vient, qui passe et qu'on oublie. Personne ne me désire ou me regrette, hormis toi.

Les yeux de Tetta se remplirent de larmes. La jeune fille allait fournir une nouvelle charge contre l'ennemi qui troublait la vie de son frère et assombrissait son voisinage, quand

Digitized by Google

la porte s'ouvrit avec un fracas épouvantable pour livrer passage à un spécimen remarquablement robuste du beau sexe. C'était la servante. Les nerfs du pasteur tressaillirent sous le choc et ses yeux arrêtèrent un regard surpris sur la nouvelle venue, dont le visage cramoisi trahissait l'émotion.

— Qu'y a-t-il, Stintje? demanda Tetta d'un ton de mauvaise humeur.

— *Domine*, s'écria la grosse fille d'une voix qui fit trembler les vitres et couvrit le bruit du vent, *domine*, je fermerai les deux portes! Je ne veux pas qu'il entre des sorciers chez nous.

— Explique-toi ou va-t'en, dit Marcus avec sévérité.

Les bras de la servante qui, à l'aide de poings énormes, reposaient à l'endroit où elle semblait supposer sa taille, retombèrent lentement; sa tête filasse se courba d'une manière sensible et sa voix était notablement assourdie quand elle reprit :

— *Domine*, ceux d'Heinrichspolder viennent d'arriver. L'essieu de leur voiture s'est brisé et ils demandent la chaise du *domine* pour continuer leur route, comme si — et Stintje ne put contenir plus longtemps son humeur belliqueuse — comme si notre chaise avait été remise à neuf dernièrement tout exprès pour traîner des étrangers! Et justement aujourd'hui où la marne ne tient pas sous le pied et se colle aux talons!

Marcus écarta Stintje sans plus de formes et, traversant l'étroit corridor dont le carrelage rouge était coquettement sablé, il sortit, tête nue. Tetta mit quelques morceaux de tourbe sur le feu et dit à la servante :

— Stintje, la bouilloire!

La grosse fille s'éloigna avec une mauvaise grâce évidente. Du regard, la jeune Frisonne soumit la chambre à un dernier examen, puis dirigea ses yeux sur la porte. En ce moment entrait un homme petit, vieillot, bien connu dans les polders sous le nom de « capitaine ». Bien qu'on le tînt pour immensément riche, il vivait dans une retraite presque absolue avec sa fille et un fils idiot; cette fortune et cette réserve étaient

Digitized by Google

suffisantes pour motiver le peu de confiance que l'on avait en lui et les bruits malveillants qui circulaient sur son compte.

Les yeux vifs et inquiets du capitaine avaient fait, en un instant, le tour de l'appartement ; puis un sourire doucereux avait glissé sur ses traits. Il courut vers Tetta et, lui prenant la main, il lui dit en hollandais :

— *Domine* a été assez bon pour s'intéresser à ma fille et à moi. Notre carriole s'est avariée en revenant à la maison. Je craignais, mefrau [1], de ne pas être le bienvenu chez vous.

— Mon frère et moi, nous sommes Frisons, répondit fièrement Tetta ; ceux qui respectent les vieilles mœurs frisonnes sont toujours accueillis avec empressement sous notre toit.

— Ah ! vous êtes juffer Van der Gracht, poursuivit le petit vieillard avec une satisfaction visible : le *domine* n'est pas encore marié. — Et nous pourrions nous permettre de rester un instant chez vous?

— Naturellement, capitaine.

— Capitaine? pourquoi m'appelez-vous capitaine? demanda-t-il avec une irritation mal réprimée, qui s'effaça bientôt cependant sous un nouveau sourire ; je me nomme Peter de Voss, et voici ma fille Maria, — Maria-Schwanhilde de Voss. Mietje, salue juffer Van der Gracht.

Juffer de Voss s'avança et, tendant sa main mignonne à Tetta, elle arrêta sur elle ses yeux graves et sombres. Elle n'alla pas jusqu'à se contraindre au sourire.

— Elle est toute bouleversée, reprit son père, pendant que Tetta installait la jeune fille dans le grand fauteuil auprès du feu et lui glissait la chaufferette sous les pieds. Elle est toute bouleversée. Le mauvais temps nous a surpris à Winschotten et je ne me doutais guère de l'état dans lequel se trouvaient les chemins. Il n'y a pas moyen d'avancer.

Et mijnheer de Voss, semblant enfin se souvenir de son hôte, qui restait indécis et troublé au milieu de la chambre,

[1] *Mefrau*, madame ; *juffer*, mademoiselle.

Digitized by Google

se frotta les mains et le regarda, comme pour lui demander une réponse.

— Il est vrai, c'est impossible, balbutia Marcus.

Puis il ajouta, comme après réflexion :

— C'est difficile, du moins.

— Depuis combien de temps votre... — le capitaine retint l'expression assez irrévérencieuse qu'il avait sur les lèvres — votre polder est-il habité, *domine?*

— Cent ans. Il y a eu un siècle, cet été, que la première digue a été construite; la seconde a bien soixante-dix ans.

Comme si ces quelques mots eussent suffi pour rendre son assurance au pasteur, il se décida enfin à prendre une chaise. Après avoir gratifié la table d'un choc immérité et s'être empêtré dans la robe de l'étrangère qui causait à voix basse avec Tetta, il parvint à prendre place entre sa sœur et mijnheer de Voss.

— C'est un sol fécond, reprit Marcus, qui nous donne chaque année une riche moisson sans beaucoup de travail. On dirait que la force productive se développe encore tous les jours; au temps où nous étions Prussiens, sous Frédéric le Grand...

On ne sut pas ce que le grand Frédéric avait fait pour le polder, car Marcus ayant arrêté les yeux sur un morceau de charbon ardent tombé du feu, il les releva et rencontra le regard de juffer de Voss.

Il fallut renoncer aux notices historiques; ce regard, étrange, rêveur et plein d'interrogations, rejeta le *domine* dans le trouble qu'il avait si difficilement vaincu. Heureusement l'entrée bruyante de Stintje, son pas formidable et le cliquetis des tasses dansant sur le plateau firent diversion. L'attention générale se reporta du maître sur la servante, qui mettait la table avec sa gaucherie ordinaire.

— Le vent tient bon, reprit M. de Voss; je crois qu'il ne faut pas de sitôt compter sur un changement de temps.

— Le vent tourne, mijnheer capitaine, répliqua Stintje d'un ton rogue; nous aurons beau temps et gelée demain matin.

Digitized by Google

— Bah! fit le vieillard, dont le visage grimaça un sourire, seriez-vous sorcière, par hasard?

Stintje, qui semblait n'attendre qu'une occasion, ne manqua pas celle-ci de faire franchir aux flots de sa bile toutes les digues des convenances.

— Mijnheer capitaine, fit-elle, pendant que ses coudes se relevaient puissants et belliqueux, si tous ceux qui sont ici avaient la conscience aussi pure que moi, on pourrait se laisser insulter; mais...

La servante s'arrêta tout à coup. Le *domine*, qui avait perdu contenance sous le regard triste d'une jeune fille, s'était soulevé sur son siège, dont il tenait le dossier en main; son front était menaçant, son œil enflammé, ses lèvres serrées. Stintje se tenait coite comme un chien hargneux qui a entrevu le fouet du maître. Elle qui se plaisait à répéter à tous les domestiques du voisinage : Le diable lui-même ne me ferait pas taire! elle qui, bon an mal an, usait deux maîtres par son humeur irascible, elle courbait la tête sous ce regard que n'eût point désavoué un dompteur de profession.

Un léger tremblement s'était emparé de Mietje, dont la main reposait dans celle de Tetta; une pâleur livide avait passé sur les traits du capitaine. Pour celui-ci, ce ne fût toutefois que l'affaire d'un instant; ses muscles reprirent bientôt toute leur mobilité; il était évident que cette conduite de son hôte, en face de la force brutale, lui imposait.

— *Domine*, dit-il quand Stintje fut sortie, vous devriez vous faire missionnaire; là-bas, nous aurions... on aurait, reprit-il en se corrigeant, besoin d'hommes possédant votre œil et votre taille, car je ne comprends pas que des pygmées puissent civiliser des géants.

Le pasteur sourit, comme s'il eût eu pitié de M. de Voss.

— Ce ne sont pas les lèvres qui convertissent, mais le Verbe, répondit-il gravement.

Peut-être se croyait-il au prêche, car sa parole était pure, sonore et pleine de majestueuse simplicité.

Digitized by Google

Le capitaine ne le comprit sans doute pas, car, pour donner une autre tournure à la conversation, il reprit en riant :

— Quand on vit agréablement chez soi au milieu de polders si fertiles, on ne doit guère, j'en conviens, se sentir l'envie de braver les fatigues d'un long voyage en mer et les dangers d'une mission au sein de peuplades sauvages souvent hostiles. Pour ma part, je ne conseillerai jamais ce troc à qui que ce soit.

Marcus devint distrait et soupira ; Tetta dit vivement :

— Avez-vous été souvent en contact avec des peuplades de ce genre, mijnheer ?

La main de Mietje tressaillit dans celle de la jeune fille, qui crut même la sentir se glacer. Son père resta un moment interdit, puis balbutia :

— Moi, juffer? Je n'ai vu que les ports, juffer, les ports et rien de plus.

Stintje apporta la bouilloire et l'on se mit à table. Ce fut Tetta qui fit tous les frais de la conversation, obligeant ses hôtes à boire et à manger par cette insistance caressante que le matérialiste seul peut considérer comme un des attributs de l'hospitalité, car elle est souvent importune aux autres. Marcus et Mietje restaient muets ; quand, par hasard, leurs regards ou leurs doigts se rencontraient, ils rougissaient fortement tous deux et, si leur mutisme n'augmentait pas, — chose peu facile, — il n'en était pas de même de leur trouble.

Tetta conduisit Mietje à la chambre qui lui était destinée. Alors même que Stintje eût été quelque peu soubrette, jamais il ne lui fût venu à l'esprit qu'un être, pensant et agissant, pouvait avoir besoin de l'aide d'un tiers pour se déshabiller et se glisser dans les masses duveteuses du lit des étrangers. Il est probable que, dans aucun cas, juffer Van der Gracht ne lui aurait confié sa gentille visiteuse.

L'heure du coucher est l'heure des causeries intimes et des confidences. Tetta se mit avec zèle à dépouiller de ses vêtements la fille du capitaine qui, exprimant sa reconnaissance par ses regards plus que par ses paroles et se laissant docilement faire, se pelotonna ensuite, comme un oiseau frileux,

Digitized by Google

entre les coussins garnis de dentelles. Tetta prit une chaise et s'assit près du lit; elle joignit les mains et contempla, avec une tendresse émue, cette tête mignonne, si frêle et si pâle qu'on n'y voyait, au premier abord, que deux grands yeux, timides et doux. Dire que leur expression était céleste serait mentir, la douleur étant de ce monde.

— N'est-ce pas, ma pauvre enfant, que tu n'es pas heureuse? dit Tetta avec effusion.

La question manquait peut-être de délicatesse, mais la voix de la jeune fille trahissait une affection si vraie!

— Non, oh non! s'écria Mietje d'une voix étouffée, et elle se couvrit les yeux de ses deux mains.

— Ne pleure pas, Mietje; je sais, je sens que tu le seras un jour.

Les mains de M^lle^ de Voss retombèrent lentement sur la couverture; ses yeux étaient secs, mais ses sourcils étaient péniblement contractés.

— Tu te trompes, Tetta, fit-elle d'une voix ferme, je ne serai jamais heureuse sur la terre.

— Mon Dieu! comme tu dis cela, murmura sa compagne, toute troublée.

— Quand je serai ton amie, tu ne me demanderas pas pourquoi, n'est-ce pas? Bonsoir, ma chère Tetta.

Et elle détourna la tête.

Tetta, inquiète, redescendit l'étroit et bruyant escalier. En bas, un coup de vent formidable lui arracha des mains la porte du salon, éteignit sa bougie et fit tourbillonner à travers la chambre le tapis de la table. Marcus se tenait debout devant la fenêtre, qu'il avait ouverte. La prophétie de Stintje semblait devoir se réaliser : le ciel s'était éclairci et promettait gelée.

— Marcus, dit la jeune fille, quand l'ordre eut été rétabli, je crois que tu ferais bien de congédier Stintje : elle est par trop grossière et par trop sotte.

— *Vox populi, vox Dei,* répondit le pasteur. Me faut-il donc renvoyer une pauvre fille qui me sert loyalement depuis un an, et cela parce qu'elle a déplu à un homme riche?

Digitized by Google

— Et que reproche-t-on à mijnheer de Voss? Si on l'accuse avec raison, pourquoi le fais-tu asseoir à ta table?

— J'ignore ce dont on l'accuse, mais tout le monde croit qu'il aura un jour à rendre compte de bien des choses à Dieu. Je ne connais pas M. de Voss; j'ai admis à mon foyer un voyageur qui avait besoin de mon hospitalité.

— Et tu ne chercheras pas à entrer en relations avec lui?

— Non.

Tetta devint triste. Pour elle, il y avait une corrélation fatale entre le *non* de son frère et le *jamais* de Mietje. Cette sorte de dureté qu'elle venait de rencontrer dans Marcus la froissa; elle s'écria :

— Quant à moi, je veux revoir Mietje; je m'inquiète bien des sots commérages des paysans!

— Il faut que toute expérience se paie, dit Marcus, et il sortit.

Avant de prendre congé de son hôte, M. de Voss dut promettre de laisser revenir sa fille auprès de Tetta; les deux jeunes filles se séparèrent donc avec l'espoir de se revoir bientôt. La patience de Tetta, que son frère prisait tant la veille, semblait elle-même épuisée : M^lle^ Van der Gracht déclara au *domine* que des affaires l'obligeaient à retourner sur-le-champ auprès de ses parents.

II

Ce que femme veut, que ce soit chose raisonnable ou non, sera quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, que cette femme habite les sommets du Mont Blanc ou les bas-fonds des polders!

Les parents de Tetta, obéissant aux préjugés ordinaires des campagnes, tenaient peu à étendre le cercle de leurs relations et encore moins à faire connaissances avec M. de Voss. Deson côté, le capitaine était loin de se sentir l'envie d'entrer en contact avec son entourage, mais ce que femme veut! Le froid vif qui régnait vint en aide à Tetta; il

Digitized by Google

lui permit d'arranger une partie de patinage, où son frère se trouvât de nouveau en présence de Mietje.

Il y avait foule sur les canaux; beaucoup d'animation, mais peu de bruit, car le Frison a la gaîté calme et la mauvaise humeur tapageuse. Les deux amies patinèrent d'abord ensemble en se tenant par la main. Puis Tetta, qui semblait avoir en réserve un nombre infini de questions à adresser à mijnheer de Voss, accapara celui-ci, laissant Mietje au bras du taciturne Marcus.

Après avoir sillonné la glace en tous sens pendant plusieurs heures, et bu, dans une auberge voisine, la bière épicée obligatoire, on revint alors qu'il faisait déjà nuit. La lune brillait. Tetta, sous prétexte qu'elle était femme, s'empara du bras chétif du capitaine, auquel elle imprima une impulsion folle. Quand ils furent près d'atteindre la maison des Van der Gracht, long bâtiment à toit saillant, à mine imposante, Tetta saisit la main de M^lle^ de Voss et, laissant Marcus continuer son chemin :

— Es-tu contente de la journée, Mietje? lui demanda-t-elle.

— Bien contente; vous êtes si bonne, Tetta!

— Il faut que tu sois plus que contente, pauvre enfant. N'est-ce pas que Marcus est un beau et bon garçon? Crois-tu que mefrau Van der Gracht sera heureuse?

— Oh! bien heureuse! soupira Mietje.

— Et s'il prenait juffer de Voss pour femme, que dirais-tu, Mietje?

— Il ne pense guère à moi, murmura la jeune fille d'une voix morne, et puis... je le refuserais, moi.

— Il ne te plaît donc pas? fit Tetta, blessée.

— Ne me fais pas souffrir inutilement, Tetta. Il me plaît plus que personne au monde, mais ça ne peut pas être. Mon père m'attend: bonne nuit, Tetta. Ne m'en veux pas; plains-moi plutôt.

Le *domine* et sa sœur entrèrent chez leurs parents. M^me^ Van der Gracht portait le bonnet et le voile des femmes de la Frise occidentale; des anneaux d'or se balançaient à ses oreilles.

Digitized by Google

Une agrafe en brillants, qui se plaçait au-dessus du front, complétait la toilette aux jours de fête. La mère était plus grande encore que la fille; le visage trahissait en elle une force de caractère peu commune. M. Van der Gracht était l'heureux époux d'une femme d'énergie. Je suis la tête, avait-il coutume de dire ; mais personne n'en était convaincu, excepté lui. Quand mefrau disait : Cela ne convient pas, il ajoutait : Cela ne convient pas, ah! mais pas du tout. Disait-elle: C'est bien ; lui confirmait: C'est très bien ! C'est ainsi que la bonne harmonie n'avait cessé de régner dans ce ménage modèle.

Quand le frère et la sœur entrèrent, le père fumait au coin du feu, la mère travaillait près de la fenêtre.

— J'espère que vous ne m'avez pas jeté le capitaine au cou? dit-elle d'un ton sévère.

— Sois tranquille, mère, dit son mari, je le leur ai défendu.

— Je ne sais, père, répondit Tetta, qui n'osait faire de l'opposition qu'avec son père, ce que vous a fait mijnheer de Voss. Avez-vous jamais vu homme plus tranquille, plus réservé et plus intelligent?

— Pour être intelligent, c'est vrai qu'il l'est, grommela le fermier; il faut l'être pour être contrebandier. Mais cette intelligence-là, c'est l'intelligence du diable.

— Belle affaire! reprit la jeune fille. Si vous pouviez changer les choses, il y a longtemps que vous ne payeriez plus de contributions. Combien y a-t-il d'années que vous en avez assez?

M. Van der Gracht ôta sa pipe de sa bouche et regarda sa fille.

— Tout ça, c'est des bêtises, dit-il avec énergie. Est-ce que ma terre n'est pas à moi ? Est-ce que je ne travaille pas ? Est-ce que je ne fais pas des frais avant de pouvoir engranger mes récoltes? Est-ce qu'il ne faut pas que je paie des fainéants d'ouvriers et que j'entretienne les digues, hein?

— C'est vrai, mais M. de Voss achetait aussi ses marchandises, payait des matelots et entretenait un vaisseau pour les

Digitized by Google

transporter. Ça ne m'étonne pas qu'il n'aimât pas de les payer une seconde fois.

— Tetta, nous devons faire ce qui est bien et non ce que nous aimons, fit Marcus.

— Bien, Marx, approuva la mère d'une voix sonore.

Le fermier allait ajouter quelque juron quand la porte s'ouvrit en grinçant, pour livrer passage à un jeune homme de grande taille, portant ses patins sur l'épaule et le cachet de l'insouciance dans toute sa personne.

— Bonsoir à tous. Comment allez-vous, papa, maman?

— D'où viens-tu, Aydolt? demanda la mère.

— Oui, d'où viens-tu, vagabond? ajouta le père.

— De la ferme, naturellement, fit Aydolt, qui s'asseyait tranquillement. Eh bien, Tetta, et les amoureux? Holà, Marcus, est-ce là ta mine des grandes fêtes?

— As-tu oublié, reprit sa mère, que nous t'avions dit de rester où tu étais, jusqu'à ce que tu pusses te tirer d'affaire? Crois-tu que cela nous fasse plaisir d'entendre répéter partout que notre aîné ne fera jamais rien?

— Je n'oublie jamais rien de ce que vous me dites, maman. Si je suis venu, c'est à cause d'une circonstance tout à fait extraordinaire : je voudrais me marier.

— Te marier! reprit le père, comme s'il ne pouvait s'en fier à ses oreilles. Avec quoi? Tu sais que, pour ma part, je ne te donnerai pas un liard : compte là-dessus.

— Mais, papa, j'épouse une héritière, ça va sans dire. Je regrette seulement que l'idée ne me soit pas venue plus tôt ; je n'aurais pas fait mon grand voyage et entrepris inutilement toute sorte de choses.

— Peut-on savoir où tu as déniché l'héritière qui a eu la belle idée de te choisir pour mari? demanda Tetta.

— Elle ne m'a pas encore choisi, puisqu'elle ne m'a pas encore vu ; mais quand elle me verra, bien sûr qu'elle me choisira.

La jeune fille éclata de rire ; Marcus et sa mère ne purent eux-mêmes s'empêcher de sourire.

Aydolt bourra placidement sa pipe.

Digitized by Google

— Vous fumez de mauvais tabac, père, dit-il ; j'en aurai du meilleur.

— Et le nom de ton héritière ?

— Tu ne m'as jamais dit le nom de tes amoureux, mais pour te prouver que je ne t'en garde pas rancune, elle s'appelle Mietje de Voss.

Tetta eut un nouvel éclat de rire.

— En voilà une qui t'attend ! C'est le vieux qui va être content de t'avoir pour gendre et fier donc de te donner une barrique d'or pour dot de sa fille.

— Et moi donc, fit Aydolt d'un air sérieux et satisfait ; il sera content, je serai content, nous serons tous contents.

— Penses-tu sérieusement à épouser M^lle^ de Voss ? demanda Marcus d'un ton presque menaçant.

Il était devenu tout pâle.

— Sans doute, et ça sera.

— Elle ne te voudra pas, s'écria Tetta vivement.

— Sois tranquille ; je sais ce que j'ai à faire.

La jeune fille erra toute la soirée comme une âme en peine dans la maison. Marcus avait l'air indisposé. Aydolt paraissait si sûr de lui-même !

Le fermier voulut faire quelques allusions à la mauvaise réputation du capitaine. Lui l'arrêta :

— Quant à ça, père, vous m'avez souvent dit que la mienne ne valait rien du tout. Ça se trouve on ne peut pas mieux.

On en resta là.

Tetta, dont les nerfs étaient loin d'être d'une sensibilité exagérée, faillit cependant s'évanouir quand Aydolt revint, huit jours plus tard, et lui dit :

— Petite, c'est affaire arrangée.

— Quoi donc ?

— Le mariage, tiens ! Mais je n'aurai la tonne d'or qu'après la mort du vieux.

— Tu rêves sans doute, s'écria Tetta, pour qui tout ceci n'était que le comble de l'absurde.

— Tu verras.

Digitized by Google

— Et dire qu'elle ne voulait pas Marcus!

— Mais si, qu'elle le voulait bien, mais c'est le père qui ne le voulait pas. A quoi ça sert tout de même d'être vaurien!

— Si elle avait eu le cœur de se jeter dans le canal, on pourrait lui pardonner son crime; mais cette conduite, je ne sais comment la qualifier.

— Cest connu, ton dictionnaire n'est pas bien lourd. En attendant, prépare ce qu'il faut pour les fiançailles. J'espère qu'on fera les choses en règle chez les Van der Gracht.

Tetta sentit une haine sourde la mordre au cœur. Elle mit à la hâte son manteau et son chapeau et courut chez Marcus. Celui-ci la regarda d'un air surpris en la voyant entrer tout émue.

— Quelque malheur serait-il arrivé à la maison? demanda-t-il.

D'un geste, Tetta répondit non. Elle ne savait comment exprimer la mauvaise nouvelle qu'elle apportait.

— Alors, tu viens à cause d'Aydolt, dit le *domine* en pâlissant.

— Elle l'a accepté! répondit-elle en sanglotant.

Son émotion devenait un véritable chagrin.

Marcus détourna la tête; il y eut une pause, longue et pénible.

— Ne t'afflige pas, dit-il enfin. Aydolt est bon, en somme; il se corrigera.

— C'est vrai; mais ça n'empêche qu'il a demandé la main de la jeune fille que son frère aimait.

— Je n'ai jamais fait la cour à juffer de Voss et jamais je ne la lui aurais faite.

— Vous êtes fous tous les deux, je crois, répliqua sa sœur avec amertume.

— Pas encore, murmura le pasteur, mais il se pourrait bien qu'un jour la grâce de Dieu se retirât de moi.

— Marcus, s'écria Tetta, cela ne sera pas. J'irai supplier mijnheer de Voss, je me jetterai à ses pieds. Te souviens-tu d'Armgart Cirksena, qui alla trouver Marie de Jewer alors qu'il y avait guerre entre elles. C'était pour son frère.

Digitized by Google

Crois-tu que je n'en ferais pas autant quand il s'agit du bonheur de la vie?

Marcus lui posa la main sur l'épaule.

— Reste, ordonna-t-il. Jamais je n'aurais demandé la main de M^lle^ de Voss. Aydolt était donc complètement libre.

— Alors, que sais-tu d'elle ou de son père?

— Rien que ce que tu as vu comme moi. Il y a un remords qui ronge cet homme, et l'apôtre du Seigneur ne peut tendre la main vers les richesses des pécheurs.

Le cœur de Tetta battait à lui rompre la poitrine en regardant son frère qui, la taille haute, le visage transfiguré, se tenait devant elle. Pour la jeune fille, la conduite du *domine* était pure démence, mais l'espèce d'auréole qui entourait son front lui imposait.

— Non, reprit Marcus, il ne faut pas qu'une main souillée me bénisse; il ne faut pas que je dise : *Mon père*, à un homme qui croirait trouver des allusions à son passé dans chacune de mes paroles. Si j'attirais la fille à moi, ce serait faiblesse et non pitié.

— Pourquoi tant de sévérité, Marcus?

— Je ne suis pas sévère; je dis : A chacun suivant ses œuvres. Si je trouvais un crime en lui, je serais l'accusateur du père de ma femme, dût la potence l'attendre, dût sa fille en mourir de chagrin. Comment pourrais-je dire aux moribonds : Il t'est pardonné, quand l'injustice habiterait sous mon toit? Non, cela ne sera pas, Tetta. Retourne à la maison. Dieu m'a éprouvé comme il a éprouvé Paul sur le chemin de Damas. Mais je suis fort et j'ai reconnu mon devoir.

III

Les fiançailles eurent lieu chez les Van der Gracht, avec toute la solennité possible. Marcus y assista, non plus timide et sombre, mais calme et presque serein; il tendit cordialement la main à Mietje et se montra plein d'amabilité envers

Digitized by Google

les invités. Mlle de Voss, qui avait paru d'abord en proie à une oppression pénible, s'efforça peu à peu de prendre part à la conversation. Soit calcul, soit délicatesse naturelle, Aydolt fut d'une réserve extrême envers sa fiancée. Peut-être commençait-il de voir dans ce mariage autre chose qu'une bonne affaire.

C'est ainsi que la journée s'écoula; on se sépara qu'il était presque nuit. Marcus demanda à son frère de l'accompagner dans une promenade sur la digue; Aydolt rentra seul au bout de quelques heures. Il dit que le *domine* avait voulu continuer sa promenade; celle-ci fut d'une longueur peu commune, car les six dimanches suivants, ce fut un étranger qui prêcha.

L'incertitude n'était point si douloureuse pour le fermier et sa famille que se l'imagineront les personnes ayant les chemins de fer et le télégraphe pour braver les distances. L'habitant des polders est souvent séquestré du monde pendant des mois entiers, — quand le sol marneux semble se liquéfier jusque dans ses profondeurs les plus secrètes et s'en retourner, sans autre forme de procès, à son premier élément : la mer. Le *mare putris* des anciens est là; l'habitant, dont la demeure se dresse sur une colline artificielle, se sent inexpugnable au milieu de son domaine boueux. Les émotions sont difficiles à provoquer chez le Frison. Descendant d'une race qui a vaincu et dompté l'Océan, il sait parfaitement bien que diverses complications des éléments peuvent renverser la digue la plus solide et la mieux entretenue; que la marée veille sans cesse pour reconquérir un terrain qu'on lui a enlevé; mais qu'y faire? La digue, du reste, tient bon depuis des années; pourquoi ne tiendrait-elle pas pendant des années encore? La brise humide de la mer creuse plus l'estomac qu'elle ne développe l'intelligence; elle fortifie le corps, et la conscience de la force isole, — doublement quand il est question de force matérielle. C'est une étrange satisfaction que de pouvoir se dire : Je n'ai besoin de personne.

Mijnheer et mefrau Van der Gracht n'avaient jamais ressenti la nécessité d'échanger leurs pensées par écrit. « Je

Digitized by Google

sais ; mais c'est l'habitude qui me manque, » disait le père aux enfants quand une de ses idées ne sortait pas bien claire. Quant aux enfants, dont l'éducation s'était faite à l'école d'une petite ville voisine, ils étaient, sous ce rapport, de plus d'un échelon au-dessus de leurs parents. Depuis que les petits écrivaient lisiblement, mijnheer et mefrau avaient moins que jamais confié au papier les formes embrouillées de leur politesse hollandaise : eux qui trouvaient indigne de leur personne le style des enfants, ils devinrent subitement *pennschu*, c'est-à-dire qu'ils prirent la plume en horreur.

Celui qui contribua le plus à rassurer la famille sur la disparition du *domine* fut le père Van der Gracht. Il ne cessait de parler avec un air de satisfaction évidente du vieux levain de cet esprit d'aventures qui s'est conservé dans le sang frison et qui avait si bien fermenté dans les veines de Marcus. Tetta se montra défiante envers son frère et les de Voss; elle eût peut-être accueilli de mauvaises pensées si Aydolt n'eût été Frison et, de plus, Van der Gracht, ce qui écartait toute possibilité d'un crime.

Finalement, la chose se termina d'une manière très simple : Marcus revint sain et sauf, plus beau que jamais et rayonnant d'un feu intérieur qui l'animait. Quand il entra, ce fut une surprise désagréable plutôt qu'une joie espérée : la famille de Voss était chez M. Van der Gracht. Aydolt resta seul ce qu'il était d'habitude; Tetta brûlait de curiosité, les parents, de colère; le capitaine et sa fille parurent tout troublés.

— Je suis heureux de vous trouver réunis, dit Marcus; je puis vous faire connaître à tous ma résolution : je vais me faire missionnaire.

— Marcus, répondit la mère, Dieu t'a donné de rester dans ton propre pays, aux lieux où tu es né : ce serait folie à toi de vouloir autre chose. Si tu ne veux pas nous obéir, à nous, tes parents, il nous reste le droit de te déshériter.

— Oui, nous te déshériterons, appuya le père.

— Je me courberai sous votre décision, dit le *domine;* mais, je vous en prie, bénissez-moi avant de partir. Si vous

Digitized by Google

me refusez votre bénédiction, je ne partirai pas et alors... que Dieu me vienne en aide.

Et, laissant échapper un sourd gémissement, il cacha son visage dans ses deux mains.

— Ne le repoussez pas ! s'écria Tetta en sanglotant.

Mietje s'agenouilla sur le sol.

— Ne le laissez pas se désespérer ! murmura-t-elle.

La pauvre mère serrait de ses mains le sein où Marcus, enfant, avait longtemps reposé ; son front s'était assombri sous le voile qui le couvrait.

— Le Sauveur a voulu que les apôtres quittassent leurs familles, dit-elle enfin ; Marcus, mon fils, je ne te retiens plus. Que Dieu soit avec toi !

— Oh ! oui, que Dieu soit avec toi ! ajouta le père, dont les joues ridées se sillonnaient de larmes.

Ce n'est point parce qu'elle avait pénétré plus profondément les desseins du *domine* que mefrau Van der Gracht s'était si vite laissé fléchir. Elle s'était dit qu'un projet auquel on sacrifiait son héritage devait être d'une importance capitale.

IV

La paroisse considéra le départ de son pasteur comme une offense personnelle. Des députations officielles et des habitants venus de leur propre mouvement lui demandèrent compte de cette démarche, qu'ils étaient loin d'approuver, comme on le voit. Marcus donna l'explication qu'on exigeait de lui, mais se garda bien d'avouer le plus puissant des motifs qui le poussaient, motif qu'il essayait de se cacher à lui-même. Les bons villageois secouèrent la tête et, s'ils se résignèrent, ce fut plutôt devant l'autorité de ses paroles que devant la nécessité qu'elles voulaient leur rendre évidente.

En faisant ses préparatifs, le *domine* fut près de joindre à ses effets le petit tableau placé entre les deux bustes, puis il le remit en place en disant :

— Ce sera pour toi, Tetta.

Digitized by Google

Lorsque la chaise du pasteur s'éloigna, emportant lui, sa sœur, son frère et ses bagages le long de la seconde digue, voitures et piétons affluèrent de toutes parts ; en moins de quelques minutes, ce fut un cortège imposant. Marcus promena ses regards autour de lui en souriant.

— Vois, Tetta, fit-il en lui prenant la main, ces têtes si orgueilleuses s'inclinent devant la grandeur de mon projet. Pendant des années, j'ai méconnu le pressentiment qui me poursuivait, mais j'ai obéi et j'ai la paix.

— N'oublie pas combien tu laisses d'affections derrière toi, répondit Tetta.

Les adieux furent calmes et graves. Un voyage en mer n'avait rien d'effrayant pour ces populations exposées constamment aux menaces de l'Océan. Quant aux dangers de la mission, peu s'en inquiétaient.

— Quand les sauvages verront notre *domine*, disait-on, ils changeront bien d'avis.

Nous ne savons s'il en fut réellement ainsi, car le jeune pasteur avait choisi un cercle d'opérations très dangereux. Il arriva pour lui ce qui était arrivé pour Marie de Jewer : on raconta monts et merveilles à son sujet, et l'on attendit son retour longtemps même après qu'il ne fut plus possible de l'espérer.

Aydolt se maria, puis vint le tour de Tetta. Les deux belles-sœurs ne se voyaient que rarement ; depuis le départ de Marcus, il y avait du froid dans leurs relations.

Un jour, Aydolt vint chercher sa sœur. Il était en voiture. Les nouvelles étaient mauvaises : le vieux de Voss était mort subitement et Mietje tombée malade. Pendant la route, le jeune homme fut taciturne à l'excès.

— Tetta, dit-il enfin, maintenant tu seras la sœur de Mietje.

— Tu sais bien, Aydolt, que ce n'est pas la bonne volonté qui me fait défaut, mais c'est plus fort que moi : il y a quelque chose entre nous.

— C'est mort, maintenant.

Tetta ne répondit pas. Ils entraient dans la cour de la

Digitized by Google

ferme ; le frère de Mietje, l'idiot, était assis au soleil et riait en regardant les poules courir autour de lui.

— Viens voir le mort, dit Aydolt.

Le vieux de Voss était couché sur son lit; les traits étaient restés ce qu'ils avaient été : un masque. Van der Gracht prit la main gauche du cadavre et releva la manche : un cercle étrange se dessinait autour du poignet. On eût dit la marque d'un bracelet trop étroit et porté pendant des années.

— Eh bien? demanda la jeune femme, étonnée.

— Eh bien, ma sœur, ne devines-tu pas? Ceci vient d'un anneau où pendaient des chaînes.

— Seigneur! s'écria Tetta; et comment?

— Mijnheer de Voss a été capitaine d'un vaisseau négrier. Il faisait prendre ou achetait des noirs dans leur pays et les vendait en Amérique.

Tetta devint pâle et regarda son frère d'un air bouleversé.

— Ceci et quelques autres petites industries valurent à mijnheer son bracelet de fer. Il parvint cependant à s'évader et fit de la contrebande en grand. Comme on lui donna la chasse au bout de quelque temps, il changea de nom et vint se cacher ici. Pour dire le vrai, il eût préféré s'éloigner un peu davantage, mais il avait des relations et des capitaux en Hollande et parfois il se risquait à franchir la frontière. Un jour, comme il passait en fraude des marchandises et que, pour se donner l'air d'un bourgeois inoffensif, il marchait tenant son fils à la main, un douanier hollandais l'arrêta. Dans la lutte, l'arme du douanier rata, et, comme M. de Voss était armé, l'employé du fisc prit l'enfant et le tint entre lui et le pistolet du contrebandier. Mijnheer tira ; l'enfant avait perdu la raison le lendemain.

— Et Mietje? demanda Tetta en frissonnant.

— M^me^ de Voss s'était sauvée avec ses enfants pour fuir son mari, qui la maltraitait. Mais le capitaine craignait d'être trahi par sa femme ; il se mit à sa recherche, la retrouva et la tint comme prisonnière jusqu'à ce qu'elle mourut. Pauvre Mietje, combien elle a dû souffrir avant d'être heureuse !

Digitized by Google

— Mais, Aydolt, comment a-t-elle pu se marier avec toi puisqu'elle aimait Marcus?

— Je vous ai dit un jour que, bon gré mal gré, elle m'accepterait. Pendant le voyage que j'ai fait comme matelot, on m'avait raconté l'histoire du capitaine et je l'avais gardée dans un coin de ma mémoire en me disant que peut-être un jour ou l'autre je pourrais en faire mon profit. Mijnheer a donc eu à choisir entre la corde et un gendre, — ce qui ne valait guère mieux. Quand il a vu qu'il n'y avait pas moyen d'en sortir autrement, il a préféré le gendre.

— Mais Mietje?

— Je lui ai dit : Tu aimes un autre, je le sais, mais celui-là est trop au-dessus de toi; je te protégerai et te rendrai l'honneur. Comme c'était moi qui lui tenais le premier ce langage, elle m'a remercié et ne s'est pas encore repentie d'avoir accepté mon offre. Le jour des fiançailles, j'ai raconté à Marcus ce qu'il était nécessaire de lui faire connaître et nous sommes convenus de mettre empêchement à de nouveaux méfaits du vieux et à employer, pour le bien de la mission et des pauvres, une bonne petite partie du magot. Es-tu contente?

— Oh ! Marcus ! soupira Tetta.

— Va donc et console Mietje. Marcus n'y manquerait pas s'il lui était donné de le faire.

Traduit par Aug. Lavallé.

Digitized by Google

LES INCOMPATIBILITÉS PARLEMENTAIRES [1].

Les législateurs de 1830 ont inscrit au frontispice de la Constitution un principe qui, à première vue, donne un caractère essentiellement démocratique à notre représentation nationale : « Tous les pouvoirs émanent de la nation. » Ce principe, qui résume les conquêtes de 89, est devenu la pierre angulaire de la plupart des constitutions politiques de l'Europe moderne. Mais, comme s'ils avaient craint de s'être trop aventurés en affirmant aussi hardiment la prééminence de la souveraineté populaire, les membres du Congrès se sont hâté d'ajouter ce correctif : « Les pouvoirs seront exercés *de la manière* établie par la Constitution. » Ils n'ont accordé qu'à une infime partie de la nation, les censitaires, le privilège d'exercer, par l'intermédiaire de leurs mandataires, le plus important des pouvoirs, le pouvoir législatif.

Il est donc inexact de répéter que tous les pouvoirs émanent de la nation, à moins que l'on entende par nation l'ensemble des censitaires.

Si, d'une part, la Constitution belge a restreint le droit de suffrage et a déterminé d'une façon précise le cens minimum à payer pour l'exercer, en revanche (et en ceci nous ne pouvons que rendre hommage à ses tendances libérales) elle n'a réclamé aucune capitation au citoyen aspirant à remplir le mandat de représentant.

Bien plus, elle a facilité l'avènement des classes démocratiques aux affaires en accordant une indemnité aux représentants durant le temps des sessions.

Les législateurs de 1848, en élaguant systématiquement tous les fonctionnaires salariés par l'État du sein de la

[1] Voir la *Revue de Belgique* du 15 juin 1881.

Digitized by Google

représentation nationale, ont, selon nous, marché à l'encontre du but poursuivi en 1830.

Leur réforme est, par ses conséquences, une mesure réactionnaire tournant au plus grand profit de l'aristocratie d'argent !

Tout esprit non prévenu doit reconnaître que cette loi a pour effet d'exiger *indirectement* la possession des bases du cens de la part de l'élu, c'est-à-dire une condition occulte, inconnue, d'éligibilité.

Le fonctionnaire élu, dit la loi de 1848, optera entre son ancienne position salariée et le mandat dont il sera investi.

Les salariés de l'État appartiennent, pour la plupart, aux classes moyennes [1]. Ils se recrutent parmi les citoyens qui, n'ayant pas les ressources multiples d'arriver à la fortune, offertes par l'industrie et le commerce, préfèrent une modeste aisance et un titre honorifique à l'aléa des carrières libérales. Il est donc évident qu'aucun de ces fonctionnaires, à moins de posséder une fortune préexistante, n'abandonnera, pour l'honneur improductif de siéger à la Chambre, une situation acquise par de longues années de travail et souvent au prix d'efforts pénibles.

Il n'optera que pour autant que ses ressources personnelles lui permettent d'abandonner, sans trop de sacrifices, sa position antérieure.

Mais, s'il l'abandonne, c'est parce qu'il possède les bases d'un cens quelconque plus ou moins élevé... C'est donc un censitaire !

Ces conséquences avaient déjà été mises en lumière à la Chambre par M. Tielemans, dans les termes suivants :

« La loi proposée dit en effet aux fonctionnaires publics : Vous opterez entre les fonctions que vous tenez de l'État et le mandat que vous tiendrez du peuple ; mais dit-elle : Vous opterez sans sacrifice ? Permet-elle d'opter avec cette liberté

[1] Il n'y a guère d'exception que pour les membres de la magistrature et de l'enseignement universitaire, qui se recrutent, la plupart du temps, parmi les familles aisées.

Digitized by Google

qui est l'honneur et le droit de la conscience? Permet-elle d'opter suivant les inspirations du devoir? Non, messieurs, elle dit : Vous opterez suivant vos fortunes : riches, vous prendrez le mandat du peuple ; pauvres, vous le refuserez ; riches, vous aurez le droit et l'honneur de représenter le pays ; pauvres, cet honneur et ce droit vous seront interdits à jamais. »

Nous craindrions d'affaiblir les paroles de M. Tielemans en les commentant.

De tout ce qui précède, nous tirons la conclusion que voici : De par la Constitution de 1830, les bases du cens ne sont requises que dans le chef de l'électeur et non dans celui de l'élu.

De par la réforme de 1848, les bases du cens sont *indirectement requises en fait* dans le chef de l'élu, puisqu'on le soumet à l'obligation de déclarer, s'il veut devenir représentant, qu'il est suffisamment riche pour se passer du salaire du gouvernement.

La loi de 1848, arrivant à composer la Chambre exclusivement de tous censitaires, ajoute donc à l'article 50 une condition d'éligibilité qu'il ne contient pas, que les législateurs constituants n'ont pas voulu qu'il contînt parce qu'ils ne l'exigeaient que pour le Sénat (art. 56). Aucune autre condition d'éligibilité ne peut être requise, dit l'article 50. Qu'on lise les mémorables discussions de la séance du 6 janvier 1831, roulant sur la question de l'indemnité parlementaire, et l'on se convaincra qu'il était bien dans l'intention du Congrès de faire de la Chambre des représentants un collège essentiellement démocratique, dont l'influence fût contrebalancée par un Sénat aristocratique [1].

Aujourd'hui que, par suite du développement de l'instruction, le principe du cens est battu en brèche, que son adjonction aux capacités, voire sa suppression radicale, sont

[1] « Lorsque nous avons discuté la question du Sénat, je n'ai pas dissimulé mon opinion et j'ai voulu qu'une large part fût faite à l'aristocratie. Aujourd'hui, je veux que la *classe moyenne* ait aussi la sienne, et pour la faire telle qu'elle doit être, *il faut lui donner les moyens d'arriver à la représentation nationale.*» (M. Devaux, séance du Congrès, 6 janvier 1831.)

Digitized by Google

réclamées par tant de voix, qu'on s'indigne, qu'on s'insurge contre l'exclusivisme de notre système électoral, presque personne ne songe que la loi du 28 mai 1848, par ses effets réactionnaires dérivant du cens, barre le chemin de la Chambre à une imposante catégorie de citoyens intelligents et capables. A quoi sert d'agrandir indéfiniment le cercle des électeurs si l'on rétrécit celui des éligibles? Le bon sens, la logique demandent qu'à l'extension du droit de suffrage réponde l'extension du droit d'éligibilité! Il y a même, à notre avis, plus d'urgence à étendre le droit d'éligibilité que le droit de suffrage.

Non seulement la réforme de 1848 méconnaît, par sa portée exagérée, l'esprit de la Constitution, mais elle porte encore, selon nous, une grave atteinte à la sincérité de la représentation populaire.

L'article 32 de la Constitution dit que les membres des deux Chambres représentent la nation; mais c'est encore là un de ces *aphorismes* qui, comme celui que nous avons rappelé tantôt : « Tous les pouvoirs émanent de la nation, » substitue la fiction à la réalité. Comme l'écrivait, à propos de la représentation des minorités, un membre du cabinet actuel, M. Rolin-Jaequemyns : « L'assemblée nationale doit être sincère en ce sens qu'il faut qu'elle soit l'image fidèle, mais réduite, du mélange d'intérêts, de convictions, de tendances dont se compose le corps politique qu'elle représente. Toute assemblée représentative doit, pour mériter ce nom, ne pas se composer exclusivement de représentants de la majorité, mais renfermer, dans une proportion aussi correspondante que possible à la réalité des faits, *des représentants de toutes les opinions et de tous les intérêts importants de l'État* [1]. »

Un des hommes politiques les plus éminents du XIXe siècle, le plus clairvoyant peut-être, Thiers s'exprime en ces termes :

« La Chambre des députés doit être la représentation exacte de la société dans toutes ses parties et ses vraies proportions. *Il faut donc qu'elle contienne toutes les professions*

[1] *La Représentation des minorités.* Librairie Muquardt; 1865.

Digitized by Google

dont la société se compose et dans la mesure qui convient à leur nombre et à leur importance. Il faut également l'agriculteur, qui concourt à la première des productions, celle du sol ; le manufacturier, qui concourt à la seconde production, celle de l'industrie ; le négociant, qui échange toutes ces productions naturelles ou industrielles ; le banquier, qui solde ces échanges ; le savant, qui éclaire les uns et les autres ; l'avocat, qui les défend dans leurs contestations... Il les faut tous pour que la représentation soit complète. Et quand vous admettrez l'agriculteur, le manufacturier, le négociant, le banquier, le savant, l'avocat, vous excluriez la noble profession du magistrat qui les juge, du marin qui les protège au loin, du militaire qui les défend sur les frontières !... Oh non ! *Ce serait une exclusion non seulement injuste, mais absurde !... La représentation nationale serait incomplète, elle serait fausse au lieu d'être vraie.* »

Or, quelles personnes représentent les intérêts si complexes de la Belgique à la Chambre ?

Des avocats en grande majorité, des industriels et des propriétaires. Voilà trois catégories de citoyens qui absorbent à elles seules les *quatre-vingt-deux centièmes* de la représentation nationale ! Les éléments restants sont tellement faibles, qu'on pourrait presque les passer sous silence [1].

[1] Nous avons eu la curiosité de dresser un tableau statistique des membres de la Chambre en les classant d'après leur profession. Voici le résultat de notre travail :

Avocats exerçant et anciens avocats	49	
Rentiers, propriétaires	34	
Industriels	26	
		109
Notaires	5	
Professeurs	4	
Publicistes et journalistes	4	
Banquiers	3	
Négociants et armateurs	3	
Agent d'assurances (Van den Steen)	1	
Chimiste (Bergé)	1	
Chanoine (de Haerne)	1	
Docteur en médecine (Mascart)	1	
		23
Total		132

Sous la rubrique « anciens avocats » nous n'avons rangé que ceux qui portent ce titre. Nous n'avons pas compris dans ce nombre ceux qui, après avoir plaidé plusieurs années, sont devenus industriels, publicistes, etc.

Digitized by Google

Devons-nous faire l'appel des absents qu'une loi de réaction frappe d'ostracisme? Mais nous énumérerions la plupart des citoyens belges jouissant de leurs droits civils et politiques, nous citerions l'armée, le corps diplomatique, la magistrature à ses différents degrés (cassation, appel et instance), les parquets, les greffes, les ministres des cultes, les conseils des mines, des monnaies, des ponts et chaussées, l'enseignement universitaire, moyen, primaire, agricole, normal; toutes les branches multiples de cet arbre touffu, ramifié, qui a nom administration (enregistrement et domaines, douanes et accises, travaux publics, chemins de fer, postes et télégraphes, marine sûreté publique, etc.), bref tous les services ressortissant aux différents ministères, etc.

Qui donc oserait encore soutenir que la Chambre, dans ces conditions, représente encore la nation, qu'elle n'est qu'une *expression réduite des opinions et des intérêts généraux du pays*, alors que, sans distinction d'âge, de talents, de services, elle rejette aveuglément de son sein un nombre imposant de citoyens adonnés aux professions les plus variées?

Quoi! voilà un collège de députés qui va trancher des questions de la plus haute importance pour la vitalité *de l'enseignement supérieur* et aucun professeur de l'université de l'État ne pourra intervenir aux débats, défendre ou critiquer une méthode, jeter dans la balance le poids de son expérience, alors que ce privilège sera réservé aux professeurs d'écoles concurrentes [1]? Par une étrange anomalie, il serait loisible à un ministre, professeur d'une université libre, d'exercer du haut de la tribune parlementaire son influence en faveur de l'établissement auquel il est resté attaché! En sa qualité de grand maître de l'enseignement officiel, il signera les nominations de professeurs, modifiera les programmes, conférera des chaires universitaires, possèdera un droit de contrôle, de veto absolu...

De même encore pour les questions militaires. S'agit-il de

[1] Il est regrettable que le haut enseignement ne puisse être représenté à la Chambre par des hommes aussi distingués que MM. Laurent, Emile de Laveleye, Trasenster, Callier, Nypels, etc.

Digitized by Google

discuter des réformes qui intéressent au plus haut point la défense nationale (mode de recrutement, pensions et traitements, embastillement, fortifications, transformations de l'armement), il ne trouvera aucun député, membre de l'armée, pour aborder la discussion avec l'autorité et la compétence que donne une spécialité. Le seul officier admis, TOLÉRÉ à la Chambre, est le Ministre de la guerre! Encore n'a-t-il voix délibérative que lorsqu'il est représentant, ce qui n'arrive qu'exceptionnellement pour le titulaire de ce département [1].

Jamais, non plus, la magistrature n'est conviée à élaborer ou à reviser la loi qu'elle est chargée d'appliquer journellement. Ne semble-t-il pas que l'utilité seule, indépendamment de la question de logique et d'équité, l'appelle à la représentation nationale?

Il faut, pour apprécier la situation sous son véritable jour, se reporter dans la vie réelle et procéder par voie d'analogie. Que penser d'un congrès agricole dont ne feraient partie que des musiciens, des fabricants d'armes, des artistes dramatiques et des maîtres de langues? Que penser d'une commission médicale dans laquelle ne figurerait pas un seul médecin?

N'est-ce pas cependant l'image fidèle de notre Chambre des députés, tranchant une question d'armement? Exagérons nous? Qu'on nous le prouve!

Voilà la situation.

Ceci nous amène à conclure que, s'il est dangereux d'admettre en trop grand nombre les fonctionnaires à la Chambre, il est tout aussi impolitique de les en exclure complètement, sous peine de ne posséder qu'une représentation nationale vaine, illusoire, mensongère.

La section centrale, pour justifier l'exclusion des salariés, invoquait l'obligation de résidence au siège des fonctions et l'impossibilité de remplir deux fonctions à la fois ; en d'autres termes, la nécessité d'assurer la régularité du service administratif. Nous croyons ces motifs spécieux. Examinons-les séparément.

[1] L'honorable général Gratry, Ministre de la guerre, n'est pas membre de la Chambre.

Digitized by Google

Il est incontestable que la civilisation et le développement industriel rétrécissent chaque jour davantage les mailles du réseau de voies ferrées qui couvre la Belgique. Aujourd'hui, il n'est si infime petite ville qui ne possède une station de chemin de fer ou n'aille l'obtenir bientôt. La création des voies secondaires, reliant entre elles les voies principales, viendra encore tripler le nombre déjà si considérable de nos moyens de transport. Gand et Liège, sièges des deux universités de l'État et des deux cours d'appel, sont respectivement à une et à deux heures de la capitale ; Anvers et Louvain, à quarante-cinq minutes. Les villes que nous venons de citer sont également les chefs-lieux des circonscriptions militaires et les sièges des directions d'artillerie et de fortification, qui sont les résidences habituelles des officiers généraux n'habitant pas Bruxelles. Un magistrat de province, un professeur d'université, un officier quittant Bruxelles après la séance de la Chambre, peut rentrer le soir même à son domicile. L'objection de résidence était sérieuse en 1848, l'ère des patachés ; elle a quelque valeur encore dans un pays dont la capitale est éloignée de cent ou deux cents lieues du domicile des députés, comme en France, en Allemagne, en Italie. En Belgique, en 1881, c'est une question de train direct.

Reste l'impossibilité de remplir deux mandats à la fois.

C'est là encore un argument qui prouve trop, car il pourrait se retourner contre presque tous les membres de la Chambre. Comme le disait naguère avec tant de justesse M. Rogier : « A moins qu'on ne veuille que les Chambres se composent de gens n'ayant absolument rien à faire, il est impossible de rencontrer des représentants qui n'aient pas des obligations quelconques à remplir ; si ce ne sont pas des obligations relatives aux affaires publiques, ce seront des obligations relatives aux affaires privées[1]. »

Un avocat à grande clientèle n'est-il pas plus occupé et préoccupé que ne le sont tous les membres réunis du tribunal

[1] Discours. Session de 1847-48.

Digitized by Google

devant lequel il plaide presque journellement ? Un grand industriel qui, sans compter le temps consacré à ses affaires personnelles, est administrateur de quatre ou cinq établissements différents (banques, charbonnages, usines à zinc, fabriques de fer) remplit cependant plus de deux fonctions. Ces fonctions sont souvent plus importantes au point de vue du travail et de la rémunération que celles d'un conseiller de cour d'appel, qui siège trois jours sur sept et le matin seulement. Si l'argument du cumul est sincère, c'est surtout aux industriels si nombreux de la Chambre qu'il devrait être appliqué.

Nous ne pensons pas que les occupations des conseillers, pas plus que celles des officiers généraux, puissent, dans ces conditions, les empêcher de remplir assidûment le mandat parlementaire.

Et de même pour les professeurs d'université. Presque tous donnent leurs cours le matin et nombre d'entre eux pendant un seul semestre.

Aussi les voyons-nous qui utilisent leurs loisirs en se livrant à des travaux bien souvent étrangers aux matières qu'ils professent.

Et cependant les avocats et les industriels composent les deux tiers de la représentation nationale.

« Mais s'il était vrai que l'incompatibilité entre les fonctions administratives et les fonctions parlementaires n'ait d'autre raison que l'impossibilité, pour le même homme, de remplir deux fonctions à la fois, pourquoi ne pas placer en tête des incompatibilités les fonctions ministérielles, car s'il est des fonctionnaires publics qui sont occupés en dehors du Parlement, qui doivent à leurs fonctions tout leur temps, une grande partie de leurs journées et de leurs nuits, ce sont sans contredit les Ministres, et pourtant on n'a pas poussé l'exagération jusqu'à les exclure[1]. »

Il n'est pas sans intérêt de rapprocher de cette déclaration les conclusions d'une curieuse étude publiée récemment dans le *Moniteur des intérêts matériels*. L'auteur, que

[1] Joseph Lebeau. Discours.

Digitized by Google

nous n'avons pas le plaisir de connaître, démontre d'une façon qui n'admet point de réplique qu'il n'est pas d'homme en Belgique qui cumule tant de fonctions, assume tant de responsabilités que l'honorable M. Sainctelette, Ministre des travaux publics. A ce propos, il préconise la division de ce ministère.

La charge de bourgmestre ou d'échevin est-elle une sinécure dans nos grandes villes? Nul ne songera à le soutenir. Pourquoi, dès lors, admettre à la représentation les titulaires de ces divers postes? Toujours deux poids et deux mesures! Il faut bien reconnaître qu'un principe qui reçoit de si nombreuses exceptions n'en est plus un et que l'argument de l'impossibilité du cumul, qu'on oppose avec tant de sérieux, perd absolument toute importance en raison de la facilité avec laquelle il se retourne contre la loi.

Mais, nous dira-t-on, — car la série des objections est loin d'être close, — les magistrats attendent leur avancement du pouvoir : les appeler à la Chambre, ce serait porter atteinte à leur indépendance, en les forçant moralement à ne jamais voter contre le ministère, auquel ils doivent leur nomination.

Cette observation, qui serait peut-être fondée en ce qui concerne les magistrats inférieurs, ne l'est pas pour les conseillers des cours de cassation et d'appel, les présidents et vice-présidents d'instance. Or, ce sont précisément ceux-là et *ceux-là seuls* que nous voudrions voir admis à la Chambre.

Les nominations des juges et des officiers du ministère public à tous les degrés appartiennent directement au Roi, auquel le Ministre propose les candidats d'après les recommandations plus ou moins pressantes des députés de leurs arrondissements. La faveur ministérielle joue donc ici un rôle des plus importants. Dès qu'on dépasse le rang de juge, la magistrature devient élective. Les candidatures sont arrêtées à la suite d'un double vote émis par deux collèges électoraux (le tribunal et le conseil provincial) absolument indépendants l'un de l'autre et souvent même en désaccord. Ici, l'influence ministérielle est nulle et la signature royale n'est qu'un enregistrement sanctionnant le résultat du poll. Nommé

Digitized by Google

dans ces conditions, il n'y a pas à craindre que le magistrat se laisse guider, dans les divers votes qu'il émettra, ni par le souvenir des services rendus, ni même par l'espoir d'un avancement, — toute élévation de grade restant, en effet, soumise aux mêmes conditions d'élection que celles qui ont amené le magistrat à son siège.

Le conseiller ambitionne-t-il l'honneur de siéger à la cour de cassation? Cette dernière et le Sénat seront appelés à se prononcer, par une vote au scrutin secret. Au surplus, leur inamovibilité leur assure, aux uns et aux autres, une liberté d'allure absolue.

Les conseillers aux cours de cassation et d'appel, jugeant des litiges presque toujours étrangers à l'arrondissement où ils ont leur domicile et qui les élit, les influences locales s'exerçant sur ces décisions ne sont pas à redouter. Leurs électeurs, la plupart du temps, ne seront pas leurs justiciables.

Les membres de la cour de cassation, eux, occupent même une position exceptionnelle. Ce sont les maréchaux de la magistrature. Ils n'ont plus rien à souhaiter ni à espérer.

Jadis, ils faisaient partie de la Chambre. La loi de 1832 les en a éloignés sous le prétexte futile qu'ils pouvaient être appelés à juger les Ministres. L'honorable M. Lebeau en fait justice :

« Voyons les réalités et laissons là les hypothèses. Combien de fois assisterons-nous au spectacle du jugement d'un Ministre mis en accusation [1]?

« Quand des Ministres sont mis en accusation, c'est d'ordinaire, après des révolutions. Dans nos gouvernements parlementaires, où quelques voix de majorité renversent les Ministres, il n'est pas nécessaire de recourir au moyen extrême de la mise en accusation. Il serait insensé, selon moi, de sacrifier l'éligibilité d'une classe de citoyens éminents à une éventualité que je pourrais relèguer dans les chimères. Mais enfin, pour avoir réponse à cette objection, supposons le cas d'une accusation intentée par la Chambre contre un

[1] Depuis 1830, la cour de cassation n'a jugé qu'un seul Ministre, le général Chazal. (Affaire de duel.)

Digitized by Google

Ministre. Eh bien ! le conseiller de la cour de cassation qui siègerait sur ces bancs s'abstiendrait ici ou il s'abstiendrait à la cour de cassation.

« Il y a une contradiction singulière, surtout pour la cour de cassation, à prétendre qu'il faut, pour obéir à l'esprit de la Constitution, empêcher l'esprit politique de s'infiltrer dans la cour de cassation, tandis que c'est la Constitution elle-même qui a fait de la cour de cassation un corps politique, qui l'a dotée d'attributions politiques. »

Nous venons de prononcer le mot « esprit politique ». Les partisans de la réforme ont, à maintes reprises, soutenu qu'il fallait défendre l'accès des Chambres à la magistrature et à l'armée, afin d'empêcher l'esprit politique et son cortège de discordes de se glisser dans deux corps qui doivent se mouvoir uniquement dans les sphères sereines de la loi et du devoir. D'accord ; seulement, si l'on veut être logique, on doit vouloir jusqu'au bout la réalisation du principe séparatiste et se hâter d'enlever à l'armée et à la magistrature l'exercice du droit de suffrage.

S'il est, en effet, un acte qui témoigne au plus haut point de l'existence et de la vitalité de l'esprit politique, c'est assurément l'acte que pose un citoyen en allant voter pour le candidat de son choix et en s'efforçant de le faire triompher.

Ira-t-on, dans cet ordre d'idées, jusqu'à contester à un magistrat le droit de se rendre au scrutin, de faire partie d'un bureau électoral, voire de le présider?

Mais, le plus souvent, ce sont précisément des magistrats qui sont appelés à remplir les fonctions de scrutateurs et de présidents. Il faudrait alors leur défendre d'avoir une opinion politique et surtout d'oser la montrer. « Cela est tellement impossible — s'écriait Joseph Lebeau — que, si vous faisiez devant moi l'appel nominal des membres qui composent notre tribunal, notre cour d'appel et même notre cour de cassation, je pourrais à l'instant même vous dire quelle est la couleur de leur opinion. Ils ne la cachent pas et ils ont raison de ne pas la cacher. »

Certes, il y a eu et il y aura toujours des magistrats

Digitized by Google

amenés, par la passion politique, soit à se retrancher dans une inertie coupable, soit à faire preuve d'un zèle intempestif ; ceux-là — ils sont heureusement très rares chez nous — vivent cependant éloignés de la Chambre. Le mal peut donc se produire partout.

Il est à croire, au contraire, que, voyant ainsi sa responsabilité mise en relief, le magistrat-député redoublera d'impartialité et de circonspection dans l'examen des affaires qui lui seront soumises.

Au surplus, ceux que nous désirerions voir siéger à la Chambre sont des hommes d'âge chez lesquels l'expérience et l'habitude de réfléchir ont apaisé les premiers feux des enthousiasmes politiques.

La même considération s'applique aux officiers généraux.

« Quand une population tout entière, écrit *Frédéric Bastiat*, aura environné d'estime, de respect, de considération un conseiller de cour d'appel, quand elle aura foi dans ses lumières, dans ses vertus, croyez-vous qu'il sera facile de lui faire comprendre qu'elle peut confier à qui bon lui semble le soin de corriger sa législation, excepté à ce digne magistrat[1] ? »

La présence des magistrats à la Chambre (n'y en eût-il qu'une douzaine) est réclamée avec tant d'urgence pour la confection et la revision des lois, qu'il faudra, si on s'obstine à les repousser, instituer un conseil d'État[2].

Le cadre restreint de cette étude ne nous permet point de démontrer, comme nous le voudrions, l'utilité de ce collège de jurisconsultes et le rôle qu'il doit jouer dans l'élaboration des lois. Nous nous bornerons à renvoyer le lecteur au travail si instructif, si nourri de faits de M. Van Zuylen[3].

Nous ne pouvons cependant nous empêcher de rappeler

[1] FRÉDÉRIC BASTIAT, *Sophismes économiques*, petits pamphlets.

[2] En présence de la séparation des pouvoirs établie par la Constitution, nous ne pensons pas que le conseil d'État en Belgique puisse, comme en France, posséder une juridiction propre en sa qualité de tribunal supérieur du contentieux. Il se bornerait, dans notre opinion, à concourir à la confection des lois et à la rédaction des règlements d'administration publique. Sa tâche serait assez ardue.

[3] *Belgique judiciaire*, 1878.

Digitized by Google

ce que dit un vieux parlementaire à propos du sujet qui nous occupe :

« Ce qui manque à nos lois, c'est qu'elles ne sont pas toujours en harmonie avec d'autres prescriptions légales qui restent en vigueur; ce qui manque à leur discussion, c'est que les Ministres, préoccupés d'autres soins, ne sont pas constamment assez attentifs ou assez habiles pour en écarter des amendements qui détruisent toute l'économie des lois elles-mêmes. Souvent inspirés par l'esprit d'opposition ou l'intérêt de parti, ces amendements n'auraient pas les mêmes motifs de se produire ou d'être maintenus dans une loi qui ne serait pas l'œuvre d'un Ministre. Mais, d'un autre côté, quelles difficultés pour trouver un personnel digne de former cette institution nouvelle! Il faudrait rencontrer des hommes réunissant de vastes connaissances théoriques et pratiques, rompus au maniement des affaires administratives, initiés aux intérêts multiples qui se croisent dans notre riche patrie, ayant la parole assez sûre et la réplique assez prompte pour soutenir, au besoin, une discussion devant les Chambres. Indiquer la nécessité de la réunion de ces qualités, c'est avouer aussi que ceux qui les possèdent sont rares, et plus rares encore ceux qui, les possédant, voudraient, pour le conseil d'État, quitter des carrières plus lucratives.

« Mais, évidemment, une telle création serait éminemment utile, nous allions presque dire nécessaire. Car les seuls dangers qui menacent notre système représentatif, ce sont des lois imparfaites, qui n'inspirent pas de respect pour le législateur; c'est aussi l'excessive longueur de nos sessions. Le public intelligent murmure et se lasse de ce qu'elles soient si souvent remplies de discussions oiseuses ou traînantes, si vides de lois utiles et n'ayant pas besoin d'être fréquemment remaniées.

« Ce conseil serait un remède à toutes les misères, à toutes les infirmités parlementaires, mais il faudrait qu'il fût bien composé : là gît la difficulté. La dépense n'est rien ; car, en abrégeant les sessions, le Parlement trouverait de l'argent

Digitized by Google

de reste dans son propre budget, tout en gagnant en dignité et, par conséquent, en estime publique. Les Ministres, de leur côté, n'auraient plus qu'à s'occuper de la bonne administration ; ils ne seraient plus à la merci de leurs bureaux ou des commissions pour la confection des lois, et quelques-uns d'entre eux, heureusement peu nombreux, n'offriraient plus ce triste spectacle d'hommes d'État insuffisants pour défendre une loi, par le motif qu'ils sont incapables de la comprendre dans toutes ses parties [1]. »

Nous ne nous dissimulons pas que nombre de personnes nous diront peut-être : Cette critique de l'état actuel des choses est inutile. Le mal si mal il y a, réside à la surface. Il n'est qu'apparent. Quoi ! on se plaint que les capacités administratives n'exercent point leur influence à la Chambre? On se trompe. Il n'y a pas de département ministériel qui ne s'en entoure, qui ne les appelle à son aide, qui n'aie recours à leurs lumières quand il s'agit de la solution d'une question importante. Les officiers généraux et tant d'autres fonctionnaires ne sont point présents à la Chambre, c'est vrai, mais les documents spéciaux fruits, de leurs études, versés aux débats publics, témoignent qu'ils sont les préparateurs invisibles et discrets de nos discussions parlementaires. C'est dans les bureaux, les commissions, les comités consultatifs ressortissant aux différents ministères que s'élaborent les projets de lois. Telle réforme qui marque le passage d'un Ministre aux affaires pourrait souvent réclamer la paternité intellectuelle d'un fonctionnaire ignoré. Nous répondrons en rappelant la devise saint-simonienne : *A chacun selon ses capacités, à chaque capacité selon ses œuvres !* Si la capacité est marquante, elle ne doit point s'étioler dans l'atmosphère d'une sous-commission. Elle a droit au jour et à la lumière. Les meilleures idées meurent étouffées par le défaut de publicité. Telle mesure utile, préconisée avec instance au sein d'un comité consultatif, expire

[1] ERNEST VANDENPEERENBOOM, *Du gouvernement représentatif en Belgique.*

Digitized by Google

au seuil de la Chambre, faute d'un porte-voix ou par l'entêtement d'un Ministre. Les paroles prononcées du haut de la tribune acquièrent dans un pays parlementaire une importance capitale. Elles sont recueillies aux *Annales*, analysées, commentées. Les interpellations que se font parfois adresser les Ministres n'ont pas d'autre motif. Un mot tombant de la bouche d'un député influent a produit, dans maintes circonstances, plus d'effet que toutes les brochures et publications d'une commission spéciale, s'épuisant pendant trois, quatre ou six années à galvaniser l'opinion publique en faveur d'une idée quelconque. Il faut donc que le spécialiste qui a étudié, approfondi la question à l'ordre du jour puisse monter à la tribune, exposer son système, le développer, le défendre, sans l'abandonner à tous les hasards, à toutes les aventures auxquels est exposé un rapport rédigé précipitamment par un tiers. Il faut, autant que faire se peut, que l'homme qui mûrit l'idée soit également celui qui la présente à la nation. Sans donc méconnaître en quoi que ce soit l'utilité de ces divers collèges, nous pensons qu'il y aurait un très grand intérêt pour le pays à accorder à quelques-unes des capacités qui sont appelées à les composer le droit de se faire entendre à la Chambre et d'y avoir voix délibérative.

L'exclusion radicale des fonctionnaires a engendré, sinon développé, au sein de notre assemblée représentative un mal qui porte une atteinte fâcheuse à son prestige, car il ne se présente nulle part avec autant de persistance et d'intensité que chez nous.

Nous voulons parler de l'*absentéisme parlementaire*. Par ce néologisme, on doit entendre l'habitude, contractée par un grand nombre de députés, de déserter la Chambre, à moins qu'il ne s'agisse d'émettre un vote important. Encore, pour ces jours-là, un grand parti politique a-t-il été obligé de confier à un député « whipper in », la tâche ardue d'aiguillonner le zèle de ses collègues en les rappelant sans cesse à leur poste [1].

[1] *Whipper*, en anglais, signifie *fouetteur*. *To whip in*, fouetter, pousser pour faire entrer promptement.

Digitized by Google

Nous avons cherché à relever le chiffre des séances de la Chambre qui n'ont pu être tenues pendant ces dernières années, vu l'insuffisance des membres présents pour la composition d'une majorité. Nous avons recherché également quelles étaient les professions le plus particulièrement atteintes d'absentéisme. Des statistiques qu'on a bien voulu nous communiquer, il résulte que le barreau et la grande industrie contribuent pour 87 p. c. environ aux absences constatées aux procès-verbaux et que les absents sont toujours les mêmes. Il n'y a là rien qui doive nous surprendre beaucoup.

Les membres du barreau portés aux Chambres sont généralement des avocats à grande clientèle, que leurs talents, leur réputation désignent, imposent aux suffrages de leurs concitoyens. Leurs loisirs sont des plus restreints. A peine trouvent-ils le temps de s'occuper de leurs affaires personnelles.

La conciliation cherchée entre l'accomplissement fidèle du mandat parlementaire et les exigences d'une profession devenue aussi absorbante ne peut s'établir qu'au prix de pénibles sacrifices. De deux choses l'une : ou l'avocat négligera la Chambre, ou le député délaissera le palais. — C'est fatal ! — C'est ce qui explique l'absentéisme des membres du barreau. Et de même pour les grands industriels. Les intérêts complexes, dont la gestion leur est confiée, le nombre et la variété de leurs attributions, l'engrenage des affaires font qu'ils se désintéressent insensiblement de leurs fonctions parlementaires. Il est incontestable, d'autre part, que les électeurs donnent, par leur insouciance, un fâcheux exemple à leurs mandataires en ne demandant jamais compte de la manière dont le mandat a été rempli.

Il est facile de comprendre que, dans ces conditions, l'industriel consacrera, de préférence, son temps et son travail à l'œuvre qui fait peser sur ses épaules la responsabilité la plus lourde, sans plus se préoccuper des charges politiques au sujet desquelles ses commettants — il le sait — se garderont bien de l'interpeller.

Comme l'écrivait, ces jours derniers, avec raison, l'*Étoile*

Digitized by Google

belge, tous les mandats politiques ne sont pas des sinécures. Ceux-là qui sont trop absorbés par leurs occupations personnelles ou professionnelles doivent comprendre qu'il y a des bornes à l'activité et qu'on embrasse mal quand on veut trop étreindre. On n'a pas toujours tenu compte de cette considération importante et, sans qu'il soit besoin de faire des personnalités, nous croyons qu'on ne nous contredira pas si nous disons qu'on a vu trop souvent des hommes, qui n'avaient pas de temps à perdre briguer un mandat pour la considération qui s'y rattache, sans se préoccuper de savoir s'ils pourraient en accomplir toutes les charges, ni même s'ils avaient l'aptitude voulue, comme le danseur de Beaumarchais.

L'auteur de la situation est la loi de 1848, qui a affaibli l'élément éligible au point de le restreindre à quelques classes privilégiées; mais le corps électoral est certes son complice alors qu'instruit, par une expérience de vingt-cinq années, il persévère dans les mêmes errements en ne demandant pas le retrait de certaines dispositions de cette loi.

Les conséquences de cet état de choses ont été maintes fois signalées par la presse de tous les partis.

Nous les résumons rapidement :

Nombre considérable de séances perdues et délibérations sans cesse ajournées;

Impossibilité de réunir les commissions[1];

Longueur exagérée des sessions;

Augmentation de dépenses pour l'État;

Retard dans le dépôt des rapports; lenteurs apportées au vote de lois réclamées avec instance par l'opinion publique[2];

Par contre, précipitation de certaines discussions, lois imparfaites; discrédit du parlementarisme.

Ceci nous amène à conclure :

Selon nous, s'il est dangereux d'admettre en trop grand

[1] Il arrive fréquemment que, pour les lois les plus importantes, les commissions, qui sont régulièrement composées de 21 représentants, siégent au nombre de... 2 membres, qui se bornent à désigner un rapporteur.

[2] Loi sur la presse, loi sur les faux bilans, loi sur la pêche, Code rural, etc.

Digitized by Google

nombre les fonctionnaires à la Chambre, il est tout aussi impolitique de les en exclure complètement.

Nous voudrions, tout d'abord, voir apporter des tempéraments à la loi de 1848 par l'admission aux Chambres des officiers généraux, de la magistrature élective, des professeurs d'université.

Cette énumération est énonciative et non pas limitative.

Nous demandons la revision partielle de cette loi, pour les motifs suivants :

A. La réforme de 1848, considérée dans sa portée absolue, est inconstitutionnelle, parce qu'elle arrive, en fait, à exiger indirectement de l'éligible la possession d'un cens, sans lequel la liberté de l'option est absolument illusoire ;

B. Parce qu'elle fait de la représentation nationale une véritable fiction, en n'admettant à l'honneur de siéger à la Chambre que les membres de quelques classes privilégiées ;

C. Parce qu'elle viole dans le fonctionnaire les droits du citoyen ;

D. Parce qu'elle porte une atteinte profonde à la liberté de l'électeur en le forçant à exercer son choix dans le cercle restreint des censitaires ;

E. Enfin, parce qu'elle tend à abaisser le niveau de l'expérience et des lumières de la Chambre en élaguant systématiquement les capacités administratives.

CHARLES MASSON.

Digitized by Google

DE LA MODERNITÉ DANS L'ART.

A PROPOS DU SALON.

Je voudrais dire ici quelques mots à propos de l'article sur le Salon publié dans le dernier numéro de la *Revue de Belgique*. Cet article renferme des observations très fines et des considérations très élevées; mais il est un point au sujet duquel je voudrais lui chercher noise : l'importance qu'il attache à la « modernité ». Que signifie ce mot bizarre? S'agit-il des sujets ou des procédés? Faut-il représenter uniquement des personnages et des scènes « modernes », ou bien faut-il peindre d'une façon toute nouvelle et « moderne » ? Quant à moi, je n'admets le dogme de la « modernité » ni dans l'une ni dans l'autre acception, parce qu'en réalité il n'a pas de sens.

Quand Stevens reproduit avec le plus merveilleux talent — dessin ferme et spirituel, coloris distingué et fort en même temps — les appartements, les toilettes, les habitudes et les traits de nos femmes élégantes, j'applaudis ; car c'est ainsi que Metsu, Terburg et Dow nous ont conservé, d'une façon si vraie et si attachante, tous les aspects de la vie intime de leur époque. Mais quand Gallait fait revivre, sur des toiles que l'Europe entière a admirées, des scènes de notre histoire nationale, l'abdication de Charles-Quint, les derniers moments du comte de Hornes ou les « têtes coupées » des deux victimes du despotisme espagnol, j'applaudis encore ; car il a marché sur les traces de Rubens et de Van Dyck. Interdirez-vous à Alma Tadema de nous transporter dans les temples de Pestum, un jour où l'on célèbre les fêtes de Bacchus, de nous montrer

Digitized by Google

des centurions découvrant, pâle et hébété de terreur, l'empereur qu'ils vont couronner, derrière le rideau qui le cache, ou de nous faire voir, dans cette adorable aquarelle de M. Gambard, exposée à Bruxelles, l'an dernier, un jeune Romain étendu sur un banc de marbre blanc, au bord de la mer de Sicile, parlant de son amour à une chaste Chloé, vêtue du blanc peplum de la Grèce? Pourquoi, en fait de sujets, cantonner nos artistes dans la « modernité »? Que signifie cet exclusivisme? Ne puis-je donc plus me laisser charmer, tour à tour, par les sujets les plus différents, depuis la carcasse dépecée d'un porc que Rembrandt suspend à l'étal couvert de sang et de lambeaux de chair, d'un boucher, jusqu'au *Cimetière des juifs*, de Ruysdael, ou à la *Transfiguration*, de Raphaël?

Ne vaut-il pas mieux livrer aux peintres, à la fois, le monde actuel, le drame contemporain, les intérieurs modernes et l'histoire tout entière, depuis les hommes farouches du temps de la pierre et des cavernes jusqu'aux marquises du XVIII^e^ siècle et aux merveilleuses du Directoire?

Quand un de nos maîtres peint une femme aux traits nobles et fins, dans une riche toilette, au milieu d'un appartement somptueux, ou un enfant crânement posé sur un poney, je ne le félicite pas d'avoir fait de la « modernité ». Autant en avaient fait Velazquez, dans ses beaux portraits du Musée de Madrid, et Van Dyck, dans ceux du palais Bugnole, à Gênes, ou du château de Pembroke, près de Salisbury; mais je dis qu'il a produit d'excellents tableaux, parce qu'il a reproduit la réalité, sans affectation, sans recherche, d'un pinceau facile et sûr, d'une pâte ferme et chaude et, en même temps, avec un grand style et une vraie distinction.

Donc, ici, foin de la « modernité ».

Je ne la conçois pas plus pour les procédés. Vous voulez donc que les artistes adoptent des manières de peindre nouvelles, « modernes »? Faudra-t-il, pour cela, qu'ils entourent leurs figures d'un trait noir, qu'ils empâtent la couleur au couteau ou à la truelle, ou qu'ils choisissent, de préférence, des tons gris et sales? C'est bien ici qu'on peut dire: *Nil sub*

Digitized by Google

sole novi. Est-ce que toutes les façons de peindre n'ont pas été essayées? Ne voyons-nous pas dans nos musées toutes les « manières », et plusieurs peintres n'en ont-ils pas employé successivement de différentes? Ne distingue-t-on pas, par exemple, les trois manières de Raphaël?

Aimez-vous la peinture achevée, où rien n'est sacrifié, où tout est reproduit et où, en même temps, le coup de pinceau est sûr, spirituel, prime-sautier, le coloris transparent et puissant, vous ne ferez jamais mieux que les « petits » hollandais. Préférez-vous la peinture franche, parfois jusqu'à la brutalité, les tons appliqués à la grosse brosse, à touches carrées, sans repentirs, sans transitions, en un mot le « réalisme » dans toute sa puissance et toute sa saveur? vous avez Jordaens et, plutôt encore, Frans Hals. On peut dire que toutes les façons de peindre ont été essayées et portées à la perfection. Si vous voulez tenter une manière nouvelle, ce ne sera qu'en tombant dans le bizarre, l'excentrique ou l'impossible.

Il faut bien se pénétrer de cette vérité, qu'il n'en est pas dans les beaux-arts comme dans les sciences et dans les arts industriels. Dans ce dernier ordre, on fait chaque jour des découvertes nouvelles, et il n'y a pas lieu de prévoir de terme au progrès.

En fait d'art, au contraire, il y a un idéal de perfection qui, une fois atteint, ne sera pas dépassé. Ainsi, c'est dans l'antiquité qu'on trouve le poème épique le plus beau, l'Iliade, la statue sans égale, la Vénus de Milo, le monument le plus parfait, le Parthénon. A-t-on jamais peint mieux que Van Eyck, Rubens, Léonard de Vinci ou Rembrandt? Il n'y a donc pas à rêver de progrès indéfinis pour les procédés artistiques. Est-ce à dire que les artistes sont condamnés à imiter toujours les anciens? Nullement. Chaque peintre peut avoir sa manière, mais elle se rapprochera plus ou moins de celle de tel ou tel maître des époques antérieures, et, s'il veut rompre absolument avec toutes les traditions, ce ne sera qu'en violant les règles essentielles du goût et en allant parfois jusqu'au ridicule. Donc, dans les procédés de peinture, pas plus

Digitized by Google

que dans les sujets, je ne trouve de place pour l'application du dogme exclusif de la « modernité ».

A mon très humble avis, la recherche de la « modernité » quand même, c'est-à-dire le désir de faire à tout prix autrement que jadis, a déjà fait beaucoup de mal. J'ai visité avec soin, cette année, le Salon de Paris et celui de Bruxelles, et j'ai éprouvé un sentiment pénible : ils me paraissaient bien inférieurs, dans leur ensemble, à ceux des années antérieures. J'étais d'abord en défiance contre ma propre impression. Ne venait-elle pas de ce que, comme membre du jury des expositions universelles, je n'avais eu à juger que les œuvres d'élite produites dans chaque pays durant une période de dix ans? Mais non : je trouvai mon impression confirmée par les critiques spéciaux de la plupart des journaux et des revues. Décidément, il y avait un certain abaissement dans le niveau général. Je pense, du reste, que nul ne le contestera. Comment cet abaissement se marque-t-il et quelles en sont les causes : questions délicates que je ne puis qu'effleurer en ce moment.

Sauf d'heureuses et brillantes exceptions qui ne sont pas oubliées, le déclin consistait, me semble-t-il, en ceci : premièrement, les sujets étaient ou insignifiants, ou mal choisis, ou visant à attirer l'attention par quelques « coups de pistolet » ; secondement, l'exécution était moins facile, moins heureuse, souvent lourde, pénible et maladroite. Plusieurs artistes connus, au lieu de progresser, avaient reculé. Ai-je besoin de répéter qu'une semblable appréciation n'a de sens que prise comme impression d'ensemble? Si on admet la réalité du fait ainsi compris, il faut en chercher les causes. Il en est deux qui me frappent et que je voudrais indiquer rapidement :

D'abord, pour les sujets, la préoccupation exclusive du « morceau » et de la « tâche » ; ensuite, pour la facture, le relâchement, conséquence de « l'impressionisme ».

Parlons d'abord de la théorie du « morceau ». L'idée qui, depuis quelque temps, domine dans le monde des artistes et qui, de là, a gagné les amateurs et même le public un

Digitized by Google

peu connaisseur, est celle-ci : Le sujet importe peu ; la chose essentielle, c'est le mérite de la facture. Ce qui constitue le comble de l'art, c'est un bon « morceau de peinture ». Telle « tache » de couleur ravit et transporte. Voyez quel rouge ! Comme c'est solide et ferme ! Et quelle pâte ! Les autres toiles, à côté, ne sont que de la bouillie et du blanc d'œuf. Examinez donc cette robe ! Comme c'est enlevé ! Quel coup de pinceau ! Pour peu qu'on soit du métier, de pareils jugements sont très naturels. On connaît la difficulté d'arriver à telle ou telle puissance dans le ton, à certain rendu, à certaine combinaison de couleurs, et on admire celui qui y a réussi. Parlez à un pianiste de l'exécution d'un morceau ; ce qui le frappera, c'est la façon de faire les trilles ou les octaves. Un maître d'armes sera en extase devant la précision d'une parade en tierce ou d'un coup de seconde. Quiconque aura quelque peu manié le crayon éprouvera le plus vif plaisir à regarder une esquisse ou même quelques traits tracés par un habile dessinateur. Ces impressions sont non seulement naturelles, mais même justifiées dans leur ordre, c'est-à-dire si l'on s'en tient à la facture. L'erreur commence, à mon avis, quand, allant plus loin, on fait de la « facture » et du procédé le critérium suprême de l'art. Or, c'est là certainement la tendance depuis quelques années. Ce que l'on estime surtout, c'est un bon « morceau » de peinture. Cette manière d'apprécier n'est pas non plus étrangère à la littérature. Elle est une des manifestations de ce qu'on appelle le réalisme. Le chef de cette école n'a-t-il pas dit que le comble de l'art est de réunir des « documents humains » et de reproduire avec exactitude « un morceau » de la nature ou de la vie humaine ? Cette tendance est née d'abord de la réaction contre les excès du romantisme et de l'idéalisme qui, en effet, faussaient souvent la réalité, et aussi de la prédominance envahissante d'un certain matérialisme qui pénètre partout.

Reste à voir jusqu'à quel point est fondée la théorie du « morceau ». Est-il exact que, pour apprécier la peinture, il faille, ainsi qu'on le prétend aujourd'hui, considérer surtout

Digitized by Google

le mérite de la facture et de l'exécution et regarder comme très accessoire le choix du sujet? Pour répondre à ces questions, il faut se demander ce que c'est que l'art.

Dans son origine, dans son histoire et dans son essence, l'art, c'est le symbole. L'art est né pour représenter, sous des formes aussi parfaites et aussi frappantes que possible, une idée ou un sentiment, ou bien, si l'on veut, pour reproduire soit un objet, soit un fait qui éveille certaines idées ou certains sentiments. Contemplez l'art dans toutes ses manifestations : architecture, sculpture, peinture, depuis l'époque la plus lointaine où nous le voyons apparaître aux bords du Nil, quarante ou cinquante siècle avant notre ère, jusqu'au moyen âge et même jusqu'à la Renaissance, partout vous trouverez qu'il s'adresse au peuple par le symbole. Ainsi, en Égypte, dans les tombeaux de la Vallée des Rois, près de Thèbes, les fresques qui couvrent les murs racontent les migrations de l'âme après la mort. Sur le fronton des temples, le scarabée ouvrant ses ailes est l'image de l'éternité. Les plinthes des murs et les chapiteaux sont ornés de la fleur symbolique du lotus. Les prodigieuses colonnes de la salle hyposthile, à Karnak, résument la théogonie de l'époque. Là, toutes les pierres parlent et les hiéroglyphes sont la transition entre la représentation figurée de l'idée et l'écriture, qui la traduit d'une façon plus abstraite. Même épanouissement du symbole aux Indes.

Saisissez plus tard la naissance de la peinture moderne dans les catacombes ; consultez, par exemple, le magnifique ouvrage de M. Théophile Roller, dont M. Albert Réville a si bien fait ressortir l'importance (*Flandre libérale, Variétés*, septembre et octobre 1881). Tout ici est symbole. On emprunte jusqu'aux mythes du paganisme pour figurer les croyances chrétiennes. Ainsi, j'ai vu dans la collection Disch, récemment vendue à Cologne, des fragments de verre colorié extrêmement curieux, où, à côté d'Adam et Ève et de Jonas rejeté par la baleine, Danaë toute nue reçoit la pluie d'or, comme dans le tableau du Titien, sans doute pour représenter l'infusion de la grâce. Le Christ, c'est l'ἰχθύς, le

Digitized by Google

poisson symbolique ou l'agneau. Dans une agape, parmi les personnages qui assistent au banquet eucharistique, on voit deux femmes et à côté d'elles se trouve écrit :

Agape misce nobis. Agape, mêlez-nous.
Irene porge calda. Irène, servez chaud.

Agape signifie l'amour, et Irène, la paix. Comme dans la vallée du Nil, il n'est rien qui n'ait un sens mystique. Il en a été de même quand l'art est sorti des Catacombes pour s'épanouir splendidement dans les églises romanes et gothiques. La forme même de l'édifice, la croix, est l'image du sacrifice qui est la base du culte nouveau. Les feuillages si variés, sculptés au haut des piliers, les bas-reliefs et les mille statues qui ornent le portail, les étoiles qui scintillent dans l'azur de la voûte, les peintures des verrières et les fresques sur les murs, les proportions mêmes de l'édifice et l'aspiration vers l'infini des flèches, qu'on a voulu faire toujours plus hautes, tout ici, comme en Égypte, est destiné à faire comprendre aux masses les dogmes, les croyances, les espérances, les souvenirs de la religion populaire. Je n'insiste pas : on se rappelle les pages de Michelet et de Lamennais à ce sujet. Donc, point de doute : l'art est né et s'est développé pour parler au peuple, pour représenter des idées et des sentiments, et son importance réside dans les sujets représentés.

En Grèce même et dans ses républiques rationalistes, c'est le sentiment patriotique, prenant la place des anciens mysticismes, qui inspire l'art. C'est uniquement parce qu'il y voit un moyen d'entretenir et d'exalter le culte de la Patrie que Périclès bâtit le Parthénon et consacre aux arts la moitié du budget d'Athènes. Minerve (Αθενη), que l'on y adore, n'est que l'image de la cité, pour qui chacun est prêt à mourir, les armes à la main. C'est compris ainsi que l'art est véritablement un intérêt social.

Voyez le peuple, qui conserve, lui, les instincts primitifs et profonds de l'humanité. Quand il est admis au Salon, qu'est-ce qui le frappe? Les sujets représentés. Il n'a pas la

Digitized by Google

culture spéciale nécessaire pour apprécier les raffinements ou la perfection du procédé. Il juge uniquement d'après la façon dont l'artiste a rendu un fait, une scène, un sentiment, une pensée. Le peuple a-t-il tort? Je ne le crois pas. Il reste dans la véritable tradition de l'art. Lisez les fameux *Salons* de Diderot. Récemment, un écrivain d'infiniment de goût et de finesse d'aperçus, M. Brunetière, de la *Revue des Deux-Mondes*, reprochait à Diderot d'avoir appliqué à la peinture un système de critique qui n'est de mise qu'en littérature, et d'avoir jugé les tableaux comme les livres. Diderot jugeait comme le peuple. Il se demandait: L'artiste a-t-il choisi un sujet convenable et l'a-t-il bien compris et bien rendu? A-t-il bien fait de donner ce sentiment à tel ou tel personnage? Éveille-t-il en nous le sentiment qui convient à la scène représentée? A mon avis, Diderot, qui pense en ceci comme le peuple, a raison. Il s'occupe de la chose essentielle S'il s'était borné à parler glacis, empâtement, coups de pinceau et autres détails du métier, il aurait pu recevoir des leçons d'un rapin.

Mais, dira-t-on, ne faut-il donc point tenir compte du procédé, de l'exécution, en un mot du « morceau »? Certainement : c'est là aussi chose capitale, mais dans son ordre. Bien dessiner, bien peindre, bien sculpter est indispensable pour qu'il y ait œuvre d'art dans toute la force du terme. On a donc raison d'attacher le plus grand prix à ces qualités nécessaires. C'est comme le style en littérature. Le style seul, c'est-à-dire la perfection de la forme littéraire, assure à un écrit une vie durable.

Il faut donc, avant tout, qu'un tableau soit bien peint. C'est ce qui a manqué, par exemple, à Raulbach. Ses toiles, ses fresques sont admirables de composition et de profondeur, pleines d'intentions et de signification ; mais la condition essentielle fait défaut : elles ne sont pas bien peintes. Ce qui le prouve, c'est qu'elles font meilleur effet en gravure. On en peut dire autant d'Ary Scheffer. Et néanmoins, quelles œuvres charmantes et vraiment belles que *Francesca di Rimini*, *Mignon aspirant au ciel*, ou *Sainte Moniqua* et *Saint-*

Digitized by Google

Augustin. Si Scheffer avait été plus coloriste, ce seraient là de vrais chefs-d'œuvre. J'ai exprimé autrefois des idées semblables à propos d'une toile de Portaels, *la Sulamite*, qui réunissait le mérite de la couleur et du dessin à toute la poésie de la Bible incarnée dans cette ravissante figure.

En résumé, le procédé, la facture, « le morceau », c'est-à-dire bien peindre et bien dessiner, sont chose capitale; mais ce n'est là que l'instrument, le moyen de rendre l'idée ou le sentiment. C'est la parole dans l'art. Sans doute, il faut d'abord bien parler, mais le principal est toujours ce que l'on dit et l'usage que l'on fait des facultés oratoires.

Tous, tant que nous sommes, artistes, critiques et amateurs, nous sommes trop sous le charme de l'exécution. Nous oublions que l'art est né pour dire quelque chose et, ainsi, pour éveiller en nous la pensée et pour parler à l'âme. C'est de cette façon que nous avons été amenés à considérer le sujet comme accessoire et que, par suite, les tableaux qui attachent et qui frappent par ce qu'ils représentent ne sont pas nombreux. C'est pour le même motif que le paysage, si rare jusqu'au XVII^e^ siècle, prend dans nos Salons une place croissante et que les tableaux de paysage sont souvent les meilleurs.

J'ai dit qu'en second lieu la facture même m'avait semblé inférieure à ce qu'elle était naguère. J'ai cru constater un effort pour sortir de l'ébauche et de l'à-peu-près, afin d'arriver à un rendu plus complet, à une reproduction plus exacte et surtout plus détaillée de la réalité. Les prodigieux petits Van Beers ont été les spécimens les plus réussis de cette réaction. Or, c'est cet effort qui, très fréquemment, à mon avis, n'a pas réussi.

On a fait lourd, sûr et maladroit. Je sais qu'un jugement aussi sommaire peut être facilement contesté. Pour l'appuyer, je devrais citer, comme preuves, les tableaux de quelque importance, où se constatent ces défauts. Je ne puis le faire dans cette rapide notice. Je dois me contenter d'en appeler aux souvenirs des juges compétents qui ont étudié avec quelque soin les Salons de Paris et de Bruxelles de cette année.

Digitized by Google

Pour faire comprendre ma pensée, je ne citerai qu'un exemple, celui de M. Mestdagh. On se rappellera la *Vague,* exposée il y a peu d'années et acquise par le Roi. Un bateau de pêche est vu du côté de la poupe, en plein raccourci, au moment où il s'enlève sur le flot qui se gonfle sous lui. Jamais je n'ai vu le mouvement de l'océan mieux rendu. Quel ciel profond! quelle eau vivante! On sent l'air marin, toute la poésie de la pleine mer vous saisit et vous ravit. C'était une merveille. Cette année, M. Mestdagh s'est efforcé d'arriver à plus de consistance et de vigueur. La facture est devenue lourde, presque grossière ; la mer est opaque ; ce n'est plus la vague claire et profonde : c'est du chocolat liquide.

D'où vient que, quand on a voulu faire mieux, on a fait plus mal? Cela provient, je crois, de l'habitude prise de peindre d'après le système que j'appellerai de l'ébauche. Au lieu d'achever, de lécher, de peindre et de repeindre, et, en somme, de faire mou et exsangue, on a posé les couleurs en touches carrées, vigoureuses, hardies, enlevées, parfois heurtées et brutales, mais donnant certainement l'impression de la réalité. C'est le procédé qu'on trouve au plus haut degré de perfection dans Frans Hals. Sans contredit, cette tentative a fait faire un progrès à nos artistes depuis quelques années.

Placez, à coté l'un de l'autre, un tableau de force moyenne, datant de vingt ou trente ans, et un tableau de valeur égale, mais récent, et le contraste sera frappant. Le premier paraît peint à l'eau de savon ; il manque de couleur et de consistance. Le second est solide, énergique, d'une tonalité puissante et colorée. Je ne puis mieux faire entendre ce que je veux dire qu'en priant de comparer une des anciennes marines de Clays avec celles qu'il peint maintenant. Mon observation ne s'applique pas, bien entendu, aux maîtres. Ainsi, les portraits de Navez et de Gallait, exposés l'an dernier, l'emportaient, même comme vigueur de couleur et puissance de relief, sur ce que l'on produit de plus fort aujourd'hui. Fait-on rien de plus réel, de plus vivant, de plus ferme que le *Bertin* d'Ingres, un pur dessinateur, disait-on ? Il n'en reste pas moins

Digitized by Google

vrai qu'à considérer la manière de peindre, un progrès incontestable avait été fait, en comparaison, non des anciens, mais des œuvres de 1830 à 1850. Toutefois, il n'avait été obtenu, la plupart du temps, qu'en négligeant deux choses essentielles : le dessin et le rendu du détail. On se contentait d'une sorte d'ébauche, rendant fortement l'impression. De là la théorie de l' « impressionisme ». Tous ceux qui maniaient le pinceau n'étaient certes pas « impressionistes », mais l'influence était générale, le goût du public pour la « modernité » aidant. Ai-je besoin de répéter ici encore qu'il faut excepter les vrais maîtres? Ainsi, Stevens et Wauters ont toute la fermeté de touche et de coloris de l'impressioniste le plus vigoureux, et, en même temps, le dessin, le rendu, l'achèvement du détail ne laissent rien à désirer.

Mais peut-on se contenter de rendre une impression au moyen d'un faire lâché, mais énergique, et qui charme beaucoup, parce qu'il traduit d'une façon immédiate la personnalité de l'artiste? Je ne le crois pas, pour bien des motifs, dont en voici deux : D'abord, on est amené ainsi à sacrifier le dessin, base de tous les arts graphiques; ensuite, on tombe dans l'aquerelle.

Il me semble que nos artistes ne dessinent pas assez. Il suffit de feuilleter les cartons de dessins et d'esquisses des musées de Dresde, de Florence ou de Paris pour demeurer émerveillé de la masse énorme de travaux préliminaires qu'ont faits les artistes du XVI^e^ et du XVII^e^ siècle. Par exemple, que de dessins de Raphaël, mort si jeune, et cependant on ne possède que la moindre partie de ceux qui sont sortis de sa main infatigable. Quel culte profond du beau ! quelle conscience, quelle recherche persistante de la perfection ! Sur telle feuille de papier, le divin maître d'Urbano a recommencé seize fois le même trait. On ne le contestera pas : on ne travaille plus autant et aussi sérieusement qu'à cette époque. En tout cas, il est certain que la tendance récente a été de négliger le dessin en même temps qu'on sacrifiait le sujet : l'un tient à l'autre. Qui dira que ce n'est pas regrettable?

Digitized by Google

Secondement, ai-je dit, l'« impressionisme » conduit à faire des aquarelles à l'huile. Nul, plus que moi, j'imagine, n'a le goût de l'aquarelle. J'y trouve une saveur pénétrante et intime. Les retouches étant interdites, tout est vif, franc, prime-sautier. Vous avez le sentiment de la chose plus encore que la réalité. Rien n'est plus spirituel : cela émane directement de l'esprit de l'artiste et parle à l'esprit du spectateur. Ainsi, en regardant les charmantes aquarelles de M. Le Ghait, j'éprouvais dans toute sa force l'impression de la nature éclatante et joyeuse de l'Italie méridionale. Oui, c'est bien là Capri, avec sa mer d'azur, ses rochers à pic d'ocre jaune, ses collines où se mêle le vert pâle et gris des oliviers à la verdure intense des orangers et ses maisons à terrasses arrondies dont le blanc intense reflète les rayons du soleil !

Si donc la peinture à l'huile ne doit pas aller au delà de l'impression, je préfère l'aquarelle, car elle est moins lourde, plus franche et moins chère.

Pour beaucoup d'artistes, l'habitude de s'en tenir à l'ébauche leur a gâté la main, et quand, comme récemment, ils ont voulu achever davantage et rendre le détail, ils se sont trouvés maladroits, très empêchés. Celui qui a quelque pratique et l'instinct du coloriste en arrive, sans trop de peine, à jeter sur la toile les masses, les plans et les tons qui rendent l'ensemble et qui plaisent beaucoup par la spontanéité du faire. C'est quand on veut finir et reproduire la nature telle qu'elle est que les difficultés commencent. On repeint, on empâte, on tourne au noir, on « s'empêtre », et le charme du premier jet disparaît.

Ma conclusion est celle-ci : Il est dangereux de rechercher à tout prix la « modernité » ; on risque de tomber dans le parti pris, dans la « manière » et, ce qui est pis, dans l'affectation. Ce qu'il faut, avant tout, c'est redoubler de sérieux dans le travail. Conservez, dirai-je aux artistes, le procédé et la force de coloris que l'on a acquis dans ces dernières années ; mais tâchez que ces qualités ne disparaissent pas quand vous vous efforcez de pousser plus loin l'exécution. Cultivez

Digitized by Google

davantage le dessin. Le dessin est l'honnêteté dans les arts, la base de toute reproductiou fidèle de la nature et, par conséquent, de tout « réalisme » sincère. Dessinez beaucoup, afin de pouvoir au moins « camper » convenablement quelques figures, même sans modèles.

Enfin, ne négligez plus tant le choix des sujets. L'histoire et les tableaux d'autel vous donnent des nausées, dites-vous. Voyez cependant comment Munkascky a su renouveler, en une toile qui a été comme une révélation, une scène du Nouveau Testament répétée à satiété. Si l'art doit conserver quelque importance comme élément de civilisation, dans les sociétés de l'avenir, ce n'est pas en se bornant à être une gastronomie de l'œil pour quelques millionnaires amateurs : c'est en reprenant au sein des démocraties modernes la glorieuse mission qu'il a remplie jadis, dans l'incomparable république qu'ont immortalisée Platon, Sophocle et Phidias.

Émile de Laveleye.

Digitized by Google

ESSAIS ET NOTICES.

LES ORIGINES DE ROME.

Storia civile e costituzionale di Roma, per DIOMEDE PANTALEONI, M. D. senatore del Regno. Volume primo. Torino, 1881.

L'histoire romaine a été complètement renouvelée par la science moderne. Malheureusement, pour ce qui concerne les premiers siècles de Rome, les résultats sont beaucoup plus négatifs que positifs. Peu de matériaux ont résisté à l'épreuve de la critique, les hypothèses ont succédé aux hypothèses, et un grand nombre de savants sont tombés dans un scepticisme qui ressemble fort à du découragement.

M. Pantaleoni n'est pas de ces indécis, de ces timides; il ne désespère nullement d'arriver à quelque chose de certain touchant les origines de Rome et ses destinées sous la royauté.

Il est convaincu que l'on peut dégager de l'étude des sociétés humaines des lois aussi évidentes, aussi constantes, aussi immuables que celles qui régissent le monde physique, et reconstruire, à l'aide de ces lois, l'histoire primitive des nations : la comparaison des différents types sociaux nous révèle les principes qui ont présidé à l'évolution successive des peuples. C'est dans l'application systématique de cette méthode comparative à l'histoire romaine que réside principalement l'originalité du travail de M. Pantaleoni.

Nous ne pouvons songer à analyser ici le volume de sept cents pages que nous avons sous les yeux. Nous nous contenterons de donner un aperçu des doctrines de l'auteur relativement aux origines de Rome et à l'histoire de la royauté romaine.

La population romaine se forma du mélange d'éléments divers

Digitized by Google

qui, par leur fusion, produisirent un type mixte supérieur à chacun des types primitifs pris en particulier.

Quels furent ces éléments primitifs? D'abord deux tribus génétiques, celle des *Tities* et celle des *Ramnes*.

La tribu des *Tities* occupa la première les lieux où devait s'élever Rome. Elle était d'origine sabine ou sabellienne, et réalisait le type de la tribu patriarcale parvenue à la période de développement que caractérise l'organisation de la *gens*. La *gens* est, comme on sait, un groupe de familles descendant ou prétendant descendre d'un auteur commun et vivant dans le même canton (*pagus*). La *gens* ne connaissait, dans le principe, que la propriété collective. A la *gens* étaient attachés des *clients* ou membres inférieurs.

La tribu des *Ramnes* appartenait à un type différent, que l'auteur appelle la *tribu mamertine*. La *tribu mamertine*, c'est la bande d'aventuriers armés qui va, sous la conduite d'un chef librement accepté, chercher fortune loin du pays natal, qui ne suffit pas à ses besoins. Le lien de cette association guerrière est l'attachement personnel au chef. La famille, la collectivité des biens lui sont inconnues.

Les *Ramnes*, comme les *Tities*, étaient des Sabins : M. Pantaleoni combat avec vivacité l'opinion courante, qui en fait des Latins. Ils vinrent s'établir auprès des *Tities*, fondèrent des familles (c'est ce que marque l'histoire du rapt des Sabines), et se modelèrent sur le type de la tribu patriarcale, tout en conservant quelques traces de leurs caractères distinctifs : un esprit plus large et moins stationnaire, une facilité plus grande à ouvrir leurs rangs à l'étranger et l'idée de la propriété individuelle. Peu à peu, les deux tribus se mêlèrent, et leurs membres prirent la dénomination commune de *Quirites*. Tel fut le noyau de la population romaine : c'est ce patriciat sabellien, race dure, froide, patiente et calculatrice, qui marqua de sa forte empreinte les institutions de Rome.

Tities et *Ramnes* étaient des conquérants, des envahisseurs. Le sol où ils s'étaient établis était latin. Les populations latines soumises par eux formèrent la *plèbe*. Les Latins se trouvaient dans un état social plus avancé que les Sabelliens : ils s'étaient élevés à la conception de la *cité*. Si la plèbe latine n'avait point la rigidité, la consistance du patriciat sabellien, elle était, en revanche, comme un ferment de progrès. La condition des plébéiens dans le vieil État romain est assez connue.

Digitized by Google

Un nouvel élément vint se joindre aux populations agglomérées sur le territoire de Rome, les Etrusques. Car, d'après M. Pantaleoni, la tribu des *Luceres* était une tribu étrusque. Il allègue comme preuve le changement qui se produisit soudain dans la civilisation romaine : celle-ci subit visiblement l'influence de la civilisation étrusque ou, plus exactement, de cette civilisation étrusco-hellénique propre aux grandes cités maritimes et commerçantes de l'Étrurie. La dynastie des Tarquins est une dynastie étrusque, mais sa domination ne représente pas une conquête : la tribu des *Luceres* se plaça à côté et non au-dessus de celles des *Tities* et des *Ramnes*. L'arrivée de L. Tarquin et d'un grand nombre de familles étrusques à Rome s'explique par les luttes de partis qui divisaient alors les villes de l'Etrurie : la faction qui succombait était exilée ou émigrait volontairement. Ces circonstances valurent à Rome un accroissement rapide de population et de richesse. Les émigrants étrusques, supérieurs aux tribus sabelliennes en industrie, en lumières, en civilisation, acquirent un grand ascendant, et c'est ainsi que leurs chefs les plus distingués devinrent rois de Rome. Les institutions militaires et administratives de Servius Tullius (Mastarna) eurent une immense portée; ce roi tendit à favoriser la plèbe, à affranchir les clients et à équilibrer les différents éléments de l'Etat. Sous le règne de Tarquin le Tyran, la puissance extérieure de Rome atteignit son apogée; mais, à l'intérieur, l'exercice arbitraire du pouvoir mécontenta la plus grande partie de la population. Le patriciat sabellien releva la tête, et Tarquin succomba sous la coalition des intérêts qu'il avait froissés. La domination étrusque n'avait pas jeté à Rome de profondes racines. La fondation de la république fut l'œuvre de la réaction aristocratique et nationale.

Le reste du volume est consacré à l'histoire interne et externe de Rome jusqu'aux guerres contre les Samnites.

L'auteur étudie les transformations de la législation civile, notamment par rapport au droit de propriété : les institutions patriarcales se décomposent, la *gens* se désagrège peu à peu, la propriété individuelle se développe aux dépens de la propriété collective, les clients s'émancipent, etc. Il retrace la lutte politique et sociale qui s'engagea entre les patriciens et les plébéiens, et s'efforce d'en déterminer nettement les diverses phases. Il insiste avec raison sur ce fait : que les révolutions profondes et durables s'opèrent insensiblement, par l'évolution naturelle des forces sociales, et que l'individualité humaine n'y joue qu'un rôle secondaire.

Digitized by Google

Nous avons tâché de donner une idée de l'*Histoire civile et constitutionnelle de Rome*. Si, maintenant, on nous demande ce que nous pensons des doctrines de l'auteur, nous avouerons que nous sommes assez embarrassé et que nous avons dû, plus d'une fois, suspendre notre jugement. M. Pantaleoni s'est montré beaucoup trop avare de citations; il n'indique que rarement et incomplètement ses autorités. Ce reproche est plus sérieux qu'il n'en a l'air. Il est extrêmement difficile de vérifier toutes les assertions du savant écrivain; il faudrait presque que le critique refît le livre pour son compte. Nous engageons M. Pantaleoni à donner plus de notes dans les volumes suivants et à citer non seulement les sources anciennes, mais encore les titres, les éditions et les pages des livres modernes auxquels il a eu recours.

Quoi qu'il en soit, nous avons trouvé dans son *Histoire de Rome* beaucoup de choses intéressantes et que nous croyons vraies, à côté d'allégations qui nous paraissent douteuses ou hasardées.

La méthode comparative est brillante, séduisante, mais dangereuse. N'existe-t-il pas, en effet, des analogies trompeuses, des ressemblances superficielles, qui peuvent égarer l'historien trop confiant dans l'infaillibilité de cette méthode? Il faut se défier de l'à-peu-près et ne comparer entre eux que des faits bien avérés.

Parfois les arguments de M. Pantaleoni manquent de justesse et ne sont point probants. Ainsi, il croit voir un vestige des antiques repas en commun des *gentiles* dans les repas sacrés des membres des *curies* (p. 31). Il veut établir que toute accession de propriété se répartissait entre les *gentiles*, et il invoque, à titre d'exemple, un passage de l'*Aulularia* de Plaute où il est question d'une distribution d'argent faite par un *magister curiæ* (p. 77, note 1). Pour montrer le développement qu'avait pris la clientèle *à Rome*, il cite les cinq mille clients de la *gens Claudia*, alors que les auteurs anciens nous disent expressément qu'Attus Clausus vint *de Régille* avec cette grande masse de clients (T. Liv. II, 16; Dionys. Halic. v, 40). Il n'est pas heureux dans les remarques étymologiques qu'il fait dans l'appendice II (p. 605) : les mots *telum, jaculum, arma*, etc., viennent de racines indo-germaniques qui se retrouvent en grec. Nous pourrions multiplier les observations de ce genre.

Le livre de M. Pantaleoni renferme des idées neuves ou présentées, du moins, sous une forme nouvelle. Plusieurs d'entre elles méritent d'être prises en considération. Telle est l'hypothèse de l'origine sabellienne des *Ramnes*. Telle est la définition de la *tribu*

Digitized by Google

mamertine (cf Nissen, *das Templum,* p. 154 et suiv.; Berlin, 1869), dont l'éminent écrivain analyse le caractère avec une grande perspicacité.

Certains points de l'histoire de la royauté romaine, l'intervention étrusque, par exemple, sont traités d'une façon très remarquable.

Quant à l'histoire du droit de propriété à Rome, nous devons faire nos réserves. Les théories de l'honorable sénateur italien sont spécieuses, mais nous n'oserions nous y rallier entièrement.

Nous ne pouvons admettre que les patriciens aient été exclus, comme le prétend M. Pantaleoni, du cens et des centuries de Servius Tullius jusqu'à la loi des XII Tables. Nous n'entrerons pas dans une discussion approfondie ; nous nous bornerons à une simple observation : L'organisation de Servius Tullius était essentiellement militaire : comment supposer que les patriciens, qui constituaient une fraction considérable du *populus,* n'aient pas été portés sur les rôles de l'armée ? — M. Pantaleoni émet une opinion nouvelle sur la *patrum auctoritas*. D'après lui, les *patres* étaient, sous la royauté, le sénat (alors exclusivement patricien) et, sous la république, l'assemblée des patriciens par curies. L'hypothèse est ingénieuse ; mais un pareil transfert d'attributions est étranger à l'esprit du droit public romain et, d'ailleurs, cette manière de voir est en contradiction avec les textes. — Il est d'autres points encore sur lesquels nous différons d'avis avec M. Pantaleoni ; mais nous n'abuserons pas de la patience du lecteur.

M. Pantaleoni possède une vaste et solide érudition. Il lui arrive pourtant de passer assez légèrement sur des questions délicates et controversées ; çà et là, il procède à la manière d'Alexandre tranchant le nœud gordien. Il semble ne pas connaître les travaux de M. Willems sur le *Sénat romain ;* nous pensons, du moins, que, s'il les avait consultés, il aurait modifié certaines parties de son livre.

Nous nous hâterons d'ajouter que, si la *Storia civile et costituzionale di Roma* n'offre pas toujours toute la précision et toute l'exactitude scientifique désirables, elle est intéressante et *suggestive*. C'est l'œuvre d'un homme distingué, qui porte dans ses études une grande indépendance et une grande rectitude de jugement.

L'ouvrage est écrit avec une verve et une chaleur toutes méridionales ; plusieurs pages sont remarquables par la vigueur de la pensée et du style. Mais l'art de la composition fait un peu défaut ;

Digitized by Google

il y a des longueurs et des répétitions fatigantes. L'auteur l'a bien senti; il s'excuse sur les difficultés du sujet (p. 298). Nous ne méconnaissons pas ces difficultés, et nous comprenons qu'il importait, avant tout, d'être clair. Nous estimons cependant que le présent volume pourrait, sans inconvénient, être réduit d'un bon quart.

Nous ne voulons pas terminer cet article sans rendre hommage aux sentiments qui ont inspiré et guidé M. Pantaleoni : à cet ardent patriotisme qui éclate dans sa belle et touchante dédicace « à l'Italie »; à cet amour du vrai, à cette noblesse et à cette élévation de pensée qui animent, pour ainsi dire, toutes les pages du livre et qui commandent le respect et l'estime.

P. THOMAS.

POUR ET CONTRE LES JUIFS.

ÉDOUARD MARTEAU. *Un nouveau royaume* (Roumanie). Paris, Jules Gervay, 1881, in-8°. — Bax. Splinter en Balk. S'Gravenhage. Jouvée, 1881, 1 br. in-8°. *Des Lahrer hinkender Boten neuer historischer Kalender auf das Jahr* 1882.

L'un des collaborateurs du *Correspondant*, M. Edouard Marteau, a bien voulu nous adresser son livre sur la Roumanie. Nous l'en remercions d'autant plus que la question juive, dont nous nous sommes déjà occupé dans cette *Revue* (voir livraison de mars 1880), est plus que jamais à l'ordre du jour.

« Pour les juifs ou contre les juifs! » s'écriait l'autre jour, à Berlin, l'incorrigible pasteur et député Stoecker, « tout l'interêt de la prochaine lutte électorale est là. »

On continue donc en Allemagne, dans un certain monde, à tout confondre, à tout travestir. Et cela se fait sciemment. Tel n'est pas le cas de M. Édouard Marteau. Il parle avec une indignation aussi légitime que sincère de la conduite des juifs en Roumanie. Chassés de Russie, ils ont jeté leur dévolu sur ce nouveau royaume; ils y arrivent en foule et prétendent non seulement y conquérir leurs droits politiques, mais encore y jouer un rôle prépondérant. A cela il n'y a qu'une chose à reprendre : ce sont les procédés dont ils se servent pour parvenir à leurs fins. Ailleurs, ils sont surtout banquiers, marchands et brocanteurs; en Roumanie, ils sont, de préférence, cabaretiers. Pourquoi? Parce que, de cette

Digitized by Google

façon, ils sont en contact incessant avec le peuple, apprennent à mieux le connaître, à pouvoir plus tard le diriger. M. Marteau n'entrevoit, nous semble-t-il, qu'une partie de la vérité quand il dit que les juifs ont déjà englobé la Moldavie et la Valachie dans la zone de consommation de l'Autriche et que celle-ci peut se féliciter d'avoir trouvé en eux d'excellents courtiers pour son commerce. Est-ce que, par hasard, l'empire des Habsbourg n'aurait pas en eux des alliés d'une plus haute portée? Est-ce que les persécutions contre les juifs, qui sont en ce moment à l'ordre du jour dans les pays slaves, ne sont point de nature à pousser ceux qui en sont les victimes à transporter leurs griefs sur le terrain politique, à faire d'eux, surtout dans les provinces danubiennes, les adversaires de l'ambition moscovite? Si nous ne nous trompons pas, l'invasion des juifs, loin d'être, pour les Roumains, une menace, un danger, serait pour eux un secours, un prochain bienfait. Ce qui se passe là-bas s'explique facilement. L'israélite a du sang rassis dans les veines; il vient au monde vieillard; cela seul suffit pour le rendre supérieur aux peuples nouveaux, aux peuples enfants.

Quand il en rencontre sur son chemin, il les civilise à sa manière, imposant ses services, les faisant payer le plus cher possible. N'allez point lui dire que ce système d'éducation est aussi dangereux que brutal : vous n'y gagnerez rien. C'est tout au plus s'il vous répondra que les anciens enivraient bien des esclaves pour inspirer à tous l'horreur de l'ivrognerie, et que Christophe Colomb lui-même n'a pu faire tenir un œuf debout sans le casser. Pâtir pour parvenir est leur devise, mais commencer par ruiner les gens pour les punir de leur imprévoyance est, à coup sûr, un singulier moyen de les corriger, de se faire des élèves attentifs et soumis. Après les Russes et bien d'autres, les Roumains s'en plaignent. Si ces derniers voulaient tant soit peu réfléchir, ils ne tarderaient point à reconnaître que leur premier devoir est d'accorder aux juifs l'égalité civile, ainsi que le veut le traité de Berlin, et qu'ensuite, ayant fait de leurs envahisseurs des compatriotes, ils n'auraient plus à attendre d'eux que de bons procédés. Les juifs achètent, ils vendent, ils troquent, mais d'ordinaire ils ne fabriquent pas.

Donc, en ayant partout en Roumanie des écoles des arts et métiers, à l'instar de celles qui existent déjà en trop petit nombre pour un si vaste territoire, on perfectionnerait bien vite les produits du pays, les juifs seraient là pour en trouver le placement

Digitized by Google

avantageux et tout le monde y gagnerait. Nous savons que, dans tous les pays où les juifs n'ont pas encore pu obtenir leur émancipation, ils menacent volontiers de l'Alliance israélite ceux qui les mettent ainsi au ban de la civilisation, mais il y a quelque chose de plus formidable que cette société, c'est leur esprit de corps. Leur puissance mercantile est assez bien établie pour ruiner le pays dont ils auraient à se plaindre et qu'ils se plairaient à mettre en interdit. Le prince de Bismarck croit, sans doute, n'avoir rien à redouter d'eux parce qu'ils ne sont qu'un demi-million d'hommes dans un vaste empire; mais ils sont tous libre-échangistes et tous libéraux, — leurs journalistes surtout, — et c'est peut-être pourquoi l'illustre chancelier les défend d'assez mauvaise grâce contre la haine aveugle des féodaux et des ultra-protestants. Cette indifférence ou cette tiédeur de sa part vient d'avoir eu un singulier résultat. Le chef des vieux catholiques allemands, le vénérable Doellinger, a pris position dans le débat.

Il a parlé devant l'Académie royale de Munich en historien, en philosophe chrétien ; il a célébré les mérites de la tolérance, il a fustigé avec une verve indignée les bas calculs et les préjugés surannés qu'on voudrait faire revivre dans la patrie de Lessing. Son succès a été grand et il devait l'être. Voilà donc, du coup, les protestants allemands, qui n'ont pas désavoué assez vivement le pasteur Stoecker et ses amis, battus par les vieux catholiques. Voilà donc les transfuges du catholicisme à la Pie IX et à la Léon XIII, les fiers ennemis du jésuitisme sous toutes ses formes mis de nouveau en évidence et appelés peut-être à de grands succès. Qui sait ? C'est peut-être là la conclusion la plus imprévue et la plus logique de la lutte du chancelier allemand contre la curie romaine.

On s'use en opposant un despotisme à un autre, on triomphe tôt ou tard en opposant la vérité au mensonge, la lumière aux ténèbres, la liberté à la contrainte.

Le 24 août dernier, dans la réunion des antisémitiques de Berlin, tenue dans les salons de Kœhler, M. le pasteur Stoecker a accusé le chanoine Doellinger d'avoir changé d'opinion, de défendre en 1881 les juifs, dont il ne voulait pas entendre parler en 1846, et il trouve que c'est là une preuve de sénilité.

Cette accusation est absurde. Les juifs allemands d'avant leur émancipation ne ressemblent en rien à ceux d'aujourd'hui. On n'a, pour s'en convaincre, qu'à lire la belle lettre que Berthold Auerbach, le chantre de la Forêt-Noire, a adressée au chanoine

Digitized by Google

Doellinger à la suite du discours académique dont nous avons parlé.

« Permettez-moi, lui dit-il, à moi qui, depuis bientôt un demi-siècle, travaille, dans la mesure de mes forces, pour notre patrie allemande, de vous remercier du fond du cœur. Et je puis ajouter avec confiance que ceux qui sont animés du même sentiment sont innombrables. Profondément atteints, nous attendons dans une douleur amère l'homme qui délivrera de l'ignominie notre temps, notre patrie et nous autres juifs. Nous ne méconnaissons point les efforts des hommes qui, çà et là, ont entrepris cette tâche. Mais vous, vous avez en un lieu sacré par la science et à une heure solennelle, prononcé le mot décisif : Que le chaos disparaisse! — et la lumière se fit. A tous ceux qui font de l'expression : une religion d'amour, une phrase menteuse, à ceux qui, sans penser au tort qu'on faisait par là à l'âme du peuple allemand, ont, dans leur frivolité, considéré la chasse aux juifs comme un divertissement et lâché la bride au fanatisme, à tous ceux-là vous avez mis sous les yeux la méchanceté de leurs actes. Vous l'avez fait d'une façon péremptoire. Nous, juifs allemands, qui aimons de toutes nos forces notre patrie allemande et cherchons à réparer les fautes et les défaillances des nôtres, — nous respirons. C'est pour cela que nous vous remercions. Une armée de juifs et de chrétiens, s'étendant à perte de vue, a pris la devise de l'Antigone de Sophocle : « Nous sommes là pour imiter non ceux qui haïssent, mais ceux qui aiment. »

Le digne homme, l'excellent écrivain ne dit rien de trop. Nous constatons, à l'honneur de l'Allemagne, qu'à l'heure qu'il est, le mouvement antisémitique a cent fois plus d'antagonistes que d'adhérents. De toutes parts, on se retourne contre lui. Le *Messager boiteux de Lahr* pour 1882, un almanach populaire qui se tire à près d'un demi-million d'exemplaires et toujours à la fin du mois d'août pour l'année suivante, s'efforce de prouver, dans des anecdotes et des sentences, que les juifs sont des citoyens actifs et utiles qu'on ferait mieux d'imiter en bien des choses que d'insulter et de bafouer à tort et à travers. Les étudiants allemands reviennent aussi, pour la plupart, à ces sentiments. L'autre jour, ils avaient organisé un pèlerinage au Kyffhaeuser où, d'après la légende inventée au XVII^e^ siècle par le professeur Hofmann, le vieil empereur Frédéric Barberousse reposerait sous les ruines d'un château bâti par les Hohenstaufen. Ils lancèrent des invitations et prièrent, entre autres, le D^r^ Henrici, le journaliste antisémitique le plus violent, de prendre part à la fête, mais à la con-

Digitized by Google

dition expresse de ne point ouvrir la bouche. Le journaliste se fâcha : il cria si bien qu'il leur fit la plus belle réclame du monde.

Les choses en sont là. Les antijuifs ne servent à rien, mais on se sert d'eux pour les ridiculiser. Est-ce la fin de la comédie? Nous ne demanderions pas mieux ; tout nous dit cependant que nous devons nous attendre à de nouvelles et tristes folies. Le fameux docteur Stoecker est toujours prédicateur de la cour à Berlin et député. Il veut, comme nous l'avons dit, que les élections législatives du 27 octobre prochain se fassent pour ou contre les juifs. Le mieux serait de le prendre au mot. En attendant, il reste sur la brèche, répondant par des sarcasmes à ceux qu'on lui adresse. De temps à autre, un aveu lui échappe. Il y a pour lui des gens plus coupables que les juifs : ce sont les progressistes qui, sous la conduite de l'éminent député Richter, ont déclaré la guerre à l'orthodoxie protestante et à son synode.

Cette intervention change la face des choses et nous promet des surprises. Le suffrage universel ne sera probablement pas moins logique et patriotique en Allemagne qu'il ne l'a été récemment en France. Un pasteur libéral hollandais, M. Bax, dans une brochure qu'il vient de publier, au profit des israélites persécutés en Russie, sous le titre de : *La paille et la poutre*, met les brailleurs antisémites d'outre-Rhin au-dessous des juifs, dont ils ont les défauts les plus marquants, sans avoir aucune de leurs qualités. La Hollande doit beaucoup aux enfants d'Israël. Les preuves historiques abondent ; elles ont été réunies en 1843, par M. Kroenen, en un volume sous le titre de : *Geschiedenis der Joden in Nederland*. L'influence financière et politique des juifs promet de n'être pas moins salutaire à l'Italie nouvelle ; mais, à ce propos, M. Bax croit que le savant professeur de Laveleye a quelque peu exagéré les choses. Les libéraux italiens ne seront probablement point de cet avis. Et cela se comprend.

Comme nous l'avons dit, les juifs sont, en politique, progressistes, en économie libre-échangistes. Par cela seul, ils sont, dans l'Europe entière, nos alliés ; les coups qu'on leur porte retombent sur nous, et c'est à nous de les défendre, de les protéger avec plus de zèle et plus d'ardeur que nous n'en avons mis jusqu'ici.

Honneur donc au député Richter et à ses amis qui prennent cette cause en main, car, quoi qu'il arrive, ils auront bien mérité de leur patrie en empêchant l'Allemagne d'être unanime à se déshonorer.

C.-A. Rahlenbeck.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE.

Le hasard, ce grand metteur en scène, vient de rapprocher, en quelques jours, les funérailles d'un homme d'État historien et les fêtes d'un romancier populaire.

Nothomb n'a écrit qu'un livre, et ce livre, qui est une page de la vie d'une nation, vivra autant qu'elle. Conscience en est à son centième petit volume de romans, traduits dans les deux mondes.

La seule erreur, peut-être, qui doive être signalée dans l'*Essai sur la Révolution belge* — erreur qui est une contradiction, car l'auteur y dévoile les dangers de « l'irruption de l'esprit français » — c'est le conseil donné au pays de s'approprier la langue française et de lui sacrifier le flamand. Quand cela était écrit, Van Duyse était déjà connu, Ledeganck révélé, et Van Ryswyck avait débuté : la poésie flamande faisait à Nothomb la seule réponse qui convînt. Trois ans après, Conscience, puis Delaet, puis Van Kerckoven lui donnaient la réponse de la prose flamande. Si l'idée eût été praticable, elle eût été mortelle à cette révolution, à cette nationalité que Nothomb affirmait si hautement dans son livre.

Dès 1839, on put comprendre le danger. Nothomb avait bien dit : « La Belgique doit rester neutre entre l'Allemagne, l'Angleterre et la France. » Mais de cette neutralité, nous n'avions pas donné autant de gages à l'Allemagne qu'à la France; cette fausse politique, qu'Ad. Deschamps dénonçait à la tribune, nous coûta deux provinces.

Conscience et Delaet se trouvent encore ici en présence de Nothomb : le 6 février 1839, ils signent ensemble un très belliqueux manifeste aux Flamands, les conviant à remplir « les devoirs du vrai Belge », pendant que Nothomb, né dans le Luxembourg en 1805, secrétaire de la commission du Congrès chargée de rédiger un projet de constitution en 1831, Ministre depuis 1837, restait au pouvoir pour payer l'erreur du gouvernement par le sacrifice de sa province natale.

Après 1839, les libéraux ne virent longtemps encore dans le mouvement flamand qu'un danger, ce qui le fit se rejeter dans les bras du parti catholique.

Bientôt une nouvelle erreur ramena Nothomb au pouvoir et le rapprocha des flamingants catholicisés. S'il était une situation

Digitized by Google

où l'appel au pays par la dissolution des Chambres fût dans l'esprit de nos institutions, dans la loyauté du régime représentatif, c'était bien après le coup de jarnac du Sénat, en 1841, lorsque quarante-deux communes protestaient et que toutes les élections qui allaient suivre devaient se prononcer dans le même sens que nos grandes communes. « Le Roi n'acquiesça pas à ce vœu légitime, dit M. Juste. Le Roi voulait calmer les esprits, il se trompa. » L'erreur, que Nothomb partagea en acceptant de former un cabinet, nous coûta cher encore. La loi de 1842 a exposé le pays à des prétentions officielles du cléricalisme et à une lutte, facile à éviter alors, et qui, après trente-huit ans de privilège, semble interminable. C'était une contradiction nouvelle, car nul mieux que Nothomb n'avait plaidé les conséquences laïques de nos libertés : « le grand principe de la séparation de l'Église et de l'État ».

Les élections de 1845 le firent descendre du pouvoir, la loi sur les incompatibilités lui fit quitter la Chambre en 1848. Depuis 1845, il fut notre ambassadeur à Berlin, dans ce pays que le mouvement flamand devait contribuer de plus en plus à nous rallier, mais où le caractère confessionnel des écoles ne put qu'affermir Nothomb dans son erreur de 1842.

Son livre unique, écrit à vingt-sept ans, avait eu trois éditions, en 1833 et 1834. C'était d'abord une justification de 1830, demandée à l'histoire et au droit, à une véritable philosophie de nos annales et de nos institutions nouvelles. C'était « un acte » alors. C'est aujourd'hui une œuvre : œuvre d'historien penseur, d'homme d'État libéral, d'écrivain solide. L'auteur cherche « la loi de sociabilité belge » et il trouve dans toutes nos générations, solidaires les unes des autres, dans toutes nos provinces, aux institutions similaires, une même force de cohésion : « le besoin de nationalité ».

Lorsque, dans un âge avancé, il donna une nouvelle édition de son *Essai*, où il ne rectifia rien et qu'il fit compléter par M. Juste pour ne pas faire lui-même l'éloge de sa politique de 1839, lui-même voulut confirmer sa politique de 1842, dans une préface nouvelle. Deux ans après, la loi n'existait plus. L'œuvre première me semble seule durable. Van Bemmel a appelé l'édition de 1876 une édition posthume. Les vraies éditions posthumes devraient se borner à reproduire celle de 1834. Celle-là représente vaillamment le pays, consacre hautement une révolution — l'éditeur italien a évité ce mot dans la traduction du titre : *Saggio storico et politico sul* nuovo regno *belgico*.— C'est, de plus, une œuvre litté-

Digitized by Google

raire par l'ordonnance, la pensée et le style. Sauf l'erreur signalée, elle mérite d'être méditée par les citoyens belges.

H. Conscience a signé aussi son article 7 de la loi de 1842. Ses biographes s'arrêtent à ce fait, qu'ils pourraient laisser à la conscience de l'auteur et à l'histoire. Je n'y serais certes pas revenu aujourd'hui si le dernier, M. Eeckoud, n'en avait de nouveau essayé, sous la dictée de l'auteur, une justification, qui semble donc nécessaire encore après quarante ans. Si le romancier a changé l'esprit de ses deux premiers romans historiques et continué tous les autres dans le même sens, pour les faire admettre officiellement dans les hospices, les prisons et les écoles, puis, avec l'*imprimatur*, dans les librairies des deux mondes, les ovations, dont cette résolution lui a ouvert les voies, sont bien faites pour adoucir ce qui peut lui rester au cœur d'amertume des conditions « subies » ou des reproches essuyés. Je n'ai pas à intervenir. On ne pourrait se prononcer que sur deux enquêtes : l'une établissant la portée des modifications, par la comparaison des textes et par le caractère des pourparlers ; l'autre cherchant, dans l'histoire de la littérature flamande de cette époque, jusqu'à quel point le sacrifice était nécessaire et les œuvres libérales impossibles.

Conscience, né d'un père français et d'une mère anversoise, pouvait écrire dans l'une ou l'autre langue ; blâmé par son père de ne pas préférer le français, où il s'était essayé d'abord, il eut le coup d'œil juste en comprenant le parti qu'on pouvait tirer de la langue flamande dans un genre sans antécédent pour elle et sans concurrence dangereuse et en présence des difficultés des lettres françaises en Belgique.

On pourrait s'étonner chaque fois que des Flamands, même des flamingants, laissent leur langue maternelle, qui leur offre un public et des succès, pour se servir d'une langue qu'ils ne peuvent manier sans s'exposer à tant de solécismes.

Était-ce une conséquence de son choix, n'en était-ce pas plutôt la raison même ? Conscience voulut écrire pour le peuple.

Cette double résolution explique son œuvre et son succès : il avait vu clair. Son talent, mêlé de bonhomie et d'enthousiasme et trouvant le chemin des cœurs simples, a fait le reste.

Les catholiques avaient mis deux siècles à retirer Cats des mains des Flamands, ils y mirent Conscience. C'était généreux et loyal, car ils se seraient étrangement trompés s'ils avaient compté fanatiser ainsi la Flandre. L'heure du fanatisme devait venir plus tard pour la politique et la littérature. La littérature n'est pas un agent d'oppression. Ceux qui ont pris le ton exigé

Digitized by Google

n'ont pu ni voulu parler d'histoire sans patriotisme, peindre les mœurs sans émanciper le lecteur. La démocratie, si inoffensive qu'on la rende, les sentiments de liberté, si tempérées qu'en soient les traditions par un ton de religiosité, font réfléchir et progresser les esprits les plus enténébrés, et en créant un public, on ne fait pas des esclaves. Puis, quel ravissement pour « les simples », comme on les appelle, lorsqu'au lieu des vieux contes de la Bibliothèque bleue ou des Vies de saints, art mort et mortel, — ils se virent transportés dans les paysages du pays, dans son histoire, dans sa vie, qu'on leur parla d'eux-mêmes, dans leur langue, et qu'on leur présenta leur propre image, un peu flattée, comme la masse aime son portrait !

Au point de vue politique, les fêtes qui viennent d'acclamer cette renaissance n'ont pas été sans avoir des côtés délicats. Que de précautions n'a-t-il pas fallu prendre pour écarter les conflits, éviter les abstentions des partis extrêmes et y réunir, comme on l'a vu, des prêtres et des libres-penseurs ! Serait-ce pour cela que le comité n'a pas adressé de circulaire aux cercles littéraires ni aux hommes de lettres français de la Belgique, suspects d'intolérance, ni même traduit l'entête des listes de souscription dans la langue de la moitié des Belges? C'eût été oublier que, dès la première ovation faite à l'auteur du *Conscrit*, en 1850 les plus démocrates de nos écrivains français s'y étaient associés, et que ce sont nos journaux les plus avancés qui ont publié les premières traductions françaises de ses romans. L'amour du peuple était là, le mouvement flamand créait des lecteurs dans les fermes, les boutiques, les ateliers : nous allions à lui. « S'il faut opter, je suis du peuple, » disait déjà La Bruyère.

Les fêtes nouvelles ont obtenu le même concours, dans la limite imposée par les organisateurs. Mais leur vrai caractère n'est pas dans cette fraternisation. Elles auraient gagné aussi à embrasser toutes les gloires littéraires de la Flandre, de Maerlant à Van Ryswyck.— Willems seul y a figuré, sur un gonfanon, où il avait été peint en pied pour la cavalcade historique de 1880. — Mais leur côté personnel n'est pas même le plus important. Leur signification, leur émotion est venue d'ailleurs. Il faudrait n'avoir dans l'esprit aucune idée de l'importance des lectures du peuple, au cœur aucun élan de fraternité vers les humbles, pour n'avoir pas été frappé, ravi, touché, de voir — à côté des habits noirs et des cravates blanches — des groupes de villageois, de petits bourgeois simplement endimanchés, d'artisans en vareuse ou en blouse, de figures où se peignait l'habitude du travail brutal plutôt que des

Digitized by Google

choses de la pensée, venus des divers coins de la Flandre, avec leurs drapeaux et leurs musiques, marquant leurs habitudes d'association locale et de plaisirs collectifs, défiler pour saluer le romancier, que tous, certes, n'avaient pu lire en entier, que la plupart voyaient pour la première fois, mais qui leur avait donné à lire autre chose que des œuvres de crétinisation et leur avait parlé, dans leur langue, de patrie, de devoir et de liberté. Réunis, ils affirmaient, avant tout, la langue, la pensée, la civilisation flamandes : « Cœur de Flandre ! » disait De Coster ; mais ils affirmaient aussi — et si peu que ce fût, c'était bon et grand — l'idée littéraire.

Si Conscience, en se faisant petit pour parler aux petits, a quelquefois souffert de ne pouvoir prendre de plus haut notre histoire nos mœurs et l'art littéraire, s'il s'est privé de suivre les phases du roman moderne, si progressiste en Allemagne, en France, en Angleterre, en Amérique, pour rester dans un art bourgeois, ce spectacle a dû compenser tous ses sacrifices. Pour ma part, je n'ai pas à cacher que je m'y suis associé, même par des larmes.

Nous sommes loin du temps où Nothomb disait de la Belgique : « Il lui faudra moins d'efforts pour s'approprier la langue française que pour perfectionner le flamand. » — « Le français est la langue la plus facile à parler mal, » disait, vers le même temps Van de Weyer, et que de fois, depuis, nos écrivains n'ont-ils pas donné tort à notre ambassadeur à Berlin et raison à notre ambassadeur en Angleterre !

Nul n'oserait reprendre en faveur du flamand l'idée d'une langue unique. Mais on devrait bien en arriver à ce que chacun de nos auteurs se servît de sa langue maternelle. Cela est déjà assez difficile. Les Wallons ne s'avisent guère d'écrire en flamand, malgré les avantages. Les Flamands ne peuvent écrire en français sans s'exposer à toute sorte de faiblesses. Que de fois une œuvre a montré une abondance d'idées et d'images auxquelles il ne manquait que la justesse du ton et de la grammaire ! Même celles dont on a ri eussent eu une valeur, écrites en flamand : l'auteur eût été dans le génie de sa langue. Les meilleurs écrivains y gagneraient aussi : ils seraient maîtres de leur langue ; ils n'ont pas trop de temps pour se rendre maîtres du reste. Je viens de lire encore cette courte phrase : « Rien ne lui était plus... » En flamand, cela serait possible. Mais de ce train, que va devenir le français en Belgique ? J'accorde les formes dialectales et néolo-

Digitized by Google

giques, mais il ne faut pas qu'elles aillent jusqu'aux barbarismes, et les flandricismes en français ne seront jamais autre chose.

M. Camille Lemonnier n'a rien à craindre de ce côté. Il est Brabançon, n'a eu d'autre langue maternelle que le français et ses premières pages annonçaient un forgeur de style. Il a vécu en pays Brabant et s'en est assimilé les mœurs. Des divers genres qu'il a abordés, celui où il débuta par de petits tableaux, où le sujet s'encadre en des usages locaux : *Contes flamands et wallons*, lui a réussi. Il voulut bientôt l'appliquer à un roman de longue haleine : *Un coin de village*. Aujourd'hui, il l'a condensé pour le porter à toute son énergie dans *Un Mâle*. (Kistemaekers, 1881.)

« Tout écrivain est peintre, disait La Bruyère, et tout excellent écrivain excellent peintre. » L'écrivain du XVIIe siècle l'entendait surtout des caractères. C'est un tempérament que M. Lemonnier a peint ici. Il le place dans un milieu qu'il possède et qu'il rend vivement, robustement, en coloriste exalté. Son *Mâle* est un braconnier wallon, et toutes les scènes de braconnage sont étudiées et rendues avec exubérance. Sur ce fond brut, puissant, grossier, l'auteur présente la physiologie des sensations de cet homme, qu'il compare souvent à une bête : ses convoitises emportées, ses effarouchements naïfs, ses jalousies féroces, ses ruses de chat-tigre, ses attaques de taureau, ses brutalités même pour la « femelle de ses songes », l'obstination bestiale de sa passion inextinguible ; puis, auprès de lui, les sensations d'une fille de fermier, ses fiertés et ses troubles devant la force de ce vagabond, ses terreurs devant ses violences, ses réveils devant ses menaces de mort, ses triomphes à dompter ce beau fauve jaloux ; mais bientôt ses lassitudes, ses réflexions de paysanne, ses sentiments de femme, et un refroidissement graduel qui contraste avec cette ardeur qui serait éternellement féroce, si une balle de gendarme n'y mettait brusquement fin.

Il y a là une grande audace de vérité, de détails, de dialogue, et un progrès marqué lorsque, d'après le procédé que Flaubert a popularisé, systématisé presque, l'auteur analyse une situation en faisant indirectement réfléchir un personnage, ballotté entre des instincts contradictoires et montrant à nu la plaie de ses sens ou de son cœur.

Enfin — pour ne pas négliger un autre caractère général de cette œuvre, celui qui devient à la mode, — c'est un morceau plutôt qu'un tableau, un portrait plutôt qu'un drame complet, et

Digitized by Google

la conception est toute dans la mise en scène d'une physionomie. La différence des deux genres devient facile à comprendre ici. L'analyse est l'étude d'un caractère — ou d'un tempérament — d'après les évolutions où la logique d'une situation l'expose et qui lui donnent l'occasion de se montrer. Ici, elle s'arrête au moment où l'épreuve va la faire éclater dans tout son jour, où une évolution naturelle, qui serait sans doute une révolution terrible, va s'imposer à cette violente nature ; car Germaine se sent mère. Entre les impressions que ce fait produit, si diverses d'après les diverses espèces et les différentes natures, laquelle sera décisive sur cet « animal blessé », qui a des rages de meurtrier à la première jalousie, des rugissements d'hyène au moindre abandon ? La séparation, imposée par les indignations des parents ou le désespoir de la femme, dût-elle seule avoir accès sur lui, en dehors de tout instinct paternel, indépendamment de toute idée de profiter de cette crise pour s'assurer la possession sans obstacle de celle pour laquelle il a « l'attachement incoërcible de la brute » et qu'il veut revoir, dût-il en mourir : « Et que je crêve après! » violemment séparé d'elle, que fera-t-il? L'étranglera-t-il, comme il l'a voulu une fois déjà? Ira-t-il l'arracher à sa famille au milieu de dangers qui le livreront aux balles des gendarmes? — Le coup de feu intervient trop tôt : fin naturelle d'un braconnier, mais qui tranche la fin logique de l'analyse ; dénouement qui est vraisemblable, sans être rattaché au sujet comme une conséquence du drame noué. Si l'auteur eût fait sortir son dernier acte de l'analyse des suites naturelles de cet amour, c'eût été un composition complète, un tableau. Il y a coupé court, c'est un morceau. « Morceau de rues, » dit M. Zola. Ici, morceau de forêt, et d'une exceptionnelle vigueur, vu le sujet exceptionnel, et d'une prodigalité artistique à laquelle l'auteur nous a habitués.

La langue est parfois violente, les scènes grossières la recherche du mot crû faite pour effaroucher bien des lectrices. Mais, n'était cela, en somme, l'ensemble n'a rien d'obscène. On y sent le parti-pris de l'école, le système de l'artiste cherchant le relief, plutôt que la complaisance d'un homme dans les choses sensuelles. Et le ton est assez viril, la passion assez robuste pour que le tableau soit presque chaste, comme les satyres ou les faunesses de la peinture flamande.

La Bruyère ne pensait guère au paysage. Ce genre, où réussit quelquefois Balzac, doit avoir des difficultés, car M. Alph. Daudet, si clair, si franc de style dans ses psychologies et ses mises en

Digitized by Google

scène, s'embarrasse dans la recherche de grands mots, de riches phrases, quand il veut rendre en artiste une série d'effets de la nature. M. Lemonnier exagère de même, à la poursuite des colorations pittoresques.

Une question de détail se présente ici, qui s'appliquerait à M. Zola comme à M. Lemonnier. L'un et l'autre approprient le paysage aux impressions changeantes du héros qu'ils y placent. Cela est-il bien vrai et bien nécessaire? La nature ne poursuit-elle pas ses phases d'éclat ou de ténèbres, de sourire ou d'horreur, indifférente aux passions de l'homme? Le contraste entre le désespoir de l'âme et les joies de la terre, entre les splendeurs de l'amour et les sombres aspects du ciel, serait plus juste, permettrait d'autres effets artistiques, sauf à ne pas en généraliser la monotonie, — tout système pratiqué à l'absolu étant faux.

M. Zola a poussé plus qu'aucun autre le paysage à l'animalité; il semble ne le faire vivre que pour le rendre hystérique, et, dans cette grande école qui va de Balzac à Cladel, on oublie quelque peu que les sentiments purs, les affinités morales entrent quelquefois aussi pour quelque chose dans l'amour. M. Zola attribue non pas seulement aux gésines des animaux et aux plantes de serre chaude, mais aux fleurs de jardin, aux vents parfumés, des effets de grosse sensualité, une expansivité obscène. Je crois la nature plus chaste et la campagne en meilleure santé. Et l'art qui ne prête pas aux odeurs — fleurs, fromages ou fumiers — autant d'influences bestiales, me semble plus naturel et, partant, plus vraiment naturaliste.

Je n'ajouterai qu'un mot, il sera de l'auteur. Appliqué à toute peinture et à tout tempérament d'artiste — l'a-t-il entendu ainsi? — il se tournerait contre lui-même si *Un Mâle,* par son sujet, ne prêtait pas à l'exception. Ses *Histoires de bêtes,* prix De Keyn, encore inédites, prouveront qu'il sait mettre à profit pour lui, quand le sujet s'y prête, ce qu'il recommande aux artistes en ces termes :

« Plus que les peintres des autres nations, les artistes belges ont une tendance à faire gros; ils bâtissent étonnamment l'enveloppe matérielle, mais tombent dans l'outrance de la solidité. La vie, cet élément mobile d'une circulation incessante, qui est le sang chez l'homme et la sève dans l'arbre, finit par disparaître sous la lourdeur du métier. Même les mieux doués font consister l'exécution à étendre des crépis, à écraser la toile sous des épaisseurs de pâte, à plâtrer au couteau avec on ne sait quel torchis agglutinant et massif.

« Ce sont des peintres, je le veux bien : ce ne sont pas des coloristes. Quelle précaution un vrai coloriste prend pour ne point altérer la finesse du ton par un dépôt trop considérable de matière colorante! Comme il le fait

Digitized by Google

jouer, au contraire, à travers une exécution preste et légère! Comme la couleur devient, sous son pinceau, de la vie, du mouvement, de la lumière! Le coloris étant pour lui l'âme du tableau, il évite de comprimer cette âme sous la surcharge du procédé. »

M. Lemonnier, dans sa dédicace, se prononce pour « l'art hautain, mélange d'Idéal et de Réel ». Ce mot peut rassurer les lecteurs que pourrait inquiéter le ton d'*Un Mâle;* il rattache l'avenir de l'auteur aux *Contes flamands,* à *Sedan* et à *Thérèse Monique.*

— Je me suis attardé en ces études, au point de ne pouvoir que signaler deux livres nouveaux :

Manoirs et monastères, par M. le comte Maurice du Chastel (Muquardt, 1881), sont d'un poète doué, que sa facilité d'improvisation empêche d'être lui-même et de faire une œuvre. Par moments, ici, il aborde avec la même facilité le dialecte, qu'il manie, comme ses sujets, avec aisance sinon avec science. Quand on peut écrire ainsi, on doit créer. On le peut. L'esprit de l'auteur fait honneur, par son libéralisme, à la noblesse belge; il ne dépend que de lui de l'honorer par la valeur d'œuvres durables.

Liége au XV^e^ *siècle, par M. Aug. Hock* (Liége, 1881). L'auteur « n'écrit ni pour les historiens, ni pour les archéologues, ni même pour les lettrés en général ». Il s'adresse aux lecteurs « qui aiment qu'on les amuse en les instruisant » et qu'on fasse l'un et l'autre en leur parlant de leur bonne ville de Liége. Il dédie son livre à Alexis Monteil; c'est dire, d'un mot, qu'il cherche l'histoire des mœurs, des usages, des costumes, et veut « reconstruire le passé avec ses propres ruines ». De là, joints aux récits, des plans de l'ancienne ville et de la cathédrale Saint-Lambert, des reproductions de monuments, des vues de Liége, etc., de vieilles chansons du cru. Le tout finissant par un départ pour le XIX^e^ siècle, et 1881. Une fable très simple sert de cadre à ces souvenirs, où l'auteur entremêle du patois liégeois et de ces traits de mœurs qui plaisaient tant à Veydt.

— Au moment de mettre sous presse, je reçois de Prague un tout petit volume d'une collection que dirige M. Francis Zakreijs et qui contient la traduction en langue tchèque de *Siska van Rosemael,* de Conscience, par M. Maly. Je l'envoie à la collection de l'Académie. M. Zakreijs a voulu, sans doute, prendre part ainsi aux fêtes de notre romancier populaire.

CH. POTVIN.

Digitized by Google

LES DÉFAILLANCES DE L'ÉTAT MODERNE

ET

LA DÉMOCRATIE AU MOYEN AGE.

Niebuhr a dit un jour que la nature ne se lasse jamais de créer. Mais si la nature est inépuisable, l'humanité ne l'est pas. La politique, qui est l'humanité en marche, nous montre les hommes presque toujours aux prises avec les mêmes problèmes.

Les circonstances peuvent varier; au fond de la lutte entre la démocratie et le conservatisme, il n'y a que des combinaisons changeantes d'éléments éternels.

Quand la légende antique nous montre l'île de Délos sortant mystérieusement des flots pour servir de berceau à Apollon, dieu de la lumière, elle ne nous donne pas l'image du progrès. Car le progrès n'est pas une création soudaine; il ne sort pas de l'inconnu; il n'est que la mise en œuvre meilleure des mêmes éléments et ne dure que s'il les prend pour base en profitant des combinaisons antérieures.

Aujourd'hui, les passions soulevées par la tourmente de 1789 sont apaisées; la science politique se reconstitue et il devient possible de juger l'État moderne avec ses mérites et ses défauts, en tenant compte des leçons du passé.

I

Les classes sociales sont un peu comme l'individu lui-même. L'homme déploie surtout ses qualités dans la lutte et révèle ses défauts dans la victoire. La plupart supportent

Digitized by Google

avec courage les jours mauvais, les âmes d'élite seules sont à la hauteur de la fortune.

Les classes sociales n'échappent pas à cette loi : elles déploient des trésors d'énergie, de sagesse, de générosité, quand il s'agit de fonder ; elles déclinent quand il s'agit de jouir du triomphe. C'est ainsi que l'on voit des institutions pleines de force et de santé devenir pour les générations suivantes un formalisme vide dont la signification est perdue.

En Europe, toutes les classes sociales ont à leur tour contribué au progrès.

Les classes rurales n'ont pas eu la force de s'émanciper et, dans les horreurs de la guerre de Trente ans, leur énergie s'est perdue ; mais au début du moyen âge elles ont, dans les collectivités de la Marke et du village, réalisé la véritable égalité des conditions.

La noblesse féodale s'est éteinte dans les brutalités du *Faust-Recht* et dans l'oisiveté des cours ; mais seule elle a, dans les manoirs des premiers temps, servi de rempart contre l'absolutisme : ce sont les barons qui arrachent la grande charte au roi Jean.

La bourgeoisie est tombée par l'excès de sa prospérité, elle est devenue égoïste et exclusive ; mais dans les communautés bourgeoises hostiles au despotisme du seigneur et de l'Église ont germé les libertés politiques du droit moderne.

Le peuple des métiers s'est affaibli par l'indiscipline ; mais, en luttant contre la haute bourgeoisie et en conquérant sa place dans l'organisation politique de la cité, il a fondé un régime représentatif sincère qui donnait une part à tous les intérêts sociaux.

Le passé offrait donc à l'époque moderne un spectacle d'une haute portée. Athènes et Rome, qui n'avaient pas eu à compter avec l'antagonisme de l'État et de l'Église, présentaient un développement plus harmonieux, mais moins riche peut-être en leçons pour le législateur politique.

Or, le XVIII^e^ siècle a rejeté cette longue tradition et, tout comme si elle n'existait pas, il a voulu reconstruire

Digitized by Google

la société de fond en comble et par des procédés abstraits.

Dans les organismes puissants que l'humanité avait librement fait éclore, il n'a vu que les abus et il a tout renversé, tout abattu : les barrières qui arbitrairement séparaient les hommes, et les centres naturels d'attraction qui les reliaient, les privilèges, qui étaient le mal, et les collectivités, qui étaient le bien.

Aussi, l'œuvre qui est sortie du long travail de la révolution, des efforts de ceux qui, depuis Sieyès jusqu'à Benjamin Constant, ont essayé de régulariser le régime moderne, se ressent-elle d'une manière de faire aussi expéditive.

Nous possédons au sommet une organisation solide : avec la division et l'indépendance des pouvoirs, la responsabilité ministérielle, les deux Chambres, les garanties contre l'arbitraire, la régularité des circonscriptions administratives, nous avons un appareil ingénieux dont les rouages fonctionnent sans effort.

Mais la base est plus fragile, car cette vaste machine existe pour le corps social et le corps social a été conçu d'une façon erronée. Une comparaison avec le moyen âge est ici très instructive :

Au moyen âge, le corps social se composait de collectivités, de groupes de tous genres. Aujourd'hui, il ne se compose plus que d'individus : à l'harmonie des forces politiques s'équilibrant a succédé la grande mêlée des égoïsmes individuels qui s'entre-dévorent.

Les hommes tourbillonnent au hasard dans l'État, comme une fine poussière dans l'étendue. La société formait une masse résistante, elle a été pulvérisée, et les atomes qu'on éparpillait ainsi, on les a, par une sorte d'ironie, placés dans une lumière éclatante, mais trompeuse. Car, en vertu de la fameuse déclaration du 27 août 1789, les citoyens, désormais impuissants en fait, jouissent, en théorie, de tous les droits naturels et imprescriptibles; ils naissent et demeurent libres et égaux en droits.

Ce système est factice.

Il ne suffit pas que, sur une certaine portion de territoire,

Digitized by Google

il y ait une certaine quantité d'hommes, pour que cette agglomération constitue un État. Elle forme tout au plus une société rudimentaire. Pour qu'un ordre social apparaisse, il est nécessaire que les individus se groupent en organismes, c'est-à-dire en collectivités et c'est la coordination des collectivités qui forme l'État.

Il en est ici absolument des citoyens et du corps social comme des cellules et du corps humain. Comparer n'est assurément pas démontrer, mais l'assimilation que l'on peut établir entre les cellules d'un organisme supérieur et les citoyens d'un État est tellement frappante qu'elle a séduit à la fois un physiologiste comme Haeckel et un jurisconsulte comme Blùntschli [1].

Des cellules simplement juxtaposées et égales entre elles peuvent constituer un être rudimentaire, tel que le polype d'eau douce; mais, pour constituer l'homme, la juxtaposition ne suffit plus ; il est indispensable que les cellules se groupent et qu'il se forme, entre ces différents groupes, une véritable hiérarchie cellulaire, au sommet de laquelle domine le groupe des cellules cérébrales.

Les hommes aussi doivent se grouper et telle est d'ailleurs leur tendance instinctive. Ils ne naissent pas libres puisque toute leur vie est une lutte pour l'affranchissement. Ils ne naissent pas égaux, puisque toute leur vie est une lutte où se manifestent les inégalités de leur nature. Mais ils naissent sociables.

Laissez-les à eux-mêmes, et immédiatement la communauté d'origine, de croyances, de position, de profession, amène des rapprochements et crée des groupes qui n'ont rien de commun avec les divisions administratives.

L'histoire des institutions politiques en Europe jusqu'au XVIII[e] siècle est l'histoire de ces groupes. Au début, dans les villages agricoles, les intérêts sont identiques, la population restreinte ; il n'y a, en général, qu'une seule collectivité : celle des paysans telle que nous la décrit M. de Laveleye

[1] Haeckel, *Essais de psychologie cellulaire*, traduit par Ernest Soury. Paris, 1880. — Blùntchli, *Politik als Wissenschaft. Stuttgart*, 1876.

Digitized by Google

dans son livre sur la propriété collective [1]; mais de grands centres de population se forment bientôt; la civilisation transforme des villages en villes; elle apporte avec elle de nouveaux besoins et des intérêts multiples; elle crée ces puissantes démocraties du moyen âge dont la splendeur n'a été égalée que par les villes grecques de l'antiquité et les villes américaines modernes, et l'on voit immédiatement la société se diviser d'après ses organismes naturels.

Il n'y a pas là de politiciens pour inventer un système social, de légistes pour rédiger un plan de constitution, de grands génies pour reconstruire la société; il n'y a que des hommes livrés à leurs instincts et ces hommes donnent pour base à leur régime politique le groupement des intérêts.

Un jour est arrivé, il est vrai, où les rivalités des souverains et des papes, les guerres et les violences ont étouffé cette robuste floraison des forces libres de l'humanité. Elles se sont desséchées et alors les corporations n'ont plus été que des forteresses inaccessibles où des castes égoïstes se barricadaient pour défendre le monopole, le privilège et l'abus contre le droit.

Mais on ne juge pas un homme en contemplant ses ossements blanchis. On ne se fait pas une idée de la grandeur de ces fières cités, Nuremberg ou Venise, Bruges, Augsbourg ou Oxford, par les plaies qu'elles étalaient à leur déclin. Il faut les prendre à leur maturité pour comprendre que les corporations n'ont pas été des entraves, mais les ferments de la liberté, de la civilisation et du droit.

Quand, au XIV^e^ et au XV^e^ siècle, les démocraties urbaines arrivent à leur développement, elles ont un mécanisme constitutionnel complet avec des assemblées souveraines et des autorités constituées. Jusqu'alors, il y avait eu des seigneurs combattant pour l'intérêt féodal, un clergé combattant pour l'intérêt de l'Église. Il n'y avait pas de puissance publique établie dans l'intérêt de tous. Désor-

[1] L'organisation et l'importance de ces collectivités rurales sont aussi complètement étudiées dans les travaux de von Maurer. *Markverfassung*, Erlangen, 1856, et *Dorfverfassung*, 2 vol., Munich, 1865.

Digitized by Google

mais elle existe. Chaque grande commune est un État, au sens moderne du mot, avec tous les attributs de la souveraineté.

Il y a un droit public qui établit les marchés francs, la sécurité des routes, la liberté commerciale, la liberté individuelle, la libre disposition des biens, l'inviolabilité du domicile, le contrôle des autorités publiques, l'organisation et la division des services publics.

Il y a une justice, une police, une force armée, une administration, des finances publiques, une bienfaisance publique, en un mot un système politique qui est le précurseur du droit moderne et qui donne aux villes un rôle prépondérant. De Lübeck, les villes hanséatiques, dans leurs assemblées plénières, dirigent la politique commerciale de l'Europe, fondent le droit commercial et le droit maritime. De Cologne, la confédération des villes du Rhin essaie de tirer l'empire allemand de sa torpeur et de lui infuser la vie.

Or, ces États vigoureux n'étaient jamais de simples réunions d'habitants, c'étaient des réunions de collectivités; l'homme qui ne faisait partie d'aucun groupe était sans attache dans la vie, le *wildfang* du droit allemand. La notion de l'individu isolé, le dernier mot de la civilisation actuelle, est inconnue au moyen âge. Toute aspiration que la civilisation développe, la science, l'art, le commerce ou le métier le plus infime, forment autant de petits mondes, qui, sans détruire la vie individuelle, la régularisent, lui donnent un foyer d'attraction, lui permettent de mieux développer les facultés humaines et de mieux protéger les droits réels.

Les universités étaient des collectivités qui groupaient tous les adeptes du haut enseignement; la grande corporation des maçons et tailleurs de pierres, qui de Strasbourg rayonnait sur l'Europe, donne un magnifique essor à l'architecture ; tous les ouvriers du même métier forment un corps et comme les maîtres et les compagnons ont des intérêts distincts il y a des corporations de maîtres et des fraternités d'apprentis; on trouve jusqu'à des corporations de portefaix, de fossoyeurs, de mendiants. Et chaque collectivité est

Digitized by Google

un organisme avec sa vie propre, son indépendance relative, son administration exercée par des chefs élus, son droit de légiférer pour la collectivité, sa justice chargée de faire respecter les règlements votés, ses attributions de bienfaisance, son patrimoine et sa caisse.

La moindre corporation a son assemblée populaire, qui est comme la cellule primitive du régime représentatif : en Allemagne, ce sont les *morgensprache* des corps de métiers ; en Angleterre et en France, les assemblées de la gilde et du métier. Elles s'occupent de la reddition des comptes, de la rédaction des règlements, de l'élection de ses chefs, maîtres, doyens. Ceux-ci reçoivent solennellement l'investiture de leurs fonctions ; ils administrent seuls les affaires courantes ; dans les questions importantes, ils s'adjoignent des compagnons d'expérience et, en dernier ressort, dans les circonstances décisives, il y a toujours l'assemblée générale de tous les membres, source suprême de l'autorité. Le moyen âge connaît donc parfaitement la souveraineté du peuple ; seulement il ne croit pas avoir résolu le problème en décrétant, comme Anacharsis Clootz, que *le souverain de la terre est le genre humain*, il ne fait pas du genre humain de petites découpures fantaisistes ; il groupe le peuple, suivant ses besoins et ses intérêts, en organismes naturels.

Et, après avoir fait cela, après avoir favorisé l'éclosion des forces, il les condense ; elles trouvent leur centre dans les corps constitués de la cité. L'autorité communale n'est autre chose que la représentation de tous les intérêts et leur concentration.

Le droit public des villes au moyen âge est une étude des plus intéressantes et des plus difficiles, dont on trouve les éléments dans les travaux de von Maurer et Otto Gierke pour l'Allemagne, de Stubbs pour l'Angleterre, de Vanderkindere pour la Belgique, de Levasseur pour la France [1].

[1] Otto Gierke, *Rechtsgeschichte der deutschen Genossenschaft*. Berlin, 1868. — Von Maurer, *Geschichte der Städteverfassung*. Erlangen, 4 vol., 1869 à 1873. — Stubbs, *The constitutional History of England*. Oxford, 3 vol. — Vanderkindere, *Le Siècle des Artevelde*. — Levasseur. *Histoire des classes ouvrières en France*. Paris, 2 vol., 1859.

Digitized by Google

La difficulté résulte de ce que chaque ville a son histoire et son mode de croissance.

Tantôt, à Venise, la constitution est patricienne ; tantôt, à Gand, elle est plébéienne; tantôt, à Londres, elle est aux mains de la bourgeoisie marchande ; tantôt, à Nuremberg, à Cologne, il y a transaction entre les hautes classes et le peuple. Mais il est d'autant plus frappant de constater que, malgré cette liberté d'essor, malgré les divergences d'application et les fluctuations des partis, l'on peut toujours ramener l'ensemble des institutions aux mêmes principes : partout la représentation est basée sur les volontés collectives et non pas sur les volontés individuelles, partout l'on cherche à assurer la participation de ces volontés et à asseoir le régime sur le groupement des intérêts.

Et la réalisation de cette tâche est extrêmement simplifiée par deux causes. D'abord, pour exercer son droit politique il faut faire partie d'une corporation, d'une gilde ; ainsi, dans les villes où, comme à Strasbourg, les lignages ont persisté, les patriciens ont leurs gildes comme les ouvriers et comptent dans le droit électoral ; quand, au contraire, comme à Gand, le patriciat politique est vaincu, le patricien qui veut participer à la vie politique doit se faire inscrire dans une corporation. On ne se trouve donc jamais en présence d'individualités telles quelles.

Ensuite, ce qui facilite la représentation des intérêts, c'est qu'il n'y a pas d'autorité unique, mais des autorités multiples. En général, on trouve au sommet le magistrat, le chef de la ville, le bourgmestre, l'obermeister, le maire. A ses côtés, pour régler avec lui les affaires courantes et former avec lui le pouvoir exécutif, le collège, le petit conseil : en France l'échevinage, en Allemagne, l'Enge Rath, en Angleterre, les aldermen. Comme contrôle du pouvoir exécutif, une sorte de collège représentatif, de grand conseil, qui apparaît dans les cas graves : le Grosse Rath en Allemagne, le conseil en Angleterre. Et à la base, la population, classée par gildes, fraternités, corporations.

C'est la reproduction de l'organisation des corps de

Digitized by Google

métiers eux-mêmes. Les autorités constituées s'emboîtent les unes dans les autres en cercles concentriques qui, de la cîme à la base de la pyramide, vont en s'élargissant. Le magistrat, comme le dit Otto Gierke, est la pointe qui donne la direction ; les corporations sont les assises qui donnent la consistance ; les collèges sont les intermédiaires qui relient le peuple au pouvoir.

C'est l'antithèse du système féodal avec son échelle hiérarchique et c'est aussi l'antithèse du système moderne avec sa centralisation abstraite. Nous avons encore dans nos villes le magistrat, le collège et le conseil, mais ils ne centralisent plus des intérêts ; ils représentent la majorité contre la minorité et cela est très fictif dans le cas où la majorité n'est que de quelques voix ; cela est même défectueux quand la majorité est considérable, car la majorité devient tyrannique, la minorité devient factieuse. Il n'y a plus en présence que le parti du pouvoir et le parti de l'opposition, et tous les deux en arrivent à être systématiques l'un dans l'éloge et l'autre dans le blâme[1].

[1] Pour bien faire ressortir la différence entre les deux systèmes, il est utile de donner quelques exemples :

A *Strasbourg*, au XIVe siècle, il y avait des lignages et des métiers. Or, en 1334, l'autorité se partageait d'après le procédé suivant : la magistrature suprême était confiée à trois fonctionnaires, deux maîtres de la ville choisis par les lignages, un ammeister élu par les métiers; le collège ou petit conseil comptait cinquante membres, vingt-cinq choisis par les métiers et vingt-cinq par les lignages. C'était une sorte d'élection à deux degrés, car les conseillers étaient nommés par les chefs des métiers et des gildes, élus eux-mêmes par leurs compagnons. Le grand conseil se composait de tous les chefs de corporation, réunis en assemblée générale; il siégeait quand il s'agissait, par exemple, de voter les impôts ou de faire des lois : c'était le véritable corps représentatif de la cité.

A *Augsbourg*, il y avait également des lignages et des métiers.

A la tête de la ville se trouvaient deux bourgmestres : un patricien et un plébéien.

Le petit conseil comptait quarante-quatre conseillers, vingt-neuf pour les métiers, quinze pour les lignages.

Le grand conseil comprenait, outre les quarante-quatre conseillers, douze notables de chaque métier et douze notables des gildes patriciennes.

A *Cologne*, depuis 1396, toute la bourgeoisie était divisée en vingt-deux métiers ou jurandes ; tout citoyen devait se faire inscrire dans l'une d'elles.

Digitized by Google

La caractéristique du système ancien, c'est d'être un ensemble d'organismes, c'est ensuite d'accorder au principe de la représentation des intérêts plus d'importance qu'au principe de l'élection. On lutte plus pour arriver à faire représenter des intérêts nouveaux que pour arriver à obtenir beaucoup d'électeurs.

En général, l'élection est à deux degrés : ce sont les chefs des métiers qui nomment les mandataires des métiers à la commune. Un corps de métier a droit à d'autant plus de mandataires que le métier est plus influent. Telle est la situation à Magdebourg, Munich, Gand, par exemple.

Pour Londres, Stubbs nous donne des détails précis sur l'élection dans une circonstance des plus importantes. Il s'agit de l'envoi de deux députés de Londres au Parlement en 1296. Le 26 septembre, les aldermen et quatre citoyens de chaque quartier se réunissent pour choisir les deux délégués; le 8 octobre, six notables de chaque quartier sont convoqués

Cinq de ces jurandes comprenaient les patriciens et les riches marchands.

Dix de ces jurandes choisissaient chacune un conseiller; onze d'entre elles (et parmi celles-ci figuraient les cinq jurandes patriciennes) élisaient deux conseillers; une jurande, les tisserands, avait droit à elle seule à quatre conseillers.

Il y avait ainsi, en tout, trente-six conseillers élus; ces trente-six s'adjoignaient encore treize conseillers, qu'ils prenaient dans les jurandes, et les quarante-neuf nommaient deux bourgmestres.

Cette organisation était compliquée et pourtant elle a duré longtemps, car, en 1563, une ordonnance la confirme encore.

A *Ypres*, la grande communauté du XV^e^ siècle était une concentration de six collèges : un collège de vingt-six conseillers avec un avoué président; un collège de notables et de propriétaires; quatre collèges de mandataires des métiers.

A *Londres*, au XIV^e^ siècle, le maire et les sheriffs sont nommés par les aldermen; les aldermen sont nommés par les gildes; les conseillers par les crafts ou métiers.

A *Amiens*, en 1345, les corporations nommaient leurs chefs, ceux-ci nommaient douze échevins; ces douze échevins s'en adjoignaient douze autres et l'échevinage ainsi constitué présentait trois candidats aux chefs de corporations qui, parmi les trois, choisissaient le maire de la commune.

On pourrait multiplier ces exemples à l'infini; ils seront plus ou moins compliqués, plus ou moins différents dans les détails; la base est toujours la même.

Digitized by Google

pour confirmer le choix du 26 septembre, et l'élection est faite.

Parfois même, les collèges se complètent par cooptation; parfois, le petit conseil élit le grand conseil, ou réciproquement; mais il y a toujours participation proportionnelle des groupes sociaux, et toujours la représentation est l'essentiel, l'élection est le procédé accessoire.

La représentation et l'élection sont aujourd'hui des notions confondues; on ne conçoit plus l'une sans l'autre. En théorie, elles sont distinctes.

On peut, avec l'élection directe, avoir des mandataires qui ne représentent nullement l'opinion de tous ceux qui votent; on peut, avec la représentation des collectivités, obtenir une représentation fidèle, bien que peu d'électeurs aient participé au vote.

Le mandataire élu par ses concitoyens sur une question de principe et à la majorité ne représente ni la minorité, ni toutes les nuances de la majorité; rien ne garantit qu'il a bien compris ou qu'il ne trahira pas les vœux de ses électeurs.

Le délégué d'un groupe a les intérêts de son groupe; il ne cesse d'être d'accord avec ce dernier qu'en se trahissant soi-même.

Notre siècle a vu bien des révolutions et des coups d'État; il a vu plus d'un député du peuple se vendre au pouvoir, plus d'un despote se retourner contre ses mandants. Au XIII^e^, au XIV^e^ et au XV^e^ siècle, il y a dans les communes d'ardentes luttes d'intérêts, il n'y a pas d'abus de pouvoir des autorités constituées contre ceux qui les ont nommées.

Le système politique qui régit les villes, nous le retrouvons, à peu de chose près, dans l'organisation des États généraux, des Landstände, des Diètes, des Cortès d'Aragon ou de Castille ou du Parlement anglais, assemblées nationales composées non pas d'individualités, mais d'états organisés, d'ordres, de collectivités nationales. Quand, dans ce domaine, le principe produit tous ses fruits, nous nous rapprochons évidemment de l'idéal du développement constitutionnel;

Digitized by Google

c'est-à-dire d'un État où chaque classe sociale est admise au partage et au contrôle du pouvoir, et où l'équilibre résulte de la combinaison des forces ainsi réunies.

Je ne prétends pas que le moyen âge ait atteint cet idéal parlementaire. La Suède cependant s'en est rapprochée beaucoup en admettant un ordre des paysans à côté des trois autres; et l'Angleterre aussi avait donné à son Parlement une base très solide en y introduisant la petite propriété rurale.

Je suis encore bien plus loin de prétendre qu'il faille revenir aux ordres et donner à l'Église et à la noblesse la place qu'elles occupaient dans les États généraux. Ce serait reculer de plusieurs siècles et retourner aux anciens abus.

Mais j'entends parler du principe, c'est-à-dire de la fédération des grands intérêts sociaux; je dis que ce principe, qui a produit de bons résultats dans le régime communal, a aussi révélé certains mérites dans le régime parlementaire, et qu'au point de vue de la théorie du droit public et en tenant compte de la différence des civilisations, un parlement anglais du XIV^e^ siècle supporte la comparaison avec un parlement du XIX^e^.

Une chambre actuelle est une assemblée d'hommes qui peuvent ne pas se connaître et qui ont le droit de ne pas connaître leurs mandants. Un citoyen qui a passé sa vie à Paris peut être député de Marseille; un Bruxellois qui n'a jamais quitté la capitale peut être député d'Alost. Il est dans la logique du droit moderne : tous les députés sont l'émanation de la même souveraineté populaire, et l'intérêt local disparaît devant l'intérêt public.

Un parlement anglais du XIV^e^ siècle est une assemblée d'états, « the estates », et ces états sont la concentration des institutions locales et des éléments provinciaux. Les assemblées de comté sont déjà des parlements réduits, où viennent se grouper toutes les forces provinciales, noblesse, clergé, haute et petite bourgeoisie des villes et des campagnes. Au parlement national, chacun des membres des états re-

Digitized by Google

trouve son milieu et ses intérêts provinciaux, et défend ces derniers comme il le faisait à l'assemblée du comté, où il a pratiqué le régime représentatif et acquis l'expérience des affaires.

Or, ces états, qui ont pu se développer régulièrement, ont admirablement défendu les libertés publiques de la nation anglaise. Nulle part l'on ne voit de progrès plus continu; nulle part un régime n'a été plus puissant contre le despotisme et n'a eu plus rapidement conscience de sa force. Il y a, dans l'histoire du droit public, peu de spectacles aussi grandioses que la scène solennelle qui se passe en 1399 dans la grande salle de Westminster, quand les états reprennent à Richard II le pouvoir royal dont il a fait un mauvais usage.

Trois siècles plus tard, Louis XIV déclare que l'État c'est lui et la France s'incline. Le 3 mai 1389 Richard, entre au conseil et veut essayer du pouvoir absolu; au bout de quelques années il tombe; la nation a appris déjà à défendre le droit.

En France, les États généraux ne sont jamais arrivés à une organisation sérieuse; ils ont cependant très tôt le sentiment de leur devoir et la notion de la liberté politique. Dès 1356, après le désastre de Poitiers, ils veulent fonder un régime constitutionnel sincère; ils réclament le partage de la souveraineté et demandent la création d'une sorte de sénat tiré des trois ordres, à qui la royauté aurait transféré le gouvernement, la législation et l'administration.

Et, en 1561, les États de Poitiers sont les précurseurs de la Révolution française : la noblesse et la bourgeoisie y apparaissent en effet d'accord pour exiger la réforme de l'administration, la surveillance du personnel administratif, la tolérance religieuse et la vente à l'État, avec indemnité pour le clergé, des biens de l'Église.

Ces exemples n'ont rien d'étonnant. Ils montrent que des forces groupées d'après des lois naturelles acquièrent rapidement l'idée exacte de leur responsabilité et de leur mission.

Digitized by Google

II

Jamais peut-être le rôle de l'État n'a été moins bien fixé qu'au XIXe siècle. Veut-il agir, on évoque le spectre de l'absolutisme, l'on soutient que l'État doit laisser faire les individus et préparer sa destitution.

Se tient-il dans les nuages, on lui reproche son inertie et on montre le citoyen impuissant à réaliser lui-même le progrès.

Ici encore le passé est utile à consulter ; et les démocraties du moyen âge — je parle toujours de l'époque de leur épanouissement — nous fournissent, par la combinaison des collectivités et du pouvoir, le type d'un État qui s'efforce de veiller à l'intérêt du plus grand nombre sans étouffer les énergies particulières.

Prenons d'abord les collectivités et, plus spécialement, les corps de métiers, qui en réalisent le mieux le caractère moyen.

Les corps de métiers, avec leurs règlements et leurs juridictions qui donnent à ceux-ci une sanction pratique, exercent une véritable police industrielle; ils contrôlent la loyauté du producteur et la qualité du produit et donnent au consommateur, c'est-à-dire à la masse, une sécurité aujourd'hui disparue[1]. La falsification des denrées alimentaires, si générale de nos jours et si funeste aux classes laborieuses, révèle à cet égard, d'une façon frappante, l'impuissance absolue de l'État moderne.

Les rapports des maîtres et des ouvriers sont libres aujourd'hui, alors ils étaient réglés ; mais les compagnons, dans leurs fraternités, étaient-ils plus malheureux que le prolétaire dans sa liberté illusoire? Et la réglementation était-elle

[1] Pour être admis dans un métier, il faut être de bonnes mœurs; pour y rester, il faut être honnête, toute fraude dans la fabrication est punie de l'exclusion. Tous ces règlements, si rigoureux, sur les procédés de fabrication ont pour but de garantir le travail fourni. *Voir* von Maurer, Gierke, Levasseur, etc.

Digitized by Google

bien despotique ? Le maître devait sa protection et l'éducation industrielle ; l'ouvrier vivait dans la famille du maître, mangeait à sa table, lui devait, à son tour, l'application et la bonne conduite.

Ce qui pouvait les diviser, alors comme aujourd'hui, c'étaient les questions de salaire ; et alors, comme aujourd'hui, ces questions pouvaient être débattues librement. Les compagnons, dans leurs fraternités, s'assemblaient, convoquaient des représentants des corporations de maîtres et arrivaient souvent à une entente durable.

Mais le caractère dominant de toutes les collectivités c'était la mise en pratique constante et générale du principe de solidarité ; les membres d'une collectivité se devaient aide et protection réciproques. Chacune d'elles formait une véritable société de secours mutuels ; la charité était le premier devoir des membres. Les statuts imposaient à tous l'obligation de secourir les compagnons pauvres, de les faire soigner quand ils étaient malades, de les faire enterrer convenablement, s'ils succombaient, d'accompagner le convoi funèbre et de subvenir aux besoins de la famille du mort [1].

Ce régime ne supprimait pas la misère ; il n'empêchait pas des époques de crise où tous souffraient ; mais il empêchait la formation du prolétariat et de son effrayante détresse, qui jette une ombre sinistre même sur les années les plus prospères de nos brillantes capitales européennes.

Les corps de métiers, outre leur administration, leurs règlements et leur justice, avaient leur arsenal. Depuis le jour où les villes avaient trouvé bon de les armer, ils étaient les cadres des milices communales. Et leur discipline sévère, la régularité des exercices, la hiérarchie des anciens, des maîtres, des compagnons, des apprentis ; les succès des fêtes de tireurs remplaçant l'éclat factice des tournois, tout cela a produit une infanterie vaillante, dont l'éloge est devenu banal, mais dont l'organisation inspire de sérieuses réflexions.

[1] Von Maurer, *passim*. — Otto Gierke, *passim*.

Digitized by Google

Montesquieu, dans l'*Esprit des lois* [1], parle de la maladie des grands armements; les États du XVIII[e] siècle font, d'après lui, pour leurs armées des dépenses tellement folles que le fils de famille le plus écervelé les imaginerait à peine. S'il écrivait en 1881, il ne modifierait sans doute pas son opinion et il admirerait ces troupes démocratiques qui, avec moins de ressources que la noblesse, moins de temps à consacrer à la profession militaire, étaient, au moyen âge, parvenues à surpasser les armées féodales, sans ruiner les finances publiques.

En résumé, chaque corporation était une force; elle répondait de l'honneur des siens, de la sincérité du travail intellectuel ou matériel; elle exigeait le dévouement de ses membres non pas au bien public, ce qui (si on excepte une petite élite de penseurs) reste toujours une abstraction, mais à l'intérêt collectif, qui était connu de tous et tangible. En échange, elle donnait non pas des bienfaits théoriques, les droits naturels ou l'égalité, mais une protection efficace, une justice rapide et toujours contrôlée, l'éducation aux apprentis, les secours aux pauvres, le refuge aux orphelins, la sécurité à tous.

Chacun dans son groupe était électeur et soldat, pouvait devenir juge et administrateur, prenait part, dans ses assemblées, aux affaires collectives, pratiquait la charité et trouvait ainsi, au milieu des siens, un idéal moins élevé, mais plus accessible que l'idéal moderne.

Au lieu de la grande flamme centrale qui brille de nos jours sans éclairer ni réchauffer la généralité, parce que les intérêts sont trop divers et les intéressés trop nombreux, il y avait alors une série de foyers les uns ardents, les autres modestes, et le plus humble citoyen pouvait avoir le sien et prendre sa part de chaleur et de lumière.

Voilà l'œuvre des collectivités.

La cité, dans le droit public, venait l'achever et résumait

[1] Montesquieu, *Esprit des lois*, livre XIII, chapitre XVII, *De l'augmentation des troupes*.

Digitized by Google

les efforts que faisaient les premières dans le droit privé ; elle reprenait, dans une sphère supérieure, la mission de sauvegarder les intérêts du plus grand nombre, c'est-à-dire ce qui doit être l'objectif suprême de toute politique.

C'est ainsi que les villes édictaient des lois somptuaires, parfois bizarres, mais dont le but était sans entraver le développement des arts, de combattre les dépenses improductives qui, d'après elle, nuisaient à la masse [1].

C'est ainsi encore que toutes consacraient leurs soins à l'hygiène et à la bienfaisance publiques et que l'administration continuait dans ce domaine ce que les corporations faisaient dans la limite de leurs moyens. De là toutes ces mesures humanitaires que nous admirons aujourd'hui et que nous imitons parfois, mais sans pouvoir revendiquer l'honneur de les avoir inventées [2].

[1] Von Maurer, vol. III, page 81.

[2] Les villes importantes, telles que Nuremberg, Augsbourg, etc., avaient sécularisé la charité, primitivement monopolisée entre les mains du clergé. Partout s'élevaient des hôpitaux, des hospices publics pour les pauvres, les enfants trouvés, les orphelins. Au XIVe siècle, il y avait à Bâle, à Francfort, à Ulm, des auberges communales pour les vagabonds sans abri. En 1529, on construit à Augsbourg, pour les indigents, une sorte de cité ouvrière qui existe encore : la Fuggerei ; elle contenait 106 petites maisons. A Ratisbonne, à Bâle, à Nuremberg, il y avait des établissements de refuge pour les ouvriers dans la détresse et les femmes en couches. On faisait dans les villes les plus prospères des distributions de vivres, de vêtements et d'argent aux pauvres honteux. A Strasbourg, Magdebourg, Bâle, Augsbourg et d'autres villes, les protestants transforment des couvents confisqués en hospices et hôpitaux laïques.

Les villes comprennent aussi dans leurs attributions l'organisation de soins médicaux pour les pauvres ; elles nomment des médecins et des pharmaciens ; elles établissent des bains publics, dont l'importance, à cette époque de maladies contagieuses, était énorme pour la classe ouvrière ; elles exercent un contrôle sévère sur la fabrication des aliments, notamment le pain, la viande, le poisson, la bière. La bière de Bavière doit sans doute sa célébrité à cette surveillance minutieuse. A Nuremberg, l'administration faisait verser dans la Peguitz toute bière de mauvaise qualité.

Certaines villes avaient une institution qui, aujourd'hui, paraîtrait bizarre et qui était touchante et utile : des nourrices publiques pour les nouveaux-nés dont les mères mouraient ou qu'elles étaient incapables d'allaiter. — On trouve tous ces détails dans Von Maurer, *Geschichte der Städteverfassung*.

Digitized by Google

Il y a enfin un enseignement plus fécond encore à tirer de l'étude de ces institutions. La réaction ne voit dans le moyen âge que le triomphe de l'État chrétien : pour de Bonald ou de Maistre, Stahl, Pie IX ou Perrin, le moyen âge c'est uniquement la théocratie.

Serait-il vrai que cette organisation puissante dans le domaine économique n'ait rien pu faire dans la lutte contre l'Église ? Il n'en est rien et les communes allemandes nous font assister à l'enfantement d'une sorte de religion laïque qui, peu à peu, supplante l'autre et se reflète dans le droit public.

A peine les cités arrivent-elles à la richesse que l'art, la science quittent les salles des chevaliers pour se réfugier dans les villes, celles-ci deviennent les foyers de la culture intellectuelle, — nous dirions aujourd'hui de la culture libérale.

Ce sont les villes qui accueillent avec enthousiasme la Réforme ; c'est dans une ville de second ordre, comme Magdebourg, que les Augustins tonnent contre l'immoralité des moines et que Luther enfant assiste aux prédications enflammées d'Andréas Prolès contre les abus de l'Église.

Ce sont les villes, les premières, qui font passer dans le droit la tolérance religieuse. Au XVI^e^ siècle, les ambitions politiques des princes et de l'Église excitent le fanatisme religieux. Mais les villes avaient, longtemps auparavant, donné un autre exemple. Les juifs, attirés par les marchés et la liberté commerciale, s'y étaient établis et y vivaient plus tranquillement que dans certaines parties de l'Europe au XIX^e^ siècle. A Mayence, Cologne, Trèves, Francfort, Worms, Speier, Ulm, Augsbourg, Ratisbonne, Vienne, Prague, ils arrivaient non pas à l'émancipation politique, mais à ce qui était alors l'égalité devant la loi. Ils avaient, comme tout autre groupe, le droit de constituer une corporation avec toutes les garanties corporatives ; ils administraient leurs affaires comme ils l'entendaient, avec des chefs élus ; ils jugeaient leurs différends avec des juges à eux et d'après leur droit national ; ils avaient leur école servant de synagogue, leur hôpital, leur cimetière, leur maison de

Digitized by Google

bains, leur salle de fêtes et de réunions. Ils payaient, il est vrai, des taxes assez fortes, mais ils étaient traités suivant le droit.

C'est aussi dans les villes du moyen âge que naissent les premières luttes entre l'école publique et l'école catholique. Magdebourg, Lubeck, Breslau, Leipzig, entre autres, fondent au XIII^e siècle des écoles en dehors de l'action de l'Église et soutiennent avec succès la guerre que le clergé leur déclare à ce sujet. Ces cités possèdent donc des écoles dirigées par des maîtres payés sur les fonds de la caisse communale et proclament le principe que l'enseignement rentre dans leurs attributions[1].

Les démocraties du XIV^e et du XV^e siècle n'ont pas attendu le Code Napoléon pour abolir les rentes perpétuelles. Une ordonnance de 1360, à Vienne, déclare les rentes foncières rachetables; une ordonnance de 1527, à Bâle, proclame le même principe.

A Francfort, au XIV^e siècle, une grande quantité d'immeubles se trouvaient aux mains du clergé; le conseil publie en 1318, et confirme en 1376, une ordonnance pour lui défendre d'acheter encore des immeubles ou des rentes foncières.

L'ordonnance prescrit, en outre, que le clergé devra, dans l'année, revendre à des particuliers les biens qui lui auront été donnés par des fidèles. A Augsbourg, en 1306 et en 1315, des ordonnances de même nature sont promulguées. On en trouve aussi à Ulm en 1300, à Munich en 1345.

A Gand, en 1275, une ordonnance décide que, si quelqu'un laisse un héritage en aumône à une église, celle-ci doit, endéans l'année, le revendre en mains laïques.

En Brabant, l'ordonnance de 1292 de Jean I^er défend aux monastères de posséder plus d'une habitation dans chaque ville.

Le droit des villes, contraire au droit féodal, proclame aussi l'égalité de tous devant les obligations communales, qu'ils soient nobles, prêtres ou bourgeois. Aucune faveur

[1] *Voir* von Maurer, *passim*.

Digitized by Google

n'est accordée au clergé; il n'a droit à aucune exemption en matière d'impôts ou de milice.

« Ils doivent faire la garde et payer avec les bourgeois », disent les coutumes en parlant des prêtres.

Dans certaines villes, comme à Mayence, ils peuvent fournir des remplaçants, mais l'obligation légale de servir existe toujours. A Speier, à Bâle, à Ulm, l'Eglise lutte contre la commune pour obtenir des exemptions, mais tous les efforts sont vains : une ordonnance de 1526, publiée à Bâle, dit avec grande justesse :

« Puisqu'ils sont protégés et sauvegardés comme les autres et qu'ils participent aux droits communs, ils doivent supporter les charges communes. »

Au fond, ces tendances ne sont que très naturelles.

Les villes étaient des immunités, c'est-à-dire de véritables souverainetés indépendantes ; elles défendaient leur autonomie vis-à-vis du clergé comme elles le faisaient vis-à-vis du seigneur; en outre, elles devaient leur prospérité à la liberté commerciale, elles ne pouvaient supporter la main morte, négation de leur existence.

Mais, quelque logique que soit le phénomène, il n'en est pas moins intéressant de retrouver, cinq siècles avant nos luttes, des revendications dont nous nous attribuons à tort le monopole.

A côté de nobles efforts pour résoudre la question sociale, pour assurer le sort du prolétariat, pour asseoir l'organisation politique sur les bases les plus larges, nous voyons dans les villes le désir de se dégager de la théocratie, de constituer un pouvoir civil indépendant et un enseignement public, de séculariser la bienfaisance, de combattre l'accroissement des couvents et les privilèges du clergé.

Il ne s'agit évidemment pas d'un système complet; ce sont des exemples épars, que nous fournissent les recherches les plus récentes sur l'histoire des villes; mais ils sont d'autant plus instructifs qu'ils sont fragmentaires. Car, s'ils n'ont pas la régularité d'une création du pouvoir, ils émergent directement des aspirations populaires ; ce sont des germes

Digitized by Google

qui ne demandaient qu'à croître. L'absolutisme d'abord, la révolution française ensuite les ont détruits.

III

La révolution française a voulu défricher de nouveau le sol de l'Europe et y implanter, à l'aide de la fameuse théorie du contrat social, le dogme de la souveraineté populaire.

C'est Jean-Jacques Rousseau, en effet, qui a le plus contribué à déchaîner les esprits contre la conception d'un corps social organisé. Son idéal en est l'antithèse absolue : « Il « importe, dit-il, pour bien avoir l'énoncé de la volonté « générale, qu'il n'y ait pas de société partielle dans l'État « et que chaque citoyen n'opine que d'après lui [1]. »

Ce qu'il lui faut, c'est un état de nature où le peuple fasse tout par lui-même. Arrière les collectivités ! le corps social n'existe que lorsque tous les individus, par un pacte solennel, lui donnent l'existence. Arrière même toute représentation ! la volonté individuelle ne se représente pas ; il faut que les individus eux-mêmes, à chaque instant, votent et ratifient les lois.

Un peuple cesse d'être libre à l'instant où il se donne des représentants. « Le peuple anglais pense être libre : il se « trompe fort ; il ne l'est que durant l'élection des membres « du Parlement ; sitôt qu'ils sont élus, il est esclave, il n'est « rien [2]. »

Bien qu'il soit téméraire de s'attaquer aux dogmes et aux grands génies, je ne crois pas être fort audacieux en disant que la souveraineté populaire ainsi entendue plane dans le vide et n'est qu'une vaste mystification. On peut retourner contre elle la définition que Rousseau lui-même donne du despotisme : « C'est ici le dernier terme de l'inégalité ; celui « où tous les hommes sont égaux, parce qu'ils ne sont rien ».

Les évènements l'ont bien prouvé.

[1] Rousseau, *Le contrat social*, p. 47.
[2] Id., p. 166.

Digitized by Google

S'il est vrai que Sieyès et Condorcet ont réagi contre les conséquences extrêmes de la doctrine de Rousseau et ont démontré la nécessité d'une représentation, la représentation même a été faussée par cette doctrine et l'erreur qui consiste à voir dans le peuple ce qu'il ne sera jamais, c'est-à-dire une grande unité sans aucune nuance, a inspiré la démocratie du XVIII^e^ siècle et a subsisté dans quelques-uns de ses effets jusqu'à nos jours.

Dès le début de la révolution, les législateurs sont hantés par le contrat social ; leur préoccupation constante est de retremper à tout moment le pouvoir dans l'océan agité des volontés individuelles.

Pourquoi la constitution girondine est-elle incohérente et impraticable? Parce que, pour s'y conformer, la nation française doit passer tout son temps à nommer des mandataires, à contrôler leurs actes et à voter des lois. Chaque citoyen, dans la même assemblée, élit tous les agents qui, de près ou de loin, se rattachent à l'organisation sociale : représentants, conseillers de communes et de départements, fonctionnaires exécutifs, administratifs, juges, il les nomme tous ; et cela par les procédés les plus compliqués et par des scrutins qui, pour la même élection, se répètent à quelques jours d'intervalle. Et ce n'est pas tout : si on laisse la moindre liberté aux mandataires, le peuple devient esclave, aussi le citoyen a-t-il encore des assemblées innombrables pour accepter ou refuser les lois, pour en voter la revision, pour répondre aux questions que le corps législatif lui adresse, pour exercer la surveillance sur les élus.

Pourquoi les systèmes de Saint-Just, de Robespierre et de la Montagne sont-ils de dangereuses rêveries? Parce qu'ils placent la source du pouvoir dans l'ensemble de toutes les volontés individuelles, sans donner à ces volontés l'ombre d'une organisation sérieuse.

Saint-Just proposait une assemblée nationale élue par l'universalité des citoyens, dont les votes étaient recensés en commun. Les trois cent quarante et un membres qui obtenaient la majorité relative étaient les représentants de

Digitized by Google

la France. Celle-ci conservait dans ses assemblées le droit de ratifier toutes les lois constitutionnelles.

Robespierre qui, dans sa déclaration des droits, proclamait avec Anacharsis Clootz « le genre humain le souverain de la terre » et « la nature son législateur suprême », disait quelques jours avant d'inaugurer la Terreur : « Le peuple est « toujours bon, ses délégués sont toujours corruptibles ; c'est « dans la vertu et la souveraineté du peuple qu'on trouve le « préservatif contre le despotisme. » Pour lui, il fallait que les actes du gouvernement fussent contrôlés par le peuple réuni en sections.

Avec Rousseau, avec Saint-Just et Robespierre, la constitution de 93 admettait que le souverain de la terre est le genre humain. Elle établissait ce que Mignet appelle *le pur régime de la multitude*.

Personne ne semblait comprendre que le genre humain sans plus n'est qu'un mot absurde; personne ne semblait savoir qu'il y avait eu en Europe de grandes démocraties qui, sans décréter la souveraineté du genre humain, avaient pratiqué la souveraineté du peuple.

Personne ne semblait entrevoir que, si la foule organisée est une force, la foule désorganisée est une pâte molle que les intrigants et les aventuriers sont toujours prêts à pétrir.

Que représente, en effet, une multitude, éparse sinon une cohue sans nom, un tourbillon flottant d'atomes qui ondulent à tous les vents, qui acceptent avec la même facilité et dans l'espace de quelques années les systèmes les plus hostiles et sur lesquels passent comme un ouragan la sanglante anarchie des clubs révolutionnaires et le despotisme asiatique des Napoléons?

Je dis donc que cette doctrine est pernicieuse et j'ajoute que, malgré tous les progrès réalisés, elle a laissé des traces profondes. Nous la retrouvons notamment dans la tendance de beaucoup d'esprits éminents à considérer encore comme un idéal le suffrage universel abstrait, c'est-à-dire conçu d'après la théorie jacobine.

Assurément, il faut admettre que, dans une société parfaite,

Digitized by Google

tous les hommes votent, mais ce que l'on ne peut admettre sans pousser jusqu'à un fétichisme absurde le culte de la plus fausse égalité, c'est que, dans l'application du suffrage populaire, le bulletin de vote du dernier des paysans victime des siècles d'abandon soit l'équivalent du bulletin déposé par le plus illustre penseur d'une grande ville.

On ne peut admettre, quand il y a dans la vie réelle des intérêts aussi nombreux et aussi divers que les intérêts agricoles et industriels, les intérêts du travail et du capital, de la science et de la propriété, que tout cela soit confondu pêle-mêle dans la société électorale et forme un chaos assez confus pour permettre de parodier la sinistre parole du légat d'Innocent III, et de dire : Votez, votez toujours, Dieu reconnaîtra les siens!

L'ancien régime de la représentation des intérêts n'était pas parfait, mais le nôtre a un vice capital : il ne connaît plus que des voix, qu'il additionne, et tout disparaît sous le despotisme abstrait du nombre. Or, il y a longtemps que Cicéron a dit : *nec plurimum valeant plurimi*, et, de nos jours, Tocqueville a écrit avec raison : « que le joug me soit présenté par un seul ou par plusieurs, il m'est toujours odieux ».

Peut-on soutenir, au moins, que notre système est le mieux approprié à nos luttes modernes? Non ; car, à ce point de vue, l'on ne pourrait rien trouver de pire et c'est ici surtout que ses défectuosités deviennent visibles.

La question dominante de la fin du XIX^e^ siècle est, avec la question sociale, la lutte entre l'Église et l'État. Or, dans notre société réduite en poussière, un seul faisceau est resté debout, plus puissant que jamais : l'Église!

A peine la Révolution et l'Empire ont-ils broyé l'ancien régime que, sur ses cendres ténues, l'Église se concentre de nouveau et, seule au milieu de l'éparpillement universel, reconstitue sa propriété à elle et ses institutions. Et, comme auparavant les ordres religieux s'emparent du sol national et multiplient les couvents, le clergé et les jésuites s'emparent des consciences et multiplient les fanatiques.

Digitized by Google

La seule différence, c'est que jadis il y avait un obstacle; les démocraties des grandes villes et l'État absolu ont, tour à tour, résisté à des envahissements dont ils comprenaient le danger.

L'État absolu est détruit heureusement, mais l'État n'est plus qu'un ministère toujours vacillant dont la chute modifie la politique nationale.

Les bourgeoisies sont détruites avec leurs abus, mais la démocratie n'est plus qu'une masse informe virant à tous les courants, faute de point d'appui.

L'obstacle a donc disparu, le danger est aussi grand que jamais. En face des fictions dont le régime moderne se contente, l'Église avec ses institutions est une force vivante. On dirait un de ces pays heureux décrits par d'Urfé ou Mlle de Scudéry. Chacun y végète à sa fantaisie et, pendant qu'un géant y promène ses noires milices et y élève ses forteresses, dans les bosquets parfumés les Amadis à rubans se nourrissent d'abstractions et devisent du parfait amour.

Avons-nous, au moins, réussi à donner un essor plus large à la vie individuelle, que nous nous vantons d'avoir affranchie?

Nous nous représentons toujours l'individu de l'ancien régime confiné d'une façon irrévocable dans un cercle dont il ne sortait plus. Cela est exagéré : en Allemagne, aux Pays-Bas, le pauvre de bonnes mœurs pouvait devenir apprenti, compagnon, maître, doyen, arriver à la fortune, entrer dans la haute bourgeoisie et passer dans la chevalerie; en Angleterre, le vilain également se faisait recevoir apprenti, rien ne l'empêchait d'être un jour admis dans une gilde et d'acquérir ainsi les droits de la bourgeoisie; le grand marchand frayait avec le gentilhomme campagnard, le chevalier de comté fréquentait les barons du roi, le mariage mélangeait les classes, et le souverain, en accordant le baronage au talent, aux services rendus, contribuait, de son côté, à aplanir les inégalités de caste.

On éprouvait d'ailleurs, beaucoup moins que de nos jours, le désir fiévreux de sortir de sa condition. Prenez un comté

Digitized by Google

ou une ville d'Angleterre, une commune d'Allemagne ou de Flandre : chacun dans son milieu avait le moyen de satisfaire son ambition et de remplir sa vie. Chacun était soldat, juge, administrateur, chacun participait à la politique locale, chacun s'intéressait au maintien de l'ordre social ; chacun trouvait même à sa portée une certaine vie sociale, des distractions en rapport avec ses goûts, des fêtes populaires, des réunions cordiales et gaies où les sentiments fraternels se développaient.

Maintenant les frontières ont disparu ; les hommes sont égaux et tous veulent arriver au même point. De là cette lutte acharnée, de là cette grande bousculade des ambitions et des convoitises ; de là aussi une plus grande incertitude de l'avenir ; de là, le prolétariat et ses passions haineuses, les difficultés de la petite industrie aux prises avec la grande ; les combats de la petite bourgeoisie, qui n'est guère plus sûre du lendemain que la classe ouvrière.

On doit même reconnaître que, malgré le bien-être moderne, malgré le déluge des livres et des journaux, le petit bourgeois du XIX^e^ siècle n'a pas une existence bien supérieure à celle du petit bourgeois au moyen âge, car il vit isolé ; parfois, en temps d'élections, il sort de sa torpeur pour écouter le candidat ou pour déposer son bulletin dans l'urne. Mais, en général, il entend débattre au-dessus de lui des questions de principe qui ne le touchent pas directement et bien vite il retourne à la lutte pour le pain quotidien, sa politique de tous les jours.

Enfin la vie sociale, dont nous apercevons un lointain reflet quand, aux grands jours d'anniversaire national, comme un décor splendide les vieux drapeaux brodés des gildes scintillent au soleil, cette vie est éteinte.

Il reste pour les masses les fêtes publiques, où chacun est perdu dans la foule, et, à un degré supérieur, les fêtes mondaines, où chacun aspire au premier rang, s'efforce d'éclipser son voisin et transforme le monde en une foire aux vanités.

Tout cela veut-il dire qu'il faille reconstituer la vie corporative et qu'elle nous rendra l'âge d'or ? Je ne soutiens pas cela et je sais qu'on ne ressuscite pas les morts.

Digitized by Google

Mais on a si bien pris l'habitude de toujours opposer nos mérites aux vices du moyen âge, qu'il peut y avoir utilité à comparer une fois, en passant, nos faiblesses aux qualités de nos ancêtres.

Une nation ne vit pas seulement de politique pratique, elle vit aussi de tendances, et, s'il est vrai que notre siècle est une période de transition et que notre civilisation n'a pas dit son dernier mot, il y a toujours avantage à rechercher dans quel sens nos descendants achèveront l'œuvre commencée.

Or, il est incontestable que le régime patriarcal et primitif, où tout le monde vote dans la même réunion pour nommer un chef, ne convient plus. Quand, dans un État, la complexité de structure est grande, des rouages élémentaires ne sauraient suffire.

On commence à sentir ce qui manque à notre mécanisme représentatif : nos corps délibérants et nos circonscriptions électorales semblent parfois suspendus dans le vide et l'on ne distingue pas toujours facilement les fils qui les rattachent à la nation.

Nos corps délibérants, d'abord, manquent d'assiette; le gouvernement doit marcher avec sa majorité, mais cette majorité n'a pas de vraie cohésion; elle est un ensemble d'influences personnelles ; il faut compter avec chacune d'elles ; ces influences elles-mêmes ne reposent que sur une majorité minime et variable, qu'il faut ménager. La politique se réduit ainsi souvent à un calcul de voix et se perd dans les infiniment petits. Le gouvernement n'est pas sûr du lendemain, il n'a pas le ressort qui permet de s'élever très haut ; il n'est certainement pas plus solidement ancré qu'un collège représentatif du XIV^e^ ou du XV^e^ siècle.

On ne peut pas dire que le régime moderne, n'ayant jamais à craindre de coalition d'intérêts, soit plus puissant que le régime des ordres et des corporations. Car, si les luttes de partis sont la vie d'un peuple, nous voyons cependant les partis, même en Belgique, chercher encore plus à se nuire réciproquement qu'à favoriser le progrès et provoquer plus de discussions irritantes que de grandes réformes.

Digitized by Google

On ne peut même pas dire qu'un parlement actuel soit dans de meilleures conditions pour faire les lois que ne l'étaient les échevins des villes. On reproche, il est vrai, aux coutumes leur manque d'unité; les mêmes plaintes ne se font-elles pas entendre de nos jours? Ne dit-on pas, en Belgique, que les Chambres sont dans de mauvaises conditions pour faire une législation méthodique? Ne réclame-t-on pas un conseil d'État et ne regrette-t-on pas qu'une loi sur les incompatibilités parlementaires ait précisément écarté de l'enceinte législative une foule de spécialistes et d'hommes compétents, dont le concours eût été précieux?

Les circonscriptions électorales, à leur tour, sont arbitraires; dans un même compartiment administratif, on réunit les groupes les plus dissemblables, tels que les campagnards et les citadins; on arrive ainsi à ne faire représenter ni les uns ni les autres et à étouffer la minorité intelligente sous le poids inconscient d'un chiffre.

Et, si les partis doivent brasser chaque élection comme une affaire, enrégimenter les électeurs comme des conscrits récalcitrants, leur promettre des places, des décorations, aller les chercher en voiture et leur payer des dîners, et tout cela sans être sûrs de les avoir gagnés, cela prouve que, pour cet électeur doté de tous les droits naturels, excepté du libre exercice de son bons sens, l'élection ne répond ni à un but précis, ni à un intérêt sérieux.

Il est certain d'ailleurs que le corps électoral, livré à lui-même, ne sait pas se conduire. En théorie, l'opinion publique est la clef de voûte du régime nouveau; en pratique, elle en est le point le plus faible et rien n'a été fait pour régulariser ses manifestations. Aussi l'initiative privée a-t-elle, pour la diriger, créé des associations; mais ces associations, excellentes au point de vue politique quand elles sont nombreuses, insuffisantes quand elles sont isolées, restent toujours incapables au point de vue administratif, financier et économique.

Les assemblées parlementaires modernes ne sont donc pas et ne peuvent pas être l'expression exacte de tous les besoins sociaux.

Digitized by Google

En Belgique, cette disproportion est plus évidente encore que partout ailleurs ; le Sénat comme la Chambre n'assurent que la représentation d'un seul intérêt, d'une seule classe et, pour constituer le gouvernement de cette classe, l'on ne s'adresse même pas aux électeurs le plus capables de le réaliser. Aussi, à ce point de vue spécial, le tiers-état de la première assemblée constituante en France, sous Louis XVI, avait-il un élan, une science, une largeur de vues, que la bourgeoisie restreinte, issue de l'article 47 de la Constitution belge, ne possède pas.

Nous n'avons plus que la dégénérescence du système et l'attribution du droit de suffrage aux capacités s'impose comme une mesure de salut public.

Mais ce n'est évidemment pas tout.—Il ne suffit pas d'élargir le corps électoral, il faut l'organiser et élargir le corps réprésentatif.

Après l'art, après la science, la politique deviendra réaliste, et le législateur de l'avenir sera amené à mieux adapter l'état politique à la vie réelle.

Il arrivera certainement un jour où l'on ne comprendra plus qu'on ait pu faire une loi communale uniforme pour les villes et pour les campagnes; que deux organismes aussi essentiellement différents qu'un village agricole et une capitale aient été courbés sous le niveau de la même discipline légale et coulés dans le même moule.

Il est à supposer aussi que l'on essaiera un jour de rétablir l'équilibre entre les corps constitués et la masse, en faisant une large part au groupement des intérêts.

Déjà il y aurait moyen, sans bouleverser en rien l'ordre établi, d'arriver, par un simple remaniement des circonscriptions électorales, à une division plus sincère de la société politique : ce serait de donner aux villes et aux campagnes une représentation distincte et proportionnelle à leur importance relative.

Ce progrès accompli, un autre s'imposerait; on serait amené à classer les villes et, dans les villes de premier rang, où tant d'intérêts se donnent rendez-vous, à grouper les intérêts principaux.

Digitized by Google

Dans nos grandes villes, ils se groupent déjà d'eux-mêmes. Les chambres syndicales, les chambres d'ouvriers, les corps universitaires sont des manifestations de cette tendance qui s'accentuera de plus en plus si on la favorise[1].

On pourra alors facilement créer dans les agglomérations urbaines des collèges électoraux répondant à la logique des choses et attribuer tel ou tel nombre de représentants non pas à l'ensemble d'une population, mais aux collèges électoraux, à raison de leur importance plus ou moins grande.

Nos descendants se rapprocheront ainsi d'une organisation politique plus stable et plus sincère.

Par le vote collectif, ils pratiqueront le suffrage universel sans consacrer la souveraineté du nombre; par le groupement et la représentation des intérêts, ils pratiqueront la souveraineté populaire sans lancer le peuple dans les chimères d'un dogmatisme décevant; par la formation de faisceaux solides et d'organismes vivants, ils combattront mieux les ambitions de l'Église que nous ne le faisons avec notre armée disséminée; et, enfin, s'il est vrai que toute classe trop longtemps au pouvoir devient une aristocratie, et que toute aristocratie se perd par l'excès de sa puissance ils sauront, par une meilleure pondération des facteurs sociaux, assurer à leur régime des chances de longévité.

[1] Voir, sur cette question, une remarquable brochure, pour ainsi dire ignorée, publiée il y a dix ans par M. Hector Denis, professeur à l'Université de Bruxelles, sous le titre : *Organisation représentative du travail.*

ADOLPHE PRINS.

1er octobre 1881.

Digitized by Google

LES

IDÉES PREMIÈRES DANS L'ENSEIGNEMENT[1].

III

LES MÉTHODES.

Après avoir établi que les idées premières, base de toutes nos connaissances, sont les idées générales et nécessaires fournies par la conscience, et que le moyen de les faire connaître aux enfants est de leur enseigner les langues par la grammaire, notamment la langue latine, laquelle est éminemment synthétique et ne s'apprend plus par l'usage, il reste à déterminer la méthode à suivre dans cet enseignement.

Il existe deux méthodes : la méthode dogmatique rationnelle, par laquelle le maître livre à l'élève les connaissances qu'il possède en faisant appel à la raison de celui-ci et en procédant du général au particulier, du simple au composé, et la méthode empirique ou euristique, par laquelle l'élève cherche lui-même les lois ou les règles de la science, en allant du concret à l'abstrait, le professeur se bornant à le guider dans cette recherche.

La première a souvent été confondue avec la méthode dogmatique confessionnelle, propre à l'enseignement religieux. Celle-ci ne s'adresse pas à la raison, mais à la foi, à

[1] *Voir* la livraison du 15 octobre 1881.

Digitized by Google

la croyance aveugle. On l'a appliquée par analogie à tout l'enseignement, lorsque la révélation dominait la science; on a ajouté alors au *Deus dixit* en matière religieuse, le *Magister dixit* dans les matières scientifiques. C'était l'abus du principe d'autorité. La science, ne reposant aujourd'hui que sur la raison humaine, ne saurait admettre la méthode confessionnelle d'enseignement, qui en est la négation.

La méthode dogmatique rationnelle présente sans doute les connaissances transmises comme certaines, mais elle ne s'arrête pas à l'affirmation du maître; elle exige qu'on fasse appel à la raison de l'élève et qu'on prépare le contrôle qu'il devra exercer un jour sur tout ce qu'il a appris. En un certain sens, il est vrai qu'il y aurait contradiction à prétendre que l'élève peut juger de la vérité ou de l'erreur des choses qu'on lui enseigne; mais il possède la raison et, quoiqu'elle soit faible encore et obscurcie par l'empire qu'exercent sur elle les sens et l'imagination, elle peut se manifester déjà. La méthode dogmatique rationnelle s'adresse à la raison de l'enfant, par cela seul qu'elle ne permet pas de rien avancer sans preuves et d'enseigner les règles sans donner des exemples qui les fassent comprendre. Par là elle rend hommage à la souveraineté de la raison, même chez l'enfant dont les facultés doivent encore être développées; elle lui demande son assentiment provisoire aux vérités qu'on lui enseigne; elle respecte sa liberté intérieure. Elle lui apprend à faire usage de sa raison et à ne rien accepter aveuglément. C'est ce qui fait sa différence essentielle avec la méthode confessionnelle. Elle travaille à rendre l'élève capable de contrôler plus tard les vérités qu'on lui a enseignées et de les rejeter ou de les admettre définitivement. Il ne faut pas craindre qu'il se forme chez lui, par l'emploi de la méthode dogmatique rationnelle, des convictions prématurées auxquelles il s'attachera par paresse d'esprit ou par amour-propre, car cette méthode a précisément pour but d'exciter sans cesse son activité intellectuelle. Nous avons toujours le pouvoir d'introduire le doute dans nos convictions même les plus fermes, et la méthode rationnelle apprend à faire usage

Digitized by Google

de cette liberté intérieure que nous possédons. Tout enseignement rationnel est provisoire de sa nature. Il n'y a que ceux qui appliquent la méthode confessionnelle à l'enseignement des sciences et des lettres qui s'imaginent que leur enseignement est définitif et qui habituent leurs élèves à les croire sur parole. L'enseignement laïque doit apprendre aux enfants à tenir leur esprit toujours ouvert à la vérité et à ne pas s'obstiner dans l'erreur par amour-propre.

Sauf la méthode confessionnelle, qui corrompt la science et méconnaît le principal but de l'enseignement, c'est-à-dire le développement des facultés intellectuelles des élèves, toutes les méthodes ont leur utilité. C'est la nature de la science à enseigner et celle des esprits auxquels on s'adresse qui doivent déterminer le choix. Le tort est d'être exclusif. Les sensualistes et les utilitaires sont dans l'erreur lorsqu'ils prétendent que, seule, la méthode empirique est bonne. Les spiritualistes n'ont pas raison lorsqu'ils n'admettent que la méthode dogmatique. Cependant, quoique utiles toutes deux selon les circonstances, il faut reconnaître que la méthode dogmatique doit être la règle et l'empirique l'exception. C'est ce qui résulte de la nature de l'esprit humain et des lois auxquelles il obéit dans l'acquisition des connaissances.

Presque tous les théoriciens de l'éducation proclament que les méthodes d'enseignement ne seront définitivement constituées que lorsqu'on connaîtra ce qu'ils nomment la psychologie de l'enfance. La plupart croient que cette psychologie est différente de celle des hommes faits et qu'elle est conforme à ce qu'enseigne l'école sensualiste, l'esprit des enfants se trouvant sous la dépendance des sens et ne parvenant à s'élever aux choses spirituelles et abstraites qu'en passant par celles qui sont sensibles et concrètes. Mais c'est une erreur, que des observations récentes ont démontrée. Les lois et la constitution de l'esprit humain sont partout les mêmes; la seule différence qu'il y ait entre l'enfant et l'homme, c'est que la raison du premier est plus faible et moins exercée que celle du second. Dans l'éducation, il faut, avant tout, suivre les lois générales de la pensée ; s'il est nécessaire de

Digitized by Google

tenir compte aussi de l'état particulier de l'enfant, c'est pour parvenir à l'affranchir de la domination des sens. Le but de l'éducation est, en effet, d'arracher la pensée de l'élève à l'empire des sens pour la soumettre à celui de la raison; il est, en un mot, de le faire passer de l'état naturel à l'état rationnel. Sans doute, l'enfant trouve plus d'attrait aux choses sensibles qu'à celles de l'esprit; mais il est dangereux, dans l'enseignement, de trop sacrifier à ses goûts. Ce serait une erreur de le maintenir dans les sensations extérieures et d'employer, pour l'acquisition des connaissances, des procédés qui ne conviennent qu'à celle des images dans l'imagination et dans la mémoire. Chez l'enfant comme chez l'homme, l'esprit procède du général au particulier, de l'abstrait au concret, parce qu'il ne connaît que par ses idées générales. C'est un fait qui a été reconnu par M. Taine à la suite d'une observation qu'il a eu l'occasion de faire sur un jeune enfant. Il a consigné cette observation, qui jette un si grand jour sur la question des méthodes d'enseignement, dans la seconde édition de son livre sur *l'Intelligence*. Il s'agit d'une petite fille de douze mois.

« Cet hiver, dit-il, on la portait tous les jours chez sa grand'mère, qui lui montrait très souvent une copie peinte d'un tableau de Luini où est un petit Jésus tout nu; on lui disait, en lui montrant le tableau: « Voilà le bébé. » Depuis huit jours, quand, dans une chambre, dans un autre appartement, on lui dit en parlant d'elle-même: « Où est le bébé?» elle se tourne vers les tableaux quels qu'ils soient. *Bébé* signifie donc pour elle quelque chose de général, ce qu'il y a de commun pour elle entre tous ces tableaux et gravures de figures et de paysages, c'est-à-dire, si je ne me trompe, quelque chose de bariolé dans un cadre luisant. Car il est clair que les objets peints ou dessinés dans l'intérieur des cadres sont de l'hébreu pour elle; au contraire, le carré lustré, lumineux, enserrant un barbouillage intérieur, a dû la frapper singulièrement. Voilà son premier mot général: la signification qu'elle lui donne n'est pas celle que nous lui donnons; il n'en est que plus propre à montrer le travail

Digitized by Google

original de l'intelligence enfantine; car, si nous avons fourni le mot, nous n'avons pas fourni le sens ; le caractère général que nous voulions faire saisir à l'enfant n'est pas celui qu'elle a saisi : elle en a saisi un autre, approprié à son état mental et pour lequel aujourd'hui nous n'avons point de nom précis. »

Les enfants attachent donc aux mots, comme nous le faisons nous-mêmes, des idées générales, et cela dès l'origine. Ils débutent par des notions générales et des abstractions faites directement. L'enfant que M. Taine a observée n'a pas commencé par l'idée tout à fait individuelle de l'enfant Jésus représenté sur la copie du tableau de Luini, mais par l'idée générale de tableau à laquelle elle a attaché le nom de *bébé*. Cette observation si simple renverse toute la théorie des sensualistes sur l'acquisition des idées. Au lieu de passer du concret à l'abstrait, de l'individuel au général et du sensible au spirituel, comme ils le prétendent, l'enfant va droit à l'idée générale, qu'il comprend par une intuition directe de sa pensée. Il n'a pas besoin d'une longue expérience pour savoir qu'un tout est plus grand que la partie de ce tout, que la ligne droite est la plus courte distance d'un point à un autre, etc.; ce sont des idées générales qu'il saisit immédiatement. Il saura ce que c'est qu'un arbre en général, par exemple, avant de savoir ce que c'est qu'un chêne ou tel arbre pris individuellement. En un mot, il généralise d'abord, et c'est au moyen de ses idées générales qu'il parvient aux idées particulières ou individuelles, lesquelles sont la connaissance intégrale des choses extérieures qui ont laissé des traces dans son cerveau, après avoir affecté ses sens.

L'enfant reproduit en lui le développement intellectuel de l'humanité ; il passe par les mêmes phases mentales et obéit aux mêmes lois logiques. C'est un fait que les sensualistes aiment à invoquer; mais ils se trompent sur les débuts et sur la marche de l'esprit humain. Ils substituent leur imagination et leurs idées préconçues à la réalité. La science moderne a établi que l'humanité a commencé dans la forma-

Digitized by Google

tion des langues et des religions, non par des idées particulières et concrètes, mais par des idées générales. Nous l'avons montré pour les langues : les premiers hommes n'ont pas songé à nommer les choses individuellement ; mais ils ont saisi d'abord les qualités les plus générales de celles-ci, et ils les ont exprimées par des sons ou des mouvements imitatifs de leurs organes vocaux. Les langues se sont formées, dans leur riche développement, non par adjonction de mots ayant un sens individuel, mais par spécification, particularisation et individualisation de quelques idées générales exprimées au moyen de monosyllabes.

L'humanité a suivi la même voie dans la formation et le développement des religions. Elle a commencé par l'idée générale de la divinité, pour aboutir à l'idée individuelle de Dieu. Cependant, c'est dans l'histoire des religions que les sensualistes croient triompher. L'humanité, disent-ils, a débuté par le fétichisme et le sabéisme, et elle n'est arrivée au monothéisme qu'après avoir passé par le polythéisme; par conséquent, elle est partie de l'idée concrète de Dieu et ce n'est que par degrés qu'elle s'est élevée à l'idée abstraite de la divinité ; les religions matérialistes ont précédé les religions spiritualistes. Le fait est vrai, la conclusion qu'on en tire est erronée. Le fétichisme, le sabéisme et le polythéisme sont l'expression de l'idée générale de Dieu. Pour les premiers hommes, Dieu était universel, ils ne le distinguaient pas de la nature matérielle ; il était partout ; dès lors, ils l'adoraient dans la nature, dans les choses les plus infimes comme dans les astres. Le polythéisme a été un premier pas dans la voie de l'individualisation de l'idée de Dieu ; mais la conception générale dominait encore et elle a produit la pluralité des dieux. Enfin, Dieu a été conçu comme un être à la fois universel et individuel, et c'est alors qu'est apparu le monothéisme. Dans cette religion Dieu est séparé du monde et devient pur esprit, car ce n'est qu'à cette condition qu'il peut être conçu comme individuel sans perdre son universalité. Le passage du fétichisme et du polythéisme au monothéisme prouve donc, comme la formation et le déve-

Digitized by Google

loppement des langues, que la pensée humaine va toujours de l'idée générale à l'idée particulière. La théorie sensualiste de l'acquisition des idées a, par conséquent, contre elle l'expérience de l'humanité aussi bien que l'étude directe de la pensée dans l'homme et dans l'enfant.

La conséquence qui en résulte pour le choix des méthodes d'enseignement, c'est que la meilleure est celle qui procède des notions générales aux notions particulières, des idées abstraites aux idées concrètes, de la règle à l'application, parce que c'est celle qui est conforme à la marche naturelle de la pensée. La méthode empirique ou euristique ne doit être employée qu'exceptionnellement, pour l'enseignement de quelques sciences d'observation et pour des esprits lents ou rebelles aux conceptions abstraites. La règle doit être la méthode dogmatique rationnelle; c'est la véritable méthode d'enseignement. Il ne faut pas confondre, en effet, la méthode d'enseignement ou de transmission des connaissances acquises, avec la méthode de recherche de la vérité. Dans les connaissances acquises, les idées particulières sont rattachées aux idées générales ou premières, qui les dominent et les régissent. C'est avec le même caractère qu'il faut les transmettre ou les enseigner. Ce sont donc les idées générales qui doivent prédominer dans l'enseignement. Il en est autrement dans la recherche de la vérité. Sans doute, on a besoin ici aussi d'une idée générale pour se guider, l'esprit humain ne peut jamais s'en passer; mais elle n'est qu'une hypothèse, qu'il faut abandonner si les faits ne la confirment pas. En réalité, ceux-ci étant seuls connus, on s'élève par l'induction du connu à l'inconnu, des faits à la loi qui les régit, car c'est cette loi qui fait l'objet de la recherche. Mais ce serait méconnaître complètement le but de l'enseignement et faire perdre aux élèves un temps précieux que de leur faire rechercher les vérités déjà acquises, comme l'ont fait les inventeurs, sous prétexte de les habituer à l'esprit d'observation. Il est absurde de prétendre faire trouver à des esprits faibles et inexpérimentés des vérités qui ont exigé parfois l'effort soutenu de plusieurs générations de

Digitized by Google

penseurs. D'ailleurs, on n'observe les choses que lorqu'on a des idées générales, dans l'esprit; sans cela on passe à côté sans les voir. Il faut beaucoup de philosophie, a-t-on dit, pour observer ce qu'on voit tous les jours. Pour apprendre aux élèves à observer, il faut donc commencer par leur donner des idées générales, ce qui prouve que la méthode dogmatique doit précéder l'empirique. Aussi la méthode euristique dans l'enseignement est-elle, en général, plus apparente que réelle. C'est ordinairement le professeur qui suggère aux élèves les réponses aux questions qu'il leur adresse ; et, dès lors, la méthode euristique n'est plus qu'un artifice d'exposition, une forme particulière de la méthode dogmatique. Par la force des choses, c'est celle-ci qui est la vraie méthode d'enseignement; elle est employée par ceux mêmes qui croient l'avoir abandonnée parce qu'ils donnent à leurs leçons la forme catéchétique et procèdent par interrogation.

La méthode empirique, employée exclusivement ou même seulement d'une manière prépondérante, offre un grand danger, celui de meubler sans ordre le cerveau des enfants d'images ou de représentations des choses extérieures et de faire naître de la confusion dans leur esprit. La méthode dogmatique, qui procède du général au particulier, met, au contraire, de l'ordre dans leurs idées; elle produit les connaissances, comme se construisent les organismes, par une force intérieure qui classe les matériaux venus du dehors et leur assigne dès l'origine leur véritable place. Les idées premières et générales sont des forces synthétiques dans la pensée, comme la vie est une force synthétique dans les organismes. Ceux-ci ne se forment pas, comme les corps bruts, par agrégation extérieure, mais par intussusception des cellules; les matériaux venus du dehors reçoivent dans ces cellules l'empreinte de la forme préconçue de l'être, transmise par la cellule germinative, et vont ensuite prendre leur place marquée dans l'organisme. Les idées premières et générales jouent le même rôle dans l'organisme de nos connaissances; elles servent à classer toutes nos idées et à imprimer à la pensée une forme bien définie, nette et précise.

Digitized by Google

Nous voyons d'après cela comment il faut enseigner les langues. Les deux écoles philosophiques opposées, l'école sensualiste et l'école spiritualiste, se présentent ici de nouveau avec leurs méthodes exclusives. La première veut qu'on apprenne la grammaire par la langue ; la seconde, la langue par la grammaire. Il faut, disent les sensualistes, que les élèves apprennent les langues étrangères, anciennes ou modernes, comme ils ont appris leur langue maternelle; que d'abord, par l'usage, ils se familiarisent avec les mots et les constructions, et qu'ensuite ils s'efforcent de se rendre compte de l'emploi de ces mots et de ces constructions, pour parvenir à la connaissance des règles de la grammaire. L'étude de la grammaire ne doit venir que lorsque l'élève sait déjà parler la langue et lorsque sa raison est assez développée pour comprendre des abstractions. Les spiritualistes veulent, au contraire, que les enfants apprennent d'abord la grammaire, et qu'ils acquièrent la connaissance et l'usage de la langue étrangère par l'application des règles. Ceux-ci préconisent la méthode dogmatique ou synthétique ; ceux-là, la méthode empirique ou analytique.

Le choix entre ces deux méthodes dépend du but que l'on se propose. Si l'on veut apprendre la langue étrangère dans un but pratique, c'est la première méthode qu'il faut préférer ; l'usage inconscient doit précéder l'étude des règles, et celles-ci ne doivent être apprises qu'afin de faciliter l'emploi des mots, des formes et des constructions. A ce point de vue, les règles mécaniques auront autant et peut-être même plus de valeur que les règles rationnelles. Mais, si on veut l'apprendre à la fois pour s'en servir et pour développer la pensée, alors c'est à la seconde méthode qu'il faut recourir. L'étude des langues mortes devenues classiques ayant ce double but, la seule méthode qui lui convienne aujourd'hui est la méthode dogmatique ou synthétique. Les règles mécaniques devront être proscrites.

L'enfant, généralisant dès qu'il commence à penser, est capable de comprendre, à l'âge de sept ou huit ans, les premières règles de la grammaire, c'est-à-dire les plus simples

Digitized by Google

et les plus générales. Il suffit de quelques exemples pour qu'il les saisisse et qu'elles ne restent pas, dans son esprit, à l'état d'abstractions vides. Les exemples doivent accompagner les règles, mais non les précéder; sans cela, ils n'auraient pour lui aucune signification. La méthode empirique, qui met les exemples avant les règles, cherche en les multipliant à suppléer à leur défaut de sens pour l'élève; mais elle n'aboutit qu'à produire de la confusion dans son esprit.

La mémoire joue un rôle important dans l'étude des langues. L'enfant a la mémoire plus facile que les personnes âgées; il faut en profiter pour lui faire apprendre par cœur les règles fondamentales et les principales définitions de la grammaire, afin qu'il les ait toujours à sa disposition. On a souvent abusé des exercices de mémoire; les maîtres oublient parfois que la mémoire ne doit être qu'un auxiliaire des facultés intellectuelles et que le grand but de l'instruction est de développer la raison. Mais l'abus n'est pas un motif pour proscrire une chose utile; c'est ce qui arrive cependant aujourd'hui : on essaie de supprimer les exercices de mémoire dans l'espoir d'augmenter l'initiative de l'élève et de le forcer à faire constamment usage de sa raison. C'est une erreur nouvelle: sans la mémoire, l'intelligence manque de point d'appui et s'agite dans le vide. Il est bon que l'enfant apprenne par cœur des fragments des poètes et des prosateurs, afin de faire provision de mots et de tournures et de ne pas devoir recourir sans cesse au dictionnaire. Il est éminemment utile, pour l'étude des langues mortes, qu'il apprenne de mémoire, dès l'âge de neuf ou dix ans, les déclinaisons, les conjugaisons et les règles les plus simples de la lexigraphie. C'est par elles qu'on lui fera comprendre de bonne heure les idées premières, si l'on a soin de ne pas borner cet exercice à une simple récitation mécanique.

On veut aussi aujourd'hui proscrire les thèmes. Ceux qui ne voient dans l'étude des langues mortes qu'un moyen de parvenir à lire dans le texte les auteurs de l'antiquité ne comprennent pas leur utilité. Elle est très grande au point de

Digitized by Google

vue de la culture de l'esprit. Les thèmes d'application des règles de la grammaire rendent, plus que tout autre exercice, ces règles familières aux élèves. Nous en dirons autant de l'analyse grammaticale, à la condition qu'elle ne se réduise pas à une opération machinale, à une énumération superficielle des diverses espèces de mots, mais qu'elle soit raisonnée et une application intelligente des règles relatives à la fonction des différents termes de la phrase. Enfin, la méthode dogmatique exige, avec raison, l'étude systématique des règles de la grammaire; la méthode empirique veut la remplacer par des explications du professeur données à l'occasion des difficultés grammaticales qu'on rencontre dans la lecture d'un auteur. Les règles s'éclairent mutuellement lorsqu'elles sont coordonnées, liées entre elles par des principes communs ; on les comprend et on les retient mieux, de cette manière, que lorsqu'elles sont données isolément, rattachées seulement à quelques phrases que fournit le hasard.

Pour la culture de l'esprit, il faut renoncer aux grammaires empiriques, qui ne sont que des recueils de procédés et d'artifices pratiques, et adopter les grammaires philosophiques ou raisonnées. Il faut revenir à la tradition de Port-Royal et continuer l'œuvre entreprise par Lancelot. C'est en cela que doit consister principalement la réforme de l'enseignement des humanités. La grammaire doit être une logique pratique; ses grands principes sont les mêmes que ceux de cette science ; il y faut subordonner toutes les règles particulières et les exceptions qui ne tiennent qu'au caprice de l'usage. Les travaux de la philologie comparée permettent aujourd'hui de poursuivre l'œuvre de Lancelot et d'introduire dans les grammaires la simplicité et la clarté des principes de la logique. La philosophie a des enseignements pour tous les âges : c'est par des grammaires raisonnées qu'elle pourra le mieux parler aux jeunes intelligences.

La méthode dogmatique rationnelle apprend aux élèves à s'élever sans cesse aux idées générales et à rechercher la raison des choses ; par cela même, elle leur donne la force de dominer et de diriger leurs sensations. Elle forme des hommes

Digitized by Google

réfléchis, maîtres d'eux-mêmes, sachant s'observer et observer les choses, parce qu'ils possèdent la lumière intérieure. La méthode empirique, qui prétend donner aux élèves l'habitude de l'observation et de l'induction, n'y parvient que très imparfaitement. Elle fait illusion parce qu'elle produit quelques résultats dans le domaine très restreint de l'enseignement des sciences naturelles; mais ailleurs elle est stérile, lorsqu'elle ne se réduit pas à cacher, par un artifice d'exposition, l'emploi de la méthode dogmatique. C'est celle-ci qui fait acquérir les idées générales au moyen desquelles l'élève se dirige dans les observations qu'il fait. Par elle-même, la méthode empirique assujettit l'esprit à l'empire des sens, loin de l'en affranchir. On croit, en l'employant, développer l'esprit scientifique, que l'on oppose bien à tort à l'esprit philosophique; en réalité, on habitue la pensée à se contenter des apparences et à rester à la surface des choses. L'esprit philosophique, qui cherche sans cesse à remonter aux véritables causes, aux idées premières et générales, est l'allié naturel ou, mieux encore, le père de l'esprit scientifique. Ceux qui ont fait faire les plus grands progrès aux sciences étaient des philosophes. Il suffit de citer Aristote dans l'antiquité et Descartes dans les temps modernes.

C'est donc au développement de l'esprit philosophique qu'il faut tendre dans l'enseignement à tous les degrés. On y parviendra par l'étude des langues à l'aide de la grammaire et par l'emploi de la méthode dogmatique rationnelle. L'esprit philosophique formera des hommes pratiques dans le sens le plus élevé, qui n'exclut pas l'amour du progrès. Les élèves qui l'auront reçu seront « comme ces philosophes, dont parle Montaigne, grands en science... qui, si quelquefois on les a mis à la preuve de l'action, on les a vu voler d'une aisle si haute, qu'il paraissait bien leur cœur et leur âme s'être merveilleusement grossis et enrichis par l'intelligence des choses ».

PAUL VOITURON.

Digitized by Google

LES FRASQUES DE MAJESTÉ [1].

I

Le vieux Snyckers venait d'entrer ; il portait, sur le bras, quelque chose de pas bien grand, enveloppé de lustrine noire. Mme Deridder appela, de sa voix rude :

— Majesté !

Et Majesté qui, de loin, du banc de la cour où il se tenait blotti, avait vu le tailleur traverser le quai, accourut, radieux, se haussant sur la pointe des pieds, tant qu'il pouvait, pour arriver à ouvrir la porte du petit bureau de sa tante.

Quand le bouton eut tourné, quand il se trouva dans l'étroite pièce entourée de cloisons en verre dépoli, où le gaz déjà allumé éclairait d'un rayon froid des rangées de livres à coins de métal serrés les uns contre les autres dans le casier du fond, avec de belles étiquettes rouges, à lettres d'or, collées aux dos : *Grand-Livre, Mémorial, Brouillard;* quand il vit Snyckers, debout sur ses petites jambes cagneuses et serrant toujours contre lui le mystérieux quelque chose recouvert de lustrine noire, tandis que Mme Deridder demeurait très droite sur son grand tabouret, devant son pupitre couvert de factures azurées et de papier buvard rose, la plume en l'air, les yeux fixés sur la porte, sans un mot, tout son petit cœur d'enfant tressaillit d'une émotion inexprimable.

[1] Reproduction et traduction interdites. Cette nouvelle paraîtra prochainement en volume dans la *Bibliothèque belge illustrée;* Parent et Cie, éditeurs.

Digitized by Google

— Ma tante, c'est, c'est... c'est la culotte? demanda-t-il, avec un sourire drôle, d'une voix troublée et rauque.

Mais la tante Deridder ne répondit pas : elle considérait l'enfant des pieds à la tête; enfin, elle murmura à part elle :

— Quelle tournure! Fille, va, fille — sans qu'on pût savoir si elle était contente ou fâchée, sans qu'on pût démêler si l'examen lui laissait une impression satisfaisante ou défavorable.

Et, brusquement, elle se leva, prit son neveu et le posa, tout interdit, debout sur son tabouret :

— Là! tâche de te tenir, hein, et ne tombe pas! fit-elle.

En un tour de main, la robe, cette vieille petite robe bleue pâlie et usée, aux manches trop courtes, tomba, et le tablier en cotonnade aussi, et les jupons; alors, d'un geste solennel, Snyckers ôta les épingles qui rattachaient les coins de la lustrine noire, les piquant, à mesure, sur son habit, et la culotte parut.

— Vous allez me la mettre, tante? dit l'enfant tout bas.

— Pardieu!

C'était une pauvre chose que cette culotte, et tout le costume de deuil qui l'accompagnait, un pauvre et triste objet d'habillement taillé dans une ancienne veste de M. Deridder, et cependant comme elle sembla belle à Majesté, comme son naïf orgueil de gamin se trouva flatté à l'idée qu'il allait être vêtu de même que les grands, et qu'il aurait des poches!

Il riait tout seul, d'un adorable rire d'extase, suivant chacun des mouvements de M^me^ Deridder, qui l'habillait: passant une jambe, puis l'autre, levant le cou pour qu'on pût boutonner son col... — Ah! ah, des poches!

Et il y avait je ne sais quoi de navrant à voir ce bébé frêle et doux, perdu dans l'ampleur de ces vêtements trop longs, — bâtis en prévision d'une croissance invraisemblable, — avec son délicat visage de chérubin riant, par-dessus tout ce noir, et ses grands cheveux de fille qui tombaient, en boucles soyeuses, sur sa première blouse de garçon.

Digitized by Google

— Majesté, tenez-vous droit! fit Mme Deridder, tournez la tête, c'est cela, regardez-moi.

Alors, tandis que « Majesté », avec une gaucherie roide de pantin de bois, exécutait, à la lettre, ces divers commandements, encore une fois l'indéchiffrable :

— Fille, va, fille! tomba dans le silence du bureau enfumé, comme une ironie.

— Il peut grandir, disait Snyckers en repliant soigneusement sa serviette de lustrine; il y a des remplis.

Mme Deridder eut un hochement de tête impatienté, un geste distrait :

— Grandir?... Ah! bon.

Elle paya la façon du costume de son neveu ; puis, quand le petit tailleur fut parti, prenant les mains de l'enfant, se faisant affable, presque tendre, elle se rapprocha de lui et, le regardant dans les yeux :

— Dis, tu grandiras, Majesté ?

Majesté, saisi du ton dont sa tante avait dit cela, de cette douceur inaccoutumée, balbutia, à tout hasard, sans bien comprendre ce qu'il disait, la tête perdue, très bouleversé, ignorant absolument, dans son innocence, si c'était bien de grandir :

— Non... je ne sais pas, moi...

La main de la tante retomba vivement; une longue minute s'écoula sans qu'elle ouvrît la bouche ; puis, elle dit, entre ses dents :

— Petite bête... rêveur, fils de rêveur !

Et cela, ce dernier mot, avec un dédain suprême.

Elle reprit son haut tabouret, elle s'assit devant son pupitre, et la plume courut, courut sans s'arrêter, le long des factures bleues,

Un peu plus tard, M. Deridder rentra, joyeux, l'air dégagé, disant :

— Vous savez bien, les platanes du boulevard?... Le dernier est mort, on l'a enlevé ce matin; n'avais-je pas prédit que ces arbres étaient impossibles, là?

Mme Deridder ne leva pas la tête de dessus ses paperasses.

Digitized by Google

M. Deridder continua :

— On s'occupe à placer le dôme du palais Mazirus : cela présente des difficultés inouïes... Manque d'équerre, fondations mauvaises... j'en aurais juré.

Il fit une pause, sourit dans sa barbe ; puis, d'un ton de fine raillerie :

— Il y a des originaux, tout de même : figurez-vous, ma chère ... voilà un vieux Crésus qui vient d'acheter, du côté de Linthout, un terrain immense, devinez dans quel but; non, devinez ; c'est stupéfiant : afin d'y faire bâtir un hôpital pour les chiens errants ! Il donne deux cent mille francs à cette œuvre de charité. Je ne pouvais presque pas y croire, aussi suis-je monté là haut cette après-dînée : c'est on ne peut plus exact. J'ai vu l'emplacement; on a dû même exproprier deux ou trois pauvres diables qui avaient leurs maisonnettes tout près. Le vieux se fait un peu tirer l'oreille pour payer les indemnités ; et il faut le voir là, se démenant, prenant des mesures avec ses architectes, examinant les devis, calculant lui-même sur son carnet, affairé, rouge, plein d'ardeur. Moi, au fond, je trouve son idée très respectable : j'aime les bêtes !

Il éclata de rire :

— Cependant, une maison de refuge pour les chiens... eh ! eh ! ça n'est pas banal ! Un fait à constater, c'est la façon souvent singulière dont les gens vraiment riches emploient leur argent...

Là, M^me^ Deridder l'interrompit :

— Etes-vous allé chez Falsheim ?

— Non... ah ! sapristi, tenez, j'ai oublié ça !

— Alors, les traites ?...

— Les voilà, elles sont restées dans mon portefeuille... j'irai demain.

La voix de M^me^ Deridder tonna, haute, dure, méprisante :

— Non, donnez ; j'irai, moi.

Et, tandis que le mari, très confus, tâchait d'éloigner l'orage, changeant la conversation, il s'écriait :

— Tiens, te voilà, Charlot !... Et en culottes... eh ! bon

Digitized by Google

Dieu, la drôle de tournure tu as là-dedans !... Ma chère Tharsile, vraiment, l'enfant est trop jeune pour l'attifer ainsi ; vous n'y pensez pas !

— Trop jeune ? à sept ans !

— Ou trop petit, si vous voulez.

Elle dit nettement, comme pour se convaincre elle-même :

— Il grandira.

M. Deridder avait pris le petit garçon sur ses genoux et il lui faisait chercher, dans la poche de sa redingote, un paquet de gâteaux achetés à son intention, et, riant, l'encourageant tout bas :

— Allons, trouves-tu ?

Un pli profond pinça la bouche de M^me^ Deridder ; sa main tremblait, secouant le porte-plume, tout son visage homasse, aux traits fortement accusés, prit une expression de mécontentement, elle se tourna vers son mari :

— Laissez-le, fit-elle de son grand air impérieux, ne l'amollissez pas !

L'enfant glissa doucement à terre, lâchant les bonbons, M. Deridder s'enfonça dans l'unique fauteuil du petit bureau, répétant, sans s'adresser à personne : « qu'il était extrêmement fatigué » ; la tante Tharsile s'était remise à sa besogne : maintenant, la plume allait du haut en bas des grands livres, fièvreusement, avec un grincement sec ; la lueur mince du gaz avait des scintillements bizarres en s'accrochant à la plaque de cuivre vissée dans la corniche de la porte, et où on lisait, gravés en lettres noires, ces deux mots : *Comptabilité. Caisse ;* derrière la fenêtre, la silhouette de deux manœuvres déchargeant un bateau, le monde qui passait, les lourds camions suivant le trottoir du Quai au Bois, dessinaient de vagues profils mouvants, semblables à des ombres chinoises qui revenaient se plaquer, rapides et sautillantes, en face, au long des carreaux dépolis qui fermaient ce coin pris sur les magasins intérieurs. Le bruit monotone et continu de la machine à vapeur arrivait distinctement, dans un souffle puissant, comme apportant ce fin parfum de savon de toilette qui saturait toute la maison : une senteur pénétrante

Digitized by Google

de verveine et d'héliotrope, de musc, de violette, de benjoin, quelque chose d'exquisement doux ; et, tout près, de l'autre côté de la cloison, dans un brouhaha de pas pressés, de papier fort qu'on déroulait, la voix de l'expéditeur, répétait :

— N° 3685, format 2, dix-huit grosses, à seize... à seize!

— Tharsile, à quelle heure soupe-t-on? demanda M. Deridder, au moment où la cloche de l'atelier sonnait la sortie.

La vieille dame se leva, toute droite ; elle était affreusement pâle, sa main venait de lâcher le porte-plume et, de ses doigts crispés, nerveusement, elle pétrissait un morceau de papier buvard, le roulant en boule.

— Vous demandez quand on soupera? fit-elle d'un accent profond, avec je ne sais quoi de brisé et de sourd dans la voix, vous pensez à manger, vous!

Et, plus bas, les yeux dans les yeux de son mari :

— La Banque nationale refuse ta signature : la maison croule!

— Vraiment, nous en sommes là? articula M. Deridder d'un air dolent. Qui aurait pu prévoir une catastrophe aussi soudaine, aussi... aussi pitoyable?... Je me doutais bien que cela finirait par là, mais pas si vite, non, pas si soudainement...

Malgré lui, la cantilène saccadée et leste qu'il avait la manie de chantonner continuellement lui revint aux lèvres ; il se limait les ongles; il poursuivit :

— Moi, du moment où il me restera un toit, une cabane et un jardinet avec des carrés de choux, une planche de salades, des lapins, un cochon et un pigeonnier... Que diable, ma chère, il faut être philosophe! A nos âges, voyez-vous, la lutte, l'action, c'est fatigant : se creuser la tête tous les quinze jours pour faire face aux échéances, établir un crédit sur rien, sur des pointes d'aiguilles, craindre constamment toutes sortes de misères : qu'un tel, qui vous doit de l'argent, fasse banqueroute en engloutissant vos capitaux, qu'un évènement quelconque vienne à faire baisser les marchandises que vous aviez achetées à la hausse et dont vos greniers sont pleins : est-ce une vie, cela? Pour ma part, je

Digitized by Google

m'avoue lassé, fini ; je ploie sous ce labeur écrasant, je me déclare rompu.

Et, réellement, sa bonne face pouparde, et toute sa personne ronde, bouffie, dodue, crevant de santé, exprimait la fatigue, l'écrasement d'une besogne titanesque.

Il avait quitté son fauteuil ; il se dirigea vers la porte.

— La maison croule !

Une seconde fois ce mot tomba, grave et triste, dans l'atmosphère alourdie de la petite cage vitrée, une seconde fois le : « Est-il possible, nous en sommes-là?... » de M. Deridder y répondit ; puis, lentement, la porte se referma sur le chef de la maison, celui dont le nom figurait sur l'enseigne, sur les entêtes des factures, imprimé avec son estampille et son brevet dans la pâte des savons et le carton à vignettes des boîtes : *H.-J. Deridder, fabricant,* tandis que, dans un élan spontané, très vite, serrant son neveu contre son cœur, la vieille dame s'écriait, avec une sorte de colère douloureuse :

— Dis-moi que tu seras un homme, toi, Majesté !

Et Majesté, jetant un regard glorieux sur sa première culotte, répondit, d'un air crâne :

— Oui, ma tante !

II

Il y avait un mois, à peine, qu'il était tout à fait orphelin, ce pauvre Majesté ; un mois que, rentrant de l'enterrement de son père, devant la famille : les Majesté et les Gillis, réunis dans le salon de leur petite maison de la rue Stéphanie et rendus perplexes par cette alternative : ou de se cotiser pour l'élever, ce qui ne les séduisait que médiocrement, ou de le mettre à l'hospice, ce qui leur paraissait une extrémité fâcheuse, la tante Tharsile avait dit :

— Je le prends, je m'en charge.

Elle l'avait emporté, elle l'avait conduit chez elle, à l'autre bout de la ville, dans ce vieux quartier du Canal, populeux et marchand, aux pavés inégaux, aux maisons noires, bour-

Digitized by Google

donnantes comme des ruches, plein d'un mouvement vertigineux, d'une hâte folle, tout imprégné d'une saveur vivifiante et âcre de goudron, de bois sec et de térébenthine; et, le laissant à la fabrique, au milieu d'une des salles d'*épinage* encombrée de grandes chaudières où les lessives bouillaient avec une odeur forte de suif et d'alcali, un bruit rauque d'eaux grasses s'échappant pressées et lourdes des tuyaux de dégagement :

— Amuse-toi, joue; c'est très gai, ici.

Du temps de ses parents, — ces deux rêveurs, comme les qualifiait Mme Deridder, — il n'avait guère appris à jouer; élevé seul, mené doucement, comme une demoiselle, il n'avait eu aucune de ces imaginations excessives et baroques des garçons : le bruit lui faisait peur, une parole sévère le terrifiait; ni soldats de plomb, ni chevaux à bascule, ni équipements militaires : ses meilleures joies étaient de s'asseoir aux pieds de sa mère, tout près, tout près, à écouter quelque longue histoire mélancolique, dont le dénouement sentimental et fabuleux le faisait pleurer, ou bien de se couler derrière la chaise de son père, pendant qu'il travaillait, et de le regarder peindre, de là. Les dimanches, on allait à la campagne et on en rapportait des bouquets.

Ce fut un grand changement.

Mme Deridder l'ahurissait avec sa voix sèche, sa brusquerie, sa façon de l'appeler de son nom de famille : « Majesté », et de lui dire :

— Tes parents étaient fous; ils auraient fait de toi une femmelette, quelque chose de piteux et d'impossible, une manière d'illuminé comme eux. L'art, la peinture, tout cela est charmant; mais, quand on n'a pas de fortune, il faut prendre la vie au sérieux et se préparer à la lutte de bonne heure.

Dans la déroute de toutes les anciennes habitudes mises au ban et réprouvées, sa petite cervelle se déconcertait, ne savaitplus... était tenue par une stupeur permanente.

Il y avait si loin du calme recueilli et souriant de la maison paternelle, où l'on s'aimait, où l'on vivait seuls, tous les

Digitized by Google

trois, dans un bonheur, fragile et charmant, d'oiseaux douillettement installés au fond d'un nid de mousse, caché dans les feuilles de quelque arbre frêle, que le premier coup de vent renversera, si loin de la paix sereine qui avait enveloppé son enfance, au va-et-vient continu, à ce grouillement fébrile de la savonnerie où, à travers le murmure tumultueux des robinets dégorgeant à flots dans les bassines l'huile et les caustiques en ébullition, des pâtes molles retombant d'un seul coup, s'affalant, avec un heurt sourd, le long des tables de pierre, dans les chambres de refroidissement, tout cet énorme tapage des machines à vapeur travaillant sans cesse, comme autant de géants à l'attache et qui remueraient les bras d'un geste formidable, une activité surhumaine; je ne sais quoi d'excessif et d'inquiétant passait.

Le son plein et lent de la grosse cloche qui appelait les ouvriers au travail lui causait un saisissement; la buée chaude qui emplissait la salle d'émulsion, où l'on fait réduire l'oléate de soude, l'aveuglait; dans l'atelier de parfumerie, l'odeur des essences lui montait à la tête, le troublait extraordinairement; cette haute construction de pierres, sombre et morne d'aspect, entourée de cours tristes où de maigres lilas s'étiolaient, pleurant le soleil au milieu des barils d'huile de palme et de colophane, dans la puanteur écœurante des alcalis, avec des pincées de sel ammoniaque sur leurs feuilles lisses; toute cette vie énorme de la fabrique lui donnait le vertige, l'épouvantait.

Les premiers jours furent durs : il se sentait dépaysé, perdu, brisé, comme les lilas des cours, par le grand mouvement d'affaires qui régnait là; puis, peu à peu, il s'apprivoisa : les machines lui parurent moins effrayantes, moins noires, il s'habitua au bruit; l'atmosphère aromatisée et grisante des ateliers de parfumerie avait une douceur ineffable, qui le caressait, comme un baiser : il finit pas passer des après-dînées entières là, à regarder *couler* les savons, leur trouvant un air joli, une mine appétissante de chose bonne à manger; il n'y eut plus un coin du bâtiment qu'il ne connût, un ouvrier dont il ne sût le nom, bien qu'il restât timide

Digitized by Google

et un peu gauche, parlant très peu et ne jouant pas. Ses yeux clairs, attentifs, suivaient chaque opération : la clarification du savon brut l'intéressait particulièrement, il avait un vrai plaisir à voir ces masses informes, d'un bleu noirâtre, se laver, devenir laiteuses, incolores, sous l'action de la chaleur et des caustiques, et il souriait alors, très amusé, murmurant, à part lui :

— C'est drôle, on dirait des œufs à la neige !

Au bout de huit jours, le vieux Maes, le contre-maître, qui était dans la maison depuis quarante ans, n'avait plus rien à lui apprendre : il connaissait la fabrication depuis le mélange de l'acide gras à l'alcali jusqu'au coulage ; il passait sa vie à la fabrique ; elle lui semblait avoir, maintenant, un air tout rond et bon enfant de colosse serviable, sous l'égide duquel sa nature molle, craintive, toute candide, son apathie de gamin contemplatif se sentait en sûreté, comme protégée et à l'abri.

Le soir, quand il revenait pour le souper, sa tante lui demandait :

— Eh bien ! as-tu joué, as-tu cassé quelque chose?

Cette vieille femme énergique, qui n'admirait rien tant que l'activité virile, le courage, la force, la puissance, toutes les qualités mâles, et qui, par une ironie impitoyable du destin, n'avait jamais été entourée que d'êtres faibles et sans caractère : élevée par une mère trop tendre, qui la gâtait, épouse de cet égoïste insouciant de Deridder, vrai type du badaud désœuvré, qui, à soixante ans, avait des goûts enfantins, des manies tatillonnes et puériles de vieillard, et qui laissait aller sa maison de commerce à la dérive, tandis qu'il étudiait avec passion les moindres évènements de la rue, les diverses phases de la maladie qui s'était abattue sur les platanes des boulevards, la construction d'un édifice ou les évolutions du thermomètre ; ayant vu sa nièce devenir la femme de « ce grand rêveur de Majesté », un jeune peintre de talent, qui mettait bien du temps à *percer ;* prise d'un grand dégoût devant ces incapacités et ces chutes ; ayant lutté durant des années pour soutenir seule « la maison » où

Digitized by Google

une main de fer, un second chef manquait sentant ; tout s'effondrer sous elle et comprenant bien d'où venait le mal, n'avait eu qu'un but, qu'une pensée en se chargeant de son petit neveu : en faire un homme !

Ses grâces de fille la mettaient hors d'elle : elle l'eût voulu grand, fort, solidement bâti, laid, — qu'importe ! — diable et volontaire, impossible à manier, courant la rue, se battant, rentrant avec des bleus, les vêtements en lambeaux, mais garçon !

Cet enfant mièvre et endormi, aux yeux pâles, aux gestes timides, toujours silencieux, qui n'aimait la fabrique que pour y rester immobile et charmé durant des heures entières, sans une espièglerie ou un éclat de rire, l'exaspérait; lui, ne la comprenait pas, se faisait de plus en plus petit, de plus en plus humble, craignant toujours de la mécontenter et n'arrivant jamais à la satisfaire, très apeuré par cette voix sonore et vibrante qui exigeait quelque chose de lui, il le devinait bien, mais c'était indécis, très vague dans sa petite cervelle d'enfant, pour qui « être sage » signifiait se tenir tranquille et ne parler que lorsqu'on vous interroge.

La tante Tharsile, préoccupée de son idée fixe, de ce désir caressé pendant toute une vie : élever un garçon, eût voulu l'émanciper, le rendre tapageur et ardent, en faire une de ces intelligences solides et terre à terre, capable de lui succéder aux affaires plus tard, si elle parvenait à conjurer la crise, à soutenir la maison jusque-là.

Quelquefois, lorsqu'elle le trouvait à la fabrique :

— Vois-tu, lui disait-elle, oubliant son âge, ne songeant qu'à l'initier le plus tôt possible à ce train-train du négoce, à cette routine de combinaisons et d'adresse qui serait peut-être sa vie un jour, à le mettre du premier coup au fait des choses, — le commerce, c'est une grosse lettre : acheter les matières premières dans de bonnes conditions, le moins cher possible, pour deux sous si on n'a que deux sous, mais au comptant : la dette, le crédit, c'est la perte ; s'attacher à ce que la fabrication soit extrêmement soignée, puis revendre en se contentant d'un petit bénéfice : on attire le client et on

Digitized by Google

se rattrape sur la masse : tout est là. La fabrication du savon... quoi de plus simple?... Ayez un corps gras et un alcali, il n'en faut pas davantage...

Et, comme, à cette définition qu'il ne comprenait pas, le petit ouvrait des yeux étonnés :

— Tiens, que je t'explique, il faut que tu saches cela ; tu as les mains sales... non? Frotte-les contre cette cuve, qui est grasse, c'est cela; maintenant, plonge-les dans ce sac éventré, là, par terre, il est plein de soude, prends en une poignée, bien... Va à la bassine d'eau tiède, dans le coin... frotte tes mains l'une contre l'autre, mais frotte donc, n'aie pas peur... ça y est. La matière dont tes mains sont enduites, ce mélange de graisse et de sel de soude, c'est l'oléate de soude, c'est du savon. Tu me comprends? Un corps gras : résidu d'huile, suif, axonge ou stéarine, et un caustique, voilà. La fabrication?... une plaisanterie, un jeu, rien du tout; mais, écoute-moi bien, Majesté : pour qu'une entreprise commerciale marche, il ne faut pas seulement des bras, des machines qui vont du lundi au samedi et du samedi au lundi, sans savoir ; il ne faut pas seulement une tête qui pense et qui combine, il faut une poigne, une force qui tienne tout et sur qui tout repose; et, pour cela, un chef de maison ne doit se fier qu'à lui, à lui seul et non pas aux étrangers. Pour cela, une femme est insuffisante.

Et, à ce dernier mot, tout son regret d'être femme, de se sentir impuissante, toute cette horrible douleur qu'elle éprouvait à voir la maison lui glisser entre les doigts, s'exhalait.

Elle oubliait l'enfant effaré et muet, tout tremblant devant cette soudaine explosion; seule la « maison », cette chère fabrique, son amour et son orgueil, demeurait là, renversée, morte, avec sa cloche inerte et ses grands ateliers déserts.

III

Du temps se passa ainsi : M^me^ Deridder, de plus en plus enfoncée dans ses comptes, ne quittant pas son petit bureau

Digitized by Google

où le gaz brûlait maintenant, dès le matin : on était aux derniers jours d'octobre ; M. Deridder faisant ses promenades d'habitude, le nez au vent, les mains dans ses poches et chantonnant continuellement le même air sans rythme et sans cadence, dont on n'arrivait jamais à attraper la mélodie. Il rentrait doucement, longeant les murailles, comme un voleur voulant à tout prix éviter les scènes. Puis, lorsqu'il se trouvait avec sa femme, il mettait la conversation sur des bagatelles, des choses indifférentes.

On était enfin parvenu à placer le dôme du palais Mazirus ; mais, que d'efforts pour arriver à cela ! M. Deridder avait suivi l'opération très régulièrement, ne manquant pas une tentative, pouvant dire, à un près, le nombre des moellons qui s'étaient détachés pendant qu'on hissait ; le métrage exact des cordes employées, et pourquoi celle-ci s'était rompue à trois endroits, tandis que celle-là résistait ; la forme et la profondeur des blessures faites aux dix ouvriers tombés successivement des échafaudages, et comment s'était étendue sur le trottoir, dans une terrible attaque de nerfs, une dame qui assistait à l'évènement.

Après cela, il sortait mystérieusement de la poche de son paletot une douzaine de grives ou de bec-figues achetés en route, qu'il n'eût, sous aucun prétexte, confiés à la cuisinière et, toujours sifflotant, il allait les mettre lui-même à la casserole, comptant un à un les grains de sorbier qui devaient faire la sauce.

— Viens, Charlot, disait-il alors, viens m'aider !

Et, dans la grande cuisine carrelée de rouge, où les cuivres, rangés le long de la muraille, luisaient, l'homme et l'enfant jouaient à la dînette, sans souci ; l'oncle Deridder, un tablier de toile noué sur son gros ventre, la mine fleurie, l'air satisfait, soulevait d'instant en instant les couvercles, reniflait sa cuisinade, répétant :

— Ça mijote, tu sens, Charlot, comme ça sent bon ?

Les affaires étaient à mille lieues de sa pensée, il fredonnait sa mélopée monotone, avec un regain de jeunesse, un ton heureux qui faisait plaisir à entendre ; au loin, en un

Digitized by Google

grincement enroué, la machine à vapeur grondait et, au-dessus de sa tête, dans les magasins d'emballage, les commis piétinaient sur place, ficelant les envois.

Un jour qu'il s'occupait à couper des pommes en rondelles, pour des beignets qu'il voulait faire, Mme Deridder vint dans la cuisine, pâle, rentrant de courses, avec son châle et son chapeau trempés de pluie :

— Le crédit est coupé partout, dit-elle très bas, d'une voix brève.

Il fit un grand geste tragique, le couteau lui tomba des mains et, se laissant aller sur une chaise :

— Ah ! ma pauvre femme, qu'allons-nous faire ?... c'est la fin cette fois ! Au reste, à quoi bon s'obstiner, tenter l'impossible, nous sommes par terre, tout nous manque à la fois. Voilà des semaines que je cherche, que je me creuse la tête ; cette idée de relever la boutique me poursuit la nuit, m'empêche de dormir ; maintenant, je renonce, je m'avoue vaincu, le courage m'abandonne !...

Il jeta ce flux de paroles d'un trait, sans reprendre haleine, l'air désespéré, avec de beaux mouvements solennels. Mme Deridder le contemplait, calme, indifférente, quelques gouttes de sueur perlant sous ses bandeaux plats ; tout à coup, elle aperçut Charlot assis sur la table et mordant à même dans une grosse pomme que lui avait donnée son oncle :

— Ah ! te voilà, toi, s'écria-t-elle, qu'est-ce que tu fais ici ? Ne t'avais-je pas défendu d'y venir ? Est-ce la place d'un garçon, là, au milieu des poêlons et de la vaisselle ?

M. Deridder, machinalement, avait repris sa besogne interrompue et son chantonnement insupportable ; elle enleva l'enfant et, le posant à terre, le poussant vers l'escalier :

— Allons, monte.

Comme elle refermait sur eux la porte de la cuisine, le petit l'entendit qui murmurait avec un terrible accent de mépris :

— Quel triste sire !

Dans son bureau particulier, elle se débarrassa de son châle et de son chapeau, qu'elle accrocha à la patère, puis elle

Digitized by Google

s'assit à sa place accoutumée, elle se mit à feuilleter ses grands livres.

Au dehors, la pluie, tombant dans l'eau du canal, faisait un bruit triste, un mince rayon de jour se glissait par l'étroite fenêtre, sous les toiles métalliques peintes en vert, le charbon brûlait mal au fond du poêle de fonte, emplissant la cheminée d'une fumée grise épaisse. Mme Deridder resta là longtemps ; les pages du grand-livre, en revenant l'une sur l'autre, craquaient, avaient un petit frémissement sec ; une seule fois elle leva la tête pour demander :

— Es-tu là, Majesté?

Majesté s'était assis à l'autre bout de la chambre, sur une chaise basse, et il pleurait silencieusement, à petites sanglots étouffés, sans savoir pourquoi.

IV

Les créanciers consentaient à un arrangement à l'amiable ; ils faisaient vendre, afin d'éviter la faillite. Pendant des semaines, ce fut une procession ininterrompue de gens qui désiraient visiter l'établissement : des familles entières vinrent là, plutôt par plaisir, pour tuer le temps, des dames en promenade, avec leurs bonnes et leurs enfants, attirées par les affiches, par le grand écriteau jaune qui se balançait au-dessus de la grille, disant : *Local à louer, commerce à reprendre*, et curieuses de voir de près, dans son activité, cette fabrique, noire, énorme, bourdonnante, dont les cheminées envoyaient loin, par-dessus les maisons, des jets de flammes, de longs éclairs rapides qui roulaient dans l'air, semblables à des étoiles d'artifice.

Maes, bougonnant et maussade, les traînait partout : dans les hangars encombrés de caisses vides, de tessons de bouteille, de vieux sacs, de bassines grasses, de mauvaises cuves trouées et que le vert-de-gris rongeait, dans la cour du centre, où un dogue, attaché à sa niche, grognait, montrant les crocs d'une façon menaçante. Elles avaient de petits cris effarouchés alors, elles appelaient leurs enfants qui rôdaient à

Digitized by Google

deux pas, se frottant à tout, et lui éprouvait une joie infernale à leur faire peur, à dire, sans avoir l'air d'y toucher :

— Eh ! eh ! ça, c'est Bazilor, il est féroce... gare les mollets !

Puis, venait la fabrique, le tintamarre assourdissant des radiables battant les lessives, les odeurs fortes qui faisaient éternuer tout le monde.

— Dites, il n'y a pas de danger ? interrogeaient les dames, blêmes d'effroi.

— Du danger ? Non. Seulement, il faut prendre garde à l'alcali, ça brûle.

— L'alcali ?... Où y en a-t-il ?

— Ici ? Partout.

Et le vieux riait, trouvant particulièrement grotesques ces gens qui venaient visiter une fabrique de savon, qui se déclaraient disposés à la reprendre et « qui ne savaient rien de rien » !

Sur le dallage gras et glissant des ateliers, les longues jupes passaient très vite, s'arrêtant à peine, toutes déroutées, tandis qu'il marmottait entre ses dents :

— Si ça a du bon sens, de venir déranger le monde ainsi ! Tonnerre, j'ai de la besogne, moi !

Alors, on se dépêchait, on regardait tout en courant ; il croyait en avoir fini quand, soudain, quelqu'un demandait :

— Et la parfumerie ?

Il voulait se révolter, la colère s'allumait au fond de ses yeux.

— Mon mari ferait certainement les savons fins, disait la visiteuse, je désire voir comment est installé l'atelier de parfumerie.

Maes haussait les épaules ; il menait la caravane dans les chambres de coulage, dans les réserves, et c'était un envahissement éperdu, une déroute des marmots qui roulaient leurs petites mains dans les tas de savons, avec délices.

— Ça sent bon, hein ? disaient-ils.

Le vieux contre-maître devait avoir l'œil à tout : les étiquettes coloriées et dorées tentaient, on demandait à voir de

Digitized by Google

près les boîtes remplies, on les ouvrait, on les flairait, on soupesait les pains de savon :

— Qu'est-ce que vous vendez ça?

— Nous ne vendons pas ça, répondait-il prestement, tout à fait furieux. Nous ne vendons qu'aux commissionnaires, par douzaines de grosses.

— Ah!

Au moment de partir, les enfants avaient les poches pleines de petits morceaux de savon ramassés à droite et à gauche, le vieux grommelait :

— Allons, gardez; c'est du rebut.

Et, pendant que la dame, suivie de toute sa smalah, gagnant la cour du centre, répétait « qu'elle viendrait sûrement... pas demain, mais après-demain, avec son mari; que c'était bien dans une entreprise de ce genre qu'ils désiraient mettre leurs capitaux, » il murmurait, de son air goguenard :

— Connu!

C'était chaque jour les mêmes scènes, on ne pouvait plus entrer à la fabrique sans se heurter contre des étrangers qui se promenaient là, péroraient, jugeant, prenant des mesures, à leur aise et sans gêne, comme en pays conquis.

Majesté n'y était plus chez lui; il la quitta, très malheureux, ne sachant où se mettre.

Mme Deridder lui avait dit :

— Cours, va dans la rue, il y a des masses d'enfants qui jouent le long des quais, va les trouver, fais connaissance; ils rient comme des fous, ils doivent s'amuser, ceux-là. Et surtout, ne fais pas ta mijaurée, sois brave et alerte... joue, profite de ce que tu n'as rien de mieux à faire.

— Oui, mais l'eau, ma tante!...

Le canal causait une frayeur insurmontable au petit.

— L'eau? Ah! miséricorde, aurais-tu peur de tomber dedans, par hasard? Oses-tu bien l'avouer?

Il n'osa pas l'avouer, il s'enfuit, il alla se poster, droit, en face d'un groupe de gamins qui organisaient une partie de billes derrière un haut tas de bois, vis-à-vis de la fabrique;

Digitized by Google

il tremblait de tous ses membres, il se sentait très seul, perdu au milieu de ces gaillards aux mains sales et à la culotte percée, qui se battaient comme des petits chiens se disputant un os, pour une bille ramassée trop tôt ou un succès contesté, et avaient des regards d'une ironie superbe devant sa pauvre petite mine peureuse et renversée. Il eût donné tout au monde pour en être, pour jouer avec eux, pour faire le diable, là, parmi les bois coupés, dans la poussière de la rive, tandis que des bateaux plats glissaient doucement sur l'eau glauque et que, de l'autre côté, vers les bassins, des ouvriers déchargeaient la houille continuellement; il sentait qu'il se fût dégourdi un peu à se frotter à des enfants de son âge, que cela eût été bon de se rouler par terre, sans souci de la boue ou des escarbilles ; mais, rien qu'à l'idée de s'approcher d'eux et de leur parler ainsi, de but en blanc, sans les connaître, son cœur battait à se rompre et il éprouvait une grande faiblesse, un vide bizarre dans le cerveau, comme s'il eût été près de s'évanouir.

— Regarde un peu celui-là, avec ses longs cheveux bêtes... fit un des joueurs de billes, il a l'air d'une fille!

La bande entière éclata de rire; Majesté, très honteux, rentra vivement à la fabrique.

— Qu'as-tu? demanda la tante Tharsile qui se trouvait là toute seule dans la cour.

Et d'un ton écrasant :

— Tu pleures?

Le petit éclata en sanglots : c'était trop, il n'en pouvait plus.

— Ils m'ont appelé fille, bégaya-t-il, ils ont ri de mes cheveux.

Elle le fit rentrer.

— Ils t'ont appelé fille? dit-elle, quand ils se trouvèrent tous les deux chez elle, dans son petit bureau, et ils ont ri de tes cheveux... et toi, qu'as-tu fait, tu t'es enfui?

Sa colère partit soudain, violente; elle se promenait de long en large par l'étroite chambre.

— Tu t'es enfui? Ah! lâche, lâche! Tu ne seras jamais

Digitized by Google

qu'un misérable, indigne, poltron et mou, plat devant l'injure, un être en pâte de guimauve !

Et, prenant une paire de ciseaux, vivement, sans donner à l'enfant le temps de se reconnaître, elle coupa les grandes boucles, disant :

— Ils ont raison, c'est ridicule, cette coiffure.

Après cela, elle laissa son neveu ; elle avait encore les lèvres toutes frémissantes, elle s'approcha de la fenêtre, elle resta là longtemps immobile, muette, les yeux sur le quai que le soleil noyait d'un rayon tendre, perdue dans quelque pensée absorbante.

— Majesté, dit-elle enfin très doucement, sans tourner son visage vers l'enfant, Majesté, tu aimais bien la fabrique, n'est-ce pas ?... Elle est vendue, mon garçon, vendue depuis tout à l'heure.

Elle fit une pause, quelque chose lui déchirait la gorge.

— J'ai un remords, continua-t-elle, oui, petit, j'ai un remords à l'idée que bientôt tout va changer pour toi ; je me demande s'il était vraiment utile de t'adopter pour te donner ce que je pourrai te donner à présent : peu de chose, hélas ! une éducation restreinte, aucun luxe, à peine le pain assuré. Et cependant, si cette épreuve pouvait te servir, si cette dure leçon pouvait te profiter, si de voir ta vieille tante obligée, après quarante ans, de quitter sa maison, sa fabrique, toutes ces choses au milieu desquelles elle avait vécu et qu'elle aimait ; si, de bien comprendre, de bien te rendre compte d'où vient le mal, tu pouvais, plus tard, quand tu seras grand, sentir que, pour arriver il faut le travail, le travail sans trêve et sans repos, la force, l'initiative, cette main de fer dont je te parlais l'autre jour !

Sa voix redevint sèche, acérée, mordante :

— Je crains bien que tu ne seras jamais qu'une poule mouillée, et c'est ce qui m'exaspère ; tu as peur de te salir, tu t'enfonces dans les coins, tout seul, à rêvasser, tu as des sensibleries de petite fille, tu pleurniches au moindre mot, les polissons de la rue te font peur, je jurerais que, moi-même, je te fais peur... Tu aimerais bien mieux te promener

Digitized by Google

les mains dans tes poches, comme ton oncle, et fricasser des sucreries dans la cuisine, avec lui ; mener une existence de paresseux, de propre à rien ; mais cela ne sera pas, non, cela ne sera pas ! Comprends-moi bien, tu m'agaces à me regarder de tes grands yeux de chèvre mourante : que diable ! sont-ce là des allures de garçon ? Casse quelque chose, démolis le mobilier, joue avec tous ces petits débraillés qui grouillent là-bas, le long des quais, et, si on te dit des choses désagréables, bats-toi, c'est bon, ça fouette le sang ; remue-toi, déchire tes habits, fais les cent coups ; mais, enfin, prouve-moi que tu as autre chose que du jus de carotte dans les veines !

Peu à peu, son ton s'était élevé très haut, les mots se pressaient sur ses lèvres, nets, sonores, rapides : on eût dit une coulée de lave bouillonnante charriant des feuilles d'airain. Elle paraissait hors d'elle ; elle poursuivit :

— Tiens, toi qui as l'avenir tout grand devant toi, sais-tu ce qu'il te faut faire ? Il te faut travailler à racheter la fabrique, puisque tu l'aimes, et, le jour où tu seras arrivé à cela, ce jour-là ta tante Tharsile sera contente de toi.

Le soleil, un de ces soleils d'automne, roux et suaves, dernier sourire du beau temps qui s'en va, passait sous les toiles métalliques, embrasant la chambre, mettant des rayons mouvants aux meubles, au vieux fauteuil de moleskine fauve, à la caisse, lourde et imposante, scellée dans le mur, au cartonnier à poignées de cuivre, à la grande carte d'Europe, si joliment enluminée, avec la Belgique toute rose, la France verte, les Iles Britanniques violettes ; puis sur le régulateur, entre les deux fenêtres, disant : tic tac, tic tac, d'un air rogue, et sur tous les papiers maussades, tassés sous le bloc de cristal qui les retenait, le soleil faisait irruption au milieu de ces choses, y dansant une sarabande folle.

Et, dans la clarté douce, le visage de M^me^ Deridder se détachait tout blanc, encadré de ses bandeaux lisses, avec une ride, profondément creusée, qui lui coupait le front, une expression d'amertume dans l'ensemble des traits. Elle tourmentait, d'un geste machinal, les brides de son bonnet de tulle noir, défaisant et refaisant constamment le nœud,

Digitized by Google

tandis que son regard errait autour de cette pièce ordinairement sombre, humide et morne comme le fond d'un puits, et que le soleil, par une grâce spéciale, visitait ce matin-là.

Brusquement, quelqu'un, du magasin, heurta la vitre du guichet :

— Madame, voulez-vous débiter, s'il vous plaît?...

Mme Deridder tressaillit; tout de suite elle revint à sa place, elle ouvrit le guichet et, courbée sur le pupitre en pente, derrière le vitrage dépoli, une facture étalée devant elle, la plume en main :

— Allez, j'y suis.

Quand elle releva la tête, Majesté vit une chose extraordinaire et qu'il n'aurait jamais crue possible : sa tante Tharsile avait deux larmes au fond des yeux.

(*La fin à la prochaine livraison.*)

MARGUERITE VAN DE WIELE.

Digitized by Google

UN PROCÈS RELIGIEUX AU XVI[e] SIÈCLE[1].

Par une froide nuit du commencement de l'an 1543, an de grâce ou de malheur, comme vous voulez, les bons bourgeois de la ville de Louvain furent subitement éveillés par d'étranges bruits qui s'élevaient de toutes parts. Dans les rues couraient, affairés, des gens armés de torches, des officiers de justice et leurs satellites; çà et là, se glissaient des ombres cherchant les ruelles étroites et gagnant les remparts en toute hâte; on entendait des portes s'ouvrir aux sommations des hommes de loi ou se briser sous les coups de la force publique; puis des prisonniers, des pauvres pour la plupart, arrachés soudain à un sommeil paisible, passaient au milieu de la foule grossissante et anxieuse, escortés d'enfants en pleurs. Parfois la troupe s'arrêtait avec dépit devant une porte ouverte : c'était la demeure d'un suspect assez heureux pour avoir pu s'enfuir.

Au milieu des gens armés et guidant leurs recherches, se distinguait un magistrat élevé, que sa sévérité bien connue faisait craindre partout : c'était Pierre Du Fief, procureur général du Conseil de Brabant.

L'arrestation devait donc être bien importante et les prévenus bien dangereux. En effet, ils n'étaient chargés ni plus ni moins que d'un crime d'État, d'une accusation de lèse-majesté : c'étaient des hérétiques.

[1] La base de ce travail est le dossier judiciaire retrouvé aux archives de l'État par M. Galesloot et publié par M. Campan, en 1862. (*Mémoires de Fr. de Enzinas*, t. I[er], 2[me] partie.)

Digitized by Google

Vingt-huit personnes furent ainsi arrêtées; leur procès s'instruisit bientôt; il fut long et compliqué. Son importance, les détails curieux qu'il nous révèle sur les mœurs judiciaires et religieuses de l'époque, l'attitude des différents accusés, la diversité de leurs conditions, les relations qu'ils avaient entre eux; d'autre part, la conduite des juges, la contradiction de certaines de leurs sentences, leur façon d'interroger sont autant d'attraits pour le lecteur attentif. Peu à peu, ces vieilles pages d'un procès-verbal sec et monotone en apparence s'animent devant nous et nous voyons, à nos yeux étonnés, défiler les siècles du passé avec leur cortège singulier de mœurs et de croyances. Sous l'effort de la pensée, ces morts presque oubliés reprennent pour nous un instant de vie; alors, nous voudrions, par une illusion complète, les voir, nouveaux Lazares, rompre tout à coup le silence de la mort et animer, par la vie de la parole, ces tableaux que l'étude et l'imagination ne peuvent ébaucher qu'avec peine. Nous leur demanderions, à ces martyrs peu connus et surtout peu fêtés de l'histoire, le récit de leurs souffrances et de leurs luttes pour nous laisser cet héritage qu'on nomme liberté de conscience; et, par reconnaissance, nous voudrions, en dépit des lois de la nature, les convier au spectacle du présent et leur montrer les merveilles qu'enfante aujourd'hui la pensée, libre enfin après tant de siècles d'esclavage.

I

La Réforme, à Louvain, avait gagné bien des adeptes; déjà en 1534, Charles-Quint publiait un règlement spécial « afin de préserver les étudiants de l'université de la contagion des habitants ». Malgré les rigueurs du pouvoir, les doctrines de Luther se répandirent de plus en plus. L'empereur résolut de les étouffer et chargea de procéder aux recherches une commission ainsi composée : J. Van der Vorst et J. Boone, R. Abseloens et Ch. Tisnach, membres du Conseil de Brabant, d'une part, J. Van der Tommen et N. Van der

Digitized by Google

Heyden, bourgmestres, G. Abseloens et H. De Rycke, échevins de Louvain, de l'autre.

La présence des magistrats locaux dans ce jury extraordinaire était une concession à l'autorité communale. Celle-ci ne cessait de réclamer contre ces commissions qui, seules, connaissaient des procès religieux et enlevaient les accusés à leurs juges naturels. Dans une requête du 15 mai 1534, les échevins de Mons raillent cette prétention « de certains bons personnaiges, entre aultres Maistre Jaspard Le Brun et Maistre Nicolle Du Terne, inquisiteurs de la foy, de vouloir, avec les aultres commis, juger seuls les hérétiques » ; ils affirment qu'au contraire c'est leur privilège, « de cognoistre de leurs bourgeois, de tous cas criminels et civils » ; ils reconnaissent la compétence des inquisiteurs en matière religieuse et estiment qu'ils peuvent servir de conseil; mais pour eux seuls ils réclament le droit de juger « leurs bourgeois ».

Les magistrats de Valenciennes réclamèrent également le droit de connaître des causes religieuses. Les États de Hollande obtinrent de la Régente qu'un de leurs conseillers fût adjoint, dans la procédure, à l'inquisiteur Van der Hulst. En 1532, à l'arrivée à Liége du carme Jamolet, envoyé par le Saint-Siège afin de poursuivre les hérétiques, les magistrats défendirent à tout autre que les juges compétents, c'est-à-dire locaux, de s'occuper de crimes commis par les bourgeois « même en matière de religion ».

Le Grand Conseil de Malines ainsi que les Conseils provinciaux déléguaient deux de leurs membres pour « aider dans leur office » les juges ecclésiastiques.

On le voit, les libertés provinciales et communales n'étaient pas encore mortes au milieu du XVI^e^ siècle ; on était obligé de compter avec elles; aussi le pouvoir central n'osa-t-il repousser entièrement les réclamations que soulevaient les tribunaux extraordinaires.

A Mons, il permit aux magistrats, assez dédaigneusement il est vrai, *d'assister* « se bon leur sembloit » aux procès intentés aux hérétiques; à Louvain, neuf ans plus tard, il fit entrer dans la commission des bourgmestres et échevins en

Digitized by Google

nombre égal à ses délégués particuliers. Ce regain de considération à l'égard de l'autorité communale est due sans doute, comme le remarque M. Campan, au mécontentement qu'avait soulevé la composition primitive des tribunaux.

En outre, un échevin étranger à la commission ou même le mayeur assistait parfois à l'interrogatoire.

Ce dernier, à la prière d'un grand nombre d'habitants, aurait voulu intervenir en faveur des accusés ; mais sa présence ne les sauva pas. De même que les bourgmestres et les échevins membres de la commission, que pouvait-il pour ces malheureux ? La torture, toujours à la disposition du procureur général, finissait par leur faire dire ce qu'on voulait, et, dès qu'ils avouaient leurs infractions aux édits, ils prononçaient eux-mêmes leur sentence. Le procureur général n'avait qu'à requérir l'application de la loi.

Curieux détail des mœurs judiciaires de l'époque ! Pour stimuler leur propre zèle, les commissaires se condamnaient entre eux, pour chaque absence ou retard aux séances, à une amende d'une *ghelt* (environ deux litres et demi) de vin du Rhin, alors chose rare et destinée aux grands et aux souverains.

Outre les magistrats déjà nommés, on voit assister à quelques interrogatoires deux anciens recteurs de l'université de Louvain, Michel Drieux et Gérard Caverton. Leur présence est significative. En dehors de la procédure officielle, il y avait une instruction dirigée par les inquisiteurs de la foi et les docteurs en théologie. Elle signalait les hérésies et réservait au bras séculier le soin de frapper.

II

On a retrouvé, par hasard, aux archives de l'État, la liste des personnes compromises dans le procès qui nous occupe. Il y en avait quarante-trois de Louvain, cinq de Bruxelles, une d'Anvers, une de Behtléem, une de Groenendael et une d'Enghien. Cinq ecclésiastiques, de riches bourgeois, d'humbles ouvriers, de petits négociants se trouvent mêlés à cette

Digitized by Google

terrible affaire. Et cependant le réformateur Enzinas, alors à Louvain, ne mentionne que vingt-huit arrestations. C'est que plusieurs des suspects avaient pris la fuite; d'autres, éloignés en ce moment de Louvain, furent arrêtés et soumis à une autre juridiction.

Le dossier, incomplet, il est vrai, ne renseigne que vingt et un interrogatoires. Ceux des ecclésiastiques, entre autres, manquent complètement; les pièces qui les concernaient ont sans doute été remises à l'autorité religieuse et gardées par elle. Le procès de l'un d'eux, le chapelain Paul de Roovere, nous a été conservé par Enzinas, son coreligionnaire.

Les dépositions des témoins manquent également; à peine si l'on en retrouve quelques-unes.

Néanmoins, tout mutilé qu'il soit, ce dossier est encore bien précieux; il suggère encore bien des réflexions. Son analyse est pleine d'intérêt et les détails qu'elle nous offre en disent souvent plus que maintes dissertations.

En tête des accusés figure une vieille femme, nommée Antoinette Van Rosmers ou Van Rosmaels (on sait combien, à cette époque, est changeante l'orthographe des noms). L'ensemble du procès indique qu'elle exerçait une influence marquée sur ses coreligionnaires, et les juges semblent attacher une grande importance aux relations qu'entretenaient avec elle les autres prévenus.

D'une position aisée, elle était tombée dans une gêne voisine de la misère, comme elle l'avoue elle-même; depuis plusieurs années, le chagrin et la maladie ne l'avaient pas épargnée.

L'intérêt de sa santé était, pour certains apôtres de la Réforme, une excellente matière à visites : c'était un prétexte à des réunions qui, à d'autres moments, eussent peut-être excité des soupçons. Le dossier nous apprend que la malade fit ainsi la connaissance d'un réformé qu'elle n'avait jamais vu.

Or, cet inconnu, Josse Van Ousberghen, était l'un des plus ardents propagateurs des idées nouvelles, et son arrivée assez brusque au chevet de la patiente nous donne une idée

Digitized by Google

du zèle qui animait les novateurs. L'accusée avoue qu'après les premiers mots de consolation, on se mit à parler de l'Évangile. Souvent, après sa guérison, la promenade servait de prétexte à des réunions peu orthodoxes ; on y lisait, en cachette, le Nouveau Testament et l'on mettait la conversation sur des chapitres défendus, tels que le purgatoire, la confession et le saint sacrement.

Le Roesselberg, suite de collines alors couvertes de vignobles, avait été le but de l'une de ces promenades en temps de vendange. Cet incident joue, dans le procès, un assez grand rôle, et la part qu'y avaient prise les divers inculpés était fort importante aux yeux des juges.

Quant aux livres suspects, la malheureuse avoue avoir eu en sa possession de mauvaises choses, telles que le Nouveau Testament, la Bible, la Vie de Notre-Seigneur et même les Postilles de Luther. Curieuse fraude, bien digne de ces temps d'oppression : l'un des volumes défendus commençait innocemment par traiter des propriétés des herbes et finissait par les remèdes de l'âme, remèdes dangereux à coup sûr, puisque le curé de Saint-Jacques se hâta de les enlever à l'inculpée.

Mais le grand crime d'Antoinette aux yeux de l'inquisition était d'avoir tenu chez elle des réunions suspectes, des « conventicules ». Deux ans auparavant, par exemple, elle avait reçu à déjeûner plusieurs réformés.

La pauvre femme cherche à atténuer les faits qu'on lui impute ; elle a beau protester de son orthodoxie, soutenir que les doctrines de ses amis ne l'ont jamais atteinte, invoquer la régularité de ses devoirs religieux. Elle a possédé des livres défendus et assisté à des conversations impies ; elle a désobéi aux édits de l'Empereur, qui condamnent les coupables à être punis : « asçavoir les hommes par l'épée, les femmes par la fosse et les relaps par le feu ».

Aussi la sentence porte-t-elle : « La détenue sera enterrée vive et son corps enseveli au cimetière ; ses biens seront confisqués. »

On épargne la torture à la malheureuse, malgré la persistance de ses dénégations. Ce privilège bien rare, elle le dut

Digitized by Google

sans doute au rang distingué qu'occupait sa famille et aux démarches pressantes qui furent faites en sa faveur, démarches dont Enzinas nous parle dans ses Mémoires.

Antoinette laissait une fille, que l'arrêt privait du modique héritage de sa mère.

La victime devait ses biens à son bourreau, à l'Empereur. D'ailleurs, qu'importaient à celui-ci les orphelins d'hérétiques maudits? N'avait-il pas à payer ses délateurs, qui obtinrent, par l'édit du 7 octobre 1531, le dixième des biens de leurs victimes, s'ils dépassaient cent livres et, en 1535, jusqu'au tiers des biens des anabaptistes? N'était-il pas juste qu'il fût aussi indemnisé de l'offense faite à sa majesté sacrée[1]? Et d'ailleurs n'était-ce pas à lui qu'incombaient « la conservation de la foi catholique et les frais de l'Inquisition et des mises de justice »?

L'argent des hérétiques valait sans doute mieux que leurs doctrines, puisqu'on se l'attribuait avec tant d'empressement.

La famille d'Antoinette fut poursuivie avec une rigueur inouïe. Il semble qu'on n'eût plus même le droit d'avoir des parents lorsqu'on cessait d'être orthodoxe! Oui, les relations de famille qu'on avait eues avec la malheureuse constituaient, aux yeux des juges, des griefs sérieux. L'Inquisition détruisait ainsi les affections les plus sacrées; nous en verrons plus loin des exemples frappants. Comment, d'ailleurs, eût-elle respecté la famille, elle qui ne s'arrête pas même devant ce sanctuaire qu'on appelle la conscience!

Au procès d'Antoinette Van Roesmals succède celui de Jean Schats, mercier à Louvain.

Le malheureux nie d'abord obstinément des faits qui peuvent le conduire au bûcher; le matin, il est mis à la torture et fait des aveux partiels; mais cela ne suffit pas, il faut qu'il se condamne de sa propre bouche et le soir même, devant les instruments de torture, ayant subi deux fois l'épreuve de l'eau (ce sont les détails du procès-verbal) il fait enfin la confession de ses crimes. Quand il refuse de s'accuser, on

[1] *Voir:* Édits du Luxembourg, ordonnance du 20 novembre 1549.

Digitized by Google

ordonne de le coucher sur le banc de torture, la chair du malheureux se révolte, il cède, il avoue. Le mayeur, présent à l'examen, ne peut, malgré sa bienveillance, lui épargner le dernier supplice.

Conversations avec des hérétiques, achat de livres défendus, négation du purgatoire et du saint-sacrement : telles sont les principales charges qui pèsent sur lui.

Schats doit même se défendre « de souhaiter » que la messe se dise en langue vulgaire ! Il est triste de le voir avouer que, par crainte, il se présentait régulièrement à la communion sans y croire. Il doit, en tremblant, reconnaître qu'il est allé chez Antoinette Van Roesmals, pour y voir sa propre fille, malade en ce moment !

Sous la menace de la torture, il est forcé de dénoncer ses compagnons, ses amis ; il veut, du moins, préserver sa femme de tout soupçon ; il déclare qu'elle ignorait la présence au logis des livres défendus ; et c'est chose touchante que la sollicitude dont le pauvre homme entoure sans cesse cette compagne qu'une parole imprudente pourrait perdre peut-être.

Le nombre de livres trouvés chez l'accusé atteste son instruction en même temps que son zèle. Ce sont : *Emmaüs* ou *Dialogues, Instruction pour les enfants, le Langage des Évangiles, les Prières d'or, la Consolation du pécheur*, une *Vie de Notre-Seigneur, les Postilles*, etc. Beaucoup de ces livres sont en allemand ; la connaissance de cette langue était assez familière aux réformés, elle était alors presque indispensable. On l'apprenait avec ardeur pour y lire la Bible et l'Évangile. Les pauvres eux-mêmes, nous le verrons plus loin, s'adonnaient à cette étude ; ils voulaient connaître ces livres, source de leur foi, et dont la lecture leur était interdite. Car on sait la répulsion du clergé pour la traduction des Écritures en langue vulgaire. Au XVI^e siècle, c'était considéré comme un attentat contre la foi, comme une source d'hérésie et d'erreur. Enzinas fut jeté en prison pour l'avoir tenté, bien qu'il eût soumis son œuvre aux autorités ecclésiastiques.

Digitized by Google

Au sujet de cette haine contre toute vulgarisation des livres saints, M. Gachard a recueilli à Simancas une curieuse anecdote : le médecin Corneille Mathys, de Bruges, ayant apporté à Charles-Quint, dans sa retraite de Yuste, une bible française, le confesseur de l'Empereur l'obligea de la déchirer.

La ville d'Anvers était le grand marché d'écrits défendus ; l'importance de son commerce et le nombre des étrangers favorisaient la propagation de la Réforme. Pour y porter remède, un édit du 28 avril 1550 vint défendre l'entrée des villes à tout étranger non muni du certificat de son curé. Mais les clameurs furent telles, que Marie de Hongrie se vit obligée d'adoucir la rigueur de cette prescription.

Six ans plus tôt, on avait bien mis à l'index une ville entière, Wesel, et défendu avec elle toute communication !

Et pourtant, malgré les plus sévères prescriptions ; malgré les autodafé gigantesques où l'on jetait au feu des milliers de livres ; malgré les confiscations de corps et de biens prononcées contre les libraires contrevenant aux édits ; malgré la visite régulière de leurs boutiques, l'exposition permanente de leurs catalogues, la défense de rien publier ou vendre qui fût écrit en langue étrangère, l'exigence de livrer au Conseil privé un exemplaire et jusqu'au manuscrit de tout ouvrage nouveau[1] ; malgré de terribles arrêts qui ordonnaient de marquer les coupables d'un fer chaud « si vivement que l'on ne le pût effacer » et permettaient au juge de leur crever un œil ou de leur couper le poing ; malgré tout, les doctrines et les livres des réformés se répandaient de plus en plus.

On les cachait avec le plus grand soin, car l'on savait que la découverte d'une bible traduite pouvait conduire au bûcher !

Aussi l'abondance des volumes proscrits était-elle pour Jean Schats une charge terrible ; d'ailleurs, il était considéré comme relaps. « D'une voix unanime, » dit la sentence, le prévenu doit être exécuté par le feu.

L'infortuné eut beau reconnaître « qu'il avait grandement

1 Édits des 22 septembre 1540, 19 février 1543, 17 décembre 1544, 30 juin 1546, etc., 6 et 7 octobre 1531.

Digitized by Google

péché » et détester des crimes tels que de ne pas croire à la présence *réelle;* il eut beau se repentir et implorer la clémence des juges, les édits devaient s'exécuter ; la *justice* devait suivre son cours !

Assez longtemps après sa condamnation, Jean Schats, suffisamment préparé à la mort, fut conduit au lieu du supplice avec un de ses compagnons. Pour rehausser la cérémonie, c'était non à l'extérieur, comme d'ordinaire, mais au milieu de la ville, sur la Grand' Place, qu'on l'avait fixée. De fortes barricades en bois séparaient la foule de l'enclos réservé aux magistrats et aux patients ; au centre s'élevaient, au-dessus d'un tertre, deux sinistres croix auxquelles pendaient une chaîne de fer et une corde. Au pied étaient massés des fagots.

Les malheureux amenés, le procureur général leur reprocha leurs crimes, les exhorta au salut éternel et, s'adressant au peuple, pria les âmes charitables de faire dire des messes pour le repos des criminels. Puis le bourreau leur mit au cou la chaîne et la corde et, les ayant enlevés de terre, les étrangla.

Le feu du bûcher les eut bientôt consumés. Le compagnon de Jean Schats, Jean Vicart, était, lui aussi, un relaps, car il déclare lui-même, au début de son premier interrogatoire, « avoir suivi, il y a seize ou dix-sept ans, la procession de Saint-Pierre avec un cierge de cire en main, et cela pour avoir mangé de la viande pendant le carême ». En outre, il a été, du même coup, condamné à aller chaque année à confesse et à la communion. Confronté avec ses complices et « mis en présence du bourreau et de l'appareil », comme dit le procès-verbal, il avoue les mêmes doutes que les autres prévenus au sujet du purgatoire, de l'abstinence en temps de carême, de l'intervention des saints, de la présence du Christ dans l'hostie ; il va même, sur les instances des juges, jusqu'à dénoncer son père, sa sœur et ses trois filles ! Pour l'honneur de l'humanité, on voudrait ignorer de tels faits. Oui, c'est au prix d'un pareil crime que le malheureux évite la torture !

Digitized by Google

Viennent ensuite deux époux : Jean Beyaerts, ouvrier sculpteur, et sa femme, Catherine Metsys.

Interrogée la première, *pede ligato* et *sub juramento*, suivant l'expression traditionnelle, Catherine ne comprend pas qu'on lui fasse un crime de posséder un Nouveau Testament et de lire « la parole de Dieu » ; d'ailleurs, le livre était imprimé avec privilège !

Elle pense qu'il suffit d'ouvrir son cœur à Dieu ; et, quant au carême, tout en l'observant assez régulièrement, elle est d'avis « que ce n'est pas ce qui entre dans la bouche qui souille l'âme, mais ce qui vient du cœur ». Elle a des doutes au sujet du pouvoir de l'Eglise et du pape; elle ne croit pas au purgatoire, à l'intervention des saints ; elle voit dans la communion un symbole, un souvenir, et ne peut admettre la présence réelle ; enfin, elle voudrait que les choses religieuses fussent réglées partout comme en Allemagne.

Ses réponses, ses lectures, ses nombreuses conversations, dans lesquelles on la voit, par exemple, demander des nouvelles du futur concile, dénotent plus d'instruction, plus de fermeté qu'on n'en attendrait de cette humble femme du peuple. Comme bien d'autres, elle avait été convertie par Josse Van Ousberghen, pauvre ouvrier pelletier, qui était, avec Antoinette Van Roesmals, l'âme de la Réforme dans sa société. Les promenades aux remparts, au Roesselberg, à la taverne du Palmier étaient d'excellentes occasions de réunion et de propagande. L'entretien n'était pas toujours austère et l'on s'égayait à chansonner certains abus du catholicisme sur ce refrain populaire, que nous transcrivons avec l'orthographe du procès-verbal : *Wacht u van den deessem van den Pharisseen wel* (Gardez-vous bien du levain des Pharisiens).

La communion d'idées avait resserré les liens qui unissaient les réformés ; ils avaient fondé une sorte de société dont les membres se devaient aide et protection. C'est ainsi que les époux Beyaerts, qui étaient des plus pauvres, recevaient de fréquents secours; on s'était également chargé de leur fille.

Digitized by Google

Des relations assez actives existaient entre les réformés de Louvain et ceux de Bruxelles et d'Anvers; on le voit au grand nombre de renseignements que les juges exigent de Catherine à l'égard de ces deux villes.

Torturée une première fois, la prévenue ne se sent pas le courage de subir de nouveau la question ; elle nomme tous ses amis, elle dénonce même son mari. En vain elle essaie ensuite de les disculper, de protester de leurs vertus : le terrible aveu est échappé, il ne sera pas perdu.

Accablée par sa propre confession, Catherine Metsys est condamnée à être enterrée vive.

Son mari, Jean Beyaerts, n'eut pas un sort plus heureux.

La confession de ce prévenu renferme un détail caractéristique. Il avoue qu'à la suite d'une réunion tenue chez Antoinette, il s'est rendu à Saint-Pierre et en a enlevé un petit tableau représentant le purgatoire, une vilaine chose, comme il l'appelle (*rabbauwerye*), pour le brûler chez lui. Cet acte fut hautement loué par ses compagnons.

N'est-ce pas là un fait précurseur des excès des Iconoclastes ? Et les félicitations que reçoit Beyaerts ne sont-elles pas déjà des signes d'une hostilité bientôt menaçante ?

Interrogé sur l'orthodoxie d'un ménage ami, l'accusé avoue « que la femme Beyaerts a préparé un œuf, en carême, pour une de ses voisines qui avait beaucoup travaillé pendant trois jours ».

Quant à ses opinions religieuses, elles ressemblent à celles des précédents ; la principale raison qui l'empêche de croire à la présence réelle dans la communion est que l'hostie ne pourrait être mangée des vers si elle renfermait le corps d'un Dieu. Cette conviction semble partagée par tous les accusés.

Après avoir subi deux fois la torture et avoir dénoncé sa femme et tous ses amis avec un triste luxe de détails, Beyaerts fut exécuté par l'épée.

C'est le dernier qui figure sur la liste des condamnés à mort ; elle aurait pu être plus longue ; car, parmi les prisonniers, figurent encore trois relaps, Josse Van der Balck, Jean Van Ousberghen et Jean de Brievere. En présence des terri-

Digitized by Google

bles exemples que nous venons de voir, cette faveur ne s'explique guère.

D'ailleurs, ce n'est pas le seul endroit où se montre l'arbitraire des sentences.

III

Viennent maintenant les condamnés à l'amende honorable. Le sixième dossier porte le nom de Catherine Sclerckx.

Liaisons suspectes, promenades en compagnie de réformés, visites chez Antoinette Van Roesmals, sa parente pourtant : telles sont les principales charges pesant sur l'accusée, qui se disculpe adroitement. Elle se défend d'avoir assisté à des conversations interdites. A l'en croire, c'était le plaisir bien plus que l'amour de la théologie qui l'attirait aux réunions ; elle estime le chapelain Paul De Roovere pour ses talents en musique et Georges Stock pour sa gaîté. D'ailleurs, elle ne connaît la plupart des réformés que de vue, pour leur dire bonjour ou bonsoir. Elle refuse de répondre directement au sujet du purgatoire, des saints et de l'autorité du pape. Ce sont là choses graves, réservées aux savants et au-dessus de l'intelligence d'une pauvre femme. Elle a pu acheter de mauvais livres, mais elle les a brûlés dès qu'elle a connu leur perversité. Toutefois, pour être sincère, elle doit avouer qu'elle doute un peu de la valeur des indulgences et de l'intervention des saints.

L'interrogatoire des témoins, que nous trouvons ici pour la première fois, ne lui est pas défavorable.

En dehors des pièces officielles, si incomplètes, nous trouvons dans les mémoires d'Enzinas quelques détails au sujet de Catherine (1). C'est le résumé d'un interrogatoire qu'elle eut à subir en prison de la part des inquisiteurs ecclésiastiques Ruard Tapper, le doyen, et Jacques Masson ou Latomus, cet adversaire du réformateur Oecolampade qui, un jour, lui

1 La Réforme s'était glissée partout. Il n'est pas étonnant qu'un sectaire aussi zélé qu'Enzinas et habitant Louvain ait pu recueillir ces informations.

Digitized by Google

envoya malicieusement, en guise de réponse... quelques grains d'ellébore. Les subtilités des théologiens vinrent échouer, au rapport de l'auteur, contre le bon sens et l'adresse de cette simple femme. Comme ils l'accablaient de questions au sujet de l'invocation des saints, elle déclara s'en tenir aux paroles de l'Évangile, qui commandent d'adorer Dieu et de ne servir que lui seul. « Quelle audace, lui répondent les théologiens, de prétendre qu'un misérable pécheur, tout couvert d'iniquités, puisse se présenter directement devant Dieu et lever vers lui son front souillé! Supposons que l'Empereur soit en cette ville et que tu aies une grâce à lui demander. Oserais-tu bien t'adresser à lui en personne? Non, assurément, mais tu t'adresserais à l'un des grands de sa suite, à M. de Granvelle, par exemple, pour te servir d'intermédiaire. Eh bien! les saints remplissent le même office auprès de Dieu. » — « Supposez à votre tour, objecte Catherine, que l'Empereur, connaissant ma détresse, m'aperçoive d'une fenêtre et qu'il m'appelle en m'encourageant à venir à lui. Je devrais donc attendre, pour lui parler, d'avoir conquis des protections à la cour, supplié des serviteurs et gagné les bonnes grâces de M. de Granvelle? Et l'Empereur n'aurait-il pas alors le droit de me repousser, puisque j'aurais refusé de venir à lui et plus estimé l'autorité du serviteur que celle du maître [1]? »

En admettant qu'Enzinas ait un peu embelli ce récit, on reconnaît ici le bon sens dont l'accusée fait preuve dans l'interrogatoire officiel, et c'est peut-être à ses réponses embarrassantes qu'il faut attribuer, avec M. Campan, l'obstination des juges à la poursuivre et la sévérité de la condamnation. En effet, Catherine fut condamnée, malgré la légèreté de ses fautes, outre l'amende honorable, à une somme de quatre cents florins carolus, somme énorme pour l'époque. Pour des griefs plus sérieux, un autre prisonnier, Gosseau, ne payera que cent cinquante florins. Nouvelle preuve de l'arbitraire des juges!

[1] Nous résumons ici le dialogue, trop long pour être cité en entier.

Digitized by Google

D'ailleurs, voici la sentence tout au long ; elle est assez curieuse pour être reproduite :

« Conclu que la détenue comparaîtra, en chemise, tête et pieds nus, en présence des juges; elle tiendra à la main un cierge allumé, et, tombant à genoux, elle demandera pardon à Dieu, à l'Empereur et aux juges ; elle portera et laissera ce cierge vis-à-vis de l'autel du Saint-Sacrement à Saint-Pierre ; elle ira également pendant six mois, en chemise et une torche à la main, à toutes les processions qui auront lieu à Saint-Pierre, en se tenant toujours sous la croix, et par n'importe quelles processions; chaque fois elle laissera son cierge à l'autel du Saint-Sacrement; pendant un an, chaque semaine, elle fera célébrer une messe de *Requiem*, et, à la fin de l'année, elle remettra au procureur général un certificat constatant l'accomplissement de ce qui précède ; enfin, elle payera quatre cents florins carolus, à partager par moitié entre les pauvres et l'Empereur. Il lui sera, en outre, interdit de conserver des livres chez elle, à moins qu'ils n'aient été visités et signés par le doyen de Saint-Pierre ; le tout sous peine d'être considérée comme relaps. Condamnée également aux dépens. »

On voit à quel prix on sauvait sa tête !

La septième personne inscrite sur la liste fatale est Elisabeth Sclerckx, sœur de la précédente. Elle essaie d'abord de nier. Mais la torture en a bientôt raison. Interrogée, elle confesse alors ses doutes sur le purgatoire et s'accuse d'avoir, un jour de carême, porté un peu de viande à sa sœur malade, « suivant le conseil de personnes qui l'avaient visitée ». Son quatrième interrogatoire contient un détail affligeant. Elle prie les juges de ne pas tenir compte de sa déclaration au sujet du purgatoire : en refusant d'avouer, elle aurait craint d'être remise à la torture !

Ainsi, la malheureuse s'est condamnée elle-même, elle s'est parjurée et calomniée, pour se soustraire à la question ! Pénible aveu, bien fait pour montrer la valeur d'une confession arrachée par la violence ! Les liaisons suspectes, tel était, en somme, le seul reproche fondé de l'Inquisition à

Digitized by Google

l'égard d'Élisabeth Sclerckx ; et cependant elle fut condamnée aux mêmes peines que sa sœur Catherine, sauf l'amende. Il est vrai qu'elle se voyait, en outre, internée pour dix ans à Louvain ; elle n'en pouvait sortir que sous peine de mort et de confiscation de ses biens.

Toute sévère qu'était la sentence, Élisabeth Sclerckx pouvait s'estimer heureuse. Le seul fait d'avoir participé à des conversations et des conventicules hérétiques pouvait la conduire à la mort. Les édits étaient formels à cet égard. On avait même fait à l'accusée, ainsi qu'à sa sœur Catherine, la faveur de les interner provisoirement à la maison de ville, au lieu de le jeter en prison. Ce privilège semble dû au rang honorable qu'elles occupaient toutes deux.

Le neveu de Catherine Sclerckx, Jean Boschmans, s'entend condamner à cent florins carolus. Son dossier est fort incomplet ; le prévenu souhaite que la messe se dise en langue vulgaire.

Jacques Gosseels ou Gosseau, qui le suit, est un jeune homme riche, bachelier « dans les deux droits ». Sa déposition renferme un détail curieux. Il avait un jour, à sa propre table, dit un mot du purgatoire ; quelques jours après, le curé lui rappelait le fait. Cet exemple et d'autres nous montrent les moyens d'investigation que possédait le clergé et nous expliquent les précautions des hérétiques.

Les procès qui suivent ressemblent, en plusieurs points, aux précédents. L'interrogatoire roule généralement sur les mêmes questions : le carême, les saints, la présence réelle, la lecture des livres défendus et surtout les relations avec les personnes suspectes d'hérésie.

Parfois, les réponses présentent une certaine originalité. Un ouvrier, Thierri Gheylaert, en travailleur qui doit peiner pour gagner son pain, croit que la vie du monde vaut bien en mérite celle du couvent ; il trouve que l'argent recueilli pour les statues profiterait mieux aux pauvres qu'à la religion (nous retrouvons souvent cette répulsion pour toute décoration, tout ornement extérieur).

Une humble femme du peuple, Élisabeth Bertyns, soutient

Digitized by Google

même des idées passablement... avancées pour son sexe et son époque. Elle a cru, *jadis*, que les jours de jeûne n'étaient pas obligatoires pour l'ouvrier, dont le corps est suffisamment châtié par le travail. Elle a approuvé les pauvres qui travaillent parfois le dimanche « pour donner du pain à leurs enfants ». Enfin, elle a dit que les prêtres voyaient à regret l'instruction se répandre de plus en plus par les livres.

Bien entendu, elle se rétracte entièrement; d'ailleurs, il a fallu la perspective d'une seconde torture pour lui arracher les terribles aveux; car, dit le procès-verbal, « elle a demandé grâce de n'être pas torturée, et, tombant à genoux, elle a promis de dire sur toutes choses la vérité; apercevant ensuite le bourreau qui préparait ses cordes près du banc de torture, elle est tombée en faiblesse et, reprenant ses sens, elle a déclaré ce qui suit... »

La malheureuse n'était pourtant pas au bout de ses peines; on décida de la remettre à la question, probablement pour l'obliger à une déposition complète contre son mari, Jacques Van der Donckt, dont le témoignage, arraché par la torture, accablait sa femme presque en même temps!

On n'en finirait pas si l'on voulait rapporter tous les exemples que nous offre le dossier de cet odieux moyen d'inquisition. Amitié, affections de famille, sainteté du mariage, respect de la vie d'un père, tout cela est foulé aux pieds par des juges sans âme!

On ne peut s'imaginer jusqu'où l'on devait s'abaisser pour trouver certains griefs. Un témoin ne trouve à la charge du curé Mathieu, alors en fuite, que le fait suivant : « Un jour consacré à la Vierge, dit-il, la servante du curé est venue chez moi et a dit qu'elle avait rincé du linge dans la journée. J'ai répondu à cette femme qu'elle eût mieux fait de rester chez elle que de venir raconter de pareilles choses, qu'elle était une luthérienne et une infidèle. En entendant ces paroles, elle s'en retourna sans répliquer. »

Ce petit incident n'est-il pas caractéristique? Et ne peint-il pas, mieux que de longues pages ne pourraient le faire, le caractère de la procédure et aussi, hélas! les tristes préjugés de l'époque.

Digitized by Google

Un tribunal pour lequel l'individu n'existe pas devait s'inquiéter bien peu de la douleur humaine. Aussi n'hésita-t-il pas à faire arrêter et conduire en prison une pauvre femme à peine accouchée. Et pourtant, ses crimes n'étaient pas lourds, puisqu'elle fut renvoyée absoute.

Un des derniers interrogatoires, celui de Jérôme Cloet, le libraire, ne manque pas d'intérêt. Il confirme l'importance que prenait la Réforme, et la vogue des écrits nouveaux ; il déclare que « chaque jour il vient chez lui des gens dont il ignore le nom et qui demandent des livres suspects ».

On cherchait même à se procurer en secret des presses pour propager ses doctrines. C'était le cas du curé Mathieu; mais, pour donner le change, il avait débuté par une composition latine contre l'*épidémie*.

D'ailleurs, en ces temps d'oppression, les réformés devaient, sous peine de mort, se couvrir d'un masque d'orthodoxie. Aussi, quelles protestations de leur part quand on les traite de luthériens ! Et comme ils s'empressent de prouver leur ponctualité aux offices, aux processions, à la communion !

Ils en appellent au témoignage des prêtres qui les ont vus à leurs dernières pâques ; ils vont même, par excès de précaution, eux qui ne croient pas au purgatoire, jusqu'à fonder des messes pour le repos des âmes de leurs ancêtres, comme les deux Van Ousberghen, ces ardents propagateurs de la Réforme.

Ils n'avouent que devant la torture ou sous le coup de témoignages écrasants. Ne pouvant nier leurs liaisons suspectes, ils cherchent à en atténuer la gravité. C'est sous le prétexte d'une promenade, d'une partie de plaisir, d'une visite à un malade, d'une obligation professionnelle qu'ils dissimulent le véritable but de leurs réunions.

Parfois, emportés par leur zèle, ils oubliaient leurs précautions ; ils emportaient avec eux un des volumes accusateurs, le plus souvent l'Évangile, pour lire en secret la parole divine au chevet d'un malade et même dans l'animation d'une promenade. Quelques-uns, les plus pauvres, précisément,

Digitized by Google

ne quittaient jamais ce livre consolateur, ils le dissimulaient dans la manche de leur habit, et ce témoignage de leur zèle devait un jour les accabler.

Mais ils étaient rares, ceux qui risquaient ainsi de se compromettre ; à leur égard, on se montrait impitoyable. Quant aux autres, leurs précautions les sauvaient rarement. Outre la torture, il y avait la délation, encouragée, ordonnée par les édits. Comme au temps des proscriptions antiques, il est défendu, « sous peine de se voir confisquer corps et biens », et plus tard « sous peine de vie », de recevoir ou de loger un hérétique. Une ordonnance du 19 février 1543 accorde 600 livres de prime à quiconque dénonce un imprimeur ou auteur d'un livre suspect ; d'autres, rapportées plus haut, attribuaient au dénonciateur une partie des biens de sa victime.

La délation et la torture, tels étaient les dignes auxiliaires d'un tribunal arbitraire.

Les sentences prononcées contre les derniers accusés présentent, en effet, d'étonnantes contradictions.

Ainsi, comment s'expliquer que l'un des plus compromis, Jean Van Ousberghen, relaps et possesseur de nombreux ouvrages notoirement hérétiques, ait échappé au bûcher ?

Le même cas se présente pour deux autres prévenus. Certains prisonniers, beaucoup moins coupables aux yeux de l'Inquisition, furent même condamnés à des peines plus fortes.

Sans doute, à pareille distance, bien des détails nous échappent ; néanmoins, les commissaires avaient les édits pour eux. Pourquoi n'ont-ils pas fait usage de leurs terribles pouvoirs ? La mort des cinq premiers accusés leur aurait-elle suffi ? Jugeaient-ils l'exemple assez frappant ? Ou bien les magistrats communaux membres de la commission auraient-ils amené leurs collègues à la clémence à l'égard de leurs concitoyens ? Il est difficile de se prononcer au sujet d'une question aussi délicate.

Quant aux sentences (il en manque deux au dossier), elles se ressemblent généralement. Les accusés *reçus* à l'amende

Digitized by Google

honorable, en chemise, tête et pieds nus, tenant à la main un cierge allumé du poids de deux livres, doivent demander pardon à Dieu et à la justice. Il faut, en outre, que, plusieurs fois de suite, ils suivent la procession dans le même appareil, fassent dire des messes à leurs frais et apportent chaque année, au procureur général, un billet de confession.

Plusieurs « corrigés » sont, en outre, internés à Louvain pour des années et même pour la vie, sous peine de se voir confisquer corps et biens.

Quant aux livres, ils doivent être désormais soumis à l'approbation du curé. Enfin, les amendes en argent varient beaucoup.

Deux prévenus sont absous sans conditions. Un étranger se trouvait parmi les condamnés; après avoir fait amende honorable, il fut banni à perpétuité du pays de Brabant et dut en sortir endéans les vingt-quatre heures, avec défense d'y rentrer jamais sous peine de mort. Cet accusé avait un défenseur. Peut-être était-ce un défenseur d'office que sa qualité d'étranger lui avait obtenu.

Parmi les accusés absents figurent deux hommes dont le nom revient à chaque instant dans le cours du procès. Ce sont Josse Van Ousberghen et Gilles Tielemans, précisément les deux principaux apôtres de la Réforme. Ils furent arrêtés et exécutés à Bruxelles. Le fait s'explique naturellement pour Gilles, qui habitait cette ville. Quant à Josse, il fut arrêté, à deux lieues de Louvain, par le drossard de Bruxelles, comme vagabond, chassé qu'il était du domicile conjugal par sa femme, qui craignait d'être compromise à cause de lui. Grâce à cette circonstance, il échappa à la juridiction des commissaires de Louvain. Il est vrai qu'il ne gagna rien au change, car un matin le drossard vint le trouver en prison et, suivant un bizarre usage, lui annonça, à genoux et en demandant pardon, qu'il était condamné à périr par l'épée. C'était là une grande faveur que le malheureux obtint grâce à une rétractation.

Quant à Gilles, le coutelier, il monta sur le bûcher, ayant refusé d'abjurer ses croyances. Les derniers jours de ces

Digitized by Google

pauvres gens, leur caractère et leurs épreuves nous ont été dépeints avec une touchante éloquence par le jeune Enzinas, qui partagea leur prison (c'était le Vrunte, plus tard l'Amigo).

Malgré le cachet de vérité que portent ces pages, malgré le profond intérêt qui s'y attache, nous n'y ferons aucun emprunt. Œuvre d'un homme dévoué à la Réforme, elles pourraient être taxées de partialité. Nous passerons aussi les détails de l'abjuration publique du chapelain Paul De Roovere, de Louvain, parce qu'ils nous sont fournis par le même écrivain. Disons seulement que le malheureux fut condamné à une reclusion perpétuelle.

Nous nous sommes fait un devoir de nous appuyer sur des pièces authentiques, rédigées sous les yeux mêmes des juges, par conséquent à l'abri de tout soupçon de protestantisme.

On a souvent reproché aux historiens de l'Inquisition d'être des réformés. Eh bien! voici une étude dont les éléments sont puisés à une source orthodoxe [1]. Ces matériaux sont incomplets et, sans doute, la sténographie de ces tristes débats nous apprendrait encore bien des choses. Néanmoins, toutes mutilées qu'elles sont, ces vieilles pages en disent encore trop et condamnent leurs auteurs.

Ah! si les juges de ce passé barbare avaient pu lire dans la conscience des hommes de l'avenir, qu'ils se seraient hâtés de confondre, sur le même bûcher, les cendres de leurs victimes avec celles de ces pièces accusatrices où ils ont signé leur propre jugement! Mais ils étaient trop aveugles, ils étaient trop puissants et trop fiers de leur force pour s'attendre à pareil bouleversement. Par bonheur, il existe en ce monde une justice qui finit toujours par assigner aux hommes et aux choses leur véritable place; alors, par un étrange contraste, se réalise souvent la parole consolatrice : Les derniers seront les premiers, et les premiers seront les derniers; alors les héros méconnus, les persécutés de tout genre, martyrs

[1] Si nous avons décrit d'après Enzinas l'exécution des deux relaps, c'est qu'il n'y a là rien que d'authentique. Les mêmes détails se retrouvent partout. Quant à l'anecdote relative à Catherine Sclerckx, nous ne l'avons citée qu'à titre de curiosité.

Digitized by Google

pendant leur vie et souillés encore après la mort, se transfigurent subitement et, foulant aux pieds la haine, la calomnie et les préjugés, viennent prendre place au premier rang.

Elles ne se doutaient pas non plus, les pauvres victimes, qu'un jour viendrait qui les mettrait au-dessus de leurs juges ; un jour où l'homme se sentirait assez de raison et de charité pour laisser d'autres croyances vivre à côté des siennes. Car leurs regards ne s'arrêtaient partout que sur la haine et la barbarie ! Et bientôt, entraînés dans la lutte, novateurs et défenseurs des vieilles idées devaient se prendre corps à corps dans un combat vraiment monstrueux, puisqu'on s'y jetait au nom de Dieu ! Alors, des deux côtés, le fanatisme règne en maître et déchire ce qu'on appelle le monde civilisé. Au sortir de ces champs de carnage, qu'elle nous paraît pure et bienfaisante, cette voix céleste de la raison, qui vient réconcilier les hommes en leur permettant de vivre selon leur conscience !

Cette voix, que d'aucuns essayent encore de combattre au nom de la religion, cette voix qu'ils haïssent, n'est-elle pas, au fond, la même qui a dit : Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté? Pour la détester, il faut bien mépriser la liberté d'autrui ; il faut aussi ignorer ce qu'il en a coûté de sang et de larmes pour l'avoir méconnue !

G. MALLET.

Digitized by Google

LA VIE ANGLAISE.

I

LA CHASSE AU RENARD.

Voici deux hivers que les chasseurs à courre ont broyé du noir. La gelée les a fait chômer des mois entiers. Parfois, quelques jours de dégel donnaient un faux espoir, on se préparait à entrer en campagne, mais le thermomètre s'empressant de redescendre plusieurs degrés au-dessous de zéro, on était remis en disponibilité de par ordre supérieur.

Comme l'inspection quotidienne de l'écurie devient alors un supplice de Tantale! Les chevaux ont l'air de se demander ce que signifie ce long repos, et le chasseur — malgré, ou bien peut-être à cause de son amour du sport — se livre, en lorgnant les mangeoires pleines d'avoine, à un petit calcul qui n'a rien d'agréable. Peut-être a-t-il refusé à sa légitime et bien-aimée moitié de passer l'hiver à Nice; peut-être s'est-il privé de quelques semaines de la vie parisienne. Il se dit qu'au pis aller, il aurait pu rester à Londres. Tout a été sacrifié sur l'autel du sport, et la gelée le démonte! En vérité, le métier de chasseur offre trop de mécomptes. Il a bien envie de se défaire de tous ces grands escogriffes attachés au ratelier; mais vienne le dégel, vienne surtout une heure de *bien-aller*, et le spleen disparaît; tout est couleur de rose, et au lieu d'envoyer son écurie à l'établissement de Tattersall, pour un rien, il l'augmenterait.

Digitized by Google

Cependant, le parfait bonheur du chasseur ne se réalise que bien rarement, tant il lui faut d'heureuses conjonctures. Bon cheval, bon pays de chasse, bon vent et surtout bon renard, ayant l'obligeance de filer droit devant lui. D'abord, de bons et solides chevaux, qui ne s'achètent pas comme des bibelots ou des portraits d'ancêtres. Sans doute, si vous faites monter votre écurie par un des premiers marchands de chevaux et que votre fortune vous permette de lui donner carte blanche, il vous trouvera le dessus du panier, ou bien vous pouvez user d'un autre moyen: allez aux ventes de chevaux de chasse qui ont lieu, depuis quelques années, au mois de septembre ; attendez qu'un cheval ait atteint le chiffre de 300 ou 400 guinées, puis faites un petit signe de tête au commissaire-priseur, cela voudra dire que vous couvrez l'enchère ; continuez les signes jusqu'à extinction de vos concurrents et, à la fin de la séance, vous aurez, en échange d'une cinquantaine de mille francs, une demi-douzaine d'excellents chevaux. D'aucuns pourront user de ces moyens de grand seigneur, mais le commun des mortels devra mettre la main à la pâte. Il faudra chercher de droite et de gauche, faire bien des démarches, bien des essais, bien des écoles peut-être ; les bons chevaux sont rares, les apparences trompeuses, et un temps de galop, quelques obstacles sautés ne suffisent pas pour juger un cheval de chasse. Comment savoir si, au bout d'un quart d'heure à fond de train et à travers champs, la monture qu'on vous propose ne vous pèsera pas à la main, n'aura pas jeté tout son feu? Grave question, que souvent on ne peut résoudre qu'après marché conclu ; aussi est-il bon d'exiger la seule épreuve vraiment sérieuse : demandez à monter le cheval en chasse ; si on vous refuse, n'achetez pas.

Enfin, supposons que vous ayez eu la main heureuse et qu'un entraînement bien entendu ait développé toutes les belles qualités de vos chevaux, il vous faudra décider avec quel équipage vous chasserez.

Vous n'aurez que l'embarras du choix. D'après le *Field*, le journal du sport le plus accrédité, on comptait en octo-

Digitized by Google

bre 1880 122 équipages en Angleterre, 5 en Écosse et 17 en Irlande chassant le renard. Total, 144 équipages[1].

5 équipages chassent cinq jours par semaine.
49 — — quatre — —
40 — — trois — —
50 — — deux — —

Cela fait 441 rendez-vous de chasse par semaine, plus de 73 par jour. Mettons une moyenne de cinquante cavaliers à chaque rendez-vous ; résultat, 22,050 chasseurs faisant acte de présence chaque semaine ; 3,675 par jour. Joli total, qui fait bien l'affaire des fermiers, des marchands de fourrages et des éleveurs.

Les meutes sont, pour la plupart, entretenues par les propriétaires fonciers réunis en société ; chacun y contribue d'après ses moyens, même ceux qui ne chassent pas ou qui ne chassent plus. Cela forme un revenu par équipage de 30,000 à 80,000 francs, selon le nombre des rendez-vous. Le président dispose des fonds, mais il est rare qu'il n'ait pas à y mettre du sien, tellement les dépenses sont lourdes. Quelques grands seigneurs, les ducs de Beaufort, de Buccleuch, les lords Fitzwilliam, Fitzharding, par exemple, ont des meutes à eux, mais, règle invariable, la chasse est *pro bono publico ;* on est toujours le bienvenu. Si vous habitez un comté, il est d'usage de contribuer au « suscription pack » avec lequel vous chassez le plus fréquemment, mais un étranger pourra chasser un mois, deux mois, sans que cela paraisse singulier, et sans invitation. Quant aux officiers en garnison, aux bourgeois des petites villes, aux fermiers, point de redevance de leur part. Les fermiers, du reste, contribuent d'une façon indirecte : d'abord, en donnant l'hospitalité aux jeunes chiens qui ne forment pas encore partie de la meute, puis en livrant leurs champs à des centaines de cavaliers qui traversent sans façon et au galop les terres ensemencées et brisent les haies de clôture. Parfois, il se trouve un récalcitrant qui vous reçoit la fourche à la main ; mais le cas est rare ; l'habitude, l'amour

[1] Ce total est augmenté et a presque atteint le chiffre de 150 équipages.

Digitized by Google

inné du sport ont consacré l'usage; aussi un peu l'intérêt, car c'est grâce à la chasse que l'avoine et les fourrages se vendent si cher. Le mal, d'ailleurs, est plus apparent que réel : les haies se réparent facilement, et le piétinement des chevaux enterre, mais ne détruit pas les brins de blé. Dans tel champ qui paraîtra devasté, presque en friche en hiver, on ne pourra retrouver trace du dégât au temps de la moisson ; c'est ce que le fermier sait fort bien, et souvent il sera le premier à galoper à travers ses propres semailles, *more majorum*. Un grief plus réel, c'est celui de la fermière, qui se plaindra de maître renard, très friand à l'endroit de ses poules et de ses canards. On fera droit, comme de raison, à ces réclamations : il faut bien payer l'addition du rusé carnassier, quitte à compter avec lui en temps utile.

Outre les équipages chassant le renard, il y a cinq ou six meutes qui courrent le cerf en Angleterre, deux ou trois en Irlande. Tout le monde connaît « the Queen's hounds » chassant autour de Windsor et attirant nombre de « cockneys » montés sur des bêtes de louage.

Rien de plus parfait que la façon dont cette chasse est organisée. L'équipage est admirable, mais la société est mêlée et le sport dangereux : si votre cheval s'abat, on ne se gênera pas pour vous passer sur le corps. Le cerf, ne se trouvant à l'état sauvage que dans l'ouest de l'Angleterre, dans le Devonshire, on est réduit, quand on le chasse autre part, à l'amener en voiture, ce qui laisse à désirer sous le point de vue de la vénerie. On l'entraîne tout comme un cheval de course et on lui coupe les bois pour lui faciliter le passage des haies. Le jour de la chasse, la meute est tenue à l'écart, puis on ouvre la porte du véhicule, et la pauvre bête s'en va en trottinant. Au bout de dix minutes, un quart d'heure, les chiens sont mis sur la voie, et on entre en chasse ; mais souvent il arrive que la meute, malgré l'entraînement du cerf, le gagne de vitesse et que l'hallali devient imminent dans un trop court délai. Alors le piqueur accorde un répit ; on arrête les chiens, puis on repart peut-être pour recommencer plus loin le même manège.

Digitized by Google

Le cerf ayant l'instinct des grandes routes, on voit parfois de deux à trois cents cavaliers se suivant au grand galop sur la chaussée et — pourvu qu'il ait plu — plaqués d'un emplâtre boueux qui les rend méconnaissables. Le dénoûment ne manque pas non plus de gaîté; quand la bête est aux abois, on éloigne les chiens, on la pousse dans le premier hangar venu, on l'enferme à clef, et plus tard arrive sa voiture qui la reconduit à l'écurie. Quinze jours après, elle est toute prête à recommencer. En somme, triste sport, que les chasseurs de renard appellent « calf hunting », par allusion au physique du malheureux cerf qui, les bois coupés, ressemble assez à un veau.

La chasse au lièvre n'est pas inconnue en Angleterre. On compte une centaine de meutes de harriers dans le Royaume-Uni. Ce plaisir anodin, très à la mode dans les environs de Brighton, convient parfaitement à ceux qui aiment la chasse et n'aiment pas les obstacles. Autre raillerie des chasseurs au renard, qui la qualifient de « currant-jelly hunting », chasse à la gelée de groseille, cet accompagnement sucré se mangeant toujours, là-bas, avec le rôti de lièvre.

Revenons maintenant au sport orthodoxe national, qui ne fait que croître et embellir, en dépit de la guerre que lui fait la Société protectrice des animaux et malgré les mauvaises récoltes des dernières années condamnant à l'économie propriétaires et fermiers.

L'Anglais, lorsque ses moyens le lui permettent, se passionne pour le sport, qui pour les courses de chevaux, qui pour les régates; d'aucuns s'en vont en Norvège pêcher le saumon, d'autres se livrent au canotage, au jeu de cricket; puis il y a la nombreuse bande des chasseurs à tir. Mais les plus enragés sont les chasseurs à courre. J'en ai connu ne jouissant vraiment de l'existence qu'à partir du mois de novembre jusqu'à la fin de mars. Pendant l'été, ils vivotaient tristement, comptant les semaines jusqu'à l'ouverture, comme les écoliers qui biffent sur l'almanach, à mesure qu'ils s'écoulent, les jours qui les séparent des vacances.

Digitized by Google

Je me souviens, entre autres, d'un certain « Squire » ayant domicile dans un comté où la chasse ne lui aurait certes pas fait défaut, car il avait deux meutes à sa portée. Il était grand propriétaire, avait château, beau parc et, de plus, femme et enfants ; mais il n'était pas heureux, tout cela le rivait chez lui. Dans le Lincolnshire, à six, huit lieues, la chasse était meilleure, le pays plus propice aux débuchers ; de plus, il voulait commander, avoir un équipage à lui. Que fit-il ? Il s'en alla, quatre fois par semaine, pendant plusieurs années, là où le bonheur l'attendait. C'était une moyenne de sept lieues au petit galop de son « hack » pour arriver au rendez-vous, autant pour revenir et, en plus, cinq à six heures de chasse. Il partait avant l'aube; souvent, il ne rentrait qu'à neuf heures du soir. Jugez de ce que sa moitié devait avoir d'agrément.

Il n'est plus ce puissant Nemrod, mais son fil chasse de race, c'est le cas de le dire, et à l'heure qu'il est, il fait le même métier que son père *more majorum*, encore une fois.

Pareille énergie est exceptionnelle ; règle générale, on chasse avec l'équipage le plus à portée, mais si on n'a pas d'attaches, on ira tout naturellement là où se trouvent les meilleures conditions de sport.

Or, quelles sont ces conditions?

D'abord, être à distance des centres manufacturiers : Manchester, Birmingham, Sheffield par exemple, et surtout Londres. Dans le voisinage des grandes villes, les propriétés sont morcelées, les champs remplis de travailleurs, et de nombreux piétons viennent au rendez-vous, empêchant parfois le renard de débucher. Eviter aussi des comtés comme le Norfolk, où la chasse à tir est trop en honneur ; le renard, amateur de faisans, y est à peine toléré, et les gardes-chasse le tirent volontiers au coin du bois; or, point de renard, point de sport.

Enfin, fuir les pays boisés. En France, la chasse est presque toujours sous bois; en Angleterre, elle ne commence, pour ainsi dire, que quand la bête débuche. Trouver à des distances de deux ou trois milles des petits taillis, des fourrés de genêts, de broussailles, de ronces, qu'on appelle « spinneys »,

Digitized by Google

qui servent de refuges aux renards, voilà le paysage idéal d'un chasseur à courre, et voilà ce que vous trouverez dans les « midland counties », les comtés du centre de l'Angleterre. Ils sont une demi-douzaine à peu près : Warwickshire, Gloucestershire, Leicestershire, Northamptonshire, Cambridgeshire, Oxfordshire. « The flying counties », disent les Anglais : les comtés où l'on vole! Entre tous, c'est le Leicestershire qui est le plus en renom ; la ville de Melton Mowbray, dans le nord du comté, a l'honneur de porter le titre de métropole de la chasse à courre.

Le Leicestershire est un pays de pâturages, peu ou point de terres labourées, partant peu de travailleurs dans les champs, rien qui puisse détourner la bête lancée de son chemin. Il sera long ce chemin et il lui faudra faire bien des milles avant de regagner le taillis! Le comté possède encore d'autres avantages : le plus précieux, c'est que le vent se conserve toujours mieux sur l'herbe que sur les guérets ou les terres ensemencées ; puis vous concevez combien il est préférable de galoper sur le gazon. Ne point s'imaginer cependant que les champs là-bas ressemblent aux pelouses du bois la Cambre. L'effet qu'on ressent, en traversant au galop ces énormes prairies, pourrait bien se comparer aux premières émotions du mal de mer. Pour assurer l'écoulement des eaux, elles sont divisées dans leur longueur en ados très bombés, nommés billons, en terme d'agriculture ; or, cela représente assez exactement les houles de la mer après une tempête, et les chevaux qui n'en ont pas l'habitude ou qui sont mal tenus en main, ont bien de la peine à les traverser. Les enjambées doivent se faire de façon à descendre sans secousse dans les billons ; c'est tout un art.

Il ne faut pas, du reste, que l'étranger se berce du fol espoir de trouver dans le Leicestershire la terre promise du chasseur. Nul bien sans peine, et il résulte de l'engouement même qui fait de ce comté le point de mire de la gent fashionable, un ennui des plus sérieux. A chaque rendez-vous, trois cents cavaliers se pressent, en escadron serré, sur la lisière d'un petit taillis, attendant que le renard se donne

Digitized by Google

aux chiens. Ils sont sous le vent, et au moment où la bête débuche, c'est une charge à fond de train qui manque complètement d'agrément. Les chiens ont bien de la peine à se frayer un passage parmi les chevaux, mais une fois sur la piste, ils vont comme le vent.

Bien heureux et surtout bien adroit celui qui, au milieu de cette bousculade, ne reste pas au poteau. La moindre hésitation est fatale; vous ne verrez plus ni chiens, ni renard... Adieu, paniers, vendanges sont faites!

De là, un conseil : A moins d'être un cavalier accompli et de monter des chevaux de prix, ne pas chasser dans le Leicestershire.

Autre conseil : Si on s'aventure, ne pas tâcher de faire le jeu, mais choisir comme guide un chasseur à réputation établie, coutumier du pays, et le suivre docilement. S'il ne vous distance pas, estimez-vous heureux.

Maintenant, plaît-il au lecteur d'assister à une bonne journée de sport, « a good run », comme disent les Anglais, sans sortir de son fauteuil? En ce cas, qu'il s'imagine que, par une tiède matinée de février, nous cheminons sur nos « hacks » vers Croxton Park, près de Melton Mowbray. Nous allons à la rencontre des « Belvoir hounds », la célèbre meute du duc de Rutland, un des plus intrépides cavaliers de la Grande-Bretagne. Point n'est besoin de demander notre chemin. De tous côtés arrivent les chasseurs, en costumes des plus corrects : habits rouges, — culottes blanches bien serrées aux genoux, larges sur les cuisses, — bottes à revers, souvent cachées par des guêtres en grosse toile ou en mackintosh, qu'on ôte avant d'enjamber les chevaux de chasse.

Si nous traversons un village et que nous hésitions entre deux chemins, l'unique boutiquier de l'endroit flânant à sa porte, le gamin sur le chemin de l'école, la jeune fille à sa croisée, presque le bébé qui patauge dans le ruisseau, nous mettront sur la voie; tout le monde est chasseur dans le comté, du moins en théorie. Nous sommes partis de bonne heure, afin de jeter un coup d'œil sur la meute, qui en vaut bien la peine. Mais je ne m'arrêterai pas à vous parler de sa

Digitized by Google

haute origine, de sa réputation solidement établie, de sa valeur en espèces, qui est tout bonnement énorme. Si vous êtes amateur, vous admirerez; si vous ne l'êtes pas, eh bien, vous admirerez de même; seulement, ce sera en bloc et vous vous direz probablement : Voilà de bien beaux amis de l'homme! C'est le jour du « lady-pack » des lices; — dans les équipages qui se respectent, on ne mêle jamais les sexes, — et au milieu de ces *beautés*, comme il les appelle, voici Frank Gillard, le piqueur, excellent type du « huntsman, » sachant maîtriser l'ardeur des chasseurs au départ, mais qu'aucun obstacle n'arrêtera pendant le bien-aller. Vous le verrez tout à l'heure à l'œuvre. Maintenant, allons jouir d'un spectacle unique en son genre. Où trouverez-vous, hors des « midlands », pareille cavalcade? De trois à quatre cents chevaux de race défilent devant nous, en attendant qu'on se mette en chasse. Pas un qui ne vaille de cinq à six mille francs; bon nombre se sont payés le double; admirez ces jambes courtes et membrées, ces poitrails développés, ces coffres solides, ces hanches puissantes, puis ces allures franches qui distinguent les pur-sang. Ils me rappellent un couplet d'une vieille chanson de chasse :

A head like a snake and a skin like a mouse,
An eye like a woman's — bright gentle and brown
With loins and a back that would carry a house,
And quarters to lift him smack over a town[1].

Mais il est onze heures et demie, et voici le duc de Rutland qui donne le signal du départ pour le « covert side ». Nous sommes en veine, car on se dirige vers Melton Spinney, petit fourré entouré de haies et où l'on ne fera certes pas buisson creux. A plusieurs milles à la ronde, point d'autre refuge pour le renard; cela nous promet, n'est-ce pas, un joli temps de galop?

En attendant, jetons un coup d'œil sur cette nombreuse assemblée. Les habits rouges, que portent seuls les gentle-

[1] Une tête de serpent, une peau de souris, un œil de femme brillant, doux et brun, avec des reins et un dos à porter une maison et des jarrets à sauter par-dessus une ville.

Digitized by Google

men, sont en grande majorité, puis viennent un gros escadron de fermiers, quelques marchands de chevaux, des boutiquiers, plusieurs notaires, régisseurs de terres, rédacteurs de journaux de province, et bien sûr des médecins de campagne, qui se trouvent toujours revenir de voir des malades juste au moment où passe la chasse. Du reste, ceux-ci ne perdent pas toujours leur temps : parfois, un millionnaire se casse quelque chose, ce qui constitue une fameuse aubaine pour les fils d'Esculape. Nous possédons aussi des « clergymen » du voisinage ; quelques-uns chassent franchement, sans s'en cacher ; d'autres y mettent un peu de façons et font une promenade à cheval du côté où va la meute ; naturellement, cette promenade se prolonge et les mène dans la direction que prend le renard. Bon nombre de dames nous accompagnent ; elles sont bien montées et montent bien, leurs amazones, en drap fort, sont écourtées pour éviter des accrocs en sautant les obstacles. Presque toutes suivront la chasse jusqu'à la fin et devanceront plus d'un habit rouge. — Pour compléter le tableau, voici, sur les routes avoisinantes, des breaks, des phaétons, des paniers, des « gigs ». Ne monte pas à cheval qui veut : l'âge, l'obésité s'y opposent, mais l'amour du sport survit et on suit la meute de son mieux en voiture. Nous voici à une centaine de mètres du hallier ; les chasseurs vont se placer sous le vent et, à un signe du piqueur, les chiens s'élancent et disparaissent sous les broussailles. On ne voit que des queues qui s'agitent, on entend Gillard encourager ses « beautés ». Bientôt une d'elles donne de la voix. « Hark to Folly, Hark ! », s'écrie le piqueur, et une douzaine de chiens se lancent en avant et attaquent. Quel concert ! Pour un vrai chasseur, c'est la plus belle musique du monde ! La meute se réunit et pousse vers un coin du fourré. On jette les cigares, on rassemble les brides, on a l'œil au guet. Voilà le second piqueur, — posté au coin du clos, — qui lève sa toque en l'air : le renard a pris la clef des champs. Gillard arrive au galop, donne un « Holloa » et toute la meute, une trentaine de chiens, se précipite à travers la haie et entonne un chœur magnifique. Maintenant, en avant, et vivement ; voilà trois cents chevaux lancés à fond

Digitized by Google

de train ; que le diable empoigne le dernier ! comme disent les Anglais. Nous descendons une colline. Voyez là-bas, au bout de ce champ, cette rangée d'aulnes : il y a là un ruisseau large et profond qu'il nous faudra affronter, au risque d'y faire un plongeon. Bon nombre de chasseurs, il est vrai, nous donnent un mauvais exemple, ils s'en vont à quelques champs plus loin chercher un pont ; vrai « pont aux ânes », car nous ne les verrons plus guère aujourd'hui. Loin de les imiter, nous y allons de confiance, nous serrons les genoux, nous lâchons un peu la bride, en un clin d'œil, nous voilà passés. Des chevaux embourbés, d'autres qui courent les champs, des malheureux désarçonnés, ruisselants et couverts de fange, nous prouvent que tout le monde n'a pas eu la même chance que nous, mais on ne s'occupe guère des désastres du prochain ; — en avant, en avant ! — ou nous perdrons la chasse.

Les chiens ont pris de l'avance et forment une phalange serrée ; à peine jettent-ils un cri, ils tiennent la tête à hauteur d'épaule, preuve que le vent est bon, et ils vont un train d'enfer. Tenez votre cheval bien en main en traversant les ados de cette prairie, car voici un obstacle formidable qui vous attend, un « bull finch », haie vive très haute, très touffue. Impossible de la franchir, — on passe à travers. Allez-y vivement, pas d'hésitation ou vous êtes perdu ; enfoncez bien votre chapeau, baissez la tête, fermez les yeux et... au petit bonheur.

Crac ! vous passez, et les branches se referment derrière vous ; vous êtes égratigné, écorché, raclé ; vous vous sentez des épines dans diverses parties du corps. Bah ! en avant ! ce n'est pas le moment de penser à ces misères. En avant à travers cette énorme prairie ; au bout une autre haie, plus basse, celle-ci. Puis d'autres champs, des fossés, des claies, des murs de terre, des barrières fixes, des barrières doubles ; le choix ne manque pas ! Cela dure une bonne demi-heure. Vos compagnons sont bien éclaircis, et votre cheval commence à souffler ; mais maître renard, sans doute, en fait autant et il lui faudra bien un temps d'arrêt. Au contraire, ce sont les chiens qui s'arrêtent, tout court, au beau milieu d'un champ.

Digitized by Google

Pourquoi? Un troupeau qui se presse dans un coin et nous dévisage d'un air effaré nous l'explique; le renard aura passé au milieu de la gent moutonnière, dans le fol espoir de nous faire perdre ses traces. Notre piqueur rassemble la meute et s'en va trotter le long de la haie qui nous fait face, mais les chiens ne retrouvent pas la piste. Cela nous donne cinq minutes de répit, cinq bienheureuses minutes que nous mettons à profit en sautant à bas de nos chevaux et en les tournant la tête au vent. D'autres nous imitent; beaucoup qui ont des chevaux de rechange regardent au loin: Sœur Anne, ne voyez-vous point venir mon groom? Ils sont loin, les grooms; nous sommes venus droit comme flèche et, pour nous suivre de près, il aurait fallu faire comme nous.

Attention! voici le piqueur qui saute l'obstacle qu'il côtoyait, et part au galop; vite le pied dans l'étrier et suivons, qu'est-il arrivé? Notre homme a remarqué des genisses, à deux champs plus loin, qui ne paissent plus, qui ont le nez au vent; quelque chose a dû les déranger : ça ne peut être que la bête chassée, son instinct de chasseur le lui dit et, ma foi, il ne se trompe pas. Les chiens empaument gaiement la piste et, si on portait des cors, ce serait le cas de sonner le bien-aller. Cependant nous n'allons plus aussi vite, le renard a pris de l'avance et des retardataires nous rejoignent.

Voyez à notre droite, dans ce chemin de traverse, ce groupe nombreux ; ce sont les gens sérieux qui n'aiment pas les obstacles. Connaissant le pays à fond, ils se sont bien doutés que le renard irait avec le vent vers des terriers qui auraient pu lui servir de refuge si on n'avait eu soin de les boucher. Les vieux routiers! ils nous rejoignent malgré nos héroïques efforts; mais n'ayez crainte, nous allons leur brûler la politesse. La meute repart de plus belle. Apparemment le renard a voulu se donner un petit repos, mais mal lui en prendra.

Inutile de narrer le reste du « run », ce serait tomber dans des redites. Nous traversons encore des pâturages, rien que des pâturages ; nous arrivons à un chemin de fer qui arrête pas mal de monde, — la barrière fixe, toujours très haute et très solide en Angleterre, n'étant pas de leur goût, — puis nous

Digitized by Google

avons encore un ruisseau à franchir, le célèbre Whissendine, la terreur de bien des sportsmen ; il nous diminue notre escadron de moitié.

Nous allons un train d'enfer; ça ne peut durer ; bien loin maintenant sont les « cock-tails », les chasseurs de grande route. Enfin, quelqu'un crie : « Tally-Ho ! » Il a vu le malheureux renard qui, à bout de forces, se traîne sous une haie; les chiens le voient aussi et bondissent en avant. Par un suprême effort, il veut traverser le champ, mais ses forces le trahissent, il est atteint et disparaît sous la meute. Whoop ! crie le « huntsman »; Whoop ! Whoop ! crient les chasseurs. Allégresse générale. Puis on se compte. On était parti trois cents, à peine si on est vingt.

Où sont les autres deux cent quatre-vingts qui manquent à l'appel ? Si vous pouviez planer en ballon, vous les verriez trottant péniblement vers le champ de gloire. Chevaux éreintés, hommes méconnaissables, chapeaux défoncés, vêtements boueux, figures égratignées, ensanglantées, ils ne sont plus tirés à quatre épingles, je vous l'assure. De plus, ils sont d'une humeur de dogue. Leurs chevaux se seront abattus, ou bien le souffle leur aura manqué; peut-être qu'eux-mêmes ont saigné du nez ; toujours est-il qu'ils ont manqué le coche et mesdames leurs épouses trouveront, ce soir, le tête-à-tête conjugal peu agréable.

Quant à vous, vous avez bien marché ; vous êtes d'une humeur charmante et si fier de votre Bucéphale, que, si on vous en offrait la rançon d'un roi, vous refuseriez ce soir,... quitte à accepter demain. Vous avez galopé de Melton-spinney à Skeffington, en traversant le plus beau pays de chasse de l'Angleterre, vous avez sauté le Whissendine, vous avez fait douze milles presque sans arrêt, vous vous dites que la chasse à courre est le roi des sports, et si on vous objecte que c'est un plaisir brutal, cruel, vous répondez comme ce vieux sportsman endurci : — Brutal, allons donc! ça plaît aux chasseurs, ça plaît aux chevaux, ça plaît aux chiens et comment sait-on que ça ne plaît pas au renard ?

F. Baring.

Digitized by Google

NOTICES ET BIBLIOGRAPHIE.

Bibliographie nationale, dictionnaire des auteurs belges et catalogue de leurs publications pendant la période de 1830-1880. Bruxelles, Weissenbruch. — *Malte, Constantinople, Crimée méridionale*, par Octave Maus, 1 vol. in-12, chez Callewaert père, Bruxelles, 1881. — *De Mogador à Biskra, Maroc et Algérie*, par Jules Leclercq, avec une carte. Paris, Challamel aîné. 1 vol. in-8° de 258 pages. — J.-M. BARTRINA. *Obras en prosa y verses*, escogidas por J. Sarda. Madrid y Barcelone, Texido y Parera, 1881. — *Molière und seine Bühne*. Molière Museum, pour le progrès des études de Molière en Allemagne, avec la collaboration de Bodenstedt, Dingelstedt, Humbert, Laun, Fritche, etc., publié en livraisons libres par H. Schweitzer, Leipzig et Wiesbaden, 1878-1881.

Bibliographie nationale, 1830-1880. — Cette œuvre sera un monument. On y verra, dans toute son étendue, notre activité littéraire.

Les membres de l'*Union littéraire belge* se souviennent que l'assemblée du 3 novembre 1878, présidée par Eug. Van Bemmel, décida que M. le Ministre de l'intérieur serait prié, en son nom, « de faire concourir la littérature nationale à la célébration des fêtes de 1880 ». Un mémoire avait été présenté à la réunion par M. Ch. Potvin, sur les moyens d'atteindre ce but; l'impression en fut votée et l'assemblée du 1er décembre 1878 en décida l'envoi au Ministre.

Ce rapport disait :

« Un premier moyen d'affirmer, en la constatant, la fécondité « persévérante de notre littérature, serait de publier *une bibliogra-* « *phie de toutes nos œuvres littéraires depuis* 1830, y compris les « traductions. »

La commission des fêtes, à qui ce rapport fut renvoyé, en adopta deux propositions : les représentations dramatiques et la bibliographie nationale.

Cette dernière idée avait été élargie lorsque l'exécution en fut confiée à une sous-commission, composée de membres de la commission des fêtes et du comité de l'*Union littéraire*, et présidée par M. Buls : on voulait non seulement cataloguer la bibliographie des œuvres, mais en exposer la bibliothèque dans la grande exhibition nationale, et l'on espérait qu'il resterait de cette exposition littéraire deux choses : un dépôt public spécial et une publication bibliographique.

Deux comités se chargèrent de ces œuvres bien distinctes. La

Digitized by Google

première, réduite aux proportions pratiques et bornée à la durée de l'Exposition nationale, a réussi. L'autre, œuvre de longue recherche et de science spéciale, survit aux fêtes de 1880. Elle est en bonne voie d'exécution.

La commission chargée de la bibliographie est composée de MM. Jules De Le Court, conseiller à la cour d'appel, de Koninck, bibliothécaire adjoint de la Chambre des représentants, Ch. Potvin, membre de l'Académie royale, et Ch. Ruelens, conservateur de la Bibliothèque de Bourgogne.

Cette entreprise devant comporter plusieurs années, il importait avant tout d'en assurer la durée. Une convention fut signée entre l'État et la maison Weissenbruch.

Aussitôt, un appel fut adressé, dans les deux langues, aux écrivains nationaux, des bureaux furent organisés et depuis lors aucune recherche n'a été négligée pour obtenir des renseignements exacts et complets.

La commission y arrive par un double travail qui garantit la bonne exécution de l'œuvre : en même temps qu'on recueille les renseignements de la part des auteurs ou de leur famille, on dépouille les bibliographies partielles, les catalogues spéciaux, les biographies, publiées ou manuscrites, et ces deux séries d'informations se contrôlent l'une l'autre; quand elles concordent, l'exactitude est assurée.

Chaque ouvrage fait l'objet d'un bulletin spécial qui est complété, chaque fois qu'il en est besoin, par l'inspection du livre ou par une correspondance avec l'éditeur ou l'écrivain. On jugera des difficultés que présentent ces recherches si l'on sait qu'il est des milliers de livres qui manquent à nos bibliothèques et même à leurs auteurs.

Chaque écrivain a aussi son bulletin biographique.

Nous savons qu'on a rédigé, jusqu'à présent, plus de 65,000 bulletins.

Lorsqu'en 1837, Vandermaelen entreprit un dictionnaire des Belges connus, il recueillit des informations personnelles qui forment un volume. Les informations recueillies, sur nos écrivains seulement, par la commission actuelle, s'élèveraient à plus de 25 volumes pareils, où des milliers de correspondants ont pris part.

A l'heure qu'il est, ce n'est pas seulement l'*Union littéraire belge* qui est intéressée à cette publication dont elle a conçu le projet, c'est l'ensemble de nos écrivains, français et flamands,

Digitized by Google

qui y ont pris part et qui l'attendent comme une œuvre essayée dix fois partiellement, désirée depuis vingt-cinq ans, entreprise aujourd'hui dans des conditions complètes.

La lettre A est achevée et imprimée, la lettre B, plus volumineuse, est presque entièrement imprimée. Quand la première livraison paraîtra — lettres A et B — nous en avons sous les yeux la plus grande partie — ce sera une révélation. On s'étonnera de la quantité d'indications nouvelles, précises, inédites, et du nombre d'œuvres de mérite qui y figurent.

On peut prévoir que cette publication, si promptement et si sûrement commencée, ne prendra que quatre années. L'impression, faite en caractères neufs et sur le plan de Lorenz, s'annonce d'une manière remarquable ; elle fera honneur à nos presses.

L'Union littéraire disait : « Proportionnellement à sa popu-« lation, la Belgique publie autant d'œuvres littéraires que les « autres nations et, si on les compare aux productions de son « école artistique, quelque nombreux qu'on en dresse le réper-« toire, quelque variés qu'en soient les genres, on peut mettre « en ligne des œuvres littéraires d'une égale valeur, d'une aussi « grande variété, en aussi grand nombre. » Cette assertion sera prouvée par ce livre au delà de tout ce qu'on eût pu prévoir. On y verra aussi que la bibliographie, par la sûreté, la promptitude, l'étendue des informations, comme par la correction typographique, tient en Belgique un rang honorable dans cette activité littéraire.

Malte, Constantinople, Crimée méridionale, par Octave Maus, 1 vol. in-12, chez Callewaert père, Bruxelles, 1881. — Embarqué le 28 juillet 1880 à bord du *Van der Taelen*, steamer belge qui fait un service régulier entre Anvers et la mer d'Azof, M. Maus relâcha pour la première fois à Malte le 8 août, passa, du 10 au 12, à travers les îles de l'archipel grec, et après une première relâche à Constantinople, débarqua le 17 à Sébastopol. Il consacra neuf jours à une visite de la Crimée, qui forme la partie la plus curieuse de son récit, peut-être parce qu'elle est la plus neuve. Le 28, il était de retour à Constantinople, où il consacra plusieurs jours à visiter les palais, les monuments et les curiosités. Après la description de ses promenades en Asie, il termine en nous racontant son retour par Bucharest et Pesth.

Cet ouvrage, comme l'indique son sous-titre — *Esquisses à la main* — n'est guère qu'une suite d'impressions et de tableaux. Mais

Digitized by Google

c'est tout ce que peut attendre d'une course aussi rapide à travers les pays les plus divers, quiconque ne professe pas une affection folle pour les éruditions de seconde main compilées dans les Joanne et les Baedeker. Dès les premières lignes, on sent qu'on a affaire à un écrivain. M. Maus ne nous offre pas seulement un style à la fois brillant et châtié, assez rare parmi nos voyageurs ; mais il se révèle encore comme coloriste, ce qui est une qualité indispensable pour donner le sentiment de l'Orient, que ce soit par la plume ou par le pinceau. Notre seul reproche, c'est que la relation commence par un journal et qu'elle se termine par un récit, où l'auteur semble prendre autant de soin à éviter les dates qu'il en met à les préciser dans sa première partie. C'est, croyons-nous, le premier livre de M. Maus ; espérons qu'il ne s'en tiendra pas à ce début comme écrivain et comme voyageur.

De Mogador à Biskra, Maroc et Algérie, par Jules Leclercq ; avec une carte. Paris, Challamel aîné. 1 vol. in-8° de 258 pages, 1881. — C'est également en Orient que nous conduit M. Leclercq, car il est entendu que, pour l'Europe, l'Orient s'étend jusqu'au sud-ouest, — confusion des points cardinaux, justifiée, du reste, par le niveau pompeux et barbare que la civilisation mahométane a promené de Kazan à Mogador et de Pesth à Samarcande. Le nouvel ouvrage de M. Leclercq peut être considéré comme la suite du volume qu'il a consacré aux îles Fortunées. Nous ne connaissons guère de voyageur qui ait eu l'idée de rapprocher, dans un même récit, deux contrées à la fois aussi voisines et aussi distinctes que le Maroc et l'Algérie : l'une où la vie musulmane peut encore s'observer dans toute son indépendance, l'autre où elle a subi, bon gré mal gré, l'influence de la civilisation européenne. Il est fâcheux que l'auteur se soit montré plus sobre de détails et de réflexions sur les procédés et les résultats du gouvernement français en Algérie que sur ceux du gouvernement marocain ; mais son ouvrage n'en reste pas moins d'une lecture attrayante et instructive, dans les chapitres qu'il consacre à Tlemcen, à la Kabylie, à Biskra, comme dans ceux où il nous décrit Tanger, Mogador et les autres villes du littoral marocain. M. Leclercq ne nous paraît pas, du reste, rempli d'une confiance exagérée dans l'avenir de la colonisation en Algérie : « On aura beau assainir l'Algérie, dit-il, on ne lui ôtera pas son climat africain ! ». Cet ouvrage, par l'abondance des détails et l'originalité des descriptions, est un des plus intéressants qu'ait publiés l'auteur. G. D'A.

Digitized by Google

J.-M. Bartrina, *Obras en prosa y verses,* escogidas por J. Sarda. Madrid y Barcelone, Texido y Parera, 1881. — Ce livre est une publication posthume due aux soins du frère et de quelques amis de l'auteur, don Joaquin Maria Bartrina, décédé à Barcelone, l'année dernière, à l'âge de trente ans.

Après la léthargie intellectuelle de l'Espagne, tous les symptômes de réveil, toutes les manifestations d'une renaissance de l'esprit de critique et d'examen y sont accueillis avec enthousiasme, doivent être salués en Europe avec encouragement. A ce titre, les efforts de l'auteur catalan pour initier ses compatriotes aux grands travaux scientifiques modernes, sont un signe du temps, un signe heureux. Depuis vingt ans, on recommence à travailler en Espagne, on y écrit des romans qui ne manquent pas de mérite, et d'assez bonnes comédies. Les érudits eux-mêmes paraissent ne plus vouloir laisser aux étrangers, Allemands, Belges ou Américains, le privilège de secouer la poussière qui couvre les volumineuses liasses entassées à Simancas et dans les cartons des familles de la Grandesse. Non seulement Madrid a ses revues littéraires, historiques, scientifiques, mais la plupart des capitales de province se piquent d'avoir les leurs. Il n'y a pas jusqu'aux îles Canaries qui n'aient vu éclore, l'année dernière, deux recueils périodiques, non politiques.

Toute sa vie — une vie trop courte — M. Bartrina a pris part à ce mouvement. Il a beaucoup lu, surtout les contemporains, et la plupart de ses productions portent le vif reflet de ses lectures. Il a écrit un peu de tout, s'aventurant dans tous les domaines de l'intelligence, mais n'y restant pas longtemps et n'y allant pas très loin, pressé par la lutte pour le progrès des idées. Philosophie, psychologie, critique d'art, vulgarisation des sciences, géographie, il a successivement touché à tout. Pour les dimensions comme pour le ton, ses écrits rentrent en général dans la catégorie des études, notices ou articles de revues. C'est un essayiste. Ce qu'il y a de plus remarquable dans son œuvre, c'est une conférence donnée au lycée de Barcelone sur l'Amérique avant Christophe Colomb. Comme la plupart des essayistes, il est plus ingénieux que profond. Il a la conception facile, l'imagination vive, l'humeur mobile et n'hésite pas à sacrifier quelquefois la solidité et même l'exactitude du fond à l'éclat utile de la forme répandant les idées. L. V. K.

Digitized by Google

Molière und seine Bühne, MOLIÈRE MUSEUM, pour le progrès des études de Molière en Allemagne, avec la collaboration de Bodenstedt, Dingelstedt, Humbert, Laun, Fritche, etc., publié en livraisons libres par H. Schweitzer, Leipzig et Wiesbaden, 1878-1881. — Si Schlegel ne comprenait pas Molière, Lessing le comprit et s'assimila de son génie tout ce qui convenait au sien. Le nombre des traductions du grand poète comique de la France est considérable en Allemagne, sans qu'il s'en trouve une qui vaille les traductions de Shakspeare. Cependant un moment vint où on voulut le proscrire des écoles. On n'y réussit pas et la réaction ne devait pas manquer contre cet esprit d'intolérance. M. Schweitzer s'en fit comme un devoir supérieur et, après un long séjour à Paris, il entreprit de donner à l'Allemagne une école *moliériste*, comme en France et en Angleterre, et de créer pour ces études un foyer d'investigations, un organe central, qui « naturalisât » l'auteur du *Misanthrope* dans la patrie de l'auteur de *Nathan le Sage*. Les publications sur Molière sont considérables, et tous les pays, toutes les langues y ont pris part. Récemment encore, M. Veselovski à Moscou et Ferd. Lotheissen à Francfort lui consacraient de sérieuses études, le premier sur *Tartufe* et le *Misanthrope*, le second sur sa vie et ses œuvres. Le *Molière Museum* allemand est destiné à répandre ces recherches en Allemagne. Apprécier les anciennes traductions du poète; publier des pièces rares comme le *Don Juan* de Dorimond, ou des poèmes anniversaires comme ceux de Dingelstedt en Allemagne, de Coppée à Paris; étudier les œuvres ou les légendes que Molière a imitées ou consultées, ou les écrivains qui l'ont imité dans les littératures modernes; réunir tout ce que les grands écrivains ont dit de lui et refaire leur opinion avec ces fragments épars; ne pas reculer devant le moindre détail et ne négliger aucun renseignement; montrer Molière partout chez lui, soit par des traductions, soit par les inspirations qui lui sont dues..., tel est le plan de l'entreprise à laquelle l'éditeur, septuagénaire érudit, a consacré une partie de sa vie et une ardeur que l'âge n'amortit point. Les belles études de M. Despois et l'édition si complète qu'il avait commencée pour la maison Hachette pourront être consultées avec fruit par l'éditeur allemand. Nous espérons qu'il ne négligera pas un court chapitre, qui ne serait pas sans intérêt, et qu'il pourrait intituler : Molière en Flandre. CH. P.

Digitized by Google

LA SATIRE AU XVI^e SIÈCLE

ET LES

TRAGIQUES D'AGRIPPA D'AUBIGNÉ.

LA SATIRE.

Le XVI^e siècle est un siècle de combat ; le génie moderne y prend pour la première fois corps à corps celui du moyen âge, et le grand souffle de la Renaissance ébranle sur leurs autels les idoles qu'on avait adorées mille ans.

Guerre sur le terrain religieux entre l'Église romaine et le protestantisme, guerre sur le terrain philosophique entre la libre pensée et la scolastique, guerre dans le domaine des beaux-arts entre les gothiques et les disciples de la nature et de l'antiquité, guerre dans le domaine social, entre les idées démocratiques et la vieille organisation politique, guerre en tout et partout.

Cette gigantesque lutte, qui se poursuit ardente et terrible sur les champs de bataille, dans la chaire, les universités et les écoles de beaux-arts, se manifeste aussi dans la littérature. Toute œuvre littéraire devient une œuvre de combat, c'est-à-dire une satire. Le XVI^e siècle est par excellence le siècle de la satire. Satire politique, philosophique, religieuse, tantôt railleuse, tantôt menaçante, tour à tour grelots de la folie, clairon qui sonne la charge ou tocsin des guerres civiles, elle imprégne tous les genres littéraires de son âcre senteur,

Digitized by Google

depuis les lourds in-folio de la théologie jusqu'à la chanson ailée qui voltige sur les lèvres des masses populaires. Et comme, dans cette furieuse mêlée du XVI^e^ siècle, c'est la religion qui domine toutes les autres questions, qui leur sert de point d'appui et de centre de ralliement, c'est aussi la religion qui joue le premier rôle dans les œuvres satiriques, c'est elle qui les inspire, qui les soutient, qui les anime. En ce sens, toute satire est au XVI^e^ siècle une satire religieuse.

Au milieu de ce chaos d'œuvres étranges et violentes, si diverses dans le fond et dans la forme, il en est une qui se détache au premier rang, parce qu'elle contient, pour ainsi dire, la quintessence de l'esprit du temps, comme son auteur offre un parfait modèle de l'écrivain de la Renaissance, aussi habile à manier l'épée que la plume, théologien autant que politique, mélange étonnant d'humanisme raffiné et de cynisme brutal. Cette œuvre, ce sont *les Tragiques*, d'Agrippa d'Aubigné, œuvre bizarre, fougueuse, colossale, inspirée, qui, plus que toute autre, mérite d'être appelée l'épopée des guerres de religion.

Mais, pour bien en saisir le véritable caractère, il convient de se placer dans le milieu où elle est née, de s'inspirer des passions qui l'ont formée, de se rendre un compte exact du rôle que jouait la satire au XVI^e^ siècle.

I

Au moment où s'ouvrait le siècle, la Renaissance se trouvait en face d'une formidable forteresse, celle du moyen âge, défendue par de vieux soldats jusque-là triomphants : l'Eglise, la Sorbonne et le Parlement [1].

Parmi ces champions du passé, l'Église surtout était redoutable et, dès les premiers jours de la lutte, elle le devint plus encore, grâce à l'appui des Jésuites et de l'Inquisition.

A côté de l'Eglise se tenait la Sorbonne, « ce pays où l'on se querelle toujours, où il n'y a jamais ni paix ni trêve »,

[1] Voir Lenient, *La Satire en France au* XVI^e^ *siècle.*

Digitized by Google

comme disait Balzac, « ce concile perpétuel des Gaules », d'après Voltaire, appuyée de ses innombrables bataillons de docteurs et de théologiens.

Le Parlement les suivait; il leur prêtait sa police, sa procédure secrète, ses vieux préjugés autoritaires; il était le bras séculier presque toujours prêt à exécuter les arrêts de l'Inquisition et à envoyer au bûcher ceux qui attaquaient l'Eglise.

En face de cette citadelle des vieilles idées, l'âme et le noyau du parti catholique, se rangent, dès les premiers jours du siècle, tous ceux que l'esprit de la Renaissance inspire, libres penseurs, libres artistes, libres citoyens, soldats d'abord dispersés, combattant en tirailleurs, mais bientôt groupés en légions compactes sous les plis du drapeau protestant.

Entre ces deux partis, tous deux intolérants, tous deux absolus dans leurs tendances, tous deux imprégnés de fanatisme religieux, mais dont l'un ne représente plus, au fond, que le passé qui s'écroule, tandis que l'autre contient en germe l'avenir, quel rôle va jouer l'État, c'est-à-dire la royauté? Question redoutable dont la solution décidera du sort de la bataille!

La royauté avait un beau rôle à remplir : elle avait à représenter la France, la France laborieuse et paisible, à prendre pour drapeau la tolérance, à marcher d'un pas ferme dans la large voie que lui ouvrait si bien le clair génie de Rabelais; elle devait se mettre à la tête de cette masse nationale qui ne rêvait ni guerres civiles, ni guerres de religion, qui ne demandait que la paix et qu'on allait appeler un jour le parti des Politiques.

Mais la race des derniers Valois n'avait pas même conscience de cette haute mission. François I^er, l'allié des protestants allemands, le créateur du Collège de France, laissait massacrer les Vaudois de Provence; Henri II s'endormait dans la débauche et, pour plaire à une vieille maîtresse, faisait établir en France le saint-office du sombre Paul IV, forçait le Parlement à enregistrer l'édit meurtrier de 1557, qui allait

Digitized by Google

livrer au bûcher des milliers de victimes humaines ; et le supplice d'Anne Dubourg apprenait bientôt aux populations seffrayée que la justice royale, la justice de saint Louis et de Philippe le Bel, était devenue le valet des bourreaux de l'Inquisition.

Tel père, tels fils. Au royal amant de Diane de Poitiers succédaient tour à tour François II, un enfant chétif ; Charles IX, un forcené ; Henri III, un nouvel Héliogabale, qui transformait la cour de France en lupanar. Près d'eux leur mère, l'Italienne Catherine de Médicis, avec son cortège d'astrologues, de baladins et son escadron volant de filles d'honneur, Catherine qui sacrifiait à son ambition sans frein tous ses devoirs de mère et de souveraine.

A côté de cette famille déchue, deux mauvais génies, Philippe II, le bourreau des Pays-Bas, et la sombre « harde » des Guises, François de Lorraine, le cardinal de Lorraine, grand inquisiteur de France, Henri le Balafré, le cardinal de Guise et leur sœur, la vindicative duchesse de Montpensier, dont les vices ne le cédaient en rien à ceux de Catherine de Médicis.

Ainsi ballottée entre des éléments contraires, sans principes et sans honneur, la royauté marche vers l'abîme, poussée par les Guises, l'Inquisition et l'Espagne, et va sombrer dans la boue sanglante d'où la puissante main du Béarnais pourra seule la tirer un jour, quand, dans la France lassée de carnage, il fera triompher les idées de Rabelais, de Michel de l'Hôpital et du parti des Politiques et proclamera la tolérance en matière de religion.

II

Catholiques, protestants, Politiques, tels sont les trois grands partis qui se disputent la France pendant près d'un demi-siècle ; la satire les représente tous les trois.

L'histoire de la satire en France au XVI^e^ siècle comprend deux périodes bien distinctes. Dans la première, qui s'étend jusqu'au moment où commencent les guerres de religion,

Digitized by Google

elle relève plutôt de l'esprit, elle raille, elle dispute, elle s'adresse plus à l'intelligence qu'au cœur et essaye d'écraser ses adversaires sous le ridicule. Dans la seconde, qui est celle des guerres de religion, elle relève surtout du sentiment; elle devient passionnée, violente et met en jeu les plus puissantes émotions de l'homme ; elle est réellement et foncièrement tragique.

Le XVIII^e siècle littéraire nous offre, à peu de chose près, le même phénomène : il débute par la raillerie de Voltaire et se termine par la passion de Rousseau. Au XVI^e siècle, Voltaire c'est Rabelais, Rousseau c'est Agrippa d'Aubigné.

C'est que les grands mouvements qui bouleversent les sociétés humaines ne diffèrent point des luttes que soutiennent les individus. Quand on part en guerre, on est plein d'enthousiasme, de confiance en soi, de dédain pour l'ennemi ; on rit, on raille, on escarmouche avec une sérénité superbe ; mais voilà que le choc a lieu, l'adversaire rend coup pour coup, il résiste, il se défend, il blesse ; alors la colère monte au cerveau, la fureur dirige les épées et l'ivresse du sang déchaîne à la fois toutes les énergies et toutes les passions.

Occupons-nous d'abord de la première époque, celle de l'esprit. Dès l'aurore du siècle, les trois tendances de la satire se manifestent clairement : elle est catholique, protestante ou politique.

Voici venir les satires protestantes : le fin sourire d'Erasme dans son Eloge pour la folie, le rire bruyant d'Ulrich de Hutten dans ses Lettres des hommes obscurs et, bientôt après, l'Apologie pour Hérodote d'Henri Estienne et les épitres et les épigrammes de Clément Marot, dont la verve légère et railleuse attaque en sourdine le Parlement, la justice et la religion :

> L'oisiveté des moines et cagots,
> Je la dirais, mais je crains les fagots !

Hélas ! pour son malheur, il finit par la dire, le gai trou-

Digitized by Google

vère; le voilà chassé, fugitif, exaspéré, changeant son rire en cris de colère et dénonçant du fond de sa retraite de Venise:

> La paillarde et grande mérétrice,
> Avec qui ont fait fornication
> Les rois de terre, et dont la potion,
> Du vin public de son calice immonde,
> A si longtemps enivré tout le monde.

Mais la plume élégante et fine de Marot n'est pas taillée pour ces grosses invectives. Pour cette terrible besogne, la satire réformée met en ligne ses trois vigoureux athlètes : Calvin, Théodore de Bèze et Viret. A eux trois, ils se sont partagé la tâche[1] : l'un est le législateur et le théologien, l'autre, le gentilhomme et le diplomate; le troisième, le bourgeois. Clergé, noblesse et tiers état, les trois ordres ont leurs représentants dans ce triumvirat satirique.

Dès l'année 1544, Calvin lance comme un obus dans les rangs des catholiques son formidable traité des Reliques. Sous sa plume, la satire devient tranchante et hautaine : « Au lieu de méditer la vie des saints et des apôtres, le monde a mis toute son étude à contempler et à tenir comme un trésor leurs os, chemises, ceintures, bonnets et semblables fatras. » Et plus loin : « Tout est si brouillé et confus qu'on ne saurait adorer les os d'un martyr qu'on ne soit en danger d'adorer les os de quelque brigand ou larron, ou bien d'un âne ou d'un chat ou d'un cheval. »

A ces invectives puissantes, les chanoines de Saint-Sernin de Toulouse répondaient en faisant sculpter dans leur église un verrat qui prêchait, avec cette légende : Cy est Calvin le porc[2].

Mais déjà Théodore de Bèze apparaît à côté de Calvin. Suivant les traces d'Ulrich de Hutten, il écrit la Lettre de maître Benoît Passavant, chef-d'œuvre de latin macaronique,

[1] Lenient. *Op. cit.*, tome Ier, page 194.

[2] D'après M. Lenient, la figure et l'inscription subsisteraient encore sur une des stalles de Saint-Sernin.

Digitized by Google

dirigée contre le président Lizet et que Charles Nodier appelait le diamant des pamphlets.

Pierre Viret, enfin, caustique, familier, s'amuse à mettre en parallèle les usages religieux des païens avec ceux des catholiques, dans ses *Disputations chrétiennes*, et fait l'*Alchimie du Purgatoire*, qu'il appelle Purge-Bourse.

Derrière ces trois chefs s'avance l'innombrable armée des petits pamphlétaires et des pamphlets anonymes, dont quelques-uns peuvent être considérés comme de véritables machines de guerre dressées contre Rome ; par exemple, la *Banque du Pape*, reproduction annotée de la taxe de la chancellerie romaine sur les indulgences, publiée en 1517, sous Léon X, et attribuée au pape Jean XXII ; l'*Alcoran des Cordeliers*, dirigé contre les Conformités de saint François d'Assise avec Jésus-Christ, et les huit satires de la gourmandise monacale, intitulées *la Cuisine papale*.

Enfin, le long des ailes de l'immense armée voltigent les chansons, ces satires légères, les plus dangereuses peut-être, car elles pénètrent partout, jusque dans la chaumine du paysan.

Telle est la *Chanson de la Messe :*

L'on sonne une cloche
Dix ou douze coups ;
Le peuple s'approche,
Se met à genoux :
Le prêtre se vêt :
Hari, hari, l'âne ! Le prêtre se vêt :
Hari bourriquet !

Du pain sur la nappe,
Un calice d'or
Il met, prend sa chappe,
Dit : Confiteor.
Le peuple se tait.
Hari, hari, l'âne ! Le prêtre se vêt :
Hari bourriquet !

A ces attaques incessantes, la citadelle cléricale répondait avec lourdeur ; les injures ou les fadeurs lui tenaient lieu

Digitized by Google

d'esprit. La Sorbonne ébranlait ses pesants bataillons de syllogismes en baroco et en baralipton ; Pierre Doré écrivait ses *Allumettes du feu divin* et sa *Tourterelle de Viduité ;* Cathelan faisait la chronique scandaleuse de Genève sous le nom de Passavant parisien. Seul, Ronsard gardait un peu de dignité dans la mêlée ; il marchait droit à l'ennemi et, dans son style fier, aux grandes allures, reprochait aux réformés d'avoir mis, à la place du vrai Christ,

> Un Christ empistolé tout noirci de fumée,
> Qui, comme un Méhémet, va portant en la main
> Un large coutelas rouge de sang humain.

Dans ce bruit confus de cris de guerre, au milieu de ces appels aux armes, une voix puissante se fait entendre, celle de Rabelais. Pendant cette première période de la satire, c'est bien lui qui représente le parti que l'on appellera plus tard le parti des Politiques, c'est-à-dire le parti de la tolérance et du progrès.

Rabelais, comme le fait remarquer M. Lenient, est une sorte de Luther français, en ce sens que le rôle que le théologien de Wittemberg joue dans l'ordre religieux, le curé de Meudon le représente dans l'ordre social. Nés la même année, de sang plébéien, l'un dans la cabane d'un mineur, l'autre dans un cabaret, tous deux moines, tous deux génies larges, lumineux et populaires, ils semblent se partager la tâche. A Luther la réforme religieuse, à Rabelais le vin de la Renaissance, ce vin si fort et si généreux, dont il dit lui-même : « Il a source vive et veine perpétuelle. »

Ce n'est pas le lieu d'analyser ici l'œuvre colossale du grand Homère bouffon ; mais il est permis de dire que Rabelais aborde, sous la forme satirique, toutes les grandes questions de son temps et qu'il les résout d'une façon vraiment souveraine.

Education, conditions sociales, justice, religion, gouvernement, rien ne lui échappe, depuis les détails les plus infimes jusqu'aux vues d'ensemble les plus grandioses. Plus que

Digitized by Google

tout autre, enfin, et c'est là son éternel honneur, il représente, dans ce troublé et violent XVI^e siècle, les qualités distinctives du génie français, c'est-à-dire la mesure, le bon sens, et le pantagruélisme, quelque bizarre et choquante qu'en soit trop souvent la forme, n'est au fond que la philosophie de la liberté.

Intolérance des papimanes, intolérance des papefigues, Rabelais les repousse toutes deux également ; il devance son temps et, comme le dit M. Nisard, « il tend la main, par dessus quarante années de guerre civile, aux auteurs de la Ménippée ».

III

La mort de Henri II, quelques mois après l'enregistrement forcé de l'édit sur l'Inquisition, qui mettait le Parlement et la France aux pieds de Rome, clôt l'ère des transactions et des batailles de plume, pour inaugurer celle de la guerre civile. L'échec du colloque de Poissy en 1561, cette tentative suprême de réconciliation entre les catholiques et les huguenots, fait tomber les dernières espérances. La guerre, la guerre seule tranchera désormais la question. Elle commence bientôt, cette guerre hideuse, cette guerre de trente ans qui va couvrir la France de sang et de ruines, anéantir la maison de Valois et faire surgir les actes d'héroïsme les plus sublimes et les cruautés les plus abjectes. Elle commence par le massacre de Vassy, en 1562 ; elle se poursuit par la Saint-Barthélemy, en 1572, et se termine au milieu des fureurs de la Ligue, en 1594.

A chaque étape, le crime grandit, le délire augmente ; à chaque étape aussi, la satire devient plus violente, plus effrénée.

Avant d'étudier cette seconde et sombre période de l'histoire de la satire au XVI^e siècle, il convient d'examiner brièvement quel fut le rôle du clergé catholique pendant ces tristes années.

En 1560, la situation de la France était fort critique : sur

Digitized by Google

le trône, une famille qui s'éteint ; à côté d'elle, deux partis ambitieux, l'Espagne et les Guises, qui cherchent à mettre la main sur un peuple de près de vingt millions d'hommes. Et ce peuple lui-même est dominé par deux factions ennemies, armées jusqu'aux dents : catholiques et protestants se mesurent des yeux. Des torrents de sang vont couler si le tiers parti, le parti des Politiques, ne parvient pas à séparer les adversaires.

Mais à ce parti il faut un chef. Puisque la royauté déserte ce beau rôle, pourquoi ne serait-ce pas celui du clergé français? Non ! Il pouvait adoucir les haines, il attise la guerre civile ; il devait soutenir la patrie contre l'étranger, il se vend à l'Espagnol pour la déchirer ; entre les ligueurs et les huguenots, il avait pour mission de planter comme un symbole de paix la croix de celui qui avait dit : Aimez-vous les uns les autres ; ce sont les gibets qu'il dresse, les bûchers qu'il allume, les poignards qu'il aiguise.

D'où vient ce déchaînement de fureurs, ce mépris de tous les enseignements de l'Évangile et de tous les devoirs de l'humanité ? Rabelais va nous l'apprendre. Souvenons-nous de l'île Sonnante et de ses étranges oiseaux, « papegaut, cardingaux, évesgaux, prêtregaux et clergaux ». L'imprudent Panurge ne s'avise-t-il pas tout à coup de vouloir réveiller à coups de pierre un vieil évesgaut qui ronfle à côté d'une jolie abbegesse ! Aussitôt maître Editue l'arrête : « Homme de bien, s'écrie-t-il, frappe, féris, tue et meurtris tous rois et princes de ce monde, en trahison, par venin ou autrement, quand tu voudras ; déniche des cieux les anges ; de tout auras pardon du papegaut. A ces sacrés oiseaux ne touche, d'autant qu'aimes la vie, le profit, le bien, tant de toi que de tes parents et amis vivants et trépassés ; encore ceux qui d'eux après naîtraient en sentiraient infortune ! »

Toute l'explication du rôle du clergé catholique pendant les luttes religieuses est là. Les huguenots voulurent toucher aux prêtregaux, aux évesgaux et au papegaut, et le papegaut déchaîna contre eux une guerre d'extermination. Peu importait aux prêtres et aux moines le salut des âmes, les devoirs

Digitized by Google

de la charité chrétienne ! On voulait les priver de leurs honneurs, de leurs richesses, de leur puissance ; c'est pour cela qu'ils ont pris les armes, c'est pour cela qu'ils ont fait couler tant de sang, et non pour la défense de la justice ni de la vérité.

La seule lecture du savant ouvrage de Charles Labitte sur la Démocratie chez les prédicateurs de la Ligue prouve à toute évidence que le clergé n'a cessé d'exciter les haines dans un intérêt purement temporel et politique.

Dès les premiers jours, il prépare la Saint-Barthélemy. La chaire de vérité retentit d'odieuses insinuations : « Notre noblesse, s'écrie l'évêque Vigor en plein sermon, notre noblesse ne veut pas frapper !... N'est-ce pas grande cruauté, dit-elle, de tirer le couteau contre son oncle, contre son frère ? Viens çà ; davantage lequel t'est plus propre : ton frère catholique et chrétien ou bien ton frère charnel huguenot ? La conjonction ou affinité spirituelle est bien plus grande que la charnelle, et partant je dis que, puisque tu ne veux pas frapper contre les huguenots, tu n'as pas de religion ! »

Et le père Le Picart, doyen de Saint-Germain-l'Auxerrois, conseille au roi de contrefaire le luthérien, afin que « lorsqu'ils se seront assemblés hautement partout, on puisse faire main basse sur eux tous et en purger une bonne fois le royaume ».

Le curé Fournier, prêchant sur ce texte de la Bible : « Allez à ce château qui est contre nous, » l'interprète ainsi devant les fidèles : « Au latin, il y a *castellum ;* mais ce n'est pas un vrai château ; comment le nommerons-nous ? *Castellum* est diminutif de *castrum ;* il faut le nommer en français châtelet ; châtelet n'est pas propre : il faut donc châtillon. C'est ce châtillon qui est contre vous et qui vous ruinera si vous n'y prenez garde. »

Or, Châtillon, c'est Châtillon de Coligny, l'amiral Coligny, le chef des huguenots.

Le pape lui-même fait chorus avec les prédicateurs. « En aucune façon et pour aucune cause, écrit Pie V à la reine-mère, il ne faut épargner les ennemis de Dieu... Aucun

Digitized by Google

respect humain, touchant les personnes ou les choses, ne doit vous induire en la pensée d'épargner les ennemis de Dieu, qui n'ont jamais épargné ni Dieu ni vous-même. Ce n'est que par l'entière extermination des hérétiques que le roi pourra rendre à ce noble royaume son antique religion... Nous avons appris que quelques personnes travaillaient à faire épargner un certain nombre de prisonniers. Vous devez employer tous vos efforts pour que cela n'ait pas lieu et pour que ces hommes très scélérats soient livrés à de justes supplices [1]. »

C'est ce même pontife qui écrivait au duc d'Albe, au moment où le sang des Belges ruisselait sur les échafauds : « Continuez, mon fils, d'accumuler ces belles actions comme des degrés qui vous conduiront à la vie éternelle ! »

C'est sans doute à cause de cette mansuétude toute chrétienne que l'Eglise a trouvé bon de canoniser ce doux pasteur sous le nom de saint Pie V.

Du reste, le Pape ne faisait en cela que suivre à la lettre les préceptes de l'Ecriture tels qu'ils se trouvent dans le Deutéronome : « Quand ton frère, fils de ta mère, ou ton fils, ou ta fille, ou ta femme bien-aimée, ou ton intime ami qui t'est comme ton âme » t'excitera à servir un autre Dieu que le Dieu d'Israël, tu le feras mourir ; « ta main sera la première pour le mettre à mort et tu l'assommeras à coups de pierre. »

Et quand une ville voudra servir d'autres Dieux que le Dieu d'Irsaël, « tu feras passer les habitants au tranchant de l'épée et tu la détruiras à la façon de l'interdit, avec tout ce qui y sera, en faisant passer même ses bêtes au fil de l'épée [1]. »

Telle est la conduite du clergé avant la Saint-Barthélemy ; et lorsque le faible Charles IX, entraîné par sa mère, les Guises, l'Espagne et les prêtres, s'est décidé au massacre des huguenots, un mois après cette nuit lugubre du 24 août 1572,

[1] Henri Martin, *Histoire de France*, tome IX, page 251.
[2] *Deuteronome*, ch. XIII, 6 à 16.

Digitized by Google

qui trempa le sol français du sang de cinquante mille protestants, l'évêque d'Asti, le confident du pape Pie V, le fameux Panigarola, glorifie en pleine chaire la hideuse boucherie, en présence du roi et de la cour :

« Charles IX sera immortel dans les cieux, immortel dans la bouche des hommes, pour avoir exposé sa vie, sa dignité royale à tant de dangers en faveur de la religion et du peuple. Dieu merci, il a rendu, il y a un mois, ses couleurs célestes, ses lys d'or à cette France tout à l'heure encore si lugubre. Par un seul acte il a changé la malédiction en bénédiction, relevé le temple et la croix... En une seule matinée, que dis-je? d'un seul signe de ses lèvres, il a chassé l'hérésie de la Garonne jusqu'aux Alpes, depuis le Rhône jusqu'au Rhin ! »

Et le pape Grégoire XIII fait tirer le canon du château Saint-Ange, va processionnellement remercier Dieu dans les églises de Rome, proclame un jubilé extraordinaire, ordonne que l'on frappe une médaille représentant, d'un côté, son effigie et, de l'autre, l'ange exterminateur immolant les calvinistes, entourée de l'exergue : *Hugonotorum strages*, fait peindre enfin par Vasari au Vatican, où l'on peut encore le voir, un tableau représentant le carnage avec cette inscription : *Pontifex Colignii necem probat* [1].

Sur ces entrefaites, Charles IX meurt, son frère Henri III, le dernier des Valois, lui succède. Il n'aura pas d'enfants, on le sait; son seul héritier, c'est le Béarnais, Henri de Navarre, un hérétique.

Il s'agit d'empêcher une pareille abomination : un huguenot sur le trône de France ! Le danger commun réunit tous les ambitieux et tous les fanatiques : Philippe II, les Guises, l'Eglise créent la Ligue, la Sainte-Union, afin d'exterminer l'hérésie. Chacun apporte son concours à l'œuvre commune : Philippe II, son or et ses soldats ; les Guises, leur popularité dans Paris ; l'Eglise, ses prédicateurs.

Du roi de France, nul ne s'occupe ; c'est de sa succession qu'il s'agit. Il veut résister, montrer qu'il est roi encore et

[1] Henri Martin, *Histoire de France*, tome IX, page 343.

Digitized by Google

qu'après tout il représente la France. La meute des curés soudoyés par les Guises soulève contre lui la populace parisienne : quatre cents moines et huit cents écoliers marchent sur le Louvre ; les barricades s'élèvent ; le roi se sauve.

Alors, seul, exaspéré, écrasé entre les huguenots, qui battent ses armées, et les catholiques, qui lui prennent sa capitale, Henri III use du dernier moyen des faibles : la ruse. Il attire à Blois les princes lorrains et les fait assassiner comme ils avaient assassiné Coligny et tant d'autres nobles victimes.

Le coup fait, il reconnaît Henri de Navarre comme son héritier et marche sur Paris.

Aussitôt s'élève dans tout le parti catholique une épouvantable clameur, un concert de hurlements de rage à faire trembler les plus braves. L'or de Philippe II coule à flots, les troupes espagnoles viennent camper au Louvre, tous les curés de Paris, sauf trois, se vendent à l'étranger, la chaire de vérité est transformée en tribune, les temples en clubs, et « l'Église militante » apparaît.

En tête s'avancent les prédicateurs de la Ligue, ceux qu'on appelait les boute-feux : Jean Boucher tout d'abord, le curé de Saint-Benoît, borgne, couperosé, véritable tribun de carrefour, vomissant du matin au soir contre ses adversaires les plus affreuses injures. Ensuite, Guillaume Rose, évêque de Senlis, recteur de l'Université, « la rose des rois, disait un plat panégyrique latin, la rose des princes, la rose du peuple, la rose des théologiens, rose que l'envie des hérétiques ne saurait faner, rose dont les tempêtes qui agitent l'Eglise ne pourraient disperser les feuilles ».

Cette rose distillait de singuliers parfums : n'est-ce pas Rose qui disait en chaire que les ligueurs seraient sauvés après leur mort et bienheureux pour jamais « quand bien même ils auraient tué père, mère, frères et sœurs et commis toute sorte d'atrocités » ?

Viennent ensuite : Guincestre, ou Incestre, curé de Saint-Gervais, incorrigible fauteur d'émeutes ; Génébrard, évêque d'Aix, « une harengère en colère », selon Lestoile ; François Feu-Ardent, si bien nommé, véritable tison de révolte et

Digitized by Google

orateur de barricades, dit M. Lenient; Bernard de Montgaillard, surnommé le Petit Feuillant, homme du monde, aimé des dames, qui lui envoyaient des confitures, ce qui ne l'empêche point de se trouver au premier rang chaque fois qu'il s'agit de déchaîner la sauvagerie populaire; Panigarola, l'évêque d'Asti, non moins en faveur auprès des femmes et non moins fanatique; le père Commelet, jésuite acariâtre et criard, qui se démène en chaire comme un diable dans un bénitier et s'écrie tous les matins en commençant son sermon : « Il nous faut une Judith, il nous faut un Aod, fût-il moine, fût-il berger, fût-il goujat, fût-il même huguenot [1] » ; Aubry, Cueilly, Julien, Launay, Hamilton, Pigenat, Christin, vingt autres, tous en possession d'une chaire, tous maîtres dans les diverses paroisses de Paris.

Telle est l'armée des prédicateurs, l'armée noire, qui s'ébranle après le meurtre du duc de Guise, attise et entretient le fanatisme des Parisiens, pendant cinq ans, contre toutes les forces d'Henri III et d'Henri IV.

A peine l'assassinat du Balafré est-il connu, que Guincestre monte en chaire et ordonne à tous les assistants de lever la main en leur faisant prêter serment d'employer jusqu'au dernier écu de leur bourse et à la dernière goutte de leur sang pour venger la mort des princes lorrains; Pigenat parcourt les rues, « vêtu d'une simple guilbe de toile blanche », ameute les passants et demande à ses auditeurs, du haut de la chaire de Notre-Dame, s'il n'y a pas parmi eux quelqu'un d'assez zélé pour venger le duc dans le sang du roi; Boucher, plus violent et plus trivial, s'écrie en pleine église que « le roi n'est qu'un teigneux, un Turc par la tête, un Allemand par le corps, une harpie par les mains, un Anglais par la jarretière, un Polonais par les pieds, un vrai diable dans l'âme » ; puis, jouant sur les mots Henri de Valois, il y découvre les jolis anagrammes suivants : Vilain Hérodes, dehors le Vilain, ruine des rois, *crudelis hyæna* [1], etc.

Du reste, les hontes de la royauté ne servaient que trop

[1] Charles Labitte. *Op. cit.*, page 235.

Digitized by Google

bien les attaques furibondes des prédicateurs de l'Église militante. Il faut voir avec quelle habileté ils mêlent et confondent les intérêts de la démocratie et ceux de la religion : droits du peuple, libertés communales, intolérance cléricale, rêveries mystiques du moyen âge, peur du diable, haine des hérétiques, indépendance des sujets, appel direct à l'étranger, tout se retrouve dans cet étrange tohu-bohu. « Jamais, dit M. Lenient, depuis le fameux Caresme-prenant de Rabelais, l'indescriptible géant ichthyophage à poil follet et à barbe d'écrevisse, création plus bizarre ne parut au jour. »

Sous l'empire de ces excitations incessantes, quotidiennes, la population parisienne, affolée, énervée, se maintient jour et nuit dans une sorte de fièvre hystérique, à la fois démagogique et religieuse, dont on ne trouve que peu d'exemples dans l'histoire.

Ce ne sont que processions expiatoires, cortèges de pénitents, hommes, femmes, enfants, nu-pieds, en chemise, pleurant, hurlant dans les églises tendues de noir. Tantôt le prêtre perce sur l'autel des figures de cire à l'image du roi, tantôt il se promène avec ses paroissiens à travers les rues en chantant des psaumes et en se frappant la poitrine ; une nuit, le 10 janvier 1589, tous les petits enfants sont rassemblés dans le cimetière des Innocents et conduits processionnellement par près de cent mille personnes, cierges allumés, à l'abbaye Sainte-Geneviève ; là, à un signal donné, toute cette foule éteint, à la fois, ses flambeaux en criant d'une seule voix : Dieu ! éteignez la race des Valois !

La France est malade, disait-on, elle ne se relèvera que par un bain de sang !

En vain quelques rares prêtres essayent d'apaiser cette folie sanguinaire. On les chasse, on les écharpe. Claude Trahy, provincial des Cordeliers, soulève la populace d'Auxerre contre son évêque, le bon Amyot, et le moine Moresin, une hallebarde à la main, conduit lui-même les bandes de massacreurs, auxquels Amyot n'échappe que par la fuite.

C'est ainsi qu'on prêche ouvertement le régicide dans

Digitized by Google

toutes les églises de France. Guincestre, un peu avant la mort d'Henri III, disait à un ligueur qui était venu le consulter : « Vous avez conscience de rien; moi qui consacre chaque jour, en la messe, le corps précieux de Notre-Seigneur, je ne me ferais aucun scrupule de tuer le tyran, à moins qu'il ne fût à l'autel et ne tînt une hostie en main. »

Quelques jours après, le couteau de Jacques Clément accomplissait les vœux du curé de Saint-Gervais.

Le tyran n'est plus. La lice est ouverte entre les ambitieux, la Ligue triomphe.

Tout d'abord, il s'agit de faire l'apothéose du meurtrier. Les prédicateurs, sur l'ordre des chefs de la Sainte-Union, montent en chaire et prennent la parole « pour justifier l'action du Jacobin en le comparant à Judith ; pour établir que le Béarnais ne peut succéder aux Valois ; pour démontrer que ceux qui le soutiennent sont excommuniés ».

Les femmes se joignent à eux : M^me^ de Nemours, la mère des Guises, une princesse du sang, se rend aux Cordeliers en grande pompe et vient haranguer la foule du haut des marches du maître-autel et justifier la mort du tyran. Sa fille, la duchesse de Montpensier, l'accompagne et distribue des écharpes vertes, couleur de l'espérance. N'avait-on pas soutenu, d'ailleurs, avec un semblant de vérité, que les caresses de cette femme impudique avaient payé d'avance à l'assassin d'Henri III le salaire de son crime ?

Qui va régner ? Voilà la question. Philippe II, appuyé par les Jésuites et les prédicateurs, réclame la couronne pour sa fille Isabelle ; mais les Guises veulent aussi leur part au festin. Trop faibles pour résister en face au puissant roi d'Espagne, ils commencent par louvoyer en faisant nommer roi par le conseil de la Ligue le cardinal de Bourbon sous le nom de Charles X ; puis, après la mort de ce roi fantôme, ils essayent d'arriver à leurs fins en négociant une alliance entre l'infante et le fils du Balafré.

Pendant ce temps, le vrai roi de France, le roi légitime, le roi de cœur et d'âme, le noble et vaillant Henri IV, erre à

Digitized by Google

travers la France et dispute son pays pied à pied aux troupes de la Ligue et de l'Espagne. Enfin, la victoire d'Ivry lui ouvre le chemin de Paris ; il met le siège devant la capitale en 1590.

Le péril de la Ligue devient extrême. On meurt de faim dans la ville assiégée. Le légat du Saint-Siège, Gaetano, et l'ambassadeur d'Espagne, Mendoza, s'épuisent en efforts pour entretenir le fanatisme ; prières, processions, sermons, messes de quarante heures, toute la mise en scène des prédicateurs de la Ligue est employée sans relâche pour soutenir le courage des Parisiens. Mais la misère parle plus haut ; malgré tout, on parle de se rendre. Alors les curés et les moines organisent la fameuse procession monstre du 14 mai 1790, cette ridicule *mi-carême à pied,* comme disaient les Politiques.

Treize cents prêtres et moines de toute robe, revêtus du costume de leur ordre, casque en tête, cuirasse au dos, armés de lances, de sabres, d'arquebuses et de pertuisanes, défilent dans les rues de Paris et se font passer en revue par le légat du Saint-Siège. On les retrouve tous là, présents sous les armes, les apôtres de la guerre civile, Capucins, Carmes, Cordeliers, Augustins, Jacobins, Feuillants, Minimes ; quatre par quatre, la robe retroussée, ils s'avancent fièrement, précédés par la sainte cohorte des prédicateurs de l'Église militante, les Rose, les Boucher, les Hamilton, les Guincestre et les Petit Feuillant.

Cependant le Béarnais n'en serre pas moins la ville de près. Alors Boucher fait vouer Paris à Notre-Dame de Lorette.

Un miracle va sauver Paris. En effet ; mais ce miracle, ce n'est pas la Vierge de Lorette qui l'accomplit, c'est l'épée du duc de Parme ; il marche sur Paris et oblige le Béarnais à lever le siège et à recommencer en province ses pénibles manœuvres.

Cette fois, remis d'une alarme aussi chaude, les ligueurs prennent leurs précautions pour éviter de nouvelles faiblesses. Une véritable terreur est organisée par le clergé. Tout

Digitized by Google

Parisien est obligé d'assister aux prêches sous peine de pillage et de mort ; deux fois par jour les prédicateurs montent en chaire et font entendre les plus furibondes invectives non seulement contre le roi de Navare, mais aussi contre les Politiques.

Le véritable ennemi, les prédicateurs l'ont compris, il est là : ce sont les Politiques, ce sont tous les cœurs français que révolte enfin cet avilissement de la France sous les pieds de l'Espagne ; ce sont tous ceux qui ne veulent plus, suivant l'énergique expression d'Agrippa d'Aubigné, que « la pantoufle crotte les fleurs de la couronne ».

La voix de la patrie s'élève, il faut l'étouffer dans le sang : « Malheur aux Politiques ! s'écrie l'évêque Rose, il faut leur courir sus et les transpercer à coups d'épée. »

« Il faut tout tuer, ajoute Boucher, et mettre la main à la serpe ! » — Un autre ajoute : « Au rasoir ! »

Le Parlement a osé blâmer le Pape et la conspiration espagnole. Le même Boucher s'écrie que « les parlementaires doivent être envoyés au feu avec leur arrêt ».

Aussitôt un conseil des Dix est formé par les curés ; trois conseillers au Parlement sont arrêtés et massacrés dans leur lit. Le curé de Saint-Cosme, Hamilton, conduit lui-même les assassins, arrache de son lit un pauvre conseiller malade, Tardif, et le livre à la populace, qui l'écharpe.

Après cet exemple, Boucher organise une Chambre ardente pour poursuivre et punir les crimes d'hérésie. On distribue aux chefs de l'Union de sinistres « papiers rouges », véritables listes de proscription, comprenant les noms de tous les modérés marqués d'un C, d'un D ou d'un P, ce qui voulait dire : chassé, dagué, pendu !

Il fallut que les soldats espagnols eux-mêmes rappelassent à la pudeur ce clergé qui n'avait plus de français que le nom ; ils refusèrent de souiller leurs mains de ce massacre, et l'on entendit même un officier castillan reprocher au curé Pelletier « de vouloir quitter sa robe et son bréviaire pour le coutelas et la hallebarde ! »

Déçus de ce côté, les prédicateurs et les curés traitent

Digitized by Google

directement avec le roi d'Espagne, par l'intermédiaire de Boucher, proclamé roi de la Ligue, et supplient Philippe II de vouloir bien accéder aux vœux des catholiques en prenant la couronne de France. Du reste, le curé de Saint-Benoît n'avait-il pas dit « qu'il faut honorer plus un prince étranger catholique qu'un prince national hérétique » ?

En même temps, on excite les assassins contre le roi de Navarre. L'un d'eux, Barrière, s'en va consulter le curé Aubry, qui l'embrasse, lui offre à boire et l'engage à accomplir son projet « en lui assurant qu'il gagnerait grande gloire au paradis ».

Ce même Aubry organise une procession spéciale « pour prier Monsieur Saint-Jacques, le bon saint, de donner de son bourdon sur la tête à ce diable de Béarnais et l'écraser là devant tout le monde ».

Et Boucher, auquel appartient toujours la palme du cynisme et de la grossièreté, déclare qu'il eût voulu étrangler Henri de ses deux mains. C'est un fils de louve, c'est un bouc, c'est un être immonde qu'il faut traîner à la voirie !

Ces violences sans nom achevèrent de perdre la cause qu'elles voulaient relever. Le parti des Politiques grandit, malgré les prédicateurs ; la vraie France se révolta d'être ainsi vendue à l'étranger par une poignée d'énergumènes ; les bouchers de Paris eux-mêmes, ce vieux levain révolutionnaire, si redoutable et si brutal, abandonnèrent le curé de Saint-Benoît et le menacèrent de mort ; le Parlement proclama la loi salique, écartant ainsi les prétentions éhontées de l'Espagne, et l'abjuration d'Henri IV lui ouvrit enfin les portes de la capitale.

Cependant, jusqu'au dernier jour, les prédicateurs de la Ligue ne cessèrent d'exciter au meurtre. Le 13 mars 1594, neuf jours avant l'entrée d'Henri IV, le Cordelier Garin s'écriait encore en chaire qu'il fallait se défaire du roi, que ce serait « œuvre très sainte, héroïque et louable, qui assurerait le paradis et mériterait la place la plus proche de Dieu » ! Et, le jour même de l'entrée du roi, le 22 mars, l'évêque Rose prêchait encore une huitaine « pour parfaire le procès de Béarnais ».

Digitized by Google

Fureurs impuissantes ! Le parti des Politiques triomphait, la cohorte effrénée des prédicateurs de l'Église militante allait rentrer dans l'ombre et l'édit de Nantes proclamer la tolérance en matière de religion.

Tel fut le rôle du clergé pendant les guerres de religion. Infidèle à sa mission, traître envers la patrie, traître envers l'humanité, il ne cessa pendant trente ans, depuis le premier jusqu'au dernier jour, d'attiser la guerre civile et d'exciter les plus détestables passions. *Omnia serviliter pro dominatione :* telle fut sa devise, telle est aussi sa condamnation.

IV

Devant ce débordement de haines, la satire protestante n'était point restée muette ; elle aussi s'était lancée tête baissée dans la mêlée ; mais ses coups, s'ils ne sont pas moins violents, sont, en général, mieux assenés et plus justes.

Pour le reste, même mélange de rêveries politiques et de fanatisme religieux ; si la Ligue s'appuie sur la démocratie des communes, les huguenots usent de la démocratie comme d'une arme entre les mains de la noblesse et poussent au fédéralisme princier tout autant que les catholiques au fédéralisme bourgeois, ainsi que le fait très justement remarquer M. Charles Labitte.

Toutefois, dans l'origine, les satires réformées ne visèrent pas directement la royauté. « C'est au pape que j'arrache l'épée, avait dit Luther, et non à l'empereur » ; et les calvinistes français conservèrent ce loyalisme jusqu'à la Saint-Barthélemy.

Mais les Guises, mais la reine-mère ! Avec la clairvoyance de la haine, la satire réformée devine du premier coup les projets sinistres de cette nuée de faucons de Lorraine qui planent autour d'un trône occupé par un enfant et que couvre seule la douteuse protection d'une Italienne. Aussi, dès l'année 1560, attaque-t-elle les Guises avec toutes ses flèches, depuis les plus pesantes jusqu'aux plus acérées.

Digitized by Google

Que d'amertume dans ce quatrain, qui court les campagnes :

Le feu roi devina ce point
Que ceux de la maison de Guise
Mettraient ses enfants en pourpoint
Et son pauvre peuple en chemise !

Quel coup de massue que ce terrible pamphlet du *Tigre*, imité de la première catilinaire et dirigé par François Hotman, sous le voile de l'anonyme, contre le plus venimeux et le plus détesté des Guises, le cardinal de Lorraine !

« Tigre enragé, vipère venimeuse, sépulcre d'abomination, spectacle de malheur, jusques à quand sera-ce que tu abuseras de la jeunesse de notre roi ?... Quand je te dirai que, pour avoir diminué la France de ses forces, tu as fait perdre au feu roi une bataille et la ville de Saint-Quentin... Quand je te dirai qu'un mari est plus continent avec sa femme que tu n'es avec tes propres parentes, que tu t'es emparé du gouvernement de la France et as dérobé cet honneur aux princes du sang pour mettre la couronne de France en ta maison, que pourras-tu répondre? Si tu le confesses, il te faut pendre et étrangler ; si tu le nies, je te convaincrai. »

Avertissement suprême à la veille de la guerre civile, ce rugissement du Tigre ébranle toute la France et semble maudire d'avance « les verts manteaux » de Lorraine.

Ils ne reculent point cependant ; les reîtres de François de Guise égorgent les paysans de Vassy, l'épée sort du fourreau. Désormais, c'est une guerre à mort entre les calvinistes et les Lorrains. Chaque fois qu'un de ceux-ci trébuche et tombe dans la voie sanglante où leur ambition les pousse, la satire calviniste entonne un chant de triomphe.

A peine la balle de Poltrot a-t-elle couché dans la tombe François de Guise, au milieu des lauriers de Dreux, que la chanson s'élève pour célébrer ce beau jour, sur un air qui annonce celui de Malborough :

Qui veut ouïr chanson ?
C'est du grand duc de Guise,
Et bon, bon, bon, bon,
Di, dan, di, dan, bon,
C'est du grand duc de Guise
Qu'est mort et enterré.

Digitized by Google

Qu'est mort et enterré (*bis*).
Aux quatre coins du poêle
Et bon, bon, bon, bon.
Di, dan, di, dan, bon.
Aux quatre coins du poêle
Quatre gentilshom's y avait

Quatre gentilshom's y avait (*bis*) ;
Dont l'un portait sa cuirasse,
Et, etc...
Dont l'un portait sa cuirasse,
L'autre ses pistolets.

Cependant, les Guises continuent leur marche ascendante et resserrent lentement les mailles du filet qui enveloppe à la fois le calvinisme et la royauté.

Ce n'est pas la politique de bascule de Catherine de Médicis qui les arrêtera. Haïe des protestants, suspecte aux Politiques, indécise entre son bon génie, le chancelier de L'Hôpital, et son mauvais génie, le cardinal de Lorraine, elle devient le bouc émissaire de tous les partis, le point de mire de toutes les satires.

La *Vie de Sainte-Catherine* va fouiller dans les hontes de son passé et les lui jette à la face en mettant à nu sa politique cauteleuse et perfide.

« Voyez-vous pas que autant lui est le légitime que le bâtard, le catholique que le huguenot ; qu'elle n'en aime ni l'un ni l'autre ; qu'elle a fait semblant d'aimer l'un tant qu'il ait tué son frère et puis l'a fait mourir après ? Pourquoi ? A cette fin qu'elle gouverne seule à son appétit. »

Et la chanson, plus brutale encore :

Par une vengeance divine,
Les chiens mangèrent Jézabel.
La charogne de Catherine
Est différente en ce point
Que les chiens mêmes n'en voudront point.

La Saint-Barthélemy éclate ; un effroyable concert de cris de haine s'élève de toutes parts. Pendant que la satire catho-

Digitized by Google

lique grimace autour des cadavres et s'acharne sur le corps de Coligny,

Pendu à une potence,
Paissant de sa chair et peau
Le corbeau,
Pour dernière repentance ;

pendant que la pléïade, Jodelle et Baïf en tête, célèbre « la saignée faite aux huguenots », la satire protestante, passant au-dessus des comparses du massacre, va frapper la royauté elle-même en pleine poitrine.

Hotman publie coup sur coup son *De furoribus gallicis*, acte d'accusation formidable contre la Saint-Barthélemy, et sa *France-Gaule*, livre étrange qui place en face de la généalogie des rois par la grâce de Dieu et de la Franciade, celle de la nation, de cette race gauloise, de ce peuple, de ces serfs, de ces communes, opprimés depuis des siècles par une poignée de tyrans.

Les tyrans ! Hubert Languet les prend corps à corps dans ses *Vindiciæ contra tyrannos*, où, tout en combattant les doctrines délétères de Machiavel, il soulève des questions telles que celle-ci : Quand le prince opprime ou perd la république, la nation peut-elle lui enlever le pouvoir dont il abuse ?

Cette question, *le Réveille-Matin des Français*, par Eusèbe Philadelphe, cosmopolite, — peut-être Hotman, — la tranche brutalement en faisant l'éloge du régicide : « C'est de tous les actes le plus illustre et le plus magnanime, étant, comme très bien le montre Cicéron, un tel acte, quand bien même il sera exécuté par un familier du tyran, tout plein d'honnêteté et de bienséance conjointe avec le salut et l'utilité publique. »

Le *De rege* du Jésuite Mariana ne dira pas autrement.

Rien ne donne une meilleure idée de l'état des esprits après la Saint-Barthélemy que la lecture du *Réveille-Matin ;* toutes les questions sont soulevées pêle-mêle dans cette macédoine étrange où domine une sorte de démocratie protes-

Digitized by Google

tante aussi sanguinaire que la démocratie catholique de la Ligue.

Il est certain qu'en ce moment la France traverse une crise ; la guerre de religion se transforme et un grand souffle de revendications sociales commence à pénétrer tous les partis ; les bases de l'Etat sont ébranlées ; il semble que les jours d'Etienne Marcel sont revenus et que le pouvoir absolu des rois va sombrer dans un immense naufrage.

Cet esprit nouveau, ce souffle démocratique, deux ouvrages l'expriment avec une éloquence vraiment souveraine : *le Contr'un* et *les Tragiques*.

Le Contr'un ou la Servitude volontaire, ce cri de révolte arraché à un jeune homme de dix-neuf ans par la vue de la répression féroce des troubles de Bordeaux en 1548, qu'est-ce autre chose qu'un foudroyant réquisitoire contre la tyrannie, qui ne se maintient que parce que les peuples sont « les complices du meurtrier qui les tue », un entraînant appel à la liberté, « qui est un bien si grand, si plaisant, qu'elle perdue, tous les maux viennent à la file » ?

Sans doute, ce n'est point la Saint-Barthélemy qui inspira à Etienne de La Boëtie son immortel pamphlet ; lui-même était mort depuis dix ans. Mais le fait seul de la publication du *Contr'un* en 1573 prouve qu'il répondait à la situation actuelle de la France.

Comme *le Contr'un*, *les Tragiques* sont nés de la haine de l'injustice ; ils sont l'acquit de cet autre serment d'Annibal prêté en 1560 par Agrippa d'Aubigné entre les mains de son père, devant les têtes sanglantes des décapités d'Amboise.

Et, bien qu'ils n'aient paru que longtemps après la Saint-Barthélemy, ils n'en expriment pas moins très exactement la situation des esprits vers cette époque.

L'œuvre colossale d'Agrippa d'Aubigné sera examinée plus tard ; il suffit de marquer ici le moment de sa conception en 1577, en pleine guerre civile, à l'instant où, chez les huguenots comme chez les catholiques, la religion et la démocratie s'allient contre la royauté des Valois.

Digitized by Google

Du reste, à mesure que le temps s'écoule, cette royauté devient de plus en plus abominable. Aux frénésies de Charles IX ont succédé les turpitudes sans nom d'Henri III.

Ces hontes avaient trouvé leurs poètes : Remy Belleau avait écrit son *Dictamen metrificum de bello Hugonotico*, où il rêvait un pays sans Calvin et sans Bèze et célébrait en latin les voluptés douteuses de la cour d'Henri III et ses « difficili faciles in amore ministros ».

Mais, cette fois, la coupe est pleine ; Ronsard lui-même écrit ses Sonnets d'État et rompt une lance contre les mignons du roi :

> Ganimèd's effrontés, impudique canaille,
> Cerveaux ambitieux d'ignorance comblés,
> C'est l'injure du temps et les gens mal zélés
> Qui vous font prospérer sous un roi fait de paille !

De son côté, Artus Thomas compose l'*Ile des Hermaphrodites*, tableau allégorique où les plaies de la cour de France sont mises à nu avec autant de cynisme que d'ironie.

Pendant que la royauté se déconsidère ainsi aux yeux des grands et de la classe moyenne, le manque absolu d'argent, la misère atroce des campagnes la perdent aux yeux des paysans et des masses populaires.

> Le pauvre peuple endure tout,
> Les gens d'armes ravagent tout,
> La Sainte Eglise paie tout,
> Les favoris demandent tout,
> Le bon roi leur accorde tout,
> Le Parlement vérifie tout,
> Le chancelier scelle tout,
> La reine-mère conduit tout,
> Le pape leur pardonne tout,
> Chicot tout seul se rit de tout,
> Le diable, à la fin, aura tout !

Ainsi s'exprime une naïve complainte du temps ; on ne pourrait mieux résumer la situation de la France pendant le règne d'Henri III.

Digitized by Google

Si la satire protestante atteint, pendant ces tristes années, jusqu'aux proportions de l'épopée, la satire catholique ne s'élève point au-dessus de l'invective vulgaire. La violence et l'injure continuent à remplacer les arguments. Rien d'élevé, rien de puissant, rien de national dans les tristes libelles échappés de la plume des pamphlétaires de la Sainte-Union.

Boucher, aussi violent quand il tient la plume que lorsqu'il tonne en chaire, entasse outrage sur outrage dans ses *Neuf sermons de la simulée conversion*, dans son *Histoire tragique de Gaverston*, dans son *De justa Henrici III abdicatione*, dans sa *Vie et notables faits de Henri de Valois*. A ses côtés, l'avocat Louis Dorléans rivalise de furieuses invectives contre l'hérésie, « cette coureuse, cette pouilleuse, cette garçonnière », et contre le parti des Politiques. Dans son *Premier avertissement d'un catholique anglais aux catholiques de France*, il déplore « l'inhumaine clémence » de la Saint-Barthélemy et réclame d'Henri III une nouvelle et radicale saignée; dans son *Second avertissement*, publié après l'assassinat du roi, il vise directement le roi de Navarre, le fils de Jeanne d'Albret, « cette cruelle poule noire », et le représente comme un épouvantable monstre, une « éponge » du sang catholique. Ce qui n'empêcha pas le même pamphlétaire de saluer plus tard, dans Henri IV, solidement établi sur le trône, « un aigle, un lion, un nouvel Alexandre dont la sueur sent le musc ! »

V

Que devenait la satire du parti politique au milieu de ce choc colossal d'injures et de cris de rage? Comment faire entendre encore la voix grave du bon sens au milieu du fracas des invectives? De temps en temps, cependant, elle s'élevait encore, et l'on peut même dire qu'on la retrouve, à chaque étape de cette mêlée furieuse, plus mâle, plus énergique chaque fois, à mesure que les ligueurs et les huguenots s'enrouent de leurs propres vociférations, jusqu'au

Digitized by Google

moment où la France, lassée, se jette dans les bras du Béarnais.

Déjà en 1565, au temps de la puissance des Guises, alors qu'ils flattaient la bourgeoisie parisienne afin d'obtenir son appui, Regnier de la Planche avait écrit le *Livre des Marchands,* tout imprégné de l'amour de la patrie et de la haine de l'étranger. « Ne cherchez dans nos cœurs ni les armoiries de Lorraine, ni les écussons de Jérusalem ou de Sicile, ni autre que les fleurs de lys toutes pures et nettes, si vivement empreintes que nous ne souffrirons à nul, quel qu'il soit, braver l'honneur du roi ni du nom français. » Ainsi s'exprime un vénérable marchand drapier dans le parloir marchand de la rue Saint-Denis.

Plus tard, après la mort d'Henri III, le fameux dialogue du *Maheustre et du Manant,* bien qu'écrit par un catholique, reprend le même thème. Le Maheustre est à cheval, armé de toutes pièces, c'est un Politique; le Manant chemine nu-pieds, c'est un ligueur :

« — Qui règnera? demande le Maheustre. — Les vrais héritiers de la couronne, ce sont ceux qui sont dignes de porter le caractère de Dieu, répond le Manant. S'il plaît à Dieu nous donner un roi de nation française, son nom soit béni! Si de Lorraine, son nom soit béni! Si Espagnol, son nom soit béni! Si Allemand, son nom soit béni!

« — Pauvre homme! réplique le Maheustre, à ce que je vois, les impostures des prédicateurs ont bien gagné sur toi!... Croyez que c'est blasphémer que de nommer Dieu protecteur de divisions, lui qui est Dieu de paix et de concorde. »

Plus tard encore, lors des dernières convulsions de la Ligue, Michel Hurault dénonce à son tour, dans son *Anti-Espagnol,* la conspiration étrangère et les Jésuites, « ces espions déguisés et entretenus de longue main parmi nous aux dépens de nos successions »; il évoque successivement « les grands rois de la fleur de lis »; il les groupe, l'épée à la main, à côté du trône pour en écarter les Espagnols, « ces puants Visigoths », que Clovis a chassés au delà des Pyré-

Digitized by Google

nées, « ces faquins de Castille », plus juifs et plus mores que chrétiens, et qui veulent escalader le trône de saint Louis.

« Sus donc, dit-il, montrons à ce coup si nous avons dans l'âme quelque reste de vrais Français ! Que le désir de conserver notre liberté et l'appréhension d'une si misérable servitude étouffent toutes nos vieilles querelles ! Ensevelissons-les dans l'amour de notre pays. Il n'y a plus d'autres partis que le Français et l'Espagnol ! »

Enfin apparaît la *Ménippée !* C'est au cœur du vieux Paris, dans la Cité, au quai des Orfèvres, que naît ce roi des pamphlets politiques.

Au moment où l'émeute gronde dans les rues, où le Louvre est aux mains d'une garnison espagnole, où les prédicateurs de l'Église militante déchaînent leurs plus furibondes invectives, où les Seize débordés perdent la tête, quelques joyeux compères de génie se rassemblent chez le conseiller-clerc au Parlement, Jacques Gillot, et dressent ensemble, contre la Ligue, cette formidable machine de guerre qui va consacrer le triomphe du parti des Politiques, c'est-à-dire du génie français, sur le Catholicon d'Espagne.

Qui ne connaît la harangue de d'Aubray, le prévôt des marchands, ce chef-d'œuvre d'éloquence mâle et ferme, où les auteurs de la Ménippée mettent à nu toute l'histoire de la Ligue et opposent à ses chefs imbéciles, intrigants ou féroces la noble figure du Béarnais ?

« Le roi que nous demandons est déjà fait par la nature, né au vrai parterre des fleurs de lys de France, jetton droit et verdoyant du tige de saint Louis... Allons, Monsieur le légat, retournez à Rome et emmenez avec vous votre porteur de rogatons, le cardinal de Pelvé ; nous avons plus besoin de pains bénits que de grains bénits. Allons, Messieurs les agents et ambassadeurs d'Espagne, nous sommes las de vous servir de gladiateurs à outrance et nous entretuer pour vous donner du plaisir. Allons, Messieurs de Lorraine, avec votre hardelle de princes, nous vous tenons pour fantômes de protection, sangsues du sang des princes de France, hape-

Digitized by Google

lourdes[1], fustes évantées, reliques de saints qui n'avez ni force, ni vertu...

Retournez en vos pays,
Trop au nôtre êtes haïs;
Et comptez de Charlemagne
Aux lisières d'Allemagne!

Prouvez-y, par vos romans,
Que venez des Carlomans :
Les bonnes gens, après boire,
Quelque chose en pourront croire. »

VI

Avec la Ménippée, la grande ère de la satire est terminée. La France respire, Henri IV entre dans Paris, l'édit de Nantes et la paix de Vervins mettent fin à la guerre civile et à la guerre étrangère.

Mais, en ce moment, un nouvel ennemi se glisse sournoisement dans la place et vient empoisonner l'œuvre de régénération : ce sont les Jésuites. On les croyait écrasés dans la mêlée et, comme une vermine, ils reparaissaient tout à coup après le combat, plus actifs, plus intrigants que jamais.

Les Pays-Bas allaient assister au même phénomène, à l'avènement d'Albert et d'Isabelle. Henri IV n'échappa point à la contagion. Le Béarnais, le vainqueur de Coutras, d'Arques et d'Ivry eut pour confesseur un Jésuite : le père Coton !

C'est ainsi qu'au soir de la bataille, alors que les partis ne songeaient plus qu'à panser leurs blessures, la Société prit pied en France. Ce ne fut pas sans orages. L'Université, qui voyait dans les pères de dangereux rivaux, les avait déjà violemment attaqués lors de l'affaire du collège de Clermont, en 1564, et Pasquier les avait traités d'êtres hermaphrodites, ni séculiers, ni religieux. En 1594, le procès qui était resté

[1] Pierres fausses.

Digitized by Google

pendant devant le Parlement reprit avec vigueur. Antoine Arnauld traita la Société de Jésus « de boutique de Satan, où se sont forgés tous les crimes et assassinats qui ont été exécutés ou attentés en Europe depuis quarante ans ».

Cependant, il fallut l'attentat de Jean Châtel pour ouvrir les yeux du roi, qui signa enfin l'ordre d'expulsion des « soi-disant Jésuites », comme corrupteurs de la jeunesse et perturbateurs du repos public [1].

Mais leur exil ne fut pas de longue durée; le père Coton rentra triomphant au Louvre et Henri IV permit aux pères d'élever un nouveau collège, celui de La Flèche, et promit de leur laisser son cœur ; d'où ce quatrain :

Dis-nous un peu, secte revêche,
Veux-tu, flattant ce roi vainqueur,
Mettre son cœur dedans La Flèche,
Ou bien la flèche dans son cœur ?

Prophétie lugubre que le poignard de Ravaillac ne se chargea que trop bien de réaliser !

On conçoit combien les huguenots furent attristés par cette conduite du roi; eux, qui avaient usé leur corps au service du Béarnais, se voir ainsi dédaignés pour une séquelle de nouveau-venus et d'anciens adversaires !

Agrippa d'Aubigné nous a laissé la trace brûlante de cette amertume dans la *Confession de Sancy*, habitué « à tourner toujours ses dévotions vers le soleil levant ».

Mais les temps étaient changés ! La royauté, redevenue puissante, allait désormais marcher la main dans la main avec le Saint-Siège jusqu'à la catastrophe de la Révolution. Du Plessis-Mornay eut l'intuition de cette fatale issue de la lutte, quand, après la mort d'Henri IV, il écrivit son *Mystère d'iniquité*, ce chant du cygne de la satire protestante.

[1] C'est alors que Pasquier publia son fameux *Catéchisme des Jésuites*, le plus formidable acte d'accusation qui ait été dirigé contre la Société.

Digitized by Google

Dans la préface de ce pamphlet dirigé contre la papauté, le vieux soldat des guerres de religion rappelle au jeune roi Louis XIII les jours glorieux de la royauté d'autrefois, les grands souvenirs de saint Louis et de Philippe le Bel. « Ecoutez les morts, Sire, dit-il, puisqu'on ferme la bouche aux vivants. Trouvez bon, puisque vos sentinelles dorment et que quelques-unes, peut-être trop éveillées, connivent à l'escalade, trouvez bon que votre chien aboie, qu'il vous alarme. Et ne craignez ni les Jules, ni les Bonifaces de ce siècle... Les papes, Sire, n'ont jamais mordu que ceux qui les ont craints. »

Vains avertissements ! L'esprit de la France était ailleurs ! On chantait dans les rues :

Vive le pape et le roi catholique !
Vive Bourbon avec la Sainte-Ligue !
Vive le roi, la reine et son conseil !
Vivent les bons et vaillants huguenots !
Vive Sully avec tous ses suppôts !
Vive le diable ! pourvu qu'ayons repos !

Le repos, voilà ce que cherchait la France ! Elle allait l'obtenir, mais au prix de deux cents ans de despotisme.

H. Pergameni.

Digitized by Google

LA VIE ANGLAISE*.

II

DEER STALKING ET LA CHASSE AUX GROUSES EN ÉCOSSE.

La puissance politique du grouse est un fait incontestable. Combien d'Actes du Parlement n'a-t-il pas fait ajourner aux calendes grecques ! Combien d'autres, grâce à lui, sont passés à l'état de lois sans être discutés ! Que de beaux discours préparés de longue main n'ont jamais été prononcés parce que le festival de Saint-Grouse, le 12 août, était proche ! Que d'hommes d'État ont jeté l'ambition aux orties, quitte à l'aller reprendre plus tard, par amour de cet aimable volatile ! Vers le 15 juillet son influence commence à se faire sentir. Alors a lieu ce qu'on appelle le massacre des innocents, c'est-à-dire l'abandon d'une foule de mesures plus ou moins nécessaires au pays, afin de permettre aux sportsmen des deux Chambres d'arriver en temps utile dans les highlands de l'Écosse.

Au commencement du mois d'août, les trains à destination d'Edimbourg regorgent de monde ; plus on approche du 12, plus le mouvement s'accentue, et je conseillerais à l'étranger, amateur de couleur locale, de ne point manquer le curieux spectacle que présente la gare du North Western ou du Great Northern le 10 août vers les huit heures du soir. De tous côtés arrivent des voitures de maître et des

* *Voir* la livraison du 15 novembre 1881.

Digitized by Google

« hausom cabs » amenant des dames au teint un peu pâli et aux yeux fatigués par la saison de Londres, et des gentlemen aux allures aristocratiques, vêtus de ces costumes au tissu raboteux dont les fabricants anglais paraissent avoir la spécialité. Des « four-wheelers » (citadines), chargées en dedans de femmes de chambre et de laquais, en dehors de monceaux de malles, s'accumulent devant la station, et on se demande combien d'heures il va falloir pour caser tout cela dans le convoi. Cependant une armée d'employés a bien vite raison de l'encombrement, et soyez sûr qu'au premier coup de l'horloge sonnant l'heure du départ, la locomotive emportera tout ce monde vers le nord. Quel entassement sur le quai de la gare ! car il n'y a pas de salles d'attente, ou du moins on n'y va pas. Voici de charmantes misses en coquets costumes de voyage, des douairières hautes en couleur, des bonnes chargées d'innombrables bébés, des enfants travestis en Écossais, des officiers des gardes en congé, des laquais gigantesques en longues lévites de livrée, de petits grooms à l'œil éveillé, et, au milieu de toute cette foule, des chiens de chasse, des voitures d'enfant, des boîtes à fusil par centaines, des paniers, des cannes à pêche, et enfin des malles monstrueuses contenant les toilettes de ces dames. Le convoi absorbe, engloutit le tout, la locomotive siffle et file à toute vapeur vers les highlands, où elle arrivera demain dans l'après-midi.

Pendant qu'elle voyage, disons un peu ce que sont ces « moors », peuplés de cerfs et de grouses, qui commencent à une vingtaine de lieues d'Edimbourg pour ne finir qu'à l'extrême point nord de l'Écosse. On trouve bien, sur le continent, des landes couvertes de bruyères, mais elles ne donneraient qu'une bien faible idée de cette immense étendue de tourbières et de montagnes abandonnées au gibier et aux bêtes fauves, qui se louent pour des prix fabuleux à l'aristocratie, aux riches manufacturiers, aux commerçants de Londres, de Manchester, de Birmingham.

Les propriétaires fonciers de l'Écosse du nord, les lairds, comme on les nomme, tirent le plus clair de leurs revenus

Digitized by Google

de la location des chasses; aussi découragent-ils toute tentative de défrichement, tout accroissement de la population. On ne pourrait convertir leur maigre sol en gras pâturages, en belles terres de labour, ce seraient toujours, malgré les défonceuses et les engrais, des terrains ingrats, et les fermages ne s'élèveraient jamais au niveau des loyers que paient les amateurs de chasse. A ce système égoïste, il y a sans doute de notables exceptions, surtout parmi les grands propriétaires. Le duc d'Argyle, le duc de Sutherland, le marquis de Bredalbane, d'autres encore comprennent que leur haute position leur impose des devoirs qui doivent passer avant l'intérêt personnel et, soit dit à leur louange, ils font tous leurs efforts pour mettre un terme à l'émigration qui dépeuple le pays.

Ce que ces nobles lords possèdent d'hectares est prodigieux; on disait, par exemple, du dernier lord Bredalbane qu'il pouvait voyager tout un jour d'été en poste sans sortir de chez lui.

Les « moors » se louent généralement à long bail soit pour la chasse du cerf, « deer stalking », soit pour la chasse au grouse. Occupons-nous d'abord du « deer stalking ».

Les montagnes réservées à la bête fauve ne doivent héberger ni hommes, ni troupeaux, ni gibier. Un dix-cors entouré de son sérail demande d'immenses solitudes; heureusement qu'il n'est pas exigeant à l'endroit de la nourriture et qu'il s'engraisse là où le bétail ne pourrait subsister. On lui abandonne donc les « moors » les plus dénudés, qui se nomment « deer forests, » apparemment parce qu'il n'y croît pas le moindre arbrisseau. *Lucus a non lucendo.*

Les enthousiastes disent que le « deer stalking » est le roi des sports. C'en est un, certes, des plus incertains, car souvent on revient bredouille; des plus insociables, car c'est seul qu'il faut en jouir; des plus coûteux, les « deer forests » se louent jusqu'à 50,000 francs par an; des plus fatigants, vous allez en juger.

De bon matin le chasseur se met en campagne accompagné

Digitized by Google

du « stalker », homme d'expérience, rompu au métier, auquel il faut obéir aveuglément, et d'un valet de chiens tenant en laisse deux magnifiques « deer hounds », race de lévriers aux longs poils, très grands, solidement charpentés et joignant à la vitesse du lévrier pur sang la force et le courage du boule-dogue. On les lance quand il s'agit d'atteindre et de tenir aux abois un cerf blessé ; jugez que de qualités il leur faut réunir pour satisfaire à pareille tâche !

Le costume du chasseur n'est point livré au hasard. Il lui faut éviter les couleurs voyantes, étudier la nature qui l'entoure ; si le « moor » est couvert d'épaisses bruyères, se vêtir de la tête aux pieds d'un lainage qui en imitera les tons; si, au contraire, il est rocailleux, adopter un vêtement gris se rapprochant de la nuance des rochers. Il sera armé d'une carabine à deux coups et le « stalker » portera en sautoir une longue-vue.

D'abord, il leur faudra atteindre une élèvation offrant un point de vue étendu et, de là, examiner les solitudes qui les entourent. Peut-être verront-ils à distance deux ou trois cerfs entourés de biches paissant dans un vallon, ou, si le temps est beau, sur le versant ou le haut d'une montagne adjacente. Peut-être aussi qu'un examen minutieux à l'aide de la longue-vue ne leur montrera que bruyères et tourbières, rochers escarpés et terrains pierreux, sans trace de gros gibier. Alors il leur faudra gravir d'autres montagnes et il se pourrait bien que le soleil eût fourni sa course sans qu'ils découvrent leur proie.

Supposons cependant que le « stalker » se soit assuré de la présence d'une harde à une distance d'un mille. Il lui faudra faire, bien probablement, un long détour de trois, quatre milles pour arriver sous le vent, mesure indispensable, car le cerf a l'odorat subtil et, s'il vous flaire, c'en est fait du sport. Ce voyage accompli, il leur reste encore une rude tâche. Il s'agit de se rapprocher à une courte portée de carabine ; pour y réussir, le « stalker » mettra en jeu toute la ruse, la persévérance d'un Peau-Rouge traquant son ennemi. Les trois hommes marchent à la file, retenant leur haleine, posant

Digitized by Google

leurs pieds avec précaution, de crainte de faire rouler la moindre pierre, se courbant en deux, rampant quelquefois à quatre pattes, profitant des inégalités du sol pour se cacher et espérant, s'ils se montrent tant soit peu, que leurs personnes ne se détacheront pas trop sur le paysage !

Enfin ils arrivent à deux cents mètres à peu près de la harde. Là on laisse blottis, sous un rocher ou un monticule, les « deer hounds » et il faudra tous les efforts du montagnard qui les retient pour calmer leur ardeur. Tout doucement, le chasseur et le « stalker » avancent, parfois à plat ventre à travers la bruyère, quelquefois par-dessus des rochers escarpés, selon la nature du terrain, sachant qu'une respiration un peu bruyante, le cliquetis de la carabine contre une pierre ou le moindre faux pas leur fera perdre leur chasse. A force de patience, les voilà à une centaine de mètres de plusieurs magnifiques dix-cors et d'une vingtaine de biches et de faons. Malgré toutes leurs précautions, les cerfs ont le nez au vent et l'œil inquiet, leur instinct les avertit du danger, mais on ne leur donne pas le temps de la réflexion : la carabine est vite appuyée sur le rocher ou affermie en posant le coude sur le genou, et le coup part. On vise au-dessus de l'épaule ou bien à la tête, si l'épaule ne se présente pas de profil ; mais jamais, au grand jamais, on ne vise autre part. Envoyer une balle dans le cuissot serait commettre un crime de lèse-sport aux yeux de votre « stalker » ; mieux vaudrait manquer dix cerfs l'un après l'autre. Le coup de feu disperse la harde, et il est difficile de faire coup double, pour la bonne raison qu'on ne peut tirer une bête qui s'éloigne ; gare le cuissot ! Mais si, par un heureux hasard, un cerf prend obliquement, on lui lâche la seconde balle; si elle porte et qu'on couche par terre deux monarques du « glen », comme disent les Écossais, c'est, il faut l'avouer, un bien beau résultat cynégétique.

Souvent, trop souvent, malheureusement, le cerf n'est point tué du coup, il tombe comme foudroyé, puis se relève et a encore la force de s'éloigner. Grâce aux « deer hounds »,

Digitized by Google

on n'a point la douloureuse perspective de laisser la pauvre bête agoniser dans quelque retraite ignorée. On lâche les chiens et, péniblement, par monts et par vaux, on les suit, jusqu'à ce que le cerf soit retrouvé, mort ou bien aux abois. S'il vit encore, le « stalker » met fin à ses souffrances et, plus tard, les victimes seront liées sur des poneys et ramenées en triomphe au logis, ainsi que l'a dépeint Landseer dans son tableau *Le Retour des deer stalkers*.

On se rend facilement compte de l'ennui que doit causer aux « deer stalkers » le menu gibier, tel que grouse, coqs de bruyère ou lièvres. Imaginez-vous un lièvre quittant son gîte ou un vieux grouse jetant son cri d'alarme juste au moment critique et toute la harde mise sur le qui-vive et s'en allant à une bonne lieue hors de portée. Autant que faire se peut on détruit donc tout le gibier et on encourage renards, hérissons, belettes, aigles, éperviers, tout ce qui est friand d'œufs et de petits levrauts.

Il existe une autre façon de chasser le cerf. C'est « le deer-driving, » qui a l'avantage d'épargner à ceux qui s'y livrent la fatigue inséparable du « stalking ». — Les chasseurs sont placés à l'affût aux endroits où les cerfs pourraient bien passer et où, bien souvent, ils ne passent pas. Puis ils attendent, pendant que les batteurs entourent une vaste étendue de « moorland » et s'efforcent de diriger le gibier vers les affûts. De hauts personnages, le prince de Galles en tête, affectionnent ce genre de sport, qui a cependant ses inconvénients et ses mécomptes. — On est forcément seul, et en faction des heures durant; il est défendu de fumer et, pour comble d'ennui, souvent on rentre sans tirer un coup de carabine. Disons, en terminant cette esquisse « de la chasse au cerf », qu'on ne s'y livre qu'à partir du commencement de septembre.

Les terres où l'on chasse le grouse peuvent servir de pâturage aux petits moutons du pays, et l'on permet même aux indigènes d'y habiter, pourvu toutefois qu'il n'y en ait pas trop.

Digitized by Google

Supposons que, partis de Londres de 10 août, les chasseurs soient arrivés le 11 au but de leur voyage; le lendemain se fera l'ouverture, si ce n'est pas un dimanche. Malgré le long parcours et tous les sacrifices qu'il a fait pour se rapprocher des grouses, ne vous imaginez point que le hardi chasseur se mettra en campagne dès l'aurore. Probablement qu'il aura plusieurs kilomètres à faire avant de commencer sa chasse ; mais, quand même cela ne serait pas, il est rare qu'un coup de fusil soit tiré avant dix heures.

Depuis une vingtaine d'années, le mode de chasse s'est complètement transformé. Jadis on s'en allait seul ou, tout au plus, à deux accompagnés du garde-chasse, de trois ou quatre solides gaillards qu'on appelle là-bas des « gillies », d'un ou deux poneys et de plusieurs couples de chiens couchants ou d'arrêt. Il fallait avoir rudes jarrets et bons poumons pour grimper, redescendre les montagnes et traverser les tourbières pendant huit à neuf heures, les chiens fatigués étaient relayés plus d'une fois, mais on avait un joli résultat comme sport et on s'en retournait au logis avec un appétit féroce. Deux fusils et un chargeur étaient de rigueur, tellement le gibier abondait; c'étaient des coups doubles à tout moment, et les paniers suspendus de chaque côté des poneys ne tardaient pas à se remplir. Tout cela est changé : on a supprimé chiens, fatigue et fringale.

Le garde-chasse poste les chasseurs en ligne à des intervalles de trente à quarante mètres derrière des abris construits *ad hoc* ou des murs peu élevés, en pierre ou en terre, qui se trouvent çà et là et servent à séparer les troupeaux. Puis une vingtaine de « gillies » postés à un kilomètre s'avancent en ligne, faisant un vacarme formidable et battant la bruyère. Bientôt s'élève une nuée de grouses, qu'on dirige adroitement vers les tirailleurs et qui sont reçus par une décharge qui en met bas une notable partie. Ah ! par exemple, il faut avoir bon œil pour cette chasse-là ! Rien de rapide comme le vol des oiseaux tout effarouchés par les cris des batteurs. Si l'on ne tire pas au moment juste, c'est-à-dire quand le grouse vole vers vous, il y a bonne chance de le manquer ; lâcher la

Digitized by Google

détente pendant qu'il s'éloigne à tire-d'aile est presque toujours peine perdue. Quand tout a passé, on va se cacher plus loin et cela recommence.

Cette façon de chasser est d'une monotonie désespérante. Quoi de plus triste, en effet, que de se morfondre derrière un mur pendant près d'une heure et puis de voir arriver le gibier tout d'une pièce, comme le bouquet de la fin dans un feu d'artifice. Cependant cela a son bon côté. Le grouse a la mauvaise habitude, peu après l'ouverture, surtout si le temps est orageux, de se réunir en bandes ; partant, grande difficulté, sinon impossibilité de l'approcher. Avec le nouveau système, on met à profit cet instinct ; plus les bandes sont nombreuses, plus grand est le carnage.

Notons, à ce sujet, un fait assez singulier. Il paraît que, depuis quelques années, le grouse se montre de plus en plus défiant et que, même le jour de l'ouverture, on l'approche avec difficulté. A force de chercher la raison de ce surcroît de prudence, on a trouvé que les gardes-chasse en sont eux-mêmes la cause : afin de permettre au gibier de pulluler outre mesure, — ce qui, par parenthèse, lui a donné le ténia, — on a détruit le plus possible les oiseaux de proie, et maintenant le grouse ne craint plus ni épervier, ni faucon planant dans los airs et prêt à fondre sur lui. Il n'a qu'à se préoccuper de ses ennemis terrestres, et sitôt qu'il voit ou qu'il entend les chiens, il s'en va à tire-d'aile et en toute sécurité. Le chasseur a bien trouvé un moyen de contre-carrer l'innocent volatile : il a inventé le cerf-volant-faucon, imitant à s'y méprendre l'oiseau de proie. Quand le vent est favorable, on le lance, et l'effet est merveilleux : le gibier de plume se blottit dans la bruyère et on a toutes les peines du monde à le faire partir.

Outre le grouse, on trouve sur les « moors » un grand nombre de lièvres de montagne, plus petits que les lièvres de plaine ; ils ont le poil gris et deviennent tout blancs en hiver. Dans les endroits abrités et où croît la fougère, on fera lever des coqs de bruyère, qui ne se tirent qu'à partir du 20 août ; on trouve aussi des bécassines, des pluviers dorés, et enfin

Digitized by Google

tout en haut des montagnes les plus élevées se rencontrent des « ptarmigans », variété du grouse au plumage blanc, très abondant en Norvège.

Du temps qu'on chassait au chien d'arrêt, un bon tireur, le jour de l'ouverture, rapportait au logis de 100 à 200 grouses ; à deux on tuait un tiers en plus. C'était là la moyenne des bonnes années sur des « moors » de première classe; mais je me souviens qu'un laird, Campbell de Monies, tua à lui seul entre le lever et le coucher du soleil 400 grouses. Il y a de cela vingt-cinq ans, et depuis ce chiffre, si considérable qu'il soit, a été dépassé. Maintenant qu'il est de mode de faire des battues, on tue en un jour, à six ou à huit, 500, 600, même 800 grouses; c'est un véritable carnage, et cependant, voici des chiffres encore plus élevés : En 1872, l'hiver ne fut pas rigoureux et le grouse foisonna. M. J. Milbanke et ses amis tuèrent, sur son célèbre « moor » de Wemmergill, 2,000 grouses en un jour. Lord Ripon, à Studley Royal, atteignit un total presque aussi étonnant. Lord Walsingham, de son côté, sur le « moor » de Blubberhouses, tua à lui seul 800 grouses. Or, mettons qu'il se soit mis en chasse à six heures et qu'il ait cessé à sept heures du soir, accordons une heure de repos, — ce n'est guère trop, — restent douze heures en chasse : 720 minutes. Il tua donc plus d'un grouse par minute ! Cela tient du miracle. Il est vrai que ces massacres eurent lieu sur des « moors » anglais, dans les comtés de Durham et d'York, où les grouses sont encore plus nombreux qu'en Ecosse. Soit dit ici, par parenthèse, que les gourmets donnent la préférence aux volatiles anglais, qui sont, disent-ils, plus charnus, plus succulents et possèdent un fumet plus fin.

Chaque année le prix des « moors » augmente; autrefois on avait pour 300 livres par an — 7,500 francs — une belle chasse et un pavillon meublé et fort confortable.

Cela se paie aujourd'hui 12,500, jusqu'à 25,000 francs, joli chiffre pour un plaisir qui ne se prolonge guère au delà de six à sept semaines. En effet, au commencement d'octobre arrivent les premiers froids, souvent même la neige, et tout le monde s'en retourne vers des régions plus favorisées du

Digitized by Google

soleil. Le climat de l'Ecosse laisse infiniment à désirer ; parfois pendant des semaines la pluie ne désempare pas et alors le chasseur le plus intrépide se voit forcé de chômer. Quant aux naturels, qui en ont l'habitude et vivent, le plus souvent, dans les brouillards, — « scotch mist », — ils vous diront, quand il tombe des hallebardes, que le temps est mou, — « soft weather », — petite flatterie à l'adresse des nuages de leur chère Calédonie, car ils sont très patriotes, les montagnards écossais et, ainsi qu'on nous le fait savoir dans *la Dame blanche*, très hospitaliers... contre monnaie sonnante.

Règle générale : on vient dans les highlands en famille. Pendant que les hommes chassent, que devient la plus belle moitié du genre humain ? Ces dames ne s'ennuient pas trop. D'abord, l'air vif rend les belles couleurs que les bals de Londres avaient un peu fanées ; c'est déjà beaucoup ; puis on jouit de la vie libre : point de soucis de toilettes, point d'entraves du grand monde. On monte à dos de poney, on rejoint les chasseurs à l'heure du « luncheon », on court les montagnes, on pêche à la mouche de petites truites, on fait des esquisses, les occupations ne manquent pas et, à tout prendre, c'est une jolie vie que l'on mène là-bas... quand le temps n'est pas « soft ». Malheureusement, bon nombre d'amateurs à qui cette vie conviendrait parfaitement ne peuvent en goûter : il leur manque, pour cela, une qualité indispensable, celle d'être plusieurs fois millionnaires !

III

AU CHATEAU.

Boswell, le plus bavard, mais le plus charmant des biographes, raconte que le docteur Johnson avait la campagne en horreur. Un jour, on lui en demandait la raison. — « Monsieur, dit-il, le monde y est trop petit. A Londres, je choisis mon milieu ; quand un individu m'ennuie, je l'évite ; s'il m'invite chez lui, je refuse ; si je le rencontre, je m'esquive. A la campagne, il faut accepter les gens qu'on y trouve et

Digitized by Google

on ne peut tourner le dos à un voisin par cela seul que son intelligence est bornée. » Cette boutade de l'illustre lexicographe visait, sans doute, la classe nombreuse qu'on nomme, en Angleterre, *the Squirearchy*, braves gens fort à leur aise, vivant grassement sur leurs terres, visitant rarement la capitale, s'occupant de chasse, de pêche, de « faire valoir », ayant les épaules larges, le râble épais, de bons sentiments, pas mal de préjugés, beaucoup d'obstination et le commerce un peu lourd. Ce sont les gentilshommes campagnards, les Junkers de l'Angleterre; leur vie est monotone, la décrire le serait plus encore; occupons-nous plutôt de la grande vie de château, existence luxueuse, dont la tradition même se perd sur le continent et qu'on ne mène plus guère que dans le Royaume-Uni ou dans certaines parties de l'Autriche et de la Bohême.

Quelque chemin de fer que suive l'étranger, il voit, çà et là, couronnant de vertes collines ou à moitié cachés par des massifs, de grands manoirs, peu remarquables sous le point de vue de l'architecture, mais imposants par leurs dimensions. Autour de ces châteaux se déroulent des parcs de six à huit cents hectares, peuplés de daims ; de belles nappes d'eau comblent les bas-fonds ; de charmants jardins, des serres remplies de plantes exotiques complètent le coup d'œil. Ce sont les demeures de l'aristocratie anglaise. Que, quittant son wagon, le voyageur pousse la curiosité jusqu'à entrer dans un de ces domaines et qu'il obtienne la permission de visiter le château, il y trouvera non seulement tout le confort dont la fortune peut entourer l'existence, mais souvent des trésors d'art qui s'y cachent presque inconnus : de belles armures damasquinées ornant le vaste vestibule; de précieux tableaux des écoles italienne et flamande couvrant les murs des salons; des bibelots *cinque cento;* de rares porcelaines de tous les pays; enfin, un amas de richesses artistiques accumulées de père en fils à travers de nombreuses générations. Ces châteaux ont été maintes fois décrits; la vie qu'on y mène est moins connue.

Pour la comprendre, il faut se pénétrer de ce fait que,

Digitized by Google

tandis qu'ailleurs, à quelques exceptions près, on compte sur les mois passés à la campagne pour redresser le budget fortement ébranlé par la vie des grandes villes et des stations balnéaires, c'est tout le contraire qui se passe en Angleterre. Les voyages, le séjour des eaux sont une source d'économie pour le grand seigneur anglais; la saison de Londres même lui coûte moins que trois mois d'hiver passés à son château. A ses yeux, son bel hôtel de Grosvenor Square ou de Park Lane n'est qu'un pied à terre ; son véritable chez lui, c'est son château; c'est en foulant le sol qui lui appartient qu'il se sent « at home » et c'est là qu'il exerce cette somptueuse hospitalité que lui permettent ses revenus princiers. C'est à la loi de primogéniture qu'il les doit ; c'est grâce à ce droit antique, mais foncièrement injuste, que dix mille propriétaires se partagent les trois quarts du sol anglais et que l'aristocratie continue à influencer si puissamment sur les institutions du pays. Hâtons-nous d'ajouter que cette influence est grandement augmentée non seulement par le séjour de la noblesse dans ses terres, mais par la façon dont elle entend la vie de campagne. Remplir d'hôtes un vaste château pendant six ou huit mois de l'année, c'est semer dans le voisinage de l'argent à pleines mains. L'hospitalité devient un devoir et, quand même on voudrait adopter une vie plus simple, on se dit que « noblesse » oblige. Cela est si vrai, cette façon de vivre est tellement entrée dans les mœurs anglaises, que, quand un grand propriétaire aura écorné sa fortune, jamais il n'ira dans ses terres pour y végéter misérablement; il préfèrera rester à Londres ou voyager jusqu'à ce qu'il ait rétabli l'équilibre dans ses affaires et qu'il puisse de nouveau exercer l'antique hospitalité.

Cela dit, supposons que la saison de Londres soit terminée et que milord et milady, après avoir passé quelques semaines en Écosse, sur le continent ou à bord de leur yacht, soient revenus chez eux pour la saison des chasses. A partir de la fin d'août, les châteaux se remplissent, l'ouverture étant fixée dans toute l'Angleterre au 1er septembre pour la chasse en plaine. Le faisan se tire à partir du 1er octobre. Mais choisis-

Digitized by Google

sons, pour notre description, une saison plus avancée, alors que la chute des feuilles permet facilement l'accès des bois pour les grandes battues et qu'on a commencé la chasse à courre. Disons donc que nous sommes à la mi-novembre, que les futaies regorgent de faisans et que les meutes sont en pleine chasse. La châtelaine attend une vingtaine d'invités. En femme entendue et qui n'oublie point le vieux proverbe : « Qui se ressemble s'assemble, » elle n'a eu garde de mêler à la société du grand monde ses voisins de campagne. Plus tard, quand sa liste aristocratique sera épuisée et que les bois seront dépouillés de la majeure partie de leurs hôtes, elle s'acquittera de ses devoirs de bonne voisine; les « squires » et les « clergymens » des alentours viendront passer quelques jours au château et je vous jure qu'on n'y sera pas d'une gaieté folle. Les invités qu'elle attend d'abord appartiennent au « high life », à la crême de la crême, au « gratin », pour parler l'argot du moment. Toutefois, si notre hôtesse a des tendances littéraires ou artistiques, il se trouvera bien, parmi les gens du monde, deux ou trois hommes de lettres ou peintres en renom ; seulement, on aura négligé d'inviter le épouses de ces messieurs.

Quand on possède au soleil un, deux ou trois millions de revenu, il est facile de donner la bonne tenue à la maison : aussi point d'inquiétude à ce sujet. Vers les cinq heures de l'après-midi, milady attend ses hôtes, paisiblement installée dans un des nombreux salons. Les voitures de milord, envoyées à la gare, amènent ceux qui viennent de loin, d'autres, habitant le même comté, arrivent dans leurs équipages. A six heures, le salon est plein. Tout le monde se connaît et la conversation est d'autant plus animée que la plupart des invités ne se sont pas vus depuis la saison de Londres et qu'on a bien des nouvelles à se donner. Au milieu de ce brouhaha général résonne le gong annonçant l'heure de la toilette. Milady emmène les dames et les installe dans leurs appartements ; milord fait de même à l'égard du personnage le plus haut placé parmi les hommes; quant aux autres convives, des valets de chambre,

Digitized by Google

— *grooms of the chambers* — tout de noir habillés, les conduisent chez eux. Vers les huit heures on dîne. Les femmes sont en grande toilette, décolletées, et les miss presque aussi parées que leurs mamans. A la campagne, tout comme en ville, il faut être sous les armes, davantage même, car on a eu soin d'inviter plusieurs partis fort avantageux et ces demoiselles se livreront avec ardeur à la chasse aux maris, chasse qui n'est jamais close, et qui se poursuit avec d'autant plus d'acharnement que les chances d'en sortir bredouille sont plus fortes.

Point ne vous parlerai du menu. La cuisine française règne en souveraine dans les bonnes maisons — malgré le goût inné des Anglais pour les pièces de résistance — et la France pleure bon nombre d'illustres chefs que lui a enlevés la perfide Albion. Soit dit cependant en passant, les grands artistes culinaires ne restent pas, là-bas, à la hauteur de leur art. Peut-être que le climat les alourdit, ou bien encore que la fine appréciation du vrai connaisseur leur manque. Un maître-queue, des plus renommés, ne resta que trois jours au service du vainqueur de Waterloo. « Le premier jour, racontait-il, je servis à Sa Grâce un dîner des plus soignés, il ne me fit rien dire. Le second jour, je manquai tous les plats, même silence. Le troisième, je donnai ma démission ». Peut-être que l'ennui les gagne; toujours est-il que telle étoile qui aura brillé au premier rang à Paris pâlira bientôt dans les cuisines d'outre-Manche. Cependant le repas laissera peu à désirer et les vins seront parfaits. Après le potage, on sert le « sherry » et le champagne frappé avec les entrées, puis viendra du bourgogne, mais rarement du bordeaux, qui ne se boit qu'au dessert. Point de vin ordinaire sur la table et très peu d'eau. Si on a soif, on se fait donner de la bière, qu'on boit prestement car le laquais qui vous l'apporte attend le verre vide. Le service se fait à la russe — un grand surtout au milieu de la table — beaucoup de fleurs et des fruits superbes venus en serres chaudes. Au dessert, à un signal de milady, les dames se retirent, puis les carafes de sherry, de porto, de claret (bordeaux) circulent; mais les

Digitized by Google

temps sont bien changés : jadis on restait à boire deux et trois heures, maintenant au bout d'une demi-heure les hommes se lèvent et rejoignent les dames. On dîne tard, les soirées sont donc courtes et... insipides ; la gaieté, l'entrain font défaut : cela tient au caractère national, toujours un peu compassé. Dans certains châteaux, on se permet parfois une petite sauterie, on joue des charades, voire la comédie. Mais c'est l'exception; d'ordinaire, on se contente de causer, de faire de la musique, de jouer un robre ; les demoiselles fatiguent le piano et chantent des airs de bravoure. Cela écorche bien un peu les oreilles, mais on n'écoute guère, les causeries s'animent, au contraire, à proportion des éclats de voix et du bruit des sonates. Puis on prend du thé, et vers les onze heures milady donne le signal du coucher. Bien peu de châteaux ont des fumoirs; jamais on ne fume dans les salons ni dans la salle de billard; quant à allumer la moindre cigarette dans sa chambre à coucher, ce serait presqu'un crime. Que faire, alors que le besoin du cigare se fait sentir? Il faudra s'en aller dans les communs, tout au plus sera-t-il permis de fumer dans la serre, et, en tout cas, ça ne pourra être qu'un plaisir de courte durée. A minuit, chacun rentre chez soi. Rien de plus confortable que les chambres à coucher, de plus moelleux que les couches; aussi dort-on encore quand le valet de chambre vient, vers les huit heures, préparer le « tub ».

Entre neuf et dix heures on déjeune, déjeuner plantureux, mais où le thé et le café au lait remplacent le vin. Dès le lever de l'aurore, il est d'usage que les femmes soient en toilette de visite, point de négligé, de jolies robes de chambre, de coquets peignoirs ; on les remplace par des robes traînantes et collantes en soie, en velours, en satin.

Quelques-unes sont en amazones, celles-là iront au rendez-vous de chasse. Les hommes sont en redingotes, excepté les chasseurs à courre, qui, vêtus d'habits rouges, de culottes de peau, de bottes à revers, font excellent effet autour de la table. Au déjeuner, on règle l'emploi de la journée. Il y aura bien certainement une battue, à laquelle prendront part six ou huit

Digitized by Google

chasseurs, tout au plus dix. Un joli total de quatre à six cents pièces, tant faisans que lièvres et lapins — peu de perdrix après le 1er novembre — témoignera de l'abondance du gibier et du coup d'œil juste des tireurs[1]. Après le déjeuner, ces messieurs s'éclipsent pour endosser la tenue de chasse, qui sera des plus simples, puis ils montent en break et vont rejoindre, à la lisière des bois, toute une petite armée de gardes-chasse et de batteurs. Quant aux chasseurs à courre, ils montent leurs « haeks » — les chevaux de chasse sont toujours envoyés d'avance au rendez-vous — et bientôt tout ce monde est parti pour ne plus reparaître qu'à la nuit tombante.

Que deviennent les dames? Elles restent entre elles à deviser au salon. La conversation des matrones roule sur les bébés, sur les tracas que leur causent leurs nombreuses progénitures, sur les mariages passés, présents et à venir. Les demoiselles causent romans à la mode, jeunes gens, broderies; on griffe un peu, comme de raison, les amies absentes, mais on parle peu chiffons. Quelques hommes mariés, qui ne chassent pas, sont restés au château : les uns tuent le temps en jouant au billard, en feuilletant les livres de la bibliothèque, en visitant les écuries, les jardins qui en valent bien la peine; d'autres accompagnent leur hôte au « home Farm » et se pâment de joie devant des taureaux qui ont l'honneur d'être inscrits au *Herd Book*[2], des béliers de race, des verrats pur sang. Milord est éleveur, la ferme qu'il exploite lui coûte, bon an mal an, un tiers en plus du rapport; que lui importe, pourvu que son bétail engraissé à prix d'or soit couronné aux concours agricoles. Le groupe sympathique qui l'entoure passera une matinée charmante; tous ces gros bonnets ont, eux aussi, leurs taureaux, leurs

[1] Parfois le résultat d'une battue est de mille à quinze cents pièces, surtout si une altesse royale est du nombre des invités. En pareil cas, on ne recule pas devant les moyens extraordinaires, puisqu'on a été jusqu'à peupler les bois, le matin même de la chasse, de faisans pris au filet dans d'autres localités, ou même achetés à Londres — où tout s'achète — et transportés par le chemin de fer comme des pigeons voyageurs.

[2] On sait que le *Herd Book* indique la généalogie du bétail pur sang, tout comme le *Stud Book* donne celle des chevaux « thorough bred ».

Digitized by Google

béliers, leurs verrats, et seraient de force à écrire les Géorgiques... en prose. Puis on rentre au château faire son courrier, et bientôt sonne l'heure du « luncheon » (goûter).

Les Anglaises sont de bonnes fourchettes, on s'en aperçoit au repas de deux heures. A dîner, c'est autre chose, on fera alors la petite bouche, — les misses au moins, — car ce serait une lourde faute, en présence d'un mari en perspective, de tomber en plein péché de gourmandise. Voici l'heure de la promenade. Devant le perron sont rangés, à l'usage des douairières, de lourds landaus, des victorias, de jolis paniers. Quant aux demoiselles, les unes joueront au « lawn tennis », espèce de jeu de paume bâtard qui fait fureur en ce moment ; d'autres, escortées de quelques jeunes gens, préfèreront une longue promenade ; seulement il leur faudra changer de costume : impossible de cheminer par des routes boueuses en robes de soie. Si à Londres la toilette de l'Anglaise laisse à désirer, si elle remplace trop souvent cet ensemble harmonieux qui distingue la Parisienne par un fagotage aussi riche que disparate, il faut dire qu'elle comprend parfaitement le costume de campagne. Ces misses vous ont un air charmant en robes de laine courtes, en jupons aux tons gris, parfois rouges, en petites toques coquettement posées sur leurs beaux cheveux blonds. Elles portent des chaussures bien comprises, à fortes semelles, et partent d'un pied léger pour faire leurs huit kilomètres comme si de rien n'était : aussi faut-il voir leurs belles couleurs au retour et comme elles vous mangent des tartines au thé de cinq heures !

Vers la même heure, les chasseurs reviennent ; tout ce monde éprouve le besoin d'un peu de repos ; on se retire chez soi et, très probablement, on fera un petit somme en attendant le dîner.

Voilà, sauf de légères variantes, comme on passe sa journée dans un château anglais.

F. Baring.

Digitized by Google

LES FRASQUES DE MAJESTÉ[1].

V

Un petit crépitement bref, et la veilleuse s'éteignit. A ce moment, on ouvrit doucement la porte de la chambre, quelqu'un entra en s'efforçant de marcher sans bruit ; il faisait tout noir : pas le moindre filet de jour ne passait derrière les volets clos. Majesté se cacha sous ses couvertures.

— Allons, lève-toi vite ! dit très bas la bonne grosse voix de l'oncle Deridder, habille-toi, petit ; nous partons à la campagne, nous deux. Seulement, tâche de ne pas réveiller ta tante : elle nous retiendrait.

Majesté, qui déjà attachait ses bretelles, resta une minute interdit, à regarder M. Deridder :

— Ma tante me grondera ? fit-il. Elle n'a pas donné sa permission ? Elle sera fâchée, alors.

L'oncle Deridder était debout au milieu de la chambre, tout habillé ; il marchait sur ses bas et tenait ses souliers d'une main, une bougie allumée, de l'autre. Il se rapprocha de l'enfant, il l'aida à se débarbouiller :

— Voyons, n'aie pas peur, répétait-il : je prends tout sur moi, elle ne dira rien. Nous nous amuserons, tu verras. Il faut bien que nous trouvions une petite maison à la campagne, pour le jour où nous devrons quitter la fabrique. Nous irons à Groenendael ce matin, par le Luxembourg : le train part à huit heures, nous n'avons que le temps. Moi, j'aime la campagne, la vraie... et non pas ces villettes à deux

[1] *Voir* la livraison du 15 novembre 1881.

Digitized by Google

pas du centre, où on n'est jamais chez soi. Si ce n'est que ta tante aura à venir à Bruxelles souvent — je la connais — je chercherais dans un rayon plus éloigné encore. Mais, en somme, Groenendael me va, me plaît : c'est sauvage, c'est boisé, c'est solitaire... Connais-tu Groenendael ?

Les yeux du petit brillèrent.

S'il connaissait Groenendael ?... Ah ! oui, par exemple ! Il y avait été bien des fois, les dimanches, du temps de son père.

Et, dans ses souvenirs d'enfant, la joie de ces excursions à la campagne restait présente. Il se rappelait d'autres matins d'automne où on l'éveillait, comme cela, soudainement, où il fallait s'habiller à la lumière, très vite, les yeux encore brouillés de sommeil, où on grelottait un peu, où on se cognait aux meubles, dans le demi-jour, avec une appréhension irraisonnée de rompre le grand silence de la maison endormie. Oh ! les projets qu'on faisait alors !... Et comme on riait à l'idée d'aller, dans les bois, surprendre les petits oiseaux qui attendent, tout juste, qu'on vienne leur mettre une pincée de sel sur la queue!

Et c'était à Groenendael que son oncle le conduisait ! Et pour y demeurer ? Et la tante Tharsile irait aussi ?... Et on amènerait Bazilor, et Martha, la vieille chatte, et tout le monde !... Maes viendrait peut-être aussi ?...

On choisirait une petite maison près de la prairie où il y a tant de myosotis et de renoncules, au printemps, tant, tant, tant, qu'on dirait un gigantesque bouquet jaune et bleu dans un tas d'herbes folles. Et puis, on aurait un jardin très beau, et un poulailler, et un étang avec des cygnes...

— Dites, mon oncle, demanda le petit, il y aura des cygnes ?

L'oncle jura qu'il y aurait des cygnes.

Ils riaient maintenant, tous les deux, d'un petit rire étouffé, la main devant la bouche, pleins d'enthousiasme.

— Dépêche-toi, dépêche-toi, répétait M. Deridder.

Quand Majesté fut prêt, il le prit dans ses bras, pour qu'on n'entendît pas le bruit de ses pas; il le descendit dans

Digitized by Google

le vestibule, et ce ne fut que là, au bas de l'escalier, qu'il mit ses bottines. La pensée que sa femme ne les avait pas entendus le réjouissait beaucoup.

Une fois dans la rue, on marcha vite; il y avait une course, du quai au Bois à la station du Luxembourg! L'enfant babillait comme un pinson : il retrouvait un peu de sa vie dans ce départ furtif, dans cette course hâtée, rapide, délicieuse sous le premier coup de vent matinal. Un épais brouillard flottait dans l'air; on ne voyait pas devant soi, et l'église Sainte-Catherine paraissait enveloppée d'une gaze opaque; les bateaux plats, aussi, immobiles au milieu du canal, se confondaient avec l'eau, faisaient penser à de frêles esquifs submergés et, de l'autre côté, vers le quai aux Briques, les anciennes petites maisons à pignons, toutes décrépites et toutes crevassées, disparaissaient dans une ombre indécise que les lueurs falotes des réverbères piquaient, ici et là, de papillons tremblotants. Ils remontèrent la ville, s'amusant de riens, arrangeant d'avance leur journée : — On déjeunerait là-bas, loin, du côté d'Hoeylaert, chez Mie Nods;... on mangerait une omelette au jambon et des tartines de cramique; puis, on se mettrait en quête d'une habitation à louer.

— Tu n'as pas peur de marcher, hein, petit? demandait l'oncle Deridder.

Peur de marcher, lui, Majesté? Allons donc! il aimait cela; il en avait fait bien d'autres, avec son papa!

Lentement le petit jour, un petit jour morne et pâle, se levait; dans le haut de la ville, les réverbères étaient éteints, on ôtait les contrevents des boutiques, les laitières, en tablier bleu, passaient, tirant leurs charrettes pleines de cruches en cuivre jaune étincelant.

Quand on arriva à la gare, Majesté battit des mains : « Eh bien, on allait s'en donner! » Et, pendant le voyage, tandis que la locomotive grondait, lançait des éclaboussures de charbons enflammés, des débordements d'étincelles à droite, à gauche, partout sur son chemin, penché à la portière, l'enfant regardait fuir le paysage, disant :

Digitized by Google

— Ah ! voilà les anciens étangs d'Ixelles, voilà Boendael, Watermael... Boitsfort !

Il souriait aux légers nuages roses qui glissaient, l'un derrière l'autre, à la queue-leu-leu, comme soutenus par les fils télégraphiques :

— Voyez, mon oncle, ils chassent le brouillard, répétait-il, je suis sûr qu'il fera très beau.

Comme on entrait en gare, à Groenendael, la locomotive, avec un bruit énorme, un coup de sifflet strident, cracha ses dernières bouffées de vapeur ; ils s'écrièrent tous les deux, ensemble, du même ton enfantin :

— On dirait la fabrique !

Oh ! la fabrique, qu'elle était loin d'eux, à ce moment-là !

Dans la campagne, le petit respira à pleins poumons : il reconnaissait les haies, les chemins, les grands arbres tout dépouillés, majestueux et roides à l'entrée de la forêt, les taillis inextricables, d'un noir doré, qui fuient, en zigzagant, loin, sous bois, sans qu'on puisse les suivre. Et il allait, dans les brumes roses, sous le premier rayon d'un frileux soleil de novembre, devançant son oncle, traînant voluptueusement ses petits pieds dans les amas de feuilles mortes. A le voir passer, les hoche-queues s'effrayaient : on les entendait grimper de branche en branche, se trémousser follement tout en haut et jeter, de là, leur hip ! hip ! hip ! de détresse ; c'était une panique éperdue, un subit remue-ménage dans les chênes défeuillés ; puis, tout se taisait : les oiseaux demeuraient immobiles au fond de leur cachette percée à jour, et quand les promeneurs s'étaient éloignés, prestement les chansons reprenaient, d'abord timides, en sourdine, pour finir sur un trille plein de hardiesse, où passait je ne sais quoi d'ironique et de victorieux.

— Ils se moquent de nous, vous entendez, mon oncle ? disait Majesté, alors.

Cet air pur et sain de la campagne transformait l'enfant, barbouillait d'incarnat ses pauvres joues anémiques, l'enlevait dans un paradis à lui, où tout était joie, innocence, puérilité. Il était heureux à en pleurer ; il eût voulu serrer

Digitized by Google

la nature entière dans ses bras et une émotion bizarre s'emparait de lui à l'idée que ce n'était pas possible, qu'il ne pourrait pas, que toutes ces choses échapperaient à son étreinte. Le calme superbe des grands bois l'impressionnait, le rendait tout petit, tout naïf, le ramenait à ce temps déjà bien éloigné, lui semblait-il, où son intelligence toute neuve et fraîche s'arrêtait à des contemplations douces, à des rêves vagues, cousus de fils d'or, sans que jamais rien lui eût montré les réalités de la vie;... il oubliait Mme Deridder, il oubliait cette manie singulière qu'elle avait de l'appeler « Majesté » et de lui parler un langage qu'il ne comprenait pas ; il oubliait tous les lourds intérêts qu'il sentait se compliquer, se brouiller autour de lui, et qui l'écrasaient de leur poids oppressant. A la fabrique, on le prenait pour un grand garçon... Oh! combien on avait tort : il était un enfant, un tout petit enfant!

Et, assis par terre, sous un hêtre, il glissait ses mains dans la mousse, cherchant les faînes tombées.

— J'en ai, j'en ai! répétait-il, avec un bon rire dans un balbutiement de bébé, à chaque nouvelle poignée qu'il ramassait.

M. Deridder, qui suivait, les mains dans ses poches, sifflotant son petit air, hâtait le pas, criait bravo, se répandait en exclamations.

Et, à part lui :

— Allons, allons, j'ai cent fois raison et Tharsile a cent fois tort ; voilà ce qu'il faut à ce gamin-là ! Si ça ne fait pas plaisir de le voir trotter ainsi dans la rosée ! Elle appellerait cela des jeux de fille. Moi, voilà comment je comprends l'enfance. Va toujours, va, Charlot. Ceci vaut bien la fabrique et les quais... Nous serons tous très bien à la campagne. Ma foi, quand on attrape la soixantaine...

Il n'achevait pas : il se reprenait à chantonner, il se baissait pour prendre une pomme de pin ou couper une fine baguette de tremble, qu'il enjolivait ensuite artistement; puis, pour amuser son neveu, tout à coup il se cachait derrière un vieux tronc renversé, il criait :

— Cou-cou !

Digitized by Google

Un souffle frais se roulait dans l'air, tout imprégné de ce parfum tendre et pénétrant des feuilles tombées que l'humidité décompose ; des fils de la vierge pendaient aux branches, retenant de longues gouttes d'eau, des feuilles sèches enroulées, des flocons de peluche blanchâtre, venus on ne sait d'où ; le soleil, en traversant les fourrés, avait des sourires caressants, d'une grâce infinie, une façon drôle de danser entre les tiges vertes des gentianes où le grésil avait mis des scintillations, tout une joaillerie aux reflets irisés, et dans les fonds les jolis ruisselets déjà crispés par le verglas miroitaient, renvoyant en tout petit, tout petit, les hautes silhouettes élancées des vieux arbres, dessinées très légèrement, comme à l'encre de Chine.

— Une belle journée, une belle journée ! répétait l'oncle Deridder en suivant des yeux le rayon de soleil qui descendait à l'horizon, — eh ! eh ! il n'y a pas à dire, ça pique le nez, ce vent-là ! Tu as froid, Charlot ?

Le petit ramassait des feuilles par brassées, fourrait des faînes dans ses poches tant qu'il pouvait, cueillait les rares stellaires, à moitié gelées, qui fleurissaient encore les touffes d'herbe, au pied des arbres :

Oh ! non, non, il n'avait pas froid. C'était joliment bon de courir comme cela !

A la lisière du bois, vers Hoeylaert, on entrait en plein champ, dans le grand jour. La campagne était silencieuse : aux champs, à peine quelques paysans s'occupaient à récolter les derniers navets ; les terres labourées s'étendaient vides, plates, coupées de sillons uniformes, sans la moindre verdure et bordées de hauts talus.

L'homme et l'enfant s'en allaient d'une allure accélérée, éprouvant comme une impression de soulagement qu'ils ne s'expliquaient pas, à sentir, après l'atmosphère résineuse et humide, un peu étouffée, des sentes profondes, ce crâne vent sec et coupant du ciel ouvert.

— Ah ! sapristi, comme le pays me va ! répétait M. Deridder, ça m'ennuierait, réellement, de ne pas trouver ce qu'il nous faut, dans les environs...

Digitized by Google

Et il contemplait les premiers toits rouges du village, d'un air de convoitise.

— Là, nous voici à Hoeylaert, disait-il au petit garçon ; — c'est mon rêve de demeurer dans ce trou perdu ! Tu vois les grands sureaux, devant cette maison, à droite ?... Crois-tu que ce soit assez gentil, assez primitif, assez vraiment champêtre ! C'est presque une habitation de paysan : on y entre par une porte à claire-voie, il n'y a qu'un seul étage ; le jardin est clos de haies, les parterres sont en friche, les cuisines prennent jour par des soupiraux, le toit est couvert de tuiles,... ça vaut peut-être trois cents francs de loyer par an... et encore ! Eh bien ! ça me suffirait, je n'en demande pas davantage. On fait grimper du chèvre feuille et des gobéas au long des façades, on tend des rideaux blancs devant les fenêtres, on badigeonne les plafonds, on remet des papiers neufs partout, de ces petits papiers clairs, semés de fleurettes, qui ne coûtent rien et, tout de suite, la cahute change d'aspect, prend une mine riante et proprette. Ah ! si ta tante voulait !... Moi, je te le jure, je me sens disposé à signer un bail à perpétuité, à m'engager à vivre là !

Appuyé contre la clôture, il mesurait des yeux l'étendue du jardin, évaluait, d'une manière approximative, les frais de réparation indispensables, parlait de tripoter lui-même, de cultiver les primeurs... Ce nouveau caprice se clouait solidement dans sa caboche hurluberlue, y prenait corps, s'y imposait en maître. — « Les plaisirs rustiques !... les distractions champêtres !... une toquade de bergeries..., un plongeon en plein dans la pastorale ! »

La tranquille félicité que promettait une telle existence allait à sa nature frivole et légère, préoccupée seulement de petites choses, arrêtée aux infinitésimes ; pour lui, cette effroyable chute de la fabrique n'était, au fond, qu'un soulagement, la conclusion logique et fatale d'un état impossible qui le fatiguait, lui causait de la tablature, le dérangeait trop souvent de ses habitudes de flânerie. Maintenant, il voulait le repos à tout prix ; ses soixante ans ne l'avaient-ils pas bien gagné ? Le repos et un coin au bon soleil, rien de plus.

Digitized by Google

Il s'animait, il se frottait les mains ; derrière les touffes noires des sureaux, la petite maison lui faisait des coquetteries, lui souriait. Il croyait y être déjà,... il arrangeait l'avenir, tirait des plans.

— Comme on serait heureux là-dedans, mais comme on serait heureux !

Enfin, s'arrachant à sa contemplation, avec un soupir de regret, il secoua Majesté par la manche :

— Allons-nous-en ; viens chez Mie Nods, c'est là, en face. Et tandis qu'il montait l'escalier de pierres de l'auberge, malgré lui, il se retourna encore, il embrassa d'un coup d'œil l'ensemble de la petite propriété :

— Pas beau, pas beau, non certes, murmura-t-il, mais suffisant... tout ce qu'il faut !

Mie Nods les accueillit assez mal : « Elle n'avait rien de préparé : il faudrait se contenter d'un morceau de veau froid avec de la salade. C'était ridicule d'arriver comme cela en plein hiver, un jour de semaine, sans prévenir !... Elle les souhaitait au diable. »

Cependant, la belle humeur inaltérable de M. Deridder la calma un peu.

— A la fortune du pot ! à la fortune du pot, Mieke ! répétait-il de son air bonhomme, un sourire tout rond épanoui sur les lèvres.

Elle tira de son armoire des œufs frais, un pain blanc, un fromage de Hollande, et finit par dire d'une voix bourrue « qu'il y aurait peut-être bien une assiette de riz au lait, pour le petit ».

Elle les fit entrer dans la salle basse, dont elle ouvrit les volets, et elle alluma un grand feu.

Midi sonnant trouva l'oncle et le neveu installés devant une fin de déjeuner des plus convenables : Mie Nods avait mis les petits plats dans les grands. Et elle allait et venait, par la chambre, époussetait les choses, machinalement, du coin de son tablier, apportait du café, des carrés de tarte, demandait au petit si c'était bon, ce qu'elle lui avait donné ; tout cela très cordialement, de sa façon rude.

Digitized by Google

Au dehors, le vent secouait les arbres, secs et nus dans leur écorce, un doux rayon de soleil mettait des barres d'or pâle au milieu du chemin, une poule gloussait du fond d'une haie d'aubépine ; loin, au cœur du village, la cloche de l'église sonnait l'angelus, amenait dans l'air, très pur, son mince tintement clairet, comme fêlé ; et, tout en fumant un cigare, M. Deridder, derrière les rideaux de mousseline à pois, s'enivrait de sa petite maison.

A l'autre bout de la chambre, Majesté, assis sur un tabouret de bois, au coin du feu, jouissait, était content. Tout près de lui, l'horloge, une vieille horloge à balancier, disait tic, tac, tic, tac, gravement; les bûches du foyer faisaient un bruit gai en éclatant sous les baisers de la flamme, les arabesques de sable, qui décoraient le carreau rouge de la salle à manger, avaient des complications surprenantes, qu'il n'avait vues nulle part ailleurs et, dans le papier de tenture fond gris, certain personnage vêtu de rouge vif, qui y revenait des milliers de fois, l'éblouissait, lui paraissait d'une élégance incomparable.

Une odeur musquée de lait encore tiède venait des étables, mêlée aux émanations fortes des fumiers et des engrais, aux effluves de la terre en travail, de la sève qui bouillonne sourdement, en toute saison ; le petit était bien dans cette robuste haleine de la campagne : il sentait là quelque chose qui l'engourdissait, le délassait, le déchargeait même de la fatigue de penser, le rendait comme inconscient, et il trouvait cela très bon, de laisser son pauvre petit cervelet d'oiseau s'endormir, s'abandonner dans cet anéantissement plein de béatitude.

Maintenant, Mieke Nods s'était mise à table, à côté de M. Deridder, et tous les deux s'entretenaient du village, des gens qui l'habitaient, du prix des denrées;... Majesté n'y faisait pas attention, il les oubliait : ses yeux se perdaient dans la contemplation de l'éternel petit personnage rouge vif, si singulièrement campé, dans son papier fond gris.

— Croirais-tu que, tout justement, la maisonnette d'en face soit à louer? s'exclama M. Deridder, en lui mettant la main sur l'épaule.

Digitized by Google

Il sursauta :

— La maison d'en face ?... Ah ! oui, celle où on allait demeurer...

Sa pensée s'acheva dans un adorable sourire ; il s'était levé, il suivit son oncle. M. Deridder était tout feu, tout flammes, tout ardeur :

La maison, cette maison qu'il rêvait, se trouvait libre, ainsi, à point nommé ; quel hasard incroyable !

On retraversa le petit chemin, on poussa la porte à claire-voie, on pénétra enfin dans cette bienheureuse maison. Une fois là, M. Deridder parcourut les chambres, levant les volets, ouvrant les fenêtres, passant la main sous les cheminées, pour sentir le tirant, cognant les murs, afin d'en reconnaître l'épaisseur. — C'était ce qu'il voulait, à la lettre, absolument !

Au jardin, il se mit à dérouler ses projets : une suite de transformations qui n'en finissait pas, et, lorsque la vieille femme, qui avait la garde de l'habitation, lui eut dit qu'on louerait pour un bail de trois années, à raison de deux cent soixante-quinze francs l'an, et que le locataire aurait, en plus, la jouissance d'un petit champ qui faisait suite au jardin et qui était propre à cultiver de la luzerne ou des pommes de terre :

— De la luzerne, c'est parfait ! s'écria-t-il ; nous prendrons une chèvre.

Il rayonnait ; il parcourait l'étroit jardin, à grandes enjambées, dans la bise froide qui faisait grincer lamentablement les girouettes du toit.

Il mettrait ses volières là, devant les fenêtres du rez-de-chaussée ; il ferait exhausser le terrain de huit centimètres, tout autour de la maison : on y sèmerait du réséda... et puis, il y aurait une pelouse, au milieu, et des massifs de pivoines, beaucoup de pivoines.

— Monsieur ne veut pas arrêter tout de suite ?... demanda la paysanne.

Alors seulement une ombre assombrit son front ; il répéta :

— Arrêter la maison ? Non, sapristi, pas encore ! Il faut que j'en parle à ma femme.

Digitized by Google

Le soir venait, on revint à Groenendael par la grand'route, que le ciel, très haut et très profond, inondait d'une lumière bleue, glacée. Le retour fut moins joyeux que le départ : l'enfant était fatigué, il traînait la jambe ; quand il fallut aller de la gare du Luxembourg au quai au Bois, ce fut très pénible ; M. Deridder songea un instant à prendre une voiture ; mais, la réflexion venant :

— Que dirait Tharsile ? murmura-t-il.

Il porta Majesté sur son épaule et, tout le long du chemin, il lui répétait :

— Surtout, tâche de ne pas t'endormir ; ta tante serait furieuse.

Le petit promit qu'il ne s'endormirait pas.

Avec l'atmosphère épaisse de la ville, l'odeur suffocante de la poussière et de la fumée, ce fourmillement vertigineux des centres commerçants, le souvenir de sa tante lui revenait. Elle lui apparaissait grave et sévère, toute droite dans le cadre étroit de ce triste bureau où sa vie coulait jour à jour, constamment la même. — Comment allait-elle le recevoir? Et, instinctivement, il enfonçait sous sa veste le gros bouquet de fleurs sauvages, rattachées par une herbe large comme un ruban, qu'il avait cueillies, une à une, dans l'idée de les lui offrir ; il se disait, revenu du songe qui le tenait depuis le matin :

— Oh ! non, non, je n'oserais jamais ; elle n'aimera pas cela.

Où donc avait-il l'idée lorsqu'il s'était imaginé que des fleurs seraient agréables à M^me^ Deridder? Il s'avouait fautif ; il comprenait qu'il n'aurait pas dû partir ainsi, sans lui demander la permission, et qu'elle allait le gronder.

Pauvre tante Tharsile ! Penser qu'elle était restée là, toute seule, dans cette froide ombre de la fabrique, courbée sur ses livres, tandis que lui, il était si heureux ! Son bon petit cœur se serrait,... il s'en voulait du plaisir qu'il avait pris.

La nuit était tombée tout à fait quand ils arrivèrent devant la savonnerie ; le lourd bâtiment se dressait, en une masse immobile, effrayante, au bord de l'eau, avec ses cheminées

Digitized by Google

irrégulières, semblables à des mâtures brisées, et ses larges façades noires où, seule, la fenêtre de Mme Deridder mettait une vacillante lueur.

— Voyons, tu es gaillard, j'espère? demanda M. Deridder, avant de laisser entrer Majesté chez sa tante.

— Oui, oui ; je ne dors pas, murmura l'enfant d'une voix mal assurée.

Dans la cour du centre, une longue file d'ouvriers se rangeait, allant des ateliers aux magasins ; Mme Deridder, assise à sa place accoutumée, derrière le guichet ouvert, faisait la paie.

— Ah ! diable, c'est samedi, murmura M. Deridder d'un air contrarié, nous ne l'aurons pas facile !

Il poussa son neveu devant lui et ils pénétrèrent tous les deux dans le petit bureau.

En entendant la porte tourner sur ses gonds, la vieille dame avait levé les yeux ; elle les baissa aussitôt, reprit ses comptes et ne s'occupa plus de son mari et de l'enfant. Sur la tablette extérieure du guichet, des piles d'argent et de gros sous étaient étalées, dans un bel ordre ; les ouvriers passèrent là, un à un ; ils disaient leur nom, le nombre d'heures de travail qu'ils avaient fourni, et elle, tout de suite, avançait la somme préparée à l'avance. Quand le dernier ouvrier fut parti, quand tous les tas d'argent eurent disparu, elle referma le guichet.

M. Deridder, assis au coin de la cheminée, s'occupait à tisonner le feu, répétant :

« — Que cette porte béante durant des heures amenait un froid dangereux dans l'appartement et qu'on finirait par attraper des névralgies à rester ainsi au milieu du courant d'air. »

Elle lui demanda d'où il venait et où il avait emmené le petit comme cela, toute une journée. Alors lui, s'animant :

— Ah ! ma chère, un pays délicieux, une petite maison,... non, vous ne pouvez pas vous faire idée de cela ! Quelque chose de complet, de compris, de réussi ! Aucun luxe, évidemment,... ce n'est pas du luxe qu'il nous faut, d'ailleurs ; ni clinquant, ni fioritures : une honnête et modeste habitation bourgeoise,... et pour rien, pour rien, Tharsile ! Deux

Digitized by Google

cent soixante-quinze francs ; aucun impôt, aucune charge... cinquante mètres de bonne terre labourable, derrière la maison : de quoi récolter plein un grenier de fourrage...

— Et, où cela ?

— A Hoeylaert.

Elle dit lentement, en le toisant d'un air de pitié :

— Vous êtes fou !

Et, changeant de ton, avec une irritation croissante :

— Dites-moi : de quoi donc comptez-vous vivre, là-bas, au milieu des champs ? Vous parlez comme si nous avions des rentes, comme s'il ne s'agissait que d'arranger notre existence aussi confortablement que possible. Malheureusement, nous n'en sommes pas là, vous le savez bien ! Sortis d'ici, la lutte recommence, plus petite, plus mesquine, plus écœurante,... forcée, puisqu'il s'agit du pain de chaque jour, puisqu'il ne nous reste rien...

— Mais votre petite dot, Tharsile, votre part, à vous?

Elle s'était levée; ses yeux eurent un éclair de dignité superbe ; d'un mot, elle foudroya son mari :

— Ma dot! Et vous croyez que j'aurais gardé un sou quand l'honneur de la maison était en cause? Ma dot y a passé, avec le reste. Vous ne saviez pas cela?

Il ne le savait pas ; il ignorait tout de ses affaires. Il courba la tête, il eut un geste de découragement.

— Ah! ce n'était pourtant pas avoir bien de l'exigence, murmura-t-il, pensant à sa petite maison de campagne, qui s'écroulait là-bas, engloutissant tous ses rêves.

Il ne lui demanda pas ce qu'elle comptait faire, ni quels étaient ses projets, à elle ; il sentait bien que, quoi qu'il pût arriver, elle le tirerait de peine et prendrait la plus lourde charge pour elle ; il se contenta de répéter :

« — Qu'il était un homme fini ; qu'il avait soixante ans passés, l'âge d'être tranquille, et qu'il n'était plus bon à rien, rien, rien... »

Elle l'interrompit et, montrant l'enfant :

— Ne le dites pas, fit-elle, par respect pour vous-même, ne le dites pas.

Digitized by Google

Debout contre le pupitre de sa tante, le petit les examinait : son regard allait de la bonne tête nulle et poupine du mari à la face tirée, vieillie, ravagée de la femme, où les longues années de travail avaient mis leur sceau en grands coups de sabre qui disaient l'inquiétude énervante des veilles d'échéance, la fatigue des heures grises passées là, appuyée à cette même planche dont ses coudes avaient usé le bois; la préoccupation des nuits sans sommeil et aussi, la douleur, l'humiliation de la défaite finale, cette rage atroce du lutteur terrassé qui sent la revanche impossible, l'ennemi hors d'atteinte et invulnérable. Avec cette netteté de coup d'œil des enfants, il voyait bien la différence, il comprenait; et tout ce qui était en lui de sentiments exquis, de jeune enthousiasme allait à sa tante. Le cri fou, gros de naïveté, de cette énergie en révolte mettant son espoir aux pieds de ses sept ans lui revenait : « Rachète la fabrique, petit ! »

Oui, oui, oui, racheter la fabrique ! Sa douce petite âme, confiante et entraînée, tendait à cela maintenant, se haussait, voulait se rendre compte... et il avait un remords en pensant à ses heures insouciantes du matin, à ces heures de puérilité et d'enfance où il se croyait un tout petit garçon. Il n'avait pas le droit de se laisser aller ainsi ; il s'était juré de racheter la fabrique, il voulait travailler, il le devait; il voulait enlever à sa tante cette expression d'âpre dédain qu'il lui voyait toujours.

Et, détachant une à une les fleurs de son bouquet, déjà pâlies et tout affaissées, asphyxiées, bien sûr, par les mauvais miasmes de la ville, lentement, il les jeta au feu.

Est-ce qu'un travailleur résolu, poussé vers une tâche sérieuse et grave, s'arrête à de pareilles niaiseries ?

V

Dans les quartiers commerçants, le dimanche a une physionomie spéciale, un silence à part; quelque chose de reposé et de satisfait s'en dégage, plane dans l'air, rappelant ce bon soupir de soulagement des travailleurs qui ont accompli

Digitized by Google

leur tâche. L'outil, délaissé pour un jour, demeure sur l'établi ; l'atelier est désert, la machine à vapeur, immobile et comme lasse ; le feu, cet ardent brasier souterrain qui, toute la semaine, envoie des bouffées de flammes, en haut, par les cheminées, chôme, s'éteint ; à peine si quelques étincelles couvent encore dans les cendres ; la cloche, sous son toit de zinc, se tait.

Majesté aimait ce grand silence de la fabrique ; il s'y glissait, le dimanche, tout seul, et il y restait des heures, s'amusant beaucoup à ranger les « déchets », les briques mal venues, manquées à la presse, et à en faire des tas. Les pains de savon marbré, qu'on vend au poids, lui servaient de matériaux pour des villes entières, qu'il construisait :

— C'est du marbre ! disait-il.

Et le temps passait ; le petit, perdu dans les immenses salles sombres, était tour à tour *Robinson Crusoé* ou *Ali-Baba* ; sa mince voix enfantine passait sous les toitures goudronnées, y produisant un étrange déchirement : Ali-Baba était poursuivi par les quarante voleurs, et il criait : — « A l'aide ! » ou bien, c'était Robinson, que son serviteur Vendredi appelait : — « Monsieur Robinson, Monsieur Robinson ! » Le soleil disparaissait à l'angle des cours ; peu à peu la nuit venait, jetant de longues ombres grimaçantes du haut en bas des murs, peuplant le vide d'une quantité d'êtres remuants et saugrenus. Alors, Ali-Baba-Robinson, pris de peur, laissant là ses palais de marbre, ses cavernes de porphyre et ses îles désertes, reculait, gagnait la porte, avec un léger frisson qui lui courait entre les deux épaules, un tremblement de ses petites jambes, et chantant à tue-tête. Ces terreurs périodiques et répétées ne refroidissaient pas son amour ; au contraire, elles y ajoutaient je ne sais quel montant, quelle émotion à la fois délicieuse et aiguë qui l'attirait à cette solitude, à ce lourd silence à peine rompu, d'heure en heure, par le bruit du vent faisant le sabbat par les hautes cheminées, ou d'une souris dérangeant les montagnes de petites boîtes en carton dans les ateliers de pliage. Il lui semblait que la fabrique était mieux à lui, qu'il la possédait

Digitized by Google

mieux tout entière, ainsi désestée et immobile. Les jours de semaine, les ouvriers gênaient un peu ses contemplations et ses jeux; le dimanche, il s'y sentait roi.

Oh! cette fabrique, de quelle religieuse adoration il s'était pris pour elle! Et quelle douleur lorsqu'il eut bien compris qu'il allait falloir la quitter, qu'on s'en irait, qu'on la laisserait à d'autres!

La maisonnette d'Hoeylaert perdait son prestige; il n'en voulait pas, il lui gardait même rancune de l'avoir ainsi retenu et captivé... Comment avait-il pu songer à abandonner la fabrique, et dans un pareil moment?...

Le Majesté des fleurs et des oiseaux, des candeurs bêtasses et des extases futiles se trouvait tout à coup transformé en un Majesté réfléchi et très fort, bien au fait de la situation et comprenant à quoi il s'était engagé.

Et si vous l'aviez vu, le lendemain de la fugue à la campagne, si vous l'aviez vu se lever, tout seul, dans sa petite chambre encore noyée d'ombre, de cette ombre, particulièrement maussade, des jours de neige, retenant les larmes que le froid lui envoyait aux yeux; si vous l'aviez vu descendre le vieil escalier vermoulu qui craquait sous ses pas, à chaque marche, et arriver dans le vestibule d'une allure digne et convaincue de Messie, de petit homme déterminé et plein de résolution!

Il traversa les grandes cours, glacées dans leur calme du dimanche et où la neige mettait déjà comme une fine poussière de diamant qui encadrait chaque pavé d'une bordure étincelante. Avec une grosse émotion, il entra à la fabrique.

Là, il s'assit sur une cuve renversée et, son front dans ses mains, il songea.

La veille, pendant que sa tante parlait, tout un sourd travail s'était opéré dans sa petite cervelle; les mots de la vieille dame :

« — Tâche de racheter la fabrique! » y étaient entrés très profondément.

Oh! oui, relever la fabrique!... Combien Majesté eût voulu

Digitized by Google

pouvoir le faire, combien il souffrait de se sentir si petit, si impuissant devant ce grand désastre!

Autour de lui, les choses avaient une mine grave, un air chagrin et malheureux qui le désespérait; on eût dit que le terrible colosse pleurait et, répétant à l'enfant ces mêmes mots de travail et de devoir, le suppliait de se mettre à l'œuvre bien vite, de l'aider, de ne pas le laisser tomber ainsi, comme un soldat blessé à mort avant la bataille.

Et il ne savait plus bien : Mme Deridder avait parlé de lutte à soutenir, d'initiative à prendre, de petits garçons qui usaient leurs vêtements et, par cela même, promettaient d'être des héros plus tard... C'était un embrouillamini dans ses pensées, une vraie débandade des idées qu'il s'était faites, lui; et, au milieu du cahos, il cherchait, il cherchait obstinément le moyen de sauver la fabrique. — Qu'est-ce qu'un petit enfant comme lui pouvait tenter pour cela?

Il promenait ses doux yeux d'innocent tout autour de lui avec angoisse, espérant presque que la machine à vapeur, droite et impassible dans son coin, allait parler, lui indiquer comment il devait s'y prendre.

Mais la machine à vapeur resta muette... Tout se taisait dans les énormes bâtiments pleins d'ombre; et, lui, entendait distinctement, à son oreille, la voix de la maison, du colosse aimé qui pleurait, répétant :

— Rachète la fabrique, Majesté!

Ce fut un triste dimanche, ce dimanche-là : ni Ali-Baba, ni Robinson n'étaient en train, et les gros blocs de marbre restèrent étendus sur les comptoirs, sans qu'aucun architecte pensât seulement à les utiliser.

Le temps des jeux était passé; le petit avait bien d'autres préoccupations maintenant!

Et, grelottant dans ces salles mal closes, où la bise sifflait lugubrement, ayant la crainte d'il ne savait quoi de pénible et de douloureux qui se préparait, il resta là, à interroger les choses, ces amis familiers qui le regardaient et qui ne lui répondaient pas.

Avec cette justesse d'observation des enfants que le mal-

Digitized by Google

heur a frappés souvent, il pressentait la ruine, la débâcle, un affreux et cruel écroulement de ce qui était son existence depuis bientôt trois mois, et, au bout de cela, il voyait de longs jours mornes, une séparation peut-être,... toutes sortes de changements.

La promenade de la veille, cette débauche d'air pur et de clarté s'effaçait, n'existait plus; seul, le souvenir de la grande colère où s'était mise sa tante, deux jours auparavant, montait de sa mémoire. Il y a, chez la jeunesse et l'enfance, un besoin de se passionner, une spontanéité d'élan que le moindre choc réveille : toute la malléable et passive nature du petit se prenait d'admiration pour Mme Deridder. Dans le ton cassant, presque brutal de la vieille dame, dans ce furieux emportement qui l'avait rejeté, lui, le sensible et le délicat, tout au fond du bureau, épouvanté, frissonnant, les oreilles bourdonnantes, dans le cri suprême de cette énergie vaincue où passait je ne sais quoi de désespéré, de révolté et d'impuissant, comme le sinistre « lâchez tout! » du capitaine, devant la détresse imminente de son bâtiment, il avait saisi une note navrée, émue, un de ces désenchantements que rien ne consolera, quelque chose de profondément triste et de fort, tout à la fois. Et quand la tante Tharsile avait dit : « — Travaille, tâche de racheter la maison;... le jour où tu seras arrivé à cela, ce jour-là, je serai contente de toi! » un désir ardent de se mettre tout de suite à l'œuvre, d'user toutes ses petites forces à cette noble tâche s'était emparé de lui. — Oui, oui, oui, relever la fabrique!

A cette pensée, une lueur d'exaltation traversait ses yeux; pâle et contemplant le colosse stupéfié et froid comme un corps sans âme, une énorme carcasse désorganisée, il semblait lui promettre, lui jurer solennellement qu'il le sauverait.

La matinée s'avançait; une petite neige fine et craquante tourbillonnait aux vitres de la toiture, s'y amoncelant, y mettant un lourd voile floconneux, d'un blanc terne, qui noyait l'atelier de parfumerie dans une ombre mélancolique; pas un bruit ne venait : on eût dit que, sous cette feuille épaisse

Digitized by Google

d'ouate que la neige tendait partout, les cours, la maison, même les quais s'étaient endormis. Les dents de Majesté claquaient; au fond de ses poches, ses pauvres mains demeuraient gourdes, gelées; il ne bougeait pas, il ne sentait ni la faim, ni le froid; une idée fixe le tenait : il cherchait, dans les métiers d'enfants, lequel il pourrait bien adopter,... comment il pourrait faire pour gagner de l'argent et racheter la fabrique.

VI

— Je veux être ramoneur, monsieur.

— Ramoneur?

Et Majesté, très sérieusement, répéta :

— Oui, ramoneur.

Alors, un grand rire s'éleva dans la boutique de maître Jan Dott; tous les visages noirs apparaissaient, les uns après les autres, égayés, montrant des rangées de dents éblouissantes sous la suie :

— Ramoneur, cet enfant-là ?

Eh! oui, Majesté voulait être ramoneur; il y tenait : parmi les rares métiers possibles à son âge, celui-là le séduisait particulièrement... Ramoneur : on travaillait au moins, et ferme, on risquait sa peau, on déchirait ses culottes, on se salissait les mains : l'idéal de la tante Tharsile ! Et si, de cette façon-là, on ne prouvait pas que c'était autre chose que du jus de carotte qu'on avait dans les veines, dam !... le petit donnait sa langue aux chiens.

Il avait décidé cela, au fond de sa tête : il serait ramoneur, il gagnerait de l'argent et, après, il rachèterait la fabrique.

Le matin, au jour levant, sans prévenir personne, il se glissa hors de la maison, seul, dans la brume longeant les quais sans tourner la tête, sans hésiter, il alla droit place du Béguinage, chez maître Dott, dont il connaissait la maison, et, tout de suite, d'un air gaillard :

— Je veux être ramoneur, monsieur.

Pendant un moment, ce fut une hilarité générale chez le

Digitized by Google

fumiste : on trouvait si étrange le désir de ce petit bonhomme fluet et pâlot, joli comme une fille et qui venait là, très résolu, montrant un entêtement endiablé, une volonté de fer, répétant, à toutes les remontrances du patron :

— Il faut que je gagne ma vie !

Alors, maître Dott, qui n'était pas bête, croyant à un caprice, à une fantaisie passagère et pensant, au surplus, que le gamin se dégoûterait bien assez tôt, dit, avec un grand sérieux :

— C'est convenu, je t'engage.

Puis, se ravisant :

— Mais tu vas salir tes habits...

Majesté eut un beau geste d'insouciance :

— Ça ne fait rien !

Dans sa pensée, il revoyait, là-bas, loin au delà des ponts, la savonnerie relevée et solide, noire de monde, fourmillante de vie, vomissant du feu par toutes ses cheminées, avec ses chaudières pleines d'oléate de soude en ébullition, de pâtes incolores, onctueuses et moussantes comme des crêmes fouettées, ses séchoirs chargés de marchandise jusqu'au faîte, ses ateliers de parfumerie, où des ouvrières, l'air affairées, pliaient, pliaient sans cesse les briques de savons fins dans des papiers vert clair. Le colosse n'avait plus sa mine rébarbative et fâchée : il souriait, il remerciait l'enfant de l'avoir sauvé. Car il était sauvé, sauvé et encore grandi... Majesté avait gagné beaucoup d'argent; il avait racheté la fabrique !

Et, tout en caressant cette chimère, il suivait son camarade, un vigoureux ramoneur de dix-huit à vingt ans, à qui on l'avait confié.

Je ne vous raconterai pas la journée du petit garçon : elle fut agitée et laborieuse ; il travailla, il travailla de toutes ses forces, se prenant très au sérieux, se déchirant et se roulant dans la suie de la meilleure foi du monde. Le soir, pour payer ses services, maître Jan Dott lui donna quatre sous.

Oh ! ces quatre sous, ces premiers quatre sous gagnés... quelle bonne petite musique ils chantaient au fond de la poche de Majesté !

Digitized by Google

— C'était donc vrai, tout de même, il rachèterait la fabrique?

Quatre sous, pensez donc!

Il y a loin de la place du Béguinage aux quais; le petit courait par les étroites rues tortueuses, avec le vent en pleine figure, des pincées de neige fine qui lui battaient les tempes, sans regarder en arrière, heureux comme un roi à qui tout ce coin du vieux Bruxelles aurait appartenu.

Mme Derrider, assez inquiète, l'attendait devant la porte; lorsqu'elle le vit arriver, tout noir de suie, les vêtements en loques, des égratignures aux mains, elle ne put retenir un cri d'effroi:

— D'où viens-tu? fit-elle, en le traînant au magasin dans la grande clarté.

— Oh! ma tante, j'ai gagné de l'argent... Je rachèterai la maison, vous verrez.

Et, d'un mouvement glorieux, il prit ses quatre sous dans sa poche et il les lui donna.

Le front de la tante s'était éclairci, sa bouche n'avait plus ce pli de raillerie immuable et farouche; elle contemplait l'enfant, les yeux dans ses yeux, tout au fond, comme si elle eût voulu fouiller cette petite âme hésitante, voir au vrai ce qu'il y avait dedans.

Et, tandis qu'il lui racontait son escapade, elle l'écoutait attentivement, lui tenant la main, recueillie et pensive, sans l'interrompre. « Est-ce qu'il l'aurait comprise, enfin! »

— Dites, ma tante, ça coûterait très cher de racheter la fabrique? demanda le petit en terminant.

Elle eut un fugitif sourire; sa main serra plus fort celle de Majesté; elle dit d'un ton convaincu, gravement:

— Oui, très cher; mais sois tranquille, tu y viendras.

Or, ce Majesté, si plein d'intentions courageuses et de projets considérables, était un tout petit enfant, en somme; il s'était beaucoup fatigué et il n'en pouvait plus: elle monta le coucher, elle le dés'habilla elle-même, lava les égratignures et les bosses et, quand elle le vit dans son petit lit, la tête sur l'oreiller, le regard vague, avec encore quelques

Digitized by Google

éclaboussures de suie égarées à la pointe de ses cheveux blonds, joli comme une fleur :

— Ah ! tu ne seras jamais qu'une poule mouillée ! dit-elle d'une voix attendrie, presque câline.

Et lui, tout prêt à s'endormir, tournant la tête contre le mur, les yeux clos, un sourire divin sur les lèvres, s'écria :

— Majesté, sois un homme !

MARGUERITE VAN DE WIELE.

Digitized by Google

L'ÉPARGNE EN BELGIQUE.

LA CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE & DE RETRAITE.

Le dernier rapport de la Caisse générale d'épargne et de retraite, sous la garantie de l'Etat, vient d'être publié; il comprend les opérations de 1880. Contrairement aux documents du même genre concernant un service public et se rattachant à l'année « brillante » du cinquantenaire, ce rapport est excessivement sobre de réflexions et de commentaires. A peine quelques pages d'entrée en matière, aucune péroraison. Ce n'est pas, pourtant, que la matière fît défaut. Depuis quinze ans qu'elle fonctionne, la Caisse d'épargne a vu le plus sérieux succès couronner ses efforts. Une série d'intelligentes mesures lui a fait étendre partout ses rameaux et, grâce au concours de ses succursales, des agences de la Banque nationale, des bureaux de poste, des receveurs de contributions, il n'est pour ainsi dire pas de localité, si reculée qu'elle puisse être, qui n'ait été rattachée à cette précieuse institution. L'industrie, le commerce, l'agriculture ont ressenti le contre-coup de tous les évènements survenus chez nous et, au dehors, elles ont subi les atteintes d'une crise sans précédent comme durée et comme intensité; la Caisse d'épargne n'a pas discontinué de marcher de l'avant, de voir sa popularité s'accroître et le chiffre de ses dépôts s'élever progressivement jusqu'à 147,535,281 fr. 13 c. au 31 juillet dernier. Et non seulement la Caisse a pu servir à tous ces dépôts un intérêt annuel de 3 p. c., elle a, de plus, réparti entre ses affiliés, en 1871, en 1876 et cette année, une prime portant respectivement à 3.90 p. c. pendant les deux premières périodes quinquennales, à 3.40 p. c. pendant la dernière, le taux de cet intérêt annuel; enfin, elle a un

Digitized by Google

fonds de réserve de 3,774,739 fr. 69 c. Une telle situation est certes satisfaisante entre toutes et elle eût justifié l'expression d'un sentiment bien légitime de contentement et de fierté. M. Léon Cans, qui dirige la Caisse depuis sa fondation, qui s'est vraiment voué à elle tout entier, en a jugé autrement. On nous permettra de penser que, comme toujours, il a fait preuve d'une trop grande modestie.

I

On connaît les origines de la Caisse. Jusqu'en 1860, les caisses d'épargne étaient le fruit de la seule initiative des particuliers ou des communes, de quelques commissions des hospices aussi, et toutes ne se sont pas encore fusionnées avec l'établissement dont nous nous occupons [1]. Cette organisation ne laissait pas de présenter des dangers. La tourmente de 1848 avait déjà contraint l'État à accorder sa garantie à plusieurs caisses pour arrêter les retraits qui les eussent ruinées; mais l'expérience n'avait guère profité. En 1854, M. Mercier, alors Ministre des finances, déclarait au Sénat que tout était pour le mieux. M. Frère-Orban ne partagea pas cette opinion; il déposa en 1859 un projet de loi qui, durant six ans, resta pendant devant le Parlement. Adopté en 1862 par la Chambre des représentants, il ne le fut par le Sénat qu'en 1864 et la loi date du 16 mars 1865. La com-

[1]

Société générale . . .	18,381 livrets, avec fr.		14,134,563 15
Banque liégeoise . .	8,300	—	3,963,737 66
Vieille-Montagne. . .	730	—	843,001 40
Banque de Huy . . .	401	—	102,084 25
Ville de Malines . . .	3,097	—	1,964,396 98
Ville de Nivelles . . .	2,342	—	3,849,854 82
Ville d'Alost	43	—	37,371 77
Ville de Tournai. . .	7,694	—	3,696,153 16
Ensemble. . .	40,988	—	28,591,163 19

Il existe encore nombre d'autres caisses particulières, comme celle de la Banque populaire de Namur, qui ne communiquent pas leur situation au gouvernement et dont les résultats ne sont point consignés à l'*Annuaire statistique*.

Digitized by Google

binaison de M. Frère-Orban, l'intervention du gouvernement, avait effrayé maint député et sénateur, et même, au Sénat, la politique s'était introduite dans le débat, le projet avait été voté gauche contre droite. Toutes les appréhensions éprouvées alors sont à présent bien dissipées. Le *leader* de l'opposition à la Chambre, M. Tack, siège dans le conseil d'administration de la Caisse sans considérer certainement comme trop lourde la responsabilité qu'il a assumée ainsi. Le baron T'Kint de Naeyer et le vicomte Vilain XIIII, opposés aussi au projet, ont figuré, de leur côté, dès le principe, dans le conseil général.

A la Caisse d'épargne proprement dite a été annexée, en 1866, la caisse de retraite instituée en 1850 par le cabinet Rogier pour satisfaire, entre autres, à l'article 6 du programme du Congrès libéral de 1846.

La Caisse a son siège à Bruxelles; elle est gérée par un conseil général de vingt-quatre membres, présidé par S. A. R. Mgr le Comte de Flandre, un conseil d'administration de sept membres et un directeur général, tous nommés pour six ans, rééligibles et pouvant être révoqués par le Roi. L'établissement est placé sous la surveillance du Ministre des finances; il doit supporter ses frais d'administration, couverts, en ce qui concerne la Caisse d'épargne, par un prélèvement sur les bénéfices; en ce qui concerne la Caisse de retraite, par un tantième ajouté au prix d'achat des rentes. Les versements et les remboursements s'effectuent dans tous les bureaux ouverts à l'épargne et il est défendu aux agents ou employés de donner des renseignements aux personnes étrangères sur les opérations des déposants; tous les actes et pièces sont délivrés gratis et exempts des droits de timbre, d'enregistrement et de greffe; les déposants correspondent avec l'administration en franchise de port.

Le déposant qui fait un premier versement reçoit gratuitement, pour lui servir de titre, un livret numéroté portant ses nom et prénoms, ainsi que le lieu de son domicile; il appose sa signature sur le registre matricule, afin que ses quittances, en cas de remboursement, puissent être confron-

Digitized by Google

tées avec ce spécimen. Toute opération exige la production du livret; la restitution de celui-ci vaut décharge pour la Caisse. Les versements sont productifs d'intérêt à compter du 1er ou du 16 du mois qui suit immédiatement le dépôt; le minimum de versement est de un franc; il n'y a pas de maximum. Les intérêts acquis au 31 décembre de chaque année sont ajoutés au capital et deviennent, dès le lendemain, productifs d'intérêt; l'intérêt cesse de courir le 1er ou le 16 du mois qui précède le remboursement. Le retrait des fonds peut avoir lieu sans avis préalable si la somme réclamée n'excède pas 100 francs. Le préavis est de quinze jours quand cette somme est de moins de 500 francs, d'un mois quand elle est de moins de 1,000 francs, de deux mois quand elle est de moins de 3,000 francs, de six mois quand elle dépasse ce chiffre. Toutefois, les délais peuvent être et sont presque toujours abrégés par le conseil d'administration. Lorsque les déposants en font la demande, les fonds déposés sont, par un simple transfert, appliqués à l'acquisition de rentes viagères à charge de la Caisse de retraite, ou convertis en fonds publics belges au cours du jour de la Bourse de Bruxelles. Dans ce dernier cas, les déposants pour lesquels les achats sont opérés reçoivent, à leur choix, soit des titres au porteur, soit une inscription nominative au grand livre de la dette publique ou un carnet de rentes équivalant à une inscription au grand livre. Tous les cinq ans, le gouvernement peut décider qu'une portion du fonds de réserve sera répartie entre les livrets existants depuis un an au moins, au marc le franc des intérêts bonifiés pendant les cinq dernières années.

Cette organisation de la Caisse d'épargne est parfaitement conçue, et l'on comprend qu'elle ait servi de modèle pour la création d'établissements analogues à l'étranger, la Caisse italienne, entre autres. La Caisse de retraite n'a pas un mécanisme inférieur.

Toute personne âgée de dix-huit ans au moins peut y faire des versements, soit pour son compte, soit au nom de tiers âgés de dix ans au moins, pour l'acquisition de rentes immé-

Digitized by Google

diates ou différées, avec ou sans réserve du capital au décès de l'assuré. Il est remis gratuitement à celui-ci un livret dans lequel sont inscrits les versements qu'il fait, les rentes qu'il acquiert et les arrérages qu'il reçoit. Toute rente est personnelle à celui au nom duquel elle est inscrite ; mention de l'entrée en jouissance et de la réserve du capital doit être faite au moment du versement. Les rentes afférentes à chaque versement s'acquièrent d'après des tarifs réglés par arrêté royal. Le minimum des versements est de dix francs, celui des rentes de douze francs. L'entrée en jouissance de la rente ne peut être fixée qu'à partir de chaque année d'âge accomplie depuis cinquante jusqu'à soixante-cinq ans ; toutefois, l'assuré dont l'existence dépend de son travail et qui se trouve incapable de pourvoir à sa subsistance avant l'âge fixé, peut être admis à jouir immédiatement des rentes qu'il a acquises, mais réduites en proportion de son âge réel. En cas d'indigence, la Caisse pourvoit aux funérailles des assurés décédés postérieurement à l'entrée en jouissance de leur rente. Les rentes sont incessibles et insaisissables, elles ne sont payées qu'à ceux au profit de qui elles sont inscrites, soit mensuellement, soit trimestriellement, par la Caisse de Bruxelles ou les receveurs des contributions en province. Le bourgmestre de la commune où réside le rentier constate que l'acquit a été apposé en sa présence, et cette déclaration tient lieu de certificat de vie.

Passons aux résultats de la Caisse d'épargne. Nous avons dit plus haut qu'au 31 juillet dernier, les dépôts s'élevaient à 147,535,281 fr. 13 c. Le tableau ci-dessous indique comment on est arrivé à ce respectable total.

Il y avait :

Au 31 décembre	1865,	803	livrets, avec	529,632 fr.
—	1866,	6,016	—	5,729,262 —
—	1867,	18,032	—	15,055,431 —
—	1868,	39,861	—	19,209,744 —
—	1869,	47,784	—	24,238,026 —
—	1870,	52,346	—	25,927,997 —
—	1871,	57,131	—	27,516,580 —

Digitized by Google

Au 31 décembre	1872,	65,510 livrets, avec	34,651,964 fr.
—	1873,	77,035 —	41,161,460 —
—	1874,	92,192 —	45,108,410 —
—	1875,	106,312 —	53,631,368 —
—	1876,	122,773 —	73,948,088 —
—	1877,	147,838 —	92,020,474 —
—	1878,	160,733 —	104,864,785 —
—	1879,	167,718 —	118,489,841 —
—	1880,	190,939 —	136,149,599 —

Tous ces livrets et tous ces dépôts n'appartiennent pas, à proprement parler, à l'épargne. Pour lui procurer des sommes considérables et, par suite, augmenter ses bénéfices, le département des finances a fait transférer à la Caisse le service des paiements à faire aux communes, à valoir sur le fonds communal. A leur tour, en présence de la régularité de ce service, les départements de l'intérieur, de l'instruction publique et de la justice ont chargé la Caisse du paiement des subsides qu'ils allouent aux communes pour la voirie vicinale, les travaux d'assainissement, les constructions d'écoles, les avances de traitements aux instituteurs, enfin, de la gestion du fonds commun institué à la suite de la loi sur le domicile de secours. La loi sur la rémunération en matière de milice a également imposé une tâche nouvelle à la Caisse. Le maniement de fonds aussi considérables a naturellement entraîné, entre autres, la réduction des frais d'administration de la Caisse, répartis sur un plus grand nombre d'opérations. Ces frais étaient d'abord comptés à 1/2 p. c.; ils ont été réduits à 3/8 p. c.; ils viennent d'être fixés à 1/4 p. c., taux excessivement bas, qui prouve l'esprit d'ordre et d'économie régnant dans l'institution.

Au 31 décembre 1880, la petite épargne possédait, sur les 136,149,599 francs renseignés ci-dessus, 109,700,000 francs, et la classification des livrets donnait la proportion suivante :

Livrets.	Francs.	P. c.
75,518 de 1 à 20 francs, avec	481,676 65 =	39.5
34,434 de 20 à 100 francs, avec	1,660,084 58 =	18.0
46,721 de 100 à 500 francs, avec	11,729,536 58 =	24.5

Digitized by Google

Livrets.	Francs.	P. c.
11,571 de 500 à 1,000 francs, avec	7,949,578 28 =	6.1
15,211 de 1,000 à 3,000 francs, avec	25,314,785 25 =	8.0
7,484 au-dessus de 3,000 fr., avec	77,962,625 83 =	3.9

Les livrets dont le solde est inférieur à 100 francs forment donc environ les 3/5 des livrets existants; d'autre part, les versements inférieurs à 100 francs sont dans la proportion de 88 p. c. En somme, on peut dire que la clientèle de la Caisse est surtout formée d'artisans, de petits bourgeois, ainsi que se l'est proposé le législateur.

C'est surtout, on le voit, depuis 1870, date de l'ouverture des bureaux de poste aux opérations de l'épargne, que ces opérations ont pris de l'extension. Durant l'exercice 1880, 34 bureaux seulement sur 501 n'ont reçu aucun versement ni effectué aucun remboursement. L'arrêté du 1er octobre est venu donner des facilités nouvelles aux petits déposants. L'administration des postes remet gratuitement, par l'intermédiaire de tous ses bureaux et des facteurs ruraux en tournée, des formules sur lesquelles on peut coller des timbres de 2, 5 ou 10 centimes pour constituer, au moyen de ces valeurs, un versement d'un franc. Tout versement est constaté au moyen de coupons-reçus imprimés, collés dans les livrets; le montant des versements effectués en timbres-poste par une même personne ne peut excéder 10 francs par mois.

Nous avons dit que la Caisse opérait, pour compte des déposants, des achats de fonds publics belges au cours du jour de la Bourse de Bruxelles. On commence à profiter largement de cet avantage et il faut s'en réjouir. Au 31 octobre dernier, les carnets de rentes acquis de la sorte s'élevaient à 12 millions de francs, chiffre rond. Le rapport de la Caisse observe, à ce propos, qu'il est « incontestablement du plus haut intérêt pour l'État que les fonds représentatifs de la dette nationale soient aussi répandus que possible et en quelque sorte disséminés dans la masse de la population. Quand ce résultat sera acquis dans une large mesure, la tenue des cours présentera plus de stabilité, et en cas d'émission de

Digitized by Google

nouveaux emprunts, des participants en plus grand nombre pourront y concourir et en faciliter le succès dans les meilleures conditions. Le propriétaire d'une obligation de l'État est tout naturellement porté à prêter son appui aux défenseurs de l'ordre ». On ne saurait mieux dire, et il est aisé de comprendre à quel point est utile, pour le public de province, des petits villages, cette organisation, qui lui épargne tous les ennuis d'une acquisition directe à la Bourse. De ce côté encore, la Caisse a rendu d'immenses services en assurant aux capitaux modestes une sécurité parfois singulièrement rare dans certains centres, à la suite de catastrophes financières lamentables, et cela sans déplacements, sans frais, au prix de quelques formalités réduites à leur plus simple expression. La confiance publique n'a été que la juste récompense d'une gestion qui se modelait fidèlement sur celle du bon père de famille de l'Écriture.

II

Si satisfaisants que soient les progrès de la Caisse générale d'épargne, n'y a-t-il pas moyen de les rendre plus accentués encore ?

Il y a en Suisse un livret sur 5 habitants.

en Danemark	—	6	—
en Angleterre	—	9	—
en Suède	—	10	—
en France	—	13	—

En Belgique, il n'y en a qu'un sur 27, et, par conséquent, la situation peut notablement s'améliorer. Il y a de la marge avant d'arriver à la proportion suisse. Comment y parvenir ?

L'an passé, la Caisse a réuni dans une sorte de conférence les membres des comités de ses succursales, afin d'aviser aux mesures à prendre pour atteindre au but. Tout le monde y a été d'accord pour reconnaître que deux moyens s'imposent surtout : la création de comités de propagande à côté des bureaux de poste et l'extension de l'épargne scolaire. Jusqu'à présent, la première résolution ne paraît pas être sortie de

Digitized by Google

la période de préparation, elle semble même devoir rester sans suite; la seconde, d'une exécution plus facile pourtant, n'a pas fait non plus un grand pas. Du moins, nous n'avons pas appris que M. le Ministre de l'instruction publique eût adressé au corps enseignant et aux comités scolaires la circulaire souhaitée par la conférence dont nous parlons.

Au surplus, l'épargne scolaire n'est pas une nouveauté. M. le professeur Laurent en a montré les bienfaits dans un petit livre qui lui a valu le prix Guinard en 1873 et que la Caisse a fait tirer et répandre à un nombre considérable d'exemplaires. Des formules spéciales ont aussi été dressées pour faciliter les opérations et rendre bien minime la tâche des instituteurs. Malheureusement, un trop grand nombre de ceux-ci ont résisté aux exhortations qui leur étaient adressées, en partie parce qu'ils redoutaient un surcroît de besogne, en partie parce qu'ils partageaient les vieux préjugés qui représentent les enfants économes comme la graine des avares de l'avenir. Mais d'autres instituteurs ont compris tout ce que contenait de bon et d'utile l'œuvre préconisée par M. Laurent et s'y sont dévoués. Beaucoup d'entre eux sont parvenus à des résultats qui les ont dédommagés de leurs efforts et de leurs peines, et il est regrettable que le rapport de la Caisse, ainsi qu'on l'a demandé à plusieurs reprises, ne contienne pas d'indications à cet égard.

Une fois l'initiative prise, les choses vont seules de l'avant. Pour notre part, nous nous rappelons qu'à la suite d'une fête d'enfants organisée le 5 janvier 1879 par la Société d'éducation populaire de Laeken, 202 livrets, d'un import total de 210 francs, furent distribués aux enfants indigents des écoles communales, et qu'à la fin de l'année scolaire, il y avait plus de 500 livrets, renseignant pour 6,500 francs environ de dépôts. Ce qui a été obtenu à Laeken peut être obtenu partout avec un peu de persévérance, d'autant que l'introduction des formules permettant l'épargne au moyen de timbres-poste va réduire de beaucoup la comptabilité des instituteurs. Ce serait aussi, pensons-nous, une chose fort utile dans cet ordre d'idées que l'affichage, dans toutes les

Digitized by Google

salles d'écoles, en gros caractères, du tableau dressé par M. le professeur Andries, à la demande de M. Laurent, et renseignant le chiffre des dépôts hebdomadaires nécessaires pour que l'écolier, à sa majorité, devienne possesseur d'une somme de 1,800 francs, suffisante à assurer son exonération du service militaire, si c'est un garçon, son établissement, si c'est une fille. Un pareil tableau frapperait les enfants et leur inspirerait davantage le goût de l'épargne.

Au 31 décembre 1879, sur 16,119 élèves des écoles communales de Gand, où M. Laurent avait rencontré les premiers adeptes, 8,548 avaient leur livret, et la somme totale ainsi recueillie s'élevait à 276,577 fr. 52 c.

Feu M. l'ingénieur Lambinon a légué, en 1875, à la ville de Liége, 60,000 francs à distribuer dans un délai de vingt ans aux lauréats des écoles communales possesseurs de livrets ; M. Léopold Godin avait légué antérieurement 10,000 francs pour fonder une caisse d'encouragement à l'épargne dans l'orphelinat de Huy ; M. J.-F. Goethaels, de Courtrai, avait institué une donation du même genre.

Le gouvernement et de généreux particuliers se sont associés également à la pensée humanitaire de M. Laurent en distribuant des livrets de caisse d'épargne à titre de prix, de récompenses, d'encouragements. C'est là une excellente mesure et qui serait rendue meilleure encore si chacun suivait l'exemple du gouvernement et stipulait que le montant des livrets ainsi distribués ne sera remis au bénéficiaire qu'à sa majorité. Il est, en effet, arrivé que des parents peu scrupuleux faisaient main basse aussitôt sur cette aubaine, dès lors sans conséquences profitables à l'enfant. Bien entendu, cette disposition serait susceptible de tempéraments dans certains cas; mais, autant que possible, le « dépôt réservé » doit être la règle.

Si l'épargne existe dans les écoles primaires et les écoles d'adultes, elle n'existe pas, que nous sachions, dans les écoles industrielles, et un vœu a été émis au sein de la conférence de l'an passé relativement à cette lacune. « Les écoles industrielles, a dit avec raison l'un des commissaires de la suc-

Digitized by Google

cursale de Jemmapes, offrent un champ d'action fécond pour la propagande de l'épargne. » Rien n'est plus vrai, et c'est en agissant dans ce sens que l'on parviendra à populariser davantage l'épargne parmi les classes ouvrières. D'intelligents patrons avaient cru qu'en organisant dans leurs ateliers des espèces de succursales des succursales, ils familiariseraient l'ouvrier avec l'épargne ; la plupart ont échoué. L'ouvrier est naturellement défiant : il craint qu'en faisant connaître à son patron qu'il peut faire des économies, il ne l'amène à réduire le salaire, et bien peu de chefs d'atelier ont pu vaincre ses répugnances. Quand les élèves des écoles industrielles auront appris par expérience les avantages de l'épargne, ils influenceront leurs compagnons de travail et ceux-ci pourront, au moyen des formules postales, sans passer par l'intermédiaire des patrons, amasser sou par sou la somme d'un franc, qui forme le minimum des versements sur livret.

On a recommandé encore un dernier moyen : le conseil aux tuteurs de déposer à la Caisse d'épargne les fonds qu'ils ne sont pas obligés de déposer à la caisse des dépôts et consignations. La Caisse d'épargne étant sous la garantie de l'État, la sécurité est identique et la transformation des livrets en carnets de rentes permet aux capitaux de toucher le même intérêt. La mesure serait, par conséquent, excellente ; excellent aussi serait de suivre l'exemple donné par l'Angleterre et de créer des caisses d'épargne militaires. Le soldat ne va pas au bureau de poste, puisque le service de la correspondance se fait, dans les régiments, par le vaguemestre ; il va encore moins chez les receveurs de contributions. Pourquoi ne créerait-on pas des facilités spéciales pour lui tout aussi bien que pour les autres catégories de citoyens ? Les professeurs des écoles régimentaires répugneraient-ils à faire ce que font les instituteurs primaires, du moment où ils en auraient reçu l'ordre de leurs chefs? Évidemment non, et grâce aux livrets fondés de la sorte, nos braves miliciens pourraient se former un petit pécule qui leur permettrait de hâter le jour de leur libération en les mettant à même de

Digitized by Google

régler leur dette envers la masse, cet épouvantail, cette servitude pour tant d'entre eux.

Mais il ne suffit pas de créer toutes ces facilités nouvelles, il faut aussi les faire connaître au public, appeler sur elles, à de fréquentes reprises, son attention. « La Caisse d'épargne, sous la garantie de l'État, n'a pas et ne peut pas avoir des organes de propagande à elle comme d'autres institutions financières, » a-t-on dit encore à la conférence. Sans doute ; mais toute propagande est-elle pour cela interdite et faut-il en laisser le soin à la seule initiative des particuliers? Des circulaires dans le *Moniteur*, des communiqués aux journaux ne sont pas suffisants; on ne les lit pas. Qu'on placarde, au contraire, des affiches, rédigées en style simple et clair, pour expliquer le mécanisme et les résultats de l'institution, qu'on les placarde en des endroits apparents et dans tous les villages, et alors on les lira, on en profitera. Le ministère de la justice, chargé de la régie du *Moniteur*, a fait annoncer par voie d'affiches les *Annales parlementaires* et le *Compte rendu analytique*. Nous nous trompons bien fort s'il n'a pas obtenu par ces affiches plus de la moitié des abonnés à ces deux recueils. Qu'on imite donc ce qu'il a fait. L'affiche est un moyen de propagande cent fois plus efficace que les annonces des journaux, et il est vraiment étonnant qu'on ait chez nous contre elle une répugnance d'ailleurs inexplicable. L'expérience des placards relatifs à la nouvelle loi scolaire a pourtant montré quelle arme c'était et quels résultats le gouvernement peut en attendre. Déjà l'administration des postes remet aux déposants des extraits de la loi et des règlements organiques de la Caisse; elle leur remet, en outre, un résumé du compte rendu des opérations. Pourquoi ne pas faire distribuer ces pièces à tout le monde par les facteurs, avec quelques formules pour l'épargne au moyen de timbres-poste? Pourquoi surtout ne pas inscrire, sur la façade des bureaux, en dessous des mots « Postes et Télégraphes », la mention « Caisse d'épargne »? Tant de personnes ne savent où porter leurs dépôts, qui apprendraient, par cette inscription, qu'il leur suffit de faire cent ou deux

Digitized by Google

cents mètres pour trouver une succursale. Enfin, de même que pour les versements en timbres-poste, il devrait être de règle que tout possesseur d'un livret est admis à verser de l'argent n'importe dans quel bureau il se présente. Une chose n'est pas plus compliquée que l'autre, et il ne doit jamais arriver, comme cela s'est vu souvent, qu'une petite épargne, économisée à grand'peine, soit dépensée en un instant par dépit, parce qu'on a refusé de la recevoir avant un transfert qui exige des démarches et des formalités fort utiles quand il s'agit de rembourser, fort superflues quand il s'agit de recevoir. Le cabaret est toujours ouvert, toujours tentant pour l'ouvrier; la Caisse d'épargne, autant que possible, doit l'être aussi, et ne rebuter, ne décourager personne. Si nous parlons ainsi touchant les bureaux de poste, à plus forte raison nous étonnerons-nous de l'étrange anomalie qui fait refuser aux succursales directes et au bureau central de la Caisse les formules timbrées. Cette anomalie ne peut pas se prolonger.

C'est encore, à notre avis, au manque de propagande active qu'est dû pour la plus grande part le demi-échec de la Caisse de retraite. Car, il n'y a pas à se le dissimuler, la situation de cette Caisse est tout à fait regrettable. Tandis que la Caisse d'épargne avance à pas de géant, son associée demeure pour ainsi dire stationnaire. Au 31 décembre 1880, six cent soixante-quatre personnes seulement jouissaient de leur rente à charge de la Caisse de retraite, cinq cent quarante et une touchant 360 francs et au-dessous, cent vingt-trois plus de 360 francs. Le nombre des rentes acquises était de cinq mille deux cent et une, dont deux mille sept cent quarante-deux à capital abandonné, c'est-à-dire devenant, en cas de décès, la propriété de la Caisse, et deux mille deux cent soixante-cinq un capital réservé, c'est-à-dire revenant, dans la même hypothèse, aux ayants droit du rentier. L'augmentation en 1880 n'avait été que de cent cinquante rentiers, et, dans trois provinces, le Brabant — Bruxelles excepté — le Limbourg et le Luxembourg, aucun versement n'avait été effectué. Cela fait un titre de rente par onze cents habitants environ.

Digitized by Google

Quelles sont les causes de cet état de choses, outre l'absence d'une publicité suffisante? C'est d'abord le taux déjà réduit de l'intérêt (4 1/2 p. c.) que veut encore, dit-on, réduire le conseil d'administration; c'est ensuite le chiffre trop peu élevé du taux maximum des rentes (1,200 francs). Sur le premier point, la réduction projetée s'explique d'autant moins que le fonds de réserve atteint 108,002 fr. 70 c. et permettrait presque, lui aussi, une répartition quinquennale; que, sous la rubrique « frais funéraires », figure une somme de 12,050 fr. 5 c. prélevée sur le fonds de rentes, à raison de 25 francs par rentier, et qui jamais ne sera affectée au service pour lequel elle est portée en prévision, puisqu'en moyenne ces frais ne dépassent guère 100 francs par an. Sur le second point, le maximum de 1,200 francs demande d'autant plus à être relevé, qu'en France il a été fixé, il y a quelques années, à 1,800 francs, et cela sans que la spéculation en tirât nullement profit, comme le redoutaient des esprits timorés. Il y a vingt ans, une rente de 1,200 francs procurait une certaine aisance; aujourd'hui, elle n'est plus suffisante, en présence du renchérissement de toutes les choses nécessaires à la vie, et partant l'exhaussement du maximum s'impose, si l'on veut que la Caisse de retraite recrute une clientèle nombreuse.

Il y a lieu de regretter, à ce propos, que l'on ait modifié la loi sur la rémunération en matière de milice. Sa forme première eût entraîné la plus efficace des vulgarisations de la Caisse de retraite. Combien savent qu'une économie de 3 centimes par jour, versés franc par franc à la Caisse, pendant les dix premières années de l'existence d'un enfant, permettent de lui constituer, à l'âge de dix ans, une rente viagère d'environ 300 francs, avec jouissance à partir de soixante ans; qu'en versant 1,745 fr. 28 c. au profit d'un enfant de dix ans, on lui constitue une rente viagère de 1,200 francs dont il jouira à cinquante ans? Ce sont encore des calculs à afficher dans toutes les écoles, dans tous les ateliers, que ces calculs de rentes viagères. On a soulevé en Allemagne, en Angleterre et en France la grosse question de l'assurance obli-

Digitized by Google

gatoire que Dieu nous garde de vouloir traiter et résoudre au pied levé. Il est cependant évident que, si l'initiative privée, la bonne volonté de tous réalisaient, ne fût-ce que partiellement, l'idéal que poursuivent par des moyens différents le prince de Bismarck, lord Carnarvon et M. Gambetta, il serait possible de dégager de ces projets, à coup sûr généreux en eux-mêmes, ce facteur toujours menaçant de l'intervention de l'État, venant contraindre, sous peine d'amendes et de prison, l'artisan pauvre à lui verser une portion de son salaire, ou la commune à s'imposer pour fournir les voies et moyens au nouvel instrument de centralisation dont on rêve la création. Peut-être, en se bornant à user des armes que l'on nous offre, en s'efforçant de familiariser avec elles le plus grand nombre possible de nos semblables et de les faire profiter de leurs avantages, arriverait-on déjà beaucoup plus loin qu'on ne se le figure communément. Quel bénéfice, par exemple, pour maintes sociétés de secours mutuels, que de se fusionner, sous certains rapports, avec la Caisse de retraite, quelle économie dans les frais, quelle sécurité! Croit-on qu'il n'y ait rien à faire de ce côté pour amener un mouvement hautement profitable?

Peut-être, au fond, serait-ce là une difficulté moins grande que celle que rencontre toute administration de Caisse d'épargne, de trouver pour les fonds dont elle est dépositaire un placement rémunérateur, sûr, de réalisation rapide. Notre institution le sait bien, elle qui est forcée de laisser improductifs des capitaux relativement considérables. Au 31 juillet dernier, elle avait à la Banque nationale 20,686,507 fr. 13 c., soit presque la sixième partie de l'actif, ce qui paraîtra excessif quand on aura constaté que la moyenne des remboursements ne dépasse guère 6 millions de francs. Mais quoi! il y avait alors pléthore de capitaux, la rente était aux plus hauts cours et c'était s'exposer à des mécomptes certains que d'en prendre de trop grandes quantités. La caisse jouit bien de la faculté de pouvoir faire convertir en fonds publics les dépôts excédant 3,000 francs; elle préfère ne pas en profiter et elle n'a pas tort — en un sens. Son crédit s'en assied

Digitized by Google

mieux, et la rapidité des remboursements le consolide encore. Quand on a vu la Caisse, en 1870, rembourser à guichets ouverts, on a tôt repris confiance et les retraits ont cessé. Toutefois, la réduction du taux de la répartition quinquennale est une nécessité fort dure, à laquelle le conseil de la Caisse n'a probablement cédé que contraint et forcé. Aujourd'hui les affaires reprennent, l'escompte est plus cher et les bénéfices suivront la reprise. De plus, l'intérêt à 3 p. c., alloué à *tous* les dépôts, a été ramené à 2 p. c. quand ces dépôts excèdent 12,000 francs, mesure fort sage, naguère prévue par M. Frère-Orban dans la discussion de son projet de loi, et qui enlève à la Caisse ce caractère de banque dont on s'est parfois plu à lui faire un grief, bien à tort.

A l'heure qu'il est, la Caisse place ses fonds de deux façons : *provisoirement*, c'est-à-dire en escompte de lettres de change et de billets à ordre, en avances sur effets de commerce, bons de monnaie ou d'affinage, warrants, fonds publics belges ou d'État étrangers, des communes ou des provinces, actions ou obligations de sociétés belges ; — *définitivement*, c'est-à-dire en fonds publics belges ou autres valeurs garanties par l'État, en obligations sur les provinces et communes de Belgique, en cédules hypothécaires et en obligations de sociétés belges qui, depuis cinq ans consécutifs au moins, ont fait face à tous leurs engagements au moyen de leurs ressources ordinaires. Ces placements suffisent-ils et n'y en aurait-il pas d'autres possibles ? On a beaucoup parlé de faire de la Caisse le pivot du crédit agricole dont la fondation est de longue date réclamée avec instances, et le fait est que nulle combinaison ne paraît offrir plus de facilités et de garanties ; on en parle moins en ce moment. L'exemple de l'Italie prouve cependant que les avances aux agriculteurs peuvent devenir une source de très sérieux profits et qu'elles donnent une moyenne d'environ 7 1/4 p. c. Souhaitons donc que le projet ne disparaisse pas et voie bientôt le jour au sein du Parlement. En attendant, on constate avec plaisir que le nombre des prêts sur fonds publics inférieurs à 1,000 francs, au taux si avantageux de 4 1/2 p. c. actuellement, augmente

Digitized by Google

d'année en année, qu'un plus grand nombre de personnes, parmi les moins aisées, en tire parti. On en a fait 342 en 1880. Cela prouve une fois de plus que l'on commence à connaître et à apprécier les services de la Caisse, trop longtemps ignorés du public pour lequel ils ont été institués.

La conclusion de cette revue rapide de l'organisme, des fonctions et des résultats de la Caisse générale d'épargne et de retraite sous la garantie de l'État, c'est que si, en quelques points, il y a des améliorations à accomplir, l'ensemble est hautement satisfaisant à tous égards. La Caisse partage le sort commun des choses de ce monde, dont la destinée est de n'être jamais parfaites; mais elle a donné des témoignages non récusables de son vif désir de ne dédaigner aucun perfectionnement, et qui fait ce qu'il peut fait ce qu'il doit. Répétons-le encore en terminant, l'essentiel est de faire connaître l'institution, de la populariser par tous moyens. Si l'on savait quel nombre considérable d'hommes, d'une position parfois élevée, n'en soupçonnent même pas l'existence, on serait, pensons-nous, tenté d'organiser en sa faveur des missions qui en vaudraient bien d'autres. A coup sûr, on n'obtiendra jamais que toutes les cigales deviennent des fourmis. Mais ne serait-ce pas déjà un immense bienfait que nombre d'entre elles, ayant un peu moins chanté pendant l'été, ne fussent point obligées de danser quand vient l'hiver?

JULES CARLIER.

Digitized by Google

ESSAIS & NOTICES.

LES CONFÉRENCES DE M. HOCART ET LE PROTESTANTISME LIBÉRAL.

Un ami me demandait dernièrement ce que c'était que le protestantisme libéral; je lui répondis : C'est « l'idée religieuse en marche, c'est le droit individuel d'affirmation ou de négation en matière dogmatique substitué au régime des confessions de foi, c'est, en un mot, la revanche de Michel Servet sur Calvin ».

Ai-je eu tort de faire entrer dans ma définition le souvenir du seul crime qu'on reproche encore à l'un des plus illustres docteurs de la nouvelle Église?

Je ne le crois pas. Le protestantisme libéral se rattache à cette lugubre tragédie du XVI^e^ siècle, parce qu'il signifie : *Restitution chrétienne,* et que c'est là aussi le titre du grand ouvrage de Michel Servet, qui fut brûlé en même temps que lui. Or, dans ce livre, qui a été réimprimé à Nuremberg, il y a quarante ans à peine, se trouve — outre l'explication de la circulation du sang un siècle avant que Harvey en eût rencontré la preuve scientifique — la réfutation plus ou moins incohérente de tous les dogmes impossibles qui ont été démolis dans la suite.

C'est là, en somme, tout le crime de Servet. En médecine comme en théologie, son génie avait devancé son époque, qui se vengea de ce que la science était alors trop faible pour le comprendre et l'admirer.

Tant que le protestantisme ne fut qu'une tentative de conciliation entre l'idée catholique et l'idée moderne, il conserva dans son bagage gothique, avec une foule d'autres choses du même genre, la prédestination de Calvin et le serf arbitre de Luther. Que valent ces dogmes aujourd'hui? Qui les invoque? Qui les connaît encore? Les protestants les plus orthodoxes eux-mêmes seraient bien empêchés d'en trouver des traces au fond des consciences qui leur sont dévouées. L'idée religieuse en marche leur réserve, ainsi qu'à bien

Digitized by Google

d'autres, de grandes surprises. Un travail nécessaire de correction et de retranchement s'est fait dans tous les esprits affranchis et il se continue sous nos yeux. Si on en a vu sortir, armé de toutes pièces, le protestantisme libéral, c'est que l'exégèse biblique a remporté une grande victoire, qu'elle a sauvé du naufrage la religion, et avec elle cette pauvre théologie que Jean-Jacques dédaignait si fort, en appliquant résolument aux choses de la foi, dans toute leur rigueur, la méthode et les ressources de la science contemporaine. Sans parler des Américains et des Allemands, que tout le monde connaît et admire, nous pouvons dire que Bost, en Belgique, et Réville, en Hollande, ont été les principaux artisans de cette régénération. Mais, avant eux, que d'hommes illustres, que d'hommes de valeur y ont travaillé!

Dimanche dernier, dans la salle du *Petit-Paris*, rue Ducale, M. J. Hocart nous a parlé de l'un d'eux qui fut prophète et martyr de sa foi, de ce grand Zwingli qui, succombant en un jour de bataille, s'écria : « Qu'importe que je meure; ils peuvent tuer le corps, mais l'esprit échappe à leurs coups. »

Zwingli avait été curé comme Rabelais, un de ces curés du bon vieux temps, aimant le rire et les chansons, ne maudissant ni les morts ni les vivants et disant volontiers dans ses sermons que les païens vertueux pouvaient très certainement jouir de la félicité éternelle, parce que, suivant l'expression d'un Père de l'Église primitive, ils avaient été *chrétiens avant Jésus-Christ*. C'était bien là, malgré la citation, une hérésie. Il en commit bien d'autres, grâce à une étude attentive du Nouveau Testament dans la langue originale et à un commerce de plus en plus intime avec les chefs-d'œuvre de l'antiquité. Chaque fois qu'il montait en chaire, il apportait à ses auditeurs une révélation nouvelle et plus complète des insupportables abus de l'Église romaine. Bientôt sa réputation se répandit dans la Suisse entière, et toute une phalange d'amis dévoués vint se grouper autour de lui. Un an avant que Luther se fût révélé au monde, c'est-à-dire en 1516, Zwingli commença son apostolat. Comme l'a fort bien fait ressortir M. Hocart, notre réformateur suisse a eu sur Luther cet avantage d'avoir, dès son premier pas, proclamé la vérité et de n'avoir jamais dû varier dans son enseignement.

Il y avait à cela plusieurs bonnes raisons et, en premier lieu, celles qui tiennent à la différence des milieux. Zwingli avait été assez heureux pour pouvoir mettre ses doctrines d'accord avec les institutions de sa libre patrie; c'est sans doute pourquoi il fut

Digitized by Google

mieux goûté en Flandre et en Brabant, ces deux glorieux foyers de franchises communales, qu'en France et en Allemagne, où les intérêts dynastiques et les privilèges féodaux tenaient le haut du pavé. Quand, de nos jours, on relit l'ouvrage dans lequel Zwingli a développé et démontré, suivant l'esprit de l'Évangile, le bien fondé de ses thèses, on ne peut assez admirer son savoir, sa franchise, sa modération et sa tolérance.

Il y aurait à son programme bien peu de chose à ajouter pour en faire celui d'un protestantisme libéral, et, pour ma part, je félicite M. le pasteur Hocart de s'être attaché de préférence au plus sage, au plus conséquent des trois grands réformateurs du XVI^e^ siècle et de s'être déclaré son disciple. En agissant ainsi, il n'innove point, il ne fait que reprendre en Belgique une œuvre nécessaire violemment interrompue, et cela avec le calme et la sérénité d'un homme aussi sûr de sa science et de la bonté du but qu'il poursuit que de la sympathie de tous les esprits droits, de tous les cœurs ouverts à l'espérance.

Dimanche 11 décembre, M. le pasteur Hocart a passé le Rubicon et inauguré, à Bruxelles, rue Ducale, 11, le culte protestant libéral.

Son succès futur ne fait doute pour personne.

Il a pour lui beaucoup d'anciens membres de son auditoire habituel de la chapelle évangélique du boulevard de l'Observatoire, des protestants de la chapelle du Musée; c'est là le noyau; puis viennent les amis de Zwingli et tous ceux qui, fatigués des lâchetés et des compromis, cherchent un abri, un port de la conscience libre et fière, pour eux et les êtres qui leur sont chers.

Le nombre de ces derniers est immense. C'est le parti libéral tout entier. Ce grand parti a à se reprocher de n'avoir pas convenablement soutenu le mouvement protestant quand il a débuté au milieu de nous, en 1857, par la publication des œuvres de Marnix de Sainte-Aldegonde. Edgar Quinet lui avait cependant donné, à cette époque, l'appui de son talent, mais il lui manquait une charte, un code de doctrines.

M. Bost, pasteur à Verviers, le lui a apporté en 1865. Depuis on a marché, surtout en province, où l'on échappe plus facilement qu'ici à certaines influences, et maintenant que M. Hocart s'offre à nous, Bruxellois, c'est le moment, me semble-t-il, de faire l'application de ces paroles d'Edgar Quinet : « Sortez de la vieille Église, et si, par des évènements que j'ignore, la Providence vous tend encore une fois la main, sachez enfin la saisir. Ne donnez

Digitized by Google

plus au monde le spectacle d'hommes qui, ne pouvant s'accoutumer à la défaite, ne veulent pourtant jamais profiter de la victoire.»

C.-A. RAHLENBECK.

LA QUESTION SOCIALE.

ALBERTO ZORLI. *Emancipazione economica della classe operaia.* Bologna, Nicola Zanichelli, 1881.

J'ai déjà, à plusieurs reprises, montré, ici même, avec quelle ardeur et quel soin on étudiait en Italie les sciences sociales, et principalement l'économie politique. Le livre que je viens de recevoir et dont le titre est inscrit ci-dessus en est une preuve nouvelle et très intéressante. L'auteur, M. Alberto Zorli, pourrait dire comme Musset de son premier volume de poésies : « Considérez surtout, illustres seigneuries, combien l'auteur est jeune, et c'est son premier pas ».

M. Zorli a commencé son livre à vingt ans et il le termine à vingt-quatre. Je ne dirai pas qu'il nous donne une solution nouvelle de la vaste et redoutable question qu'il traite : l'émancipation économique de la classe ouvrière; mais il expose, avec une grande clarté et une excellente méthode, les systèmes qui ont été développés par les différentes écoles.

Voici d'abord les malthusiens qui préconisent la limitation de la population; puis les économistes orthodoxes qui sont convaincus que la formule : *Laissez faire, laissez passer,* répond à tout; ensuite défilent devant nous les écoles socialistes, les saint-simoniens, les communistes, les collectivistes, les socialistes de la chair, les socialistes ultramontains, les socialistes évangéliques, les socialistes anarchistes et enfin les nihilistes. Ce qui est remarquable, c'est que M. Zorli connaît toutes les sources dans les différentes langues, même en hollandais. Ainsi, il parle de la discussion entre MM. Borgesius et Boureuil d'Aulnis dans les *Vragen des Tyds* au sujet des Katheder-Socialisten, ainsi que des idées de Van der Houten, Pekelharing, Kerdyk et Straatman. Je me permettrai cependant de signaler à son attention le livre si bien fait et malheureusement inachevé de M. P. Quack, *De socialisten.* Il est regrettable que M. Quack, devenu directeur de la Banque néerlandaise, ne trouve pas le loisir de poursuivre une œuvre si bien commencée. Pour la Belgique, il trace un tableau très exact du mouvement coopératif, d'après le livre de

Digitized by Google

M. Léon d'Andrimont et d'après les comptes rendus des Banques populaires, et il donne une idée juste du système de Collins et de ses disciples, Agathon de Potter et Fréderic Borde, qui ont pour organes la revue *la Philosophie de l'avenir*. Qui chez nous connaît le baron de Collins, né à Bruxelles en 1783 et mort à Paris en 1859, malgré le résumé très fidèle que M. de Potter a fait de ses doctrines? Cependant, M. Zorli pense que c'est à lui qu'il faut faire remonter l'idée du collectivisme qui, maintenant, est devenu la formule généralement adoptée par les groupes socialistes les plus nombreux. Les ouvrages de Collins sont nombreux et il a laissé, paraît-il, beaucoup de manuscrits. Sa première publication, *le Pacte social*, date de 1848. Ses ouvrages sont composés en grande partie d'extraits des économistes et des politiques, qu'il groupe et invoque à l'appui de son système.

Je sais que Proudhon allait voir parfois Collins, et il ne serait pas impossible de retrouver la trace de l'influence du réformateur belge dans les écrits du « révolutionnaire » français.

M. Zorli termine son volume par une étude de ce qu'il appelle « les applications spontanées de l'utopie socialiste ». Le jeune auteur appartient évidemment à la nouvelle école économique des « réalistes », et il fait siennes les remarquables appréciations de Comte au sujet de l'école déductive, qu'il cite et que nous transcrivons :

« Il faut soigneusement remarquer que l'aveu général de nos économistes sur l'isolement nécessaire de leur prétendue science, relativement à l'ensemble de la philosophie sociale, constitue implicitement une involontaire reconnaissance, décisive quoique indirecte, de l'inanité scientifique de cette théorie. Car, par la nature du sujet, dans les études sociales, comme dans dans toutes celles relatives aux corps vivants, les divers aspects généraux sont, de toute nécessité, mutuellement solidaires et rationnellement inséparables, au point de ne pouvoir être convenablement éclaircis que les uns par les autres. » A propos du fameux aphorisme : *Laissez faire, laissez passer*, Comte ajoute : « Cette vaine et irrationnelle disposition à n'admettre que ce degré d'ordre qui s'établit de lui-même équivaut évidemment, dans la pratique sociale, à une sorte de démission solennelle donnée par cette prétendue science de l'économie politique à l'égard de chaque difficulté un peu grave, que le développement industriel vient à faire surgir. »

Je me permettrai de recommander à M. Zorli de mieux corriger,

Digitized by Google

à l'avenir, les fautes typographiques qui se glissent dans les noms d'auteurs étrangers et dans les citations en langue étrangère. Je sais, par expérience, combien il est difficile de les éviter complètement; mais, sous ce rapport, M. Zorli aurait pu se montrer plus exigeant à l'égard de son imprimeur qui, du reste, a parfaitement soigné le papier et l'impression de cet élégant et instructif volume.

ÉMILE DE LAVELEYE.

DE LA PART DES RACES LATINES DANS LA FORMATION DE L'UNITARISME.

Des origines du christianisme unitaire chez les Anglais, par G. BONET-MAURY. 1 vol. Paris, Fischbacher, 1881.

Les questions religieuses qui passionnaient nos ancêtres, il y a trois cents ans, nous paraissent aujourd'hui froides, puériles et profondément ennuyeuses. Qui parmi nous, en dehors de quelques théologiens, s'intéresse à ces problèmes de la grâce, de la double nature, de l'efficacité des œuvres, de la communication des idiomes, de la procession du Saint-Esprit, etc., pour lesquels ont coulé autrefois des flots d'encre et, hélas! aussi des flots de sang? Mais qui peut dire si les hommes du vingt-troisième siècle s'intéresseront davantage à nos propres querelles religieuses, scientifiques et surtout politiques? Ce qui reste des controverses du XVI^e^ siècle — et puisse-t-il en rester autant des nôtres! — c'est le souvenir des hommes qui risquèrent leur repos, leurs biens, leur liberté, leur vie, pour ce qu'ils regardaient comme la vérité et où nous devons au moins voir le chemin de la vérité. Les habitudes changent, les préoccupations se déplacent, les doctrines et même les cultes se succèdent; mais, sous toutes ces variations, l'humanité cherchera toujours ce qui est permanent dans l'histoire, le choc des passions et des caractères, les luttes pour la liberté et la justice, le laborieux développement de la pensée et de la conscience. Voilà pourquoi on ne se lassera jamais de relire les phases de cette fermentation religieuse que la papauté traita d'abord en querelle de moines, mais qui devait bientôt lui enlever une moitié du monde chrétien et préparer l'émancipation du reste. Assurément, la Réforme n'a pas abouti du premier jet à ses conséquences extrêmes et elle ne s'est pas élevée au-dessus de l'intolérance de son temps. Mais il n'en est pas moins vrai que de sa

Digitized by Google

première révolte contre l'autorité de l'Église procède l'affranchissement moderne de l'esprit humain.

M. G. Bonet-Maury vient de publier une monographie fort complète sur la fraction du protestantisme qui, dès le début de la Réforme, mit le plus d'audace et de logique dans sa rupture avec les traditions de l'Église. A vrai dire, l'auteur ne s'occupe que de l'unitarisme anglais; mais, en retraçant les antécédents de cette secte, il est conduit à embrasser tout le mouvement des tendances antitrinitaires que le XVI^e^ siècle a développées dans la société chrétienne.

M. Bonet-Maury commence par établir que l'origine de l'unitarisme ne se trouve ni parmi les hérétiques anglais, tels que les Lollards, Wiclif et Peacok, antérieurs au règne d'Henri VIII, ni parmi les fondateurs de l'Église anglicane, indissolublement liée au symbole d'Athanase. Serait-il venu soit des Pays-Bas avec les anabaptistes qui se réfugièrent en Angleterre à partir de 1535, soit de Suisse et d'Alsace, par suite des relations que les protestants anglais nouèrent de bonne heure avec les réformés de ces deux pays? M. Bonet montre qu'il a pris naissance en Italie, principalement sous l'influence de deux Espagnols gagnés à la Réforme: Valdez, secrétaire du vice-roi de Naples, et Michel Serveto, plus connu sous le nom de Servet. Dès 1531, ce dernier écrivait que la nature de Dieu est indivisible et que les personnes de la Trinité sont des modes différents de l'activité divine. Ces idées se propagèrent rapidement dans les conventicules qui, de 1545 à 1555, se tenaient à Padoue, à Vérone, à Vicence, à Venise même, avec la tolérance plus ou moins déguisée de la république vénitienne. Lorsque les protestants italiens durent se réfugier en Suisse, ils y portèrent les tendances antitrinitaires que Calvin tenta vainement d'étouffer à Genève sur le bûcher de Servet, tandis qu'un gentilhomme de Sienne, Fauste Socin, s'en allait organiser, en Pologne et en Transylvanie, la secte unitaire qui porte son nom.

Un certain nombre de ces Italiens ne firent que traverser la Suisse et, d'étape en étape, arrivèrent en Angleterre, où les avait précédés, dès 1548, un ancien capucin de Sienne, devenu chanoine de Canterbury et assez bien en cour, Bernard Ochino. Grâce à sa protection, ils purent constituer, à côté des Wallons et des Néerlandais, une troisième branche de cette *Église des Étrangers* où M. Bonet voit, à juste titre, le berceau de l'unitarisme anglais. Ochino, du reste, ne tarda pas lui-même à embrasser de en plus

Digitized by Google

plus ouvertement les doctrines du socinianisme et, quand il dut quitter l'Angleterre, il laissa deux vaillants continuateurs de son œuvre dans Antoine Corrano, pasteur de l'Église espagnole à Londres, et surtout dans un membre laïque de l'Eglise italienne, Jacques Acontius. M. Bonet, dans son enthousiasme, n'hésite pas à appeler Ochino « la plus grande figure qui ait paru en Italie depuis Savonarole » et à faire d'Acontius un précurseur de Bacon.

Sans doute, on n'était pas impunément antitrinitaire à cette époque, et le silence même sur la divinité du Christ était déjà une hérésie. Ochino mourut en exil et Acontius fut chassé de son église avec ses partisans. Mais l'idée faisait son chemin et bientôt elle se répandit jusqu'au sein de l'Église établie, favorisée par le parti « latitudinaire » qui, déjà alors, prétendait limiter au strict nécessaire les points fondamentaux de la foi. L'autorité civile frappait par intermittence les audacieux qui s'attaquaient trop ouvertement au dogme de la Trinité, comme ces trois ariens que Jacques Ier fit monter sur le bûcher en 1611 ; mais le nombre des hérétiques ne faisait que croître, grâce à ces alternatives de tolérance et de persécution. A partir de 1644, on signale des conventicules qui se tiennent à Londres, sous la présidence d'un certain Welchman et où on conteste la divinité du Christ. Quelques années plus tard, le révérend Jean Goodwin, qui avait ouvert une chapelle indépendante pour la prédication des doctrines arminiennes, traduisait les ouvrages d'Acontius, en les faisant précéder d'une apologie de la tolérance religieuse. Vainement le Parlement renouvela les vieilles ordonnances punissant de mort la négation de la Trinité. Un gradué d'Oxford, John Biddle, du fond de la prison où on l'avait jeté pour ses opinions hérétiques, écrivait traité sur traité pour proclamer l'unité de Dieu au nom de l'Écriture.

Élargi en 1652, John Biddle se mit à tenir, chaque dimanche, des réunions où il exposait sa doctrine. Ce fut la première congrégation unitaire de la Grande-Bretagne. D'autres ne tardèrent pas à se fonder, grâce à l'indifférentisme qui envahissait de plus en plus les classes officielles. C'était l'époque où l'archevêque Tillotson écrivait à l'évêque Burnet « qu'il serait enchanté qu'on le débarrassât une bonne fois du symbole d'Athanase ». Parmi les unitaires de cette période on a souvent cité Milton, Locke et Newton. Toutefois, ce fut seulement en 1773 que l'unitarisme devint une Eglise distincte sous la direction de Th. Lindsay. Actuellement, il compte environ quatre cents congrégations en

Digitized by Google

Angleterre et presque le même chiffre aux États-Unis. Son influence s'étend même bien au delà de ses adhérents officiels, jusque parmi les sectes orthodoxes qu'il contribue à libéraliser.

M. Bonet-Maury définit avec beaucoup de précision la part qui revient au génie anglais dans l'acclimatation des idées sociniennes. Il résulte, en effet, de la comparaison entre la *Bibliothèque des Frères polonais*, et l'exposé des doctrines professées par les disciples de Biddle dans la seconde moitié du XVII^e^ siècle, que les Anglais donnèrent à la doctrine primitive de l'unitarisme une portée à la fois plus large et plus rationnelle. Ils en retranchèrent notamment les honneurs divins rendus à Jésus, le dogme du péché originel et l'éternité des peines ; enfin, ils proclamèrent, avec une énergie croissante, que « la foi ne saurait admettre rien de contraire ou de supérieur à la raison ».

Bien que M. Bonet reproduise avec une impartialité absolue tous les faits et tous les documents qui peuvent jeter quelque clarté sur l'histoire du christianisme unitaire, il nous laisse entendre, dès la préface, que son étude a indirectement pour but d'établir cette double thèse : d'abord, que les races latines n'étaient pas antipathiques au protestantisme; en second lieu, que, si elles avaient pu adhérer à la Réforme, elles lui auraient donné un caractère plus libéral et plus rationnel. Ne sont-ce pas, en effet, les théologiens espagnols qui, pour la première fois, depuis la disparition des ariens, ont contesté le dogme de la Trinité? N'est-ce pas en Italie que l'unitarisme a trouvé son premier foyer?

Si on admet que le point de départ de l'unitarisme anglais se trouve dans l'*Ecclesia peregrinorum* de Londres, on pourrait peut-être reprocher à M. Bonet de ne point faire une part suffisante, dans la génèse de l'idée antitrinitaire, aux éléments flamands et wallons qui formèrent le premier noyau de cette Église. M. Bonet cite lui-même les historiens de la Réforme en Angleterre, qui attribuent aux anabaptistes hollandais la première introduction des idées antitrinitaires. Les écrits d'Erasme, fort suspect d'hérésie sur ce point, étaient très répandus en Angleterre dans la première partie du XVI^e^ siècle. Enfin, dès 1551, nous trouvons un membre de l'Église des étrangers, le chirurgien Van Parris, brûlé vif à Smithfield pour avoir attaqué le baptême des enfants et le dogme de la Trinité.

Nous concèderons volontiers que l'élément flamand et germanique a tout au plus fourni un appoint à la propagande antitrinitaire des réfugiés italiens, et nous sommes tout prêts à re-

Digitized by Google

connaître que l'Italie a été la source véritable du christianisme unitaire. Nous ajouterons qu'à notre avis l'auteur a exagéré la part de l'influence espagnole dans la renaissance de l'arianisme chez les Italiens. Les vues religieuses de Valdez avaient certes un caractère trop évangélique pour n'être pas, à bon droit, taxées d'hérésie protestante; mais nulle part nous ne voyons qu'il ait directement attaqué la Trinité. Quant à Servet, comme le dit l'auteur, « quoique Espagnol de naissance, son éducation est tout italienne et française ».

S'ensuit-il, toutefois, si la Réforme a pris de bonne heure en Italie une direction unitaire, qu'il faille l'attribuer à une disposition spéciale de la race latine? Nous persistons à croire que le génie italien de la Renaissance était profondément réfractaire à la Réforme, et que, s'il se fût soustrait au dogme de la Trinité, c'eût été au profit du panthéisme plutôt que d'une réaction monothéiste. Où M. Bonet lui-même cherche-t-il les causes immédiates et générales qui conduisirent à l'unitarisme la Réforme italienne : « Ce qui nous frappe en Italie au premier abord, dit-il, c'est l'absence d'une grande personnalité qui, à l'instar de Luther, de Zwingle ou de Calvin, concentre en elle-même les aspirations de tous et leur donne une impression et une organisation commune... La renaissance des lettres classiques avait ramené l'étude des philosophes anciens, Platon et Aristote, et affranchi la pensée humaine du joug des règles scolastiques... Surtout, la lecture des écrits de Cicéron avait propagé, dans la plupart des cercles de lettrés, une certaine philosophie éclectique qui se contentait d'admettre les données de la conscience générale (*consensus generis humani*), par exemple, l'existence d'un Dieu et l'immortalité de l'âme, les devoirs de l'homme, sans approfondir les questions de métaphysique...

«D'ailleurs la science du droit, qui était en si grand honneur aux universités de Bologne et de Padoue, et était comme une gloire héréditaire chez les Alciati, les Gentilis, les Sozzini, développait chez les Italiens un besoin de rectitude et une méthode de raisonnement pour ainsi dire géométrique, qui devaient mal s'accommoder des dogmes de la Trinité, des deux natures en Christ et de la satisfaction vicaire. Enfin, parmi les causes générales du mouvement antitrinitaire en Italie, il nous semble qu'on a omis jusqu'ici de signaler l'influence que le monothéisme des docteurs juifs dut exercer sur les hébraïsants qui se mirent à leur école. »

Digitized by Google

A quoi il faut peut-être ajouter également l'étude plus consciencieuse de l'histoire ecclésiastique et particulièrement de l'hérésie arienne, qui avait failli changer les destinées de l'Église chrétienne.

Or, ces causes sont absolument étrangères à toute considération ethnographique; elles tiennent à l'éducation bien plus qu'à la race. La vérité est que là, comme ailleurs, un certain nombre d'esprits distingués se jeta dans la Réforme par une réaction naturelle contre la décadence religieuse et morale dont la papauté était devenue l'agent le plus actif, surtout dans la société italienne. Seulement, comme les sciences, les lettres et les arts y étaient en avance sur le reste de l'Europe, cette protestation religieuse prit naturellement une forme plus rationnelle et plus libérale.

En résumé, l'unitarisme semble le produit de deux tendances qui se sont fait jour simultanément au XVI^e^ siècle : l'une, qui voulait revenir au christianisme de l'Évangile; l'autre, qui demandait le rejet des dogmes condamnés par la raison. Ces deux tendances ont longtemps vécu en bon accord; mais le peuvent-elles encore aujourd'hui? En d'autres termes, la souveraineté de la raison est-elle encore conciliable avec la croyance à l'infaillibilité de l'Écriture? M. Bonet-Maury le pense, et c'est son droit; mais il ajoute : « Pour que la justesse d'une idée soit établie, il faut prouver qu'elle est conforme à la raison humaine et à la Sainte Écriture, c'est-à-dire à la plus haute expression de la raison divine. » Or, cette phrase, si nous la prenons à la lettre, ne tend à rien moins qu'à exclure du christianisme une fraction importante, non seulement de l'unitarisme anglais et américain, mais encore du protestantisme libéral en France, en Allemagne, en Suisse, en Hollande et en Belgique. Et cependant l'infaillibilité des Écritures n'a pas d'adversaire plus résolu que ce Théodore Parker, dont M. Bonet fait le successeur naturel de Channing et un des représentants les plus autorisés de l'unitarisme contemporain. Channing lui-même croyait à l'infaillibilité de l'Écriture; mais c'était à une époque où l'exégèse biblique était encore dans l'enfance, et il a un jour prononcé ces remarquables paroles, que nous ne saurions trop recommander à M. Bonet : « Je suis plus sûr de tenir de « Dieu ma nature rationnelle que de trouver dans un livre quel- « conque l'expression de sa volonté. »

GOBLET D'ALVIELLA.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE NATIONALE.

Université libre de Bruxelles. Discours d'ouverture, par M. Vanderkindere, recteur. Bruxelles, Mayolez, 1881. — *Université de Gand. Ouverture solennelle des cours.* Discours de M. le recteur Callier sur la réforme de l'enseignement supérieur. Gand, Annoot, 1881. — L'ouverture des cours d'université donne lieu chaque année à des discours où les recteurs abordent d'importantes questions. Ceux de Bruxelles et de Gand nous intéressent, en attendant de connaître les autres.

M. Vanderkindere a touché une question de science, M. Callier une question politique.

Le recteur de Bruxelles consacre une analyse serrée à la méthode historique. Des savants, comme Schopenhauer, Spencer, Dubois-Reymond, lui donnent l'occasion de partir méthodiquement du doute le plus absolu ; il ne dissimule rien, ni « les conditions défavorables de la recherche historique, qui ne se modifieront jamais » : — La vérité en histoire est ce qu'on sait le moins, disait Van de Weyer, — ni le manque de « méthode définitive », que l'histoire cherche encore; il ne va pas au scepticisme, cependant, il vise à la science par un procédé scientifique ; passe en revue les conditions de science dont l'histoire moderne dispose, rabaisse peut-être un peu trop une matière traitée par des écrivains comme Buckle et Draper; réduit, avec une impassible rigueur d'impartialité, à leur plus stricte portée les différents procédés anciens : la méthode psychologique, « vouée à l'incertitude » — comprenez la psychologie idéaliste et non la psychologie expérimentale — l'école moraliste,— au moins celle qui reste métaphysique, car l'auteur la montre aboutissant « à l'histoire édifiante » — les essais de synthèse *à priori*, si mesquins quand ils se bornent à un seul point de vue et veulent « enserrer le travail multiforme de l'humanité dans le cadre étroit d'un système préconçu », — les recherches d'archives, plus préparatoires que concluantes, qui déblaient et préparent des matériaux sans rien construire. La

Digitized by Google

science, qui ne dédaigne aucun moyen d'observation, ne peut se confiner dans aucun procédé. M. Vanderkindere salue en passant Voltaire, « le premier qui ait compris la nécessité d'une enquête universelle » dans « tous les faits de la vie physique et morale, intellectuelle et affective ». Cette enquête doit relier l'histoire aux sciences naturelles; l'auteur se prononce pour ce libre et large développement de l'histoire par les méthodes d'observation et les sciences expérimentales, et il s'arrête à montrer, par des exemples, ce que peut y apporter de clarté la méthode comparative.

L'histoire, depuis les époques les plus reculées jusqu'à nos jours, et l'état actuel des hommes, depuis les sauvages jusqu'aux peuples libres, présentent un même spectacle, une même série de faits qui parcourt l'échelle de la civilisation, l'une dans la suite des siècles, l'autre dans le temps présent. Ces deux grandes vues générales concordent et l'expérience des faits fournit deux séries similaires de progrès où l'on voit se développer les principes sociaux. Cette méthode est annoncée ici comme devant être d'une grande fécondité. Ainsi, « d'une série d'évènements connexes se dégage la manifestation de lois qu'un évènement isolé est impuissant à faire apparaître ».

Enfin, l'auteur regarde plus loin : « L'histoire devenue réaliste, dit-il, communiquera ce même caractère à la politique, » il l'espère et il l'affirme et arrive à cette conclusion si désirable : appliquer à la politique la science moderne.

M. Vanderkindere ouvre l'horizon de la science. M. Callier montre les plaies de l'enseignement pour les guérir. Des études hâtives et utilitaires ne peuvent être que faibles et insuffisantes. Le système d'examen, « avec son cortège de programmes imposés et écrasants », contribue surtout à forcer le professeur et l'élève à un « labeur inintelligent », où la routine exclut les procédés scientifiques. Le but, cependant, n'est pas de faire des spécialistes, mais des hommes. Or, les universités ne sont pas même des écoles supérieures, des compléments des athénées, et l'enseignement n'y est ni assez élémentaire, ni assez élevé.

Le moyen de rendre aux études un premier caractère scientifique serait — selon l'auteur, qui a cent fois raison — de remplacer l'épreuve unique par « un système régulier d'interrogatoires » dont on tiendrait compte pour l'obtention du diplôme. L'examen final pourrait être alors moins compliqué et plus méthodique, et les élèves et les professeurs se placeraient dans un véritable enseignement, si professionnel qu'il dût être.

Digitized by Google

Cela ne suffirait pas. M. Callier voudrait que des cours supérieurs fussent institués pour faire des universités des foyers scientifiques. M. Vanderkindere a annoncé que deux professeurs de l'Université libre avaient organisé, l'un, M. Philippson, un cours sur la méthode historique; l'autre, M. Willems, un cours de philologie grecque, et un bon nombre d'élèves s'y sont fait inscrire. Lorsqu'en 1878 Van Bemmel avait ouvert un cours facultatif de littérature comparée, il avait eu quatre-vingt-trois inscriptions. Ce n'est donc pas l'abandon de la science par les étudiants qui est à craindre. M. Callier rappelle les grandes écoles où se concentre la vie scientifique des universités allemandes et, se fiant peu au goût des élèves pour les hautes études, il compte de préférence sur les avantages qu'elles peuvent leur offrir. Il voudrait que certaines fonctions publiques fussent réservées aux docteurs des hautes études. Et nous ne pouvons qu'approuver l'idée et le moyen.

M. Callier, parlant des universités *libres*, ouvre une parenthèse pour déclarer « cette appellation absurde ». Si la liberté d'une université devait consister en ce qu'elle pût faire elle-même son programme d'étude, l'épithète se comprendrait. Mais le droit de se diriger, de recruter son personnel, d'enseigner une opinion quelle qu'elle soit, d'appliquer aux programmes légaux des méthodes qui lui conviennent, justifie assez cette appellation pour que je forme le vœu que toutes les universités soient déclarées libres. Selon moi, le moyen le plus sûr de relever l'enseignement supérieur et, avec lui, la science, serait justement de lui remettre l'entier gouvernement de soi-même. Une loi s'inspirant de l'idée que ces hauts intérêts ne peuvent être mieux gérés que par le corps professoral, serait une grande œuvre. Il faudrait l'appliquer aux quatre universités du pays, en les dotant toutes également, en laissant à chacune sa gestion personnelle, et en confiant les questions générales à leur direction collective. Elles jouiraient de tout ce que peut leur donner la liberté d'opinion et d'allures, et elles participeraient à tout ce qu'on peut gagner dans les discussions scientifiques dominant les rivalités de partis. Elles seraient toutes libres alors, toutes sur pied d'égalité, et leur seule supériorité, la seule admissible, viendrait de leur mérite.

Cette question est trop importante pour être traitée incidemment. Je me permets de la soumettre à ceux qui sont à même de faire valoir ce qu'elle a de bon, et de la réduire à des proportions pratiques. M. Callier est de ce nombre. La loi de 1876 peut

Digitized by Google

être un acheminement à cette émancipation des hautes études. Si on y arrivait, c'est alors qu'on pourrait dire avec M. Callier : *Felix culpa.*

Camille Lemonnier. *Le mort*, Paris, Kistemaekers, 1881. — Une terrible peinture de bêtes humaines, sobre de mots, violente de traits, avec des vigueurs de pinceau et des profondeurs de coloris que l'auteur affectionne. Deux brutes, dont le troisième frère va jusqu'à l'idiotisme, étranglent un jeune parent pour le voler et vivent troublés par la terreur d'être dénoncés dans ce monde ou punis dans l'autre, mais plus encore par des querelles d'avares qui voudraient consacrer quelques bribes du vol à des plaisirs grossiers, représentés par une espèce de goule en jupons, qui les instigue au fratricide. Ils finissent par s'entre-tuer et, le lendemain, l'idiot balaie deux cadavres dans le fumier où ils ont caché l'autre.

M. Léon Cladel, en écrivant son *Par-devant notaire,* n'a pas été aussi loin dans ces ténèbres paysannesques. M. Lemonnier, cette fois, ne prodigue pas ses couleurs, il les pousse à la condensation de la force, et il arrive à un réalisme serré qui montre qu'il peut, sans fléchir dans son art, traiter tous les genres, mais qui blessera bien des gens de goût délicat, et dont les fortes localités de tons rappelant Ribera n'empêcheront pas ses meilleurs amis de regretter qu'il néglige l'art d'observation psychologique qui voit dans l'homme un peu d'humanité, pour cette physiologie désespérée qui n'y voit que l'animal. M. Émile Zola lui-même vient de prémunir M. Richepin contre ce danger. Le roman idéaliste est mort et bien mort, comme la tragédie après Campistron — à moins qu'un homme de talent ne le relève en le transformant; car qui peut fermer une porte au génie? — Mais, comme pour la psychologie où les procédés métaphysiques cèdent devant la méthode scientifique créant la psychologie expérimentale, comme pour l'anatomie comparée qui se complète par la biologie — l'art moderne s'épanouira dans le roman vrai, naturel, naturaliste, expérimental, tout ce qu'on voudra, ou qu'on pourra, mais avant tout il devra rester humain.

Ch. Potvin.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE.

4 décembre 1881.

Monsieur l'Éditeur,

Il est admis qu'on a le droit de répondre à un article dans lequel on est cité ou désigné. Je réponds aujourd'hui à un article dans lequel je ne suis ni désigné ni cité. Je fais donc appel à votre courtoisie, et j'ai la conviction que ce ne sera pas en vain.

La *Revue de Belgique* du 15 novembre annonce la publication prochaine de la première livraison de la *Bibliographie nationale* et donne, en même temps, une notice historique sur l'origine de ce recueil.

Il eût été juste que, dans cette notice, on fît à chacun la part qui lui revient. Or, il n'y est dit nulle part que c'est moi qui, en 1879, ai soumis à M. Buls l'idée d'organiser, au palais du Champ des Manœuvres, une exposition littéraire qui aurait pour complément une *Bibliographie nationale*, et que c'est sur mon initiative qu'un comité, dont je fus nommé l'un des vice-présidents, a été constitué à l'effet d'assurer l'exécution de ce projet.

Le fait est constaté dans la lettre suivante de M. Buls, écrite le jour même où j'avais adressé une rectification à l'*Indépendance belge :*

« Bruxelles, 20 novembre 1881.

« Monsieur Hymans,

« Je lis ce matin votre lettre à l'*Indépendance*, par laquelle vous revendiquez la paternité de la *Bibliographie nationale, issue de l'Exposition de* 1881. Quoique votre affirmation suffise pour établir le fait, je tiens à venir vous confirmer la parfaite exactitude de votre allégation et à vous offrir mon témoignage si elle était contestée. S'il vous convient que j'adresse moi-même une rectification à la *Revue de Belgique* pour son prochain numéro, je suis à votre disposition.

« Bien à vous,
« Buls. »

Déjà, l'an dernier, M. Lucien Solvay ayant, dans la *Revue de Belgique*, attribué l'initiative de l'Exposition littéraire à M. Eugène Van Bemmel, celui-ci m'avait écrit la lettre que voici :

« Bruxelles, rue Saint-Lazare, 25, 20 juin 1880.

« Mon cher Hymans,

« Je viens de voir dans la dernière livraison de la *Revue de Belgique* que M. Lucien Solvay m'attribue l'idée de l'Exposition littéraire. Je vous prie de croire que je ne suis pour rien dans cette erreur. C'est Goblet

Digitized by Google

« qui fait le ménage de la *Revue* et je ne m'occupe que de ma chronique « littéraire. *Je saisirai la première occasion pour rendre à César ce qui « appartient à César.*

« Votre tout dévoué,

« Eugène Van Bemmel. »

Les deux pièces que je viens de citer me paraissent suffisantes pour établir la justesse et la justice de ma réclamation. M. De Koninck, bibliothécaire adjoint de la Chambre des représentants, ne contestera pas non plus que je suis allé le trouver pour solliciter son concours, avant que le projet eût revêtu aucun caractère officiel.

Les choses étant ce qu'elles sont, il me paraît évident que la *Revue de Belgique*, mue par une intention que je m'abstiens d'apprécier, a voulu dissimuler à ses lecteurs ma part de collaboration dans cette œuvre utile et nationale, pour en attribuer tout l'honneur à l'*Union littéraire* et spécialement à l'un de ses membres.

Je ne conteste point, pour ma part, que ce membre ait pu trouver en 1878 qu'il serait utile de rédiger une *Bibliographie belge* à l'occasion de nos fêtes jubilaires. L'idée en elle-même n'avait rien de bien extraordinaire et il ne fallait pas une imagination bien vive pour la concevoir. Quant à moi, ne faisant plus partie de l'*Union littéraire* et n'ayant pris aucune part à ses travaux à l'époque où j'en étais membre, je n'ai jamais eu connaissance de ce projet. Une lettre adressée à l'*Indépendance* m'a appris tout récemment que le *Précurseur* l'avait loué dans un article publié le 2 décembre 1878. J'ai recherché cet article et j'ai constaté que le journal anversois ne témoignait pas un enthousiasme sans bornes pour cette idée qu'il trouvait quelque peu *utopique*. Quoi qu'il en soit, je suis prêt à reconnaître que M. Potvin a préconisé, il y a trois ans, un projet non suivi d'exécution, comme j'ai moi-même préconisé dans la presse une foule d'idées que je croyais bonnes et qui sont restées sans suite. Mais je n'en ai pas moins, en 1879, grâce au concours de M. Buls, donné un corps à ce qui n'était qu'un vague *desideratum*, et c'est la seule chose que je tienne à établir. Ce sera, si vous voulez, la vieille querelle entre Américo Vespuce et Christophe Colomb, mais que, du moins, s'il s'agit de l'Amérique, on les mentionne tous les deux. Pour le reste, et afin qu'on ne m'accuse pas de vouloir usurper le bien d'autrui, je déclare que je ne suis pour rien dans la rédaction du catalogue ni du dictionnaire qui va paraître. A cet égard, je n'ai pas plus de titres que l'*Union littéraire*.

Dans l'espoir que vous voudrez bien accueillir cette lettre, je vous prie, Monsieur l'Éditeur, d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Louis Hymans.

Nous ne suivrons pas M. L. Hymans sur le terrain où il se place dans la lettre ci-dessus. Il reconnaît lui-même qu'il n'était désigné ni directement, ni indirectement dans la notice à laquelle il répond. Nous n'hésitons même pas à affirmer que nous étions à cent lieues de soupçonner l'existence de ses prétentions dans cette affaire. Nous nous sommes borné, du reste, à reproduire les assertions d'un rapport imprimé en novembre

Digitized by Google

1878 par les soins de l'*Union littéraire*. Enfin, nous ferons observer à nos lecteurs que notre notice se rapportait à une *Bibliographie nationale* dont l'idée a souvent été produite en Belgique depuis 1830, et que les certificats de paternité dont M. L. Hymans nous demande la reproduction, visent, d'après sa propre lettre à l'*Indépendance* du 20 novembre 1881, un projet de *Bibliothèque des publications indigènes*, avec un catalogue qui aurait fourni les éléments d'une bibliographie nationale.

M. Hymans, qui fait appel à notre courtoisie pour obtenir l'insertion de sa lettre, veut bien ici « s'abstenir d'apprécier l'intention » qui nous a fait « dissimuler » sa part de collaboration dans l'œuvre de la *Bibliographie nationale*. Mais ailleurs, il a montré moins de ménagements. Dans un des journaux dont il a fait gémir les presses sous ses réclamations, avant de s'adresser directement à nous, il accuse la *Revue* d'avoir voulu lui « faire une niche ». Que M. Hymans se rassure. La *Revue de Belgique* n'a pas plus envie de lui faire une niche que de lui fournir un piédestal, et c'est pourquoi elle désire couper court à une polémique qu'elle préfère voir se poursuivre ailleurs.

Pour la direction,
GOBLET D'ALVIELLA.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

LIVRAISON DU 15 SEPTEMBRE 1881.

Pages.

ÉMILE DE LAVELEYE. La séparation de l'Église et de l'État, ou l'Église armée dans l'État désarmé 5

GOBLET D'ALVIELLA. Souvenirs d'une excursion au Canada.—Les Montagnes blanches et le bas Canada. 27

PAUL VOITURON. Les idées premières dans l'enseignement. — I. Les idées premières. 52

ED. DE AMICIS. Un grand jour. (Traduit par FERDINAND GRAVRAND.) 71

ANAT. DURAND. La fin du Kulturkampf en Allemagne 87

SUTOR. A propos du Salon de peinture. 109

LIVRAISON DU 15 OCTOBRE.

GOBLET D'ALVIELLA. Souvenirs d'une excursion au Canada. — Le Saint-Laurent, les Mille-Iles et les chutes du Niagara. . . . 113

PAUL VOITURON. Les idées premières dans l'enseignement. — II. Les matières de l'enseignement et l'emploi des langues 134

Mme EMMY DE DINCKELAGE. Le Domine. *Nouvelle emslandaise.* (Traduit par AUG. LAVALLÉ.) 149

CHARLES MASSON. Les incompatibilités parlementaires. 174

ÉMILE DE LAVELEYE. De la modernité dans l'art. 193

ESSAIS ET NOTICES :

P. THOMAS. Les origines de Rome 206

C.-A. RAHLENBECK. Pour et contre les juifs 211

CH. POTVIN. CHRONIQUE LITTÉRAIRE 216

Digitized by Google

LIVRAISON DU 15 NOVEMBRE.

ADOLPHE PRINS. Les défaillances de l'État moderne et la démocratie au moyen âge. 225
PAUL VOITURON. Les idées premières dans l'enseignement. — III. Les méthodes 255
MARGUERITE VAN DE WIELE. Les frasques de Majesté. (*Première partie.*). 267
G. MALLET. Un procès religieux au XVI^e^ siècle 288
F. BARING. Scènes de la vie anglaise. — I. La chasse au renard . . 310

NOTICES ET BIBLIOGRAPHIE :

Bibliographie nationale. — Malte, Constantinople, Crimée méridionale. — De Mogador à Biskra, Maroc et Algérie. — BARTRINA, obras en prosa y verses. — Molière und seine Bühne, Molière Museum 323

LIVRAISON DU 15 DÉCEMBRE.

H. PERGAMENI. La satire au XVI^e^ siècle et les tragiques d'Agrippa d'Aubigné 329
F. BARING. Scènes de la vie anglaise. — II. Dear stalking et la chasse aux grouses en Écosse. — III. Au château 361
MARG. VAN DE WIELE. Les frasques de Majesté. (*Dernière partie.*) . . 378
JULES CARLIER. L'épargne en Belgique : la Caisse générale d'épargne et de retraite 400

ESSAIS ET NOTICES :

CH. RAHLENBECK. Les conférences de M. Hocart et le protestantisme libéral 417
EM. DE LAVELEYE. La question sociale 420
GOBLET D'ALVIELLA. De la part des races latines dans la formation de l'unitarisme. . 422
CH. POTVIN. Bibliographie nationale 428
Table des matières 435

Digitized by Google

REVUE DE BELGIQUE

BRUXELLES, le 15 décembre 1881.

COMITÉ DE RÉDACTION

Les violences de la domination cléricale, sur lesquelles l'enquête scolaire est venue jeter un jour si navrant, démontrent combien il est urgent de répandre dans nos populations les connaissances et les habitudes intellectuelles, qui seules pourront imposer un terme à l'empire du clergé. Dans cette œuvre d'émancipation, le journal, le livre, la conférence ont leur rôle marqué. Mais il reste une place pour une publication comme la nôtre, qui, plus approfondie que le journal, moins spéciale que le livre, vienne mettre, périodiquement, à la portée du lecteur les éléments des questions relatives à notre progrès matériel et moral.

Ouverte depuis sa fondation à tous ceux qui, sans distinction de nuances, voulaient combattre les abus du cléricalisme, la *Revue de Belgique* a été des premières à préconiser la politique de l'*union dans l'action* qui a triomphé au mois de juin 1878 et qui n'a pas encore dit son dernier mot. Mais, en restant fidèle à cette devise, nous n'oublierons pas que d'autres questions s'imposent à notre pays et à notre siècle. L'économie politique et sociale, l'histoire, les voyages, la poésie, toutes les branches des arts, des sciences et des lettres ont, autant que la politique, des droits incontestables à une place importante dans un recueil qui aspire à grouper toutes les forces de notre littérature.

Jusqu'à quel point notre *Revue* s'est approchée de ce but, on peut s'en faire une idée par la *Table générale de ses douze dernières années*, que nous offrons en ce moment à nos abonnés et qui résume en quelque sorte notre mouvement intellectuel de 1868 à 1881.

Digitized by Google

Nous espérons que le public voudra bien nous continuer un concours nécessaire à la poursuite de notre œuvre. De notre côté, nous ne négligerons aucun effort pour introduire dans nos livraisons l'attrait et la variété indispensables à un recueil qui s'adresse à toutes les catégories de lecteurs.

Nous avons, récemment, publié quelques traductions de nouvelles qui, dues à des maîtres étrangers, nous paraissaient briller à la fois par le goût littéraire et le sentiment moral. Cette innovation a été suffisamment appréciée pour que nous y persévérions, avec l'espoir que nos écrivains nationaux tiendront à rester au niveau de leurs émules européens.

Le Comité :

ALB. CALLIER.
GOBLET D'ALVIELLA.
EM. DE LAVELEYE.
CH. POTVIN.
J. STECHER.

Parmi les articles que la *Revue* publiera dans ses prochaines livraisons, en dehors des romans et des articles d'actualité immédiate, nous pouvons signaler :

De quelques récents critiques du régime parlementaire en Belgique, par X. Olin. — *L'agriculture de l'Italie*, par Em. de Laveleye. — *Le budget de la ville de Bruxelles*, par Ern. Reisse. — *L'avenir de l'électricité*, par Ed. de Laveleye. — *De la révision de la Constitution*, par Ch. Masson. — *L'impôt sur le revenu*, par E. Van Elewyck. — *Les mœurs électorales en France et en Angleterre*, par Ad. Prins. — *De la place de la science des religions dans l'enseignement*, par Goblet d'Alviella. — *Scènes de la vie anglaise*, par F. Baring : *Les clubs de Londres; Londres au bord de la mer.* — *Impressions d'Italie*, par A. Loumyer. — *Un voyage à Memphis*, par A.-J. Wauters. — *Notre neuvième province, le Luxembourg*, par A. Lambert. — *La question de l'enseignement moyen en Allemagne*, par L. Vanderkindere. — *Van Maerlandt et la légende troyenne*, par J. Stecher. — *Le comte A. de Gasparin*, par Maurice Wilmotte. — *Madame des Ursins et le congrès d'Utrecht*, par Ch. Rahlenbeck, etc.

M. Weissenbruch impr. du Roi, 45, rue du Poinçon, Bruxelles.

Digitized by Google

FEUILLE D'ANNONCES

DE LA

REVUE DE BELGIQUE DU 15 SEPTEMBRE 1881

The Belgian News
AND
CONTINENTAL ADVERTISER
Journal politique et littéraire,
paraissant le samedi.
Prix de l'abonnement : 2 fr. 60 c. par trimestre.
Bureaux, rue d'Edimbourg, 42,
Bruxelles.

Exposition de tableaux
Rue du Trône, 206, ouverte tous les jours, de 10 à 5 h., et composée des œuvres de Mlle Virginie BOVIE, élève de Wiertz.

ÉLIXIR D'ANVERS
Liqueur hygiénique par excellence
de F.-X. DE BEUKELAER
distillateur breveté à Anvers
L'ELIXIR D'ANVERS est distillé uniquement de plantes sanitaires et hygiéniques ; il est approuvé par plusieurs docteurs distingués, pour combattre efficacement les coliques les plus intenses : un petit verre guérit instantanément. C'est la liqueur fine la meilleure et la moins chère connue. Huit médailles aux expositions universelles.

FABRIQUE DE TUBES EN PAPIER
COURROIES
TOILES, CORDES, FICELLES
ET TOUS LES ARTICLES ACCESSOIRES
pour fabriques, filatures et peignages
EUGÈNE DEFRAITEUR, à Verviers.

MANUFACTURE
de Produits céramiques et réfractaires
JOSEPH GIBON
Bouffioulx (Belgique)
Médailles aux expositions du Hainaut 1851 et d'Utrecht 1876.
Maison fondée depuis plus de deux siècles.
Vases et appareils pour les produits chimiques. — Pots de loges pour la céruse. — Touries pour les acides et les vernis. — Barils pour miniums et couleurs. — Tous articles pour drogueries et pharmacies. — Cruchons pour les encres et les eaux minérales. — Tuyaux pour toutes dimensions pour conduite d'eau, pour gaz et pour égouts. — Entonnoirs pour latrines, trop-pleins pour citernes. — Nouveaux systèmes de siphons coupe-air adoptés par la ville de Bruxelles. — Briques réfractaires pour foyers de chaudières, fours à puddler, à réchauffer, à coke et autres applications, etc.

Dinant-sur-Meuse). HÔTEL DE LA TÊTE D'OR
This old-established House faces the bridge, and is near the Church on the Grande Place. A large and picturesque garden, leading by a quaintly straggling path to the top of the rock, which is crowned by the dismantled citadel, affords varied and striking views of the town and valley of the Meuse. Every information given to visitors concerning the numerous excursions of interest and beauty to be made in the neighbourhood. Carriages and horses. Good cuisine and cellar. Moderate charges.

MALADIES DU CUIR CHEVELU
CHUTE DES CHEVEUX
POMMADE DESLAURIERS
Fait disparaître rapidement les Pellicules et toutes les affections du Cuir chevelu.
Les effets en sont singulièrement augmentés si l'on fait préalablement une application de BUXINE DESLAURIERS.
PARIS, 31, RUE DE CLÉRY.
Exiger la signature Deslauriers, et le timbre (imprimé en bleu) du gouvernement français.

Occasion exceptionnelle
A céder, de suite, pour cause de la cessation du journal du même nom : l'*Imprimerie de la Sèvre*, sise à Saint-Maixent (Deux-Sèvres). Cette imprimerie, très complète, est parfaitement outillée pour la publication d'un journal, ainsi que pour tous les travaux de ville. Elle possède une presse à cylindre Marinoni, une presse à bras et une machine à rogner n° 1, de Lecoq, avec lame de rechange, plus un stock de papier : papier journal, papier pour factures, papier pour lettres de toutes sortes avec enveloppes assorties ; cartons pour cartes de visite, menus, invitations, etc.
MISE A PRIX : **10,000** FR. — S'adr. à M. L. Guette, banquier, à Saint-Maixent.

TIMBRES
EN
CAOUTCHOUC
Comportant une GRANDE SURFACE, imprimant sans effort. Tout aussi bien sur porcelaine, bois, etc., que sur papier ou linge. Toutes les vignettes sont reproduites minutieusement. DURÉE et FINESSE de la gravure sur acier. NETTETÉ et UNIFORMITÉ des caractères d'imprimerie.
TURNER
82, RUE DU MIDI, BRUXELLES
Catalogue franco.
GROS - DÉTAIL

Digitized by Google

COURT - St - ÉTIENNE

Eau minérale arsénicale naturelle

SOURCE DE L'HOSPICE

(TEMPÉRATURE 10° CENT.)

Adoptée par les hôpitaux civils de Bruxelles

Méd. d'or Exposition internationale Brux. 1880

Employée : 1° dans les maladies chroniques des voies respiratoires et digestives, bronchites, asthme, coqueluche, pertes d'appétit ; 2° affections rhumatismales et goutteuses ; 3° dans toutes les névralgies ; 4° contre les affections de la peau ; 5° dans tous les cas où il s'agit de rendre au sang la richesse et la force au système nerveux ; 6° contre le mal de mer.

En gros : 16 bout. fr. 12 / 30 id. 20 / 50 id. 30 } sur wagon à Court.

S'ad. Comp. des Eaux arsénicales, à Court-Saint-Etienne.

Détail : toutes les pharmacies et dépôts d'eaux minérales.

Hôtel Gérard, à Court-Saint-Étienne. Pension 5 fr.

GRANDE VICTOIRE DE LA SCIENCE !

Antiépilepticum, un remède officiellement examiné, avoué et recommandé par les autorités de la médecine, guérit positivement et radicalement en tout cas la plus terrible de toutes les maladies,

L'ÉPILEPSIE

comme toute autre maladie des nerfs. Ce remède est d'une grande importance pour tous les malades, déjà des milliers de personnes lui doivent leur guérison, un fait incontestable qui dans beaucoup de journaux du pays et de l'étranger a trouvé une expression avouée.

L'Antiépilepticum est expédié en emballage de 6 flacons et l'instruction contre remise de 25 francs ou remboursement de poste.

Le succès est garanti, seulement dans les cas extraordinaires une double dose est à prendre.

Commandes sont à adresser au dépôt général du

Dr. Kirchner,
Berlin NW., Brücken-Allee, 34.

Timbres-poste, etc. usés. Achat, vente et échange. G. Zechmeyer, Nuremberg (Bavière). Vente de timbres continentaux en environ 150 sortes pr mille. 75 cent. Port non compris.

GROTTES DE HAN

Hôtel de Belle Vue, au centre du village, à 3 minutes de la sortie des grottes.

Déjeuners et dîners à toute heure. Appartements confortables. Prix modérés.

Arrêts des malles-poste.

GEBRÜDER HUG, à Bâle

La plus forte maison en Suisse et l'Allemagne méridionale.

GROS - DÉTAIL

Exportation de **MUSIQUE ALLEMANDE** pour tous pays

Conditions très avantageuses pour marchands et professeurs

Le port des « sous-bande » est 20 P. C. MEILLEUR MARCHÉ de SUISSE en BELGIQUE que d'Allemagne en Belgique.

Pianos droits et à queue, Orgues-Harmoniums. Monopole des fabriques les plus célèbres. Monopole des Orgues américaines d'Estey et Cie, à Brattleborough Vt. — Tous les instruments à cordes, à vent et à percussion. — Véritables cordes romaines.

HOTEL DE FRANCE

BORDEAUX Le propriétaire actuel est belge. — Maison de 1er ordre. Remis entièrement à neuf. Situation magnifique, en face le port, au centre du commerce. Grand salon réservé pour dames. Salle de lecture. Fumoir. Restaurant. Table d'hôte, la plus belle de Bordeaux. Salons. 90 chambres, depuis 3 francs et au-dessus. Salles de bain. On y parle toutes les langues. Journaux anglais, belges, etc. Diminution sur les appartements pour MM. les voyageurs qui veulent résider. *Vins en pièces et en bouteilles, 1re qualité.*

Louis PETER, propriétaire.

INSTITUT GÉOGRAPHIQUE
MERZBACH ET FALK

BRUXELLES

VIENT DE PARAITRE

NOUVEAU GLOBE TERRESTRE

D'UN MÈTRE DE CIRCONFÉRENCE

IMPRIMÉ EN 13 COULEURS

7e ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE

PRIX : 12 FRANCS

En province, y compris caisse, emballage et port, 15 francs

NOUVELLES PUBLICATIONS

DE LA

Librairie européenne C. MUQUARDT

BRUXELLES ET LEIPZIG.

GACHARD. Histoire de Belgique au commencement du XVIIIe siècle (ouvrage ayant obtenu le prix quinquennal). 1 vol. in-8° de 600 pages. 7 50

GATTI DE GAMOND (Mlle J.), directrice des cours d'éducation institués par la ville de Bruxelles. Histoire de Belgique, 3e édition. 1 vol. in-12 de 500 pages 3 50

DARDENNE (E.-J.). Petite histoire populaire contemporaine de la Belgique, 1830-1880, dédié à S. M. Léopold II, 2e édition. 1 vol. in-12 de 180 pages 2 00

DE LAVELEYE (Émile). Question monétaire en 1881, 4 brochures in-8° . 5 00

HOTEL MEURICE

PARIS. — 228, Rue de Rivoli, 228. — PARIS

H. SCHEURICH, BESITZER

In dem besten Theil der Stadt gelegen, gegenüber dem Tuileriengarten. 32 Salons. 150 Zimmer. Table d'hôte. Lese-Saal, Conversations-Saal, Rauch-Saal. Aufzug zu allen Etagen.

Digitized by Google

FEUILLE D'ANNONCES

DE LA

REVUE DE BELGIQUE DU 15 NOVEMBRE 1881

Vient de paraître

VIENNE PORT DE MER

Par Éd. de Saint-Hubert

Un vol. in-8° avec carte. — Prix : 5 fr.

Librairie C. Muquardt.

Exposition de tableaux

Rue du Trône, 206, ouverte tous les jours, de 10 à 5 h., et composée des œuvres de Mlle Virginie BOVIE, élève de Wiertz.

ÉLIXIR D'ANVERS

Liqueur hygiénique par excellence
de F.-X. DE BEUKELAER
distillateur breveté à Anvers

L'ELIXIR D'ANVERS est distillé uniquement de plantes sanitaires et hygiéniques ; il est approuvé par plusieurs docteurs distingués, pour combattre efficacement les coliques les plus intenses : un petit verre guérit instantanément. C'est la liqueur fine la meilleure et la moins chère connue. Huit médailles aux expositions universelles.

FABRIQUE DE TUBES EN PAPIER

COURROIES

TOILES, CORDES, FICELLES

ET TOUS LES ARTICLES ACCESSOIRES

pour fabriques, filatures et peignages

EUGÈNE DEFRAITEUR, à Verviers.

MANUFACTURE
de Produits céramiques et réfractaires

JOSEPH GIBON

Bouffioulx (Belgique)

Médailles aux expositions du Hainaut 1851 et d'Utrecht 1876.

Maison fondée depuis plus de deux siècles.

Vases et appareils pour les produits chimiques. — Pots de loges pour la céruse. — Touries pour les acides et les vernis. — Barils pour miniums et couleurs. — Tous articles pour drogueries et pharmacies. — Cruchons pour les encres et les eaux minérales. — Tuyaux pour toutes dimensions pour conduite d'eau, pour gaz et pour égouts. — Entonnoirs pour latrines, trop-pleins pour citernes. — Nouveaux systèmes de siphons coupe-air adoptés par la ville de Bruxelles. — Briques réfractaires pour foyers de chaudières, fours à puddler, à réchauffer, à coke et autres applications, etc.

Dinant-sur-Meuse. Hôtel de la Tête d'or

This old-established House faces the bridge, and is near the Church on the Grande Place. A large and picturesque garden, leading by a quaintly straggling path to the top of the rock, which is crowned by the dismantled citadel, affords varied and striking views of the town and valley of the Meuse. Every information given to visitors concerning the numerous excursions of interest and beauty to be made in the neighbourhood. Carriages and horses. Good cuisine and cellar. Moderate charges.

MALADIES DU CUIR CHEVELU
CHUTE DES CHEVEUX

POMMADE DESLAURIERS

Fait disparaître rapidement les Pellicules et toutes les affections du Cuir chevelu.

Les effets en sont singulièrement augmentés si l'on fait préalablement une application de BUXINE Deslauriers.

PARIS, 31, RUE DE CLÉRY.

Exiger la signature Deslauriers, et le timbre (imprimé en bleu) du gouvernement français.

Occasion exceptionnelle

A céder, de suite, pour cause de la cessation du journal du même nom : l'*Imprimerie de la Sèvre*, sise à Saint-Maixent (Deux-Sèvres). Cette imprimerie, très complète, est parfaitement outillée pour la publication d'un journal, ainsi que pour tous les travaux de ville. Elle possède une presse à cylindre Marinoni, une presse à bras et une machine à rogner n° 1, de Lecoq, avec lame de rechange, plus un stock de papier : papier journal, papier pour factures, papier pour lettres de toutes sortes avec enveloppes assorties ; cartons pour cartes de visite, menus, invitations, etc.

Mise a prix : **10,000** fr. — S'adr. à M. L. Guette, banquier, à Saint-Maixent.

TIMBRES
EN
CAOUTCHOUC

Comportant une GRANDE SURFACE, imprimant sans effort. Tout aussi bien sur porcelaine, bois, etc., que sur papier ou linge. Toutes les vignettes sont reproduites minutieusement. DURÉE et FINESSE de la gravure sur acier. NETTETÉ et UNIFORMITÉ des caractères d'imprimerie.

TURNER

82, RUE DU MIDI, BRUXELLES

Catalogue franco.

GROS - DÉTAIL

Digitized by Google

COURT - ST - ÉTIENNE

Eau minérale arsenicale naturelle

SOURCE DE L'HOSPICE

(TEMPÉRATURE 10° CENT.)

Adoptée par les hôpitaux civils de Bruxelles

Méd. d'or Exposition internationale Brux. 1880

Employée : 1° dans les maladies chroniques des voies respiratoires et digestives, bronchites, asthme, coqueluche, pertes d'appétit ; 2° affections rhumatismales et goutteuses ; 3° dans toutes les névralgies ; 4° contre les affections de la peau ; 5° dans tous les cas où il s'agit de rendre au sang la richesse et la force au système nerveux ; 6° contre le mal de mer.

En gros : 16 bout. fr. 12 / 30 id. 20 / 50 id. 30 } sur wagon à Court.

S'ad. Comp. des Eaux arsénicales, à Court-Saint-Etienne.

Détail : toutes les pharmacies et dépôts d'eaux minérales.

Hôtel Gérard, à Court-Saint-Étienne. Pension 5 fr.

GRANDE VICTOIRE DE LA SCIENCE !

Antiépilepticum, un remède officiellement examiné, avoué et recommandé par les autorités de la médecine, guérit positivement et radicalement en tout cas la plus terrible de toutes les maladies,

L'ÉPILEPSIE

comme toute autre maladie des nerfs. Ce remède est d'une grande importance pour tous les malades, déjà des milliers de personnes lui doivent leur guérison, un fait incontestable qui dans beaucoup de journaux du pays et de l'étranger a trouvé une expression avouée.

L'Antiépilepticum est expédié en emballage de 6 flacons et l'instruction contre remise de 25 francs ou remboursement de poste.

Le succès est garanti, seulement dans les cas extraordinaires une double dose est à prendre.

Commandes sont à adresser au dépôt général du

Dr. Kirchner,
Berlin NW., Brücken-Allee, 34.

Timbres-poste, etc. usés. Achat, vente et échange. G. Zechmeyer, Nuremberg (Bavière). Vente de timbres continentaux en environ 150 sortes pr mille. 75 cent. Port non compris.

Vient de paraître

RELIEF DE LA BELGIQUE

Tableau encadré. — Prix : 5 francs

Librairie C. Muquardt.

GEBRÜDER HUG, à Bâle

La plus forte maison en Suisse et l'Allemagne méridionale.

GROS - DÉTAIL

Exportation de **MUSIQUE ALLEMANDE** pour tous pays

Conditions très avantageuses pour marchands et professeurs

Le port des « sous-bande » est 20 P. C. MEILLEUR MARCHÉ de Suisse en Belgique que d'Allemagne en Belgique.

Pianos droits et à queue, Orgues-Harmoniums. Monopole des fabriques les plus célèbres. Monopole des Orgues américaines d'Estey et Cie, à Brattleborough Vt. — Tous les instruments à cordes, à vent et à percussion. — Véritables cordes romaines.

HOTEL DE FRANCE

BORDEAUX Le propriétaire actuel est belge. — Maison de 1er ordre. Remis entièrement à neuf. Situation magnifique, en face le port, au centre du commerce. Grand salon réservé pour dames. Salle de lecture. Fumoir. Restaurant. Table d'hôte, la plus belle de Bordeaux. Salons. 90 chambres, depuis 3 francs et au-dessus. Salles de bain. On y parle toutes les langues. Journaux anglais, belges, etc. Diminution sur les appartements pour MM. les voyageurs qui veulent résider. *Vins en pièces et en bouteilles, 1res qualité.*

Louis PETER, propriétaire.

INSTITUT GÉOGRAPHIQUE
MERZBACH ET FALK

BRUXELLES

VIENT DE PARAITRE

NOUVEAU GLOBE TERRESTRE

D'UN MÈTRE DE CIRCONFÉRENCE

IMPRIMÉ EN 13 COULEURS

7e ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE

PRIX : 12 FRANCS

En province, y compris caisse, emballage et port, 15 francs

NOUVELLES PUBLICATIONS

DE LA

Librairie européenne C. MUQUARDT

BRUXELLES ET LEIPZIG.

GACHARD. Histoire de Belgique au commencement du XVIIIe siècle (ouvrage ayant obtenu le prix quinquennal). 1 vol. in-8° de 600 pages. 7 50

GATTI DE GAMOND (Mlle J.), directrice des cours d'éducation institués par la ville de Bruxelles. Histoire de Belgique, 3e édition. 1 vol. in-12 de 500 pages 3 50

DARDENNE (E.-J.). Petite histoire populaire contemporaine de la Belgique, 1830-1880, dédié à S. M. Léopold II, 2e édition. 1 vol. in-12 de 180 pages 2 00

DE LAVELEYE (Émile). Question monétaire en 1881, 4 brochures in-8° . 5 00

HOTEL MEURICE

PARIS. — 228, Rue de Rivoli, 228. — PARIS

H. SCHEURICH, BESITZER

In dem besten Theil der Stadt gelegen, gegenüber dem Tuileriengarten. 32 Salons. 150 Zimmer. Table d'hôte. Lese-Saal, Conversations-Saal, Rauch-Saal. Aufzug zu allen Etagen.

Digitized by Google

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES.

L'impôt sur le revenu, rapport et documents présentés à MM. les membres du collège et du conseil communal de la ville de Bruxelles, par M. Hector Denis, professeur à l'Université libre (école polytechnique). Bruxelles, Baertsoen, 1881.

Ce livre mérite une étude spéciale que la *Revue* publiera prochainement.

Société des bibliophiles d'Anvers. — *Referein en andere gedichten uit de* XVI^e^ *eeuw*, recueillis par Jan de Bruyne et publiés par Ch. Ruelens, 2 vol., n^os^ 4 et 7 des publications.

Kilianus, latijnsche gedichten, publié par Max Rooses, n° 6 des publications.

La Société des Bibliophiles d'Anvers continue avec succès ses travaux. Rien ne manque ici, ni la correction des textes, ni les soins typographiques.

— *Fox*, conférence par M. J. Carlier, Mons, 1881. C'est la vingtième conférence que publie l'orateur, qui, outre les sujets politiques et sociaux, aime à s'occuper des hommes et des choses de l'Angleterre. Après le Parlement anglais, Macaulay et Cobden, il a apprécié Daniel de Foë, Swift, Stephenson. Aujourd'hui, c'est à Fox qu'il consacre une étude bien pensée et nettement écrite.

Bibliothèque Gilon. — Après *le Pétrole*, de M. Ernest Gilon, voici *les Accidents*, par le D^r^ Fredericq. C'est un extrait, revu et augmenté, d'un ouvrage sur l'hygiène populaire couronné à Gand, écrit en flamand, publié par le *Willemsfonds* et traduit en français à Gand et à Paris. Rien n'est utile pour les familles comme ces indications de ce qu'il y a plus pressé à faire en cas d'accident, en attendant le médecin.

—*Bleu-de-ciel et Pervenchette*. En attendant la seconde édition, qui est sous presse, du *Roman d'un chat* de M^lle^ Van de Wiele, un Français, domicilié à Bruxelles, où il préside l'*Union scientifique et littéraire internationale*, publie, dans la même bibliothèque, une histoire d'animaux pour les enfants.

Collection nationale belge. — *François Anneessens*, par Émile Leclercq. L'auteur des *Contes vraisemblables* continue à

Digitized by Google

écrire pour les enfants. Il n'aspire pas a créer l'histoire, il la met simplement en scène pour la vulgariser et répandre des sentiments patriotiques.

— *La mosaïque littéraire, devoirs faits par les élèves du collège communal de Verviers*, publiés sous la direction de M. Thil-Lorrain, 6e année, 1880-1881. Verviers, 1881. Il est intéressant et utile de voir comment les élèves s'exercent et s'initient à penser et écrire. Sans l'art, la vie n'est point, dit Sénèque, invoqué ici à propos.

L'État et l'Église, par L. Minghetti, traduit de l'italien par M. Louis Borguet et précédé d'une introduction par M. Em. de Laveleye. 1 vol. in-12. Paris, Germer-Baillière, 1882. — MM. F. Laurent et Em. de Laveleye ont déjà, à plusieurs reprises, mis les lecteurs de la *Revue de Belgique* au courant des remarquables études de M. Minghetti sur les rapports de l'Église et de l'État. Un de nos compatriotes, M. Louis Borguet, a eu l'heureuse idée de traduire l'ouvrage du célèbre homme d'État italien pour la *Bibliothèque historique et politique* de la maison Germer-Baillière. L'œuvre du traducteur est d'une clarté et d'une précision qui font bien augurer pour le succès de ce volume.

Histoire comparée des anciennes religions de l'Égypte et des peuples sémitiques, par C.-P. Thiele, professeur d'histoire des religions à l'université de Leyde, traduit du hollandais par G. Collins, avec une préface d'A. Réville. 1 vol. de 512 pages. Paris, Fischbacher. — Cette publication met à la portée du public français une œuvre magistrale, laborieusement édifiée par le savant d'Europe qui est aujourd'hui le plus versé dans l'étude des religions sémitiques. L'auteur y résume avec une science dont la profondeur n'exclut pas l'originalité, les connaissances actuelles sur les religions de l'Égypte, de Babylone et de l'Assyrie, des Phéniciens et des Israélites, dont il s'efforce de découvrir les origines, en même temps que de définir les caractères et de démêler les emprunts réciproques. « La science des religions n'est pas faite; elle se fait, » dit M. Réville dans sa préface. Les recherches de M. Thiele, comme, du reste, celles de M. Réville lui-même, figureront certainement parmi les œuvres qui auront le plus concouru à cet enfantement.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

F.X.BEER
k.Hofbuchbind
MÜNCHEN
Ledererstr.2

Digitized by Google

Digitized by Google